This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Revue de l'Anjou

Maine-et-Loire (France) Conseil Général, Angers (France) Conseil Municipal

Digitized by Google

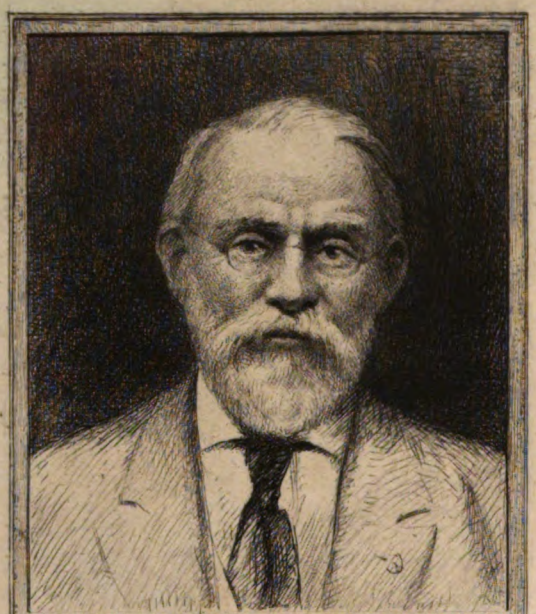

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

DC
611
.A601
R4

Digitized by Google

Digitized by Google

Revue
de l'Anjou

Digitized by Google

Digitized by Google

Revue de l'Anjou

Nouvelle Série

Tome Soixante-Quatrième

ANGERS
G. Grassin, Imprimeur-Editeur
40, Rue du Cornet

1912

Digitized by Google

Digitized by Google

Dunning
Napoff
3-2-29
16142

Le Comte Louis de Romain

« Le temps du voyage est fini, celui des souvenirs commence. »

C'est ainsi que l'auteur de *Cent jours en Orient* [1] prend congé de ses lecteurs et ces mêmes mots serviront comme d'épigraphe à l'étude très imparfaite que nous nous proposons de faire ici de la personne du Comte Louis de Romain, de son caractère et de son œuvre.

Le voyage est fini; la dernière étape est accomplie de ce périple que le Destin mesure aux hommes; et, comme au bout du sillon le laboureur se retourne en arrière pour juger s'il a creusé droit et profond, il appartient aujourd'hui à ceux qui ont suivi M. de Romain, à ceux qui, de près ou de loin, ont marché dans son ombre, d'envisager le chemin parcouru et d'apporter leur témoignage sur le bon ouvrier qui vient de finir sa journée.

Les « Souvenirs » sur le Comte de Romain vont lever en épaisse moisson sur notre terre d'Anjou et la gerbe sera lourde; nous demandons seulement à y joindre quelques épis, contribution émue et sincère au monument que la mémoire angevine élévera à l'artiste délicat et fin sorti de sa race qui vient de disparaître.

[1] *Cent jours en Orient* par Louis de Romain, Angers. E. Barassé. 1875.

Digitized by Google

M. de Romain était en effet de pure race angevine et ses ancêtres portent dans le passé ce double caractère de méthode et de fantaisie qui marquait l'âme de leur petit-fils.

L'un d'eux, et non le moindre, deux fois maire d'Angers au XVIIIe siècle, a laissé dans nos archives la trace d'une activité laborieuse, obstinée et féconde, et son nom n'a jamais cessé de vivre au coin d'une place de la vieille cité. M. Gilles-Deperrière l'a rappelé fort à propos [1].

Un autre, un peu plus tard, un soldat, René-Marie de Romain, emprisonné sous la Terreur, gardait, sous la menace journalière de la mort, un esprit si lucide, si pratique et si organisateur qu'il montait dans la prison même, à Chartres, une filature où deux cents femmes, prisonnières comme lui, travaillaient et gagnaient leur vie [2].

Le Comte Félix, le grand-père de M. de Romain, à travers une longue vie de 92 ans, qui prit fin seulement en 1858, offre le spectacle d'une fidélité singulière à sa foi politique et d'un enthousiasme prêt à tous les sacrifices.

En 1832, il était encore au nombre de ces chevaleresques gentilshommes qui se groupaient autour de Mme la Duchesse de Berry pour confesser leur fidélité [3].

Émigré pour la seconde fois, il vécut longtemps en Allemagne et en Suisse et son petit-fils put apprendre de sa bouche comment une vie tout entière se donne à une idée et comment à tous risques, pour cette idée-là, on se bat jusqu'au bout, même quand toute chance de victoire est abolie.

Cette ténacité à poursuivre un haut idéal, le Comte Louis de Romain l'a mise aussi lui dans sa vie et, dans des temps moins troublés, il a employé pour le bien de l'art les dons de nature qu'il tenait de ses ancêtres et qui faisaient de lui le

[1] Discours de M. Gilles-Deperrière, sur la tombe de M. de Romain.

[2] Célestin Port, *Dictionnaire de Maine-et-Loire.*

[3] Célestin Port, *Dictionnaire de Maine-et-Loire.*

Digitized by Google

champion rigoureux d'une seule idée, à travers les fantaisies d'un artiste et d'un poète.

Le Comte Louis de Romain est né à Angers le 16 août 1844. Il vécut enfant sur ce domaine de la Possonnière dont sa famille porte le nom; vieille maison sertie de vieux arbres, ouverte sur un grand pan de ciel et de Loire où son âme s'est imprégnée de cette nonchalante obstination qui nous tombe d'un ciel trop doux. Les nuages duvetés qui passent sur nos horizons trop vastes s'en vont vers le même point du ciel d'un mouvement lent mais continu et, s'ils nous apprennent à ne pas raidir nos volontés, ils nous conseillent aussi la longue patience dans le dessein qui s'appuie sur le temps qui passe.

L'heure des études venue, Louis de Romain, fut confié aux Jésuites de Poitiers chez qui se réunissait alors la jeunesse aristocratique de l'Ouest et plus tard, à Paris, il suivit les cours de la licence ès lettres, sans aller d'ailleurs jusqu'à l'examen définitif. Ces travaux littéraires étaient pour plaire à son esprit très épris de la culture classique. On n'avait pas encore découvert qu'ils sont inutiles à la formation des caractères. Il y gagna les qualités que dispense évidemment ce genre d'études, la largeur des vues, l'ampleur et l'équilibre des raisonnements, la mesure en toutes choses, la tolérance de l'opinion d'autrui et le souci de la belle forme; avec l'urbanité qu'il tenait de sa nature et de son éducation il réunissait déjà quelques-uns des traits essentiels qui devaient servir plus tard à dessiner la figure si intéressante que tout l'Anjou a connue et dont l'éclat dépassait les limites de la province.

Le goût des voyages n'avait pas encore, il y a 50 ans, l'acuité qu'il a prise depuis, mais on estimait déjà qu'ils étaient le complément nécessaire de l'éducation pour un honnête homme. Et, d'ailleurs, les déplacements forcés que le Comte Félix, son grand-père, avait faits à travers l'Europe, les relations qu'il y avait gardées étaient

Digitized by Google

pour Louis de Romain un exemple et un appui, à cette heure où les cartes de Sociétés de tourisme, ces lettres de recommandation démocratiques, n'étaient point inventées.

Il voyagea donc en Allemagne et en Suisse.

Dans cette Allemagne d'avant 1870, dont Henri Heine a tant médit au nom de l'art, la culture musicale était intense. Le goût de la musique symphonique, inné sans doute dans le pays de Bach, d'Haydn, de Beethoven et de Wagner s'était développé singulièrement au milieu du XIXe siècle et l'esprit de particularisme qui vivait alors dans les petites villes allemandes, le désir de garder son renom, l'aigrette, la cocarde d'une œuvre fameuse ou d'un capelmeister renommé, multipliaient les bonnes volontés et les concours. Chaque cité avait son orchestre, ses sociétés, ses chorals et des rivalités fécondes faisaient éclore des manifestations musicales inconnues, insoupçonnées en France. à Paris même, avant que Pasdeloup les eût inventées.

Dans cette atmosphère vibrante, enthousiaste et passionnée, Louis de Romain sentit sans doute s'éveiller en lui, non pas le sens musical qui est un don naturel de l'âme, mais le besoin de satisfaire un penchant de son esprit, le désir de cultiver de précieuses qualités, d'enrichir et d'étendre le champ de sa sensibilité, et, pris, en fin de compte, par la passion qui domina toute sa vie, il rapporta d'Allemagne des idées sur la musique et sur la décentralisation artistique qu'il mûrira au cours de ses études et de ses méditations et que nous retrouverons plus tard à l'heure où il en poursuivra l'application chez nous sans faire mystère de la source où il les aura puisées.

En Suisse, il apprit à aimer une nature plus grande, plus forte et plus redoutable que le doux Anjou, et, comme il était épris de beauté, curieux de voir et vaillant à l'entreprise, il se passionna pour la montagne dont il se plaisait à reconnaître la puissance éducatrice. Les caractères ne se trempent en effet que dans l'effort et des courses de ses

Digitized by Google

jeunes années dans la Gruyère, qu'il aimait tant, et dans les grandes Alpes il avait rapporté la conscience de l'énergie cachée dans son âme.

Il resta toute sa vie fidèle à cette grande école d'enthousiasme, de patience et de ténacité, qui prépare à toutes les luttes, qui fait durer la jeunesse près de fuir et gagne à la vieillesse un trésor de beaux souvenirs sereins et sans remords. Il avait entendu la chanson mystérieuse des eaux vivantes, l'harmonie des grands pins et l'éternel silence des sommets; il avait bu à cette source infiniment pure de santé physique et morale; il avait habité ces demeures élevées où la vie est plus belle et plus dégagée des lourds soucis.

Les passionnés de l'Alpe ne sont point si différents des autres hommes; leur idéal est le même que celui qui pousse aux choses les meilleures et les plus hautes de la vie; s'ils passent le seuil du monde habitable, ce n'est pas toujours par un mouvement de vanité stérile, mais parce qu'au delà de ce seuil ils n'emportent que la meilleure part d'eux-mêmes, qu'ils se sentent plus loin de tout ce qui est bas, plus purs, plus enthousisates et plus capables de desseins élevés.

A cette école, Louis de Romain essaya sa jeune volonté. Il apprit à regarder haut et loin et à poursuivre son chemin à travers tous les obstacles jusqu'à la cime où il avait porté son regard.

La vie lui ménagea plus tard d'autres occasions de montrer la courageuse persévérance des convaincus et des forts.

C'est en Suisse aussi, à Fribourg, qu'il rencontra Mlle de Diesbach, celle qui fut la compagne de sa vie, la grâce de son foyer et comme la conscience de son art, celle vers qui se courbe à cette heure l'hommage respectueux de toutes les sympathies qu'ont fait lever autour d'elle la lumière de son esprit, la hauteur de son jugement et la bienveillante aménité de son cœur.

Et, dès lors, depuis son mariage, le Comte de Romain,

Digitized by Google

eut en vérité deux patries, l'Anjou, le pays de la douce lumière, sans reflet et sans ombre; et la vallée de la Sarine qui descend de Gessenay parmi les fleurs, à travers la chanson des clairines, cette voix mystérieuse de la montagne qui grandit et meurt dans le vent.

Mais c'est à la Possonnière, au berceau familial, qu'il bâtit son foyer et qu'il fixa sa destinée. Ceux qui ont eu l'honneur de franchir le seuil du parc où le lierre s'enguirlande aux vieux arbres et de pénétrer dans cette maison qui fut pendant tant d'années comme le foyer de l'art dans la province rediront sans doute le charme de cette demeure où la poursuite de l'idéal était la seule règle de la vie. C'est toute une philosophie qu'on y pourrait évoquer, la philosophie sereine de Thélème exempte de toute servitude, sauf celle de l'art et de l'honneur. Dans cette maison, ce fut pendant quarante ans et plus un cercle agrandi sans cesse de tous ceux qui dans l'Anjou se mirent au service de l'art et de tous ceux qui de la France entière et du dehors apportaient avec eux une parcelle du feu divin.

La famille qui grandit dans cette atmosphère d'enthousiasme ne pouvait pas n'en pas porter la marque et, en étudiant l'œuvre de Louis de Romain, nous aurons l'occasion de dire l'aide chaleureuse qu'il trouva chez les siens pour toutes les besognes d'art.

Mais, au moment où nous sommes, l'ère des réalisations n'est pas encore ouverte et, si Louis de Romain rêvait déjà des projets qui devaient remplir sa vie, il n'en percevait la ligne et le mouvement que par des vues fugitives, comme à travers les brumes d'argent qui enveloppent et dévoilent à regret les coteaux de la Loire aux premières heures d'un jour de printemps.

En arrivant à la Possonnière, il y trouva d'abord des devoirs, ces devoirs simples et sans éclat qu'impose à tout homme une longue suite de générations écloses et mortes sur le même coin de terre. La tradition veut que les de Ro-

Digitized by Google

main, sieurs de la Possonnière, soient toujours les maîtres d'œuvre du petit bourg groupé autour de la gentilhommière. Le Comte Louis ne se déroba pas. A coup sûr, il ne trouva pas là tout de suite le champ fleuri de poésie et d'art où il rêvait de fournir sa course, mais il y avait quelque bien à faire et la bonté de son cœur était infinie. Il connut donc les soucis et les travaux de la vie sociale à la campagne, de ces travaux modestes dont il ne faut point sourire, parce que, s'ils s'exercent sur un humble théâtre, la matière en est tout de même d'âmes humaines à manier, à tourner ou à maintenir dans le bon chemin. C'est dans cet esprit que le Comte de Romain fut conseiller municipal de la Possonnière et qu'il se mêla, pour les diriger, à tous les groupements sociaux de la petite patrie, le Bureau de bienfaisance, qui donne un peu de pain, la Société de secours mutuels, cette belle école de charité et d'assistance.

Mais déjà le souci de l'action musicale s'éveillait en lui. Il avait foi dans le pouvoir éducateur de la musique dont l'idée était née, naguère, sur l'autre rive de la Loire, à Chalonnes, où J.-B. Leclerc rêvait avec Lareveillère-Lépeaux cette religion des théophilanthropes dont Méhul et Gossec étaient les grands prêtres. Il croyait, à tout le moins, pour reprendre l'heureuse formule du Docteur Monprofit, que les heures données à la musique sont un heureux larcin sur « le bruit frivole des vaines paroles et le fracas des querelles humaines [1] ». Et, pour appliquer sa théorie sur le terrain qui lui était offert, il créait à la Possonnière une fanfare et un orphéon.

M. de Romain n'a peut-être jamais eu dans sa vie d'idée plus audacieuse, d'entreprise plus téméraire, que d'éveiller à la musique une population rurale angevine qui n'a jamais fait de départ bien précis entre la musique et le bruit. Et, si brûlant était le feu de son prosélytisme qu'il

[1] Discours de M. le Dr Monprofit, sur la tombe de M. de Romain.

Digitized by Google

réussit à enflammer son village, à grouper des instruments et des voix et à présenter dans les concours une Société où sa seule présence apportait une telle supériorité qu'elle devint un jour, dit-on, le prétexte d'une disqualification.

Ce choral de la Possonnière, il l'amena à un point qui lui permit de l'unir un jour à la Sainte-Cécile d'Angers pour des fêtes dont nous aurons à parler, et ce jour-là il put être fier de son effort créateur.

Ainsi préparé par son génie naturel, par son éducation, par ses études dans un monde musical dont l'Anjou ne soupçonnait ni l'étendue ni la puissance, par des essais de culture sur les âmes les plus humbles de son entourage, Louis de Romain devait entrer de plein pied et d'enthousiasme dans toutes les entreprises de son temps qui auraient pour objet la culture de l'art, l'éducation musicale de ses concitoyens, l'illustration de l'Anjou par la musique.

Il dira plus tard comment « à l'ombre protectrice de « Beethoven, de Bach, d'Haydn, les distances s'effacent « et pendant un moment exécutants et public se trouvent « unis dans un même sentiment d'admiration, dans un « même effort vers les sphères élevées de l'idéal [1] ». Il bénira cette fraternité d'une heure et « le mérite de ceux « qui dans une ville s'efforcent d'agrandir pour leurs « concitoyens ce domaine artistique et neutre d'où l'on « bannit ce qui divise, où l'on accueille ce qui rapproche [2] ».

Nous ne croyons pas que ce soit ici le lieu d'entreprendre l'histoire de l'Association artistique et de la Société des Concerts. « Un volume n'y suffirait pas [3] », a dit M. de Romain. Mais il n'est pas inutile de jeter quelques clartés

[1] *Angers-Revue*, 12 octobre 1882.

[2] *Angers-Revue*, 12 octobre 1882.

[3] *Angers et l'Anjou*, Germain et G. Grassin, Angers, 1903, page 455.

Digitized by Google

sur l'origine d'une œuvre qui va devenir le champ de son activité et dont on ne pourra jamais parler sans évoquer la grande figure qui fait l'objet de notre étude.

Dans les années 1860, la ville d'Angers somnolait aux douces romances de la *Dame Blanche* et des *Noces de Jeannette*; les habitués du grand-théâtre et les péripatéticiens des concerts du Mail vivaient dans une tranquille ignorance des diverses manières de Beethoven, des opinions de Schumann sur Bramhs, du génie wagnérien, de toutes ces questions qui devaient tout à l'heure leur être révélées et dont la solution ne s'est point imposée aux esprits, tant il est vrai que le savoir apporte avec lui plus d'inquiétude que de sérénité.

Pourtant, dès cette heure-là, un homme, un précurseur, rêvait déjà pour sa patrie d'adoption l'honneur de devenir un centre artistique. M Hetzel [1] était professeur de musique à Angers; « organiste, chargé bientôt par la municipalité « de diriger un Conservatoire municipal d'où sont sortis « plusieurs artistes remarquables : Mlle Colomiati, le chef « d'orchestre Brunel, le ténor Furst, il avait en outre orga- « nisé, dans les Greniers Saint-Jean, les premiers concerts « populaires qui aient été donnés à Angers [2] ».

Les auditeurs de ces premières manifestations sont devenus rares aujourd'hui et nous ne savons plus quels étaient les programmes, ni quelles incommodités une pareille salle offrait aux exécutants comme au public. Mais elles n'ont point dû passer inaperçues pour le musicien curieux et averti qu'était le comte de Romain. Et, si nous rappelons que Jules Bordier fut un élève de M. Hetzel, il n'est peut-être pas téméraire de voir dans ces concerts des Greniers Saint-Jean, le premier carrefour où se sont rencontrés les

[1] M. Hetzel était le beau-père de M. Célestin Port, l'érudit archiviste départemental.

[2] *Angers-Revue*, 17 janvier 1884.

Digitized by Google

deux hommes qui ont tant fait pour l'idée musicale à Angers.

L'idée de M. Hetzel fut reprise et continuée par M. Alfred Michel, un angevin celui-là, de la maison des Michel, si maladroitement abattue depuis, et dont l'emplacement reste comme une plaie ouverte au bas du Pilori. M. Alfred Michel, comme le Comte de Romain, voyageait beaucoup en Allemagne où l'appelaient ses affaires; il en rapportait des vues sur la musique qui étonnaient un peu et il les habillait d'une fantaisie qui n'était point pour les rendre familières aux esprits timorés et défiants de toute singularité qui habitaient, en ce temps-là, les têtes angevines.

Alfred Michel suscita le quatuor Maurin et certains auditeurs de la musique de chambre aux Amis des Arts n'ont peut-être pas perdu le souvenir d'exécutions des quatuors de Beethoven qui furent comme la révélation d'un monde nouveau.

Sous l'influence de M. Hetzel, avec Jules Bordier, le Comte de Romain et Alfred Michel, voilà noué le premier faisceau sur quoi s'est appuyée avant 1876 l'œuvre des Concerts populaires qui vit encore aujourd'hui. Il faudrait nommer ici les amateurs éclairés et zélés qui sont accourus dès la première heure, au premier éveil de l'idée, de Foucault, E. Oriolle, G. de Chemellier, Max-Richard, Thouin, Toutain, mais l'histoire des Concerts populaires n'est point, nous l'avons dit celle que nous tentons de faire ici et nous devons nous borner à ce qui peut expliquer et illustrer en quelque sorte le caractère et l'œuvre du Comte Louis de Romain.

En 1877, l'Association artistique sortait des tâtonnements des essais, des projets et des conversations qu'on peut imaginer à l'origine d'une entreprise de cette nature. Un orchestre symphonique fut constitué; l'introduction de musiciens étrangers à la ville suscita tout de suite des pro-

Digitized by Google

testations, dont l'écho persiste encore aujourd'hui, et la bataille commença, ardente et passionnée.

Louis de Romain trouva là l'emploi de toutes ses facultés et il se donna dès l'abord et tout entier à l'organisation et à la défense des Concerts.

A cette heure héroïque des débuts, il fallait vivre, d'abord. Sans subvention fixe, avec des « secours », cinq cents francs du Conseil général, mille francs de la ville, sans Société constituée et par suite sans capital de garantie, l'entreprise était soutenue par l'enthousiasme de ses fondateurs et par leur propre bourse. Elle allait de déficit en déficit, 17.000 fr. la première année, 7.000 fr. la troisième, malgré le concours de Nantes qui apportait en trois ans une subvention de 18.400 francs [1].

L'opération financière était désastreuse, mais les promoteurs avaient mis ailleurs que dans la finance le but et la raison d'être de leur action. L'attention s'était éveillée autour de cette tentative si nouvelle qu'elle en semblait merveilleuse et de hauts patronages lui étaient venus. De jeunes musiciens, en quête d'orchestre symphonique pour réaliser leurs œuvres, étaient accourus et étaient repartis charmés de la culture des artistes et de la bonne grâce des chefs. L'idée était en marche et ne devait plus s'arrêter, mais il devint bientôt évident qu'une entreprise de cette nature ne pouvait pas rester à la merci de concours privés, quels que fussent d'ailleurs leur désintéressement et leur générosité. Après trois années d'épreuves et 75 concerts, on songea à organiser une Société et à lui fournir des moyens réguliers d'existence.

L'Association artistique d'Angers naquit ainsi en 1880 sous le parrainage et la présidence d'honneur de Charles Gounod, avec le concours de Colonne, Delibes, Guilmant, Guiraud, Joncières, Lamoureux, Massenet, Pasdeloup,

[1] *Angers-Revue*, 14 octobre 1880.

Digitized by Google

Planté, Reyer, Saint-Saëns, Vaucorbeil et de 86 membres honoraires, parmi lesquels Chabrier, Th. Dubois, Gabriel Fauré, César-Franck, Benjamin Godard, d'Indy, Swendsen [1].

On ne pourrait rêver plus beau baptême pour une Société musicale qui, d'ailleurs, ne devait prendre la forme juridique qu'en 1883.

Louis de Romain voyait se réaliser devant ses yeux l'idée qu'il avait rapportée d'Allemagne, de faire d'Angers une cité musicale, vouée à l'art, dont l'éclat rayonnerait parmi le monde. Mais cette fille de ses rêves devait prendre au Comte de Romain sa vie tout entière et, pour la défendre, pour la nourrir, pour la parer, il sacrifia son temps, sa fortune et toutes ses facultés.

C'est qu'en effet, aux œuvres comme au x hommes, il ne suffit pas de naître. L'orchestre déjà aguerri sous la direction de Gustave Lelong et la Société de garantie groupée autour de Jules Bordier n'en avaient point fini avec les détracteurs, les envieux, les ignorants et les contempteurs de toute nouveauté. Le Comte de Romain fut alors le porte-parole de l'Association artistique et c'est pour l'expliquer et la défendre qu'il se révéla critique d'art et polémiste.

« En 1893, l'œuvre fut arrêtée dans sa marche par un vote « hostile du Conseil municipal supprimant la subvention; « elle devait renaître en 1897 sous le titre, qu'elle porte « aujourd'hui, de Société des Concerts populaires [2]. »

C'est en ces termes discrets que Louis de Romain a rappelé une crise violente sur laquelle il n'y a pas lieu d'insister plus qu'il ne l'a fait lui-même. Une erreur de quatre années a été rachetée depuis par quinze ans d'un concours bienveillant et fidèle, dont on nous assurait encore tout à l'heure la pérennité [3].

[1] *Angers-Revue*, 30 septembre 1880.

[2] *Angers et l'Anjou*, loc. cit.

[3] Discours de M. le Dr Monprofit sur la tombe de M. de Romain.

Digitized by Google

Mais, pendant le silence de l'orchestre, Jules Bordier, était mort et la Présidence de la Société fut confiée par acclamation à Louis de Romain. Il la conserva jusqu'à l'heure où il désira se libérer d'une charge que sa conscience inquiète et scrupuleuse lui faisait redouter de remplir insuffisamment.

En qualité de Président d'honneur il continua de veiller aux destinées de son œuvre et il put s'assurer qu'avec les continuateurs qu'il s'était donnés, M. Max d'Ollone, puis M. le comte Charles d'Ollone, le souci de l'art et la bienveillance pour les personnes resteraient les traditions de la Société.

De 1877 à 1880, les Concerts n'avaient pas de journal; pour les besoins de sa cause, Louis de Romain empruntait les colonnes d'un petit organe de publicité, l'*Abeille*, mort depuis trente ans et dont les numéros sont aujourd'hui presque introuvables. Mais en 1880, quand l'Association artistique fut née, on lui donna comme tuteur et comme avocat un vrai journal, *Angers-Revue*, sous la direction de Louis de Romain et l'administration de Armand Hogu, et ces deux noms-là resteront pendant plus de trente ans en tête des publications successives qui défendront à Angers l'art et la musique.

Angers-Revue vint au jour avec quelques prétentions : « artistique et littéraire, illustré », sous un format in-4°, il était comme la parure d'un premier amour; il embrassait l'art tout entier et le champ ne lui paraissait pas trop vaste. Il perdit assez vite ses images, quelques illusions et son format, mais avec son seul texte en format in-8 jésus, il n'en fit pas moins bonne besogne.

En 1887, il devint *Angers-Musical* pour un an;

Puis en 1888, *Angers-Artiste* qui vécut jusqu'au printemps 1910.

De 1880, à 1910, trente années de journalisme, de lutte

Digitized by Google

et de débats, c'est là qu'il faut chercher l'œuvre maîtresse du Comte de Romain, l'effort généreux de sa vie, les idées pour lesquelles il a combattu avec une habileté, une bonne grâce, un sens très fin des possibilités et qu'il a finalement établies sur des bases si solides qu'elles servent encore de directrices à ceux qui ont accepté la lourde charge de continuer son œuvre.

Chroniques, comptes-rendus, polémiques et propos d'art, c'est toute une littérature où nous allons rechercher les sentiments intimes du musicien et de l'artiste, ses jugements et ses vœux, pour essayer de retracer l'ascension lumineuse de cet esprit vers le plus beau et le meilleur et d'évoquer de lui un portrait, très imparfait sans doute, mais au moins dessiné à l'image de son œuvre.

La continuité de vues si longue qu'elle va nous mener jusqu'à la mort du Comte de Romain, l'obstination, la ténacité dans le dessein qui rompt les obstacles ou qui les tourne, le cheminement laborieux vers un but fixé d'avance et qui plus est, peut-être, la persistance de l'effort une fois le but atteint parce qu'il est plus difficile parfois de persévérer dans le succès que de l'atteindre; une telle œuvre suppose à première analyse le génie d'un dogmatique têtu, enfermé dans une conviction d'étroites limites , avec les œillères de la foi qui concentrent le regard et le rendent plus pénétrant.

S'il y eut à l'origine de nos concerts un esprit de cette forme, ce fut assurément par d'autres moyens que M. de Romain chercha le succès. Jamais, sans doute, il ne perdit de vue le sommet où il avait dès l'abord planté son désir, mais il mit pour y atteindre la souplesse avertie de l'alpiniste qui cherche sa voie sur toutes les pentes, qui préfère un détour à une glissade et dont le point de vue se modifie, s'étend et s'épure à mesure qu'il s'élève dans le ciel de son rêve.

Il avait sur la méthode et sur l'imagination des idées qui choquent à l'abord par leur apparente contradiction, mais

Digitized by Google

qu'il n'est point malaisé de concilier, à la réflexion. On y trouve alors l'indication et comme la révélation des habitudes de travail d'un esprit libre dans ses moyens jusqu'à la fantaisie et ferme dans son désir jusqu'à l'obstination, la somme de volonté et d'imagination nécessaire aux grands desseins.

A la première page de son *Voyage en Orient*, il nous fait une confession : « Il y a des gens, dit-il, qui savent d'avance, « heure par heure, à quoi leur temps sera employé. Tout est « réglé dans leur cervelle. Je suis d'une école tout op- « posée [1]. »

A coup sûr, mais, cent pages plus loin, mis en présence du désordre et de l'imprévision qui règnent à bord des bateaux du Nil, il s'écriait avec un regret : « La régularité et « l'exactitude sont des qualités inconnues en Égypte [2]. »

Qu'est-ce à dire? Sinon que l'action doit être réfléchie et préparée dans son cadre et dans ses grandes lignes, mais que la broderie des détails est abandonnée au soin de l'imagination cette « folle du logis » qu'il appelle aussi « l'ange de la maison [3]. »

Et, puisque les recherches de notre analyse nous ont amené à feuilleter ce livre charmant et simple, ce récit d'un voyage en Orient où Louis de Romain, incertain sans doute alors du chemin qu'il allait choisir, semait à travers des impressions vives et amusantes des réflexions déjà caractéristiques de son esprit, nous n'hésitons pas à y cueillir quelques phrases où se peint déjà l'optimisme prévoyant qui, avant de lâcher la bride à sa fantaisie, a su d'abord planter les bornes qu'elle ne franchira pas.

« J'aime mon temps, dit-il, et ne trouve nullement plai- « sant de broder sur son dos un thème d'imprécations.

[1] *Cent jours en Orient*, page 2.

[2] *Cent jours en Orient*, page 105.

[3] *Cent jours en Orient*, page 101.

Digitized by Google

« Ceux qui s'adonnent à ce triste travail doivent être bien « à plaindre d'avoir à supporter l'existence au milieu d'un « monde qu'ils ne cessent de trouver détestable...

« Ce sont de bonnes heures que celles où l'imagination « fait revivre les siècles en nous permettant d'en remonter « le cours...

« Mais cette soif de curiosité ne doit pas faire oublier « que le présent nous réclame et que le devoir n'en existe « pas moins de préparer la route pour ceux qui viendront « après nous [1]. »

Déjà, et sans préciser davantage, il laisse percer cette idée qu'un homme comme lui, libre, cultivé et conscient de sa force, se doit d'être une sorte de pionnier et de marcher en avant pour préparer la route.

Et c'est bien comme pionnier de l'art qu'il prenait possession des colonnes de l'*Angers-Revue* en 1880, pour y faire le chemin de la décentralisation artistique et barrer la route à la routine.

« Paris est tout, disait-il, la province n'est rien. Paris, « centre lumineux et brillant nous inonde de rayons dont « la clarté n'est pas discutable; mais, s'ils éclairent, ils ne « fécondent pas. Pourquoi?

« Nos villes ne pourraient-elles aussi devenir foyers au « lieu de rester réceptacles? Ne trouveraient-elles pas en « elles-mêmes des hommes capables de faire jaillir l'étin- « celle et croit-on qu'il n'y ait de cerveau organisé pour « l'art qu'à Paris?

« La plupart de nos illustrations actuelles n'y sont point « nées [2]. »

Et précisant la façon dont il envisageait sa tâche à l'*Angers-Revue*, il ajoutait :

« Sans la liberté absolue en art comme ailleurs, pas de

[1] *Cent jours en Orient*, page 4.

[2] *Angers-Revue*, 30 septembre 1880.

Digitized by Google

« progrès possible... Nous sommes de force à combattre « pour une idée sans avoir recours aux personnalités plus « ou moins blessantes dont se servent habituellement ceux « qui n'ont rien à dire et plus souvent encore, ceux qui ne « savent que dire [1]. »

Et plus loin : « Sus à la routine ! [2] »

Et cette réflexion qui éclaire d'un jour singulier toute la critique d'art du Comte de Romain :

« J'ai pour principe qu'en matière d'art l'éclectisme « devient une obligation pour quiconque prend en main la « plume du critique...

« Et puis il n'est pas prouvé que la musique soit sus- « ceptible de faire du progrès. Elle ne peut que se modi- « fier [3]. »

Tout le programme de M. de Romain est écrit là en quelques mots :

Faire d'Angers une ville d'art et par des moyens angevins, élever une génération d'amateurs intelligents et zélés, créer des auditions symphoniques comme en Allemagne, modifier le répertoire théâtral; mais tout cela, sans révolution, sans parti pris, avec la bienveillance éclairée des forts et en suivant les inflexions multiples que la cadence du temps imprime aux opinions et aux formes d'art; intransigeant sur un seul point; le mépris de ce qui est médiocre et bas.

Nous le verrons toute sa vie balancer soigneusement dans son esprit et dans sa critique le bien et le mal des nouveautés soumises à son jugement, s'attarder à regret, adoucir le blâme, ménager les traditions et pratiquer en un mot cette prudence éclectique qui ne veut pas choisir dans les multiples formes du beau de peur d'en exiler quelqu'une.

[1] *Angers-Revue*, 30 septembre 1880.

[2] *Angers-Revue*, 14 octobre 1880.

[3] *Angers-Revue*, 14 octobre 1880.

Digitized by Google

Le 21 novembre 1880, il écrivait déjà avec un sens aigu, presque divinatoire de l'avenir :

« On traite aujourd'hui facilement de perruques les admi-
« rateurs d'Hadyn... Les compositions musicales de notre
« époque paraîtront peu de chose aux compositeurs de
« 1980. On inventera des instruments perfectionnés, on
« trouvera des combinaisons nouvelles, mais l'heure de la
« vraie musique sera passée et l'on dira de la *Symphonie*
« *en ut mineur* : petit ! petit !

« Il faut marcher... mais l'erreur est de ne plus voir le
« beau dans un coin du ciel du moment où l'on essaye de le
« trouver dans un autre [1]. »

« Autre chose, disait-il plus tard, est de défendre une idée,
« autre chose la proclamer seule bonne. Chacun prend pour
« réaliser son rêve le chemin qui lui convient.

« Si le choc des idées ne précède pas toujours un jaillis-
« sement immédiat de la lumière, du moins il constitue la
« vie, et la vie c'est le travail d'enfantement, de gestation,
« qui prépare un avenir meilleur, plus nombreux, plus grand
« plus pur, but sacré vers lequel doit tendre tout artiste
« digne de ce nom [2]. »

C'est toujours le souci de « préparer la route pour ceux qui viendront après nous ».

Aussi bien avait-il pour les grands classiques une vénération qui fut comme sa sauvegarde à travers les variations fantaisistes où il ne craignit jamais de suivre les plus avancés de ceux qui marchaient sous la bannière de l'art.

Bach, Haydn, Beethoven étaient pour lui comme la base nécessaire, le symbole inéluctable de toute croyance musicale et, quand on confessait d'abord cette foi-là, on pouvait

[1] *Angers-Revue*, 21 novembre 1880.

[2] *Angers-Artiste*, octobre 1898.

Digitized by Google

se livrer aux pires aventures, le retour à la saine doctrine était d'avance assuré.

Il avait pour les symphonies d'Haydn, ces merveilles de grâce et d'équilibre, une prédilection particulière. Lui, si bienveillant pour l'orchestre, ne trouvait jamais qu'on donnât assez d'attention à l'exécution de ces chefs-d'œuvres de style. « Elles portent plus sur le public, disait-il que les « symphonies de Mozart[1]. » Et quand, plus tard, il se défendait contre l'envahissement du poème symphonique, il préconisait comme un remède efficace « l'exécution répétée « des symphonies d'Haydn[2] ».

Dès 1880, les neuf symphonies de Beethoven étaient exécutées à Angers et souvent reprises, soit dans l'ordre chronologique, à titre d'étude, soit au gré des préférences. Il les aimait toutes d'un amour fervent et convaincu; il exigeait comme « la condition principale d'une bonne exécution « l'exactitude du mouvement[3]», qui est à la musique comme la pulsation du cœur à la vie des êtres. Mais il donnait la palme à la *Symphonie en la*, à l'*ut mineur*, à la *Pastorale* et à l'*Héroïque*. « Je crois ces dernières plus complètement « belles , écrivait-il, le 17 décembre 1882, plus pures, plus « parfaites[4]. »

Et, sur la neuvième, il ajoutait comme à regret :

« J'aurai le courage de mon opinion... Peut-être ce « chef-d'œuvre est-il loin du jour où il sera universellement « reconnu.

« Qui sait[4] ? »

« Et d'ailleurs, écrivait-il le 4 novembre 1899, la plus « belle symphonie de Beethoven est la dernière que je « viens d'entendre[5]. »

[1] *Angers-Artiste*, 24 mars 1900.
[2] *Angers-Revue*, 20 novembre 1884.
[3] *Angers-Revue*, 16 octobre 1884.
[4] *Angers-Revue*, 17 décembre 1882.
[5] *Angers-Revue*, 4 novembre 1899.

Digitized by Google

A côté de ces trois dieux, il faisait une place à Mozart, une large place, mais, à dire vrai, on sentait que c'était plus par raison que par sympathie. Il écoutait les symphonies de Mozart « sans se pâmer [1] ». Il lui reconnaissait « de la grâce et de la science [2] », mais « ni la majesté de « Bach, ni la variété d'Haydn, ni la profondeur de Bee- « thoven, ni la puissance de Wagner [3] ».

Cette sévérité pour le divin maître de Salzbourg n'est pas sans surprendre et, s'il faillait ici en chercher une raison, peut-être risquerions-nous celle-ci, que le Comte de Romain, plus épris de vie active que de méditation, se défendait contre l'emprise de cette musique décourageante dans sa perfection, parce qu'il n'y a rien au-delà.

Les symphonies de Mendelssohn figurent auprès des symphonies de Beethoven sur les premiers programmes des concerts d'Angers et elles n'ont guère cessé d'y reparaître, mais à intervalles de plus en plus espacés. Mendelssohn sortait peu à peu de l'hroizon musical. Il semble bien que M. de Romain voyait à regret qu'on délaissât un musicien qui avait été la joie de sa jeunesse et qu'il tint jusqu'au bout dans une estime singulière.

Il avait pour la *Réformation* « une admiration profonde [4] ». Il affirmait peut-être un peu précipitamment que la musique de Mendelssohn n'avait point à craindre l'abandon où l'on voyait le *Fidelio* de Beethoven [5]. « Ses défauts eux-mêmes, « plaisent au public, avouait-il, et peut-être ont-ils quelque « influence sur sa popularité [6] ». Il y était pris lui-même et ce « charmeur habile dans l'art de séduire [7] » ne le laissait jamais indifférent.

[1] *Angers-Artiste*, 24 mars 1900.
[2] *Angers-Artiste*, 19 mars 1904.
[3] *Angers-Artiste*, 19 mars 1904.
[4] *Angers-Revue*, 13 janvier 1882.
[5] *Angers-Revue*, 28 décembre 1882.
[6] *Angers-Revue*, 28 décembre 1882.
[7] *Angers-Revue*, 28 décembre 1882.

Digitized by Google

C'est à propos de Mendelssohn et des poèmes de Liszt qu'il écrivait en 1884 : « L'esprit assoiffé de nouveautés, « nous cherchons un autre objectif et, découragés sans « doute par de si grandes ombres, nous préférons marcher « à pas chancelants vers des conquêtes considérées par les « vieux maîtres comme des utopies et des chimères... « L'avenir décidera [1]. »

Dans une de ses dernières chroniques, il parlait ainsi de la *Symphonie romaine* : « En écoutant ces harmonies jamais « obscures, ces mélodies ailées, faciles et d'une incompa- « rable pureté de ligne l'on se demande quelle peut « être la mentalité des modernes esthètes qui traitent leur « auteur de perruque [2]. »

Ainsi, cet homme que Guy de Charnacé, dans une polémique célèbre et retentissante, présentait comme un contempteur des traditions musicales, cet homme n'avait jamais cessé d'aimer Mendelssohn. Il le mettait, à coup sûr, au-dessus de Schumann et de Schubert qui n'ont jamais trouvé grâce devant lui.

Il parlait du premier avec un certain embarras.

Il reconnaissait, sans doute, la force musicale des symphonies de Schumann, mais il pensait « qu'elles font « partie de cette catégorie de compositions qui intéressent « mais n'enlèvent pas un auditoire [3] ». « La première cause « du peu d'effet de cette musique, disait-il, est dans une « certaine monotonie résultant surtout de la persistance « du rythme; la seconde se trouve dans le principe même « qui l'a jadis inspirée. Nous sommes, en effet, ici en face « d'une œuvre symphonique pure, dégagée de toute préoc- « cupation étrangère; la poésie qui par moment en découle « est toute harmonique et musicale; elle est dans la mélodie,

[1] *Angers-Revue*, 24 octobre 1884.

[2] *Angers-Artiste*, 28 décembre 1909.

[3] *Angers-Revue*, 23 décembre 1881.

Digitized by Google

« dans les accords, dans l'enchaînement des phrases, dans « les différents timbres des instruments. L'auteur n'a rien « voulu spécifier, laissant à notre imagination le soin de « faire sortir de ces successions harmoniques et mélodiques « une lumière en rapport avec l'état de nos âmes [1]. »

Cette critique de la musique de Schumann en est au fond un magnifique éloge. Mais le grand grief qu'il a contre Schumann, c'est « son génie allemand [2] ». Lui qui a tant combattu pour abattre devant l'art toutes les frontières, il était pris devant Schumann et devant Bramhs — il associe constamment ces deux noms dans son jugement — d'une hésitation singulière. Il accuse « la lourdeur et la monotonie de son orchestration [3] », il réserve son œuvre à une « élite musicale [4] »; il en fait une sorte de jardin clos inacessible au public. « Une musique d'âme », dit-il quelque part, non sans ironie et notre âme n'est pas assez musicale pour la goûter pleinement [5].

Malgré ses idées sur l'internationalisme musical, le Comte de Romain creusait entre nous et certains musiciens allemands un fossé qu'il déclarait infranchissable. « La vérité, « disait-il, est que l'Allemand écoute notre musique sym- « phonique, mais il ne la comprend pas ou du moins n'en « saisit qu'à demi le sens. Parmi les modernes, Bramhs est « son maître préféré et les mêmes raisons qui le lui font « aimer sont également celles que nous pourrions invo- « quer pour expliquer notre froideur vis-à-vis de lui [6]. »

La vérité est qu'il était épris de simplicité et de lumière, de l'habileté et des jeux de l'esprit, qu'il était un superbe exemplaire de l'esprit français, clair, précis, brillant, pas-

[1] *Angers-Revue*, 23 décembre 1881.
[2] *Angers-Revue*, 16 décembre 1883, 18 mars 1899.
[3] *Angers-Revue*, 13 mars 1884.
[4] *Angers-Revue*, 16 décembre 1883, 18 mars 1899.
[5] *Angers-Artiste*, 28 décembre 1901.
[6] *Angers-Artiste*, 27 octobre 1900.

Digitized by Google

sionné de l'action et que les méditations de l'âme allemande ne s'imposaient pas en lui. Il passait en s'inclinant comme devant certains sanctuaires vénérés et déserts.

Il était encore plus sévère pour Schubert « dont la répu-
« tation fut surfaite, grâce à la popularité de quelques-unes
« de ses mélodies qu'on trouve encore sur tous les pianos,
« généralement à l'usage des jeunes filles sans voix [1] ». De toutes les symphonies de ce maître prolixe, l'*Inachevée* seule trouvait grâce devant lui comme l'expression d'un art qui mérite une respectueuse déférence. Mais, disait-il, « elle
« fait partie de cette catégorie d'œuvres qu'on a raison
« de jouer et qu'on ferait tout aussi bien de laisser dormir.
« L'*Inachevée* est la seule sympohnie de Schubert dont l'au-
« dition soit agréable [2] ».

Le Comte de Romain et les fondateurs des Concerts d'Angers étaient des esprits trop aiguisés pour n'avoir pas compris qu'il fallait à leur œuvre d'autres concours que celui des grands anciens béatifiés et respectés, mais morts. Les programmes depuis 1877 sont instructifs à feuilleter et mélancoliques aussi.

Tous ceux qui ont prétendu à une place dans le monde musical y ont écrit leur nom et de ces noms-là les uns se sont endormis tout de suite sous la poussière de l'oubli, les autres ont jeté depuis un vif éclat. Nous allons faire de ces derniers une revue rapide pour suivre à travers l'évolution de l'école moderne l'impression qu'en éprouvait M. de Romain et les jugements qu'elle lui inspirait.

Ces jugements toujours bienveillants sont marqués au coin de cet éclectisme aimable dont il avait fait profession en prenant la plume. Et, dans la mêlée un peu confuse, plus soucieux de mettre le beau en lumière que de souligner les

[1] *Angers-Revue*, 16 décembre 1886.

[2] *Angers-Musical*, 10 novembre 1887.

Digitized by Google

laideurs, il ne craignait pas quelques contradictions qu'il excusait bravement ainsi :

« Le monde est plein de gens qui se font une gloire de « n'avoir jamais changé. Ils sont persuadés que le fait de « penser à 50 ans exactement comme ils pensaient à 25 cons- « titue l'une de ces supériorités devant lesquelles la foule « doit s'aplatir de respect, ce qui d'ailleurs lui arrive par- « fois, la foule n'étant pas infailliblement intelligente... « Cet état d'esprit, si dénué de sens commun qu'il puisse « être, s'explique, en une certaine mesure, dans le champ « plus étroit qu'on ne le suppose habituellement des ques- « tions politiques ou religieuses... Il devient un mystère « véritablement insondable lorsqu'il est question de litté- « rature, de l'art en général, et de la musique en parti- « culier [1]. »

Le premier président d'honneur des Concerts d'Angers fut Charles Gounod. En 1877, ce choix était tout naturel; l'auteur de *Faust* était dans toute sa gloire et l'*Entr'acte de la Colombe* faisait la joie des abonnés. On n'imaginait pas alors « les régions gounodiennes comme une arrière-garde musicale [2] ». Le 300e Concert fut encore l'occasion d'un festival Gounod et M. de Romain écrivait ce jour-là : « Charles Gounod fut musicien dans l'âme et ne chanta rien « sans y mettre de son cœur. Dans tout ce qu'il écrit, nous « retrouvons quelque écho de Bach et de Mozart. En lui « notre génération peut saluer l'homme de progrès et l'ini- « tiateur [3]. »

Pour comprendre cet hommage rendu à Gounod, il faut se souvenir qu'avant lui l'École française était représentée devant le public surtout par Auber et que son influence sur la musique dramatique en France fut considérable.

[1] *Angers-Artiste*, 3 novembre 1900.

[2] *Angers-Artiste*, 26 mars 1900.

[3] *Angers-Musical*, 11 décembre 1887.

Digitized by Google

Il n'est point surprenant que M. de Romain, qui aimait tant Mendelssohn, eût pour Massenet des préférences secrètes et de tendres indulgences. La musique de Massenet était offerte aux premiers abonnés des concerts comme un délassement. Les *Erynnies*, le *Dernier sommeil de la Vierge* et les suites d'orchestre du maître français étaient comme un régal pour des oreilles que les hautes leçons de Bach et de Beethoven étonnaient encore et laissaient indécises. Un festival Massenet, le 2 avril 1882, se terminait par des ovations qui tournaient à la féerie, avec des couronnes et des fleurs, avec des gestes arrondis de gratitude qui semblaient comme une suite naturelle des mélodies touchantes de celui qui n'avait encore écrit ni *Manon*, ni *Werther*. Nous n'avons plus guère revu pareil enthousiasme et, quand, plus tard et plus rarement, les programmes invitaient Louis de Romain à nous parler de Massenet, il cherchait des excuses à son admiration : « Ses mélodies, disait-il, vont droit au cœur, « nous ravissent, nous émeuvent, nous enlacent. La sève « déborde; éblouis par un éclat sans cesse renouvelé de « jeunesse et d'amour, nous ne songeons pas à sonder « la profondeur de l'idée. Sa légèreté nous suffit, car elle « est faite de sourire, de tendresse et de grâce [1]. »

Le couplet est charmant est c'est à peine si l'on trouve le pareil sur Saint-Saëns qui fut aussi lui l'un des premiers amis des Concerts d'Angers.

« Les compositions de Saint-Saëns, disait M. de Romain « en 1880, sont de celles qui gagnent à être étudiées. Elles « étonnent d'abord, charment ensuite et l'on s'y attache à « mesure qu'on les entend davantage [2]. »

En présence du maître lui-même, qui venait en 1881 exécuter son *Concerto en sol majeur*, le critique s'échauffait un peu : « Les œuvres de Saint-Saëns, écrivait-il, regorgent

[1] *Angers-Artiste*, 30 mars 1901.

[2] *Angers-Revue*, 21 octobre 1880.

Digitized by Google

« de mélodie ; elles abondent en inspirations claires et « faciles [1]. »

Puis le succès des *Poèmes symphoniques* mit Saint-Saëns à telle place dans l'admiration générale que son nom se répéta sans cesse aux programmes, sans avoir besoin d'être ni expliqué, ni défendu. Le maître, dont l'École française s'enorgueillit à cette heure, était dès lors au-dessus de la critique.

Il n'en fut pas de même pour Berlioz. Cette musique avait déjà donné lieu à des discussions passionnées avant d'être offerte aux oreilles angevines. M. de Romain ne l'envisageait pas sans défiance ; il redoutait, sans doute, l'effet de ces cris, de ces larmes et de ces exubérances entre l'*Entr'acte de la Colombe* et le *Dernier sommeil de la Vierge*. La musique à programme, en sortant de la symphonie pure, le laissait hésitant et inquiet.

« Le point de départ de cette musique, disait-il, est faux, « archi-faux. Berlioz s'est trompé lorsqu'avec les sept notes « de la gamme il a voulu faire autre chose que de la mu- « sique... ; il a ouvert une voie qui sera trop suivie... « Et l'heure sonnera où le public désabusé fera justice, « avec son bon sens, d'extravagances auxquelles il finira « par ne plus rien comprendre [2]. »

C'est sur *Harold en Italie* que l'on portait ce jugement sévère. Nous en avons depuis entendu bien d'autres !

Les ouvertures de Berlioz, le *Carnaval Romain*, quelques fragments symphoniques sagement choisis de *Roméo*, de l'*Enfance du Christ* et de la *Damnation de Faust* s'inscrivirent pourtant aux programmes de 1881 à 1892 ; mais il fallut l'arrivée à Angers d'un jeune chef d'orchestre aussi fougueux que Berlioz lui-même, M. Edouard Brahy, pour nous tremper au feu de son enthousiasme, pour révéler

[1] *Angers-Revue*, 16 janvier 1881.

[2] *Angers-Revue*, 29 décembre 1881.

Digitized by Google

et pour imposer au public, au Comité des Concerts et peut-être à son président lui-même toute la beauté de Berlioz.

Et derrière Berlioz nous vîmes apparaître Liszt et les poèmes symphoniques dont M. de Romain augurait si mal, en 1881.

Le musicien sensible à la richesse sonore qu'était le Comte de Romain fut très enthousiasmé par les premiers poèmes de Liszt qu'évoquait devant nous la fulgurante baguette de M. Brahy.

Sur le *Faust*, il prodiguait les épithètes à cette musique « profonde, noble, grandiose, une et variée, vibrante, « fantaisiste, émouvante [1] ».

Mais son esprit si juste, si bien équilibré et si sage dans la fantaisie même, ne s'égarait pas longtemps et il jugeait le *Tasse* « d'ordre inférieur aux symphonies classiques, à « celles plus modernes de Bramhs et de Saint-Saëns, « tout gâté de l'exagération romantique de 1830 [2] ». « Mais « disait-il, j'aime la couleur, j'aime la vie, l'inspiration qui « s'élance et qui plane, les envolées vers le sublime et la « musique de Liszt m'apporte tout cela [2]. »

Sur le *Dante*, c'est la même note : « Du tempérament, « de la fougue, de l'ampleur dans la réalisation qui se tra- « duisent parfois par une exagération plus ou moins empha- « tique [3]. »

Sur *Mazeppa*, après avoir constaté « l'envolée magni- « fique et la profondeur du sentiment », il confessait « l'impuissance de Liszt à rendre dans sa plénitude la pen- « sée qui l'inspire [4] ».

Et, à propos de l'*Orphée*, il signalait les « effets grandilo-

[1] *Angers-Artiste*, 24 février 1900.

[2] *Angers-Artiste*, 15 décembre 1900.

[3] *Angers-Artiste*, 23 février 1901.

[4] *Angers-Artiste*, 14 décembre 1901.

Digitized by Google

« quents, pompeux, d'un romantisme vieux jeu », unis à « un art divinement humain [1] ».

A un moment où la découverte des poèmes de Liszt enflammait d'enthousiasme le monde musical, la prudence et les réserves si justifiées de M. de Romain sont remarquables. Chez lui l'enthousiasme ne voilait jamais la raison.

Mais il ne lui déplaisait pas que l'art et la raison elle-même fussent quelque peu empanachés. César Franck ne réussit peut-être jamais à gagner complètement son cœur.

Après le festival du 22 janvier 1882, il constatait le peu d'enthousiasme du public, et il ajoutait : « Nous nageons en « plein éther, trop près du ciel peut-être, et trop loin des « passions humaines; nos oreilles préféreraient des accents « plus chauds, plus vivants, moins chastes et moins « purs [2]. »

Depuis, le sentiment public s'est exalté; il a compris tout ce qu'il y a de passion surnaturelle et de vie dans le mysticisme vibrant de César Franck et M. de Romain ne resta pas insensible aux magnifiques auditions qu'il nous offrit de *Rédemption* et des *Béatitudes*.

« Il y a peu de villes en France, écrivait-il le 28 janvier « 1899, où l'on puisse actuellement trouver un auditoire « de mille personnes capable, je ne dirai pas de comprendre « ce chef-d'œuvre, mais simplement de l'écouter et de l'en- « tendre... Issue du cœur et du cerveau d'un compositeur « dont le génie fut pendant tant d'années plutôt ignoré « que méconnu, résumé vibrant d'émotion, des aspirations « musicales d'une vie entière consacrée à la poursuite de « l'idéal, fidèle et noble écho de tout ce qui chantait dans « l'âme d'élite de l'un de nos maîtres les plus inspirés, cette « envolée naïvement sublime nous ouvre des horizons trop

[1] *Angers-Artiste*, 18 novembre 1905.

[2] *Angers-Artiste*

Digitized by Google

« lumineux pour que nous ne soyons pas éblouis en y plon-
« geant les yeux [1]. »

Il continua de se défendre un peu de la musique de César Franck. Il estimait qu'elle s'en allait par-dessus les sentiments humains frapper aux portes de la conscience, sur un domaine réservé où les spéculations de l'esprit n'ont plus de place.

Et cette intime réserve était peut-être un suprême hommage.

Avec Lalo, Vincent d'Indy, Erlanger, Th. Dubois, Rabaud, Max d'Ollone, Lekeu, Dukas, nous entrons dans le présent, dans une cercle intime où la lumineuse critique du Comte de Romain s'exerçait avec une largeur de vues, une bienveillance et une délicatesse infinies.

Toujours convaincu de la nécessité de l'éclectisme en matière d'art, persuadé d'ailleurs que le mouvement est une des conditions de la vie, c'est à cette pléiade d'artistes qu'il songeait, et à d'autres que nous nommerons tout à l'heure, quand il écrivait le 9 octobre 1890 : « Si nous sa-
« luons en passant ceux qui s'arrêtent, nous suivons ceux
« qui ne s'arrêtent pas [2]. »

Il commençait une étape nouvelle et son libre esprit ne s'en effrayait pas.

« Il m'est arrivé maintes fois, disait-il, dans mes péré-
« grinations alpestres , au milieu de l'ascension d'une pointe
« convoitée, de m'arrêter à l'ombre de quelque sapin cen-
« tenaire ou de quelque rocher pour jeter un regard sur
« le chemin parcouru. Tous ceux qui aiment la montagne
« connaissent la douceur de ces haltes rapides durant l'es-
« calade des cimes neigeuses et des abrupts sommets. L'on
« s'y complait dans la vue des obstacles surmontés et des

[1] *Angers-Artsite*, 28 janvier 1899.

[2] *Angers-Artiste*, 9 octobre 1890.

Digitized by Google

« difficultés vaincues; les forces se décuplent et l'on puise « dans les minutes consacrées à la contemplation du travail « accompli un regain d'énergie, de vaillance et de jeu- « nesse [1]. »

Il reconnaissait en Vincent d'Indy un chef d'école; il proclamait « son habileté dans la trituration de la pâte « orchestrale, sa prodigieuse technique, son inspiration « toujours noble et distinguée [2] », sa subtile maîtrise. Et, quand il sentait un peu de brume autour de l'idée musicale, il s'en consolait « à raison même du champ plus vaste qu'y « trouvait l'imagination de l'auditeur [3] ».

Excuse délicate et fine dont ce pauvre Schumann aurait pu profiter, sans nuire à M. d'Indy.

Le Comte de Romain trouvait aussi des excuses à M. Debussy. « L'*Après-midi d'un faune*, écrivait-il le 9 jan- « vier 1904, évoque dans son modernisme accentué les âges « disparus. Il serait difficile de chanter plus subtilement, « plus magiquement les appels de flûtes sous le bruisse- « ment des feuilles. [4] » Mais il imaginait pour la nature un chant plus sonore et plus plein. Il avait un sens trop aiguisé de l'art pour ne pas comprendre en même temps l'analyse subtile des bruits qui caractérise la musique de M. Debussy et la joie imparfaite et décevante où nous laisse cet éparpillement de sons et de rythmes, volontairement dénués de sens concret.

« C'est disait-il le 2 décembre 1905, une musique d'illus- « tration où la mélodie ne gêne pas. Il n'y a pas de ligne « mélodique, mais une figure , un dessin que le compositeur « promène à travers l'essaim bourdonnant de ses sonorités

[1] *Angers-Artiste*, 14 octobre 1899.

[2] *Angers-Artiste*, 11 mars 1899.

[3] *Angers-Artiste*, 26 décembre 1903.

[4] *Angers-Artiste*, 9 janvier 1904.

Digitized by Google

« suggestives. On ne sait plus si l'on voit, si l'on entend, « si l'on sent [1]. »

Trente années de marche à travers les formes changeantes de l'art musical avaient emmené Louis de Romain très loin de son idéal primitif et, quand il se complaisait aux symphonies de Mendelssohn, il ne prévoyait guère M. Debussy et son école. Mais son esprit était assez vaste, son éclectisme assez fin et sa science assez avertie pour concilier toutes les formes qui du vieux Monteverde à M. Debussy se rejoignent par une boucle harmonieuse et diverse.

La musique, disait-il en 1880, ne fait pas de progrès, elle se modifie. A bien voir, cette modification est peut-être elle-même plus apparente que définitive. La musique est comme toutes les œuvres humaines, elle s'agite, elle court, elle s'égare et revient pour en fin de compte en arriver à mordre sa queue comme le serpent symbolique.

M. de Romain n'eût à coup sûr jamais ratifié l'opinion malsaine et décourageante où le nihilisme de M. Debussy vient de nous entraîner. Dans sa vie de foi enthousiaste, mais soumise à l'évolution des genres, il avait fait une place à part à Richard Wagner. Vers celui-là il avait été porté dès la première heure; il avait été des premiers soldats de l'art wagnérien; il avait rapporté des pèlerinages de Beyreuth une conviction profonde qui résista à la lutte et même au succès, ce qui est plus rare.

Il n'admettait pas que le cas de Wagner fût sujet à cette évolution générale qui entraîne jusqu'aux formes des productions de l'esprit. Et, comme sa conviction, inébranlable sur ce point, ne s'était pas formée dans le snobisme des chapelles, il ne se croyait pas obligé de n'y plus tenir parce que la foule venait à la partager.

« Je suis de ceux, disait-il, qui depuis 25 ans n'ont cessé

[1] *Angers-Artiste*, 2 décembre 1905.

Digitized by Google

« de lutter pour le triomphe des sublimes manifestations « d'art qui constituent la cause wagnérienne et c'est avec « un véritable regret que j'ai vu faiblir l'enthousiasme de « quelques-uns des fervents de la première heure...

« Certains êtres sont ainsi faits qu'ils ne peuvent se ré- « soudre à voir les solitudes où le soleil ne brillait que pour « eux seuls envahies par la marée montante des foules « désireuses de prendre leur part de rayons.

« Beyreuth n'est plus Beyreuth.

« En effet, *Parsifal* n'est plus la propriété d'un groupe, « et pour cette raison *Parsifal* a cessé, sinon de plaire, du « moins d'exciter l'enthousiasme de ses premiers admira- « teurs [1]. »

L'esprit d'apostolat du Comte de Romain est écrit là dans un fier langage. Il n'était point un dilettante, mais un vulgarisateur; sa vie a pris ainsi un sens et une portée sociale que le culte de l'art ne suffirait pas à expliquer.

Il avait trouvé dans Wagner une force, une voix grandiose et éloquente que la foule devait entendre et comprendre, parce que des œuvres comme la scène finale du *Crépuscule des Dieux*, le prélude de *Tristan* et la *Mort d' Yseult* sont d'une portée générale.

« Elles appartiennent au cycle des rares manifestations « de l'esprit humain devant lesquelles on s'agenouille avec « des larmes dans les yeux et des paroles d'adoration sur « les lèvres [2]. »

A travers les variations d'une âme infiniment sensible et humaine, l'idée que Wagner devait s'imposer au public s'élevait dans son esprit, comme se dressait dans l'arène antique la borne immuable que les chars contournaient en leur course. Il nous pardonnait nos hésitations du

[1] *Angers-Artiste*. 18 janvier 1902.

[2] *Angers-Artiste*, 22 février 1902.

Digitized by Google

début et il mettait à nous convaincre la patience et la persistance de celui qui détient la vérité.

Le prélude de *Lohengrin* était applaudi dès 1881, mais le prélude de *Parsifal* nous laissait hésitants. Louis de Romain faisait crédit à notre bonne volonté.

« Le prélude, exécuté d'une façon remarquable dimanche « dernier, a été pour la plupart une déception. Écouté avec « une religieuse attention, il n'a cependant produit qu'un « faible effet et la première impression n'a pas généralement « été favorable. Je constate ici le fait en chroniqueur sin- « cère, bien persuadé que d'autres auditions auront pour « conséquence de modifier l'opinion d'un public auquel on « ne peut aucunement adresser le reproche de parti-pris [1]. »

Il ne s'étonnait pas non plus que nous ne comprenions pas du premier coup la scène finale du *Crépuscule des Dieux*, transportée du théâtre au concert [2]. Il avait confiance dans notre sincérité et, lorsque le 17 novembre 1900 M. Brahy fut rappelé tumultueusement après le prélude de *Parsifal*, M. de Romain commençait de jouir de la joie du maître qui voit s'éclairer l'esprit du disciple.

Ce n'est pas qu'il ne fît dans l'œuvre de Wagner des distinctions et des réserves; il n'était point de ceux que la passion entraîne au point de confondre sur un visage aimé les grains de beauté et les verrues.

« Certes, disait-il, je n'accepte pas tout dans Wagner. « Comme beaucoup d'hommes à idées fixes, emporté par « la logique de son système, il dépasse souvent la mesure, « et la répétition exagérée des mêmes thèmes , engendre « fatalement une monotonie désespérante, qui nuira tou- « jours, chez nous surtout, au succès absolu de ses derniers « grands ouvrages [3]. »

[1] *Angers-Revue*, 2 novembre 1882.

[2] *Angers-Artiste*, 17 décembre 1898.

[3] *Angers-Revue*, 2 novembre 1882.

Digitized by Google

Ceux qui croient que l'avenir fera un départ dans l'œuvre de Wagner entre le sublime et l'ennuyeux n'en ont jamais ni pensé ni dit davantage.

Au cours de ces trente années d'une vie artistique intense que nous venons de parcourir rapidement en les envisageant surtout du point de vue des concerts, le Comte de Romain n'a jamais cessé de s'intéresser directement et de sa personne à toutes les œuvres où l'art avait une place par quelque côté.

Son action sur le théâtre fut considérable :

A titre de critique dans tous les temps; de conseiller effectif lorsque l'Association Artistique fit l'effort coûteux de prendre la responsabilité du théâtre où, sous la direction de M. Breton, il apportait sans cesse à notre scène lyrique et dramatique l'appui de son expérience, de son goût et de ses relations dans le monde des auteurs et des interprètes. A Angers comme ailleurs, il y avait beaucoup à faire. De 1880 à 1910 le répertoire s'est renouvelé tout entier; la forme du drame lyrique s'est profondément modifiée; une étape considérable a été franchie et, si le chemin ne s'est pas toujours orienté dans la direction qu'on envisageait au début, si on n'est pas revenu à *Fidelio*, *Orphée*, *Don Juan*, la *Vestale ou Joseph*, on n'a pas cessé de marcher avec ceux qui ne s'arrêtaient pas.

Carmen, *Samson et Dalila*, *Lakmé* avec Delibes, *Manon* avec Massenet, la première de *La princesse jaune* avec Saint-Saëns, la première de l'*Épée du roi* avec Coquard, la première du *Trésor* avec Ch. Lefebvre, c'était en 1883-1884 l'époque héroïque du théâtre angevin; on y fit plus d'art que d'argent, mais tout ne fut pas perdu si le goût du public, séduit et éclairé, a traversé sans dommage la période révolutionnaire qui nous a conduit depuis *Haydée*, *La Juive* ou *Rigoletto* jusqu'à *Pelléas et Mélisande*.

Le concert, le théâtre, les journaux, la littérature et l'art,

Digitized by Google

cent besognes menées de front laissaient encore au Comte de Romain le loisir de se dévouer à des œuvres qu'il jugeait utiles à l'illustration de la ville. La chorale Sainte-Cécile, dont il fut longtemps le président et toujours le meilleur ami, lui a dû sans doute l'impulsion généreuse qui l'a mise au premier rang. L'un des rêves de la première heure, l'un de ceux qu'il avait rapportés de la lointaine Allemagne, c'était de voir vivre à Angers une puissante société de chant, des chœurs mixtes, pour élever avec l'orchestre symphonique le merveilleux et complet édifice musical qu'ont dessiné Bach, Beethoven, César Franck, Berlioz, Liszt. Longtemps il désespéra d'y atteindre.

« Quant aux chœurs de femmes, écrivait-il le 12 octobre « 1882, il n'y faut pas songer; les mères de famille se signent « à la pensée que leurs filles pourraient un jour chanter « en public à côté de quelqu'un qu'elles ne connaissent « pas [1]. »

Ce qui était vrai en 1882 ne l'est plus aujourd'hui et, si l'on voit à nos concerts communier dans un même sentiment de l'art les professionnels de l'orchestre, les chanteurs très exercés de la Sainte-Cécile et les dames amateurs de la ville, c'est à M. de Romain que nous le devons, à son action entraînante et persuasive, à son exemple surtout, qu'il offrait toujours et partout avec une conviction qui a fini par porter ses fruits.

Et nous n'avons encore parlé ni des Amis des Arts ni de l'Association professionnelle des Artistes musiciens, ni des patronages, ni des sociétés de bienfaisance, ni des réunions mondaines, de tous ces passe-temps qui dévorent les heures, les journées et la vie tout entière, mais dont le Comte de Romain ne voulait pas s'affranchir parce qu'il y voyait une occasion de travailler encore pour l'art, d'élever le niveau intellectuel de la cité par un meilleur

[1] *Angers-Revue*, 12 octobre 1882.

Digitized by Google

emploi des forces qui s'égarent et se perdent du haut en bas de l'échelle sociale.

D'ailleurs, il faut le dire, M. de Romain n'aurait pas suffi à ce labeur s'il n'avait trouvé dans sa maison même des collaboratrices qui méritent, en un sens, d'être associées à son œuvre. Élevées par lui dans l'amour de tout ce qui éclaire et qui illumine la vie, ardentes à l'étude, dévouées aux sentiments dont leur père était animé, Mlles de Romain lui ont apporté, avec l'aide matérielle qui soulage, le réconfort moral dont les âmes les mieux trempées ont parfois besoin. Elles sont les filles de sa pensée et l'hommage respectueux de l'Anjou les associe au souvenir de leur père.

De tant de travaux, de luttes, de soucis, de sacrifices et de résultats le Comte de Romain n'attendait pas d'autre récompense que la satisfaction du désir de toute sa vie. Il avait fait d'Angers une ville privilégiée, hautement qualifiée dans le monde musical, instruite et cultivée, recherchée des artistes, prête à les accueillir, à les acclamer d'enthousiasme ou à les encourager discrètement, prête à payer de l'argent et du temps de ses fils pour garder le renom qu'il avait voulu lui acquérir.

Il se croyait suffisamment payé par l'hommage respectueux et familier tout ensemble qui le suivait partout, au théâtre, au concert, à la rue où sa figure, connue de tous, était à la fin comme le symbole d'une gloire artistique dont nous prenions tous naïvement notre part.

Ce sentiment trouva son expression le jour où à l'occasion du 500e concert [1] M. Dejean, délégué de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, remit la croix de la Légion d'honneur à M. le comte Louis de Romain, au milieu de l'orchestre et comme sur le champ de bataille.

L'assistance entière vibrait d'une émotion profonde; le nouveau chevalier traversa la salle entre le vice-président

[1] Le 30 mars 1902.

Digitized by Google

Rondeau et Louis Bordier; à tous il parut naturel que le nom de Bordier fût associé à la récompense et la cérémonie s'accomplit dans un silence où chacun évoquait en son âme le chemin parcouru, les doutes et les hésitations de la première heure, l'espoir invincible et aussi la mémoire de ceux qui sont tombés sur la route. Puis les cœurs s'ouvrirent, une immense acclamation s'éleva sous la pauvre voûte du vieux cirque et la foule consacra par une ovation superbe, unanime et spontanée, le triomphe de l'œuvre et de son fondateur.

Même à cette heure, en effet, où il eût été excusable de s'enorgueillir de soi-même, Louis de Romain songeait seulement à son œuvre et à l'avenir. De toutes les paroles qui furent dites à cette occasion, nous rappellerons seulement celles qu'il prononça au banquet du soir :

« Mon vœu le plus cher en ce moment est de voir se conti-
« nuer sur le terrain pacifique et béni de l'art, à l'abri de
« tout ce qui divise, à l'ombre de tout ce qui rapproche,
« le groupement d'hommes d'opinions différentes unis dans
« un même sentiment d'amour pour cette religion de la
« beauté, commune patrie dans laquelle nous avons le
« bonheur de voir à certaines heures briller d'un pur éclat
« la consolante fraternité des âmes. »

Par un retour de son esprit et presque par les mêmes paroles il reprenait l'idée qu'il exprimait déjà le 12 octobre 1882. Mais dans l'intervalle l'idée avait pris corps et s'était réalisée. Et c'était là la vraie récompense; la croix d'honneur était venue par surcroît.

Dans cette notice trop longue, et pourtant trop vide, où nous avons le plus souvent laissé parler le Comte de Romain lui-même, nous avons omis des points que d'autres sans doute voudront mettre en lumière. On parlera mieux que nous n'aurions pu le faire de ses œuvres de critique musicale et de sa musique même.

Digitized by Google

Il nous a plu, dans cette revue angevine, d'envisager surtout le développement d'un esprit angevin au service de la petite patrie.

Car, si le Comte de Romain appelait de tous ses vœux « l'internationalisation de l'art », il était angevin quoi qu'il en eût. Il avait pris au sol natal l'amour de la vie et du rêve, la mesure et la souplesse, les qualités de dilettante que dispense cette terre heureuse et, s'il y joignit la volonté persistante qui donne la victoire, il continua de montrer devant l'obstacle la discrétion angevine qui use plutôt que de briser.

Le Comte de Romain fut tout le contraire d'un dogmatique. Son esprit ouvert à tous les enthousiasmes n'était pas de ceux qui reçoivent et gardent une seule empreinte. Il voulait marcher par tous les chemins de l'art pour y chercher des beautés nouvelles. Il s'élevait ainsi par une ascension continue vers des horizons nouveaux et dans chacun d'eux il savait trouver quelque lumière. Mais, comme l'a si justement dit le Comte d'Ollone [1], il aimait la vie et c'est à la musique vivante qu'allaient toutes ses préférences. La grâce surhumaine de Mozart, la rêverie sans borne de Schumann, le mysticisme de César Frank touchaient moins son âme peut-être que la grandeur douloureuse de Beethoven, l'éclat fluide et scintillant de Mendelssohn et la fougue de Berlioz, faite de l'exagération de tous les sentiments humains. Mais il ne condamnait aucun effort; il ne craignait pas d'aller chercher la lumière dans l'antre obscur de la métaphysique et nous lui devons d'avoir suivi sans découragement des chemins où son œil d'apôtre avait su voir pour nous qu'il n'était pas inutile de les parcourir.

Il aimait la mélodie, le chant coloré, vibrant et chaleureux, mais il savait sourire lui-même de son penchant quand il se sentait entraîné vers trop de facilité. Il suivait les subtils avec subtilité et de toute fleur ils avait distillé le miel. Le tout était qu'il eût une fleur.

[1] Discours prononcé sur la tombe de M. de Romain.

Digitized by Google

Il enveloppait son jugement d'une bienveillance qui pouvait donner le change à des esprits mal avertis; il n'indiquait sa critique qu'en l'écartant, et d'une touche si légère qu'elle devenait insensible aux épidermes les plus délicats.

Son goût de la mesure lui imposait cette attitude et son extrême bonté.

Sur un seul point il raidissait son âme et il exaltait son esprit. Richard Wagner avait sur lui une emprise qu'il devait sans doute à ce qu'il s'était révélé à Louis de Romain dans sa grandeur révolutionnaire et prophétique, à l'heure où la jeunesse cherche à quel enthousiasme elle va se donner. A celui-là il s'était donné tout entier. Son sentiment s'était confirmé en présence de l'opposition déraisonnable que Wagner a rencontrée chez nous et il était passionnément wagnérien à l'heure où cette épithète n'était pas sans danger pour un critique musical.

C'est à cette admiration pour Wagner, qu'il nous a fait partager dans une certaine mesure, qu'il faut attribuer la réputation de « moderniste » qu'on a essayé de lui faire, bien à tort suivant nous, et qui étonne aujourd'hui que l'on peut embrasser d'un coup d'œil le cours de sa vie tout entière. Personne ne fut plus que le Comte de Romain respectueux des anciens. Tout musicien, a-t-il dit maintes fois procède de Bach, d'Haydn et de Beethoven, et il ajoutait : on procède aussi de Richard Wagner; et cela ne fut pas compris tout de suite. Mais le respect de M. de Romain pour les anciens, son fétichisme même pour Wagner n'alla jamais jusqu'à figer son admiration dans un nirvana desséchant. En avant et sus à la routine, fut, jusqu'à la fin, son cri de guerre et sur le chemin de l'idéal il savait bien que la dernière étape reste toujours à faire.

Pour lui, il alla jusqu'au bout de sa tâche. Il mourut à Fribourg, le 21 janvier 1912. Son corps fut ramené à la Possonnière et déposé le 1er février dans l'enfeu de la famille, à la chapelle Saint-René. L'église du village était trop petite

Digitized by Google

pour contenir l'assistance et l'expression même de son émotion douloureuse. Quelques Céciliens seulement et quelques violons purent pleurer à l'office funèbre. C'est dans le parc du château de la Possonnière, à la porte de la chapelle, que la foule angevine communia une dernière fois avec l'âme de celui qui l'avait éveillée à la joie de l'art.

Le tableau était auguste, angoissant et serein tout ensemble. Sous les arbres éclaircis par l'hiver, le ciel d'Anjou épandait sa lumière laiteuse et ouatée, si douce aux yeux et aux cœurs de ses fils. Enfouie sous nos fleurs, les fleurs qui renaissent, la mort mêlait ici à l'angoisse de la séparation comme une espérance de quiétude et de paix. Autour des discours qui célébraient en paroles éloquentes cette vie d'art et de bienfaits, le recueillement du peuple tout entier montait comme un hymne muet que les cœurs chantaient à la grande âme encore si près de nous [1].

Et, lorsque les Céciliens eurent dit sur le cercueil le dernier *De Profundis* [2] qui laisse l'homme dans la paix de l'éternité en face de son œuvre, bien des yeux étaient embués de pleurs, de ces yeux qui veulent paraître sceptiques et qui ont seulement comme la pudeur de leur sensibilité.

[1] Lire dans *Angers-Musical* du 8 février 1912, les discours prononcés sur la tombe de M. de Romain :

1° Par M. le Dr Monprofit au nom de la Ville d'Angers;

2° Par le comte d'Ollone, au nom de la Société des Concerts;

3° Par M. Lépicier, au nom de la chorale Sainte-Cécile;

4° Par M. Gilles-Deperrière, au nom de la Société des Amis des Arts;

5° Par M. de Jumilly, au nom du canton de Saint-Georges;

6° Par M. Perdereau, au nom de l'Association professionnelle des artistes musiciens;

7° Par M. G. La Perrière, au nom de la presse (sonnet);

8° Par M. Destranges au nom de l'Association nantaise des Grands Concerts.

[2] Le *De Profundis* liturgique mis en œuvre par M. Paul Rondeau.

Digitized by Google

La Société des Concerts tint à honneur de rendre au Comte de Romain un hommage solennel auquel pût s'associer la cité tout entière et, le 8 février, notre vieille cathédrale vit s'assembler sous ses voûtes une foule qu'elle avait peine à contenir. L'orchestre, la Sainte-Cécile et le Choral des Dames, tout le groupement musical né de la ferveur de son Président vint se mêler aux prières et redire en souvenir de Louis de Romain les chants qu'il avait tant aimés.

La cérémonie fut, comme il convenait, ordonnée et profondément recueillie; mais, en vérité, cest à la Possonnière, à la porte de la chapelle de Saint-René et par la voix douloureuse des Céciliens que nous avons dit notre dernier adieu à notre Président d'honneur.

G. Dufour.

Digitized by Google

Digitized by Google

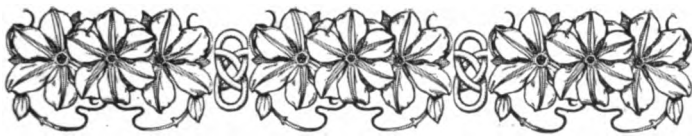

Provence et Anjou

Aux vacances de Pâques 1911, une caravane d'amis des lettres et des arts, ayant pour guides éminents Jean Richepin, Jules Claretie, Adolphe Brisson, Mounet-Sully, Henri Cain, Augé de Lassus, s'en alla pérégriner au pays du soleil, afin de rendre hommage aux deux octogénaires glorieux qui illustrent la terre provençale : Frédéric Mistral et J.-H. Fabre.

Les journaux relatèrent les épisodes et les étapes de ce pèlerinage d'art. Ceux qui eurent la chance d'en faire partie garderont un souvenir impérissable de ces neuf journées, pittoresques et émouvantes. Qui pourrait oublier la foule exultante et idolâtre, pressée sur l'étroite place de Maillane, acclamant le grand poète, venu courtoisement au-devant de ses hôtes et dont la fière tête blanche, auréolée du vaste feutre, dépassait le flot humain?... Et à Sérignan, quelle impression de respect quasi-religieux pénétra les plus blasés devant la vieillesse vénérable, la simplicité touchante du savant qui consacra sa longue existence à la recherche, âpre et tenace, de la vérité, à la conquête patiente des secrets de la nature et dédaigna les puériles vanités et les intérêts mesquins !

Cette visite à l'entomologiste Fabre restera, pour beaucoup d'entre nous, le souvenir culminant de cette randon-

Digitized by Google

née éblouissante : mieux qu'un souvenir — une noble et salutaire leçon !...

Que de jouissances variées !... Parmi les paysages virgiliens et les sites sublimes, sous le ciel bleu brillant, dans le grandiose décor des monuments romains ou des vieux édifices gothiques, des voix éloquentes ranimèrent les figures les plus séductrices de l'histoire, de la légende ou de la fiction. Aux appels attendris d'Adolphe Brisson, nous vîmes errer le divin couple, Laure et Pétrarque, sur les bords de la Fontaine de Vaucluse, où avril jetait le sourire de ses fleurs ! A travers les plaines verdoyantes, où se silhouettaient les élégants fuseaux des cyprès et les touffes argentées des oliviers, nous pûmes suivre Mireille jusqu'aux marais de la Camargue et à la basilique des Saintes-Maries-de-la-Mer. Bérénice nous souriait aux portes d'Aigues-Mortes et, du haut des massifs remparts, nous contemplâmes saint Louis et ses féaux, bardés de fer, s'embarquant pour la croisade. La Vivette de l'*Arlésienne*, Valmajour le tambourinaire, la chèvre de M. Seguin nous escortaient dans les sentiers, parfumés de thym et de lavande.

Les fastes de la cour papale se révélaient en de magnifiques témoignages, avec le puissant Palais et la majestueuse cathédrale d'Avignon, la Chartreuse et l'église de Villeneuve. Sur les montagnes des Baux, en face d'un panorama sans limites, baigné de lumière blonde, des ruines prodigieuses nous parlèrent de la reine Jeanne, des cours d'amour, d'une époque somptueuse, violente et raffinée, sombrée dans le mystère du passé. Et la grandeur des âges grecs et romains revécut quand, au théâtre d'Orange, Richepin, fougueux comme un Imperator, Mounet, superbe et grave comme un Dieu Olympien, réveillèrent, par leurs verbes véhéments, les résonnances du fameux mur et firent tressaillir du frisson du beau l'immense assistance qui peuplait le cirque...

Et mon âme angevine s'épanouissait encore de satis-

Digitized by Google

faction filiale à retrouver, sans cesse et toujours, le nom cher du bon roi René dans cette Provence qui balança en ses affections son autre domaine : l'Anjou !... Suzerain bénévole, l'aimable René ne savait auquel des deux fiefs accorder sa préférence. En son château de Tarascon, aux bords du Rhône bruyant, il devait se rappeler, avec envie, par les torrides étés, ses champêtres retraites de Reculée et des Ponts-de-Cé. Sur les bords de la Maine, hanté par la vision de la Sainte-Baume, il édifiait l'ermitage de la Baumette... S'il se laissa mourir à Aix, le duc voulut dormir son dernier sommeil à l'abri de notre Saint-Maurice. Et maintenant son incertitude dure encore. Érigé en bronze sur l'une de nos places et en marbre, à Aix, il semble, chez nous, regretter le soleil du midi, et là-bas, la douceur angevine...

Mais le roi René seul ne me ramenait pas à la pensée de ma terre natale. D'autres observations, chemin faisant, m'obligeaient à comparer et à réfléchir. Devant la réception cordiale, déférente et empressée des Provençaux, j'étais frappée de l'entente vraiment étonnante qui rapprochait, en l'occurrence, les personnalités les plus diverses. peut-être opposées en temps ordinaire. Querelles de clocher, rivalités de famille, divisions suscitées par la lutte politique ou l'esprit de caste s'abolissaient dans un chaleureux sentiment d'hospitalité et d'émulation, avec le désir de faire ressortir tout ce qui pouvait intéresser les hôtes étrangers, et glorifier la Provence.

Alors, avec une secrète et jalouse anxiété, je me demandai si cette cohésion si louable et si agissante pouvait se produire en mon cher Anjou?

. . . . . .

Au Muséum Arlaten, Mistral, en d'habiles groupements, a su reconstituer, dans leur décor archaïque, les scènes familières de l'intimité des aïeux, les savoureuses et pa-

Digitized by Google

triarcales coutumes de « la Visite à la Jeune Mère » et « de la Bénédiction de la Bûche de Noël ». Adolphe Brisson, sensible à cette poésie et à cette piété, émit le vœu de voir chaque province suivre ce bel exemple et prévenir de l'oubli les restes des temps anciens, les traditions locales léguées par les générations disparues.

Ce sauvetage du passé s'opère, d'ores et déjà, un peu de tous les côtés. On commence à réagir contre la centralisation à outrance qui unifia — en les banalisant — les mœurs, les costumes, le mobilier. Un mouvement régionaliste se propage, cherchant à ressaisir et à fixer les traits, à peu près effacés, particuliers à chaque province, et qui lui donnaient jadis une physionomie caractéristique. Des érudits, des poètes fouillent les archives, ressuscitent le langage désuet, les dialectes et les patois, consultent la mémoire populaire pour établir le folk-lore. On s'efforce de réveiller le sentiment des fiertés communales et les réminiscences d'une vie provinciale qui fut jadis forte, active, indépendante. Et c'est tenter là une œuvre belle autant que féconde et utile...

Paris doit être considéré comme le cerveau de la France. Mais, si le cerveau absorbe toute la sève vitale, le reste de l'organisme languit et s'atrophie. Ranimer la province, la tirer d'une léthargie trop prolongée, c'est revivifier le pays entier et travailler à l'harmonie nationale. En donnant plus de lustre à chaque partie, n'accroît-on pas la richesse de l'ensemble? Comme l'a dit excellement un félibre, en Avignon : « Faire aimer son petit pays, c'est faire mieux aimer la France ! »

Nous pouvons le déclarer, sans excès de présomption, nous autres Angevins, nous avons le droit d'être fiers de notre patrie. La Provence, certes, fut privilégiée. La nature la combla de dons opulents : la mer, bleue comme aux rives grecques, caresse ses bords, les montagnes aux crêtes neigeuses encerclent ses horizons. Les civilisations les plus

Digitized by Google

parfaites l'ont imprégnée de leur lumière et égréné sur son sol, ainsi que des joyaux sans prix, des monuments fabuleux. Et une cohorte serrée d'hommes célèbres lui forme une étincelante garde d'honneur...

Mais, moins éclatant au premier coup d'œil, l'Anjou offre-t-il moins d'intérêt, avec le charme de ses perspectives douces, aux lointains voilés, aux lignes élégantes, de ses nonchalantes rivières, ombragées de peupliers et de saules, de son ciel filtrant une clarté argentée qui rappelle, pour certains, l'atmosphère vaporeuse de Venise? La grâce mutine de nos jeunes filles, accortes et fraîches sous le papillon de dentelle, peut toucher les cœurs aussi bien que l'altière beauté des Arlésiennes. Les églises de Cunault et de Savennières, les châteaux du Plessis-Bourré, de Serrant et de Brissac, les cloîtres de nos abbayes, les donjons romantiques de Montsoreau et de Champtocé, les citadelles de Saumur et d'Angers, nos villes, remplies de curieux logis et d'élégants hôtels, offrent aux amis du passé de passionnants sujets d'études et aux touristes d'attrayants buts d'excursion. Et nos annales, trop ignorées du plus grand nombre, contiennent des luttes épiques, des triomphes extraordinaires, de folles prouesses, de belliqueuses aventures, qui semblent extraits d'invraisemblables romans de chevalerie.

L'Angleterre ne dut-elle pas à la race angevine ses fameux rois Plantagenet, dont le plus célèbre, l'invincible Richard-Cœur-de-Lion, fut enterré en l'abbaye de Fontevrault? Et ne vit-on pas des comtes d'Anjou passer les monts, traverser la Péninsule Italique pour mettre la main audacieusement sur la couronne des royaumes de Naples et des Deux-Siciles?... Les frères cadets des rois de France portèrent longtemps notre nom. Un duc d'Anjou fut roi de Pologne; un autre, roi d'Espagne! Nous ne manquons pas de *panache!*

Quel barde éloquent donnera le rythme poétique à ces

Digitized by Google

souvenirs tumultueux et colorés — ainsi que le fit Mistral pour la Provence, dans ses charmants récits des *Iles-d'Or* ? Qui nous racontera les dramatiques amours de Bertrade, cette comtesse d'Anjou que Philippe Ier enleva au mal gracieux Foulques-le-Réchin, au risque de l'excommunication, pour en faire une reine de France?... Qui nous dira la pénitence de la pécheresse, s'humiliant aux pieds de cet étrange et prestigieux Robert d'Arbrissel, l'incomparable oiseleur d'âmes qui fonda Fontevrault? Qui nous montrera Robert d'Arbrissel lui-même, ce hardi précurseur du féminisme, qui établissait la suprématie d'une abbesse sur ses couvents d'hommes?... Et Marguerite d'Anjou, reine vaincue, mère douloureuse, n'apparaît-elle pas une véritable héroïne de tragédie, par la grandeur et l'infortune inouïes de ses destins, par sa fierté, son courage, sa constance dans les pires épreuves?

Ce chantre de nos gloires, nous l'attendons encore, mais avec la confiance qu'il surgira bientôt.

Actuellement, nous possédons une phalange de poètes subtils et tendres, sensibles au charme nuancé de nos paysages : Paul Pionis, Berjolle, Auguste Pinguet... Sortis aussi de notre terroir, Couallier et Robert Veyssié, au dehors, se font entendre d'un public attentif et approbateur. Ne se laisseront-ils point tenter, les uns ou les autres, par le désir filial de rendre hommage à la mère-patrie et de mettre en scène quelqu'une de ses chroniques mouvementées? Les péripéties subies par l'amoureuse Bertrade, la guerrière Marguerite, ne fourniraient-elles pas matière à un spectacle somptueux et pathétique, dans un archaïque décor digne d'une œuvre wagnérienne ? Et le musicien Jean Huré — ou cet angevin d'adoption, M. Max d'Ollone — — ne sont-ils pas tout indiqués pour envelopper ce drame de savante harmonie?... Puisse cette sujétion opérer et susciter quelque chef-d'œuvre d'inspiration tout angevine !...

Digitized by Google

Grâce à nos poètes, grâce aux délicieuses descriptions de notre grand romancier René Bazin et de ses plus jeunes émules, Pierre Gourdon, André Godard, Charles Legras, grâce aussi aux artistes émérites qui, par la peinture, la gravure, l'aquarelle, nous rendent plus visibles l'originalité ou la grâce de nos sites, nous commençons à apprécier mieux les beautés familières que nos yeux, trop habitués, méconnaissaient. Le kodak, la vulgaire et obsédante carte postale même ont exercé un rôle propice et appris aux plus ignorants les intéressantes et jolies images que pouvaient offrir nos antiques maisons, nos quais, l'hôtel Pincé ou le Cloître Saint-Jean, et tel ou tel coin agreste, Béhuard, le Vieux-Briollay, etc...

Un salutaire orgueil s'éveille en nous quand les étrangers s'extasient devant la masse imposante et formidable de notre château. Nous vantons les richesses de nos divers musées et de nos bibliothèques, les tapisseries merveilleuses de la Cathédrale. En voyage, quand nous apercevons, sur une place, l'une des colossales figures de pierre ou de bronze dont notre David a parsemé le monde, nous ressentons une fierté à voir propager si glorieusement le nom de notre ville.

Nous tirons vanité aussi de l'importance de nos puissantes usines, de nos carrières d'ardoise, d'un pittoresque si spécial, au milieu d'une riche et fertile vallée, et de nos établissements d'horticulture réputés. Il nous plaît qu'on ait découvert des mines d'or sur notre territoire et, au loin de chez nous, c'est une petite commotion agréable de trouver à l'improviste le nom de quelqu'un de nos grands industriels ou la marque d'un produit angevin.

Tout cela est bien, très bien... Mais nous devons désirer et faire mieux encore. Jules César, dit-on, nous infligea naguère une épithète qui n'est pas pour nous, tant s'en faut, un titre de noblesse : *Andegavi molles*... Eh bien ! ce surnom désobligeant, appliquons-nous à le démériter !

Digitized by Google

C'est là une tradition que nous pouvons rejeter, sans scrupule et sans remords.

Secouons l'influence du climat amollissant qui donne une excuse facile à notre inertie... Cette indolence offre le danger de nous acheminer vers l'égoïsme. Et l'indifférence risque souvent de ressembler à de l'insensibilité. L'Angevin, de façons discrètes et correctes, poli pour l'étranger, mais retenu, prudent, a en horreur tout ce qui peut troubler sa précieuse tranquillité et la routine commode des habitudes établies et des idées préconçues. Devant le convaincu qui s'agite et se passionne on le voit observer, un peu à l'écart, circonspect, étonné et aisément narquois...

Cependant quelqu'un eut le beau courage de braver l'esprit de critique et — avouons-le — de dénigrement — ce *qu'en dira-t-on* angoissant, qui, dans l'existence provinciale, arrête tant d'énergies et paralyse les initiatives. Quelqu'un sut dissiper la torpeur ambiante et, avec la foi qui transporte les montagnes, rapprocha ce qui paraissait inconciliable, réunit toutes les classes de la société et alluma chez ses concitoyens le feu sacré qui brûlait en lui. Celui-là fut M. de Romain. Et aucun angevin ne devra jamais mentionner ce nom sans une émotion de gratitude.

Secondé au début par M. Jules Bordier, M. de Romain parvint à installer à Angers le culte de la musique et, par une patiente initiation, nous amena à goûter les joies sereines de l'art pur. Au prix de quelles difficultés et de quelles luttes?... Il consuma sa vie dans cette tâche absorbante, mais le miracle fut accompli. Angers, grâce à ses efforts, avait acquis le renom artistique, cher à notre amour-propre. Et la foule qui emplit le Cirque-Théâtre, aux séances dominicales, atteste, par son assiduité et son recueillement, combien le succès du dévoué apôtre fut complet.

Cette communion de toute une ville dans l'idéal est, à notre époque troublée, un spectacle édifiant et beau qu'il faut chercher à répéter le plus possible. Et pour cela,

Digitized by Google

secondons, de toute notre bonne foi et de tout notre bon vouloir, ceux qui essaient d'établir entre nous, citoyens du même pays, cette noble fraternité d'âmes. Associons ce que nous avons de meilleur, sans préventions et sans fausses hontes ! Que nos aspirations vers la beauté, le bien, le juste, obtiennent leurs réalisations et nous valent de généreuses et nobles jouissances!

Certes, nous voici en bon chemin. L'esprit de solidarité commence à agir parmi nous. Dans le domaine des choses positives ou spirituelles nous comprenons enfin que l'union fait la force.

Un Syndicat d'Initiative s'est formé qui, entre premiers bienfaits, nous a dotés d'un guide charmant : " *Au Pays d'Anjou* ", peuplé de nombreuses gravures et où se trouvent condensés l'historique et la description détaillée et vivante de notre province. Ce livret, clair et méthodique, fourmillant de renseignements précis, n'est pas seulement le parfait et complet vade-mecum du tourisme, mais le talent sobre et délicat de l'auteur, l'élégance classique de son style, la verve colorée et souvent émue qui inspira ces pages brillantes font de " *Au Pays d'Anjou* " un véritable bijou littéraire, que nos bibliothèques garderont pieusement.

Les producteurs de l'Anjou s'unissent pour d'intéressantes manifestations : expositions horticoles, agricoles, foire aux vins... Un public attentif et qui semble homogène, quoique composé d'éléments disparates, se presse aux Conférences de l'Ouest et de la Société de Géographie commerciale, aux fêtes des Amis des Arts. Et à Paris, nos frères exilés se recherchent et se groupent... Ce sont là des symptômes réconfortants.

Avant tout, avec ferveur, entretenons notre amour et notre piété de la province natale. Que cette fierté patriotique nous excite à de vigoureux efforts pour accroître la notoriété de l'Anjou! En honorant son riche passé, rendons

Digitized by Google

justice au présent qui travaille et qui sème. Et ne négligeons rien pour préparer un florissant avenir[1].

Que notre intérêt et notre sympathie ne demeurent pas uniquement bornés aux limites de la ville et du département ! Suivons avec sollicitude ceux d'entre nous qui prennent un essor plus hardi. Ne les perdons pas de vue ! Qu'ils sentent toujours vivant et sensible le lien qui les attache à leur petite patrie !

Trop d'entre eux ont pu se croire abandonnés, oubliés et, dans leur amertume, renient l'Anjou maintenant. Combien d'entre nous — *Athéniens de l'Ouest* — connaissent la valeur universellement réputée de Desbois, le modeleur prodigieux d'étains, le magnifique statuaire, d'une facture libre et puissante, qui triomphe, près de Rodin, au Petit-Palais et au Luxembourg?... Notre Musée, heureusement, a pu s'assurer deux groupes dont le réalisme saisissant, la maîtrise fabuleuse rappellent certaines figures géniales des imagiers du moyen âge?

Desbois fut-il remercié, comme il convenait , de ce don splendide? Et Axilette, qui jeta sur notre École des Beaux-Arts le prestige d'un premier prix de Rome, est-il représenté en notre collection de peinture? Et Chaillery, ce peintre exquis des gammes de la lumière et des harmonies intimes, qu'on pourrait apparenter aux meilleurs maîtres hollandais ou flamands, a-t-il dans les galeries angevines, publiques ou particulières, la place d'honneur due à son mérite ?

Combien d'enfants perdus de l'Anjou qu'il faudrait chercher à ramener au bercail !... Aussi ne marchandons pas notre affection reconnaissante à ceux qui restent des

[1] Cet article était écrit quand l'Aéro-Club de France a décidé de placer en Anjou la prochaine solennité du Grand Circuit d'Aviation. Les Angevins distingués, épris de progrès, dont les sollicitations ont amené ce choix et à qui nous devons déjà le brillant succès d'une première fête de sport aérien, ont droit à toute notre reconnaissance pour l'honneur qu'ils valent à notre pays.

Digitized by Google

nôtres et l'avouent : Achille Cesbron, dont la palette immortalise nos fleurs, Alleaume, le peintre exquis, Saulô, René Grégoire, autre prix de Rome, dont le talent pur et classique nous valut, au dernier Salon des Amis des Arts, l'émouvante figure du « Génie funèbre ». Encourageons tous les jeunes qui luttent là-bas, pour le renom angevin dans la « grande villasse », dont parle Mistral avec un effroi comique, mais où la vie est en réalité si dure aux apprentis de la gloire ! Assistons-les dans cette période combative des débuts, où quelques-uns rencontrent les pires détresses morales et matérielles. Songeons qu'il se révélera peut-être parmi eux un nouveau David, un Lenepveu, un Bazin ravivant ce prestige d'art que nous sommes jaloux de conserver.

Le Midi, audacieux et entreprenant, a *réussi* plus vite parce qu'il pratiqua plus tôt l'entente et une intelligente solidarité. Ainsi les Latins ont-ils, pour la seconde fois, conquis la Gaule — selon l'amusante assertion de Daudet. L'Anjou contient autant d'éléments de succès et peut prétendre aux mêmes ambitions, tout en gardant la pondération et l'élégance des demi-teintes.

Aimons-nous et aidons-nous les uns les autres, Angevins, mes frères. Suivons l'exemple donné par nos habiles horticulteurs! Que notre province, riante et fleurie, apparaisse au reste de la France comme une vaste pépinière, savamment ordonnée, variée et harmonieuse, où chaque individu s'épanouit à la place qui convient et reçoit sa part de soleil ! En ce jardin idéal, attirons des hôtes de choix, dont le contact élève la pensée, et ne les laissons partir que touchés et ravis par la « douceur » et l'urbanité angevines !

Et, comme à la péroraison d'une homélie, j'oserai ajouter : Ainsi-soit-il !

Mathilde ALANIC.

Digitized by Google

Digitized by Google

Fantaisie de Salon

Une Consultation Médicale

Saynète à deux personnages.

Accessoires : Piano et deux fauteuils

SCÈNE PREMIÈRE

LE DOCTEUR, *seul*

(Il entre dans le salon et se retourne vers l'entrée parlant à une domestique, censée dans la coulisse.

LE DOCTEUR

Prévenez madame que son docteur a l'honneur de l'attendre ici... Et, s'il faut que je monte à sa chambe ello voudra bien me le faire dire... Ah !... ajoutez que j'ai le regret d'être un peu pressé.

(Il s'avance en scène et tire son carnet qu'il consulte.)

Oui, très pressé, je devrais déjà être chez Mme de Haute-Futaie, puis avant le dîner, voyons : deux, trois quatre visites... Non, pas une minute à perdre !... Décidément me voilà bien lancé : je suis le grand docteur à la mode, les dames se m'arrachent !... Ah ! j'ai eu une riche idée de créer la *psichotérapeuthie...*, le traitement du physique

Digitized by Google

par le moral !... Plus de potions à prendre chez l'apothicaire... Ah ! fi !... mais de jolis médicaments, forts agréables et très efficaces, ma foi..., pas toujours bon marché, par exemple !...

Elle tarde un peu ma cliente... Est-ce qu'elle fait sa toilette pour le médecin? Oh ! alors, elle ne serait pas bien dangereusement malade. Pourtant j'en ai vu qui se cramponnaient encore à la coquetterie dans de biens singuliers moments... Ah ! la voilà enfin...

SCÈNE II

LE MÊME *et la malade*

LA MALADE, *d'un ton fatigué*

Bonjour docteur !... (*Il s'incline.*) Je vous ai fait attendre ; c'est que j'étais perplexe... D'un côté, je voulais vous épargner la peine de monter et, d'autre part, j'hésitais à quitter ma chaise-longue : j'ai si peu de force ! (*Elle s'assied.*)

LE DOCTEUR *s'approche pour lui tâter le pouls*

Nous allons voir... Veuillez me confier votre bras, madame...

LA MALADE, *souriant*

Vous me le rendrez?

LE DOCTEUR

Bien sûr : je ne suis par chirurgien. (*Il tire son chronomètre et le regarde pendant qu'il tâte le pouls.*)

(*Il chante.*)

Air : *Mazurka*

Le pouls n'est
Pas mauvais;
L'allure est assez égale :

Digitized by Google

Il bat sa
Mazurka
Dans la cadence normale;
Mais j'y vois
Toutefois
Symptôme de cardiose,
Presque rien,
Mais enfin
Un peu de feu... quelque chose...

LA MALADE

Je tousse aussi..., j'ai certainement du trouble à la poitrine. Croyez-vous qu'un thapsia?...

LE DOCTEUR, *chantant le final de l'air précédent*

(*Il ausculte.*)

Respirez fortement,
Mettez en mouvement
L'organe pulmonaire...
Qu'il se gonfle et se r'serre!...
Bien !... toussez maintenant..:
Ce thorax n'a vraiment
(Aspirez..., respirez donc !...) qu'une atteinte légère.

(*Parlé.*)

Non, décidément, pas de thapsia... Et, par ailleurs, madame, qu'éprouvez-vous?

LA MALADE

Comment vous dirai-je, docteur?... Une prostration générale... mêlée d'agacement...

(*Elle chante.*)

Air : *Envoi de fleurs*

Je n'ai plus de goût pour ce que j'aimais;
Mes nerfs sont fourbus, je ne ris jamais;
L'existence m'est triste et monotone !
J'ai parfois, docteur, les larmes aux yeux
Et ne sais vraiment quelle en est la cause :
Il me semble alors que j'irais bien mieux
Si l'on me donnait telle ou telle chose !...

Digitized by Google

LE DOCTEUR

Oui, c'est bien ça... Remontons maintenant aux causes. Le physique est toisé, jaugé, pesé; je l'ai liquidé votre physique : il est hypothéqué par des influences morales morbides... Passons à la psychologie : votre âme a des microbes, madame.

LA MALADE

Ah ! mon Dieu !...Comment ! mon âme a des microbes !

LE DOCTEUR

Hélas ! oui, madame !... On a trop parlé des bacilles du corps : ce sont les moins malfaisants; mais ceux de notre moral, on les néglige, et pourtant notre génération en souffre terriblement. (*Doctoralement*) L'âme individuelle et l'âme sociale sont infectées de microbes destructeurs ou, tout au moins, anémiants...

(*Il chante.*)

Air : *La grande duchesse : (Ah! que j'aime les militaires !)*

Car sont, en vérité, des bacilles de l'âme
Emball'ments et passions;
La politiqu', l'amour, c'qui trouble ou trop enflamme :
C'est comm' le tournis des moutons !
Ah ! que j'en vois de ces microbes !
J'en vois de ces microbes,
J'en vois de ces microbes,
J'en vois de ces microbes,
Qui, venus de tous côtés,
Rongent nos mentalités.
Ah ! que j'en vois de ces microbes,
J'en vois de ces microbes !
Sous tous habits, sous tout's robes
Nous sommes grignotés !...

LA MALADE

Mais, docteur, ce n'est pas rassurant ce que vous chantez là !... Mais si, au fait; quand on y réfléchit, votre système a certains avantages.

Digitized by Google

(*Elle chante.*)

Air : *Le jour et la nuit.*

Vous ai-je bien compris, docteur?
Pour la méd'cine et la morale,
C'est un' *bactérie* initiale
Qui cause désordre et douleurs?
En tout ce qui souffre ou démange,
Aussi bien l'âme que la chair,
Pour ce que l'on pense ou l'on mange,
C'est un *bacille* qui nous perd?...
Donc, au docteur,
Au confesseur,
J'dirai tout bas :
« Voici mon cas...
« Oui, certe ! il est vilain
« J'ai tel microbe,
« J'ai tel microbe !...
« A vous d'fair' que je m'y dérobe !...
« L'microbe, (*ter*)
« Moi, je n'y puis rien (*bis*).
« Moi, je n'y puis rien, rien, rien, rien !... »

LE DOCTEUR

Mes compliments, madame... Vous avez admirablement saisi la portée et les conséquences de ma théorie...

(*Il chante.*)

Air : *Les pleurs et les rires*

Votre esprit, le le vois, discerne
Le fin du fin et les tréfonds
De la médecine moderne
Avec ses nouveaux horizons.
Elle englobe dans son domaine
Les malaises de l'être entier :
Ames et corps doivent confier
Leurs faiblesses à notre hygiène...

LA MALADE

Soignez-moi !... Soignez-moi !...

LE DOCTEUR

Dit's d'abord..., dit's pourquoi ?

Digitized by Google

LA MALADE

Pour trouver mon mal, en vous j'ai foi !

ENSEMBLE

Cherchons donc !... cherchons donc !
Cherchons ! cherchons ! cherchons ! cherchons !
Ah ! ah ! ah ! ah ! cherchons !...

LA MALADE

Donc, d'après la *Science-dernier train*, j'ai l'âme un peu détraquée... Qu'est-ce que vous allez ordonnancer pour mon âme ?

LE DOCTEUR

Tout-à-l'heure, madame... Mon diagnostic n'est pas au point... Car nous n'avons pas encore examiné les influences morbides d'*à-côté*, ce que j'appelle, en termes scientifiques, la « *contrario-maritopathie* »... Voyez-vous, madame, souvent quand l'un des époux est malade, c'est parce que l'autre est en fâcheux état..., d'humeur revêche et... refusante. On se fait des blessures réciproques, à raison des atômes crochus et pointus qui se heurtent... Vous saisissez bien, madame?

LA MALADE

Si je saisis? Ah ! je vous crois !... La *contrario-maritopathie* !... mais le voilà mon mal, et ce que j'en souffre !... Vous voyez ma faiblesse..., ma maigreur : il est manifeste que je m'étiole ici. Eh bien, mon mari ne veut pas ou ne peut pas comprendre que j'ai besoin de changer d'air... de me distraire...

Air : *Frou-frou*

Il me retient dans son terreau
Comme une plante délicate,
Quand je rêve d'être un oiseau
Libre, sans nul fil à la patte !...

Digitized by Google

Je voudrais m'envoler là-bas,
Loin du coutumier paysage
Et respirer en un voyage
Air nouveau sous d'autres climats.
Là-bas, là-bas,
Vers la Suisse peut-être,
Là-bas, là-bas,
Je m'sentirais renaître,
Là-bas, là-bas,
Et pourrais me repaître
A pleins poumons d'un air pur, là-bas !...

LE DOCTEUR

Il faut qu'il ne soit pas bien portant, votre mari... Cette difficulté d'entendement... de compréhension est inquiétante... Il y a là tous les signes d'une *ossification cérébrale*. Il devrait soigner ça... Lui avez-vous fait remarquer l'état de votre poitrine?...

LA MALADE

Bien sûr ! mais il prétend que la faiblesse dont je la sens affectée est imaginaire... et qu'il y a de par la ville des milliers de poitrine qui ne valent pas la mienne, et, ajoute-t-il, leurs propriétaires ne s'en plaignent pas !

LE DOCTEUR

Et qu'est-ce que vous mettez dessus?

LA MALADE

Sur mon mari ?...

LE DOCTEUR

Non, sur votre pauvre poitrine?

LA MALADE

Mais rien de spécial..., du linge fin, puis de la soie.

LE DOCTEUR

A l'ordinaire, sans doute; mais en tenue de soirée? .. quand le corsage est un peu... échancré ?

Digitized by Google

LA MALADE

Justement... voilà peut-être d'où vient le mal : je n'ai rien à y appliquer qu'une chaînette d'or, à laquelle pend un camée, pas vilain, en onyx, mais ce n'est pas bien chaud.

LE DOCTEUR

Insuffisant, le camée, mauvais même, l'onyx. Ce n'est pas ce qu'il vous faut.

LA MALADE

N'est-ce pas docteur? C'est bien ce que j'ai essayé de faire entendre à mon mari; mais il ne comprend rien...

LE DOCTEUR

Il est malade, je vous ai dit : ossification de la substance cérébrale !... Ce qui vous convient, c'est une application copieuse, sur la poitrine et autour du cou, de carbone pur, cristallisé...

LA MALADE

Du carbone... mais c'est du charbon... Ah ! docteur!..

LE DOCTEUR

Oui, chimiquement, c'est du charbon... mais je parle d'une variété de charbon douée de vertus particulières : un charbon phosphorescent, électrisant, très efficace pour le jeu des poumons, des muscles et de l'épiderme... Ce charbon n'est pas noir, il est d'une blancheur translucide... En langage vulgaire, il se nomme du diamant.

LA MALADE *se lève, joyeuse*

Et vous êtes sûr que l'application de ce... carbone me ferait du bien?...

LE DOCTEUR, *souriant*

J'en suis certain, madame...

Digitized by Google

(*Il chante.*)

Air : *L'inauguration*

Oui, le carbone,
Si je le prône
Comme un médicament,
C'est qu'à l'état de diamant,
Cett' substanc' pure,
Mieux qu'l'iodure,
R'fait les poumons
Et tous leurs environs !
Sur la féminine mécanique
Il produit un effet électrique,
Car rien n'donn' plus d'électricité
Qu'un collier d'diamants bien monté.
Par son magnétisme,
Sous les feux d'son prisme
Meur'nt bronchite et rhumatisme !
Donc, sans perdre un instant,

(*Montrant le cou.*)

Derrière et devant,
Vous appliqu'rez, sur trois rangs,
Des diamants.

REFRAIN

Rien n'est beau, rien n'est bon
Comm' le cristal de charbon :
Ça r'met en fièr' situation
L'dessus et l'dessous du poumon ;
L'moral sur le physique
Fait son effet électrique :
Quand l'âme a d'la satisfaction
Il fonctionne bien le poumon !...

LA MALADE

Ah ! comme la médecine a fait des progrès ! Que je plains celles qui ont un docteur routinier... pas au courant des choses !...

(*Elle chante.*)

Air : *Dans les bois*

J'adore votre science
Avec ses médicaments

Digitized by Google

Si charmants.
Déjà sur moi l'ordonnance
Fait un effet curieux :
Je m'sens mieux !
Je vais, avec enthousiasme,
Autour du cou, me couvrir
D'un scintillant cataplasme
Pour me guérir.

LE DOCTEUR

Cependant, madame, si vous préférez des pointes de feu ou un vésicatoire?...

LA MALADE

Ah ! C'est de l'ancienne médecine, ça !... c'est démodé... Non, il vaut mieux que je me résigne à suivre le traitement par le carbone... qui a, d'ailleurs, certains avantages...

(*Elle chante.*)

En duo, avec le docteur. — Air : *Duo de Margali*

LA MALADE

Quand chez la préfète, en soirée,
J'apparaîtrai, fière et parée
De ce carbone radieux (*bis*).
Je verrai toutes mes rivales
Baisser les yeux
Devant mes pierres triomphales
Jetant des feux !

LE MÉDECIN

Quand chez la préfète en soirée
Vous entrerez, fière et parée
De mon carbone radieux, (*bis*)
Vous verrez toutes vos rivales
Baisser les yeux
Devant vos pierres triomphales,
Jetant leurs feux !

LA MALADE

Cette femme est une heureuse épouse,
Dira la mairesse jalouse,
Son mari ne lui refuse rien !...

Digitized by Google

LE MÉDECIN

Ah ! que n'est-elle un peu souffrante
Pour qu'aussi bien
De bijoux la médicamente
Son médecin !...

LA MALADE

La conservatrice des hypothèques
En prendra froid !...

LE MÉDECIN

Comm'les évêques
Ell' n'a qu'une améthyste au doigt...

LA MALADE

La baronne de Folle-mèche
En sèchera !...

LE MÉDECIN

Mais elle n'est plus assez fraîche
Pour porter ça !...

LA MALADE

De toutes la plus envieuse

LE MÉDECIN

Ce sera la baronn' de Grygneuse
Qui n'a que deux pauvres saphirs...

LA MALADE

La général' de Cherchenoise
Aussi rag'ra !...

LE MÉDECIN

Avec son unique turquoise,
Elle en mourra !...

(*Reprise en duo des deux premiers couplets*)

LA MALADE

Décidément, docteur, vous êtes un prince de la science.

LE DOCTEUR

Je ne suis peut-être pas un prince de la science... ; seulement je connais bien l'organisation féminine : c'est ma spé-

Digitized by Google

cialité. J'y avais une aptitude naturelle, puis je l'ai étudiée à fond, et, quand j'ai dû choisir ma voie médicale, j'ai pris celle-là... et ma foi, j'y réussis, je dois le reconnaître... Je n'ai contre moi que les maris, qui trouvent mon traitement un peu coûteux...; mais on ne peut satisfaire tout le monde.

(*Il chante.*)

Air du *Petit Duc*

I

De par sa nature fatale
La femme a l'gros lot de douleur
Et l'autorité maritale
S'inclin' pour le choix d'un docteur,
Quand on dit : « Lui seul me comprend
« Et connaît mon tempérament... »
C'est donc aux dames qu'il faut plaire :
Si leur confiance est à vous,
Vous serez bientôt populaire, } *bis*
Même en dépit de leurs époux. }

II

On les entend avec mystère
Échanger ce propos flatteur :
« A ce savant méd'cin, ma chère,
« On dit tout... comme au confesseur !
« Il sait si bien ce qu'il nous faut
« Qu'aucun autre ici ne le vaut !... »
Entre les hommes et les femmes,
Devant choisir, j'ai vite opté
Et dans *l'compartiment des dames*, } *bis*
Comm' médecin, je suis monté ! }

LA MALADE

Et vous avez eu mille fois raison, docteur... Si vous aviez résisté à votre vocation, voyez combien j'aurais été malheureuse ! Qui donc m'aurait guérie !... Ah ! à propos, et votre ordonnance?

Digitized by Google

LE DOCTEUR, *écrivant, au crayon, sur une feuille détachée de son carnet*

Je vais la formuler...

(*Il chante.*)

Air : *Cloches de Corneville... J'ai fait trois fois, etc.*

Je prescris le pur oxygène
Inhalé sur les monts neigeux,
Sans contrariété ni gêne,
Puis aussi sur les grands lacs bleus.
Je prescris le pur oxygène
Inhalé sur les monts neigeux;
Je prescris le pur oxygène !

Par ordonnance
De la science,
Partir d'urgence
Pour Interlach...
Gravir les cimes,
Voir les abîmes
Des vals sublimes
Et les lacs !...

Puis, qu'on n'redoute
De suivre route,
Coûte que coûte,
En air plus chaud :
Là, qu'on se grise
Avec la brise
De Napl's et V'nise,
Car il le faut !...

LA MALADE

Oh ! que j'apprécie cette médication... externe !... Je la rêvais !... Mais il faudrait écrire aussi celle du carbone...

(LE DOCTEUR, *continuant à écrire, reprend les 4 vers suivants de l'air de l'*Inauguration.)

Puis, sans perdre un instant,
Derrière et devant,
Vous appliqu'rez, sur trois rangs,
Des diamants.

Digitized by Google

LA MALADE

En conscience, n'est-ce pas, docteur, cette double cure m'est absolument indispensable et l'ordonnance doit être exécutée de point en point?

LE DOCTEUR

Oui, madame, il n'en faut rien retrancher, sous peine des plus fâcheuses conséquences...

LA MALADE

Alors, insistez bien là-dessus, docteur...

(*Elle chante.*)

Air : *Les baisers*

Oh ! précisez votre ordonnance
Avec une extrême rigueur :
Écrivez qu'à défaut d'urgence
Il pourrait m'arriver malheur.
Les hommes ont l'oreille dure,
Surtout mon grigou de mari :
Insistez, je vous en conjure,
En mettant les points sur les *i*...
Dites bien qu'on en meurt de la pneumatose,
Triste chose
Qu'pour guérir il faut du diamant
A haut'dose,
Puis un lointain déplacement...
Dites bien qu'on en meurt de la pneumatose !

LE DOCTEUR, *se retirant de la table et s'apprêtant à prendre congé*

C'est fait, madame... j'ai commandé ! Ce n'est pas une ordonnance, c'est un ordre !

(*Le médecin a repris son chapeau déposé sur la table et chante en duo avec la malade, sur l'air du Taglifico :* Bonjour Voisin !)

Digitized by Google

LA MALADE

Oui, je suivrai

LE MÉDECIN

Mon ordonnance.

ENSEMBLE

Qui { me / vous } guérira sûrement.

Et je rends grâce (*Solennellement.*)

A la science,

ENSEMBLE

Qui sait trouver avec tact, finement,

Où gît le mal,

Où gît le mal,

Aussi sa cause,

Aussi sa cause,

Et l'traitement

Et l'traitement

Très spécial,

Très spécial,

Pas déplaisant,

D'la pneumatose !...

ENSEMBLE

C'est l'bijoutier qu'est dev'nu pharmacien !...

Au r'voir, docteur !

Bonjour, madame !

ENSEMBLE

Portez-vous bien, très bien, très bien ...

LA MALADE

Les femmes vraiment seraient trop malheureuses
S'il n'existait entre ell's et leur tyran
Qui refuse tout à leurs âmes rêveuses
Un bon méd'cin, protecteur bienfaisant.

LE MÉDECIN

— « Bien cher, trop cher, Madame, est ce remède !... »
Ainsi se plaint le mari maugréant;
Mais il faut bien qu'au bon docteur il cède :
Y résister serait trop malséant !...

LA MALADE

Sans vous arriv'raient les pir's choses :
On divorcerait plus souvent !

Digitized by Google

LE DOCTEUR

Partout fleuriraient les névroses...

LA MALADE

(*Faisant le geste du soufflet.*)

Puis v'lan !... et vl'an !...

LE DOCTEUR

Mais nous somm's là...,

ENSEMBLE

Les délégués d'la Providence
Pour assurer le bon accord
Et la santé par un' bonne ordonnance

LA MALADE

Faisant ouvrir

LE DOCTEUR

Le coffre-fort !

LE DOCTEUR, *avant de se retirer*

Je me recommande à vous, madame, si vous avez des parentes ou des amies qui voudraient se faire ordonnancer Aix-les-Bains ou Luchon, Trouville ou Biarritz, ou encore la Côte d'Azur et même le Caire !...

(*Ils sortent du salon.*)

Oct. PASSAVANT.

Digitized by Google

Les Sentiments actuels de l'Alsace

A l'occasion d'une Conférence faite à Paris le 29 janvier 1912, par M. l'abbé Wetterlé sous le patronage de M. René Bazin - de l'Académie Française -

Connaître les sentiments actuels de l'Alsace est un désir qui étreint tous les cœurs français, à l'heure présente surtout, devant laquelle se dresse un avenir si inquiétant.

Tout récemment, M. l'abbé Wetterlé, député alsacien au Reichstag allemand, a magistralement étudié l'âme de l'Alsace au cours d'une conférence qu'il a donnée à Paris sous la présidence de notre éminent compatriote M. René Bazin. Les nobles et fortes paroles qui furent prononcées à cette occasion ne doivent point rester le partage des privilégiés. Nos sentiments excusant notre présomption, nous essaierons d'en reproduire le sens.

Parlons d'abord de l'homme.

Notre admiration ne doit pas seulement s'exalter pour les grandes causes, mais aussi pour ceux qui s'en font les champions. A ce titre, l'abbé Wetterlé la mérite sans réserve.

« Il personnifie sa patrie, dit l'auteur des Oberlé, il est elle-même parlant, attaquée, ripostant, calomniée, souffrant, espérant. » Sans jamais rechercher « à cacher , rac-

Digitized by Google

courcir ou retrousser sa soutane », cet infatigable défenseur de l'idée française réunit en soi les deux fonctions sacerdotale et politique et trouve dans l'une un soutien moral pour mieux servir l'autre.

L'abbé Wetterlé est petit de taille, mais robuste, son visage est taillé à puissants coups de ciseau, son geste est sobre, sa voix forte, son air énergique et décidé. Il est fin, mordant parfois, et, s'il est résigné en face du malheur, il a toujours conservé un invincible espoir qui réconforte. « L'esprit de particularisme est le fond de l'âme alsacienne », a dit M. René Bazin; l'abbé Wetterlé est le type achevé du particulariste.

Sa vie est une belle page et l'éminent académicien en brosse l'esquisse en maître psychologue. Né à Colmar, « au temps français », il fit ses études en France. Son désir était de servir dans la marine française, car, dès cette époque, un impérieux besoin de défendre son pays natal l'envahissait. On lui oppose un empêchement majeur : sa nationalité allemande. A la suite de ce refus il se décide à entrer dans les ordres, commence en France de sérieuses études ecclésiastiques qu'il continue en Espagne après la dispersion des congrégations, en 1879. Il devient doublement un exilé.

Rentré en Allemagne, il est nommé vicaire à Mulhouse. Son avenir va s'y dessiner dans des circonstances singulièrement dramatiques. L'abbé Delsor expie à ce moment dans la prison de cette ville le crime d'avoir défendu la cause alsacienne; l'abbé Wetterlé partagera de si nobles souffrances, il combattra pour l'Alsace libre.

Il se fait journaliste. En 1898, il est élu député de Ribeauvillé, « de ce joli pays de Ribeauvillé, terre lumineuse au pied des Vosges, terre où le raisin mûrit, où le vin qui coule des pressoirs à un arrière-goût de pierre à fusil ».

Que de regrets cette peinture de l'auteur des Oberlé fait naître en nous; ce beau pays serait un pays si français !

Les électeurs de l'abbé Wetterlé lui sont restés fidèles,

Digitized by Google

car il n'a jamais failli à la mission qu'ils lui ont confiée. Depuis plus de quinze ans, avec une patience inlassable, déjouant les embûches les plus subtiles, renversant les obstacles les plus menaçants, il n'a assigné à ses efforts qu'un but : améliorer progressivement le sort de ses frères d'exil.

***

L'Alsace-Lorraine a en effet vécu depuis quarante-et-une années de terribles moments. La grande séparation accomplie « l'Alsace se replie sur sa douleur ». Une phase de protestation commence, décidée, continue. Beaucoup émigrent, emportant avec eux l'espoir d'un prochain retour, leur place reste marquée au foyer, on croit que leur absence sera courte, le droit ne pouvant longtemps rester impunément violé.

Ceux qui demeurent attendent, observent, épient l'horizon à l'arrivée des pantalons rouges.

En 1873, des élections pour le Reichstag ont lieu. Pratiquer une abstention complète est la première idée, un brusque revirement lui succède, quinze députés protestataires sont envoyés à Berlin; on s'est rué sur les urnes pour assouvir une soif de vengeance, car la mainmise allemande sur le Pays d'Empire a été brutale et ignorante. Cette époque marque le début d'une lutte qui, ouverte ou cachée, sera de tous les instants et sans merci.

A la suite de l'échec du septennat militaire en 1887, le Reichstag est brisé. Les quatorze députés alsaciens qui avaient voté contre le projet sont réélus, le quinzième, qui s'était prononcé en faveur de son adoption, est remplacé par un protestataire. L'Alsace reçoit sans tarder sa récompense : une persécution affreuse, la dictature sans pitié, des représailles terribles. L'abbé Wetterlé rappelle le mot du député Preiss : « La paix des cimetières règne en Alsace-Lorraine. » On avait proscrit les inscriptions françaises jusque sur les tombes.

Digitized by Google

Mais, et nous autres Français devons le dire sans réticence, la protestation alsacienne supposait la revanche française; or cette idée perdait peu à peu du terrain chez nous. D'un autre côté « on ne saurait être constamment héroïque », « il faut vivre », « la négation absolue ne peut durer indéfiniment ».

Dans ces conditions difficiles, en face du fait accompli et des possibilités détruites d'action, l'Alsace envisagea les moyens de rester soi-même par la création de ce que M. René Henry a appelé « une cellule alsacienne-lorraine ».

La voie de l'autonomie était ouverte; l'étape la plus récente de ce mouvement a abouti à l'octroi de la constitution de 1911. Si imparfait, si insuffisant que soit cet instrument, on cherche à l'utiliser, surtout à le perfectionner; avec des efforts et de la patience, on y parviendra.

Ce rappel d'un douloureux passé était nécessaire pour expliquer le présent et permettre d'entrevoir l'avenir.

***

Après quarante-et-un ans de rattachement politique à l'Empire allemand qu'est devenue la mentalité de l'Alsace? Quarante-et-un ans comptent quelquefois peu dans l'histoire d'un peuple; ces années ont été longues pour les Alsaciens-Lorrains et l'on peut mesurer le chemin parcouru depuis 1871.

Procéder à cet examen de la conscience nationale n'est point chose facile, le député de Ribeauvillé ne se le dissimule pas. C'est surtout en temps de crise, devant un grand péril, que le sentiment général se précise, que s'affirment les caractères de la race. Nous avons connu ce réveil l'année passée.

Pour apprécier la mentalité actuelle de l'Alsace-Lorraine, des éléments nombreux et d'ordres divers entrent en considération.

Digitized by Google

On ne peut nier d'abord l'effet apaisant et calmant que le temps a exercé sur l'âme alsacienne. « Le peuple a retrouvé sa gaieté, son entrain ». Celui qui ne va pas au fond s'expose donc à des méprises.

Par contre, le temps a permis à la résistance alsacienne de s'organiser, de se discipliner; elle y a gagné en efficacité et représente actuellement une force avec laquelle il est indispensable de compter.

Indiquons quelques-uns des remparts que la résistance alsacienne a dressés sur la route de la germanisation, à l'abri desquels l'Alsace a pu rester elle-même. L'envahisseur s'est heurté à une force invincible : le caractère alsacien. L'immigré, dit l'abbé Wetterlé, « n'a pas la compréhension des idées de liberté du peuple démocratique qu'est le peuple alsacien-lorrain »; « le civisme, c'est pour lui l'obéissance passive ». L'Alsacien est jaloux de sa liberté de pensée et de mouvement. Sa volonté est tenace, M. Henry René remarque aussi sa sensibilité développée, une timidité qui va parfois jusqu'à la susceptibilité.

C'est cet homme qu'on a voulu amener à soi par des moyens oppresseurs et violents; étaient-ils justifiés? L'Alsace a donné à ses vainqueurs des gages de sa raison ! Aucune rébellion n'est venue troubler la possession allemande. Malgré cela, encore aujourd'hui, les Allemands réclament des populations de la terre d'empire « des garanties », car ils s'inquiètent parfois de les voir regarder avec trop d'insistance ce qui se passe au delà des Vosges, du côté de la France. « A trop en exiger, répartit l'abbé Wetterlé, il nous les rendent plus pénibles. »

La vague germanisatrice a rencontré un autre rocher, inébranlable, contre lequel elle s'est brisée. Celui-là, elle ne le soupçonnait point, il est de ceux contre lesquels lutter est difficile. Les mères, « fidèles gardiennes de la tradition française », ont reçu et conservé un précieux dépôt qu'elles transmettent à leurs enfants, comme l'un des biens

Digitized by Google

les plus sacrés du patrimoine familial, un bien dont il faut assurer la perpétuité. Les femmes alsaciennes-lorraines sont un modèle de patriotisme pour toutes les femmes françaises.

Nous venons d'envisager quelques-uns des facteurs moraux du problème de l'âme de l'Alsace; d'autres sont imposés par la nature même, en particulier cet élément que l'Alsace, par suite de sa position géographique, est un pont entre deux cultures, entre deux civilisations. Ce serait méconnaître toute son histoire que le nier.

Le génie alsacien-lorrain tient à la fois du génie français et du génie allemand. Si l'on se rend compte du cachet ineffaçable qu'un long passé commun imprime sur la mentalité d'un peuple, on comprendra que l'Alsace, attachée à la culture française, qui a si puissamment contribué à sa formation intellectuelle et morale, veuille conserver et défendre ce patrimoine vieux de plusieurs siècles.

Les Allemands n'ont point voulu que l'Alsace continue à garder deux cultures, à parler deux langues; leur tactique est de lui imposer une culture unique : la culture germanique, une seule langue : la langue allemande.

On ne parvient point à ce résultat en un jour, à supposer même qu'on y puisse atteindre jamais. L'Alsace prétend conserver avec un soin jaloux à la langue et à la tradition françaises la place qu'elles se sont assurées chez elle; elle en fait la condition de son indépendance, une question de vie ou de mort. Ne craignons point pour l'avenir à ce sujet. Dans l'« *Almanach* » pour les étudiants alsaciens-lorrains qui vient de paraître à Strasbourg, M. Lavisse écrit à ceux qui plus tard formeront l'élite : « Travaillez à devenir des hommes. Pour cela, gardez en vous, aimez en vous, exaltez en vous, l'esprit de la France ». Ces fières paroles seront comprises là-bas.

Le meilleur agent de propagation de l'idée française en Alsace est notre langue. Les Allemands lui ont fait une guerre sans merci; leur tentative d'extermination a subi un

Digitized by Google

échec presque complet; on a pu dire par exemple que jamais le français n'a été tant parlé à Strasbourg que depuis la guerre : « c'est un moyen de reconnaissance ».

Regrettons cependant que les efforts faits en vue d'obtenir pour le français la qualité officielle de langue subsidiaire soient restés vains. C'eût été pour nous assurer l'avenir, mais pour l'Allemagne enregistrer une reculade qu'elle ne pouvait avouer.

L'Alsace a aussi trouvé dans son sol des éléments de défense. Le régime de la propriété a été dans une certaine mesure une digue contre la germanisation. La baisse du prix des terres par suite de l'émigration a offert un appât aux acheteurs allemands, au début de la conquête. En Alsace, le morcellement de la propriété a été favorable à la lutte pour l'indépendance et les terres qui ont changé de mains n'ont pas été très nombreuses. En Lorraine, au contraire, où l'étendue moyenne des domaines est plus considérable, la résistance a été plus difficile. L'importance des achats allemands venait, non de leur nombre, mais de la superficie qu'ils représentaient. L'Empereur lui-même a donné l'exemple.

L'Allemagne a plutôt cherché à assurer sa conquête en acclimatant ses nationaux en Alsace-Lorraine.

Cette infiltration n'autorise-t-elle pas des craintes?

Remarquons, en effet, que l'immigration allemande en Alsace a été relativement importante puisqu'on estimait il y a déjà cinq ans que les Allemands étaient avec les indigènes dans la proportion de un à sept environ.

L'abbé Wetterlé parle en termes pittoresques de ces immigrés. « Pour eux, dit-il, la société est une maison à étages qui ne communique que par l'escalier de service ». Ils ont l'esprit de caste, se renferment sur eux-mêmes, de telle sorte que le député alsacien affirme qu'aucune fusion ne s'est opérée entre les deux éléments, parce que « incompatibilité d'humeur et de caractère ».

Digitized by Google

Très peu de mariages ont uni des familles allemandes à des familles indigènes. L'immigration n'a pas été un danger pour l'Alsace; l'élément allemand est demeuré principalement urbain, les campagnes sont presque restées intactes. En dépit de ce voisinage, l'Alsace a gardé son originalité propre; au contraire, il contribue à la mettre davantage en relief.

On a remarqué que l'Allemand s'alsacianisait par un contact prolongé avec la population locale, tant est grande la puissance d'influence de la personnalité alsacienne.

L'Alsace, qui a résisté aux chocs extérieurs et qui pour en triompher dans l'avenir a besoin de toute la concentration de ses énergies, est déchirée depuis une quinzaine d'années par des luttes politiques, économiques et religieuses intestines. Le Gouvernement allemand a parfois tiré de cette diversion un habile parti : diviser pour régner est une maxime politique commode, sinon durable. On a pu même se demander, à la suite de manifestations récentes du suffrage universel en Alsace, si un affaiblissement du sentiment nationale n'était pas résulté de ces dissensions intérieures.

En octobre 1911, aux élections pour le Landtag, la coalition libérale socialiste, encouragée par le gouvernement, a battu le parti national alsacien-lorrain dont deux chefs notoires : MM. Preiss et Bumenthal ont subi un échec remarqué. Outre la pression officielle, qui fut pour beaucoup dans ce résultat, des questions confessionnelles avaient apporté au débat un élément de discorde dont l'influence fut désastreuse.

Aux récentes élections pour le Reichstag les socialistes ont vu augmenter le nombre de leurs voix dans une proportion notable. Bien que le socialisme ait fait des progrès dans les milieux ouvriers, ces votes seraient plutôt l'expression du mécontentement général et caractériseraient une nouvelle forme de la protestation. On ne devra donc

Digitized by Google

point tirer hâtivement de ces manifestations des conséquences qu'elles ne sauraient comporter.

Les rivalités politiques s'apaisent et tous font bloc pour la cause nationale quand celle-ci est menacée.

Les Alsaciens concentrent maintenant leurs luttes sur le terrain politique afin de mieux asseoir leurs revendications morales. Par des routes différentes les efforts convergent vers un même but : l'autonomie, qui doit être, comme on l'a dit : « la citadelle de l'esprit alsacien-lorrain contre les envahissements du germanisme ».

Envisageons comme conclusion l'influence que les diverses forces agissantes ont exercée sur l'âme de l'Alsace.

L'abbé Wetterlé remarque que le journaliste français qui va au pays annexé pose toujours la même question sous la même forme : L'Alsace est-elle encore française de cœur; et, comme on lui répond : « Elle n'est pas encore allemande », il ne saisit pas la nuance.

Telle serait cependant pour le député de Ribeauvillé la réponse nécessaire. Nous pensons que le journaliste français l'a comprise, mais son patriotisme lui commande de ne point le laisser voir.

Nous nous consolons, à l'affirmation de l'abbé Wetterlé que le peuple alsacien-lorrain « est resté fermement attaché au culte du souvenir », le peu de terrain perdu par la France en Alsace serait facile à reconquérir, il le sera dès que nous le voudrons, le mouvement est déjà commencé.

L'Alsace n'est pas encore allemande. Quelle cruelle et amère déception pour les germanisateurs qui en 1871 déclaraient orgueilleusement que quelques années suffiraient pour extirper ce qui restait de la France dans les deux provinces !

Aujourd'hui, quarante ans après la conquête, l'Allemagne craint les vieux, redoute les jeunes et appréhende un avenir qui ne lui paraît pas assuré. On en ent la preuve

Digitized by Google

lorsqu'il s'est agi de fixer les bases de la constitution de 1911. Pour neutraliser l'action des classes dirigeantes, qui ont le mieux conservé l'esprit français, la nouvelle Chambre basse sera élue au suffrage universel. Les jeunes sont aussi un péril pour l'édifice allemand; alors les électeurs âgés et pondérés recevront une préférence par le moyen du vote plural.

Que les vieux ne soient pas gagnés à la cause germanique, on le comprend, ils ne sauraient oublier. Les jeunes, par contre, ont vécu à l'école et à la caserne allemandes, ils ont chanté le : « Wacht am Rhein » et porté le casque à pointe, mais ce n'était point leur cœur qui parlait et agissait. Ils côtoient chaque jour, à chaque pas, le germanisme « hautain, envahissant, persécuteur ». Ils s'en trouvent incommodés, froissés dans leur amour-propre comme dans leurs sentiments.

L'Alsace n'est pas encore allemande, les obstacles qui s'opposent au développement de la germanisation sont nombreux et solides, les forces, qui travaillent au maintien de l'influence française sont résistantes et vigoureuses.

***

Être et rester lui-même voilà ce que l'abbé Wetterlé demande pour son pays. M. René Bazin étend loin au delà les limites de son droit :

« L'Alsace-Lorraine est libre, puisqu'elle y peut atteindre, d'avoir le charme de France, d'avoir l'esprit affiné, le cœur artiste et de garder son amour, comme une jolie nation qu'elle est, pour le pays qu'elle avait épousé, avec lequel elle faisait bon ménage et dont on l'a divorcée malgré elle. Demander cela, c'est demander tout simplement le droit au bonheur, qui n'est pas un droit pour les individus, qui en est un pour les nations ». Et notre éminent compatriote parlait en vrai Français lorsqu'il ajoutait « qu'à nous il n'est pas interdit

Digitized by Google

d'aller plus loin, beaucoup plus loin ». L'autonomie complète pour l'Alsace-Lroraine ne peut pas nous suffire.

Le peuple alsacien-lorrain doit continuer à placer sa confiance en son ancienne patrie. Il a reçu l'écho des réconfortantes assurances de M. René Bazin : « les signes de la renaissance française sont indéniables, les causes demeurant en partie mystérieuses »; et encore « la France commence à avoir conscience que la convalescence est prochaine... les médecins qui l'ont traitée jusqu'à présent s'en étonnent, sachant bien qu'ils n'y sont pour rien. »

Et, lorsque l'auteur de la *Douce France* chargeait l'abbé Wetterlé de dire à ses frères « que le sentiment qui se répand dans toute la nation, ce n'est ni l'orgueil, ni l'esprit de vantardise et de provocation, mais quelque chose qu'on avait cherché à lui faire oublier : à savoir qu'elle est de bonne race et que l'épreuve n'a qu'un temps », nous éprouvions ce qu'il a lui-même si justement qualifié de « libération de sortie de prison ».

Notre pays, lui aussi, pratique la religion du souvenir. On l'a dit récemment à la tribune du Sénat : « Les morts chez nous ont fait les vivants et les vivants restent fidèles aux morts ».

René MINGOT,
Docteur en Droit.

Digitized by Google

Digitized by Google

Un ami angevin d'Hippolyte et de Paul Flandrin

Correspondance

DE

VICTOR BODINIER

AVEC

HIPPOLYTE ET PAUL FLANDRIN

(1832-1839)

(Suite)

A M. Victor Bodinier, à Paris.

« *Rome, le* 9 *janvier* 1834.

« MONSIEUR,

« Je profite du départ de Monsieur votre frère pour vous donner de nos nouvelles et de celles de mon voyage. Grâce à vous, je suis arrivé assez tôt à Turin pour retrouver ces Messieurs[1]. J'ai vu des milliers de choses admirables tout le long du chemin : j'en suis encore tout étourdi. J'ai voyagé très heureusement jusqu'à Rome : j'ai embrassé mon bon Hippolyte avec grande joie, hier, à 2 heures après-midi, près du tombeau de Néron. J'étais dans la voi-

[1] Roger (Eugène) et Prieur.

Digitized by Google

ture quand j'ai aperçu de loin ce bon frère. Je l'ai reconnu de suite; il avait pris pour cela sa petite toque. Je me suis précipité de la voiture; c'est là que nous nous sommes embrassés comme deux frères qui s'aiment de tout leur cœur. De temps en temps, il me semblait que c'était un rêve. Je ne pouvais pas le croire, mais maintenant j'en suis sûr, je suis heureux; il ne manque plus que vous et le bonheur sera complet. C'est avec vous que j'aurais aimé faire le voyage, car vous aimez, vous connaissez le beau et certes Roger et Prieur [1] (le paysagiste) n'en sont pas encore là, selon moi; ils n'étaient jamais entièrement contents de ce que je trouvais admirable. On peut les appeler froids sans mentir. Que de belles choses ! Je ne puis cesser de le dire.

« Je n'ai pas encore pu voir Monsieur votre frère; nous sommes allés le voir ce matin, il n'était pas chez lui; nous devons y retourner demain, j'espère être plus heureux.

« Maintenant, il faut que je vous parle du bon Hippolyte et de ce que j'ai vu de lui. D'abord, de sa *Figure* d'envoi [2], qui est très avancée. Je l'ai jugée comme si elle n'était pas de mon frère et je n'ai pas pu m'empêcher de lui en témoigner toute ma satisfaction. Il a vraiment fait bien des progrès : c'est grand, large, gras et, pour moi, d'une belle couleur et bien sûr aussi pour ceux qui ne seront pas jaloux, mais il ne faut pas trop que je vous en dise, car il serait fâché contre moi. J'ai vu aussi des masses d'études superbes, des croquis admirables, des projets de tableaux qui m'ont fait bien plaisir. Pour moi, c'est de la grande et noble peinture et, avec tout cela, il me dit qu'il n'a rien fait ! Je vous

[1] Prieur (Romain-Etienne-Gabriel), peintre paysagiste, élève de Victor Bertin, né à la Ferté-Gaucher (Seine-et-Marne), le 21 août 1806, décédé en 1880: premier grand prix de Rome (paysage historique), en 1833 (*Ulysse et Nausicaa*): exposa aux salons de 1831 à 1876.

La même année (1833), Eugène Roger avait eu le premier grand prix de Rome (peinture) (*Moïse et le serpent d'airain*).

[2] *Le Berger, figure d'étude*, envoi de Rome, 1835 (Salon de 1836).

Digitized by Google

assure que tout cela m'a rendu bien joyeux, mais alors cela me fait penser à moi et je vous promets que j'en ai soupiré plus d'une fois. Cependant, je ne dois pas m'abattre, au contraire. C'est ici que je veux travailler, c'est auprès de ce bon frère.

« Je n'ai encore rien vu à Rome; le temps est affreux; depuis hier, il pleut d'une façon effrayante et sans discontinuer. Je ne vous disais pas non plus que nous avons eu de la glace tout le long du voyage, mais j'aimais encore mieux ça, car on voyait le soleil assez souvent, mais, pour Rome, je pourrais aussi bien me croire à Londres par le temps qu'il y fait. Cependant il ne faut pas encore trop crier, il n'y a pas encore deux jours que j'y suis ! Maintenant, je vous embrasse dans l'espérance de vous voir arriver au moins cet automne, ce que je désire de tout mon cœur.

« Votre tout dévoué ami,

« Paul FLANDRIN.

« Je vous prie de ne pas nous oublier auprès de nos bons camarades et surtout des Lacuria, Chavard, Bovy [1], Lafond et Dubasty ainsi que le brave Lavoine. Encore une fois, je vous embrasse de tout mon cœur. »

« *Même date*

« MON BON MONSIEUR BODINIER,

« Enfin me voilà de nouveau avec mon frère et j'en suis on ne peut plus heureux. Oh ! comme ça va me ranimer., Vraiment, j'en sens déjà l'influence : j'oserai plus, j'aurai

[1] Bovy (Jean-François-Antoine), graveur en médailles, élève de Pradier et d'Ingres, né à Genève en 1803, naturalisé français en 1877: expose aux salons de 1833 à 1868.

Digitized by Google

plus de courage à entreprendre. Oh ! comme, ensemble, nous allons travailler.

« J'ai reçu de vous, il y a quelques jours, une petite lettre dans laquelle vous m'annonciez l'arrivée de M. Boullet à Paris. J'ai appris avec peine ce que vous me dites de M. Ingres lorsqu'il n'a pas pu lire ma lettre; j'étais bien loin de me douter d'une pareille chose. Mon Dieu ! espérons que cela s'arrêtera là et qu'il pourra encore produire bon nombre de belles choses.

« J'ai appris avec plaisir qu'il approuvait mon projet de mettre des peintures sur le tombeau. Paul n'est pas mécontent de ma *Figure*. Oh ! si M. Ingres pouvait en dire autant !

« Vous allez avoir le plaisir de voir Monsieur votre frère et son paysage. Je serais bien content de savoir ce que vous en pensez et je voudrais bien aussi une chose : ce serait que vous reveniez avec lui. Oh ! comme je serais content de vous voir et de vous embrasser. C'est un des souhaits que je fais pour ma bonne année; pour la vôtre, je vous souhaite tout ce qui peut vous être agréable et Paul s'y joint de tout son cœur. Pour cette fois, pardonnez-moi mon laconisme mais j'ai vraiment beaucoup de choses à faire jusques au moment où part Monsieur votre frère. Veuillez être mon interprète auprès de tous mes bons camarades.

« Votre ami sincère et affectionné,

« Hippolyte FLANDRIN. »

A M. Hippolyte Flandrin,
pensionnaire de l'Académie de France, à Rome

« *Angers, lundi* 17 *février* 1834.

« J'ai le projet de vous écrire depuis longtemps. Que voulez-vous, mon ami, je vois la fin de chaque jour arriver sans que j'aie accompli ce que je m'étais promis à son com-

Digitized by Google

mencement. La présence de votre frère à Rome vous aura mieux faire comprendre ma position parce que je suis assuré que vous aurez voulu l'accompagner dans bien des courses, et cela quoique Paul reste avec vous et que mon frère compte aller vous rejoindre dans le mois d'avril. Pour l'accompagner, ce n'est point l'envie qui me manque ! Mais qu'aller faire à Rome quand on n'est pas en état de marcher seul? Dans ce pays, d'après le souvenir que j'en conserve, il ne faut y aller que lorsqu'on peut un peu rendre, parce que chaque étude que l'on y fait doit être conservée. Vous vous imaginerez sans doute, par bonne amitié, que je suis arrivé à ce point. Non assurément. Pour faire des progrès, il faut travailler et je ne fais rien depuis longtemps. Depuis trois mois je n'ai point été à l'atelier et je n'y rentrerai guère qu'au mois d'avril. J'ai été effrayé, en hiver, par le grand nombre d'élèves et je crois qu'au retour de la belle saison le nombre ne diminuera pas. J'aime à pouvoir respirer et même à faire de temps en temps un pas en arrière, ce qui n'est pas facile maintenant.

« Je suis bien aise de cet empressement à rechercher les leçons de notre maître : cela prouve qu'on les préfère à celles des autres professeurs. Il doit beaucoup se fatiguer et sa fatigue sera-t-elle récompensée par de bons élèves, dignes de lui? Je l'espère.

« A son arrivée, mon frère a été saluer M. Ingres et lui a donné de vos nouvelles et de celles de Paul, dont nous ne connaissions pas encore l'arrivée auprès de vous. Nous avons eu occasion de parler du tableau et par suite occasion de le voir. C'est un ouvrage qui n'est pas de notre époque; voilà ce que je puis vous en dire pour me faire le mieux comprendre. M. Ingres a eu la bonté de nous proposer d'aller le revoir une dizaine de jours après, c'est-à-dire la veille ou la surveille avant de venir dans notre famille.

« J'ai été surpris de l'immensité du travail. Le côté droit était à peu près fini; il n'y avait plus que la figure de Du-

Digitized by Google

bosc[1]. Vous ne sauriez dire combien l'ouvrage a encore gagné en le voyant se compléter. Ce côté droit est une chose admirable; c'est peut-être une des plus belles parties du tableau que cette ligne de têtes derrière Dubosc. Maintenant M. Ingres doit avoir fini, car voilà à peu près huit jours que nous l'avons vu et il nous disait qu'il lui en fallait moins pour terminer. S'il ne l'est pas encore, ayez au moins l'assurance qu'il le sera bien certainement à l'exposition.

« M. Ingres a bien voulu s'intéresser à mon frère pour venir voir son paysage et une aquarelle qui représente deux femmes de Velletri. Il a été content. Je mets de côté la part des compliments et il est resté une belle et franche approbation. J'ai trouvé en effet que mon frère avait fait de grands progrès. J'ai beaucoup aimé son paysage, je crois qu'en suivant cette route il peut aller loin. A l'exposition, je pense que mon frère sera fortement blâmé; sur certaines choses, il s'y attend; mais n'importe, en marchant ainsi, on peut aller et bien aller.

« Mon frère m'a parlé de votre *Figure* qu'il aime beaucoup. Je remercie bien Paul de ce qu'il m'en dit; en me parlant de vous et de vos ouvrages il ne peut le faire sur quelque chose qui m'intéresse davantage. Nous la verrons au mois de septembre; c'est bien loin pour le désir que j'en ai et l'intérêt que j'y prends. Vous voilà heureux, mes amis, vous êtes réunis ! J'aimerais bien aller vous joindre, mais je ne le ferai cependant pas encore.

« Je vois assez souvent Lacuria; nous parlons de vous. Il travaille, mais pas encore à l'atelier. Il m'a remis le portrait que M. [2] a apporté à Paris. Je l'ai donné à M. Orsel, et je pense que maintenant il est dans les mains de vos parents, car M. Orsel était sur le point de partir pour Lyon. Je l'ai trouvé très ressemblant; votre portrait est peint très

[1] C'était le nom d'un modèle de l'atelier Ingres.
[2] Le nom est resté en blanc.

Digitized by Google

facilement. Il fera, ainsi que j'en ai jugé par moi-même, le plus grand plaisir à vos parents.

« Je n'écris point à Paul directement, ma lettre lui est aussi adressée. La voilà bien accoutumé; ce n'était pas difficile, se trouvant réuni à son cher Hippolyte. Vous avez sans doute un très beau temps; nous aussi, nous l'avons beau, mais un peu froid.

« Adieu, mes amis, portez-vous bien, soyez heureux comme vous le méritez; ce sont les vœux de votre sincère ami,

« Victor BODINIER.

« Mon frère me prie de le rappeler à votre souvenir et à celui de Paul. »

A M. Hippolyte Flandrin,
pensionnaire de l'Académie de France, à Rome

« *Paris*, 1834.

« Mon ami, je remets depuis bien longtemps à vous écrire quoique je pense bien au désir que vous éprouvez d'avoir des nouvelles du Salon; aussi je vous prie de m'excuser de mon retard.

« Sans doute, à Rome, l'on s'occupe beaucoup du Salon. Ici, le public me semble y aller avec plus d'empressement que les autres années. Le tableau de notre maître est le sujet de vives critiques, et cependant que de beautés il renferme ! Quelle forte leçon il donne à celui qui veut voir, tout en admettant même les reproches qu'on lui adresse. Je vous aurais voulu ici, mon ami, pour aller le voir et en causer ensemble; car, le faire par écrit, ce n'est pas possible.

Digitized by Google

« C'est principalement le Dubosc et le Sévaut [1] qui sont attaqués. Ce sont, à la vérité, avec le Saint, les trois figures les plus importantes comme plan. Les reproches sont que ces deux premières figures sont tourmentées de pose et de dessin. On leur reproche aussi de manquer d'élévation; on a même adressé ce dernier reproche au tableau en général. Comment comprendre ce reproche, quand on porte ses yeux sur les autres ouvrages exposés? On ne le peut comprendre qu'ainsi, je crois : le tableau de notre maître rappelle toutes les grandes beautés de pensée et de style des maîtres anciens. Pour le juger, on le place en idée avec les ouvrages de ces grands maîtres. Comme cela seulement on peut comprendre le reproche. C'est ce que la critique ne fait pas assez ressortir. L'ouvrage de M. Ingres est à part, c'est ce qui est évident. C'est ce que la juste critique devrait dire et redire... mais non ! on veut toujours comparer. Si la critique veut le juger avec le souvenir des ouvrages des maîtres, comme le sujet et la manière dont il est traité semblent le demander, qu'on pense donc à cet esprit de respect qui entoure la critique adressée aux maîtres, à cette disposition à apprécier, à louer que l'on a, quand on regarde leurs ouvrages, et alors que de belles choses à admirer dans le tableau de M. Ingres ! Mais non ! la critique qui s'adresse aux contemporains est disposée à déprécier; les rivalités qui existent alors sont trop vives pour permettre une critique amie et éclairée. Aussi, mon ami, on voit oublier tant de beautés de premier ordre qui existent dans cet ouvrage et notre maître a-t-il de la contrariété d'un tableau qui devrait lui faire tant d'honneur.

« Lui écrivez-vous à ce sujet? Je ne sais quel conseil vous donner. Réfléchissez-y et causez-en avec votre frère... Vous feriez peut-être bien d'écrire? Le faisant, peut-être ferez-vous bien aussi de lui dire que les journaux que vous avez lus

[1] Noms de deux modèles de l'atelier Ingres.

Digitized by Google

— comme en effet, c'est le plus grand nombre — et les personnes qui vous en ont parlé, ont senti et apprécié toutes les belles qualités de son ouvrage. Car je ne crois point que ce serait la position d'un élève d'aller parler à son maître, même pour le rejeter, du mal qu'il a entendu dire de son ouvrage, d'autant plus, mon ami, que, si vous voyiez cet ouvrage, vous resteriez de mon avis que cette œuvre, avec ses inégalités, ses défauts même si l'on veut, est celle d'un artiste supérieur et qu'elle ne peut être attaquée comme elle l'est que parce qu'elle est celle d'un tel homme.

« Comme vous le pensez bien, je ne suis point disposé à vous parler des autres ouvrages du Salon. Mon frère, qui vous remettra ma lettre, le fera mieux que je le pourrais faire.

« Mille amitiés pour vous et pour Paul.

« Tout à vous,

« Victor BODINIER. »

A M. Victor Bodinier,
Rue de Vaugirard, n° 52 bis, *à Paris*

« *Rome, le* 9 *mai* 1834.

« MON CHER MONSIEUR BODINIER,

« Déjà depuis longtemps, je voulais vous répondre, lorsqu'une seconde lettre de vous est venu me rendre encore plus coupable et pourtant je suis resté encore longtemps sans écrire; mais j'ai des excuses à présenter, elles sont malheureusement d'une triste nature. D'abord celle-ci : depuis deux mois et demi à peu près, j'ai pris une espèce de faiblesse dans la vue et tout ce temps est perdu. Je ne peux rien faire; les médecins me l'ont défendu. Lire, écrire et dessiner me sont choses interdites et juste dans un moment

Digitized by Google

où j'avais le plus vif désir de travail. Oh ! si vous saviez combien cette inaction m'est insupportable et cependant je ne sais pas quand ça finira. On m'a recommandé le repos, le calme le plus complet, et alors sont arrivés les tristes événements de Lyon[1] qui, désolants pour tout le monde, l'étaient encore plus pour nous qui y avions nos parents et qui avons été quinze jours sans recevoir de leurs nouvelles. Heureusement, il ne leur est rien arrivé; mais, mon ami, quelle cruelle chose que d'être loin dans de pareils moments !

« Nous voyons souvent Monsieur votre frère; il nous a beaucoup parlé de vous, de M. Ingres et de son tableau, du Salon en général et de l'effet qu'il lui a produit; mais, il n'a pas pu nous donner de lumières sur une chose dont on parle beaucoup ici et qui nous intéresse bien, c'est de savoir si M. Ingres viendra comme directeur. M. Horace Vernet l'a souvent assuré comme une chose certaine, mais ce n'est pas une raison pour le croire.

« L'exposition des envois des pensionnaires vient de finir; elle ne ressemble pas tout à fait à celles qui l'ont précédée, mais voilà qu'on nous expédie, et dans deux mois et demi, vous pourrez la juger. Je redoute bien le moment où M. Ingres la verra, car je n'ai pas fait ce que je voulais, mais enfin, à une prochaine, je tâcherai de montrer des progrès. J'espère, après que vous l'aurez vue, recevoir une lettre de vous contenant le jugement que vous en faites, car, aimant votre sentiment comme je l'aime, il me serait pénible d'attendre longtemps sans le connaître,

« Pardonnez-moi de vous quitter si tôt, mais mes pauvres yeux sont horriblement fatigués.

« Je vous embrasse de tout mon cœur.

« Votre ami sincère,

« Hippolyte FLANDRIN.

[1] Sanglantes émeutes à Lyon, du 9 au 13 avril 1834.

Digitized by Google

« Je vous prie de présenter nos respects à M. et à Mme Ingres Rappelez-nous, s'il vous plaît, au souvenir de nos bons camarades. Nous avons eu le plaisir d'en voir arriver un : Comairas [1]. Il nous a dit que Lafond travaillait, ce qui nous a fait beaucoup de plaisir. »

Même date.

« MONSIEUR,

« Comme mon frère, j'ai des excuses à vous faire de ne pas avoir répondu plus tôt à votre charmante lettre. J'aime à la relire souvent, car elle nous parle beaucoup de celui qui, avec vous, nous est le plus cher, notre bon maître, M. Ingres. J'aurais bien aimé avoir, comme vous, le bonheur de voir son admirable tableau. On doit savoir maintenant s'il sera réellement envoyé à Autun ? ce qui serait bien malheureux, car c'est une petite ville, puis ce serait dans une église horriblement sombre; d'ailleurs nous vous en avions déjà parlé.

« Vous voyez que nous sommes ici malheureux, malgré que nous soyons réunis : Hippolyte, de son mal aux yeux, et moi, de le voir tourmenté comme il l'est, ce qui augmente encore son mal. Il est vraiment bien douloureux de ne pouvoir travailler quand on en a, comme lui, tellement envie; puis avec cela son imagination travaille... il pense à l'horreur de devenir aveugle. J'espère qu'un mieux arrivera bientôt pour lui rendre l'espérance de pouvoir exécuter plusieurs choses qu'il avait envie de faire.

« Et vous, Monsieur, nous avons appris par votre frère que vous veniez enfin de vous mettre à peindre à l'atelier,

[1] Comairas (Philippe), peintre, élève d'Ingres, né à Saint-Germain-en-Laye (S.-et-O.), le 21 octobre 1809, mort à Fontainebleau en 1875; deuxième prix de Rome (peinture), *ex æquo* avec Lavoine, en 1833 (*Moïse et le serpent d'airain*); expose aux Salons de 1824 à 1849.

Digitized by Google

ce qui nous a vraiment fait beaucoup de plaisir parce que cela nous fait espérer de vous voir arriver dans quelque temps. Je crois que je ne vous ai pas encore parlé du bonheur que j'ai eu de voir les œuvres des grands maîtres, mais il y en aurait trop long à dire dans le peu de papier qui me reste. Je remets cela à une autre fois.

« Je pense que maintenant vous avez déjà vu notre frère Auguste plusieurs fois depuis son arrivée. Il a dû vous raconter des choses bien pénibles à apprendre sur les malheureux événements de notre pauvre ville. Nous avons été bien en peine pendant longtemps pour lui et pour nos parents, mais heureusement il ne leur est rien arrivé. Il sera, je crois, arrivé trop tard pour voir l'exposition, ce qui l'aura bien vexé, j'en suis sûr. Mon Dieu ! si nous pouvions espérer de vous voir venir ensemble à la fin de l'année, quel bonheur !

« Ici, plus je vais, plus je me trouve heureux de pouvoir admirer et copier cette nature; plus je vais, plus je la trouve belle, mais il fait déjà très chaud pour peindre dehors; le soleil est brûlant, on ne peut vraiment pas y tenir dans le milieu de la journée; puis, le sirocco se fait déjà sentir très souvent, ce qui vous assomme complètement. Cependant, je ne dois pas me plaindre car, depuis que je suis arrivé, il n'a presque pas plu.

« Je ne m'étonne pas que vous nous ayez parlé si souvent de la campagne de Rome. C'est sublime ! Quel beau caractère ! Puis, avec cela, des troupeaux de buffles de distance en distance avec ces hommes à cheval qui les conduisent, tout cela a un caractère que l'on ne trouve vraiment que là.

« Je suis forcé de vous dire adieu.

« Je vous embrasse de tout mon cœur,

« Paul FLANDRIN.

« Présentez, s'il vous plaît, mes respects à MM. Périn et Orsel. »

Digitized by Google

A M. Victor Bodinier
Rue de Vaugirard, n° 52 bis, *à Paris*

« *Rome, le* 12 *septembre* 1834.

« MON CHER MONSIEUR BODINIER,

« Nous venons de recevoir de vos nouvelles par Monsieur votre frère et c'est avec grand plaisir, car vous dites que votre séjour à la campagne a fortifié votre santé et, un peu plus loin, vous parlez de venir nous rejoindre. Ce sont pour nous de bonnes nouvelles. Oh ! dans trois mois, nous nous reverrons avec notre cher maître ! La joie sera proportionnée au regret que j'ai eu de vous quitter et, je m'en souviens, il était bien vif.

« Depuis bien longtemps, je ne vous ai écrit et j'en suis fâché, car peut-être avez-vous pensé quelquefois que je vous oubliais; mais non, il n'en est rien, car votre souvenir est toujours mêlé à celui des personnes que nous aimons et estimons le plus. Ce long silence, je l'attribue à la paresse, à cette torpeur qu'on respire avec l'air de Rome, et qui vraiment quelquefois me fait peur. J'ai à regretter la perte presqu'entière de cette année et, malgré tout le bonheur que j'éprouve à voir arriver M. Ingres, il s'y mêle une certaine crainte. Moi, qui aurais été si heureux si j'avais pu lui montrer quelque chose de passable, je n'ai rien; j'ai perdu d'abord plus de cinq mois sans faire la moindre des choses à cause de mes yeux, puis est venu un été terrible et dont nous ne sommes pas encore délivrés. Ces jours-ci seulement j'ai commencé quelque chose et, en travaillant avec beaucoup d'activité, j'espère l'avoir avancé un peu lorsque vous arriverez.

« Depuis trois mois et demi nous n'avons pas reçu de nouvelles d'Auguste et vraiment nous en sommes en peine, car jamais il n'a eu de choses plus intéressantes à nous dire

Digitized by Google

et je ne comprends pas ce silence (pendant la durée duquel je lui ai écrit trois fois). Il aurait à nous parler de la nomination de M. Ingres, de l'arrivée des envois de Rome, si M. Ingres les a vus, ce qu'il en pense, etc... Vous sentez que tout cela m'intéresse beaucoup ! Cependant pas la moindre nouvelle. Nous craignons que notre frère ne soit malade et chaque jour de courrier qui passe, sans rien nous apporter, est un supplice; si vous le voyez, ayez la bonté de le lui dire.

« Monsieur votre frère m'a dit que M. Moll [1] avait eu la bonté de penser à nous pour un tableau à faire pour la cathédrale d'Angers [2]; j'ai été bien sensible à cette marque de confiance, je vous prie de lui en faire mes remerciements. Si cela avait lieu, je ferais tout mon possible pour y répondre.

« Votre frère se porte bien, travaille et a en train plusieurs beaux paysages.

« Je vous prie de présenter mes respects à M. et à Mme Ingres Dites-leur, s'il vous plaît, que nous sommes heureux de penser à les embrasser bientôt !... Bien des choses de notre part à nos bons camarades, et à Auguste, dites-lui que nous lui en voulons pour nous laisser ainsi en peine; mais qu'il arrive une bonne lettre, et nous lui pardonnons tout. De vous aussi, j'espère une lettre avant le départ de Paris et si, de Florence, vous pouviez nous faire savoir le jour de l'arrivée à Rome, nous serions bien contents d'aller au devant de vous. Oh ! je pense à ce moment avec bien du plaisir.

« Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

« Votre ami dévoué,

« Hippolyte FLANDRIN.

[1] Moll (Édouard), architecte, élève de Debret, né à Angers en 1797, mort à Paris en juin 1876, décoré en 1863; a construit à Angers l'*Hospice général Sainte-Marie*. Moll était lié de la plus intime amitié avec Guillaume et Victor Bodinier.

[2] C'est une erreur. Le tableau de saint Clair, premier évêque de Nantes, avait toujours été destiné à la Cathédrale de cette ville.

Digitized by Google

« Bien des choses à Lacuria, Sotta, Pichon, Lavoine (qui, je l'espère, viendra bientôt). Je vous prie, si Auguste n'est plus à Paris, de vouloir bien m'acheter un exemplaire de la Bible traduite nouvellement par M. Cahen, et vous auriez la bonté de me l'apporter, mais ce ne serait qu'au cas où mon frère n'y serait plus, car je l'en charge aussi. »

Même date.

« MONSIEUR,

« Comme Hippolyte je me promets bien du plaisir d'avoir à vous embrasser bientôt et de pouvoir jouir avec vous de ce beau pays et de tous les chefs-d'œuvre qu'il renferme. Il me semble que vous devez avoir un désir bien grand de le revoir, après l'avoir quitté depuis longtemps.

« Puis, y venant avec M. Ingres, vous n'aurez rien à perdre en quittant Paris.

« Nous avons souvent le plaisir de voir Monsieur votre frère qui a toujours la bonté de nous montrer tout ce qu'il fait. Il a plusieurs projets de paysages, dont nous avons vu les cartons, qui sont admirables. C'est grand, c'est beau; l'œil se promène bien dans tout cela... ça ne demande qu'à être exécuté.

« Je ne vous parle pas de ce que j'ai fait depuis que je suis ici, car c'est bien peu de chose; aussi l'arrivée de notre maître me fait peur à cause de cela. Mais vraiment le climat de Rome y est pour beaucoup; du reste, il paraît qu'il a fait beaucoup plus chaud cette année-ci qu'à l'ordinaire; cela me rassure un peu pour l'avenir.

« Je vous embrasse de tout mon cœur.

« Votre ami dévoué,

« Paul FLANDRIN. »

Digitized by Google

A M. Victor Bodinier
Quai de l'École, n° 30, à Paris

« *Rome, le 4 décembre* 1835.

« CHER MONSIEUR BODINIER,

« Depuis longtemps nous désirons vous écrire et répondre aux marques de souvenir que vous gardez de nous, mais vous n'aviez guère de résidence fixe. Monsieur votre frère nous disait: tantôt il est ici, tantôt il est là. Maintenant que vous voilà à Paris, nous vous écrirons de temps en temps et nous espérons que, de temps en temps aussi, vous aurez la bonté de nous répondre. J'ai toujours toutes vos lettres et éprouve un si grand plaisir à les relire quelquefois.

« Quatre mois passés déjà ! depuis que vous vous êtes décidé à nous quitter [1]. Mon Dieu ! c'est effrayant lorsque l'on considère le peu que l'on fait dans cet espace de temps !

« Rentrés à Rome, nous avons montré à M. Ingres [2], la

[1] Rentrant en France, après un long voyage à Rome et à Naples, Victor Bodinier avait retrouvé, à Florence, ses amis Flandrin (juillet 1835).

[2] Ingres avait été nommé directeur de l'Académie de France à Rome pour une période de six années (1834-1840). Il succédait à Horace Vernet.

« A trois reprises, une vraie cavalcade, dont faisaient partie tous les artistes français en résidence à Rome, se porta jusqu'au tombeau de Néron, mais en vain. Ingres arriva à Rome le 4 janvier 1835, à 2 heures après minuit, laissant son équipage sur la place d'Espagne, ayant peine à trouver un gîte, mourant de faim et de lassitude. Horace Vernet, prévenu, vint, dès le matin, enlever Ingres et Mme Ingres à leur auberge, pour les installer à la Villa, où lui-même resta jusqu'au 24 janvier. »

(*Ingres, sa vie et son œuvre*, par Henry Lapauze, Paris, 1911. Georges Petit, in-4°, page 324).

Ingres quitta Rome en avril 1841 et fut remplacé, à la villa Médicis, par Schnetz.

Digitized by Google

récolte faite en voyage; elle l'a enchanté. Il s'est surtout plu à nous répéter combien il la trouvait heureusement choisie. Oh ! j'oubliais de vous dire que, chemin faisant pour retourner à Rome, nous sommes restés quelques jours à Assise et que c'est là que nous avons trouvé un beau plus admirable encore que dans les autres villes où nous nous sommes arrêtés, et en bien plus grande quantité : Cimabuë, Giotto, Giottino nous ont vivement touchés et nous nous sommes solennellement promis d'y faire un autre pèlerinage.

« Nous avons retrouvé le tableau de Monsieur votre frère avancé, mais depuis il a bien changé encore; chaque chose qu'il y fait nous l'aimons davantage. Je crois qu'il surpasse beaucoup son dernier.

« Pour moi, j'ai fait ou presque fait ma *Figure* d'envoi. J'ai commencé aussi mon *Saint Clair* depuis quinze jours. M. Ingres paraît assez content de ce qui est fait.

« Il y a quelques jours qu'avec lui nous causions de mon tableau de *Dante* [1] et il me conseilla de le mettre à l'Exposition. Monsieur votre frère aussi me le conseille et, connaissant votre bonne amitié pour nous, j'ose vous prier de cette ennuyeuse et embarrassante commission. Si vous aviez cette bonté-là, vous auriez aussi celle de voir combien coûterait une bordure dorée très simple; si elle dépassait 200 francs, il faudrait la faire faire de bois peint (simple cadre plat). Je vous demande mille pardons de tant de peine, mais tant de fois déjà vous nous avez rendu service que j'ai osé demander encore celui-là.

« Paul me demande un peu de place et c'est pour cela que je vous quitte en vous embrassant de tout mon cœur.

« Votre ami affectionné et reconnaissant,

« Hippolyte FLANDRIN.

[1] *Le Dante, conduit par Virgile, offre des consolations aux mânes des envieux.* 1835. Salon de 1836, au musée de Lyon.

Digitized by Google

« Quant à la place de ce tableau, vous le feriez mettre où vous pourrez ; je serai toujours content et reconnaissant. On me conseille de mettre aussi ma dernière *Figure;* tout cela doit être dans les magasins des Petits Augustins [1]. »

Même date.

« MONSIEUR BODINIER,

« Nous avons appris par votre frère que vous vous êtes remis à travailler, ce qui nous prouve que vous ne renoncez pas à ce que vous comprenez et sentez si bien, c'est-à-dire le beau de la peinture. Mon Dieu ! ce n'est qu'un peu de patience qui vous a manqué jusqu'à présent; mais tout cela vous le savez mieux que moi; aussi je vous dirai seulement que cette nouvelle nous a fait beaucoup de bien, parce que nous vous aimons toujours de tout notre cœur.

« J'espère que vous serez content de Monsieur votre frère lorsque vous verrez son tableau. Je lui ai dit souvent que je désirais bien vivement qu'il soit placé au Luxembourg, parce qu'il nous rappellerait par la suite notre belle campagne de Rome que nous aimons tant, ainsi que cette belle heure de l'*Ave Maria* qu'il a si bien rendue !

« Il faut que je vous dise aussi que depuis deux mois nos copies des *Loges* ont été interrompues; on a donné pour raison à M. Ingres que le Pape ne souffrirait pas nos échafaudages quand il viendrait au Vatican, puis d'autres mauvaises raisons, enfin le 1er octobre on nous a mis sur le pavé, c'est l'expression de Comairas qui en était aussi avec les deux Balze [2]. C'est fâcheux, car M. Ingres était très content;

[1] Aujourd'hui l'École nationale des Beaux-Arts.

[2] Balze (Jean-Étienne-Paul), peintre sur émail, élève d'Ingres,

Digitized by Google

il n'y en a que cinq de faites et deux ébauches. Enfin, depuis ce temps-là, j'ai commencé un tableau de paysage. Je ne sais si nous ne reprendrons pas bientôt les *Loges*; il y a plus d'un mois que M. Ingres a écrit au Ministre pour ça.

« Comme Hippolyte, je vous remercie de la bonté que vous aurez en lui faisant mettre son *Dante* au Salon, ainsi que sa *Figure*[1] appuyée contre un arbre. Il n'osait pas, mais je l'ai décidé ainsi que Monsieur votre frère. Ce sont deux choses bien différentes l'une de l'autre, ce qui me semble est une qualité.

« Je vous embrasse de tout mon cœur.

« Votre ami reconnaissant,

« Paul FLANDRIN.

« Quand vous verrez MM. Orsel et Périn, veuillez leur présenter nos respects ainsi que nos amitiés aux Lacuria, Lafond et autres. »

A M. Victor Bodinier, à Paris

« *Rome*, 8 *janvier* 1836.

« MON CHER MONSIEUR BODINIER,

« Nous ne voulons pas laisser partir Monsieur votre frère sans vous donner un petit bonjour. Il a eu la bonté de nous lire plusieurs de vos lettres parce qu'il sait combien nous vous aimons et tout l'intérêt que nous vous portons. Une

né à Rome, de parents français, le 29 avril 1815, mort à Paris le 25 mars 1884; expose aux Salons de 1835 à 1868.

Balze (Jean-Antoine-Raymond), frère du précédent, peintre, élève d'Ingres, né à Rome le 4 mai 1818, mort à Paris le 26 février 1909; expose aux Salons de 1849 à 1868.

[1] *Le Berger, figure d'étude*, envoi de Rome 1835, Salon de 1836.

Digitized by Google

des choses qui nous a donné le plus de satisfaction a été d'apprendre que vous travailliez et que vous aviez repris courage. J'espère que cette fois ce sera pour longtemps et que vous nous ferez de la belle et bonne peinture; c'est ce que je vous souhaite de tout mon cœur.

« Je pense que vous serez content de Monsieur votre frère car tous ceux qui ont vu ses tableaux en sont enchantés, M. Ingres tout le premier, et ce n'est pas qu'à Monsieur votre frère qu'il l'a dit. Il trouve que l'*Ave Maria* est un tableau de premier ordre. Monsieur votre frère a eu la bonté de nous montrer encore plusieurs projets qu'il mettra bientôt à exécution, je l'espère, car ça peut être très beau.

« Nous vous remercions beaucoup d'avoir la complaisance de faire placer le tableau du *Dante*, ainsi que la *Figure* d'Hippolyte au Salon. Mon Dieu ! ça va peut-être vous donner bien de l'embarras, mais ce sera un grand service que vous nous aurez rendu.

« Hippolyte travaille de toutes ses forces à son *Saint Clair*; il y a déjà beaucoup de choses faites, mais au premier coup, de manière qu'il faudra revenir à peu près partout pour harmoniser toutes les figures et faire un tout qui se lie. M. Ingres l'a vu; il a été content, puis il lui a donné des conseils admirables.

« Dieu, quel homme ! il était encore plus étonnant que jamais ce jour-là. C'était une boule de feu qui roulait dans tous les sens. Il aurait réchauffé du marbre ! Puis, il m'a donné aussi des conseils, toujours avec sa bonté ordinaire. Dieu ! que je serai heureux de pouvoir aussi un jour lui montrer quelque chose de passable; mais ce maudit besoin d'argent est bien gênant quand on veut travailler sérieusement. A cause de cela, j'ai été obligé d'accepter la place de professeur de dessin de MM. les fils B***, qui sont de véritables oiseaux. On n'a pas seulement la consolation de leur voir faire quelque chose de passable ! Ils n'ont ni goût, ni envie de faire la moindre des choses; c'est désespérant

Digitized by Google

et, avec ça, c'est fort peu payé pour des princes, ce qui est cependant la chose essentielle vis-à-vis de ces gens-là, car on ne peut pas penser seulement à leur donner une idée de ce que c'est que l'art! C'est pire que des moineaux! Du reste, ils sont très polis et très peu fiers avec moi. Dès que les copies des *Loges* pourront reprendre, je remercierai, car c'est peu amusant d'être professeur, surtout de ces gens-là. Cependant, je travaille, autant que je peux, à plusieurs paysages que j'ai commencés, mais il est bien mauvais d'être dérangé par des choses comme ça.

« Voilà, en général, à peu près, tout ce que je voulais vous dire; d'ailleurs Hippolyte me demande un peu de place.

« Adieu, Monsieur Bodinier, je vous embrasse de tout mon cœur.

« Votre ami affectionné,

« Paul FLANDRIN. »

Même date.

« MON CHER MONSIEUR BODINIER,

« Nous avons été voir aujourd'hui Monsieur votre frère; il avait reçu depuis peu une lettre de vous, vous vous portiez bien et travailliez; ça nous a fait grand plaisir. Vous aviez reçu ma lettre et vouliez bien vous charger de tous les embarras qu'entraînera l'exposition de mon tableau; mille fois encore, je vous en remercie. Vous le ferez placer le mieux que vous pourrez; je sais que ça ne doit pas être facile, mais ce que vous pourrez et je serai toujours reconnaissant de ce que vous aurez fait.

« Votre frère emporte un tableau qui, bien ou mal placé, se tirera facilement de la foule; tout le monde est unanime

Digitized by Google

là-dessus. M. Ingres surtout est enchanté et le place bien haut; ça nous a fait bien plaisir car c'est ainsi que nous le jugions. Les autres aussi lui feront honneur. Je crois que les encouragements ne lui manqueront pas pour exécuter les beaux projets qu'il a dans ses cartons.

« Votre frère vous embrassera pour nous, mais je le fais encore ici de tout mon cœur, vous priant d'être mon interprète auprès de M. Boullet , de M. Moll et de tous ceux de nos bons camarades que vous pourrez rencontrer.

« Votre ami sincère et affectionné.

« Hippolyte FLANDRIN. »

« *Saint Clair* marche peu à peu. La peur, qui toujours me tient, me fait faire petit; mais, que voulez-vous, je combats pourtant de mon mieux. »

A M. Hippolyte Flandrin,
pensionnaire de l'Académie de France, à Rome.

« *Paris*, 21 *janvier* 1836.

« Vous prenez du petit papier pour m'écrire et vous espacez beaucoup vos lignes; ce n'est pas comme cela que vous ferez à l'avenir, n'est-ce pas, mon ami? Paul écrit plus serré; je l'en remercie. Votre lettre m'a fait bien du plaisir et je crois que... (je ne dirai pas mon petit reproche), mais ma demande pour celles qui suivront ne fera encore que vous en convaincre. Oui, mon ami, c'est avec le plus grand plaisir que je me charge de ce que vous me demandez. Savez-vous même que je n'aurais pas trouvé bien que vous vous fussiez adressé à un autre, car je ne connais personne qui s'en serait chargé avec plus de plaisir.

Digitized by Google

« J'ai peut-être mal répondu à notre ancienne amitié pendant mon séjour à Rome et à Florence? Depuis bien longtemps je voulais vous écrire et vous en parler. Je n'ai point fait ce voyage à mon aise. Pour m'y plaire, il m'aurait fallu avoir devant moi un travail complet, un tableau; car pour des copies, je ne puis m'y faire. Il y a chez moi une véritable antipathie et je reconnais cependant que ce genre de travail me serait très profitable. J'aurais alors très bien conçu la vie d'observation qu'on a et qu'on doit avoir dans ce pays. Mais venir y faire de simples études, et surtout à mon âge, c'est vouloir voyager quand on ne peut plus marcher tout seul. Aussi, mes amis, cette fausse position m'a ôté tout mon contentement. Ici, je suis plus tranquille; j'ai repris tout paisiblement mon étude à l'atelier de Boudin[1], seulement de temps en temps je m'essaie à faire une petite composition. Si encore j'avais osé l'essayer avant d'aller vous rejoindre, peut-être cela m'aurait aidé à reprendre courage, car ce n'est pas seulement de savoir que je manque, c'est aussi de confiance.

« Je vais continuer ainsi encore toute cette saison de froid et, au retour des grands jours, je verrai si je puis trouver à peu près l'arrangement et l'effet de quelques figures. C'est quand on a essayé le tout, l'ensemble de la chose, que l'on se juge bien et qu'on voit, avec un tout autre intérêt et profit, les ouvrages des maîtres. Du moins, est-ce ainsi que je sens; et si jamais je puis faire quelque chose, comme ce sera par mes propres moyens, il faut que je cherche dès le commencement à conduire mon travail de manière à aider à mon organisation. Voilà, mes amis, la petite confession que j'avais à vous faire. Elle vous explique comment, pendant mon séjour en Italie, j'ai été peu heureux, comme vous le voyez.

[1] Boudin, ancien modèle, avait ouvert un atelier où les jeunes artistes travaillaient d'après nature, sans la direction d'un professeur.

Digitized by Google

« J'ai commandé vos bordures. Je ne dépenserai pas les 200 francs que vous me fixez, mais j'irai bien près, et tout en restant dans le très simple et le très modeste. Vous me répondrez, mon ami, et vous me direz ce que j'aurai à faire si on désire acheter et quel prix vous voulez avoir. J'agirai malgré les avis que vous me donnerez et avec l'assurance que vous approuverez ce que je ferai et que j'aurai fait tout à fait pour le mieux; mais, malgré cela, écrivez-moi à ce sujet et donnez-moi vos intentions.

« Mon frère me dit beaucoup de bien de votre *Figure* et de votre tableau que vous voulez aussi nous envoyer pour le mois d'août prochain. J'aurai bien de l'intérêt à voir cela; j'y trouverai encore de grands progrès réalisés. Le voyage de Florence vous a plu et profité. Je crois bien que M. Ingres a approuvé vos croquis. Oui, ces vieux maîtres, je comprends fort bien qu'on les étudie ainsi, mais pour les copier, non. Pour des croquis, moi, je n'en fais plus; j'étudie la perspective et quelquefois, comme je vous le dis, j'essaie à arranger quelques figures. Quand le froid aura cessé, je compte retourner au moulage qui n'est plus au même endroit. On le met dans cette grande salle qui est en face de celle où on expose la sculpture, cette grande salle qui servait de corps de garde du temps des émeutes. Je ne sais si on verra mieux; rien n'est encore arrangé, le déménagement se fait en ce moment. On destine les salles de l'ancien moulage à des tombeaux égyptiens.

« J'aurai à vous parler de beaucoup de camarades d'atelier qui exposent cette année, Lafond, Chassériau [1], Dadure, Pichon, etc., etc. Je verrai cette partie de l'exposition avec beaucoup d'intérêt. On nous annonce de très belles choses. Je n'ai encore vu qu'un ouvrage, c'est *La Commu-*

[1] Chassériau (Théodore), peintre, élève d'Ingres, né dans l'Amérique espagnole le 26 septembre 1819, de parents français et mort à Paris le 8 octobre 1856, expose aux Salons de 1836 à 1855.

Digitized by Google

nion des chrétiens dans les Catacombes, par M. Granet [1], et je vous assure que c'est un ouvrage bien remarquable. M. Granet est une preuve que l'on fait toujours des progrès. Que ce tableau-là vous plaira, mes amis ! Que la femme qui vient de recevoir la communion est bien seule avec Dieu !

« Vous me dites du bien du tableau de mon frère. Je vous en remercie, car je tiens beaucoup à vos avis. Quand Paul m'enverra-t-il des tableaux à exposer? Il faut que ça soit l'année prochaine, à moins que celui que je connais ne soit en route pour celle-ci, ce qui aurait été très bien fait.

« J'ai vu les deux frères Lacuria qui vont bien. L'aîné travaille toujours avec M. Périn; ils vous font mille amitiés, ainsi que beaucoup d'autres camarades. A tous ceux qui me parlent de vous, je leur dis que j'ai reçu de vos nouvelles et que vous leur faites vos amitiés.

« M. Thomas est toujours à Rome sans doute? Faites-lui bien mes amitiés, s'il vous plaît, et dites-moi s'il a obtenu de faire jouer un opéra.

« On m'a dit ici que M. Ingres avait retouché à son tableau de *Virgile* [2]. Je saurai cela par mon frère que j'attends à la fin du mois.

« Présentez mes respects à M. et Mme Ingres et à M. Boguet, que vous voyez sans doute. Ne m'oubliez pas non plus auprès de ces messieurs qui ont bien voulu garder souvenir de moi, et de M. Le Go [3].

« Adieu, mes amis, donnez-moi de vos nouvelles et croyez-moi votre tout dévoué.

« Victor BODINIER. »

« Je demeure quai de l'École, nº 30. »

[1] Granet (François-Marius), peintre, élève de David, né à Aix-en-Provence, le 17 décembre 1775, mort dans la même ville le 21 novembre 1849; membre de l'Institut; expose aux Salons de 1799 à 1847.

[2] Ce tableau est habituellement connu sous le nom de : *Tu Marcellus eris.*

[3] M. Le Go, secrétaire de l'Académie de France, à Rome.

Digitized by Google

A M. Victor Bodinier
Quai de l'École [1], *n*° 30, *à Paris*

« *Rome, le* 1er *mars* 1836.

« Mon cher Monsieur Bodinier,

« J'ai laissé passer un grand mois depuis la réception de votre lettre et cependant nous voulions y répondre de suite, mais l'exposition s'approche et c'est à grand'peine que j'aurai fini, si toutefois j'en viens à bout. Dans votre lettre pleine de franchise et de bonté, une chose nous a fait de la peine , c'est que vous dites avoir peut-être mal répondu à notre ancienne amitié pendant votre séjour à Rome. Nous pourrions bien aussi nous accuser de la même faute, mais, s'il y a eu quelque apparence de refroidissement, j'en accuse les circonstances qui nous ont séparés et qui, lorsque nous nous sommes retrouvés à Florence, nous ont placés en société de gens qui ne sympathisaient pas; voilà, je crois, l'explication de tout cela. Mais nous avions toujours pour vous la même amitié et la preuve c'est que nous comptons sur la vôtre, puisque nous recourons à vous avec confiance chaque fois que nous avons besoin de quelque chose. J'espère donc que nous oublierons cela et continuerons de nous parler à cœur ouvert.

« Paul et moi, nous avons été bien contents d'apprendre quelles sont vos occupations; nous les approuvons de toutes nos forces. Ici, je vous conseillai plus d'une fois de prendre ce parti et je suis certain que si vous l'aviez fait, vous ne nous auriez pas quitté si vite... Mais enfin, c'est fini; vous êtes là-bas, vous travaillez, vous êtes plus heureux, je m'en réjouis de bon cœur. Fait comme je vous connais, il me semble que vous devez faire des compositions charmantes.

[1] Aujourd'hui quai du Louvre.

Digitized by Google

« Monsieur votre frère est maintenant près de vous; vous avez vu ses tableaux et j'espère bien que vous êtes de notre avis. Vous nous écrirez, n'est-ce pas? pour nous dire quel effet ils produiront, ainsi que ceux des camarades qui exposent. J'ai dit à M. Ingres que Lafond avait fait quelque chose : cela a paru fui faire grand plaisir Si par hasard vous voyez ce bon Lafond, dites-le lui de ma part et donnez-lui deux bonnes poignées de main, de moi et de Paul.

« M. Ingres n'est pas très bien portant; depuis près de deux mois, il a des espèces de vertiges qui le contrarient bien car il voudrait absolument finir son tableau pour le Duc d'Orléans [1]. Je lui ai fait votre commission, il m'a répondu qu'il y était bien sensible et m'a chargé d'y répondre.

« Vous me demandez des nouvelles de M. Thomas; il y a bien longtemps qu'il nous a quittés, peu de temps après notre retour de Florence. Il s'est lassé d'attendre les fausses promesses qu'on lui faisait depuis si longtemps; il est parti pour l'Allemagne et enfin est rentré à Paris au mois de décembre. Dieu veuille qu'il trouve quelque occasion de faire un opéra ! Je le souhaite de tout mon cœur.

« Paul et moi, nous travaillons avec courage; Paul a un paysage pour l'exposition de l'année prochaine et moi, ma *Figure* [2] et mon *Saint Clair*, dont la toile est maintenant entièrement couverte. Je ne peux rien vous en dire; vous savez, par expérience, qu'on est rarement content de soi. M. Ingres a beau me dire et redire qu'il faut savoir se connaître et se contenter, je n'en suis guère plus tranquille. Peut-être que cela viendra.

« Je vous prie de faire mes compliments à Monsieur votre frère, à M. Boullet, à M. Moll et à tous ceux de nos bons camarades que vous pourrez rencontrer.

[1] *Stratonice.*

[2] *Euripide, figure d'étude*, envoi de Rome, 1836. Salon de 1837

Digitized by Google

« Paul veut de la place et, pour céder à ses réclamations, je finis en vous embrassant de tout mon cœur.

« Votre ami sincère et dévoué,

« Hippolyte FLANDRIN. »

« J'ai oublié de vous parler de mon tableau [1]. Vous me demandez quel prix j'en veux, si, par hasard, on voulait l'acheter. Je ne l'espère guère, mais, pour vous tirer d'embarras si ça venait à arriver, je vous dirai que vous pouvez descendre jusqu'à quinze cents francs, aimant encore mieux le donner pour ce prix-là que de le garder; mais, d'ailleurs, je vous donne pleins pouvoirs : ce que vous ferez sera bien fait et je vous remercie de tout mon cœur. »

Même date.

« Vous voyez, Monsieur Bodinier, encore du petit papier ! mais nous écrivons fin et serré, ce qui revient au même. Comme Hippolyte, je vous remercie bien de votre bonne lettre; elle nous a fait grand plaisir en nous apprenant que vous travailliez beaucoup. Tant mieux ! tant mieux !

Vous devez être bien content de l'*Ave Maria* de Monsieur votre frère ! Ce tableau rappelle si bien la campagne de Rome, puis le beau moment de l'Ave Maria, cette harmonie du ciel et de la terre, tout cela si bien, si justement rendu !

« Oui, j'espère qu'on en parlera. Je désirerais bien qu'il fût placé au Luxembourg, pour le voir de temps en temps, car ce serait un bonheur de revoir à Paris la campagne de

[1] *Dante et Virgile.*

Digitized by Google

Rome que j'aime de plus en plus. Je crois, que, comme tant d'autres, j'aurai bien de la peine à quitter tout cela ! Il y a quelques jours que je suis allé à l'Acqua Acetosa [1] par curiosité, c'était après plusieurs jours de grandes pluies : je n'ai jamais rien vu de plus beau ! C'était comme une mer. Figurez-vous que sa largeur allait du pied de Torre di Quinto à l'Acqua Acetosa; c'était superbe ! On dit qu'il y a plus de douze ans qu'il [2] n'est monté si haut. J'aurais bien voulu en faire une étude, mais ça n'a pas duré, puis le temps était mauvais.

« Hippolyte travaille, pour ainsi dire jours et nuits, à son tableau pour Nantes; il s'est donné encore beaucoup d'ouvrage; aussi il a peur de ne pas pouvoir finir pour l'exposition; cependant toute la toile est couverte, maintenant il lui reste à lier et à harmoniser le tout.

« Pour moi, comme je vous ai déjà dit, je ne travaille pas comme je voudrais. J'ai toujours ces leçons à donner chez le prince B***, ce qui me fait perdre beaucoup de temps, mais ça ne durera pas. Nous avons appris il y a quelques jours, par un de nos amis, qu'Auguste allait enfin se préparer à nous rejoindre dans le courant de ce mois-ci, mais nous n'osons pas le croire... il nous l'a dit si souvent !

« Vous nous dites, Monsieur Bodinier, que notre Lafond va exposer; ça nous fait grand plaisir, mais ça ne nous étonne pas moins. Quand vous le verrez, faites-lui nos compliments ainsi qu'à Pichon et à Cazes, à qui nous aurions écrit si nous savions leur adresse. Ayez aussi la bonté de ne pas nous oublier auprès des Lacuria, ainsi que Comairas, si vous le voyez. Touchez-lui la main pour nous. Mon Dieu ! voilà bien des commissions, mais elles ne vous seront pas pénibles.

[1] Guillaume Bodinier avait exposé au Salon de 1835 un paysage intitulé : *Bords du Tibre, près l'Acqua Acetosa.*

[2] Le Tibre.

Digitized by Google

« Je vous embrasse de tout mon cœur, ainsi que Monsieur votre frère.

« Votre ami dévoué.

« Paul FLANDRIN. »

« Vous êtes bien heureux; vous devez aller souvent au concert du Conservatoire ! Nous, nous n'avons plus notre Thomas qui nous faisait de la belle musique, mais son élève de piano, Boulanger [1], vient d'arriver, qui le remplacera peut-être un peu. Quand vous verrez Thomas, dites-lui mille choses pour nous. »

G. BODINIER,

(*A suivre.*)

[1] Boulanger (Henri-Alexandre-Ernest), compositeur français, né à Paris le 16 décembre 1815, mort en 1900; premier grand prix de Rome (musique), en 1835.

Digitized by Google

A propos de Jean Bodin

Voici, concernant Jean Bodin, une série de questions que je pose aux érudits collaborateurs de la *Revue de l'Anjou*. L'étendue de leur lecture procurera peut-être les solutions que mes recherches personnelles m'ont jusqu'ici refusées.

1° On lit dans le *Dictionnaire historique* de Célestin Port, à l'article Bodin : « Jean Bodin, « laborieux advocat et pra- « ticien en court laye, demeurant à Angers », signe de ces qualités le titre d'un opuscule joint à l'édition de la coutume d'Anjou, imprimée en 1509... Il fut le père, croit-on, de l'auteur de la *République* et de la *Démonomanie*. » D'où C. Port tire-t-il cette assertion? Quel est cet *on* qui apparente les deux Jean Bodin, le « praticien » et le publiciste? Cette croyance à leur parenté a-t-elle un plus solide fondement que la simple conjecture?

2° Peut-on identifier le personnage angevin nommé en latin *Picterius*, qui, dans le XVIIe siècle, communique au père de Paul Colomiès une lettre latine de Bodin à Jean Bautru des Matras, angevin, des seigneurs de Serrant, où ledit Bodin affirme des convictions nettement huguenotes? (Cf. Pauli Colomesii *Gallia orientalis*, Hagae Comitis, Adr. Vlacq, 1665, in-4, pp. 76 sqq.).

3° On a dit et répété — sans preuves à ma connaissance — que la mère de Bodin était juive; plus précisément encore, qu'elle descendait sans doute d'une de ces familles juives chassées d'Espagne en 1492 par les édits royaux. La plus

Digitized by Google

ancienne trace que je sache de cette légende est dans une lettre de Chapelain au savant Hermann Conring (lettres de Chapelain, édit. Tamizey de Larroque, 2 vol. in-4, dans la Collection des documents inédits sur l'histoire de France, lettre 577, tome II, p. 824), où il écrit : « Pour sa religion, il estoit juif caché car en France on n'en souffre point de découverts. Sa mère la lui avoit inspirée avec le laict, et son génie et sa vaste érudition lui avoient faict opiniastrer jusqu'à sa mort. » Sur quels témoignages Chapelain fonde-t-il le judaïsme de la mère de Bodin? Lui-même ne donne aucune référence. Si l'on n'en trouve point, si les auteurs contemporains de Bodin ou immédiatement postérieurs ne soufflent mot d'un tel bruit, on ne saurait accorder grande autorité à une révélation subitement faite tant d'années après la mort de notre auteur. Il y a plus : étant donné la couleur évidemment hébraïque que Chapelain vient justement de reconnaître dans l'*Heptaplomeres*, on sera tenté de croire que, désireux d'expliquer à tout prix cette tendance à judaïser, il a inventé pour les besoins de la cause. La lecture de la fin de l'*Heptaplomeres*, où Bodin conte justement les persécutions subies par les Juifs en Portugal et en Espagne, aura fourni le reste de l'histoire.

4° Nombre d'auteurs affirment que Bodin mourut de la peste, ayant négligé toute précaution prophylactique dans la croyance qu'après 60 ans l'homme n'avait plus rien à craindre des maladies épidémiques. Cf. un article de Grosley, dans le *Journal encyclopédique* du 15 mars 1783, tome XI, et, si je ne me trompe (je cite maintenant de mémoire), Ménage, *Vita Petri Areodii*, et de Thou, *Histoires*. Le trait est bien de Bodin, qui considérait comme critique, « climactérique » le nombre 63 (7×9) et abandonna Henri III en partie parce qu'il se trouvait être le 63e roi de France. Mais, encore que ce bruit paraisse vraisemblable, quelle en est la source?

5° On lit dans le *Bulletin historique et monumental de l'Anjou*, mai 1870 (*Les rues nouvelles à Angers en* 1869),

Digitized by Google

l'assertion suivante, que je crois de M. Aimé de Soland : « Jean Bodin naquit au village des Banchais, près Angers, « village situé sur l'ancienne route de Paris par le Mans, « le 29 juillet 1536. La maison où naquit cet homme « illustre existe encore, et nous en donnerons quelque jour le dessin. » Le *Bulletin historique* a-t-il tenu sa promesse ? M. de Soland pouvait-il avoir, de cette assertion déjà ancienne que Bodin naquit aux Banchais, d'autres et plus solides preuves que le témoignage de quelques biographes antérieurs, comme le P. Nicéron ? fLa date de naissance qu'il indique, et qui est sûremen ausse — Bodin est né en 1529 ou 1530 — n'est pas faite pour inspirer confiance.

R. Chauviré.

Digitized by Google

Digitized by Google

Au Musée Saint-Jean

Au cours de l'année 1911, sur la demande qu'en avait faite le Conservateur, appuyé par M. le Préfet de Maine-et-Loire, le Musée Saint-Jean a été compris au nombre de ceux désignés pour recevoir à titre temporaire des objets provenant des réserves du Musée de Cluny, en vertu du décret du 21 juillet 1911.

Au nombre de ces objets, qui prochainement prendront place dans les galeries du Musée, nous avons remarqué :

Le portefeuille de Martin du Bellay, né en 1702, sacré évêque de Fréjus en 1739. Il est en damas de soie rouge, doublé de satin blanc.

Sur la face antérieure, au centre d'une broderie de rinceaux de fils d'or et de paillettes, dans un cartouche orné d'un chapeau à quatre rangs de glands, d'une couronne de comte, accostée de la mître et de la crosse, se trouve l'écu des du Bellay.

Parmi les broderies se trouve un disque brodé, de fils d'or et de soie xve siècle, représentant saint Antoine, nimbé, en robe blanche. Sur le manteau le Tau, la main droite bénissant, la gauche tient une clochette.

A l'aurore de la Révolution se rattache la charmante bannière de Foncouverte. Écartelé avec premier et quatrième de carrés de soie blanche. Au premier sur une couronne

Digitized by Google

de chêne, 3 cœurs, bleu, blanc, rouge, surmontés d'une autre couronne de chêne et sur une banderole :

AU SOUTIEN DE LA NATION

Au revers même décor et l'inscription : FONCOUVERTE.

Au quatrième, sur un tertre gazonné entre deux pieds de laurier, une charrue surmontée de trois fleurs de lys et de la couronne royale. Dans le champ :

FONCOUVERTE

Au revers, même décor et au-dessus sur une banderolle :

POUR LA GLOIRE DU ROI

Les quartiers 2 et 3 sont coupés en diagonale soie bleue et rose; la bordure en soie effilée aux trois couleurs alternées ainsi que les cordons et les glands. A la série des étoffes se joignent plusieurs nappes damassées. Sur l'une, deux fois répétés : Louis XIV et Marie-Thérèse ayant à leurs côtés deux dames tenant des fleurs et des personnages porteurs de sceptres. Au-dessous du roi et de la reine : LVDOVICVS XIII MARIA THERESA AVSTRIACA et deux doubles écussons de France et de Navarre. Dans la bordure des rinceaux séparent des L et des M alternés et couronnés.

Au centre d'une autre nappe, sur le manteau éployé, se voit l'écu aux armes de l'empire, derrière lequel sont passés en sautoir le sceptre et la main de justice. Autour de l'écu le grand collier de la Légion d'honneur. Une inscription sur deux lignes concentriques entoure l'écu. Sur la première : NAPOLÉON PAR LA GRACE DE DIEU ET DES CONSTITUTIONS EMPEREUR DES FRANÇAIS ET ROI D'ITALIE 1806. XIIII. Sur la seconde : JOSÉPHINE REINE D'ITALIE IMPÉRATRICE DES FRANÇAIS.

Deux nappes allemandes s'ajoutent à ces dernières. L'une, d'un décor assez bizarre, où des personnages, jambes écartées, assis sur des tronçons de colonnes, soutiennent

Digitized by Google

de leurs deux mains les pieds d'une file de personnages en longues robes, se tenant deux à deux par la main et placés sous une série d'arcatures, reposant sur des chapiteaux. Le tout surmonté d'une balustrade où, entre des tours couronnées de clochetons, sont placés des bustes de rois couronnés.

Le très amusant décor de l'autre nappe représente un camp d'artillerie, où, auprès de canons et de boulets en pile, se tiennent des soldats porteurs d'écouvillons, ou de drapeaux, avec l'aigle à deux têtes couronné. Des mortiers lancent des bombes sur la ville de Dantzig.

Dans le ciel, un cavalier galopant avec tricorne et perruque, botté et tenant à la main un bâton de commandement; auprès l'inscription : GRAFT MÖNCH.

Au-dessus un écu couronné, entre deux palmes, chargé de deux croix pattées, posées en pal; auprès : DANTZIG.

Assez nombreux sont les objets du XVIIIe siècle, dont trois jolies paires de mules de femmes, en soie blanche, brochées en soie jaune, brochée de fleurs de couleurs, à hauts talons, peints en blanc, et en soie bleue brochée

Un corsage allemand, dont l'empiècement de toile blanche est brodé de rinceaux et de palmes alternés en soutache noire. Les manches de toile sont ornées d'une même broderie en soutache brune. Au poignet une passementerie sépare deux rangs de dentelle.

Un joli corsage soie rose lamée de fils d'argent, le cou et le devant de la taille ornés d'un large ruban de soie broché fond blanc à fleurs de couleurs.

Une mante avec capuchon bordée de ruches de dentelle blonde, semblable à celles où se drapent dans les gravures de Binet les contemporaines de Rétif de la Bretonne.

Et, qui l'eût cru ! le bonnet de nuit, en tricot au crochet, bordé de dentelles du comte de Rochambeau (1725-1807), qui s'illustra aux côtés de La Fayette dans la guerre de l'indépendance américaine. Il est y joint une brassèrie

Digitized by Google

d'un des enfants du comte, travail en coton, au crochet, à décor chevronné, au cou et aux manches, bordure à trois rangs d'œillets et de festons.

Ces deux objets provienent de Mme Page, nourrice des enfants de M. de Rochambeau.

Un foulard soie imprimé donne de bien curieuses reproductions des wagons de première classe de Greenwich. à Londres et de deuxième classe de Liverpool à Manchester, au début des chemins de fer anglais.

Plusieurs peintures et dessins avaient été réservés pour le Musée, dont, deux vues de Venise à l'encre de Chine de Guardi, une aquarelle signée C.-D. Tassin, F., représentant Hercule abattant de sa massue les têtes de l'Hydre de Lerne. Une autre aquarelle avec cadre octogone ajouré en cuivre doré, dans lequel une Madeleine, la tête voilée, en robe blanche, assise sur des rochers, tient un crucifix et un chapelet.

Plusieurs crucifix dans des cadres de bronze doré et une peinture sur cuivre du xviie siècle. Le Christ en croix entre la Vierge et saint Jean.

Pour terminer cette longue énumération, citons une belle série de dallages céramiques allant du xive au xviiie siècles, où, à des spécimens de carrelages d'Espagne, de Damas, de Hollande, s'ajoutent soixante carreaux de dallage du xvie siècle provenant du château de Labatie (Forez), décorés d'ores, de postes, de chapelets de perles et de grecques. de couleurs manganèse, jaune, vert et bleu.

Saint-Jean.

Digitized by Google

Résumé des Observations Météorologiques

faites à la Baumette (près Angers)

(Altitude : 30 mètres 52)

Janvier 1912

Moyenne barométrique : 759^{mm},05 ; minimum 741^{mm},30, le 7, à 7 h. du matin ; maximum 774^{mm},28 le 2, à 10 h. du matin ; écart extrême, 32^{mm},98.

Moyennes thermométriques : des minima (sous l'abri), 3°,82 ; des minima (sans abri), 3°,43 ; des minima (sur le sol gazonné), 2°,32 ; des maxima (sous l'abri), 8°,85 ; des maxima (sans abri), 10°,57 ; des maxima (boule noire, sans abri), 11°,16 ; des maxima (sur le sol gazonné), 8°,98 ; d'une eau de source, 8°,63 ; du mois, 6°,59.

Minimum absolu (sous l'abri), 3°,4 le 29 ; minimum absolu (sans abri), — 3°,7, le 29 ; minimum absolu (sur le sol gazonné), — 4°,7, le 29 ; maximum absolu (sous l'abri), 12°,6, le 7 ; maximum absolu (sans abri), 16°,8, le 19 ; maximum absolu (boule noire sans abri), 19°,9, le 25 ; maximum absolu (sur le sol gazonné), 12°,8, le 16.

Humidité relative moyenne du mois, 87 ; minimum, 55, les 28, 29, 31, à 4 h. du soir ; maximum 100, les 13, 14, 15, 21, 22, à 7 h. et 10 h. du matin.

Nébulosité moyenne du mois, 7,98 ; moyenne diurne la plus faible, 1,2, le 31 ; la plus forte, 10,0 les 2, 3, 4, 6, 12, 17, 21, 22. Nombre de jours de soleil, 16 ; nombre d'heures de soleil ayant brûlé le carton de l'héliographe, 50 h. 85^{m} environ ; fraction d'insolation, 0,18.

Pluie totale du mois, 40^{mm},2, en 11 jours, appréciable au pluviomètre et 2 jours appréciable au pluvioscope ; la plus forte, 13^{mm},6, le 6. Evaporation 28^{mm},20 en 29 jours.

Digitized by Google

Fréquence des vents : 4 jours du N-E ; 3 jours de l'E ; 1 jour de l'E S-E ; 8 jours du S-E ; 9 jours du SS-E ; 4 jours du S ; 1 jour du SS-W ; 4 jours du S-W ; 3 jours de l'W S-W ; 2 jours de l'W.

Vitesse du vent en mètres par seconde, moyenne du mois, 5m3,. Vitesse maximum du vent, 23m,1 par seconde le 6 à 3 h. 30 du soir (vent de l'W S-W.)

Gelée les 28, 29, 30, 31 ; gelée blanche les 8, 25, 29, 30, 31 ; rosée les 1, 8, 11, 16, 19, 20, 24, 25 ; brouillard les 1, 12, 13, 14, 15, 21, 22, 27 (toute la journée, les 1, 12, 21) ; halo lunaire le 10.

Février 1912

Pression barométrique. Moyenne : 746mm,69 ; minimum, 736mm,20, le 8, à 8 heures du matin ; maximum, 769mm,44 le 27, à 10 heures du soir ; écart extrême, 33mm,24.

Température. Moyenne (sous l'abri) des minima, 4°,73 ; des maxima 11°,52 ; (sans abri) des minima, 4°,25 ; des maxima 13°,95 ; des maxima (boule noire), 15°,77 ; (sur le sol gazonné) des minima 2°,94 ; des maxima 14°,18 ; d'une eau de source, 7°,76 ; du mois, 8°,01. Sous l'abri ; minimum absolu — 6°,3 le 4 ; maximum absolu 17°,07 le 23. Sans abri ; minimum absolu — 7°7, le 4 ; maximum absolu, 23,7 le 28 ; maximum absolu (boule noire) 27°,1 le 28. Sur le sol gazonné, minimum absolu — 8°,3 le 4 ; maximum absolu, 27°,7 le 28.

Humidité relative moyenne du mois, 79 ; minimum, 52, les 3, 8 à 1 heure du soir ; maximum, 100, les 1er, 25, 28, à 7 heures du matin.

Nébulosité moyenne du mois, 7,63 ; moyenne diurne la plus faible, 3,2 le 3 ; la plus forte, 10,0 le 22. Nombre de jours de soleil, 23 ; nombre d'heures de soleil ayant brûlé le carton de l'héliographe, 93 h. 85m environ ; fraction d'insolation, 0,31.

Pluie totale du mois, 50mm,1 en 16 jours appréciable au pluviomètre et 4 jours appréciable au pluvioscope ; la plus forte, 6mm2, le 5. Evaporation, 49mm,60 en 26 jours.

Fréquence des vents : 2 jours du N ; 1 jour de l'E ; 1 jour de l'E S-E ; 3 jours du S-E ; 5 jours du SS-E ; 3 jours

Digitized by Google

du S; 2 jours du SS-W; 9 jours du S-W; 2 jours de l'W S-W, 1 jour du N-W.

Vitesse du vent en mètres par seconde, moyenne du mois $6^m,5$; moyennes diurnes : la plus élevée $12^m,5$ le 11, la plus faible $2^m,2$ le 14. Vitesse maximum du vent, $21^m,4$ par seconde le 11, à 3 heures du soir. (Vent SS-W).

Gelée les 1er, 3, 4, 5; gelée blanche les 1er, 3, 4, 15, 26; rosée les 10, 14, 15, 17, 18, 20, 26; brouillard les 15, 28; neige le 2; verglas le 5, halos solaires les 5, 21; halos lunaires les 4, 6, 29.

Apparition du papillon Rhodocera rhamni le 17.

A. Cheux.

Digitized by Google

Digitized by Google

Chronique

La *Revue de l'Anjou*, aujourd'hui dans sa 62e année, avait toujours paru en doubles fascicules de deux mois; mais à la suite du vote de la loi du 29 avril 1908, qui plaçait onéreusement hors du régime des publications périodiques, au point de vue des taxes postales, celles dont les livraisons groupées ne formaient pas annuellement un minimum de douze envois distincts, nous avions dû nous incliner devant la nécessité de ne pas accroître très sensiblement nos charges fiscales et, en conséquence, dédoubler chacun de nos numéros, au grand regret de nos auteurs comme de nos lecteurs.

Cette dissémination avait de graves inconvénients : elle entraînait fâcheusement une excessive fragmentation d'articles approfondis qui, autant que possible, doivent « faire bloc », et qui se trouvaient trop souvent « *pour la suite* » reportés à de successives livraisons; puis, chacune de ces livraisons, à raison de son exiguité, ne pouvait offrir un ensemble de matières suffisamment copieux et varié.

Le contrariant régime postal a pris fin et nous sommes heureux, conformément, d'ailleurs, aux désirs qui nous ont été exprimés, de reprendre notre vieille et coutumière périodicité, c'est-à-dire, à dater de janvier-février, de servir notre publication, annuellement, en six doubles fascicules.

Pour marquer ce retour souhaité à ses traditions, la *Revue* a cru devoir « faire toilette »; elle se présente donc, sous jeune couverture et sur un plus luxueux papier, qui permettra

Digitized by Google

le tirage intra-texte de simili-gravures; d'autre part, elle décore de gracieuses vignettes l'en-tête des études de ses collaborateurs, qui s'offrent à elle, de plus en plus nombreux, chacun avec une science spéciale et des talents distincts.

En effet, si, matériellement, la *Revue de l'Anjou* se « modernise », elle ne se refuse point à entrer en contact avec les goûts nouveaux, à donner satisfaction, dans la mesure acceptable, à ceux de ses lecteurs qui sollicitent d'elle une rédaction plus diversifiée : les fruits n'excluent pas les fleurs. Toutefois, fidèle à son programme d'origine, elle demeure, au principal et de préférence, hospitalière aux études historiques particulières à l'Anjou et à sa région.

***

Huitième concert populaire (11 février 1912).

Avec le concours de Mme René Chemet, violoniste.

Suite en *ut* majeur (J.-S. Bach). — *Concerto* en *si* pour violon et orchestre (Saint-Saëns). — Une *Étude symphonique* (Gustave Samazeuilh). — Soli de violon : *sonate* en *sol* mineur (Tartini); *Prélude et Allegro* (Pugnani-Kreisler). — *Prélude et mort d'Yseult* (Wagner).

Le succès que Mme Chemet avait rencontré l'an dernier auprès du public de nos concerts nous imposait sans doute le devoir agréable de l'entendre à nouveau cette année. Mme Chemet s'est retrouvée semblable à elle-même devant un public aussi bien disposé à subir le charme. Il n'est pas à dire que le talent de la virtuose soit accepté sans conteste par tous les musiciens en général et par tous les violonistes en particulier; mais il serait vain de ne pas constater le succès. A coup sûr Mme Chemet joue bien du violon; elle a beaucoup de charme, une jolie sonorité et de l'habileté technique, et surtout elle joue juste, ce qui est plus rare qu'on ne l'imaginerait. Ces qualités suffiraient à justifier l'estime qui s'attacherait au nom d'un virtuose. Mme Chemet en augmente singulièrement l'éclat aux yeux du plus grand nombre par des moyens qui lui valent en même temps la réserve et la sévérité de quelques-uns.

La recherche passionnée du succès, le désir immodéré de plaire l'entraînent souvent à des exagérations d'effets et à des afféteries qui faussent le sens d'une œuvre; elle ne sait pas résister à la joie d'être applaudie et cela ne va pas sans

Digitized by Google

quelque compromission ni sans quelque sacrifice dont s'accommode mal le style, cette qualité sévère qui respecte bien plus le caractère de l'œuvre qu'il ne flatte la sensibilité de l'auditeur.

C'est ainsi que Mme Chemet a été très bonne dans la seconde partie du *Concerto* de Saint-Saëns et dans la *Sonate* de Tartini, où elle n'avait qu'à laisser chanter son génie, et qu'elle a pu donner quelque raison à la critique sur d'autres points sans pour cela diminuer son emprise sur le public.

Rappelée avec insistance après l'*Allegro* de Pugnani-Kreisler, elle a joué une petite chose de Sarasate qui a mis le comble à l'enthousiasme. Il est regrettable que des artistes abusent ainsi du goût de la foule pour les exercices périlleux. David d'Angers, qui avait quelque sens de l'art, parlait ainsi de Paganini qui, lui aussi, dit-on, jouait assez bien du violon.

« Il me paraît posséder de grands moyens d'exécution, « mais, par malheur, il semble attacher trop d'importance « aux difficultés vaincues. Je sais que le public doit être fait « responsable de cette tendance parce qu'il n'applaudit le « plus souvent que des tours d'adresse; il faut évidemment se « rendre maître du mécanisme dans tous les arts, mais cette « science ne doit être qu'un moyen d'exprimer les impres- « sions de l'âme. On ne doit pas voir l'effort ni l'adresse « calculée, autrement toute émotion vraie s'évanouit chez « les hommes sincères. »

Et là-dessus nous sommes tout-à-fait de l'avis de David d'Angers.

La *suite* en *ut* majeur de Bach n'a point été pour l'orchestre l'occasion d'un succès particulièrement marqué; les applaudissements qui l'on saluée allaient surtout à M. Englebert, dont on ne célèbre jamais assez le mérite; il conviendrait de l'associer plus directement à des manifestations que sa modestie n'appelle point; il appartiendrait à d'autres d'en souligner quelquefois le sens.

L'exécution de Bach nous a paru manquer par ailleurs de sincérité et de rigueur. Nos excellents musiciens n'étaient pas très convaincus de la grandeur de l'œuvre et toutes ces petites pièces mises bout à bout ne nous ont point fait la monnaie d'une symphonie.

Nous entendons bien que l'on comptait sur M. Samazeuilh

Digitized by Google

pour donner là-dessus satisfaction à notre appétit. Nos dents n'ont pas pu y mordre. Nous ne nierons point le mérite de M. Samazeuilh, mais nous n'avons rien compris à sa musique. L'opinion semble unanime sur son *Étude symphonique*; c'est une œuvre touffue, massive et décevante. Ceux qui la connaissaient avant de nous l'offrir ont un peu abusé de nos forces et du travail de l'orchestre, qu'on eût mieux employé au service de Beethoven, d'Haydn ou de Mozart.

La très belle exécution du *Prélude de Tristan* nous permet de ne pas clore cette chronique sans rendre un hommage mérité à M. Rhené-Baton et à son orchestre. Nous avons à le faire un plaisir très sincère. L'amertume de quelque critique n'est point pour gâter l'éloge; tout au contraire et nous nous défierions singulièrement pour notre part d'une admiration universelle qui tend à doter la nature humaine d'une perfection dont elle est incapable.

Concerts extraordinaires des 25 et 26 février 1912.

La Damnation de Faust de Berlioz.

Trois exécutions successives données l'an dernier en fin de saison n'ont point épuisé le goût des Angevins pour le chef-d'œuvre de Berlioz; les deux concerts des 21 et 26 février, consacrés de nouveau à la *Damnation de Faust*, ont encore rempli la salle. Nous n'avons point assisté aux belles manifestations des 25, 26 et 27 mars 1911 dont M. l'abbé, Jaudouin a rendu compte ici avec l'art et la finesse d'un musicien très averti. Les lecteurs de la *Revue* ne l'ont point oublié, pour notre malheur, et c'est en pensant quelque peu à nous-même que nous invoquons ici tout d'abord la vanité des comparaisons en matière d'art et sans doute aussi en matière de critique.

Nous n'aurons, pour notre part, aucun effort à faire pour parler des concerts des 25 et 26 février sans évoquer ceux de l'an dernier, et notre impression en sera sinon plus exacte au moins plus libre de souvenirs gênants.

L'œuvre a été montée avec beaucoup de soin et elle a produit tout l'effet qu'on en peut attendre. C'est merveille que des auditions semblables puissent s'organiser chez nous avec les moyens de fortune dont nous disposons. Nous savons tout ce que nous devons là-dessus à M. Rhené-Baton et tout

Digitized by Google

ce que son départ va nous faire perdre. Mais nous sommes assuré que le désir de perpétuer une tradition affirmée désormais suscitera d'autres dévouements et que nous verrons encore par la suite l'orchestre, la Sainte-Cécile et les Dames Amateurs de la ville unis dans un même effort pour la glorification de l'art musical à Angers.

L'éternelle et mélancolique histoire de Faust revit avec un relief singulier dans les tableaux de Berlioz et la musique y est d'un bout à l'autre l'écho fidèle de la pensée qui nous conduit à travers les peines et les joies de la vie auxquelles la terrible ironie de Méphisto donne leur vraie signification de vanité, de cruauté, de ridicule et de perpétuel recommencement.

La délicieuse introduction symphonique amène l'épisode du Printemps. Faust promène sa rêverie solitaire à travers la campagne à son premier éveil, parmi la jeunesse des champs et la jeunesse des âmes. M. Lassalle donne à son personnage une allure vivante et sympathique; la voix est chaude et conduite habilement; mais il met peut-être un peu d'uniformité dans la composition de son rôle. L'ascension superbe qui nous mène sans cesse en élargissant depuis la promenade philosophique du début, à travers les orages de la passion, jusqu'à l'Invocation ardemment panthéiste de la quatrième partie, ne nous est pas suffisamment indiquée. M. Lassalle est tout en jeunesse ardente; il jouit trop de la vie pour en marquer les doutes et la mélancolie.

La *Marche* de Rakoczy, brillamment enlevée par l'orchestre, a soulevé l'enthousiasme accoutumé.

Le second tableau nous a amené Méphistophélès et M. Dangès, les cantiques de Pâques et les chœurs si variés des buveurs, des soldats et des étudiants, une fresque musicale remplie de mouvement et de couleur et qui rappelle, avec la naïveté en moins, les scènes nombreuses et longues où les bons peintres du XVe siècle racontent les vies et les événements célèbres sur les murailles de Florence ou de Pise.

M. Dangès est un chanteur délicieux, maître de son talent, habile à bien dire; il a indiqué suffisamment et sans excès le caractère satanique de son rôle. Cette réserve n'est pas sans mérite chez un chanteur de théâtre à qui les artifices de la scène sont familiers. Il a dit avec esprit et sans appuyer,

Digitized by Google

parce que tout de même un Méphisto en habit ne peut pas se conduire tout-à-fait comme un diable habillé de rouge.

Les chœurs, qui ont ici une grande place, ont été solides, exacts et bien ordonnés. Ce n'est peut-être pas suffisant ; un peu plus de fantaisie et d'éclat n'auraient pas nui à l'effet général et le choral aurait pu s'abandonner davantage à sa verve. Les accents mystérieux de la scène pastorale auraient pris ainsi plus de valeur et l'*Amen* de la fugue aurait gardé quelque chose de l'ironie qui différencie tout de même un peu une fantaisie d'ivrogne d'un chant d'église.

M. Corraze a bien voulu se charger de dire la chanson de Brander ; il y a mis de l'accent et de la vérité.

Puis c'est la retraite. Le crépuscule salué par Faust amène la scène d'enchantement et d'amour, à travers les mélodies suaves et entrecoupées comme une rêverie de jeune fille.

Mlle Louise Blot est une Marguerite infiniment sage ; elle a dit tout son rôle d'une voix tranquille et sûre, un peu trop droite, et le défaut sera sensible surtout tout à l'heure au quatrième tableau. Mais, dès la romance du roi de Thulé où tant de choses inexprimées passent dans la musique et alentour, un peu plus d'émotion n'aurait pas nui. M. Alphonse s'est honnêtement tiré de son rôle ; il n'est pas nécessaire que l'alto use de toute sa voix ; il complète le rêve de Marguerite et tout cela se passe dans le monde de l'imagination qui estompe les pensées et les bruits.

M. Dangès a joliment dit la sérénade, cette merveille de grâce et de moquerie ; mais il faut que l'orchestre mette ici son mot pour que le discours soit complet et nous n'avons pas bien entendu la gamme chromatique descendante qui suit et déforme à plaisir la chanson de Méphisto.

Comme nous le disions tout à l'heure, Mlle Blot a chanté un peu froidement la romance du dernier tableau, le soupir d'une âme qui s'exhale et qui saigne, pendant que le cor anglais pleure sur la misère humaine. Poétique et douloureuse élégie où M. Englebert a mis des accents pathétiques et touchants. Nos applaudissements sont allés l'en remercier sur son banc d'où on eût pû l'inviter à se lever pour les recevoir sans nuire à ses camarades ni aux autres interprètes.

M. Lassalle avait, dans l'Invocation à la nature, un succès sûr ; il ne l'a pas manqué. Le public, frémissant, lui a demandé de redire cette page merveilleuse où Berlioz traite

Digitized by Google

de philosophie en un langage poétique et serein que Spinoza n'avait point deviné.

L'orchestre a vaillamment conduit la Course à l'abîme; mais, à l'apothéose, il a mis un peu trop de discrétion dans ses arpèges qui soutiennent le chœur comme une voûte de plus en plus haute. Le dessin est ici formel et nécessaire et le quatuor en sourdine ne l'a pas indiqué suffisamment.

Ces petites critiques de détail, qui nous sont inspirées par le désir d'une perfection, irréalisable sans doute, ne sont point pour atténuer le succès légitime de la *Damnation de Faust* et le mérite des interprètes.

L'orchestre et M. Baton, la Sainte-Cécile et les chœurs, tout le monde a fait plus que son devoir et le comte Charles d'Olonne, si scrupuleusement soucieux du bon renom de nos concerts, a dû trouver dans les exécutions du 25 et du 26 février, une récompense et un encouragement.

***

Le 5 janvier, la Chorale angevine a donné, dans la salle des fêtes de l'hôtel de ville, à ses membres honoraires, une très intéressante audition dont le programme ne comprenait que de jeunes artistes faisant partie de la Société. Le directeur de la Chorale, M. Pinguet, y obtint un succès personnel en détaillant avec sa maîtrise habituelle deux très jolies romances.

De son côté la Chorale Sainte-Cécile, le 17 janvier, offrait à ses membres honoraires son concert annuel, avec le concours du célèbre violoniste Jacques Thibaud, de Mlle Demellier, de l'Opéra-Comique, et de M. G. de Lausnay, pianiste.

Le succès fut considérable, et il n'en pouvait être autrement avec des artistes de cette valeur. Ajoutons que la Chorale Sainte-Cécile s'y montra à hauteur de sa réputation.

Cette soirée fait le plus grand honneur à MM. Paul Lépicier et Fichet, président et directeur de la Société.

Le 27 février, dans la salle des fêtes de la Mairie, l'Estudiantina angevine, que dirige avec tant de talent M. Besnard, a donné un brillant concert qui a obtenu un véritable succès.

***

Digitized by Google

Les 11 et 12 février avait lieu, à la salle Saint-René, une fête de bienfaisance au profit des patronages de Notre-Dame-des-Champs et de Saint-Vincent-de-Paul.

Mme la comtesse d'Ollone et le comte de la Boutetière jouèrent avec grâce et esprit le charmant prologue d'Alfred de Musset : *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée*; Mme la vicomtesse Étienne de France tint l'auditoire sous le charme de sa voix chaude et vibrante dans plusieurs morceaux qu'elle chanta; Mme Prieur du Perray se montra violoniste de talent et *L'Asile de nuit* trouva d'excellents interprètes en MM. le comte René de Gontaut-Biron, le comte de Puységur et le vicomte de Chatellus.

Mais l'événement sensationnel était la première représentation du conte inédit en vers de M. Guy de Cassagnac, *Royale aventure*, dont l'interprétation merveilleuse a dépassé toutes les espérances. L'auteur dut venir saluer ses enthousiastes admirateurs.

***

M. Maurice Mangeon qui, depuis le 11 décembre 1896, dirigeait notre École municipale de Musique avec un dévouement, une conscience artistique et une compétence auxquels tous rendent hommage, vient de donner sa démission, pour raison de santé. Il a été nommé directeur honoraire de l'École de Musique à dater du 1er avril 1912.

Il est remplacé comme directeur par M. Charles Foare, qui pendant 13 ans fut le chef de l'excellente musique du 6e génie dont l'éloge n'est plus à faire.

Ajoutons que la candidature de M. Foare était appuyée auprès de M. le Maire d'Angers par deux maîtres de la musique française, MM. Xavier Leroux et Charles Widor.

***

Sur la proposition de M. René Gasnier, l'Aéro-Club de France a décidé de créer un premier grand circuit aéronautique analogue au circuit automobile de France.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que l'Anjou a été choisi pour ce circuit et que le Grand Prix d'aviation de 1912 se disputera dans notre département.

L'Aéro-Club de France, dont M. René Gasnier est le vice-président, donne 50.000 francs pour ce circuit, qui aura pour

Digitized by Google

point de départ et d'arrivée l'aérodrome de la Ville d'Angers.

De son côté la Ville d'Angers a voté une subvention de 40.000 francs pour l'organisation de cette solennité aéronautique.

Angers fut la première ville à organiser une course aéronautique de ville à ville (Angers à Saumur); elle sera encore la première à organiser un circuit aéronautique.

Un comité a été immédiatement constitué. Il est ainsi composé :

Président : M. René Gasnier.

Vice-présidents : MM. Cochard, de Farcy, L. Cointreau, Bernier.

Secrétaire général : M. Julien Bessonneau.

Commissaire général : M. Pierre Gasnier.

Trésorier : M. Paul Fortin.

Conseillers : MM. R. Richou, Laurenceau, Giffard, J. Malinge, Pelé, Jouin, de Waru, A. Cointreau, J. Blavier, de Chenay, Le Deuff, Clairouin, G. Fortin, G. Grassin, Mondain.

Le Comité d'Aviation de l'Anjou, d'accord avec l'Aéro-Club de France, s'occupe activement de l'organisation du Grand Prix d'Aviation de 1912.

A cette heure, où, en France, un mouvement unanime se produit en faveur de l'augmentation de notre quatrième arme, nulle épreuve ne saurait être plus populaire, et elle le sera en effet.

Nous n'en sommes plus aux meetings à pistes circulaires, où timidement on laissait pendant quelques heures de frêles appareils évoluer. Il fallait à l'aviation, pour obtenir des enseignements aussi définitifs que ceux qu'a recueillis l'automobile et qui ont si puissamment contribué à son développement, des épreuves analogues aux circuits de l'Automobile-Club de France, et c'est cette idée qui a présidé à la création du Grand Prix de l'Aéro-Club.

Attendons-nous donc à ce que cette épreuve soit le début d'importants perfectionnements et qu'elle permette à de nouveaux appareils, qui n'ont pas eu jusqu'ici l'occasion de faire des essais aussi officiels, de montrer de quoi ils sont capables.

Se déroulant sur un parcours tracé à travers la campagne, hors d'une piste, le Grand Prix de l'Aéro-Club donnera des

Digitized by Google

indications précieuses pour l'établissement d'un type d'appareil destiné aux reconnaissances militaires.

C'est donc une œuvre essentiellement utile que celle qui va être entreprise en Anjou. Il ne faut pas seulement multiplier les aéroplanes, mais il faut surtout les améliorer. Il faut que nos officiers aient à leur disposition des appareils aussi perfectionnés que possible et le Grand Prix de 1912 sera pour cela d'une importance capitale.

Enfin, le Comité de l'Anjou a pris une décision très intéressante : si des bénéfices étaient réalisés dans l'organisation du Grand Prix de 1912, ils seraient entièrement destinés à l'achat d'un aéroplane qui sera offert à l'armée.

Le 9 janvier, à 10 heures du matin, de nombreux maires de Maine-et-Loire se sont réunis en la salle des fêtes de l'hôtel de ville pour constituer la section angevine de la *Fédération des Maires de France*.

M. le professeur Monprofit présidait, assisté de M. Daure, maire d'Alan, président de la Fédération.

M. le maire d'Angers exposa le but de l'Association, qui est uniquement — sans idée politique — de faire respecter les droits et d'étendre les idées des maires contre l'empiètement des fonctionnaires.

Ceux-ci, en effet, puisque nous les payons, doivent être des auxiliaires et non des adversaires destinés à chicaner les administrations municipales.

Et il arrive parfois que ces fonctionnaires poussent l'esprit de tracasserie si loin qu'ils agissent ainsi malgré le ministre ; mais nous sommes tellement imbus de l'esprit de fontionnarisme que même alors le ministre se croit obligé de couvrir ses subordonnés. En combattant de pareils abus, on rendra donc service au gouvernement lui-même.

Après une longue et importante discussion on procéda ensuite à l'élection du bureau pour la section angevine.

M. le docteur Monprofit fut nommé président par acclamation.

On décida ensuite de nommer un vice-président et un délégué par arrondissement.

Sont nommés pour Angers : *Vice-président* : M. de Jumilly,

Digitized by Google

maire de Saint-Georges-sur-Loire ; *Délégué* : M. Milon, maire de Brissac.

Pour Baugé : *Vice-président* : M. Davoine, maire de Longué ; *Délégué* : M. le comte Jean d'Andigné, maire de Durtal.

Pour Cholet : *Vice-président* : M. Bonnet, maire du Longeron ; *Délégué* : M. Blachez, maire de Montjean.

Pour Saumur : *Vice-président* : M. Grignon, maire de Louerre ; *Délégué* : M. des Nouhes, maire de Somloire.

Pour Segré : *Vice-président* : M. Olivier de Rougé, maire de Chenillé-Changé ; *Délégué* : M. Georges de Villoutreys, maire de Pouancé.

M. Lelong, maire des Rairies, fut nommé *Secrétaire général*, et M. Richou, maire de Tiercé, *trésorier*.

Sur la proposition de M. Milon, on décida que les mairies des sous-préfectures feront partie du comité central.

A midi, les congressistes prirent part à un banquet à l'Hôtel d'Anjou.

M. le professeur Monprofit présidait ayant à sa droite M. Grignon, président du Conseil général, M. de la Guillonnière, maire de Saint-Clément-de-la-Place, et M. Gauvin, conseiller municipal ; à sa gauche : MM. Daure et de Livonnière, maire de Brion, et le Dr Labesse, adjoint au maire d'Angers.

Au dessert, M. le docteur Monprofit prit la parole. Il se félicita de voir se fonder la section angevine de la *Fédération des maires de France*, œuvre éminemment utile. Les maires apprendront ainsi à se connaître et à se soutenir dans les difficultés et dans les revendications de leurs droits, quelles que soient leurs opinions politiques, puisque le seul but de la Fédération est de rendre les municipalités indépendantes. Elle doivent, en effet, trouver auprès des administrations préfectorales des conseils et non de l'opposition, et les maires qui sont plus rapprochés du pouvoir ne doivent voir d'un mauvais œil cette association dans laquelle ils sont invités à entrer comme les autres. En bonne confraternité ils doivent, en effet, soutenir leurs collègues et ne pas garder pour eux tous les privilèges du gouvernement.

M. le maire d'Angers but à la prospérité de la Fédération et à l'indépendance des municipalités. Il leva son verre à la santé de M. Daure qui remplit un rôle de grand citoyen et

Digitized by Google

auquel tous les maires seront reconnaissants du mal qu'il se donne pour le bien de la France. M. le docteur Monprofit n'oublia pas non plus M. Grignon, président du Conseil général.

M. Grignon remercia M. le maire d'Angers dont il a gardé le meilleur souvenir au Conseil général. Il termina en félicitant M. Daure d'avoir tenté une grande œuvre de liberté.

M. Daure remercia M. le Maire et M. Grignon de leurs aimables paroles. Il est heureux d'avoir fondé la section angevine de la *Fédération des maires*. Par son importance, elle aura une grande influence sur la région. Il but à la prospérité de cette troisième section et à celle de la Fédération.

M. de Livonnière termina la série des toasts en invitant les maires à venir visiter la Foire aux vins d'Anjou.

***

Le 6 janvier s'ouvrait à Angers la Foire aux Vins. M. le comte de Livonnière, conseiller général, vice-président de la Société Industrielle et Agricole, présidait, ayant à ses côtés, M. le Préfet de Maine-et-Loire et M. Boulanger, adjoint au maire d'Angers.

M. de Livonnière, M. le Préfet, M. Boulanger, M. Ferdinand Bougère, député, et M. Massignon, président de l'Union des Viticulteurs, ont prononcé de très intéressants discours remplis de renseignements pratiques et utiles aux viticulteurs.

La Foire aux vins a eu plus de succès encore que les années précédentes : les exposants étaient nombreux, et la qualité des vins exceptionnelle. Les entrées, pour les journées des 6, 7 et 8 janvier, se sont élevées au chiffre de 2.500 environ.

Le soir, avait lieu dans les salons de l'Hôtel d'Anjou, le banquet de la 12e Foire aux Vins d'Anjou. De charmants discours furent prononcés par M. Bordeaux-Montrieux, président de la Société Industrielle et Agricole ; M. Cochard, président du Syndicat d'Initiative de l'Anjou; M. Fournier, conseiller municipal d'Angers; M. Ferdinand Bougère, député, et M. le comte de Livonnière. Des toasts très goûtés ont été portés par M. Coutant, directeur de l'*Angevin*

Digitized by Google

de Paris; M. Massignon, président de l'Union des viticulteurs; M. Rosin et M. Berthelot, vice-président du Syndicat des vins et spiritueux.

A notre grand regret le cadre de cette *Revue* ne nous permet pas d'imprimer tous les discours qui furent prononcés tant à la séance d'inauguration de la Foire qu'au banquet. Nous ferons cependant exception pour la jolie page si littéraire qu'au banquet M. Bordeaux-Montrieux consacra à Ronsard et au vin d'Anjou.

MESSIEURS,

Il y a deux ans, j'empruntais au poète Horace pour vous dire quelque chose.

Cette fois, je pillerai notre propre maison et j'y trouverai que la poésie française ne dédaigna pas non plus, comme ornements de sa coupe, la vigne fameuse et tous ses attributs.

Mon excuse est trouvée de battre encore ce même sentier.

Le mouvement de renaissance classique, qui s'accentue de jour en jour, ramène souvent le nom de Ronsard, et la ville de Tours se prépare à lui dresser une nouvelle statue. Puis, il ne s'agit pas seulement du Vendômois où naquit le poète; toute la vallée de la Loire, de Blois à Tours et jusqu'aux confins de l'Anjou, lui appartient de droit divin, puisque son sceptre est sa lyre d'or. Enfin, n'a-t-il pas trouvé chez nous cette petite fille de l'Anjou, Marie du Pin, la plus aimée peut-être de toutes celles qui l'ont inspiré.

Il n'en fallait pas tant pour que, plus encore que les fontaines et les eaux courantes, le vin ne jouât un rôle dans Ronsard.

Quand il a le sentiment que la poésie, ainsi que la jeunesse, gît toute dans la chaleur du sang et s'évanouit avec elle, il nous prend son image :

Comme on voit en septembre, aux tonneaux angevins
Bouillir en écumant la jeunesse des vins,
Qui chaude en son berceau, à toute force gronde
Et voudrait tout d'un coup sortir hors de sa bonde.
. . . . . .

Ainsi la poésie, en la jeune saison
Bouillonne dans nos cœurs..... »

Oui, Ronsard est bien notre homme. Adolescent, il a beaucoup voyagé, mais, comme nous, il ne trouve rien qui vaille son terroir :

Digitized by Google

Bref, quelque part que j'erre,
Tant le ciel m'y soit doux.
Ce petit coin de terre
Me rira par sus tous.

Il chante son terroir ; comment ne chanterait-il pas notr vin ? le vin « qui rit dedans l'or ».

Aussi, quand il a trop travaillé et qu'il a envie de s'ébattre, il part pour la promenade et donne des ordres à son serviteur Corydon.

Corydon, marche devant,
Sache où le bon vin se vend,
. . . . . .

Corydon aurait pu déjà lui répondre en prose : « Monsieur, dans les moindres auberges. »

Et, en effet, le fromage et le pain n'étaient que la préparation à l'arrivée de la bouteille. Droite, altière, mais généreuse, pansue, sachant ce qu'elle vaut, sans l'étiquette ni la capsule qui sont aujourd'hui nécessaires, elle est pleine de ce vin que nous devons à notre soleil, à l'air, au sol et à ses mystérieuses profondeurs.

L'amour lui-même a exilé notre poète aux bons endroits, quand il s'écrie :

Adieu belle Cassandre, et vous, douce Marie,
Par qui je fus trois ans en servage à Bourgueil.

Servage qui devait avoir sa douceur, dans un cru aussi... attachant.

Mais, si ces joyeuses agapes nous invitent à extraire de Ronsard les traits légers qui rappellent notre pays et ses vins, elles ne doivent pas nous faire oublier que le poète a eu des accents où les qualités de la race éclatent bien à propos pour nous, qui sortons à peine des luttes et des souffrances (que ce soient celles de la petite patrie ou de la grande) et qui les reverrons peut-être bientôt.

Le français semble au saule verdissant :
Plus on le coupe et plus il est naissant,
Et rejetonne en branches davantage,
Prenant vigueur de son propre dommage.

Que ce dernier souffle nous rafraîchisse et nous fortifie, et, en levant nos verres, buvons avec Ronsard !

***

Digitized by Google

Le 13 janvier s'est ouverte, à Saumur, sous la présidence de M. le docteur Peton, le distingué maire de cette ville, la 12e Foire aux Vins du Saumurois. Comme à celle d'Angers, les exposants étaient nombreux et les vins de qualité supérieure. Prirent successivement la parole : M. le docteur Peton, M. de Livonnière, vice-président de la Société Industrielle et Agricole de Maine-et-Loire ; M. Bacon, professeur d'agriculture de l'arrondissement de Saumur, et M. de Grandmaison, député.

***

Un Comité d'Angevins s'est formé sous la présidence de Mgr Rumeau, évêque d'Angers, pour rendre hommage au souvenir d'un illustre compatriote, le comte de Falloux, ancien ministre, membre de l'Académie française, auteur de la loi sur la liberté d'enseignement qui a gardé son nom, défenseur de la Papauté, bienfaisant rénovateur de l'agriculture dans nos régions de l'Ouest. Déjà deux cardinaux, trois archevêques, un grand nombre d'évêques, plusieurs membres de l'Académie française, l'Institut catholique de Paris, l'Alliance des maisons d'éducation chrétienne, beaucoup d'établissements libres, de Sociétés civiles propriétaires de collèges importants, des associations amicales d'anciens élèves se sont inscrits sur la liste des souscripteurs. Pour permettre à tous ceux qui le désireraient de s'associer à cet hommage et à l'érection d'une statue dans la paroisse du Bourg-d'Iré, qu'aima particulièrement le comte de Falloux, où il vécut la plus grande partie de son existence, une souscription est ouverte.

Les versements sont reçus, au choix des souscripteurs, soit aux bureaux du *Journal de Maine-et-Loire*, 3, rue David ; soit à la *Semaine Religieuse*, soit chez M. Georges Conrairie, docteur en droit, ancien avoué, 26, rue Tarin, à Angers. Ils peuvent aussi être adressés directement à M. Henri Jouin, ancien secrétaire de l'école nationale des Beaux-Arts, trésorier du Comité, 6, rue Garancière, Paris.

Le Comité est composé de :

Mgr Rumeau, évêque d'Angers, président ; Mgr Pasquier, recteur des Facultés de l'Ouest ; MM. le comte Geoffroy d'Andigné, conseiller général du canton de Segré ; le marquis d'Armaillé, maire du Bourg-d'Iré ; le Supérieur de l'école

Digitized by Google

libre de Baugé ; le Supérieur du collège de Beaupréau ; le comte Louis de Blois ; Guillaume Bodinier, sénateur, conseiller général de Maine-et-Loire, président de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers ; Bordeaux-Montrieux, président de la Société industrielle et agricole de Maine-et-Loire ; Laurent Bougère, député, conseiller général de Maine-et-Loire ; Chaillous, ancien magistrat, ancien secrétaire de Berryer ; Conrairie, adjoint au maire du Bourg-d'Iré ; le comte Henri de Castries, conseiller général de Maine-et-Loire ; le Supérieur du collège libre de Cholet ; le supérieur du collège libre de Combrée ; le chanoine Crosnier, directeur de l'Enseignement libre en Maine-et-Loire ; le Curé du Bourg-d'Iré ; Dominique Delahaye, sénateur de Maine-et-Loire ; Grignon, président du Conseil général de Maine-et-Loire ; le chanoine Guilloteau ; Henri Jouin, ancien secrétaire de l'école des Beaux-Arts ; le comte de Maillé, conseiller général de Maine-et-Loire ; le vicomte St. de la Morinière, président du Comice agricole de Segré, ancien conseiller général ; le Supérieur du collège libre de Mongazon ; le vicomte de Pontbriant, maire de Loiré ; le vicomte O. de Rougé, président de la Société Maine et Anjou ; le Supérieur de l'Externat Saint-Maurille ; le Supérieur de Saint-Julien ; le supérieur du collège Saint-Louis de Saumur.

***

A propos des fossés du Château d'Angers, MM. les membres du bureau du *Syndicat d'Initiative de l'Anjou* ont, sur la proposition de leur président, M. Cochard, adressé à M. le maire d'Angers la lettre suivante :

« Monsieur le Maire,

« La ville d'Angers vient de prendre à bail de l'État possession des fossés du château, dont la propriété, il faut l'espérer, lui sera plus tard acquise par voie d'achat ou d'échange.

« Le comité du « Syndicat d'initiative de l'Anjou » s'est, dans sa dernière réunion, préoccupé, au point de vue de l'intérêt pittoresque de notre cité, de ce que l'on pourrait y utiliser d'utile et agréable.

« Il a examiné plusieurs projets qu'il serait prêt à soumettre à la municipalité avec plans à l'appui ; mais il estime qu'il serait plus convenable de faire préparer les études désirables, en union

Digitized by Google

avec d'autres groupements dont la compétence en arts, en archéologie et en paysage, serait indiscutable et présenterait dans leur ensemble toutes garanties pour mener à bien l'amélioration de cette partie de la ville.

« En conséquence, le Comité du « Syndicat d'initiative de l'Anjou » émet le vœu que M. le maire veuille bien former et réunir une Commission spéciale, composée de :

« M. Auguste Michel, conservateur du musée d'archéologie ; M. le chanoine Urseau, conservateur du musée de l'ancien évêché ; M. Gilles Deperrière, président de la commission des sites et monuments et président de la Société des Amis des Arts ; M. Dubos, président de la Société des architectes ; M. Dussauze, architecte du gouvernement et du département, conservateur du musée de l'Hôtel-Pincé ; M. Brot architecte de la ville ; M. Joseph Joûbert, conseiller municipal, auteur d'études spéciales sur le château ; l'un de nos architectes paysagistes ; M. Le Deuff, président du Syndicat de Défense commerciale et industrielle ; M. le docteur Motais, président-fondateur ; M. Cochard, président ; M. Velé, architecte, l'un des vice-présidents et M. G. Bonhomme, secrétaire général du Syndicat d'initiative de l'Anjou.

« Ainsi cette Commission extra-municipale, naturellement présidée par M. le maire ou l'un de ses adjoints, étudierait les propositions qui lui seraient soumises et prendrait toutes décisions qu'elle croirait être les meilleures, sous réserve de la haute approbation de la municipalité.

« Veuillez agréer, Monsieur le maire, les salutations respectueuses des membres composant le bureau du Syndicat d'Initiative de l'Anjou.

« Pour le bureau,

« *Le président* : H. Cochard. »

***

Sous le titre « Les Trésors de nos Églises, les Tapisseries de la Cathédrale d'Angers », M. L. Borgex, dans *Comœdia*, leur consacre un article que nous reproduisons ci-dessous :

Dans l'inventaire officiel des richesses d'art de la France, dressé par le ministère des Beaux-Arts, on lit ceci :

« Le Trésor de la cathédrale d'Angers, entièrement anéanti pendant la Révolution, ne possède plus aujourd'hui que quelques objets d'art, rachetés par la fabrique, ou donnés par des particuliers ».

Ces lignes sèches et précises sont terriblement éloquentes. Que

Digitized by Google

sont devenues les merveilles entassées depuis le moyen âge dans la vieille basilique de Saint-Maurice? Pillées, détruites, saccagées par des mains barbares, c'est l'histoire finale de presque tous les trésors de nos cathédrales.

Celui d'Angers offre, cependant, une compensation du plus haut intérêt, car il contient une collection de tapisseries presque unique en France. Extrêmement riche, en raison de la quantité d'œuvres qui la composent, elle possède des pièces on ne peut plus précieuses, parmi lesquelles se place au premier rang la fameuse tapisserie de l'« Apocalypse ».

M. Jules Guiffrey dit qu'à elle seule « elle fait de cette église un musée *incomparable* pour l'étude de la haute lice ».

Datant de 1378, d'une authenticité absolue, on la considère comme l'une des plus anciennes tapisseries qui existent. Composée de soixante-neuf tableaux, reliés les uns aux autres et de neuf fragments, elle forme un ensemble de plus de cent mètres de longueur.

Elle fut exécutée sur l'ordre de Louis 1er d'Anjou, frère de Charles V, par Nicolas Bataille, dont le nom a été retrouvé par M. Jules Guiffrey, ainsi que celui de l'auteur des cartons, Hennequin, dit Jean de Bruges, peintre du Roi.

Son histoire est assez mouvementée. Après avoir été léguée par la reine de Naples, Yolande d'Aragon, à son fils le roi René; celui-ci la donna par testament à la cathédrale d'Angers où elle entra en 1480. Elle y fut tendue pour la première fois lors de la réception du roi Louis XI, qui fit supprimer les armoiries du donateur. En 1490, trois pièces furent données par Anne de France, duchesse de Bourbon.

De nombreuses réparations, faites à différentes époques, ont été constatées, notamment celle de 1477, par Jacques Godebille, tapissier à Angers, Jaques de la Porte et Girard Pol. Enfin, dans le cadre de l'une des scènes, on trouve brodée la date de 1714.

Dans l'historique des tapisseries de la cathédrale d'Angers, reconstitué par M. Louis de Farcy, on trouve des détails qui font frémir et qui vous causent une sorte de terreur rétrospective quand on constate les dangers courus par cette merveilleuse collection.

L'un entre autres est significatif, et il démontre avec une éloquence cruelle quel était le degré d'ignorance du clergé au dix-huitième siècle, pour tout ce qui concernait l'art du moyen âge. Il estima que « les tapisseries, causant aux voix de très grands préjudices, elles ne seraient plus tendues dans la cathédrale. En conséquence, *elles furent jetées au rebut*, en 1781, et mises en vente l'année suivante... Elles ne trouvèrent pas d'acheteurs.

Pendant la Révolution, plusieurs tapisseries furent brûlées,

Digitized by Google

d'autres vendues à vil prix. « L'Apocalypse », par bonheur, avait été transportée à l'évêché et complètement abandonnée.

Son retour à la cathédrale fut provoqué par la nécessité de dissimuler les dégradations et les crevasses causées, aussi bien par le manque d'entretien de l'édifice que par les dégâts commis pendant les différentes émeutes.

L'Administration des Domaines l'ayant mise en vente en 1849 « *avec d'autres objets hors d'usage* », l'évêque, Mgr Angebault, l'acheta pour la modique somme de trois cents francs.

On l'estimait dès 1533 à deux cent mille livres.

Ici, je cite le texte même de l'inventaire du ministère des Beaux-Arts rédigé par M. J. Denais, qui, dans sa simplicité, est un réel éloge pour les esprits éclairés auxquels nous devons cette précieuse collection.

« L'évêque s'empressa de donner l'*Apocalypse* à la cathédrale. « Avec un zèle et une persévérance dignes de grands éloges, « malgré l'indifférence, à peu près générale, le custode, M. l'abbé « Louis-François Joubert, entreprit le classement et la restaura- « tion de cette précieuse tenture. Cette œuvre fut continuée avec « le même soin et le même souci d'art par M. le chanoine Machefer, « assisté de M. L. de Farcy. »

On estime qu'à l'origine la longueur totale de l'*Apocalypse* était de cent quarante-quatre mètres de longueur et la hauteur de cinq mètres soixante. Celle-ci se trouve réduite par la diminution des bandes du ciel, des moulures et de la disparition des légendes qui s'enlevaient sur un fond de laine brune, complètement décoloré aujourd'hui.

Presque toutes les autres tapisseries de la cathédrale d'Angers ont été acquises, grâce au zèle, à l'activité de l'abbé Joubert, et quelquefois aussi, à ses frais. Exemple rare de désintéressement d'un prêtre qui sut être un artiste et un érudit.

Le cas valait d'être cité, car il est peu fréquent. On sait trop que, pour beaucoup de membres du clergé, pour ne pas dire la grande majorité, l'art religieux se caractérise par ces infâmes bondieuseries dont la vue choque autant qu'une grossière injure clamée sous les voûtes séculaires d'une nef gothique.

La cathédrale d'Angers possède encore trente et une tapisseries des XVe, XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles.

On y voit : *La Vie de saint Maurille*, commandée en 1460 pour être tendue sur le jubé. Elle avait disparu complètement, et c'est là un simple fragment restauré, retrouvé par M. de Farcy en 1874.

Deux pièces de la vie de saint Martin de Tours, fin du XVe, qui restent sur les six que la cathédrale possédait avant la Révolution.

Deux tableaux d'une très belle tapisserie de la fin du XVe siècle,

Digitized by Google

représentant *saint Jean Baptiste* et provenant de l'église collégiale d'Angers, Saint-Jean, Saint-Julien, où elle était tendue aux grandes fêtes.

Quatres pièces de la *Passion et de la Résurrection* provenant de l'église Saint-Saturnin de Tours à qui elles avaient été léguées en 1505 par Pierre Morin, trésorier général des finances.

Les anges tenant les instruments de la Passion, tapisserie fabriquée vers 1513, qui provient du prieuré Sainte-Croix. Mise aux enchères en 1791, elle fut adjugée à M. Thiberge pour quarante-quatre livres.

Passons rapidement sur *Pierre de Rohan et l'Orgue*, commencement du XVIe ; une *Scène de la guerre de Troie*, XVIe ; *Isaac bénissant Jacob*, XVIe siècle ; la *Vie de saint Florent de Montglonne*, 1524. Signalons un peu plus à l'attention la vie de *saint Saturnin*, donnée en 1527 à l'église Saint-Saturnin de Tours par Jacques de Beaune, baron de Semblançay, surintendant des finances, et injustement pendu à Montfaucon la même année ; des *Verdures* des XVIe et XVIIe siècles ; une tapisserie représentant l'*Histoire de Samson* ; et les trois belles pièces de l'*Invention de la vraie Croix*. Elles proviennent de l'église, aujourd'hui détruite, de Sainte-Croix d'Angers, où elles étaient tendues les jours de grandes fêtes.

Après *La vie de saint Maurille* et *La Madeleine* nous arrivons avec la *Vie de saint Antoine*, au XVIIe siècle. Cette visite est une étude très instructive de l'histoire de la Tapisserie. On y voit les transformations successives des styles et il est infiniment curieux de constater peu à peu par suite de quelles modifications dans les détails, par le changement progressif du caractère du dessin et de la composition, nous passons de la rigidité naïve du moyen âge au maniérisme pompeux des XVIIe et XVIIIe siècles.

De cette dernière période il faut citer : *La Vie de Jésus-Christ, La Résurrection, La Cène, Les Noces de Cana ;* et trois Aubusson, qui sont : *La Vie de saint Jean Baptiste, La Vie de saint Jean l'Évangéliste*, et *l'Histoire de Joseph, fils de Jacob*.

Bien que très réduit, le trésor proprement dit n'en contient pas moins plusieurs objets fort intéressants comme cette statuette d'évêque, bois sculpté du XIIIe, qui a été repeinte de nos jours ; la crosse d'ivoire et l'anneau de cuivre provenant du tombeau de Hardoin de Bueil, évêque d'Angers qui vécut de 1371 à 1438 ; et le bras reliquaire de saint Julien, argent doré, du XVIe siècle.

Mais j'ai pensé que mon attention devait surtout se porter sur ce merveilleux ensemble de tapisseries qui constitue le réel intérêt du trésor de la cathédrale d'Angers.

***

Digitized by Google

Nous lisons dans le *Fureteur Breton*, sous le titre *L'Université d'Angers en 1550*, l'intéressant article que nous reproduisons ci-dessous.

« J'ai trouvé, dans les archives du château de Lesquiffiou un document curieux sur les étudiants bretons du XVIe siècle. C'est le procès-verbal de l'élection, par les « escolliers et suppostz de la nacion de Bretaigne » du recteur de l'Université d'Angers en 1550. Cette charge de recteur ne constituait pas alors, comme aujourd'hui, un magistère professoral. Ses titulaires étaient des étudiants désignés par leurs condisciples, selon un roulement qui assurait à chaque *nation*, c'est-à-dire à chaque groupe d'écoliers d'une même province, le droit d'être appelée à son tour à choisir le recteur de l'Université parmi ses membres. En 1550, ce privilège appartenait à la nation bretonne, mais plus d'un compétiteur briguait la gloire d'être élu et ce défaut d'entente provoqua une scène scandaleuse. La réunion que tinrent le dimanche 22 juin les étudiants bretons dans la chapelle de Saint-Lucas, en l'église collégiale de Saint-Pierre d'Angers, lieu ordinaire de leurs assemblées, fut troublée par l'irruption soudaine d'une bande de dissidents armés d'épées et de dagues, en tête desquels marchait le *procureur* de la nation, qui ambitionnait sans doute la dignité rectorale et voulait s'imposer par la force aux suffrages de ses compatriotes. Après avoir bouté hors les agresseurs, on procéda au vote et toutes les voix se portèrent unanimement sur .. Mais voici le document !

« A tous ceulx quy ces presentes lettres verront, le garde du cel estably pour le Roy nostre Sire aux contractz royaulx d'Angiers, salut. Scavoir faisons que aujourd'huy dimanche vingt et deuxiesme jour de juing l'an mil cinq cens cinquante, à la matinée dudict jour, environ l'heure de sept à huyt heures du matin et après la célébracion de la messe ordinaire de la nacion de Bretaigne en l'unniversité d'Angiers, accoustumée a estre dicte en l'église collégiale de Sainct Pierre dudict Angiers, en la presence de Jehan Huot, notaire juré desdictz contractz et de Maistres Michel Roulleau et André Morreau, escoliers estudyans en ladicte unniversité d'Angiers, tesmoings a ce recquis et appelez, les docteurs, escolliers et suppotz de ladicte nacion de Bretaigne en ladicte unniversité d'Angiers estans congregez et assemblez en la chapelle de Sainct Lucas en lad. eglise Sainct Pierre d'Angiers, lieu ordinaire et accoustumé pour congréger et assembler les escolliers et suppostz de lad. nacion a l'yssue de la messe de lad. nacion pour traicter, délibérer et ordonner les négoces et affaires de lad. nacion, estans en grant nombre, scavoir, venerable et scientifique personne Missire Guillaume Jourdain, docteur ès droictz, régend en lad. unniversité, maistre Francoys du Plessys, bachelier ès loix, Jacques Champeaux, Jehan Bounuyer, Julien Thorel, Yves Pinard, Jehan Jourdain, Jehan Salauyn, Jehan de

Digitized by Google

Rouge, Guillaume Bresurs, Pierre Huon, Michel de Nouel, Symon de Sainct Pers, Guillaume de Nouel, Françoys Robiou, Jehan de Léon, Cristofle Gourio, Guillaume Rolland, Jehan Henry, Robert du Boisgeslin, Maurice Prégend, Jehan Lestourneau, Francoys Bonnier, Pierre Colas, Jean Pinard, Adrien Bounyer, André Thorel et autres, eulx disans escolliers et suppostz de lad. nacion de Bretaigne en lad. unniversité, lesquelz parlans en la personne dud. Jourdain, ont dict et declaré que les incignes ports d'armes, tumulte et scandalle faict et intervenu en la congregacion de ladicte nacion ce jourd'huy et naguières faicte en lad. chapelle Sainct Lucas, tant par le procureur de lad. nacion que aucun des suppostz d'icelle et plusieurs autres forzablement et viollentement entrez en icelle, garniz d'espées et dagues, ils n'avoyent peu ne sceu et ne leur avoyt esté loysible procedder a l'election du futur recteur de lad. unniversité, chéant et advenant au rang et tour de lad. nacion qui escget le jour de demain, ce qu'ilz voulloyent faire, et que pour procedder a ladicte election, demander et scruter les voix desd. suppostz, et pour conclure en icelle en l'absence dud. procureur de lad. nacion, ilz eslsoyent et de faict ont nommé et esleu led. Maistre Francoys du Plessys, bachelier es loix. Ce faict, ont tous les dessusdictz, les ungs après les autres unanimement et sans aucune contradicion en presence desd. notaire et tesmoings, esleu en futur recteur de lad. unniversité noble homme Maistre Adrien *Strabo*, licencié es droictz, escollier et suppost de lad. nacion, après que premierement il a requis estre esleu a lad. dignité rectorialle, après laquelle eslection a led. du Plessys conclud et admys en lad. nacion led. Strabo en futur recteur de lad. unniversité, a escheoir le jour de demain aud. rang et ordre de lad. nacion, et que led. jour de demain il soit présenté de par lad. nacion, luy ou autre suppost d'icelle a lad. dignité rectorialle, en la congregacion generalle de lad. unniversité. Dont et desquelles choses dessusdictes et chacune d'icelle a led. Huot ausd suppostz et Strabo recquis décerner le present acte pour leur servir et valloir ce que de raison, et pour plus grand approbacion et confirmacion dessud. avons a la relacion desd. notaire et tesmoings ausquelz en ce et plus grans choses adjoutons plaine foy, mis et apposé à cesd. presentes led. scel estably ausd. contratz les jour et an susdictz. — Huot. »

« Qu'était ce *Strabo?*... Un Morlaisien, un cadet de la maison de Lesquiffiou. Il avait latinisé son nom, *Le Borgne*, suivant un usage fréquent à l'époque, et suivait probablement les cours de l'Université d'Angers pour conquérir le bonnet de docteur et se pourvoir d'une charge de judicature dans son pays natal. La mort de son frère aîné Alexandre Le Borgne en fit l'héritier principal de sa maison et changea ses desseins. Treize ans plus tard, en 1563, les habitants de Morlaix, réunis sur le perron de l'église du Mur, élurent capitaine de leur ville « nobles homs Adrien Le Borgne, seigneur de Lesquiffiou. »

***

Digitized by Google

Cette année, le concours artistique de la Société des Amis des Arts avait pour sujet : Une couverture illustrée pour les programmes de la Société Hippique de Maine-et-Loire.

Vingt concurrents avaient pris part au concours.

Le jury a décerné trois prix comme suit :

Premier prix, n° 18, sous la devise : « Hunter et Pur sang » ; M. Livache, 300 francs.

Second prix : n° 4, sous la devise « Toujours en avant » ; M. Jean Becmeur, 125 francs.

Troisième prix, n° 20, sous la devise « Éléphant et Rat » ; M. Ragué, 75 francs.

***

Le Ministre des Travaux publics a adressé aux Préfets de Maine-et-Loire et de la Loire-Inférieure la lettre suivante :

A la suite des études entreprises depuis 1896 pour l'amélioration de la navigabilité de la Loire, un décret du 10 août 1904 a déclaré d'utilité publique l'exécution des travaux sur une section d'essai, longue de 14 kilomètres, entre la Maine et Chalonnes, suivant des procédés analogues à ceux qui ont été appliqués sur le Rhône. Les essais ont été, en fait, en raison de la disposition des lieux, étendus sur une longueur complémentaire de 10 kilomètres, jusqu'à Montjean.

Une commission spéciale, composée d'ingénieurs ayant acquis une expérience particulière dans les travaux de correction des rivières à courant libre, a été, dès le début, chargée de suivre les essais et d'apprécier les résultats obtenus.

En raison des polémiques soulevées autour des travaux et des hésitations qui s'étaient manifestées au Sénat sur l'opportunité de continuer l'expérience, il fut décidé, en 1910, que la Commission entendrait contradictoirement, sur place, les intéressés et procéderait à la visite des travaux en présence de ceux d'entre eux qui désireraient l'accompagner. Une première visite eut lieu, dans ces conditions, les 21 et 22 octobre 1910 : mais, comme l'état des eaux n'avait pas permis de faire toutes les constatations désirables, une seconde visite eut lieu le 29 juillet 1911. Les objections développées devant la Commission ont notamment porté sur deux points, à savoir que l'amélioration du mouillage résulterait d'un relèvement du plan d'eau susceptible d'être très dommageable pour les terrains cultivés de la vallée et qu'on léserait les intérêts des riverains en les empêchant d'accéder à la Loire et d'en user comme par le passé.

Digitized by Google

A la suite de ces visites et des investigations, la Commission a présenté des conclusions qui peuvent être ainsi résumées :

« Les améliorations déjà observées antérieurement se sont de plus en plus affirmées en 1911, principalement au point où les travaux ont été le plus anciennement exécutés. Le mécanisme de la formation et de la disparition des seuils est aujourd'hui déterminé et on est en droit d'escompter, moyennant quelques remaniements d'ouvrages, un résultat plus satisfaisant encore que celui auquel on s'attendait, c'est-à-dire près de 1 m. 50 de mouillage au lieu de 1 m. 20 au-dessous du zéro de l'échelle de Montjean.

« Ces résultats ont été acquis sans aucun dragage, pendant les trois dernières années tout au moins, et il est vraisemblable que les dragages auxquels il pourrait y avoir lieu de procéder sur quelques points peu nombreux n'auront qu'une faible importance.

« La dépense faite ou à faire ne paraît pas devoir dépasser 95 000 francs par kilomètre et restera par suite inférieure à celle de 110.000 francs qui avait été prévue.

« Les ouvrages ont résisté, sans avarie grave aux hautes eaux continuelles de 1910, aux crues extraordinaires de la même année et la Commission les a trouvés dans un état satisfaisant à la suite d'une sécheresse prolongée et au moment d'un étiage exceptionnel. Moyennant quelques consolidations d'enrochements, ils paraissent en état de résister désormais à l'action des eaux de la Loire, quelle qu'en soit la hausse.

« Les frais d'entretien de ces ouvrages et de la nouvelle voie navigable seront modérés et ne semblent pas devoir dépasser plus d'un millier de francs par kilomètre et par an.

« On est en droit de présumer que le relèvement général de la nappe d'eau de la vallée de la Loire, aussi bien que le relèvement des crues exceptionnelles ne sont pas à craindre : quant au relèvement des crues moyennes pendant dix à quinze jours par an, il ne saurait avoir aucune influence appréciable sur les cultures de la vallée de la Loire. »

Après avoir pris connaissance de ces constatations et soumis le rapport de la Commission au Conseil général des Ponts et Chaussées, j'estime avec le Conseil qu'il y a lieu de poursuivre les travaux en aval de Montjean jusqu'à Nantes. J'invite, à cet effet, les ingénieurs à dresser l'avant-projet de ces travaux, à entrer en relations avec les collectivités intéressées en vue d'obtenir leur participation pour moitié dans les dépenses et à présenter ensuite à l'Administration leurs propositions définitives.

Digitized by Google

Je recommande, du reste, aux ingénieurs, de s'attacher à troubler le moins possible l'usage, sous toutes ses formes, que les riverains faisaient antérieurement de la Loire et de ses abords.

J'adresse directement copie de la présente décision à M. l'ingénieur en chef Kauffmann et lui renvoie, à toutes fins utiles, un projet partiel concernant la section Montjean-Ancenis, qui avait été produit par son service en 1909 et n'avait pu recevoir de suite.

***

A la demande de Mgr Rumeau, le Souverain Pontife, dans l'audience du 10 février dernier, a daigné accorder à Mgr Pessard le titre de Protonotaire apostolique *ad instar participantium*, et à M. Baudriller le titre de Prélat domestique.

***

M. Dussauze, le distingué architecte départemental, qui procède avec tant de compétence à la restauration de la façade de la cathédrale, vient d'avoir une heureuse initiative.

Profitant des travaux actuels, il vient de faire replacer sur le dôme central la croix à double traverse, dite croix d'Anjou, et dont la Lorraine revendique à tort la propriété archéologique. Cette croix couronna le dôme jusque vers 1830. A cette époque, elle fut remplacée par une croix ordinaire. Elle est aujourd'hui conservée au musée de l'ancien Évêché.

***

Une nouvelle statue vient de s'ajouter à celles qui, déjà, ont trouvé place dans le Jardin des Plantes d'Angers.

Cette œuvre de J. Becquet est en pierre blanche et a pour nom l'*Abîme*.

Un homme nu, taillé en Hercule, est tombé dans un abîme, il se tord dans la souffrance de la faim.

Ses muscles vigoureux, dont la force est devenue vaine, se contractent horriblement. La main droite se crispe sur la tête du moribond, tandis que la main gauche s'élève comme implorant une aide.

La jambe gauche est complètement détendue, la jambe

Digitized by Google

droite repliée sur elle-même, et le sculpteur s'est attaché à mouler puissamment les muscles en jeu.

***

M. le docteur Peton, maire de Saumur, a fait dernièrement des démarches auprès de M. le sous-secrétaire des Beaux-Arts, afin d'obtenir les plans du château de Saumur qui se trouvaient au Musée du Louvre et qui avaient été signalés par le directeur du Musée Carnavalet. Une dépêche reçue par le Maire de Saumur lui a annoncé qu'il a obtenu satisfaction et que le Musée du château va s'enrichir d'une pièce ancienne et curieuse.

M. le sous-secrétaire d'État aux Beaux-Arts a, en outre, attribué au Musée de Saumur, un buste de *Femme Renaissance*, dû au ciseau de notre compatriote, le statuaire Benon, œuvre très appréciée des connaisseurs.

***

M. L.-O. Mattei, le graveur angevin a été avisé officiellement, par lettre du sous-secrétaire d'État des Beaux-Arts, en date du 20 janvier 1912, que sa plaquette en bronze, *Tête de Marin breton*, vient d'être attribuée au musée d'Angers, ainsi qu'il en avait exprimé le désir.

***

A la date du 15 juin 1911, Mme Berthault et Mme Cochin ont eu la touchante et délicate pensée d'offrir à la ville d'Angers, pour être installés dans le musée Turpin de Crissé à l'Hôtel Pincé, l'épée et le costume de membre de l'Institut de leur oncle, M. Jules Lenepveu, ainsi que ses décorations et les décorations ayant servi à ses grands travaux de peintre, religieusement conservés par Mme Ménard-Lenepveu, sœur du peintre.

Dans la séance du Conseil municipal du 23 juin 1911, M. le docteur Monprofit, maire d'Angers, après avoir fait part à ses collègues de ce don généreux, a fait voter à l'unanimité des remerciements chaleureux aux familles Berthault et Cochin.

Digitized by Google

Le public pourra visiter ces objets dans la salle où se trouve déjà le grand tableau de l'*Entrée de François Ier à Angers*, peint par Lenepveu.

***

Le Congrès préhistorique de France tiendra cette année sa huitième session à Angoulême des 18 au 24 août.

***

Le 27 février, au Parc des Sports, à Nantes, notre brillante société « Angers-Université-Club » a remporté une double victoire. Après deux parties très disputées elle a remporté les Championnats d'Atlantique de premières et secondes équipes, battant le Stade nantais par 4 buts à 2 et les Enfants de Cholet par 4 buts à 1.

***

D'un rapport publié par le *Journal Officiel* dans les documents parlementaires de la Chambre des députés nous relevons, à propos des gisements de fer de l'Anjou, que la production des concessions de l'Oudon, La Ferrière et le Bois a été, en 1910, de 65.197 tonnes.

***

M. le général Bourderiat, commandant l'École de cavalerie de Saumur, a été nommé chef de cabinet de M. Millerand, Ministre de la guerre.

Notre compatriote, l'architecte Fournier, a été classé premier au concours des architectes français pour la construction du Palais de Justice de Reims.

***

M. le comte d'Ollone a fait paraître chez l'éditeur Lemerre [1] un roman de tout premier ordre, d'un intérêt palpitant et crit avec le talent que tous reconnaissent à l'auteur.

Ce livre, « roman d'art écrit par un poète », lisons-nous

[1] Un volume in-16. Prix : 3 fr. 50.

Digitized by Google

dans l'*Illustration*, a obtenu un vif succès dans le monde des lettrés et nous ne saurions mieux faire que d'emprunter ici quelques-unes des appréciations flatteuses, émanant de bonnes plumes, qui ont été produites dans la Presse :

Du *Journal des Débats*, sous la signature H. de V. :

L'illustre sculpteur Lucien Fradié aime passionnément une grande cantatrice, la Sorrenti, en qui il découvre un modèle idéal pour sa statue, la *Victoire Ailée*. C'est une liaison d'amour, d'idéal et d'art, qui finit tragiquement. La Sorrenti, pour ne pas entraver l'avenir de son ami, déjà marié et père d'un gentil petit garçon, se suicide en se précipitant dans la Loire. Sur ce thème, M. d'Ollone a écrit un livre d'élévation esthétique et de passion vivante. De belles descriptions des pays de la Loire encadrent le récit émouvant et bien conduit. C'est un roman de psychologie et de caractère qui révèle une imagination originale.

Du *Figaro* :

...M. Charles d'Ollone nous dit cette histoire pathétique avec des accents très simples et d'une grande sincérité, et ce roman, qui illustre un émouvant symbole, est d'une forte et vivante humanité.

De l'*Intransigeant :*

Il est difficile, dans un roman, de faire vivre des artistes. Trop épris de leur art, ils apparaissent comme des fantoches; hommes d'une foi douteuse, ils n'intéressent plus.

M. Charles d'Ollone a su éviter ce double écueil. Parce que ce sont d'abord des gens qui souffrent et s'agitent dans les complications du sentiment, les héros de la *Victoire Ailée,* s'ils nous semblent parfois d'une race cornélienne, n'en restent pas moins des hommes.

Et peut-être aussi pourraient-ils vivre d'une vie plus sage, s'ils se souvenaient que « chacun de nous a, autour de soi, ce qui est nécessaire à son bonheur. Seulement, il faut vouloir l'y chercher et ne pas s'encombrer de nostalgiques désirs ».

Leur « éducation est mal faite à cet égard »; ils ont des âmes haut placées et, quand elles ont failli, ils se ressentent longtemps de cette chute.....

Vraiment, la mort d'Antonia Sorrenti — qui n'est pas sans nous rappeler les meilleures pages tragiques de Paul Adam ou de Gabriele d'Annunzio, — le départ de Max de Nassoy, tout cela nous change de l'adultère coutumier et des dénouements pour

Digitized by Google

petites âmes que nous feuilletons plusieurs fois, chaque jour, d'un doigt léger.

De l'*Écho du Nord :*

...Je ne vous en dis pas plus long pour vous laisser le plaisir de goûter pleinement un des récits les plus adroitement rattachés que je sache à l'étude d'une carrière d'artiste. Je ne vous raconterai même pas le dénouement auquel j'ai fait allusion tout à l'heure dans son pathétique grandiose, en me bornant à en dire qu'à son tour il pourrait inspirer un artiste du pinceau ou du théâtre. Charles d'Ollone, retenez ce nom-là, vous tous qui n'appréciez pas uniquement, dans la littérature romanesque, le genre rosse et ses nombreux dérivés.

***

Sur un mode semblable à celui des deux monologues angevins du *Franc Archer de Cherré* et du *Pionnier de Seurdres*, auquel il consacra, l'an dernier, une si curieuse et si savante étude, notre distingué collaborateur, M. A.-J. Verrier, vient de composer une pièce pleine d'humour angevin, le *Petit Tailleur de Tartifume*; la langue moderne s'y marie heureusement à des expressions archaïques et l'ensemble est d'une saveur locale et pittoresque à souhait.

***

L'histoire de l'Anjou vient de s'enrichir d'une petite monographie du roi René, dont la figure populaire et charmante rayonne à la fois sur les bonnes terres de Provence, de Lorraine et d'Anjou. L'ouvrage, réduit aux proportions modestes d'une plaquette de 80 pages, est dû à la plume alerte de Guillaume Carantec, qui nous révèle ainsi qu'on peut être un poète délicat et un chroniqueur avisé [1].

Cette monographie précise et purement documentaire a été déjà publiée sous forme d'articles dans les colonnes de l'*Angevin de Paris*, dont chacun apprécie l'esprit nettement régionaliste. Elle précède dans la pensée de l'auteur une interpré-

[1] L'ouvrage est en dépôt à Angers, chez M. G. Grassin, rue du Cornet, chez M. J. Evers, rue Voltaire, et aux bureaux de l'*Angevin de Paris*, 15, rue du Faubourg Montmartre ; prix : 1 fr. 50.

Digitized by Google

tation lyrique de la vie intime du roi, qui sera la matière d'une œuvre prochaine dont le titre est *Gestes et Dires du bon roi René.*

Tous ceux que passionne la vieille histoire et que la personnalité de René d'Anjou retient par son caratère d'exceptionnelle distinction liront avec intérêt l'ouvrage de M. Guillaume Carantec.

***

Sont nommés :

Chevaliers de la Légion d'honneur

MM. Denis, directeur des Contributions indirectes, à Angers.
Jallot, capitaine au 135e d'infanterie, à Angers.
Metzger, capitaine au 25e dragons, à Angers.
Pouquet, capitaine au 25e dragons, à Angers.

Officiers de l'Instruction publique

Bichon, président du Tribunal de première instance de Segré.
Bregains, juge de paix, à Montfaucon.
Canac, commissaire spécial de police, à Angers.
Gaudin, chef du laboratoire municipal et départemental de bactériologie d'Angers.
Joly, vétérinaire-major, directeur du service vétérinaire de l'École d'application, à Saumur.
Charles Martin, docteur-médecin à Angers.
Martin, maire de Savennières.
Maynier, président du tribunal de première instance à à Saumur.
Morat, maire de Saint-Jean-des-Mauvrets.
MM. Gustave Mouchet, compositeur musicien, à Paris.
Trousseau, conseiller municipal de Brissac.

Officiers d'Académie

Mlles Faucon, secrétaire du patronage laïque de jeunes filles, à Angers.
Siegel, mutualiste, à Angers.

Digitized by Google

MM. Benoît, rédacteur principal aux archives départementales de Maine-et-Loire.
Blain, rédacteur à la sous-préfecture de Saumur.
Brochard, délégué cantonal de Maine-et-Loire,
Chanard, inspecteur de travaux publics, à Bagneux.
Charrier, conseiller municipal, à Cholet.
Charrier, conseiller municipal, à Gennes.
Chartier, expert-liquidateur, près la Cour d'appel et les Tribunaux à Angers.
Dausse, procureur de la République près le tribunal de première instance de Segré.
David, docteur-médecin, adjoint au maire de Montreuil-Bellay, délégué cantonal.
Delettre, gardien-chef à la maison d'arrêt d'Angers.
Denou, conseiller municipal à Grez-Neuville, délégué cantonal.
Deslandes, secrétaire du patronage des écoles laïques, à Saint-Martin-de-la-Place.
Ducros, comptable à la Compagnie des chemins de fer de l'Anjou, trésorier de Sociétés de secours mutuels à Angers.
Echapt, économe des Hospices, à Angers.
Foubert, secrétaire de rédaction de l'*Ouest*, à Angers.
Godard, mutualiste, à Angers.
Godefroy, économe de l'Hospice de Beaufort.
Godefroy, maire de Champtoceaux.
Granry, maire de la Fosse-de-Tigné, délégué cantonal.
Guilleux, professeur à l'École des Beaux-Arts, à Angers.
Guitton, architecte à Angers.
Hamon, maire de Candé.
Humeau, maire de Quincé.
Jollivel, délégué cantonal, à Candé.
Jouin, docteur-médecin, à La Bohalle.
Luzureau, délégué cantonal, à La Daguenière.
Maigrat, directeur de la Caisse des Dépôts et Consignations, à Angers.
L.-O. Matteï, graveur en médailles à Paris.
Metzner, compositeur musicien, à Angers.
Mingot, mutualiste, à Angers.
Moriceau, professeur de musique, à Vernantes

Digitized by Google

MM. Normant, maire de la Ménitré.
Péan, chef de division à la préfecture de Maine-et-Loire.
Roffay, notaire, à Bécon.
Topart, docteur-médecin à Angers.
Vest, receveur buraliste, moniteur général de la Société de gymnastique à Chalonnes-sur-Loire.

Officiers du Mérite agricole

MM. Bacon, professeur d'agriculture, à Saumur
Bailly, propriétaire-viticulteur, à Beaufort
Boutaud, propriétaire, à Saumur.
Détriché, pépiniériste, à Angers.
Milon, propriétaire, à Saumur.

Chevaliers du Mérite agricole

MM. Bineteau, viticulteur, à Genneteil.
Boureau, maréchal-expert, adjoint au maire de Vernoil-le-Fourrier.
Burgevin, agriculteur-viticulteur, à Montjean.
Chevalier, propriétaire-négociant, à Vaudelnay-Rillé.
Cléon, propriétaire, à Cholet.
Gayet, viticulteur, à Quincé.
Goblet, chef de culture, à Saumur.
L'Hermite, conducteur des Ponts et Chaussées, en retraite, propriétaire, à Candé.
Montier, docteur-médecin à Angers.
Petiteau, propriétaire, maire de Saint-Ellier.
Pivert-Brizelin, cultivateur, à Corzé.
Rebeilleau, propriétaire, à Chacé.
Remondeau, viticulteur, à Saumur.
Roger, propriétaire, maire d'Allonnes.
Salzé, sous-préfet de Segré.
Tranchant, cultivateur, au Pont-Rouge, commune de Beaufort-en-Vallée.

Chevaliers de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand

MM. Paul Baugas, professeur à l'Université catholique.
Léon Philouze, rédacteur en chef du *Journal de Maine-et-Loire*.

***

Digitized by Google

Voici la liste des conférences qui ont été données à Angers pendant les mois de janvier et février :

Le 6 janvier, au Cirque-Théâtre, sous le patronage des Bleus d'Anjou, « L'expansion européenne en Afrique », par M. le Dr Barot.

Le 10, à l'Université catholique, « A travers le second empire : Les ouvriers de la décadence : Renan », par M. le comte du Plessis de Grenédan.

Le 12, à l'Université catholique, « Le canal de Panama », par M. Georges Porquier.

Le 17, à l'Université catholique, « La Société française dans le théâtre contemporain : Les gens d'affaires », par M. G. Duval.

Le 18, à l'École de Médecine, « Puériculture : Nécessité de la protection de l'enfance ; protection de la mère ; mutualités maternelles », par M. le Dr Legludic.

Le 19, salle de l'Hôtel de ville, sous le patronage de la Société de Géographie commerciale, « La marine française », par M. René Robert.

Le 24, à l'Université catholique, « A travers le second empire : Les ouvriers de la décadence ; la fin de Michelet », par M. le comte du Plessis de Grenédan.

Le 25, salle Chesneau-Guilleux, « Le nouveau-né ; soins, habillement, chambre et berceau, etc. », par M. le Dr Boquel.

Le 29, salle de l'hôtel de ville, sous le patronage de l'Association des Étudiants, « Les suffragettes françaises », par M. Moutet.

Le 31, à l'Université catholique, « Rudyard Kipling », par M. Havard de la Montagne.

Le 1er février, salle Chesneau-Guilleux, « Allaitement et sevrage », par M. le Dr Denéchau.

Le 5, salle de l'Hôtel de ville, sous le patronage de la Société de Géographie commerciale, « La Dalmatie », par M. Steinherz.

Le 7, à l'Université catholique, « La Société française dans le théâtre contemporain : Les politiciens », par M. Duval.

Le 8, salle Chesneau-Guilleux, « Hygiène de la première enfance », par M. le Dr Turlais.

Le 14, à l'Université catholique, « Sur les chemins de la Vendée », par M. Pierre Gourdon.

Digitized by Google

Le 15, salle Chesneau-Guilleux, « L'école salubre : maladies évitables à l'enfance », par M. le Dr Lafosse.

Le 16, à l'Université catholique, « Le Congo annexé », par le R. P. Trilles.

Le 22, salle Chesneau-Guilleux, « L'éducation physique de la jeune fille », par M. le Dr Barot.

Le 23, salle de l'hôtel de ville, sous le patronage de la Société de Géographie commerciale, « A travers la côte d'ivoire : L'insurrection de 1910 ; opérations militaires sur la frontière franco-libérienne », par M. le lieutenant de Cernon.

Le 28, à l'Université catholique, « Maurice Maëterlinck », par M. Havard de la Montagne.

Le 28, dans la salle de l'hôtel de ville, sous le patronage de la Ligue de l'Enseignement : « La philosophie à travers les âges », par M. Dufumier.

Le 28, dans les salons Lamoureux : « L'action française ; ses origines, son but, sa méthode », par M. R. Havard de la Montagne.

Le 29, salle Chesneau-Guilleux, « Dangers de la promiscuité de l'enfant avec les animaux », par M. le Dr Bidault.

Digitized by Google

A travers les Livres et les Revues

La plupart des lecteurs de la *Revue* connaissent déjà le beau roman que M. Alphonse de Châteaubriant a publié sous ce titre : *Monsieur des Lourdines, histoire d'un gentilhomme campagnard* [1], et que l'Académie des Goncourt a couronné. C'est une œuvre saine, forte et d'une parfaite tenue littéraire. L'auteur, on le sent dès la première page, est un artiste qui connaît sa langue et qui sait s'en servir.

L'histoire que raconte M. de Châteaubriant est très simple : c'est celle d'un gentilhomme poitevin, solitaire endurci, marié à une femme bizarre, dont les ordres doivent prévaloir toujours. M. et Mme des Lourdines ont un fils qu'ils ont gâté et qui vit à Paris, où ses fredaines lui ont valu la réputation du plus joyeux et du meilleur garçon du monde. Pour sauver l'honneur de ce fils, qui finit par contracter des dettes énormes, pour lui épargner la prison, le gentilhomme met en vente ses métairies, tout son bien de famille.

Cette histoire n'est pas neuve ; mais l'exquise délicatesse avec laquelle M. de Châteaubriant la raconte, l'habileté peu commune avec laquelle il dessine le portrait de ses personnages, le talent exceptionnel dont il fait preuve dans ses descriptions de la vie campagnarde, rendent son récit extrêmement captivant et émouvant.

On ne m'en voudra pas, j'en suis sûr, de citer quelques passages de ce livre déjà célèbre.

Voici, par exemple, une page sur l'aspect de la forêt pendant l'automne. « L'atmosphère ne s'était pas éclaircie depuis

[1] Un vol. in-18° ; Paris, Bernard Grasset. — Prix : 3 fr. 50.

Digitized by Google

le matin. Un brouillard captif de la forêt baignait les frondaisons jaunies, les troncs plus noirs, les branches développées en bras gigantesques, en cous cabrés, en serpents tordus. L'une d'elles, brisée, pendait, prête à tomber dans le vide. En des reculs de brume s'ébauchait le cône vaporeux des sapins ; et sous cet épanouissement des fûts en une nef déchirée de jour blafard, sous cette haute mêlée de palmes mordues de la dent sournoise des froids, se pressait, plus basse, une autre forêt, fouillis pluvieux de bourdaines et de viornes, marié à la pourpre des noisetiers et au safran des érables. L'eau frangeait les ramures, alourdissait les fils d'araignée, imbibait les écorces gluantes, et des feuilles tombaient, çà et là, en tournant, dans le tranquille égouttement, dans le grand calme profond, Et l'on sent que cet égouttement, que ce calme se prolongeait plus loin et plus loin encore, car elle était immense, cette forêt de *Vouvantes*, et sombre et creusée de gorges sauvages, une vraie forêt de l'ancienne Gaule. Quarante ans à peine venaient de s'écouler depuis que, dans ses broussailles, s'étaient fauchées les dernières bandes de la Chouannerie. Actuellement, deux routes militaires la prenaient en croix, percées sur l'ordre prévoyant de Napoléon Ier ; mais ces routes, comme encore frappées de terreur, ne voyaient guère que la diligence de Poitiers à Nantes, et parfois de ces roulottes qui vont de bourg en ville, sous l'escorte de leurs chiens boiteux. »

Et ces quelques lignes sur l'hiver : « L'hiver était venu. Depuis deux semaines, il avait plu tous les jours. La campagne plongeait dans le murmure sans fin de l'eau, de l'eau qui tombait, de l'eau qui coulait, de l'eau qui s'égouttait. Pas d'autre bruit, si ce n'est celui du vent dans les arbres et sur les toitures. »

Et cette scène, où Anthime, le fils de M. des Lourdines, supplie son père de lui pardonner. « Anthime, courbé sur le socle de la croix, pleurait. Enfin, ces sanglots, que le vieil homme écoutait, lui baignaient le cœur d'une pluie douce et tiède. Pour la première fois, il voyait des larmes couler des yeux de son fils. Il ne restait plus en lui trace de colère, tout s'était apaisé, et il se félicitait d'avoir réprimé, au moment où il lui venait sur les lèvres, le reproche sanglant pour le coupable d'avoir tué sa mère. Lorsque, soudain, découvrant son visage, Anthime voulut se jeter à

Digitized by Google

ses genoux : « Pardon ! mon père, pardonnez-moi ! » il l'arrête aussitôt : « Non ! lève-toi, lève-toi... Je ne veux pas !... pas à genoux ! pas à genoux ! Aussi moi, j'aurais dû, dans le temps... c'est ma faute !... Nous sommes deux malheureux ! » Il leva les yeux sur la croix qui, maintenant, dans le crépuscule, s'élevait toute noire vers les grands nuages verts qui s'assombrissaient ; et elle lui apparut si sépulcrale, si menaçante, au-dessus de son fils, replié en un tas et noir comme elle, qu'il s'écria : « Viens ! viens ! Anthime !... Allons-nous-en... allons-nous-en ». Et il l'entraîna ».

Je serais heureux si ces citations, qu'il me serait facile de multiplier, inspiraient à tous nos lecteurs le désir de faire plus ample connaissance avec le livre de M. de Châteaubriant.

Je pourrais appliquer presque mot pour mot au roman de M. Pierre Gourdon : *Les Courtagré* [1], ce que je viens de dire du volume de M. Alphonse de Châteaubriant. Il y a, en effet, entre ces deux œuvres des affinités étonnantes. Les scènes que décrivent MM. de Châteaubriant et Gourdon se déroulent, à quelques lieues de distance, dans un pays que tous les Angevins connaissent. Le Petit-Fougeray, où habite M. des Lourdines, est situé sur la terre poitevine, non loin de l'Anjou ; la Grèneraie, qui appartient aux Courtagré depuis plusieurs générations, s'élève à la limite même de la Vendée angevine et du bocage poitevin. Anthime, le fils de M. des Lourdines dissipe le bien de ses parents et condamne son malheureux père à vendre les métairies que lui ont léguées ses ancêtres ; la jeune Parisienne, mariée à l'aîné des Courtagré, malgré le peu de goût qu'elle éprouve tout d'abord pour la campagne, sacrifie une partie de sa dot pour empêcher qu'une vente regrettable ne morcelle un magnifique domaine, l'avoir commun de sa nouvelle famille. Quand M. des Lourdines veut arracher à son fils une parole de repentir et de regret, il l'entraîne sur un plateau, qui est le lieu le plus élevé du pays, « le mont de la Croix-Verte », d'où le regard embrasse « un pays immense, presque illimité, vingt lieues d'horizon, vingt lieues de collines nues » ; quand Delphine de Sermaise veut remplir les yeux et le cœur de Marguerite de Courtagré du charme de la terre vendéenne, elle la con-

[1] Un vol. in-18° ; Paris, Calmann-Levy. Prix : 3 fr. 50.

Digitized by Google

duit au sommet de « la Butte des Allouettes ». De cette colline, en effet, des hauteurs qui portent Saint-Michel-Montmercure et Pouzauges, le pays s'étend, immense, jusqu'à la mer.

Ici, je laisse parler M. Pierre Gourdon : « Elles le contemplèrent toutes deux, sans échanger les pensées dissemblables que mettait en elles ce spectacle Delphine regardait, avec l'émotion d'une tendresse filiale, la Vendée qu'elle aimait, dont son admiration détaillait les splendeurs. Elle saluait en amie les clochers, les routes, les villages, les étangs et les bois, se répétait tout bas, affectueusement leurs noms... Marguerite, elle, voyait tout cela en étrangère, mais avec un émoi profond. Elle l'avait haïe, cette terre de Vendée, étendue maintenant à ses pieds. Elle l'admirait confusément. Ses yeux se reposaient sur la houle infinie et changeante des maisons, sur le dôme arrondi des futaies qui bossuaient la plaine, sur les innombrables villages. Elle contemplait mille gracieux contrastes de lumière et d'ombre, des taches sombres, çà et là, et des lointains clairs, le soleil déclinant qui étendait ses rayons en larges traînées blanches, pareilles aux ailes d'un moulin gigantesqne... »

Par ces quelques lignes, on jugera de la valeur littéraire du nouveau roman de M. Pierre Gourdon, dont je ne saurais dire trop de bien ni trop chaleureusement recommander la lecture.

Avec la *Généalogie de la famille de Scépeaux*, par M. Paul Farcy [1], nous rentrons dans l'histoire, et même dans l'histoire angevine.

Le fief de Scépeaux, *de Cepellis*, était une châtellenie située dans la paroisse d'Astillé, entre Laval et Craon, sur les marches de l'Anjou et du Maine. Il relevait du comté de Laval. Ce fief, berceau de la famille du même nom, fut bientôt abandonné par elle, pour cette raison, sans doute, que le château fort avait été ruiné pendant l'occupatton du Maine par les Anglais. Dès le milieu du XVIe siècle, on voit les sieurs de Scépeaux installés à Mausson, près de Landivy.

Les premiers seigneurs de Scépeaux avaient bien leurs sépultures dans l'abbaye de Bellebranche, au Maine. Quelques

[1] Un vol. in-8°; Laval, A. Goupil, 1912.

Digitized by Google

membres de cette famille, au XIVe et au XVe siècle, furent inhumés dans le chœur de l'église de Bouchamp, ou à l'abbaye de Savigny, en la chapelle Sainte Catherine, ou à l'abbaye de la Roë, près des tombes des abbés Guy et Yvon de Scépeaux. D'autres enfin étaient enterrés dans la chapelle de l'hôpital Saint-Jean-l'Évangéliste d'Angers. Bruneau de Tartifume avait dessiné, en 1635, l'un de ces tombeaux qui avait certainement souffert des ravages des Huguenots et subi des restaurations maladroites. La tête du chevalier, ainsi que le fait remarquer justement M. P. de Farcy, est trop petite pour son corps, et le jeune enfant placé entre les deux époux doit provenir de la tombe, alors détruite, de Jean de Scépeaux, son fils, et de Jeanne d'Harcourt, sa première femme.

Les armoiries des Scépeaux étaient peintes de toute ancienneté dans les arcades du chœur et de la nef de l'église du monastère de Saint-Nicolas-lès-Angers. Elles figuraient aussi sur des vitraux et dans des litres au couvent des Augustins et à l'hôpital d'Angers.

La maison de Scépeaux s'est subdivisée en un grand nombre de branches, dont M. P. de Farcy indique, avec une précision étonnante, les diverses ramifications.

La tige principale, après avoir formé quatorze générations, s'est éteinte avec Jeanne de Scépeaux, qui épousa, en 1610, Henry de Gondi, duc de Retz, auquel elle apporta le duché de Beaupréau et le comté de Chemillé.

Parmi les autres branches qui nous intéressent plus particulièrement, il faut citer celle de Vieilleville, qui a donné naissance au maréchal de France. Elle n'a formé que trois générations. Toutes les terres de cette branche, le comté de Durtal, la baronnie de Mathefelon, la seigneurie de Saint-Martin-du-Bois sont entrées dans la maison d'Espinay, en Bretagne, par le double mariage de Marguerite de Scépeaux avec Jean d'Espinay et celui de sa sœur Jeanne avec Anthoine d'Espinay.

La branche de Beauchêne et de Beaupréau s'est éteinte après six générations, dans François-Madeleine-Bertrand marquis de Beaupréau, mort en 1751.

Marie-Sidonie-Loïde de Scépeaux, dernière du nom, qui avait épousé, en 1849, Raoul-Gabriel-Louis Maussion, baron du Joncheray, est morte le 7 avril 1910.

Digitized by Google

La publication de la généalogie de cette vieille famille fait le plus grand honneur à l'érudition bien connue de M. P. de Farcy. Les reproductions de sceaux, qui illustrent le volume, attestent son bon goût et l'habileté de sa main.

Notre compatriote M. Paul Roussier vient d'obtenir le diplôme d'archiviste-paléographe. Qu'il me permette de le féliciter bien sincèrement de ce succès, qui a réjoui tous ses amis.

La thèse qu'il présentait a pour titre : *Étude historique sur la rivière de Maine*. Je n'en connais que le résumé qui a été imprimé [1] ; mais, si j'en juge par les sommaires des chapitres, c'est un travail tout à fait neuf, qui fournirait la matière d'un beau et intéressant volume.

La terre d'Anjou est une terre féconde. Tout y pousse en abondance et les *Revues* elles-mêmes s'y multiplient.

Il y a quelques mois paraissait *La Revue bleue de l'Anjou*. Au mois de janvier dernier, est éclos *L'Anjou illustré*, aimable et gentil frère, auquel la *Revue de l'Anjou* adresse tous ses meilleurs souhaits.

Ch. U.

[1] Broch. in-8°; Paris, Picard, 1912.

Le Directeur-Gérant : G. GRASSIN

Angers, imp. G. Grassin. — 891-12

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

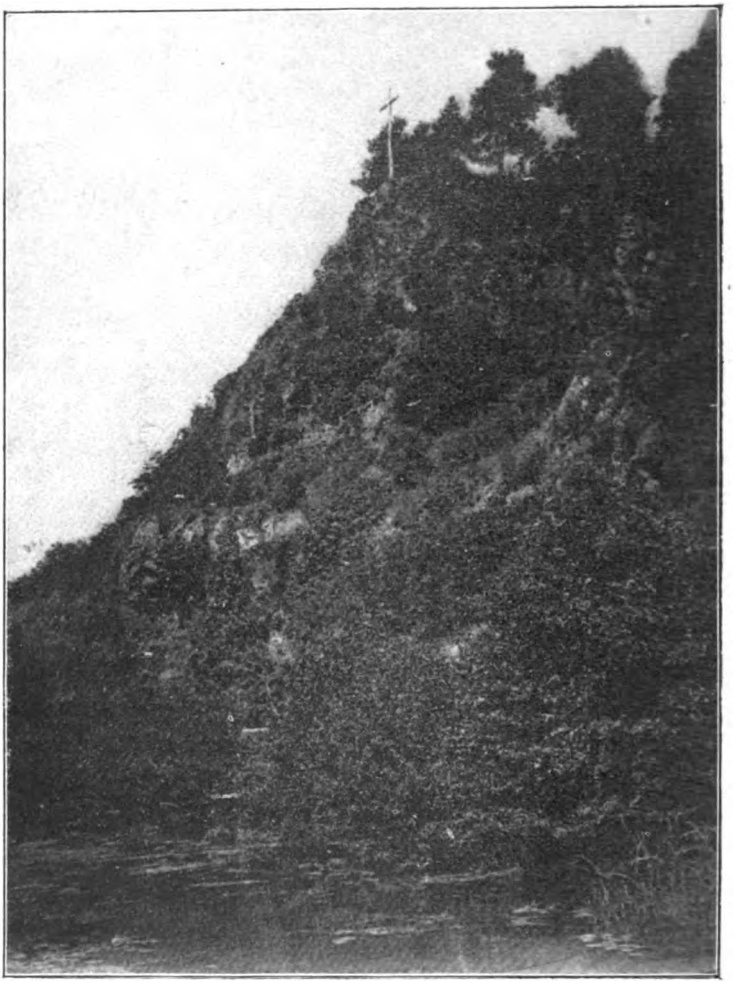

Cliché Veillet, Saint-Florent-le-Vieil

La falaise de Courossé

Digitized by Google

A Courossé-sur-Èvre

L'homme que j'y ai rencontré

I. — Préliminairement

Depuis nos lointaines premières rencontres, çà et là au travers des Mauges, je suis demeuré sincèrement épris d'elle. Un peu fluette à vrai dire, mais robuste quand même et bien vivante, délicieusement fantaisiste en ses allures, toujours gentille et de physionomie piquante avec ses parures idylliques, modeste cependant, car il lui plaît de se dissimuler au creux des ravins et sous les frondaisons, « *fugit ad salices*... », puis inlassable travailleuse, la rivière angevine l'*Èvre* me rappelle, à son honneur, le vers si simplement enthousiaste d'un personnage de la comédie *Philiberte*, d'Emile Augier :

Elle est charmante, elle est charmante, elle est charmante !

Venue au monde dans le parc du château de Vezins, elle a pour mission d'arroser, en les animant et décorant, les vallées septentrionales du Choletais, puis, l'œuvre accomplie, après avoir épousé en cours de route vingt-neuf ruisseaux et fait « virer » les aubes de vingt-quatre moulins, d'aller,

Digitized by Google

un peu en aval de Saint-Florent-le-Vieil, disparaître dans la grande Loire.

Mais il semble qu'elle soit peu désireuse d'arriver promptement là où elle doit perdre son existence individuelle, et, comme il n'est guère dans sa nature de cheminer lentement (oh ! ce n'est point à elle que l'on pourrait reprocher les « mares stagnantes »), il lui faut bien ruser un peu pour retarder autant que possible l'échéance fatale : donc, en frétillante gamine, elle « fait l'école buissonnière ». Et c'est ainsi qu'à force de serpentins zigzags, aussi de grands crochets, dentelés d'infinis menus replis, elle parvient à visiter cinquante-un bourg ou villages et à vivre ses... quatre-vingt-douze kilomètres.

Il convient de reconnaître que le pays favorise et parfois commande la multiplicité de ses méandres : elle sillonne les Mauges, terre si pittoresquement bossuée, où les chaînes de collinettes ou de coteaux se ramifient et s'entrecroisent presque sans relâche, fourmillement de culminances et d'étroites vallées que le célèbre général vendéen, marquis Ch. de Bonchamps, nommait le « labyrinthe ».

Menu « gave » de ces Pyrénées en miniature, l'Èvre se précipite au travers de leurs enchevêtrements, y cherche et creuse sa voie, sans s'épargner des ressauts difficultueux qui la tourmentent dans les profondes ravines.

Et elle se presse ! Particulièrement de la Jubaudière à Montrevault, comme joyeuse de sentir ses forces accrues par ses cours d'eau tributaires, en une sorte de « fièvre de jeunesse », elle multiplie ses va-et-vient, à gauche ou à droite, dans une agitation tapageuse qui s'apaisera plus loin avec l'âge.

Elle va, elle trotte, encaissée à l'ordinaire entre de hautes rives qui l'ombragent et la décorent d'arbres ou d'arbrisseaux que relient entre eux des murailles de haies touffues. Parfois, on la retrouve, qui « prend le grand air », en plein soleil, avec bords moins élevés, mais toujours enca-

Digitized by Google

drée d'aulnes, de peupliers et de saules, donnant fraîcheur et vigueur aux savoureux herbages que paissent, le cou incliné, mais aussi, par instants, immobiles, tête levée, avec leurs gros bons yeux vagues fixés sur l'horizon, les grands bœufs si réputés des Mauges et les douces « faiseuses de lait ». Puis, çà et là, en longeant quelque gibbosité ou rocheuse ou couverte de riches moissons multicolores, qu'elle agrémente de ses grâces, tout-à-coup et bravement, elle se laisse choir de haut sur la roue basse d'une petite usine : elle pratique les sports utiles! Ensuite, comme regaillardie par la conscience d'un devoir accompli, et aussi par le violent massage de son onde, elle reprend sa course, sous pluie scintillante de gouttelettes; elle rappelle le chien dont parle le bon *La Fontaine* en l'un de ses contes, qui « secouait des perles ! »

Mais quoi? est-ce qu'elle se laisse entraîner vers le nord ! le nord redouté, où elle doit finir ! Vite un écart en autre orientation, à l'ouest ou à l'est, il ne lui importe; seulement elle ne veut pas mourir déjà... et elle se tortille en plis et replis, tout en étendant au loin les innombrables sinuosités qui la caractérisent entre toutes ses rivales angevines et sont un de ses charmes particuliers.

Mais, tout de même, elle ne saurait plus longtemps se dérober à sa destinée; nonobstant le nombre et la longueur de ses détours, il lui faut bien aboutir à cette Loire qui doit l'absorber; et la voici arrivée quand même à la Chapelle-Saint-Florent, c'est-à-dire à cinq ou six kilomètres de son embouchure au Vieux-Marillais.

Alors, elle paraît se résigner philosophiquement à son sort; près de sa fin, elle s'assagit, comme la plupart des vieillards, et achève, en ligne droite, dans le calme, sa carrière si longtemps capricieuse et tumultueuse, acceptant même charge de bateaux, entre ses rives aplanies mais encore agréablement entoilettées d'arbres et de verdures variées.

Digitized by Google

Sa dernière étape en pays accidenté, et aussi peut-être son triomphe, au point de vue pittoresque, est *Courossé*, mince hameau de la commune de *La Chapelle*, sur la terre de la Baronnière, vendue, en l'année 1800, par les créanciers de l'infortuné et magnanime général Ch. de Bonchamps, après avoir appartenu à sa famille depuis 1636.

Certes, je ne méconnais ni ne dédaigne la tranquille splendeur des paysages de notre grande Loire, auxquels ma plume a rendu hommage ailleurs, non plus que les poétiques attraits de plusieurs de ses affluents en Anjou, comme, sur certains points, le Thouet, le Loir et le Layon; mais ils ne me donnent pas, dans les yeux et dans l'âme, les mêmes joies que l'Èvre; ils sont, pour moi, moins « prenants » et surprenants, moins constamment variés d'apects, moins évocateurs d'intimes et mouvantes rêveries.

Mais n'est-ce point parler en amoureux, qui oublie la diversité des goûts et la disparité des impressions personnelles, souvent plus subjectives qu'objectives. Sous l'empire des charmes qui nous ont englués, nous ne voyons et ne sentons qu'eux: ils absorbent et monopolisent notre sensibilité. Même, de bonne foi et inconsciemment, notre esprit et notre cœur auréolent l'objet aimé, rivière, montagne, femme, grand homme, écrivain ou artiste, et lui découvrent des perfections incomparables, mais irréelles. Notre imagination agit à la manière de la fontaine de Saint-Alyre, à Clermont-Ferrand, qui revêt de brillantes et tenaces cristallisations les plus vulgaires objets déposés dans ses eaux carbonatées.

J'accorde cela. Oui, hélas ! nos affectueuses et jalouses admirations sont, pour partie, œuvre d'auto-suggestion. Et c'est par cette cruelle vérité que je doucherais l'excessif enthousiasme, le fanatisme intransigeant de toute autre personne attachée trop passionnément à un *culte esthétique* différent du mien. Mais le mien, n'est-ce pas, ce n'est

Digitized by Google

point même chose? Le mien est le seul indiscutablement vrai et beau, donc intangible !...

D'ailleurs, plus ou moins pleinement justifiée, l'attirance est là, qui nous tient, et, je l'avoue, en ces dernières années, dans lesquelles j'ai dû me priver des excursions les moins distantes, j'étais peiné de ne pouvoir, au moins une fois encore, revisiter la haute falaise de Courossé et le riant val de l'Èvre qu'elle domine si superbement. Or, en septembre 1911, avec la candeur plaintive des amours contrariés, j'exprimais mon regret dans une famille amie : tout de suite, elle m'offre bienveillamment de me porter et même de m'escorter au site, déjà connu d'elle. J'objecte la débilité de mon âge et mes misères de santé... — « Non, non, ce n'est point le cas d'en parler: dans notre auto-limousine, dernier modèle, la promenade vous sera rapide et douce; d'Angers, c'est à peine une heure de route, sans nulle trépidation appréciable... » — « Allons, finis-je par répondre, à la fois heureux et craintif, merci de votre obligeante insistance; que votre volonté soit faite !... »

Le surlendemain, après délicat déjeuner à Saint-Florent, les quatre voyageurs, dont deux dames, arrivent vite par la Chapelle, sur le domaine de la Baronnière, à l'entrée de l'avenue du château, au-devant du chalet du garde. L'auto stoppe là, dans l'ombre d'arbres magnifiques, à la suite d'une petite calèche vide, attelée de deux poneys bruns et confiée à la garde d'un jeune cocher sans livrée. Il paraît que nous ne serons pas les seuls à Courossé !...

L'auto laissée sous la surveillance de notre chauffeur, nous avançons à pied sur la grande route, et, cent cinquante mètres plus loin à gauche, nous nous engageons dans une large et longue allée herbeuse, bordée de grands chênes, qui sur sa fin s'incurve vers la droite, pour aboutir à un étroit plateau-terminus, de forme demi-circulaire. On y a établi d'un côté, pour l'abri et le repos, un assez vaste kiosque des

Digitized by Google

plus frustes, coiffé de chaume, avec bancs intérieurs en poutrelles de sapin à peine équarries; en face, à l'ouest, se dresse un grand calvaire. Le sol est plan et rien ne laisse encore pressentir sa stupéfiante transformation, qui va se révéler près du calvaire, subitement au-delà d'une grossière mais solide palissade protectrice, disposée comme un parapet et formée d'énormes branches retenues par des pieux, à l'extrême bordure, du nord au sud du plateau. Là, soudainement, le sol manque et, dans des profondeurs inattendues, comme aussi sur de lointaines extumescences, se développe, en panorama, diversement étagé et nuancé, une délicieuse féerie de la nature. Nous sommes ici sur un haut promontoire rocheux, de forme à peu près conique, dont les versants abrupts, parsemés de brousses, qu'égayent quelques fleurettes sauvages, giroflées, genêts, pâquerettes et autres, descendent, presque à pic, jusqu'à l'Èvre [1].

Car elle est là, la mignonne, tout en bas, venue de loin, en rasant la chaîne de coteaux qui, à droite, de l'est au midi et à l'ouest, ferme l'horizon, puis se continue jusqu'à nous en courbe harmonieuse, et ensuite, à notre gauche, retourne vers le levant, toujours accompagnée de sa fidèle rivière. Elle forme ainsi un vaste croissant de mamelons verdoyants, dont les cornes qui se font face finissent par se fondre en des éloignements vaporeux et vagues; le dos en est formé par le haut escarpement qui nous porte et d'où le regard tombe profondément sur l'Èvre, divisée là en deux courants, entre lesquels sourit un long îlot vert dans lequel frissonnent de jeunes peupliers, puis sur une élégante passerelle qui relie les rives, puis sur un moulin que l'on n'aperçoit qu'en partie, comme collé aux roches, et dans lequel notre liquide voyageuse va opérer une dernière fois sa besogne de bonne meunière; enfin, au-delà de son cours et au devant de nous, dans la vallée qu'elle enserre en son crochet et qui s'exhausse

[1] Les deux vues que nous donnons ont été prises un peu à gauche du site décrit au texte.

Digitized by Google

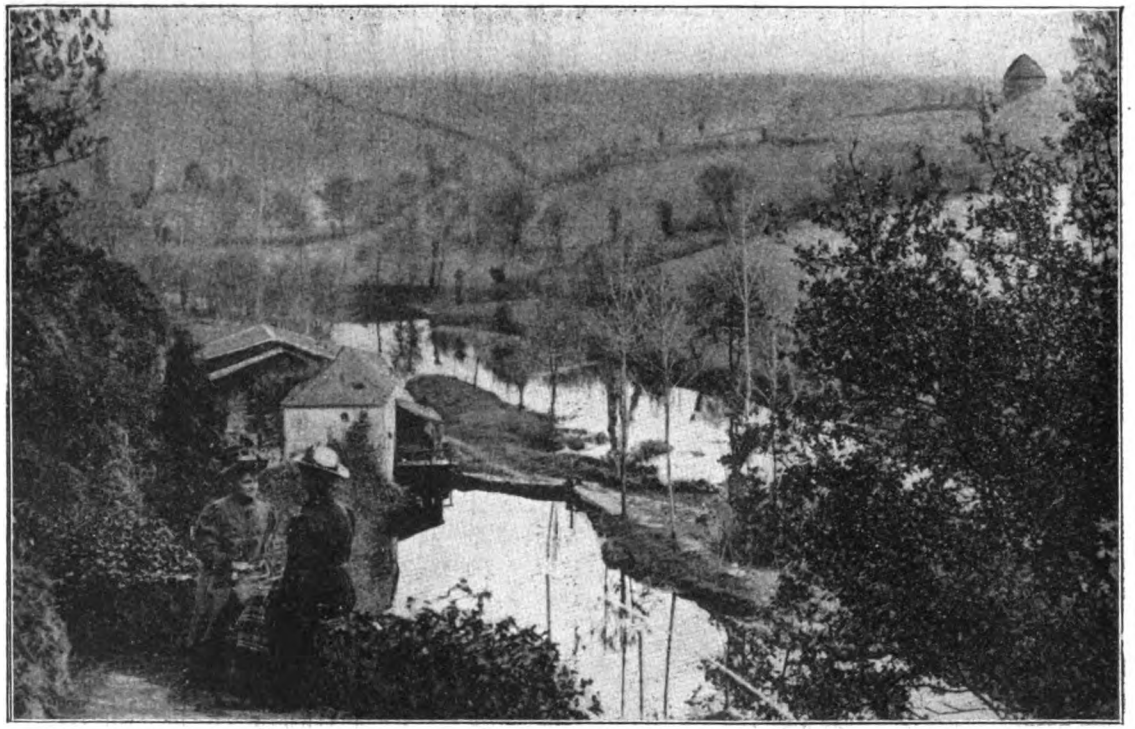

Cliché Veillet, Saint-Florent-le-Vieil.

L'Èvre au bas des escarpements de Courossé

Digitized by Google

Digitized by Google

progressivement, une grande ferme, à figure d'ancien manoir avec les tours carrées de ses encoignures.

Mais, d'ici, toutes choses sont amenuisées et comme vues par le gros bout de la lorgnette; on dirait un paysage alpestre peint sur la toile de fond d'un théâtre. Seulement, nous avons ici dans le regard la vie de la nature même, nous parlant en plein air, sous les jeux de la vraie lumière. Nos sommités, par comparaison avec les grandes montagnes, sont plus moelleuses qu'imposantes; mais l'atmosphère qui les enveloppe a tant de légèreté et de douceur ! les rayons solaires les revêt d'une si riche et chatoyante « *robe du temps* », aux reflets changeants ! En effet, selon les substances et les formes éclairées et suivant l'heure du jour, le plus ou moins d'obliquité de la lumière, le paysage se teinte diversement, à la grande joie des yeux...

Je m'arrête... Je n'ai pas ouvert mon écritoire, qui n'est point du tout la palette d'un artiste, pour peindre le décor de Courossé, ni même pour « croquer » ses principales particularités, encore moins les détails; je ne saurais! Je n'ai voulu qu'indiquer où est le site dans lequel j'ai rencontré *quelqu'un*... et seulement en esquisser, comme au fusain, l'aspect général. Au surplus, je ne crois pas à « l'effet portant » des descriptions qui prétendent montrer et même faire sentir la nature; ce n'est pas, il me semble, besogne utile de plume. Elle ne transmet, si habile que soit l'écrivain, presque rien à l'âme du lecteur, à peine des linéaments vagues, mais ni la forme, ni la grandeur, ni les nuances, ni l'harmonie des ensembles, ni le contact des intimités.

Ce sont de platoniques exercices de style, car la nature ne s'épouse pas par intermédiaires; ses beautés et ses charmes les plus pénétrants se déforment ou s'émoussent tout au moins, dans les traductions de la plume, de la lentille photographique et même, à l'ordinaire, du pinceau...

Aussi, ai-je un autre but, et je veux m'en rapprocher

Digitized by Google

enfin... Mais voyez comme on a tendance à imiter et prendre pour modèle ceux que l'on aime, jusque dans leurs travers. Ainsi, à l'exemple de ma petite amie l'Èvre, je me suis attardé sur ma route; comme elle « j'ai fait l'école buissonnière », je me suis complu à ne pas arriver, simplement, directement, de prime abord, et je m'en excuse, au banc de granit entaillé dans le rocher même, et qui marque le commencement réel du raidillon conduisant en spirale sur le versant de la colline, jusque dans la vallée.

Il y a bien, ouvert sur la grande route, plus près du parc de la Baronnière, un chemin charretier qui, par de longues courbes, s'enfonce jusqu'au petit village d'en bas, comprenant, avec le moulin, quatre ou cinq habitations, aussi un « café », nécessairement. Mais le petit sentier en lacet a les préférences de mes compagnons, comme plus court et plus sensationnel; j'essaie de les suivre, appuyé sur mon bâton. Les trente ou quarante premiers mètres de la descente ne sont pas extrêmement difficultueux, car il y existe des sortes de marches informes et s'y trouve continuée la rampe en bois de là-haut. Mais ces secours finissent à un coude, d'où le sentier, sans nul appui, s'engage à droite, au travers des brousses de l'escarpement, et me voilà inquiet, perplexe. Suivrai-je les jeunes jambes ou vais-je attendre leur retour, sur ce large banc de pierre, à gauche du tournant, et sur lequel est assis un monsieur âgé, coiffé d'un feutre mou et habillé d'un veston gris sous pardessus léger, qui, les mains posées sur la pomme de sa forte canne, nous regarde défiler... « Ce doit être le propriétaire de la voiture de là-haut », me dit tout bas une de ces dames, qui ajoute : « Pour vous laisser descendre lentement et à l'aise, nous vous précéderons ». Et bientôt je la perds de vue, ainsi que les autres, et je reste seul, debout et soucieux. Je me retourne vers le banc; le vieillard suivait des yeux mon irrésolution. Avec un bon sourire, il lève sa canne et la dirige vers le banc, près de lui. Ce geste inviteur me décide, et je viens prendre place

Digitized by Google

à son côté. — « Pardonnez-moi, Monsieur, me dit-il d'être intervenu indiscrètement dans vos actes, mais je crois bien n'avoir fait que devancer votre raison et votre prudence. Vous me paraissez être mon contemporain et il y a déjà plusieurs années que j'ai dû renoncer aux grimpades et dégringolades sportives. Les hommes à trois jambes, dont l'une, supplémentaire, est en bois, donnent en général, leur démission de membres actifs des clubs alpins... Étiez-vous déjà venu à Courossé?... Il faut savoir se laisser amputer des grandes distractions, et rétrécir le cercle de ses joies; les anciennes satisfactions apetissées et rapprochées à portée de la vieillesse, font encore aimer la vie. Nous les regardons à la loupe; nous les savourons au « *compte-goutte* » précieusement; et nos petits verres de microscopiques régals nous béatifient peut-être plus qu'autrefois les grandes amphores, trop avidement mises à sec... »

Mais il me semble que j'ai connu cet homme! Je le dévisage, bien que discrètement, avec une attention aiguë. Je cherche même à reconnaître le timbre de sa voix; je sens que, de son côté, il fait des efforts de mémoire pour me retrouver dans le passé; chacun de nous est pour l'autre un x, qu'il cherche à résoudre, en dépit de nos rides et des changements apportés dans notre physionomie par la coupe de la barbe comme par la blancheur de nos cheveux.

Au cours de notre entretien, un peu ralenti, nous remuons en nous-mêmes des amoncellements de vieux souvenirs, nous soulevons et feuilletons tous les calendriers du passé, à la recherche de lointains points de rencontre, et nos regards se croisent à la recherche de signes caractéristiques et évocateurs... Tout à coup, comme satisfaite, sa physionomie s'éclaire en un sourire et il me demande : « D'après ce que vous venez de me dire, vous avez un peu excursionné; n'êtes-vous jamais allé en Bretagne, dans le Finistère, sur la côte de Penmarc'h-Saint-Guénolé? » Je sursautai!

Digitized by Google

J'étais fixé, et je crois bien que ma mémoire serait arrivée là tôt ou tard, surtout à raison d'un diable de signe poilu, assez disgracieux, qui faisait saillie sur sa joue gauche, tout près de la commissure des lèvres. Je me lève, tout heureux, et lui serre la main, en lui disant : « Je me rappelle bien nettement votre gracieuse hospitalité là-bas et je regrette d'avoir attendu..., voyons 30... non, 35 ans, pour pouvoir vous remercier; mais vous aviez quitté subitement Saint-Guénolé, sans y laisser votre adresse nouvelle. » — « Que voulez-vous, je n'étais là-bas que provisoirement, vous devez bien vous le rappeler; il fallait venir me chercher dans les *Cordillères*... Dites-moi, si nous ne nous retrouvons que dans une trentaine d'années, ce ne sera pas folâtre, la prochaine fois... Il est plus sage que nous profitions de la présente rencontre pour babiller un peu... »

II. — Rétrospectivement

L'homme reconnu ici n'est point banal; d'une rare acuité d'esprit, il mérite notre attention par l'originalité de sa vie et de ses conceptions. Je me suis proposé de vous le faire connaître un peu et de vous relater ses suggestives appréciations, tempérées par l'âge, sur bien des choses de tous ordres et en grand nombre quelque peu paradoxales.

Mais il convient d'abord, et pour plus de lumière, de reprendre sous les ruines de l'âge un lambeau détaché de notre jeunesse...

Au cours d'août 1876, en compagnie d'un professeur de notre Lycée, M. R..., je fouillais les côtes du Finistère. Comme dans le Morbihan, l'année précédente, nous ne nous écartions guère du rivage, dont il nous plaisait de suivre les déchiquetures, d'ordinaire à pied, par les falaises, les landes ou les sables, parfois du dehors, en bateau de pêche. Cet itinéraire de fantaisistes, sac au dos, nous imposait trop souvent des lits où le sommeil ne venait que par pitié et

Digitized by Google

des repas que nous n'aimions point à nous remémorer; mais alors nous étions alertes, et j'ai ouï dire que les grands explorateurs du continent noir et des régions polaires n'avaient pas constamment leurs aises : il faut tout payer ! Justes récompenses de l'inconfort, nous étions avantagés de pittoresques surprises et nous avions la joie de menues découvertes dont nous nous sentions très fiers.

Donc, un après-midi, sur un petit voilier, frété à Benodet, nous visitons l'île Tudy, puis Loctudy, et enfin, dernière escale, Pont-l'Abbé, où nous couchons dans un vrai lit, ou peu s'en faut.

Le lendemain était jour de marché: dans la petite ville grouillent les paysans d'alentour, les hommes sous leurs vestes superposées, la plus courte brodée et frangée en couleurs vives, les femmes, au plastron jaune ou rouge, coiffées à plat du disgracieux « bigouden ». Sans hâte, panier au bras, ils déambulent sur les places et dans les rues, s'interpellant de groupes à groupes, en leur idiome rauque, et des bandes entières s'engouffrent dans les cabarets où l'eau-de-vie de maïs ou de pommes de terre, heureusement diluée, remplit, à dix centimes, tout un grand verre. Il manque absolument de charme, en ce canton, le beau sexe, plus que partout ailleurs dans le Finistère, où nous avons rencontré çà et là, surtout à Ouessant et à Fouesnant, des types admirables. Ici, à part leur amour gênant de l'alcool, les femmes même jeunes, feraient d'idéales gouvernantes de célibataires, rassurantes pour la paix du cœur, décourageantes pour la calomnie.

Nous devions nous rendre, le soir même, sur la côte de Penmarc'h et, en ce temps-là, le petit railway qui à présent la relie à Pont-l'Abbé n'était pas encore même rêvé.

« Il y a trois lieues, nous disait l'aubergiste, à l'entrée de sa cour, et longues et ennuyeuses; croyez-moi, prenez ma carriole; pour cent sous, je vais vous faire porter à *Saint-Guénolé*, qui n'est pas loin de l'*Anse de la Torche*... »

Digitized by Google

A ce moment, près de nous passe, vêtu d'un complet gris-bleu et coiffé d'une légère casquette, un grand gaillard d'une trentaine d'années, à moustaches noires, qui se dirige vers l'écurie... — « C'est le directeur de la plus importante sardinerie de Saint-Guénolé, et un de mes clients, nous déclare notre hôte avec quelque fierté ». — « Ah bah! fis-je, un peu déconcerté. Pourtant je ne crois pas m'être trompé... Au surplus, je vais bien voir... » Et je rejoins mon homme qui donnait au garçon l'ordre d'atteler son cheval; je l'aborde. Cinq minutes après je revenais près de M. R... et de l'aubergiste, que je remerciai de son offre : — « Monsieur le Directeur, lui dis-je, a l'obligeance de nous emmener là-bas... »

Je l'avais souvent rencontré à Paris, chez des amis communs et, progressivement, nos relations, d'abord occasionnelles, s'étaient faites plus familières, amicales même. Son nom brillait alors d'un éclat tout particulier dans la jeune pléiade littéraire, et bien certainement il n'est point ignoré de ceux qui ont survécu à ce temps, déjà bien en arrière de nous. Un scrupule, que vous comprendrez tout à l'heure, m'empêche de le donner ici; toutefois, sans trop manquer peut-être à la discrétion, je vais aiguiller vos souvenirs.

Sorti le second de l'École polytechnique, il avait opté pour les mines; après un stage de deux ans comme élève ingénieur, et son service comme officier de mobiles dans la guerre de 1870, il allait être promu à un emploi dans le Pas-de-Calais, quand je ne sais quel député, ses notes aidant, lui obtint une mission technique à la Guyane et sur les zones contestées avec le Brésil. Au retour, son rapport déposé et enseveli pour toujours, comme il est de pratique, aux archives de son ministère, il publia dans une savante revue une série d'études très remarquées sur notre colonie américaine. Avec une allure indépendante, presque fron-

Digitized by Google

deuse, il exposait hommes et choses, nettement observés et pénétrés, sous une chaude lumière et en un relief merveilleux.

Il avait trouvé une langue affinée qui unissait le charme de la vie à la précision mathématique; son style sobre avait la robustesse élastique, svelte et gracieuse des félins. On disait de son talent, comme de certaines femmes exquises : « C'est un faux maigre ! »

Sa plume fut immédiatement très sollicitée, il se répandit dans les graves *revues* et dans les journaux à compartiments littéraires; mais il n'y fit guère que passer, juste le temps de se créer une camaraderie indispensable au succès et de familiariser le grand public avec sa signature, hautement cotée. Il ne lui convint pas de continuer à dépenser sa rare intelligence en menue monnaie, de s'épuiser en ramant dans la galère périodique; il préféra le livre. Interwievé, il annonça un roman; on se montra curieux, impatient même de savoir ce que produiraient en ce genre l'acuité de sa vision et son « faire » si personnel. Il en publia trois en moins de deux ans; ce fut un très gros succès de librairie; l'auteur était salué « l'éminent maître », « un futur académicien », « le décoré du 1er janvier prochain ».

Naturellement il eut des envieux féroces: les plus considérables se contentaient d'aciduler leurs appréciations; les autres jappaient dans les petites églises littéraires où pontifient de prétentieux eunuques; mais leurs dédains de *soprani* se perdaient dans le concert des éloges et dans la sympathie générale du monde qui sait lire et cuisine lui-même ses appréciations.

Un jour, on affirma qu'il allait donner à la *Comédie-française* une grande pièce qui, sous le titre de l'*Ermite Antoine*, montrerait, avec le découragement de Dioclétien et l'écroulement de l'ancienne civilisation païenne, l'avènement d'un nouvel ordre de choses apporté de Judée par des gens de peu, méprisés, craints et persécutés. L'action se

Digitized by Google

passait, avec ses chocs, entre deux mondes sociaux, l'un à son déclin, l'autre à son aurore. Un journal publia indiscrètement le scenario de ce drame, à répercussion de la pensée sur les futures et peut-être prochaines commotions, pressenties déjà par notre génération. Voyons, vous ne vous rappelez pas?

Puis, tout à coup, le silence sur le jeune maître; sa signature ne reparaît au pied d'aucune œuvre nouvelle. Un an se passe, deux, trois... rien ! Dans un voyage à Paris, j'interroge vainement : il avait disparu. Mort?... Non, cela eût été signalé : il était tombé sans bruit du firmament de la grande notoriété dans la foule obscure. Où? pourquoi?...

Et voilà que d'aventure, à ma profonde surprise, je le retrouve dans la cour d'une petite hôtellerie bretonne.

Nous étions là assis dans son break; lui, sur le siège d'avant, rênes en mains, dirigeait l'attelage, et c'était une besogne qui exigeait de l'attention : la route, ce jour-là, n'était point libre. Paysans et paysannes revenaient du marché, à pied, titubant, se disputant, s'embrassant; nous croisions aussi bon nombre de charrettes sur lesquelles, couchés pêle-mêle, vaincus par le cabaretier, beaucoup même endormis, les indigènes s'abandonnaient à l'instinct de la pauvre bête étique qui les ramenait au gîte. Après Plomeur, l'encombrement fut moindre et, débarrassé du souci de ne point écraser quelque ivrogne instable qu'une embardée pouvait entraîner sous les roues de la voiture, notre conducteur se retourna à demi vers ses deux invités.

—« Voyez-vous, là-bas, nous dit-il, la mer qui miroite et scintille sous le soleil couchant? Jusqu'à elle, un désert rocheux à peine revêtu d'un peu de terre sablonneuse; çà et là, distants de deux kilomètres, de pauvres groupes d'habitations : à gauche, sur le rivage, *Kérity*; sur la pointe nord, *Saint-Guénolé*; en avant de nous et tout près *Pen-*

Digitized by Google

marc'h; ce sont les points extrêmes d'un immense triangle qui n'avait pas de vides il y a seulement trois siècles. Est-ce que vous ne remarquez pas, sur ce vaste plateau désolé, des aspérités sombres, plus ou moins massées et saillantes?... Des ruines, messieurs! Les ruines d'une grande ville, *Tréoultré-Penmarc'h*, qui couvrait et animait toute cette étendue. Savez-vous que ses habitants pouvaient armer pour la pêche sept cents bateaux et fournir à leur duc trois cents archers? Ils menaient un gros commerce, surtout avec l'Espagne. Encore au milieu du XVIe siècle, cette cité, orgueil de la Basse-Bretagne, rivalisait avec Nantes... Mais est survenu un raz de marée, puis l'assaut de Fontenelle au temps de la Ligue, puis le pillage et la dévastation par Sourdéac, gouverneur de Brest pour Henri IV. Et vous voyez ce qu'il en reste : rien ou à peu près; trois hameaux aux extrémités et, entre eux, le néant : *Habent sua fata... civitates!...* »

Puis il reprit pour moi avec un sourire : — « Je gage que votre pensée fait un rapprochement entre *Tréoultré-Penmarc'h* et votre voiturier. Vous vous dites : « La grande ville est aujourd'hui village et l'ancien « gens de lettres » fabrique des conserves de sardines... Débris dans les débris! Que voulez-vous! J'ai eu, moi aussi, mon raz de marée et mon Sourdéac! Allons, nous causerons de tout cela chez moi, car, si je ne puis vous donner gîte, vous me ferez le plaisir de passer la soirée dans mon provisoire et très précaire campement. En attendant, nous voici à Penmarc'h; sa vieille église de Saint-Nonna, qui porte, sculptés dans ses murs et ses piliers, des maquereaux entre-croisés par deux — l'ancienne richesse du pays— mérite une visite; descendons pour cinq minutes... »

Le soir, en prenant le thé, après avoir causé de notre exploration du lendemain qui s'étendrait de Kérity à l'anse de la Torche, il nous dit tout à coup : « Maintenant — car je vois que malgré votre envie, vous n'osez pas me questionner —

Digitized by Google

je vais vous expliquer sommairement le petit mystère de ma fugue et de mon obscurcissement. J'en parlerai sans trop d'amertume, parce que je m'extérorise aisément. Il y a en moi quelqu'un qui est mort, c'est entendu. Mais tout de même il me serait déplaisant que la publicité fouillât mon cadavre; l'ingénieur que je suis un peu redevenu, tout entier, pour le moment, à sa fricasserie de petits poissons, ensevelis par six, douze ou vingt-quatre dans leurs cercueils de fer-blanc, ne veut pas être tracassé à l'occasion de l'écrivailleur qu'il a été; aussi a-t-il, pour dépister les recherches et les indiscrétions, substitué au nom de son père celui de sa mère. Toutefois, il va se confier à vous... »

Il m'a permis, en ces mois derniers seulement, non de dévoiler son incognito, mais de révéler, à titre de document sur la vie humaine, et sous toutes gazes de convenance, sa très spéciale mésaventure, d'ailleurs déjà si distante du temps présent ! Par bonheur, avec une assez fidèle mémoire, j'avais contracté l'habitude, chaque soir, en mes voyages, de noter avec le plus de détails possibles mes observations et impressions de la journée ; même, si j'avais récolté quelque récit qui m'eût particulièrement frappé dans le fond ou par une forme caractéristique, j'en reproduisais le texte soigneusement, en vue des archives de mes souvenirs personnels. Je puis ainsi, dans une certaine mesure, affirmer l'exactitude des faits et des principales expressions recueillis à Saint-Guénolé. Notre directeur de fricasserie nous formula ses confidences à peu près en ces termes :

« Donc, en ces dernières années, j'étais ce que j'étais : chacune de mes becquées d'encre avait des flatteurs; « je valais » de vingt à trente sous la ligne, et mes trois romans avaient eu chacun une quarantaine d'éditions, c'est assez dire, n'est-ce pas? Ma foi, je vous avoue que je me laissais

Digitized by Google

vivre avec plaisir au chatouilleur tintinnabulement des écus et sous les enthousiastes échos de la presse amie, et je rendais grâce à la bonne fée qui avait béni mon écritoire.

« Malheureusement on rencontre toujours des malfaitrices inconscientes qui ont la rage de faire dériver les meilleures barques dans le prétendu port de l'hyménée ! Comment me suis-je laissé présenter un soir dans le monde à ce banquier, de renom intact ? A vrai dire, sa fille était de tout point séduisante, et le diable nous a donné des yeux par où pénètre en notre âme le charme féminin et aussi un organe idiot, incapable du moindre raisonnement, qui s'appelle le cœur. Bref, je suis capturé. On prépare et je fais ma demande, bien accueillie ; enfin j'épouse. La veille, discussion courtoise, mais assez vive, avec mon beau-père, un puritain, messieurs ! Le demi-million qu'il constituait en dot à sa fille, il refusait de le conserver dans sa caisse. « Non, m'opposait-il ; j'entends que vous disposiez de vos fonds, à votre gré, librement, sans avoir l'ennui de m'en parler, de me faire savoir par les feuillets détachées d'un carnet de chèques ce que vous dépenserez. J'ai déjà en garde tous les immeubles de la succession de ma femme, c'est-à-dire le bien propre de votre future, et que j'ai fait transcrire à son nom, et j'aurai à vous rendre, dès votre retour d'Italie, mes comptes de tutelle. Allez déposer provisoirement les valeurs mobilières que, personnellement, je lui donne, moitié au Comptoir d'escompte, moitié à la Société générale.» Il n'en voulut pas démordre. Hein ! était-ce assez délicat !

« En portant notre bonheur en Suisse, dans le Tyrol et du haut en bas de l'Italie, ma femme et moi l'embrassons avec effusion. — « Père, nous n'aurons peut-être guère le temps de vous écrire, dans nos recueillements très occupés, surtout les premières semaines ; puis, où recevoir vos lettres, dans les caprices mouvants de notre itinéraire ? Ne vous inquiétez donc nullement de nous ; point de nouvelles, bonnes nou-

Digitized by Google

velles. » — « C'est entendu, dit-il en souriant : silence, c'est que, chez vous comme chez moi, tout va bien... »

« Une quinzaine de jours plus tard, nous étions à Turin. Après le déjeuner, pendant que ma jeune femme, remontée à notre chambre d'hôtel, fait un brin de toilette pour une promenade à la *Superga*, je vais fumer un cigare devant les boutiques de la *Piazza Castello*, tout bordée d'arcades, comme la rue de Rivoli. Tiens ! un étalage de gazettes de tous pays ! Je distingue le *Figaro*, le *Temps* et d'autres feuilles françaises. J'achète donc un journal ; après un regard rapide sur la première page, je le déploie ; tout de suite, mes yeux s'accrochent à ce titre : « *Encore un !* » Je lis..., un frisson me passe tout le long de l'échine, ma vue se brouille, je vais trébucher, et je m'accote contre un pilier de la galerie ; puis il me semble que les passants m'observent et je m'écarte péniblement sur la place, où je tâche d'achever ma lecture. Qu'est-ce donc que m'apprenait cette feuille ? Une chose bien simple, vous allez voir : le brave banquier dont j'avais l'honneur d'être le gendre s'était fait sauter la cervelle et, d'urgence, la faillite avait été déclarée ; le parquet avait mis sous scellés sa caisse, ses livres et papiers ; on préjugeait un passif de huit à douze millions. Il faut être juste, c'était un bon père : par des miracles d'habileté, il avait réussi à traîner et conserver insoupçonnée sa situation jusqu'au mariage de sa fille, qu'il tenait à bien « caser », en la lestant d'une dot honorable, qu'avec raison il n'avait pas voulu retenir dans sa banque, où il pouvait prévoir l'intrusion prochaine d'un juge d'instruction.

« Il était fâcheux seulement qu'à l'heure du contrat il n'eût plus guère disponible, de l'argent des autres, que cinq cent mille francs ; six mois plus tôt, la dot eût été plus dodue, j'étais arrivé un peu tard. Ce même journal qui, le jour de ma noce m'avait enguirlandé d'un épithalame dithyrambique, voulait bien, in fine de son entre-filet, m'exprimer,

Digitized by Google

non sans une ironie cruelle, ses sentiments de sympathique condoléance à l'occasion de « ce nuage orageux qui allait troubler pour les jeunes époux le ciel bleu de l'Italie ». J'étais là, sur la grande place, hébété, comme ivre; je ne me demandais même pas comment j'annoncerais à ma femme son deuil et son désastre; une seule idée me tenaillait la cervelle : par la possession d'une dot qui appartenait aux déposants de mon beau-père, j'étais le bénéficiaire d'un abus de confiance, sinon le complice !...

« Je me traîne au télégraphe et j'adresse au Procureur une dépêche à peu près ainsi libellée : « J'apprends ici par un journal la catastrophe de mon beau-père. Priez le syndic de restituer immédiatement à l'actif de la faillite toute l'intégralité de la dot de ma femme, déposée, partie à la Société générale et partie au Comptoir d'Escompte. Rentrons aujourd'hui même à Paris pour régulariser la situation. »

« Puis j'allai retrouver ma femme... Je passe, Messieurs, ce sont choses entre elle et moi; mon roman vécu, je n'en veux point émouvoir les autres ni en jeter les intimités par les fenêtres. Qu'il vous suffise de savoir qu'il serait peut-être inique de reprocher à ses vingt ans, fabriqués dans un milieu très positif, ultra moderne, de n'avoir pas eu, sous l'écroulement de la fortune et de l'honneur de sa maison, toute la dignité délicate que les idéalistes de la plume prêtent à leurs héroïnes. Il faut reconnaître, d'ailleurs, que le « sinistre » la plaçait vis-à-vis de moi dans une situation fausse, suprêmement humiliante, horrible. — « Quel malheur pour vous de m'avoir épousée, pleurait-elle, je serai votre plaie vivante !... »

« Cependant, en cours de route, car nous avions repris le train le soir même pour Paris, elle me balbutia un demi-blâme sur mon télégramme. — « Peut-être, récrimina-t-elle, aurions-nous pu en causer d'abord », car enfin, sa mère lui avait laissé, en dehors des immeubles, d'importantes valeurs

Digitized by Google

en argent ou titres, et il était supposable qu'elles avaient disparu dans le gouffre : elle en serait donc créancière, en la supposant débitrice de la dot constituée par son père. D'ailleurs, cette dot n'était-elle pas faite des épaves des « propres » mobiliers de sa mère?...

« Oh ! vous comptez trop bien, ma chère ! lui objectai-je durement. Je ne veux rien de chez vous. Grâce à ma plume, j'espère que vous n'aurez pas trop à souffrir de mon nécessaire acte de probité, ou de simple dignité si vous préférez. »

« A Paris, je me confine dans une retraite attristée, mais laborieuse : j'en sors un jour avec un copieux manuscrit dont je suis satisfait et que je porte à ma revue accoutumée. J'y trouve un accueil contraint; on s'excuse sur les engagements pris; on ne pourra me publier qu'à l'été suivant. Je vais ailleurs : on accepte mon travail sans enthousiasme et j'avise mon éditeur, qui imprimera le volume au fur et à mesure que paraîtra le texte, sérié en plusieurs livraisons. Il me regarde par-dessous ses lunettes et ne semble pas très rassuré sur le succès. « Je suis convaincu, appuyai-je, que c'est une de mes meilleures productions. » — « Je n'en doute pas, répondit-il, mais à vous parler franchement, mon cher maître, je crains... évidemment, c'est injuste et insensé ! mais je crains, que votre signature, toujours brillamment cotée au point de vue littéraire, n'ait plus la même valeur commerciale. » Et, comme je pâlissais, il ajouta : « Vous sentez bien que nous n'aurons plus désormais des amis bien chauds dans la presse ». Je rentrai navré.

« Le lendemain, je me raidis et je passai par deux ou trois salles de rédaction de grands « quotidiens » : j'y fus gêné et gênant. On me donna des poignées de main, parbleu ! mais molles; plusieurs même me laissaient la sensation du trémolo de celles que l'on reçoit des gens à la maison mortuaire : « Je prends bien part à votre douleur... du courage ! » Il était manifeste d'ailleurs que quelques-uns pen-

Digitized by Google

saient : « Il devenait encombrant; enfin, il ne gênera plus notre ascension sur l'échelle littéraire; le voilà dégringolé du barreau qu'il y occupait... »

« Quand la *revue* publia ma première série d'études, conspiration du silence... Oh ! pas complète ! On m'adressa un petit journal humoristique qui venait de publier un entrefilet gracieux, dont voici le sens : « Nous demandons pour l'auteur de ces études, connu surtout par son mariage sensationnel, le prix Montyon. Il ne travaille plus, en effet, que pour solder les créanciers de son beau-père; déjà, il leur a restitué la dot, faite de leurs deniers, et nous sommes de ceux qui veulent croire qu'il n'avait rien touché, avant mariage, de la main à la main, sur les douze millions manquants. Tout de même, les banquiers, qui l'eût cru? sont capables des plus sublimes dévouements : il s'en trouve qui, à l'exemple du Pélican, se percent le flanc... ou le crâne, pour assurer la vie de leur gendre... »

« J'envoyai deux amis chez la vipère qui avait sifflé cela; j'y gagnai — c'est la justice humaine des choses — un coup d'épée entre les côtes et mon honneur dut se déclarer satisfait : « Oh combien !... ainsi que l'on superlative à-présent.

« Que vous dirai-je? Le découragement m'envahit, mes nerfs se détendirent, brisés, et il me sembla que mon cerveau s'était vidé. Je n'essayai pas de réagir, je ne me sentais plus la force de lutter, je m'enlisais consciemment. Une suprême humiliation m'acheva : un « gens de lettres » et non pas le premier venu, me fit demander un rendez-vous. — « Mon cher maître et ami, me dit-il, vous savez que je suis l'un de vos plus fervents admirateurs; malheureusement, vos rivaux, qui dans le « *struggle for life* » des lettres jouent des coudes et au besoin de la calomnie, tiennent aujourd'hui un prétexte pour vous évincer de la haute situation que vous avez conquise par un talent de premier ordre. Vous ne pouvez donc plus rien publier sous votre nom; de parti pris

Digitized by Google

il sera fait autour de vos livres un silence de mort. Ne pourriez-vous prendre un pseudonyme? — « Alors, répondis-je, il me faudrait offrir mon travail sous le masque, en reconnaissant ainsi que l'auteur fait tort à l'œuvre, que le père disqualifie l'enfant? Non, j'aime mieux ne plus procréer? » — « Pourtant, qui a écrit, écrira, et, d'autre part, votre plume, aux mains apparentes d'un autre, serait une ferme en Brie; il serait donc déraisonnable de la laisser en friche. Voyons... serais-je indiscret en vous offrant ma collaboration qui, à la rigueur, pour ménager votre amour-propre d'auteur, pourrait se réduire à ma seule signature, mais bien entendu, avec partage des profits? Nous y gagnerions tous les deux... »

« L'effronterie cynique de ce flibustier ne m'irrita point; j'étais devenu incapable de colère.

« — Monsieur, lui déclarai-je, il y a quelques mois je suis entré dans une maison qui s'est écroulée sur ma tête; mon crâne est meurtri, déprimé; je n'ai plus d'âme, ... ni de plume ! »

« Et, de fait, j'ai quitté Paris, mon brevet d'ingénieur de l'État au fond de ma poche, à la recherche d'une façon de désert, où je pourrais, dans une occupation simple et prosaïque, mais non opulemment rémunérée, gagner ma vie, en sauvage, et refaire progressivement mon organisme disloqué. Qu'adviendra-t-il de moi quand je me sentirai guéri, rasséréné, vaillant? *Chi lo sa ?...* »

« — Mais *elle ?....* risquai-je indiscrètement. »

« — Oui, c'est vrai, je la laisse dans l'ombre, comme beaucoup d'autres humanités intervenues dans ma vie de ces derniers temps. Franchement cela nous mènerait un peu loin si je vous parlais d'elle et aussi de ceci ou de cela; permettez-moi donc, cher monsieur, car voici onze heures trois quarts et vous devez avoir besoin de vous reposer, de ne vous répondre que par une image, alors que vous avez pu cons-

Digitized by Google

tater que Madame a son chez elle ailleurs; elle m'a en effet, signifié, en réponse à mon commandement d'avoir à réintégrer le domicile conjugal, que les incidents occasionnés par la mort et la faillite de son père m'avaient disqualifié et que ma compagnie ne lui ferait pas honneur !...

« Tenez, messieurs, vous allez, m'avez-vous dit, visiter la rade et le port de Brest. Là, vous verrez de solides appareils flottants fixés par des ancres au fond de la mer; on y amarre les navires et cela s'appelle des « corps-morts ». Eh bien, il arrive que dans une bourrasque les chaînes de l'ancre se rompent et le « corps-mort », projeté contre le navire, lui ouvre le flanc : le navire coule à pic, mais le « corps-mort » continue à flotter. Que voulez-vous? c'est l'œuvre de la tempête, ce n'est pas la faute du « corps-mort » si dans la tourmente il a fait sombrer le bateau qui s'était attaché à lui. Il serait vraiment injuste de lui en vouloir, car il n'a démontré que ses étonnantes qualités de résistance aux chocs et son heureuse insubmersibilité... Je m'excuse, Messieurs, d'avoir abusé de votre patience et il est temps qu'enfin je vous souhaite bonne nuit. A demain matin, pour l'exploration, avec ma voiture, de ce qui subsiste après le raz de marée... celui du XVIe siècle, bien entendu !... »

Quinze jours après, je lui adresse mes remerciements : pas de réponse; j'écris à la sardinerie et son successeur à la direction m'informe que mon homme, démissionnaire, avait quitté Saint-Guénolé sans laisser soupçonner quelle route il allait prendre . De cela, il y a trente-cinq ans, et me voilà aujourd'hui assis à Courossé, à côté de lui, sur le même banc !...

Nous continuons à causer, mais sans entrain et avec une certaine difficulté. En moins d'une demi-heure nous avions éprouvé qu'en dépit de lointains souvenirs communs nous avions peu de choses à nous dire. Quand on a vécu si long-

Digitized by Google

temps hors l'un de l'autre, on a trop ou pas assez à se communiquer. Les relations, les goûts, les intérêts se sont formés et fixés ailleurs, au cours de cette grande période de la vie qui va de trente à cinquante ans, et il n'existe guère, pour ceux qui se sont connus seulement avant ou après, le sentiment de sympathie intime ou le besoin d'échange d'idées que donne l'habitude du côte à côte, dans la même atmosphère et dans le même entourage. On ne peut se conter sa biographie, ce serait trop long, puis l'on craint qu'elle n'arrive à une oreille indifférente et ennuyée! alors on se tait; parfois on s'ingénie à jeter dans le large fossé, comme pailles de remplissage, des fétus de réflexions banales qui ne font qu'en mieux prouver la profondeur. On est souvent, ce qui est triste à dire, plus à l'aise et plus expansif avec des inconnus de passage, parce qu'avec eux on n'a pas au cœur le froid d'un cadavre d'amitié, morte d'inanition...

Cependant nous arrivons peu à peu à reprendre plus familier contact, et la conversation, moins hachée des silences qui l'anémient, s'anime assez sensiblement, mais encore avec une légère circonspection réfrigérante...

« Ainsi, me demanda-t-il, ce n'est pas votre première visite à Courossé : par où et comment y êtes-vous venu d'Angers?

« — *Viâ* Chalonnes et Montjean, dans l'auto des amis qui sont en bas.

« — Moi, j'y passe une heure de temps en temps, en belle saison; j'aime ce site; je fréquente aussi avec plaisir, mais avec une fidélité relative, un certain nombre d'autres paysages minuscules et pas trop distants de mon gîte, car je n'ai et n'aurai jamais d'auto pour excursionner au loin : une simple et lente voiture !

« — N'est-ce pas elle, qui, attelée de deux poneys, vous attend là-haut, devant la maison du garde de la Baronnière? Oui, eh bien, votre cocher et notre chauffeur sont à la suite

Digitized by Google

l'un de l'autre, et doivent, pour distraire leur patience, dire beaucoup de bien de leurs maîtres... Mais votre véhicule ne doit pouvoir vous porter loin : j'en conclus indirectement que vous habitez dans les environs...

« — Oui, par là ! me dit-il, en indiquant d'une façon vague, avec sa canne, le nord-ouest. » Puis il se tait, incline la tête et semble réfléchir... Au bout d'une minute ou deux il se redresse vers moi et fixant dans mes yeux son regard fouilleur :

« — Ces personnes qui vous accompagnent et qui ne tarderont guère à vous rejoindre ne sont point trop curieuses? Elles ne vous interwieveront pas abusivement? Je ne désire que médiocrement leur être présenté, surtout sous mon vrai nom, que j'ai quitté; je les saluerai simplement, si vous voulez bien. Je suis un retraité de la vie et j'entends sauvegarder ma solitude, qui suffit à mon présent bonheur. Cependant, voici que je me décide à vous en ouvrir la porte si soigneusement verrouillée, d'abord pour mon plaisir, car il me semble qu'à notre crépuscule, dégagés de toutes les servitudes mondaines, hors de l'esclavage de ce que le philosophe allemand *Max Nordau* appelle les *Mensonges conventionnels de la civilisation*, il nous sera agréable de mettre en commun ou en discussion nos goûts, nos idées, c'est-à-dire toute notre expérience morale; nous causerons, librement, sincèrement, et de haut, de la nature et de l'humanité. Voulez-vous me visiter chez moi?

« — Je vous avoue que j'hésite à profiter de votre bienveillance; j'ai peur d'être importun.

« — Alors, j'insiste : ce n'est plus seulement un plaisir que je sollicite de notre ancienne amitié; c'est un service que je vous demande. Voici : je n'ai ni « ascendants ni descendants », ni pentes vers de brumeux cousinages : qu'adviendra-t-il donc après moi de l'assez substantielle fortune que j'ai conquise au loin, en près de trente années

Digitized by Google

de luttes périlleuses avec la nature et les hommes ?... J'ai besoin de m'en entretenir avec vous, et plus à l'aise qu'avec un autre légiste qui n'aurait nul motif de s'intéresser personnellement au vieux bonhomme que je suis. Voyons ! pourriez-vous, prendre, après-demain, le train d'Angers pour Varades ? A son arrivée, vers 11 h. 12, vous me trouverez en gare, avec ma voiture, et peu après j'aurai l'agrément de déjeuner avec vous dans mon ermitage, où j'espère bien vous retenir quelques jours....

Ah ! je vais donc enfin, après ces quatre dernières années en Europe, qui m'ont stupéfié et cadenassé, dilater mon âme et donner leur envolée à tous mes souvenirs et à toutes mes idées !... Franchement, je les plaignais un peu d'être toujours enclos ; ils doivent un peu « *sentir le renfermé* », et il me semble les entendre geindre, comme mes poules quand on tarde à leur ouvrir momentanément la porte de la cage... sur une demi-liberté... »

Eug. GASTÉ.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

Guerre de 1870-1871

LA BATAILLE DU MANS

10, 11 et 12 janvier 1871

INTRODUCTION

(L'homme qui a gagné la bataille de Waterloo, ce n'est pas Wellington pliant à quatre heures, désespéré à cinq, ce n'est pas Blücher qui ne s'est point battu...)

Victor Hugo.

« De même que Vionville a entraîné Metz et Sedan, de même la marche du IIIe corps, les combats qu'il a livrés, ont amené la débâcle de l'armée de la Loire et nous ont donné « Le Mans ». Telle est la juste appréciation que le général de Kretschman (appartenant alors comme major à l'état-major du IIIe corps prussien) émet sur l'action du corps d'Alvensleben, dans une lettre à sa femme datée du 13 janvier 1871. Il ne s'agit pas là d'une boutade d'un soldat porté à s'exagérer (ce qui est humain) son action propre et celle de l'élément dont il a fait partie, mais d'un jugement sain sur l'importance qu'ont eues les opérations de ce corps au cours de la bataille du Mans.

Digitized by Google

C'est avec raison que, à l'inverse de beaucoup de publications françaises et des récits du général Chanzy lui-même, les Allemands font entrer dans la relation des manœuvres de la deuxième armée allemande, au cours de la bataille du Mans, la journée du 10 janvier. Si les combats de Changé et de Champagné sont le prélude de ces manœuvres, ils ont aussi une importance capitale sur le développement ultérieur de l'action.

« Des fautes dans la concentration primitive des armées, a écrit le maréchal de Moltke, peuvent difficilement être réparées dans tout le cours de la guerre. » Au point de vue tactique également nous pouvons dire que de la façon dont une affaire est engagée dépendent le succès ou l'insuccès.

Si Changé n'avait pas été pris le 10, la bataille du Mans se serait déroulée d'une toute autre façon. C'est grâce à la compréhension très nette de la situation par le général d'Alvensleben que les événements des 10 et 11 janvier ont été une victoire de plus, hélas ! à l'actif des Allemands, alors qu'ils eussent pu donner l'occasion d'un succès au général Chanzy.

La bataille du Mans offre ceci de particulier qu'aucun des deux commandants en chef ne l'a vue commencer comme il entendait qu'elle s'engageât. Tous deux la recherchaient et aucun d'eux ne comptait la livrer le 10 janvier. Le général Chanzy voulait lutter comme à Josnes, « résister à outrance » avec toutes ses forces dans ses positions qu'il qualifiait de « magnifiques » et contraindre à la retraite les troupes du prince Charles, épuisées par la fatigue, le froid et de vains efforts.

Frédéric-Charles, d'autre part, avait reçu l'ordre formel d'en finir avec la deuxième armée de la Loire. Il comptait engager l'action lorsque les corps qui se trouvaient aux ailes de son armée, et fort en arrière des premiers éléments, seraient parvenus à la hauteur de ces derniers; et, selon

Digitized by Google

la méthode allemande, il comptait sur l'enveloppement pour réaliser le desideratum du Grand État-Major.

Le général Constantin d'Alvensleben, lui, a su comprendre dès le 7 janvier la situation véritable de l'armée française, dont les éléments n'étaient pas réunis et dont la plupart, jetés d'abord en avant d'elle, en retraite précipitée, à cette heure vers cette ville, étaient hors d'état de l'arrêter dans la marche audacieuse qu'il entreprenait; c'est lui qui a compris que Chanzy allait lutter à l'est du Mans pour couvrir la ville, lui qui a saisi le point où il fallait frapper, s'en est emparé, et l'on peut affirmer que, si son initiative hardie avait été appuyée vigoureusement par son chef, et surtout vivement, les brandebourgeois seraient entrés au Mans avant certaines troupes françaises. Le général savait bien que la victoire préexiste à la bataille par la façon dont celle-ci est engagée et il a mis en valeur le précepte napoléonien : « L'art est d'attaquer tout ce qu'on rencontre afin de battre l'ennemi en détail et *pendant qu'il se réunit.* »

Nous pouvons dire, en paraphrasant Hugo : L'homme qui a gagné la bataille du Mans ce n'est pas Frédéric-Charles, qui a montré une grande hésitation devant les positions adverses et a obtenu un succès sur lequel il comptait tellement peu qu'il se manifesta le 11 janvier au soir, alors que le prince comptait l'obtenir à l'aile opposée le 14[1]; ce n'est pas Voigts-Rhetz, qui a contrevenu heureusement aux ordres de son chef, mais dont le succès a été vraiment d'une facilité révoltante; le vainqueur véritable du Mans, c'est le général d'Alvensleben.

Dans l'application, la bataille du « Tertre » de Changé est toute différente de la manœuvre de Vionville. Devant cette dernière localité, en effet, le général, attaquant toute une armée avec son corps prussien, mit en œuvre toutes les

[1] Voir à la fin du chapitre la justification des lignes ci-dessus.

Digitized by Google

armes dont il disposait : infanterie, artillerie et 18 régiments de cavalerie (le général Rheinbaben s'était mis à sa disposition). Au Mans, le terrain, la neige, et surtout le verglas ne lui permirent pas d'engager ces deux dernières armes; seule l'artillerie fut engagée par petites fractions chargées d'aider immédiatement l'infanterie.

Mais, au point de vue d'ensemble, Alvensleben a agi de même que devant Vionville. Il a réparé dans les deux cas les erreurs de ses chefs; le 16 août 1870 il a remis sur pied la stratégie en défaut de M. de Moltke; du 8 au 11 janvier il a changé, par sa marche rapide, les combinaisons du prince Frédéric-Charles, qui ne l'a laissé avancer que parce qu'il ne voyait dans cette marche aucun danger; il a engagé la bataille, usé les forces qu'on lui opposait et conduit son offensive d'une manière telle qu'il a rendu véritablement sienne l'opération sur le Mans.

La section historique du Grand État-Major allemand s'est livrée à une rhétorique creuse pour nous démontrer que l'heureuse idée de la marche rapide sur Le Mans revient au prince Frédéric-Charles et que ce dernier eut tout le mérite de faire prendre à son armée une formation appropriée à ce genre d'entreprise. Il suffit de lire attentivement la relation de ces journées pour voir s'y refléter au contraire les hésitations du prince feld-maréchal, qui abandonnait l'idée primitive que lui avait suggérée le général d'Alvensleben et esquissait une manœuvre d'un autre genre pour rejeter les Français sur Le Mans, en pressant sur leur gauche.

Du côté français, le colonel Ribell [1] était précisément, avec sa brigade, chargé le 10 janvier de la défense du village de Changé convoité par le général d'Alvensleben; ses trois régiments ont supporté l'effort de trois brigades brandebourgeoises et ont infligé tant de pertes à l'ennemi que

[1] Capitaine de frégate.

Digitized by Google

celui-ci, bien que tenant le village, était à bout de souffle le soir et ne put aller plus loin. Si la brigade Ribell avait fait une résistance molle et avait plié de bonne heure qui peut prédire ce qu'il serait advenu de l'armée de Chanzy ! Honneur donc à la brigade Ribell !

Le général Chanzy a été surpris par la brusque offensive des Allemands. Le 9 janvier au soir ses lettres décèlent bien son inquiétude. Il écrit (dépêche 1201) à l'amiral Jauréguiberry : « Faites donc rechercher de suite le général de Jouffroy en envoyant dans toutes les directions..., faites de nouveau rechercher le général Barry qui ne peut être loin puisqu'il s'est replié sur Chahaignes... ; (dépêche 1213) « je ne puis m'expliquer que vous soyez sans nouvelles des généraux de Curten et Barry..., je ne sais où est le général de Jouffroy qui, au lieu de couvrir les grandes routes donnant accès sur le Mans, m'immobilise une partie de l'armée... » Il écrit aussi à l'amiral Jaurès (dépêche 1209) : « Où est et que fait la division envoyée au secours du général Rousseau? » Ainsi, il sent l'attaque venir et il n'a pas réuni toutes ses troupes, qu'il voudrait tenir dans sa main pour les diriger sur les positions qu'il a choisies d'avance; il sent que le flot allemand approche et la digue qu'il veut lui opposer n'est pas édifiée. Il cherche alors à retarder l'ennemi pour permettre à ses colonnes volantes de le rallier. Il donne l'ordre (inexécutable) à la division Pâris qui, épuisée par sa défaite de la journée, est au bivouac près d'Auvours, de reprendre Ardenay, à la brigade Pereira d'occuper Parigné et, afin de permettre à ces troupes de pouvoir aller de l'avant, il prescrit à la brigade Ribell de s'étendre d'Yvré à Changé et à la division Gougeard d'occuper Yvré et Champagné.

Le 10 janvier, à l'heure où le colonel Ribell lutte désespérement contre les brigades du général d'Alvensleben qui s'engagent successivement, l'amiral Jauréguiberry, qui est à Château-du-Loir, à 50 kilomètres de son poste de combat, ne sait encore rien de la situation du général de

Digitized by Google

Jouffroy ; il ne peut rallier le général de Curten qui est à vingt lieues du Mans et la division Barry arrive en désordre à Écommoy. Aucun renfort ne peut être envoyé au colonel Ribell et c'est réduit à ses propres forces que le vaillant marin se voit obligé de conduire le combat.

Le général d'Alvensleben a donc su profiter d'une situation qu'il rendit aussi favorable pour lui qu'elle devint mauvaise pour Chanzy. Il arriva le 10 avec toutes ses forces devant une position presque dégarnie. Le 9 au soir, en effet, le commandant en chef français ne possède du 16e corps que la division Deplanque, du 17e corps que la première brigade de la division Roquebrune, car la division Pâris est incapable d'un effort sérieux ; du 21e corps il ne reste sur la position que la division Gougeard. Il n'a en tout à sa disposition immédiate que trois divisions à peine sur les douze qui composent son armée. En particulier, dans le secteur où va se produire l'attaque allemande, il ne reste que la valeur d'une division « qui est tout ce qui reste ici », écrit-il lui-même. (Chanzy, lettre 1181-9 janvier.)

Aussi ce manque de troupes, à l'instant critique, le conduit à scinder en deux parties des éléments faits pour combattre unis. C'est ainsi que la deuxième brigade du général Deplanque (brigade Pereira) est envoyée à Parigné, chargée d'une mission offensive alors que la première brigade de cette division est chargée de garder le terrain compris entre Changé et Yvré ; la première brigade du général de Roquebrune, également sur la défensive, a un secteur à garder tandis que sa deuxième brigade est loin du Mans ; la première brigade du général Gougeard prend l'offensive dans la direction d'Ardenay et la deuxième reste postée à Champagné. Sur les positions du Mans il n'y a, nous venons de le voir, qu'un faible rideau, composé d'unités isolées, chargées de défendre des points différents, sans soutiens en arrière pour étayer la ligne

Au cours de ce récit, nous émettrons souvent des critiques

Digitized by Google

qui pourront paraître téméraires à l'égard du général Chanzy. Aussi voulons-nous, n'ayant pas le loisir de montrer la beauté de la tâche remplie par le Commandant en chef de la deuxième armée de la Loire, dissiper toute équivoque. Nous avons une admiration respectueuse pour ce général, dont l'ampleur de vues, l'énergie « à faire peur » avec laquelle il faisait face aux épreuves, la ténacité dans l'effort et les autres qualités de tous ordres qu'il possédait sont un exemple réconfortant dans cette partie si triste de notre histoire nationale. Nous nous associons donc pleinement aux éloges que M. Chuquet, l'historien du général, a semés dans son beau livre et qui mettent en relief ce beau caractère de « Grand Chef ».

Mais l'admiration ne doit pas être aveugle !

Au surplus, le général Chanzy a commis quelques erreurs précisément parce que, selon nous, il voyait trop grand pour les faibles troupes mises à sa disposition; il était trop au-dessus de certains de ses sous-ordres, dont quelques-uns hélas ! ne le comprenaient pas. M. Chuquet dit de lui « qu'il maniait son armée comme si elle n'eût compté dans ses rangs que de vieux troupiers ». Ce fut là sa principale erreur, nous le démontrerons plus loin.

Il écrivait, quelques jours après la bataille, et cela sans présomption, qu'il pouvait espérer le succès. Certes, engagée de toute autre manière, la bataille du Mans pouvait être, non une victoire (car ses troupes étaient incapables d'effectuer une poursuite), mais un succès, en ce sens que les efforts de l'armée allemande seraient venus se briser contre les lignes françaises. C'est à tort, selon nous, que M. Chuquet a écrit la phrase suivante : « Sa malheureuse armée se battait depuis si longtemps qu'elle n'en pouvait plus et il eût fallu la trempe excellente des Allemands pour fournir à la tâche qu'il imposait à ses soldats; au Mans, comme à Josnes et à Vendôme, il devait tôt ou tard commander la retraite ».

Nous ne partageons pas cette manière de voir. Laissant

Digitized by Google

de côté quelques défaillances, dont il vaut mieux ne point parler, élevons-nous au-dessus des détails, rappelons-nous la défense opiniâtre de Changé par les jeunes soldats du colonel Ribell, le brillant retour offensif des zouaves pontificaux et des mobilisés du général Gougeard, la belle résistance des marins de l'amiral Jaurès, les combats menés si vigoureusement par les colonnes volantes, et nous aurons la certitude que, si Chanzy avait pu opposer aux Allemands *toutes ses troupes établies sur les positions* qu'il avait reconnues depuis le 9 décembre et qu'il aurait fait fortifier, avec de bonnes réserves en arrière, il eût obtenu un succès retentissant.

Chanzy n'a pas été bien renseigné. Jusqu'au 6 janvier, il n'était pas sûr d'avoir devant lui toute l'armée du prince Charles, son incertitude lui a enlevé toute vue nette de la situation. La brusque apparition du IIIe Corps prussien dans les lignes de marche des divisions volantes , puis son arrivée, à l'improviste, devant le centre des positions du premier secteur, lui ont enlevé sa *liberté d'action.*

La claire intelligence du général d'Alvensleben avait saisi d'emblée la situation. De pivot qu'il devait former, elle transforma son corps d'armée en museau de l'immense tête de porc que forma l'armée allemande dans les derniers jours de sa marche vers le Mans.

C'est le IIIe Corps qui a pris Changé et le « Tertre », qui a préparé l'entrée en ligne des autres corps par l'enlèvement des points de Champagné et de Parigné; c'est lui enfin qui a surpris Chanzy et l'a obligé à prendre des dispositions hâtives et inefficaces. Le prince Frédéric-Charles n'a pas persévéré dans la manière de voir de son savant subordonné et a cherché la solution de l'affaire dans un sens tout opposé à celui où le coup d'épaule devait être donné. La situation du IIIe Corps, le terrain gagné par lui étaient tels que l'aide que lui apporta le Commandant du Xe Corps pouvait se manifester indifféremment soit de la façon dont le général

Digitized by Google

de Voigts-Rhetz l'entendit, soit par l'appoint des troupes fraîches de la 20e division le 12 au matin. Le général d'Alvensleben était parvenu au cœur des positions du Mans, sa poussée était irrésistible, les troupes qui lui étaient opposées pliaient devant lui le 11 au soir et le lendemain matin l'armée française devait battre en retraite fatalement.

Le général d'Alvensleben est bien le véritable vainqueur du Mans.

La présente étude a été écrite en 1909 et présentée au commandement au printemps de 1910. A cette époque nous n'avions pas connaissance des pages que le prince Frédéric-Charles consacre aux événements du Mans, puisque son journal de guerre a été édité en 1910 en Allemagne et n'est pas encore traduit officiellement en français.

Nous devons à l'obligeance de M. Robert Triger, président de la Société historique du Maine, que nous tenons à remercier ici, la communication des desseins du commandant en chef de la deuxième armée allemande, lesquels corroborent pleinement nos dires.

Dès le 8 janvier, le prince Frédéric-Charles a cru que Chanzy ne se battrait pas à l'ouest de la Sarthe ; il craignait même que l'armée française ne se dérobât vers l'est, comme elle l'avait fait au mois de décembre, et que la surprise stratégique qu'il escomptait n'aboutît pas à provoquer la décision finale qu'il recherchait. Un peu plus tard, il commence à pressentir que l'ennemi n'est pas retranché en arrière de la Sarthe, mais, par une nouvelle erreur, il le croit en arrière de l'Huisne.

Le 10 janvier au soir, il reprend sa première idée. Le violent combat de Changé ne lui apparaît que comme un combat d'arrière-garde bien conduit et destiné à gagner du temps en l'induisant à une concentration fautive. Le combat d'Auvours, le 11, ne lui ouvre pas davantage les yeux.

Digitized by Google

Le 12 janvier au matin, alors que l'armée française commence sa retraite, il a toujours l'impression qu'il ne s'est heurté qu'aux positions avancées de l'ennemi et non aux positions principales qu'il croit toujours en arrière de l'Huisne et de la Parance ; il commet même la faute d'arrêter le XIIIe Corps dans son mouvement débordant, pour lui permettre de masser ses forces en vue de l'attaque qu'il projette pour le 14; faute providentielle pour nous, puisqu'elle permet le décrochage du 21e corps en entier.

Ce n'est que le soir du 12 janvier qu'un compte rendu d'Alvensleben lui annonçant la prise de Pontlieue, puis un autre de Voigts-Rhetz qui lui mentionne l'entrée de ses troupes au Mans avec celles de la 5e division, lui ouvrent définitivement les yeux.

La décision est enfin obtenue, *mais à son insu.* Sa trop longue ignorance de la situation véritable de l'armée française lui enlève le titre de vainqueur du Mans, titre qui se reporte forcément sur le général d'Alvensleben.

Cela n'enlève rien du reste à la valeur du prince Frédéric-Charles dont les principales qualités, la force de caractère et l'énergie ne se sont pas démenties un seul instant au cours des événements de 1870-71. A celles-ci le feldmaréchal en ajoutait une autre, que nous trouvons primordiale pour un chef : la confiance en ses subordonnés (mieux placés que lui souvent pour apprécier les situations) et le respect de leur initiative. Cette grande qualité lui permit de se rendre quelquefois à leurs raisons, de leur lâcher la bride ; le succès l'en récompensa souvent, au Mans en particulier.

Digitized by Google

CHANGÉ

ÉTUDE CRITIQUE SUR L'ATTAQUE ET LA DÉFENSE DES POINTS D'APPUI

Aperçu du terrain

Si « l'histoire est d'abord toute géographie », ainsi que l'a écrit Michelet au début de son *Histoire de France*, l'on peut dire, de même, que l'histoire militaire est toute topographie; un fait d'armes, quel qu'il soit, n'est intéressant que si nous l'étudions les yeux fixés sur une carte, à défaut de la répétition mentale de la manœuvre sur le terrain même.

Aussi, avant d'entreprendre la narration des événements du 10 janvier 1871, il est nécessaire que nous indiquions les particularités que l'on rencontre dans les positions occupées par les 16e et 17e corps français au cours de la bataille des 10 et 11 janvier 1871.

Si l'on parcourt les environs du Mans, d'Arnage au plateau de Sargé, parmi les diverses positions occupées par les troupes de la deuxième armée de la Loire, les deux villages de Changé et de Champagné attirent d'abord notre attention, et l'on se rend compte de suite que, maître de Changé, un ennemi peut tourner et annihiler les défenses des routes d'Orléans, du Grand-Lucé et de Tours, en ce qu'il dispose d'une voie directe, dissimulée au milieu des bois, très bonne par tous les temps et aboutissant à Pontlieue sur les derrières des positions françaises; il peut aussi collaborer à la prise d'Yvré en l'attaquant par le sud (trouée des Arches) et par l'ouest (en passant l'Huisne aux Noyers et en faisant tomber de ce côté les défenses du Luart);

Digitized by Google

enfin, il peut se diriger sur Le Mans par une voie tellement courte qu'il peut entrer dans la ville avant les troupes défendant Yvré et Auvours.

Un corps ennemi occupant Changé est assimilable au coin du bûcheron : s'il poursuit sa marche en avant, il disloque l'armée de défense et la rejette en deux tronçons, l'un au sud-ouest, l'autre au nord-est.

Le plateau d'Auvours, coupant l'horizon au nord, de sa masse sombre, attire ensuite nos regards. Il commande la route de Paris, s'appuie à l'ouest à l'Huisne et ses pentes descendent à l'est jusque dans le village de Champagné situé au bord de la rivière. Ce village a été baptisé heureusement « la porte du plateau d'Auvours ». En effet, lorsqu'on est à Champagné, il est très facile d'escalader par l'est les petites falaises, hautes de 15 à 20 mètres, derniers escarpements du plateau, qui viennent mourir au nord de l'agglomération; elles permettent à un ennemi de se glisser à leur pied pour apparaître à couvert aux endroits les moins abrupts. Maître du village, l'ennemi tient les routes d'Yvré par le nord du plateau et, par la rive droite de l'Huisne, il tient aussi, et surtout, le pont où passe la route de Fâtines, par où l'on peut prendre en flanc et même couper la retraite aux troupes occupant le troisième secteur confié en 1871 par le général en chef à l'amiral Jaurès.

Le général Chanzy nous semble avoir attaché trop d'importance à cette position, qui a d'abord le défaut d'être enserrée dans une boucle de l'Huisne, ce qui a pour effet de faire combattre les défenseurs avec une rivière à dos. Le plateau domine bien les routes de Paris et d'Orléans par Saint-Calais ainsi que la grande ligne ferrée de Paris à Brest. Mais les bois qui couvrent le terrain au sud de ces routes permettent de progresser vers Le Mans en défiant les vues et les feux des troupes postées sur le plateau, ce qui fait perdre beaucoup de sa valeur en tant que « poste avancé » et « position de flanc ».

Digitized by Google

Changé est un village régulièrement bâti, les maisons y sont bien groupées; les routes de la Lune d'Auvours et de Changé-le-Pain perpendiculaires à la direction de l'est, d'où devait venir l'attaque principale, permettent d'établir une bonne ligne de résistance; l'enceinte presque continue, avec un bon saillant en tête vers le petit pont, se prête à une bonne organisation défensive.

De nombreux hameaux et un château se trouvent en avant du village et, sur ses flancs, le long de la vallée du ruisseau du Gué-Perray, ils forment autant d'obstacles à l'accès des troupes ennemies sur la position même. Leurs abris maçonnés offrirent le 10 janvier 1871 une résistance d'autant plus grande que les Allemands ne purent mettre que quelques pièces en batterie. Au nord, le château d'Amigné sert de sentinelle avancée; au centre, et à 1 kilomètre en avant, le hameau de Gué-la-Hart, à un carrefour important de chemins, surveille la descente du plateau de Montceaux et la route de Parigné-l'Évêque; au sud, le petit château de la Girarderie (à 300 mètres au nord de Boyère) barre la route du Luth.

Des bois de sapins couvrent le terrain au nord-est et au nord-ouest du village; ils permettent à un ennemi entreprenant de se glisser, grâce à eux, sur les derrières de la localité et de se rabattre sur le réduit (vraisemblablement le cimetière) en progressant presque tout le temps à couvert; ils permettent aussi (pour le défenseur) d'arrêter un ennemi victorieux occupant le village et de l'empêcher d'en déboucher; enfin, ils permettent de retarder la poursuite et à des troupes délogées de Changé de se rabattre sur les ponts de l'Huisne assez éloignés pour qu'en cas de retraite ils puissent être passés sans être talonnés par l'adversaire.

Le village de Champagné est tout en longueur et se présente en pointe dans la direction du sud qui fut celle de l'attaque le 10 janvier; il est assez difficile à défendre et il est nécessaire pour cela d'occuper des positions en arrière.

Digitized by Google

L'extrémité sud de l'agglomération, qui comprend le cimetière et quelques bâtiments, est à 400 mètres de la lisière nord des bois de sapin qui couvrent le sol au nord du camp d'Auvours et se trouve de ce fait facilement abordable; le point sur lequel tous les efforts d'un ennemi se portent naturellement est le pont de l'Huisne qui se trouve au nord, au pied des dernières pentes du plateau; c'est là que la défense doit être organisée très sérieusement.

« Les points d'appui, dit le règlement français, jouent un rôle considérable dans le combat... ils permettent de préparer la manœuvre » (art. 272). Étant donnée la position topographique des deux villages de Changé et de Champagné, il était naturel de prévoir que les Allemands chercheraient à s'en emparer. Ces deux points importants furent l'objet d'actions partielles, mais très sérieuses, au début de la bataille du Mans. Le général d'Alvensleben, les ayant discernés, les attaqua tous les deux à la fois; mais, comme l'occupation de Changé lui apparut très justement comme devant mieux favoriser ses projets personnels, il n'hésita pas à engager presque tout son corps d'armée pour l'acquérir, et, comme l'on n'est jamais mieux servi ni compris que par soi-même, il prit en personne la direction du combat.

Situation d'ensemble

Pour bien comprendre les combats de Changé et de Champagné, il est essentiel de connaître d'abord l'ensemble des mouvements des deux armées opposées la veille des opérations qui s'engageront sur ces deux points.

Le 9 janvier au soir, la situation nous est révélée par les deux généraux en présence dont l'état d'âme est intéressant à observer.

Du côté français, le général Chanzy, malgré son énergie inflexible, sa ténacité et la grande confiance qu'il laisse

Digitized by Google

percevoir dans ses ordres, est cependant très inquiet; il sait que l'ennemi s'avance sûrement et rapidement, il a des renseignements exacts à cet égard, il connaît à peu près les forces de l'adversaire et ses emplacements; par contre il ne sait pas où se trouve une grande partie de ses troupes.

C'est qu'il a commis la faute d'envoyer trop au loin des colonnes volantes d'un effectif élevé avec mission de retarder l'ennemi. Celles-ci, dont les mouvements ne sont pas liés, sont impuissantes à arrêter la marche des colonnes de Frédéric-Charles, dont les éléments se groupent pour les battre les unes après les autres, et le commandant en chef de l'armée de la Loire n'a pas de nouvelles de ces divisions qu'il voudrait tenir dans sa main pour les opposer à l'ennemi aux points qu'il a choisis d'avance.

Du côté allemand, le prince Frédéric-Charles sait que plusieurs divisions françaises sont dans les lignes de marche de son armée; elles ont eu des engagements malheureux, loin, très loin des positions du Mans; il sait que leur ressort moral est ébranlé, qu'elles ne pourront rejoindre avant plusieurs jours leur général en chef; il va en profiter pour empêcher la concentration des forces de Chanzy et pousser hardiment son armée vers Le Mans. [1]

Le IIIe Corps continuera sa marche en avant en tâtant l'ennemi et en l'accrochant, le *XIIIe Corps*, à droite, marchera sur *Saint-Mars-la-Brière*, le *Xe Corps* s'efforcera d'arriver à *Parigné* qu'une brigade du *IIIe Corps* occupera tant qu'il n'y sera pas arrivé, le *IXe Corps* marchera en réserve derrière le centre sur *Bouloire*; la cavalerie couvrira les ailes et reliera les divers corps. Le IIIe corps prend les devants et se trouve en flèche bien en avant des autres corps.

[1] Mais le Prince pense que cette concentration doit se faire en arrière de la Sarthe, sur les hauteurs de Saint-Georges, de la Chapelle Saint-Aubin et de Saint-Saturnin.

Digitized by Google

« Ni le haut commandement, ni qui que ce soit, écrit Kretschman, ne peut prétendre avoir pris la décision de marcher *sans arrêt*, comme nous l'avons fait, contre l'ennemi. La brusque apparition du IIIe Corps en plein milieu de la ligne de marche des Français devait, si elle réussissait, causer un désordre complet; si elle échouait, elle devait aboutir à notre destruction. Tout le mérite de l'opération revient aux seules conceptions du général d'Alvensleben qui s'était nettement rendu compte de tous les dangers [1]. »

L'opération de Changé est une heureuse conception et elle constitue une excellente manœuvre à tous égards.

La journée du 10 janvier va donc éclairer le drame de plusieurs rencontres.

En effet, le général d'Alvensleben est arrivé à proximité des premières lignes françaises. Le 9, au soir, la position des éléments du IIIe Corps est la suivante :

La 12e *brigade*, qui a combattu la division Pâris à Ardenay, cantonne sur la position, dans le village, au *château d'Ardenay*, à la *Cohainière*, ses avant-postes à l'ouest du ruisseau *du Narais*.

La 11e *brigade*, en arrière d'elle, cantonne au *Breil* et à *Soulitré*, elle a un détachement du 20e régiment de fusiliers à *Nuillé* pour garder le flanc droit [2].

Le général, commandant *la* 6e *division* (général de Buddenbrock) est au *Breil*.

La 9e *brigade* cantonne dans le quadrilatère *Surfond*, moulin des *Foulerets*, *Gué de l'Aulne*, les *Brosses*, les *Forges*.

[1] Lettres, page 373.

[2] Les Allemands ont employé en 1870-71 le système des détachements mixtes ou d'infanterie seule pour couvrir leurs flancs, ils l'ont préféré à l'envoi de la cavalerie, car ils disent avec raison que celle-ci « surveille l'ennemi, mais ne peut « l'arrêter ». Dans un mouvement risqué comme celui du IIIe Corps, qui se trouva isolé des autres éléments d'armée, il importait essentiellement que l'ennemi fût *arrêté* sur les flancs de ce corps.

Digitized by Google

La 10e *brigade* est, au sud, à *Volnay* et à *Saint-Mars-de-Locquenay*.

L'avant-garde de la 5e *division* cantonne en avant du ruisseau du Narais et les avant-postes sont établis le long de la lisière ouest du bois de *Loudon*, de la *Buzardière*, jusqu'aux *Guettes* (ce dernier point n'étant pas occupé non plus que *Parigné* où les Français ne sont pas encore entrés). Le général commandant la 5e *division* (général de Stulpnagel) est à *Volnay*.

Le quartier général du *général d'Alvensleben* est établi au *château d'Ardenay*.

Enfin un détachement de toutes armes ayant pour mission de maintenir la liaison avec le XIIIe Corps, et placé sous le commandement du *Comte Lynar*, est en cantonnement d'alerte à la *Belle-Inutile*, sur la route du Mans à Paris.

Après avoir reçu les ordres du *prince Frédéric-Charles*, le commandant du IIIe Corps donne les suivants à ses troupes :

1° *La* 11e *brigade* se dirigera en partant d'Ardenay au sud de la route de Paris par la *Micholière* et les *Brosses* sur *Changé*.

2° *La* 9e *brigade* s'avancera du *Gué-de-l'Aulne* par les *Chasseries* sur *Changé*.

3° *La* 10e *brigade* marchera de *Volnay* et des *Brefmartin* sur *Parigné* pour préparer le débouché du 10e Corps (puis plus tard, lorsque le général de Voigt-Rhetz fera connaître qu'il approche de Parigné, elle se rabattra sur *Changé*).

4e *La* 12e *brigade* reçoit l'ordre de marcher sur la route de Paris et de refouler ce qu'elle aura devant elle; le détachement du Comte Lynar devra s'avancer sur *Saint-Mars* et sur *Champagné* dont il essayera de s'emparer.

Nous avons vu que le général Chanzy avait prescrit à la brigade Pereira d'occuper Parigné le 10 au matin. Celle-ci en sera délogée après un combat assez court par l'avant-garde de la 9e *brigade* et par la 10e *brigade* venue de Volnay et se retirera sur *Ruaudin*.

Digitized by Google

L'avant-garde de la 9e *brigade* sera dirigée alors par les *Vernelles* sur *Changé* tandis que le gros de cet élément continuera sa route par les Chasseries, et la 10e brigade, laissant deux bataillons en observation vers Ruaudin, poursuivra sa route jusqu'aux Grands-Boulais[1] d'où elle remontera par le *Luth* et *Gahabert* sur *Changé* afin de collaborer à l'attaque du même objectif.

Trois brigades allemandes au complet[2] vont donc attaquer Changé que veut tenir absolument le 10 au soir le général d'Alvensleben.

Passons maintenant du côté français et voyons ce que le général Chanzy opposera, en cet endroit, aux brandebourgeois et aux fusiliers prussiens.

Dans la nuit du 9 au 10 janvier la brigade Ribell avait cantonné entre *Changé* et les *Arches*[3] :

[1] Sur la route du Grand-Lucé à Pontlieue.

[2] Le troisième bataillon de chasseurs affecté à la 9e brigade compense les 2 bataillons laissés en observation vers Ruaudin après le combat de Parigné, dont un seul du reste restera de ce côté le soir du 10.

[3] La brigade Ribell était ainsi composée :

62e régiment de marche : Lieutenant-Colonel Cahart; 1er bataillon : Commandant Chauvin; 2e bataillon : Commandant Laurens; 3e bataillon : Capitaine Bellin.

37e régiment de marche : Lieutenant-Colonel Mallat; 1er bataillon : Commandant Chevalier; 2e bataillon : Commandant Martelli; 3e bataillon : Commandant Villager.

33e régiment de mobiles (de la Sarthe) : Commandant de Lintilhac; 1er bataillon : Capitaine X...; 2e bataillon : Commandant Simonard; 3e bataillon : Commandant de Musset.

Le 62e régiment de marche a été formé à Angers, le 6 décembre 1870, avec des compagnies prises dans 14 régiments différents. Le 37e de marche a été organisé à Bordeaux le 13 octobre 1870, également avec des compagnies venues de divers dépôts. Les hommes de ces deux régiments, tous jeunes soldats de la classe de 1870 n'avaient qu'une instruction militaire à peine ébauchée lorsqu'on les mit en présence de l'ennemi. La brigade qu'ils formaient était composée des 3 régiments depuis le 8 décembre 1870. La capitaine de frégate Ribell en avait pris le commandement le 7 janvier.

Digitized by Google

Le 33e mobiles (de la Sarthe) (commandant de Lintilhac), qui primitivement était à Changé, avait reçu le 9 à midi l'ordre de se porter au nord pour relier la brigade au 17e Corps vers Yvré.

Le régiment était cantonné de la façon suivante : le 3e bataillon dans les fermes qui se trouvent entre le château des Arches et le pont d'*Yvré*.

Le 2e bataillon à la ferme du château (entre le château et la voie ferrée).

Le 1er bataillon dans les fermes qui se trouvent au sud du château jusqu'au chemin de terre qui passe par le château des Noyers.

Il avait en avant de lui deux grand'gardes, l'une (forte) sur le chemin de fer du Mans à Paris au pont des *Landes*, l'autre (un peloton environ) à l'embranchement des routes de Paris et de Saint-Calais à l'endroit appelé sur la carte *Lune d'Auvours* et dans le pays « La Fourche ».

Le 37e de marche (lieutenant-colonel Mallat), au centre, avait un bataillon à Changé, un bataillon à la ferme de la *Bonde* et à *Beauregard* un bataillon campé dans une sapinière à 1 kilomètre au nord-ouest du village; il avait une grand'garde aux *Pellières* et un poste sur le chemin de terre qui, partant de l'Essard, se dirige vers l'est.

Le 62e (lieutenant-colonel Cahart) avait aussi un bataillon à Changé, le 1er bataillon, le 2e bataillon étant établi à la *Brosse* et au *Clos*. Le 3e bataillon était aux avant-postes, la ligne des grand'gardes passant par *Amigné*, *Gué-la-Hart* et la *Girarderie*.

Le général de Roquebrune, à qui il restait une brigade de la 1re division du 17e Corps l'avait établie le long du Chemin-aux-Bœufs, sa droite appuyée à la route de Parigné; il avait des postes avancés au *Tertre*, au *Grand-Auneau*, etc.; il était donc en mesure de prêter secours au colonel Ribell. Disons de suite que sa camaraderie de combat consistera : 1° dans une canonnade inutile à la *Paillerie*, laquelle n'em-

Digitized by Google

pêchera pas la 10e brigade allemande de marcher sur *Changé*; 2° dans l'envoi comme renforts à la brigade attaquée de deux bataillons du 43e, qui arriveront comme les carabiniers de l'opérette, lorsque Changé sera pris, et entameront une retraite prudente [1].

Nous allons narrer le combat tel qu'il s'est développé, n'en dégageant les leçons à retenir qu'après le récit de celui de Champagné, la défense des points d'appui ayant des façons communes d'être entendues; néanmoins la défense de chacun des deux villages est toute différente dans le détail; la topographie des lieux précités appelait des dispositions complètement opposées; de plus, si au point de vue purement tactique, Changé n'a pas été entièrement défendu comme il eût dû l'être, en tout cas ses défenseurs ont fait tout leur devoir, les Allemands sont les premiers à le constater; il n'en a pas été de même à Champagné.

Lieutenant V. ALWROD.

[1] Ajoutons enfin que la division Jouffroy, qui aurait dû occuper en arrière du Colonel Ribell le plateau des Granges et le Tertre, que le 43e ne tenait qu'en l'attendant, était, le 10, en retraite du Grand-Lucé sur Le Mans où elle n'arriva que le soir et hors d'état de prendre part à ce moment à une action quelconque.

Digitized by Google

Lettres d'Égypte

*A bord de l'*Adriatic, 26 *janvier* 1912.

Je vous ai promis, mon cher ami, de vous envoyer quelques notes journalières au cours de ce voyage d'Égypte, dont nous avons si souvent parlé ensemble, alors que vous projetiez de le faire avec moi. Je tâcherai de tenir ma promesse, mais je m'excuse d'avance du décousu de mes impressions; sans doute j'aurai peu de temps pour les noter et peut-être ne les ressentirai-je pas assez clairement; il y a tant à voir ! Et pourtant vous connaissez mon programme : nous ne « ferons » pas l'Égypte; nous n'irons voir que des points déterminés, peu nombreux, dépourvus autant que possible du gracieux ornement des « cookesses » célébrées par Loti, et vous n'aurez certes pas, en lisant mes lettres, une idée complète de la terre des Pharaons. Ressentirez-vous, à cette lecture, plus vivement le regret de n'avoir pu nous accompagner, ou, au contraire, vous féliciterez-vous d'avoir évité la fatigue insuffisamment rémunérée d'un long voyage? Moi-même, vais-je trouver toutes les satisfactions que je me promets depuis si longtemps, ou vais-je éprouver une désillusion en réalisant le rêve qu'une intense préparation a fait peut-être trop merveilleux. *Chi lo sa!* Qu'Osiris me guide !

Digitized by Google

Mais je vais trop vite et je remonte trop loin dans l'échelle chronologique des divinités, car, pour le moment, c'est à Neptune que le féru d'antique que je suis confie son sort; nous sommes en effet en pleine mer et je commence aujourd'hui 26 janvier le journal de bord que je mettrai à la poste à Alexandrie et qui vous apportera mon premier salut de voyageur.

Or donc hier, à Naples, après un déjeuner délicieux aux « Giardini Reali » que vous connaissez, et qui n'ont nullement changé, nous sommes revenus à l'hôtel faire nos paquets, régler la note et nous disposer à l'embarquement. Ah ! mon ami ! quelle opération ! Notre embarquement épineux de 1907 pour Capri ne peut vous en donner qu'une faible idée. La carrozella nous a déposés, à 2 h. 1/2, nous et nos quatre colis, par une pluie battante, dans un lac de boue à l'entrée des halls d'embarquement. Que je vous signale toutefois un progrès : les carrozelle ont aujourd'hui des taximètres; plus de discussions avec ces infernaux cochers de Naples; la couleur locale se perd, mais c'est tout de même plus commode.

Une nuée de facchini, de mendiants, d'estropiés, de marchands de fleurs, se précipite sur les colis et, après les hurlements d'usage, les disputes, les distributions d'injures, de sous, d'ordres, etc., nous finissons par obtenir que les colis soient chargés sur un chariot tiré par un facchino réglementaire et accompagné par un seul acolyte. Après une attente d'une demi-heure dans un hall rempli d'émigrants, c'est la course au lieu d'embarquement du petit vapeur de service, toujours dans la boue et sous la pluie; installation tant bien que mal à bord du dit vapeur et licenciement, moyennant 20 sous, de celui des facchini qui n'a rien fait, puis en route vers le colosse qui est à l'ancre à 200 mètres de là, car les énormes transatlantiques du « White Star » ne peuvent s'approcher des quais.

Il s'agit de débarquer gens et bagages sur un ponton et

Digitized by Google

d'agripper l'escalier volant, interminable, qui conduit au pont du quatrième étage. Le colosse ne bronche pas et l'escalier qui en fait partie, non plus; mais le petit vapeur ! et le ponton ! ! ! C'est de l'acrobatie qu'il faut faire pour arriver à l'escalier, dont la première marche est tantôt à $0^{m}50$ au-dessous du ponton, tantôt à $1^{m}50$ au-dessus. Et nous sommes dans le port ! Cela nous en promet de belles ! Enfin nous y arrivons ; mais nos colis? Je réussis à en monter un ; le pauvre facchino grimpe les autres; ma foi je lui ai donné le crasseux billet de 5 lires qui me restait, car l'opération était dure. Et si vous songez que l'on embarquait ainsi quelques centaines de personnes, et des malles, et des marchandises, et que d'autres gens débarquaient, si bien que l'on n'a levé l'ancre qu'à 9 h. 1/2 du soir, vous aurez une idée de la scène, d'ailleurs toujours égayée par une flottille de chanteurs, de joueurs de mandoline, de marchands d'orange, etc.

Quel changement lorsque, après les dernières vociférations des facchini, que les agents du bord expulsent avec l'aide des carabiniers, après le bruit de l'appareillage, le fracas des chaînes d'ancre halées aux treuils électriques, le colosse, majestueusement, sort des jetées. Le ciel s'est nettoyé, la mer s'est calmée ou au moins ses mouvements, sans action sur la masse du transatlantique, ne se sentent pas; le golfe étincelant des lumières de Naples, Torre del Greco, Castellamare, etc., se rapetisse à vue d'œil. Bientôt, on double Capri du côté d'Anacapri, et le profil du rocher de Tibère se découpe étrangement en noir sur la mer et le ciel illuminés par une lune admirable. Puis c'est la pleine mer. Le bateau file; mais, grâce au retard de l'embarquement, on nous assure qu'il fera jour lorsque nous passerons devant Messine.

En effet, c'est ce matin à 7 h. 1/2 que nous avons franchi le détroit, et cette traversée au soleil levant était splendide. Messine, dont on découvrait facilement les maisons en ruines, les murs lézardés horriblement, s'allonge au ras de la mer;

Digitized by Google

puis l'Etna, couvert de neige éblouissante, se couronne de fumée, mais d'un air assez bon enfant. Maintenant il est 10 h. 1 /2 et nous allons perdre de vue la semelle de la botte italienne. La prochaine terre que nous apercevrons sera l'Égypte. Vraiment j'en suis un peu ému.

Alexandrie, 29 *janvier*.

Eh bien, mon cher ami, nous y sommes sur cette terre d'Égypte, et j'étais hier le premier à la saluer à bord de l'*Adriatic*. La veille nous nous étions couchés vers 10 heures par une nuit véritablement splendide. Les chauffeurs du bateau, non de service, étaient venus sur le pont donner un petit concert grotesque, après dîner, avec grosse caisse, triangle, tambour et un tas de petites flûtes harmonica; c'était assez drôle et cela faisait plaisir de voir se distraire ces braves gens qui vivent à 10 mètres sous l'eau dans une infernale cage d'acier; et les piécettes de pleuvoir dans le képi du chef chauffeur, bizarrement accoutré pour la circonstance d'un dolman, d'une batterie de décorations en zinc et d'un sabre en bois.

A 5 h. 1 /2 du matin, j'étais sur le dernier pont, seul passager, et j'admirais Jupiter et surtout Vénus qui dans une nuit d'une pureté admirable semblaient illuminer tout le ciel. J'ai vu rosir l'horizon, pâlir les planètes, puis dans un chatoiement de couleurs pourpre, violet, or, le soleil se lever radieux, et j'ai compris que les Égyptiens aient adoré *Râ-Harmhakis*, le soleil levant. Bientôt dans une ligne sombre on devinait la terre, dont les contours se précisaient peu à peu. A 9 heures, nous entrions dans le port, peut-être pas tout à fait aussi soucieux qu'Alexandre ou Jules César, mais quelque peu inquiets cependant de savoir comment

Digitized by Google

nous nous tirerions d'une opération de débarquement qui s'annonçait encore plus compliquée que l'embarquement à Naples. L'excellent ami V. H. nous a tirés d'affaire; il attendait avec une barque qu'il avait louée et, monté sur l'*Adriatic*, il a eu tôt fait de nous découvrir; son imposante stature est le meilleur des passeports et nous avons quitté le bord les premiers. Pendant que nous déjeunions, à midi, à Ramleh, jolie banlieue d'Alexandrie, il devait y avoir encore une centaine de malheureux en train de se débattre avec la foule d'arabes dont les petites barques se ruaient à l'assaut de l'énorme vapeur.

A vrai dire, nous ne sommes pas encore, à mon avis, en Égypte; nous sommes à Alexandrie, ce qui n'est pas tout à fait la même chose. Alexandrie est bien la ville cosmopolite que je m'attendais à voir et qui depuis plus de 2.000 ans est le rendez-vous de tous les voyageurs et commerçants du monde. Les gamins de 10 ans parlent 7 ou 8 langues; c'est surtout l'italien et le français qui sont en usage, l'anglais et le grec viennent après. On se sent soi-même devenir cosmopolite; j'emploie ici indifféremment, sans y faire attention, l'italien et le français et les interlocuteurs ne s'aperçoivent même pas qu'on change de langage. Avec les quelques mots d'arabe que je commence à entremêler, cela fait des conversations peu ordinaires.

Mais, par contre, les cochers de fiacre (ici les fiacres sont des « arabiyés », jolies victorias attelées de beaux chevaux syriens) ne parlent qu'arabe et, ce qui est plus fort, ils savent rarement où ils vont. Il faut les conduire, et eux conduisent leur cheval à travers la foule de bédouins dépenaillés, d'orientaux tranquilles, d'européens agités, en criant de temps en temps le « rigl-ak » (ton pied !) qui fait ranger les piétons. Ce matin nous sommes allés au Musée; j'ai dit au cocher « Mousioum », ce qui, pour un arabe, est, paraît-il, beaucoup plus compréhensible que « Musée ». Voilà notre homme parti au petit bonheur, droit devant lui,

Digitized by Google

attendant que je lui dise *yeminak*, ou *chemalak*, pour tourner à droite ou à gauche, et *andak*, pour s'arrêter. C'est phénoménal; sans doute les drogmans, dont je suis fermement résolu à me passer pendant tout mon voyage, subventionnent-ils cette ignorance qui rend leurs services presque indispensables aux étrangers.

Le Musée est intéressant, quoique assez peu étendu; on y trouve surtout des objets de l'époque grecque, parmi lesquels certaines sculptures remarquables, et une très bonne collection de monnaies alexandrines devant laquelle mon cœur de numismate endurci s'est réjoui. Il n'y a pas grand monde dans ce musée, et je crois que bien peu de nos nombreux compagnons de traversée se sont arrêtés à Alexandrie. Voyez-vous, pour les touristes, l'Égypte fait du tort à la cité du conquérant macédonien. Les deux sphinx de granit rouge de la dix-neuvième dynastie qui s'allongent aujourd'hui au pied de la *Colonne Pompée* feraient l'admiration des archéologues s'il n'y avait le grand sphinx de Gizeh et les centaines de sphinx de la Haute-Égypte; les catacombes de *Kom-ech-Chougafa* attireraient la foule des visiteurs s'il n'y avait les mastabas de Saqqarah et les tombeaux de Thèbes. Les rares touristes qui ne prennent pas l'express du Caire en débarquant à Alexandrie se contentent de donner un coup d'œil sur ces deux principales curiosités et se hâtent de courir vers la vraie Égypte, où l'activité des fouilleurs officiels et non officiels leur ménage des spectacles plus imposants. Les souvenirs historiques matériels sont rares à Alexandrie comme dans toutes les villes qui n'ont pas cessé de vivre; au fur et à mesure des besoins, on a abattu des constructions , on a ouvert des artères, créé des quartiers, on a remplacé les vieux ouvrages, reconstruit les monuments et vous chercheriez en vain des vestiges du célèbre Phare ou du tombeau d'Alexandre.

Cette colonne Pompée, le seul monument antique bien conservé, n'est guère antique, et j'ignore absolument

Digitized by Google

pourquoi on l'a ainsi baptisé. La maçonnerie de sa fondation contient un bloc réemployé, où on lit le cartouche de Séthos Ier, pharaon de la dix-neuvième dynastie; son soubassement porte les traces d'une inscription en l'honneur de Dioclétien, et l'on assure aujourd'hui que le monument a été élevé pour l'empereur Théodose. Quel gâchis ! C'est bien là Alexandrie. La colonne s'élève au milieu d'un champ peu étendu de décombres, dont il est bien difficile de saisir la signification; des trous circulaires verticaux tombent dans des couloirs souterrains inexplicables. Le *ghâfir*, que j'ai salué en arrivant d'un *naharâk saîd* très assuré, se figure évidemment que j'entends l'arabe et me donne de nombreuses explications. Je n'en comprends naturellement pas un mot, mais cela n'a aucune importance car je suis sûr qu'il n'est pas plus renseigné que moi et son verbiage guttural n'a d'autre but que de faire grossir le pourboire, l'inévitable *bakchiche* qu'il est recommandé — bien inutilement — de ne pas donner aux gardiens des antiquités, dans toute l'Égypte.

Les catacombes de Kom-ech-Chougafa datent du IIe ou du IIIe siècle après Jésus-Christ. Elles sont creusées profondément dans le roc et l'on y accède par un curieux escalier tournant, dans un puits vertical. Les fouilles qui les ont fait découvrir en 1900 ont ouvert, sans qu'on sache comment, une communciation avec la nappe d'eau souterraine et un étage inférieur est maintenant noyé pour toujours. Les tentatives d'épuisement ont dû être abandonnées. L'étage accessible comporte de nombreuses salles où les morts étaient ensevelis dans des cases superposées comme les couchettes d'un bateau. Les gens riches avaient une petite salle pour eux tout seuls, ou, du moins, pour leurs familles. Une famille particulièrement cossue a une chambre spacieuse, décorée de motifs égyptiens, mélangés de guirlandes grecques. Sur les parois, près de l'entrée, sont représentés des dieux à tête de chacal habillés à la romaine et dans l'atti-

Digitized by Google

tude classique de César Auguste. Cela donne bien l'idée de ce qu'était Alexandrie et, d'ailleurs, de ce qu'elle est aujourd'hui : la ville du cosmopolitisme le plus baroque. Les guides appellent cela un excellent exemple de la fusion alexandrine des styles égyptien et gréco-romain ! Décidément, moi aussi, j'ai hâte d'aller en vraie Égypte.

Le Caire, 2 *février*.

C'est de Sidi-Gaber, où prennent contact le tramway de Ramleh et la ligne du Caire, que nous sommes partis pour faire vers le sud notre première étape de quelque deux cents kilomètres. Le trajet, qui se fait en 3 h. 1/2, est très intéressant parce que pour la première fois on fait connaissance avec le paysage égyptien. L'aspect de la campagne du Delta est à peu près celui des plaines de l'Anjou; mais à chaque instant quelque note orientale vient remettre le tableau en place. Ce sont d'abord les voiles triangulaires qui semblent errer dans les champs et qui sont celles des bateaux circulant intensivement dans les canaux dont la plaine est sillonnée, et puis, surtout à l'heure où nous passions, vers 5 heures du soir, les routes qui longent le chemin de fer — si l'on peut appeler routes les chaussées en terre élevées au-dessus du niveau des inondations — sont parcourues par d'innombrables groupes qui rentrent dans les villages : petites colonnes de chameaux chargés, ou montés par un ou deux paysans, troupeaux pêle-mêle de buffles, de chameaux, chèvres et ânes, et fréquemment le joli groupe traditionnel de la fuite en Égypte : le fellah à pied avec la femme montée très en arrière sur la croupe d'un gentil petit âne; ce sont de ravissants tableaux. Presque tout le long de la ligne court un canal d'irrigation, ou de drainage; il est, à

Digitized by Google

cette saison, presque à sec et des groupes de travailleurs s'occupent à le curer et à en reprofiler les berges; et figurez-vous qu'ils n'ont d'autres outils que leurs mains; c'est évidemment ainsi qu'on opérait il y a 5.000 ans et plus. On comprenait alors l'extrême importance de ce travail, beaucoup mieux que nos paysans d'aujourd'hui, qui attendent souvent qu'un arrêté préfectoral les oblige à nettoyer leurs ruisseaux pour assurer l'écoulement de l'eau, cet élément incomparable de richesse en tous temps et en tous pays. On le comprenait tant qu'on s'imaginait que les terres de l'au-delà réclamaient le même soin et c'est notamment de cette pénible opération du curage que les bourgeois, décédés dans l'aisance, se déchargeaient pour l'autre monde sur les « *répondants* », les *oushbitou*, ces statuettes qui encombrent les tombeaux antiques et qui portent la formule magique : « Si l'Osiris *un tel* est appelé pour faire « dans la cité divine tous les travaux que fait un homme, « labourer les champs, transporter le sable, curer les canaux, « ô répondants ! écriez-vous me voici, me voici. »

Là où il reste un peu d'eau dans le canal, des femmes aux longs vêtements noirs viennent la puiser avec de grands vases qu'elles portent gracieusement sur leur tête. Parfois l'eau est puisée par un relai de deux vis d'Archimède, lentement tournées par des paysans, ou bien par un attirail antique d'engrenages en bois mis en mouvement par un buffle ou un chameau qui tourne en manège; c'est le *sakieh*, la noria égyptienne dont les grincements caractéristiques s'entendent d'un bout à l'autre du Nil. Ou bien encore c'est le *chadouf*, cette grande perche oscillante à contrepoids que nos paysans connaissent bien.

Enfin nous voici au Caire, en pleine atmosphère égyptienne, c'est-à-dire que nous portons sur nous une tenace odeur de chameau, que nous sommes irrémédiablement pleins de poussière, que nous avons des puces, que nous allons voir des choses admirables et que nous fumons sans

Digitized by Google

répit des cigarettes de tabac blond. J'ai honte, mon ami, de vous donner une pareille idée de l'Égypte, mais vous savez que je suis venu ici pour voir des vieilles pierres, et je serai plus enthousiaste lorsque je vous les décrirai. A propos de tabac, il faut que je vous signale que j'ai découvert près de l'Esbekiyeh, dans le beau quartier du Caire, un marchand qui informe sa clientèle par une affiche en belle place qu'on trouve à son magasin les produits réputés des manufactures de l'État Français ! Si jamais vous vous plaignez de trouver des copeaux dans votre Caporal, je vous redresserai d'importance !

Hier, longue flânerie dans le *Mouski*, quartier arabe des bazars, marchands de cuivres, de bijoux, de tapis, etc... La chose a été si souvent décrite que je ne vous en dirai rien, mais nous avons voulu circuler dans les rues arabes où vont peu les Européens et nous sommes tombés dans le marché aux puces de l'endroit, et je vous assure qu'ici ce terme n'est pas seulement une trivialité; l'expression n'est que trop justifiée. C'était fort original; vous n'avez pas idée de l'hétéroclisme invraisemblable des objets que vendent et achètent les Arabes. Nous étions perdus dans une foule opaque et bigarrée où des ânes, des chameaux, chargés de trèfle, de cannes à sucre, de chiffons, se frayaient un chemin, très tranquillement d'ailleurs; à peine quelques cris quand un sergent de ville applique par-ci, par-là, au hasard, un coup de courbache pour faire circuler. La police est d'ailleurs admirablement faite; on sent que cela est dirigé de haut par des mains fermes.

Après avoir erré quelques heures, nous sommes allés visiter la célèbre mosquée d'*El Azhar*, qui est la grande Université islamique. Je ne puis pas dire que j'ai été déçu, car je ne m'attends pas à me passionner pour le côté arabe de l'Égypte, mais vraiment cela ne m'a guère intéressé. La construction primitive date du xe siècle; mais que de restau-

Digitized by Google

rations, de modifications, d'adjonctions ! L'ensemble se compose d'une entrée où l'on chausse des babouches pour avoir le droit de pénétrer dans ce lieu saint, d'une cour très grande entourée d'un portique à colonnes corinthiennes, d'un immense hall à colonnades qui borde le côté est de la cour. Ce hall est la salle de conférences, de prières, de repos, et de repas pour les étudiants. Par-ci, par-là, on voit des groupes d'Arabes assis par terre qui prennent des notes pendant qu'un vieux, au centre, ânonne des versets du Coran; sur le mur de fond du hall, des niches à prières, dont l'une, très belle, paraît-il. Imaginez des niches de statues, hémi-circulaires, un peu historiées; c'est devant ces renfoncements que les Arabes vont tour à tour se prosterner et faire leurs dévotions. Sur le côté nord de la grande cour, une cour à ablutions, ourlée de malodorantes logettes, et à côté, une mosquée secondaire. Sur les autres côtés, des cabinets de travail affectés chacun à une race différente : Syriens, Somalis, Berbères, Égyptiens, Soudaniens, etc... Dans un coin, le tombeau d'un célèbre marabout; dans un autre, la bibliothèque et la salle de réception du chef de l'Université Naturellement, il y a là-dessus des dômes et un minaret. Ne criez pas au scandale; ce qui m'a paru le plus beau. c'est que sur l'édifice planent en quantité, au lieu des tristes et noirs corbeaux de nos clochers, d'admirables éperviers, aux ailes immenses, qui sont exactement les *Horus* de l'antique Égypte. C'est très étrange, et on s'explique que les Égyptiens aient adoré cet oiseau majestueux, fils du soleil.

A 3 heures, départ pour une promenade qui peut-être sera la chose la plus extraordinaire de notre voyage et me laissera l'impression la plus forte et la plus étrange. Il s'agissait d'aller à la fontaine de Moïse (Moïse n'a, croyez-le bien, rien à faire en cette histoire) et nous avons à cet effet retenu ânes et âniers, car la course est longue. On grimpe d'abord

Digitized by Google

à la citadelle; le temps est un peu couvert dans le lointain et il est heureux que nous ne fassions pas cette petite ascension pour jouir de la vue d'ensemble du Caire; il paraît que cette vue est d'ordinaire merveilleuse, et nous serions déçus; mais c'est à peine si nous jetons un regard en arrière pour constater qu'à ce moment le panorama se brouille dans la poussière et la buée; nous préférons surveiller la tête de nos ânes qui trottinent en butant dans les invraisemblables ruelles coupées d'escaliers où nous guident nos âniers. Franchie une vieille porte fortifiée, nous arrivons sur le Mokattam. C'est un énorme plateau rocheux de calcaire blanc où, depuis qu'il y a en Égypte des bâtisseurs, on extrait de l'admirable pierre. Un soleil ardent illumine les énormes masses de roches découpées par le vent, par les exploitations antiques, par les coups de mines modernes, par les effondrements naturels; on zigzague à travers une poussière effrayante, en longeant des précipices, des masses en surplomb, en passant dans des gorges en descendant dans des trous. Puis, tout à coup, sur le versant sud-ouest, on débouche dans le *Désert*. Je ne m'attendais pas à le voir si vite ce Désert, dont le nom seul, à l'entendre prononcer, produit un petit serrement de gorge, et nous demeurons un peu interdits. La chose est encore plus impressionnante que le nom. A perte de vue, rien, rien, que des vallonnements gris. Sur cette étendue immense où pas une saillie nette ne produit une ombre, le soleil encore écrasant de chaleur ne paraît plus éclairer, tant l'éclairement est uniforme. Et on marche, on marche, contre un vent d'enfer, en longeant sur la gauche la falaise du Mokattam presque abrupte. Où donc est cette fontaine de Moïse? L'idée que nous y trouverons un peu de fraîcheur nous soutient; avec beaucoup de bonne volonté de part et d'autre, mes âniers et moi conversons en un arabe qui n'a rien de littéraire et je finis par apprendre que la fontaine n'est pas

Digitized by Google

bien loin; mais on marche toujours... Enfin nous arrivons dans un ravin rocheux où, malgré la sûreté de pied étonnante de nos montures, nous préférons dégringoler sans elles, en contournant des blocs, des crevasses. Dans le fond, pas l'ombre du torrent qu'on pourrait s'attendre à trouver; seulement des pierres et du sable; à l'origine du cirque tourmenté d'où part le ravin, une fente de rocher où nos guides jettent des cailloux pour nous montrer qu'en écoutant bien le bruit de leur chute, on se persuade qu'il y a là-dedans, très loin, un peu d'eau. — Eh bien, je ne voudrais pas être le chef d'une bande assoiffée et l'avoir amenée là ! — Repos, cigarettes, et en route pour le retour. Mais la nuit est arrivée très vite, le vent infernal a redoublé, on est moulu, et le désert, cet angoissant désert, étreint le cœur. J'ai épuisé mon vocabulaire arabe et personne ne parle plus. Voilà la lune, presque pleine, qui monte derrière nous et qui allonge nos ombres silencieuses devant le pas de nos ânes. Il semble que l'étendue grise que nous avons sur la gauche est plus lumineuse que tout à l'heure, quand le soleil l'inondait, parce que la lumière est maintenant bleuâtre. Mais nous retrouvons la gorge qui nous permet de rentrer dans le fouillis rocheux du Mokattam. Et du coup toute fatigue disparaît devant le spectacle absolument merveilleux qui s'offre à nous. Ces rochers, ces précipices, ces blocs déchiquetés, ces masses énormes, sous une lune éclatante prennent des aspects fantastiquement féeriques ; la poussière blanche nous entoure d'une atmosphère qui paraît de la vapeur d'argent, les ombres nettes et brutales allongent les découpures. Pas une âme vivante dans ce chaos lumineux ! C'est unique et, quand à travers la poussière de lune apparaissent le vague contour de l'écrasante citadelle, puis les quelques points lumineux rouges qui annoncent l'approche de la ville, on regrette de voir finir sitôt cette longue expédition.

Digitized by Google

Oh! mais nos ânes, eux, ont l'air bien contents; ils poussent à qui mieux mieux des braiements retentissants, les gamins pouilleux accourent, et mon guide a retrouvé la parole pour m'expliquer qu'il faut me garder de donner un backchiche au maître des ânes — que tout le bakchiche doit être pour lui, — que la promenade vaut bien 15 piastres, — que les « feransaoui », sont des amis... Nous sommes au Caire.

Nicolas Le Roux.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

Un ami angevin d'Hippolyte et de Paul Flandrin

Correspondance

DE

VICTOR BODINIER

AVEC

HIPPOLYTE ET PAUL FLANDRIN

(1832-1839)

(Suite)

A M. Hippolyte Flandrin
pensionnaire de l'Académie de France, à Rome.

« *Paris*, 21 *mars* 1836.

« J'ai reçu votre lettre, mes amis, et je vous réponds de suite car je suis déjà bien en retard à le faire, surtout étant chargé de vos tableaux à l'exposition. Ils y font fort bien. J'en ai dit la même chose à M. Ingres ayant eu l'occasion de lui écrire il y a peu de jours dans une lettre que mon frère lui a adressée.

« *Le Dante* est placé dans la première travée de la galerie en face de la Seine, à la place, à peu près, du *Brûlement de livres* par Le Sueur. L'autre est placé du côté de la Seine, dans ce petit carré où sont les *Quatre saisons* du Poussin. Celui-là par conséquent regarde la cour. Les places sont bonnes; aussi je ne compte pas demander de changement.

Digitized by Google

Votre peinture fait très bien, comme je vous le dis; elle a un accent qui la distingue et la fait remarquer. Vous devez déjà le savoir, car les journaux en ont parlé avec beaucoup d'avantage. Dans le cas où les journaux ne vous seraient pas parvenus, je transcris ce que j'en ai lu.

« *Le Constitutionnel*, du 2 mars. — « Nous revoyons aussi « au Louvre le beau tableau *Des Envieux et du Dante* que « M. Flandrin a fait à Rome et qu'il avait déjà exposé au « Palais des Arts. »

« *Le Temps*, du 10 mars. — « En rendant compte des envois « de Rome cette année, nous avons eu occasion de parler « des ouvrages de MM. Signol, Bezard et Flandrin. Notre « opinion n'ayant pas changé, nous ne pourrions que nous « répéter.

« Cependant, nous devons à ces trois artistes une nou- « velle mention. Le premier représente *Le Réveil du Juste et* « *du Pécheur*, composition faible, conçue et exécutée d'après « les mêmes préoccupations d'école que son *Christ mort* de « l'an passé, mais avec beaucoup moins d'originalité et de « force. Le second a taillé sur l'innocent patron classique le « *Martyre de Saint Saturnin*. C'est un ouvrage fait dans les « règles et contre lequel il n'y a rien à dire. Le troisième, « M. Flandrin, a pris pour texte un épisode de la Divine « Comédie : *Le Dante, accompagné de Virgile, adresse des* « *paroles de consolation à des malheureux frappés d'une léthar-* « *gie perpétuelle*. Il y a, dans cette peinture, un talent vrai et « un indice de force qu'on doit accueillir avec empressement. « La figure de Virgile est belle, celle de Dante exagère peut-être « un peu son âge qui, d'après l'énigmatique vers : *nel mezzo* « *del cammin di nostra vita*, n'atteignait pas 40 ans. L'exécu- « tion a de la vigueur et le tout ensemble un certain air de vie « et d'originalité qui vaut mieux que le tableau même. Il « n'est pas sûr d'ailleurs que cette peinture puisse s'appeler « religieuse; elle sera, si l'on veut, historique, le nom n'y fait

Digitized by Google

« rien. » (Il faut vous dire, pour que vous compreniez cette dernière phrase, que cet article avait pour titre : *peinture religieuse.*)

« *Le Moniteur* (du 10 au 15 mars, je ne me rappelle pas la date). — « Je trouve dans la galerie les deux tableaux que « M. Hippolyte Flandrin, pensionnaire du Gouvernement, « avait envoyés à Paris vers le milieu de l'année dernière. J'ai « la satisfaction de reconnaître qu'au Louvre comme à l'École « des Beaux-Arts ces deux ouvrages sont vus avec beaucoup « d'intérêt. Le plus important est celui qui représente Dante « et Virgile, dans le Purgatoire, *in su la seconda cornice ove si* « *piagne l'invidia.* Il joint à un bon goût de dessin une couleur « sage, solide et habilement fondue, dont le ton, assorti au « sujet, est harmonieusement mélancolique. La figure du « jeune berger, dans l'autre tableau, n'est à proprement parler « qu'une simple étude, mais la touche en est ferme et précise « et l'auteur a eu le mérite de vaincre la difficulté d'un rac- « courci que beaucoup de peintres en réputation auraient pru- « demment évité. M. Flandrin est donc parvenu à un degré de « talent qui ne permet plus de le considérer comme élève. « Dans ses intérêts, néanmoins, je me permettrai de l'avertir « qu'il néglige un peu l'expression et que son Virgile, par « exemple, dont la tête, l'épaule et le bras sont admirablement « peints, regarde beaucoup trop froidement ce qui se passe « dans le Purgatoire. La sagesse même a ses excès. »

« Je ne vous transcris point l'article qui a paru dans le *Journal des Débats* du 16, puisqu'il parvient à l'Académie et que bien certainement vous le connaissez.

« Joint à cela, je dois vous dire que j'ai entendu, par des artistes et des amateurs, faire le plus grand éloge de votre peinture. Prenez courage et patience, quand vous reviendrez ici, votre position sera fort belle; elle l'est déjà, mais ce qui y ajoutera encore, indépendamment des nouveaux succès que vous vaudront les ouvrages que vous ferez jusqu'à ce moment, ce sera une liberté plus grande pour agir et pour faire.

Digitized by Google

« Le Salon, mes amis, renferme de fort belles choses. Je place en première ligne, Robert [1]. Quelle belle peinture ! mes amis. Noblesse, dessin, couleur, expression sentie avec l'âme la plus brûlante. On a jadis appelé cela de la peinture de genre, et pour moi je trouve que c'est ce tableau de Robert et celui de Charlet [2], qui représente une colonne de l'armée française en retraite au milieu des neiges, qui sont les plus historiques. Ces deux tableaux-là et le paysage de M. Boguet, voilà les plus belles choses à mon avis. Le public paraît trouver le Salon fort beau, car il est impossible, quoique voilà vingt jours qu'il soit ouvert, de se faire une idée de l'empressement qu'il met à y aller. Son éducation et son goût se développent beaucoup; car il faut rendre cette justice au public qu'un artiste fasse bien, n'importe dans quel genre, il sera apprécié. Le public ne demande que le vrai, que le bien. C'est, je trouve, une heureuse position pour l'indépendance et l'originalité dans les arts.

« Je n'ai point encore reçu de demande de vos ouvrages, mais j'espère que vous recevrez cet encouragement. Le prix que vous me fixez me mettra à même de ne point avoir de prétentions indiscrètes; au contraire, je ne crois pas, si on me demande votre ouvrage, que j'ose jamais en demander si peu. Je ferai pour le mieux, soyez-en assuré.

« La peinture de mon frère ne fait pas mal non plus. Le jour, qui maintenant est superbe, est venu un peu l'éclairer. Malgré cela, il paraît qu'elle avait plu aussi par

[1] Robert (Léopold), peintre et graveur, élève de Girardet et de David, né à La Chaux-de-Fonds (Suisse), le 13 mai 1794, se suicida, par dépit d'amour, à Venise, le 20 mars 1835, au moment où il venait d'achever les *Pêcheurs de l'Adriatique*, exposés au Salon de 1836. Deuxième grand prix de Rome (gravure), en 1814; expose aux Salons de 1822 à 1836.

[2] Charlet (Nicolas-Toussaint), peintre et lithographe, élève de Gros, né à Paris, le 20 décembre 1792, mort à Paris le 29 décembre 1845, auteur de nombreuses scènes de la vie militaire; expose aux Salons de 1836 à 1843.

Digitized by Google

le temps de pluie que nous avons eu si longtemps, car le Prince royal a acheté l'*Ave Maria*[1]. Ç'a été pour mon frère un bien grand encouragement. Il désirait beaucoup que ce tableau fût remarqué par la Reine; avec son caractère si pieux, mon frère trouvait que son tableau apprécié par elle, c'était la preuve que la scène avait du religieux, et mon frère a su, quand M. Asseline, secrétaire du prince, est venu lui demander si son tableau était encore à sa disposition, que la Reine l'aimait beaucoup. C'est un des tableaux de mon frère que j'aurais le plus aimé à conserver, mais j'aime bien mieux le voir placé dans une aussi bonne maison. J'aime encore mieux ce tableau que celui de l'*Acqua acetosa*. Il est placé un peu haut; ça contrarie les lignes de la perspective. Ce tableau a beaucoup plu ici parmi les artistes; mon frère et moi, nous en avons reçu des compliments.

« Je suis bien aise d'apprendre que Paul travaille et qu'il aura des ouvrages au prochain Salon. C'est un nouvel intérêt que de voir les camarades figurer au Salon et une satisfaction quand, comme lui, on le verra figurer avec avantage.

« La peinture de Lehmann[2] plaît beaucoup; il en doit être ainsi parce qu'elle a beaucoup d'attraits. Cependant, elle laisse à désirer; mais, comme il a de grands moyens, il saura y mettre ce qui peut encore ne pas y être. Il vient d'être très malade d'une fluxion de poitrine.

« Mercier[3] a fait une figure couchée grande comme nature, en marbre : c'est très bien; on voit rarement de

[1] L'*Angelus du soir* acheté après la mort du Duc d'Orléans par Victorin La Révellière et légué par lui au Musée d'Angers.

[2] Lehmann (Charles-Ernest-Rodolphe-Henri), peintre, élève de son père et d'Ingres, né à Kiel (Holstein), le 14 avril 1814; naturalisé français, décédé en 1882. Membre de l'Institut, 1864; expose aux Salons de 1835 à 1877.

[3] Mercier (Michel-Louis-Victor), sculpteur, élève de Pradier, né à Meulan (S.-et-O.), le 24 mai 1810, expose aux Salons de 1835 à 1843.

Digitized by Google

la sculpture comme cela. Il a aussi un buste fort bien. Quoique fort beau, il y en a encore un que je préfère au Salon, c'est celui d'un sculpteur nommé Huguenin [1] et que l'on dit un jeune homme. C'est de la sculpture admirable que ce buste. Oui, mes amis, la peinture et la sculpture ne sont point en décadence en France !

« Chassériau a exposé deux tableaux : *Caïn qui s'enfuit avec sa famille après le meurtre ;* il y a du très bien dans cet ouvrage. L'autre est le *Pardon de l'Enfant prodigue*, seulement deux demi-figures grandes comme nature; il y a du bien aussi, mais j'aime mieux le premier tableau. Lafond a mis une *Scène de baptême*, c'est bien aussi. Ce qui m'a surpris, c'est que ça m'a paru peu fait; mais en somme il y a de bien bonnes choses.

« Nous avons rencontré M. Oudiné [2], hier au Salon; nous avons été surpris de le voir à Paris, je le croyais encore à Rome.

« Je travaille peu ou point; c'est ce que produit toujours un Salon, surtout quand on en est voisin comme moi.

« Veuillez présenter mes respects à M. et Mme Ingres, à M. Boguet aussi que vous aurez sans doute l'occasion de voir de temps en temps à l'Académie. Veuillez aussi me rappeler au souvenir de ces Messieurs qui veulent bien encore se rappeler de moi.

« Votre tout dévoué,

« Victor Bodinier. »

« Messieurs et amis, je ne vous écris que deux mots pour ne pas retarder le départ de cette lettre, mais je fais,

[1] Huguenin (Jean-Pierre-Victor), sculpteur, né à Dôle (Jura), le 21 février 1802, mort à Paris le 7 janvier 1860, expose aux Salons de 1835 à 1861.

[2] Oudiné (Eugène-André), sculpteur et graveur en médailles, élève de Galle, Petitot et Ingres, né à Paris, le 1er janvier 1810, décédé en 1887; premier grand prix de Rome (gravure en médailles) en 1831; expose aux Salons de 1837 à 1882.

Digitized by Google

comme mon frère, mille compliments à M. Hippolyte Flandrin pour sa peinture qui fait à Paris, comme elle faisait à Rome, c'est-à-dire très bien. Vous n'avez donc qu'à vouloir et à continuer pour réussir de la manière la plus flatteuse. C'est le souhait que je vous fais et à M. Paul.

« Votre ami,

« Guillaume BODINIER. »

A M. Victor Bodinier,
Quai de l'École, n° 30, *à Paris*

« *Rome, le* 3 *avril* 1836.

« Merci de votre bonne lettre, mon cher Monsieur Bodinier, c'est la première que nous recevons depuis l'ouverture du Salon. J'en avais pourtant demandé à plusieurs amis et camarades qui sont là-bas, mais vous avez été le plus diligent et encore une fois je vous en remercie.

« J'avais déjà appris par une lettre à M. Boguet le succès des tableaux de Monsieur votre frère et l'acquisition qu'a faite le Duc d'Orléans. Nous nous en sommes réjouis de grand cœur; nous craignions toujours que ce tableau n'aille rejoindre les autres à Hambourg[1]; mais cette fois, en voilà un bien placé et qui n'est pas perdu. Nous avons aussi appris avec joie que le tableau de M. Boguet était apprécié. Ce digne homme, nous avons été le voir il y a quelques jours et c'est de lui que nous tenons toutes ces nouvelles. Il avait l'air très content; sa santé est passablement bonne.

[1] Les tableaux de Guillaume Bodinier, auxquels il est fait allusion, étaient : *Femmes à la fontaine* (salon de 1833) et *Les Bords du Tibre, près l'Acqua acetosa* (salon de 1835). Ces deux tableaux furent achetés par le sénateur Jenisch, de Hambourg.

Digitized by Google

« Les articles qui parlent de moi et que vous avez eu la bonté de me transcrire, joints aux choses que vous avez entendu dire par des artistes ou des amateurs, sont pour moi très encourageants; ça ne me déguise pas ma faiblesse, mais ça donne toujours un peu plus de courage pour de nouvelles entreprises. Je vous prie aussi de dire à ceux de nos camarades qui ont exposé que c'est avec bien du plaisir que nous avons entendu le bien que l'on disait d'eux; Lafond, Lehmann, Comairas, Chasseriau, Mercier, en voilà quelques-uns. C'est bien; oh! si nous pouvions enfin faire un peu d'honneur à notre maître!

« Notre exposition va commencer bientôt, ici. J'y aurai une mauvaise *Figure*[1] et mon tableau de *Saint Clair*. M. Ingres est content et la plupart des gens qui l'ont vu, semblent l'aimer mieux que mon *Dante;* tous m'engagent fort à le mettre au Salon de l'année prochaine, mais je crains que cela ne se puisse, parce que déjà M. le Curé de la Cathédrale de Nantes m'a fait dire qu'il désirait l'avoir bientôt, et attendre l'exposition retarderait au moins de six mois le moment de le lui livrer. Cependant, comme d'ici à trois ans je ne peux rien mettre au Salon, je voudrais au moins essayer d'y mettre celui-ci. Auriez-vous la bonté de vous consulter avec M. Moll[2] pour savoir s'il y aurait possibilité? Il me semble que je peux en faire la demande.

« Maintenant, autre chose; il y a quelque temps que je causais avec M. Ingres des choses que je devais faire cette année, qui sont ma copie et une esquisse; il trouvait l'obligation de l'esquisse une absurdité et, moi, j'étais bien du même avis. J'aurais bien mieux employé le temps à me faire quelques souvenirs des fresques de Raphaël; alors, lui est venue une idée qui lui sourit beaucoup : ce serait que

[1] *Euripide, figure d'étude*; envoi de Rome, 1836. Salon de 1837.

[2] C'est à Édouard Moll qu'Hippolyte Flandrin avait dû la commande, par la fabrique de la Cathédrale de Nantes, du tableau : *Saint Clair guérissant les aveugles.*

Digitized by Google

vous m'envoyiez la petite esquisse que je vous ai faite [1] et dont il se souvient avec plaisir; je l'agrandirais et y retoucherais, puis l'enverrais comme faite ici; je lui ai promis de vous le demander. Peut-être, lorsqu'il la verra, ne sera-t-il plus du même avis; mais, en tous cas, si j'y touche je ne la gâterai pas et vous la renverrai par les envois prochains. Monsieur votre frère aurait la bonté de me l'apporter. J'ai encore, de la part de Baltard [2], un petit service à lui demander : ce serait de vouloir bien se charger d'un paquet moins gros que le poing. Lui et sa femme en seraient bien reconnaissants; c'est le frère de Madame qui vous portera cela. Ne sachant à quelle époque doit revenir Monsieur votre frère, je m'y prends un peu d'avance. Baltard me charge aussi de dire à votre frère combien il a été content du succès de ses ouvrages; M. et Mme Ingres y ont été aussi très sensibles et me chargent de vous dire mille choses.

« Et moi, reconnaissant de tout ce que vous faites pour nous, vous et votre frère, je vous embrasse de tout mon cœur.

« Votre tout dévoué,

« Hippolyte FLANDRIN. »

« Veuillez faire nos compliments à M. Moll et à M. Boullet.

Même date

« MONSIEUR,

« Je vous prie d'exprimer à Monsieur votre frère tout mon contentement de son bon succès. Comme Hippolyte,

[1] *Les Bergers de Virgile*, esquisse faite à Paris, en 1831, et qu'Hippolyte Flandrin donna à mon père avant son départ pour l'Italie, en témoignage de leur amitié et de leur camaraderie d'atelier.

[2] Baltard (Victor), architecte, né à Paris le 19 juin 1805, mort à Paris le 15 janvier 1874, premier grand prix de Rome (architecture) en 1833; membre de l'Institut 1863; expose aux Salons de 1844 à 1855.

Digitized by Google

j'aime bien mieux le tableau de l'*Ave Maria* à Paris qu'à Hambourg, car au moins nous pourrons en jouir quelquefois ! Comme cela, vous aimez mieux ce tableau-là que l'*Acqua Acetosa ?* Nous sommes bien aises d'être du même avis que vous. Je regrette de ne pouvoir être à Paris pour voir cette exposition. Je suis sûr que le tableau de Charlet me plairait bien... puis, quand ce ne serait que pour entendre ce qu'on dit de mon frère et du vôtre. Vraiment, je suis bien content pour Hippolyte car ça lui donne du courage; dans ce moment, le pauvre garçon souffre beaucoup de ses yeux; nous ne savons que faire ! J'espère qu'un peu de repos fera bien, car, tous ces derniers temps, il a pioché comme un malheureux. Son tableau est bien venu : j'espère que vous en serez content quand vous le verrez, mais il serait bien dommage qu'il ne pût l'exposer l'année prochaine, car c'est vraiment bien.

« Je vous remercie beaucoup, Monsieur Bodinier, de l'offre que vous me faites à l'égard de mes tableaux pour l'année prochaine. Vous me dites que vous vous chargez de les faire placer au Salon; vraiment je vous remercie beaucoup; je ferai tout ce que je pourrai pour qu'ils en vaillent la peine. C'est effrayant ! je tremble d'avance quand j'y pense, car je voudrais que ce fût passable.

« Dans votre bonne lettre, vous ne nous dites rien du tableau d'Harlé [1] que vous aviez vu ici commencé. Peut-être qu'il n'a pas eu le temps de finir? car ça devrait être bien et vous nous en auriez sans doute parlé. Dans votre prochaine lettre, ayez la bonté de nous en dire quelque chose.

« En attendant, je vous embrasse de tout mon cœur, ainsi que Monsieur votre frère.

« Votre tout dévoué.

« Paul FLANDRIN. »

[1] Harlé (Jean-Baptiste-Auguste), peintre, élève de Hersent, né à Saint-Quentin (Aisne) le 27 mai 1809; entré à l'École des Beaux-Arts.

Digitized by Google

« Si vous voyez Comairas, ayez la complaisance de lui rappeler qu'il nous a promis une lettre en partant. Veuillez lui toucher la main pour nous, ainsi qu'aux Lacuria, Lafond, etc. »

A M. Hippolyte Flandrin,
pensionnaire de l'Académie de France, à Rome

« *Paris, lundi* 25 *avril* 1836.

« Mes Amis,

« Je voulais vous écrire depuis déjà longtemps et je n'en ai rien fait. C'est peut-être parce que je n'ai rien de nouveau à vous mander pour vos tableaux. Je n'ai point encore reçu de proposition pour les vendre, mais le Salon n'est pas fini et c'est sur le Gouvernement que j'ai toujours le plus fondé mes espérances. Je ne pense pas que cela tarde à être connu, car nous voilà à la dernière semaine de l'exposition. J'aurais pu remettre jusqu'à la clôture du Salon à vous écrire, mais je préfère le faire, encore à ce moment, si j'ai quelque chose d'heureux à vous annoncer.

« Je suis bien aise d'apprendre, mon cher Hippolyte, que votre tableau est fini et qu'on en est content, que l'on trouve que vous avez fait encore de grands progrès depuis votre *Dante*. Allons, du courage, mon ami; vous avez déjà réalisé un très beau talent et vous nous reviendrez en homme de premier mérite. Vous savez que telle a toujours été ma manière de penser.

« Si l'occasion se présente d'écrire à M. le Curé de la Cathédrale de Nantes, je lui ferai dire un petit mot pour prévenir la demande que vous voulez lui faire et à laquelle je vous

le 17 novembre 1827; expose aux Salons de 1831 à 1840; vint à Rome en 1834 où il résida quelques années.

Digitized by Google

conseille bien de tenir. Je tâcherai que la chose soit ainsi présentée : je lui ferai annoncer que le tableau est fini, qu'il arrivera à Paris pour le mois d'août, mais qu'il ne pourra lui être envoyé qu'après l'exposition de 1837, parce que bien certainement M. Flandrin demandera que son ouvrage soit exposé, ce que M. le Curé ne pourra refuser, car c'est une chose que l'on accorde toujours et au contraire à laquelle on tient comme encouragement pour l'artiste et comme preuve que c'est un ouvrage auquel il tient puisqu'il désire le présenter au public.

« Je vous enverrai l'esquisse, que vous me demandez, de vos *Bergers* [1], et vous en disposerez comme vous l'entendrez; cela je n'ai pas besoin de vous le dire.

« Vous avez ici toujours de nouveaux succès. Votre tableau du *Dante* a été beaucoup rapproché, cependant il n'est pas encore dans le grand salon. Beaucoup de personnes préfèrent les places de la galerie et je crois qu'elles ont raison. Votre tableau se trouve sur celui des *Saints Gervais et Protais* de Le Sueur. On n'a pas changé votre *Berger* [2]. J'ai souvent entendu parler de vous parmi les artistes et c'est toujours très avantageusement que j'ai entendu citer votre nom. Vous avez, mon ami, le plus beau succès et le mieux mérité. Je lis peu les journaux, beaucoup d'articles m'auront échappé. Je veux cependant vous transcrire celui que j'ai lu dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 avril :

« Le *Dante* de M. Flandrin.

« Le *Dante* est bien. Sa robe rouge est largement peinte, « son mouvement exprime le sujet. J'aime la tête de Vir- « gile, mais je n'aime pas le bras qui retient le manteau, « non à cause du bras, mais à cause du geste, car on dirait « que le manteau va tomber. En général tout le tableau « plaît, c'est de la bonne et saine peinture. Ses *Envieux* ne

[1] *Les Bergers de Virgile.*

[2] *Le Berger, figure d'étude ;* envoi de Rome, 1835. Salon de 1836.

Digitized by Google

« sont pas des envieux. La première de ces figures est « belle, la seconde et la troisième, celle qui regarde le *Dante*, « sont bien drapées, mais la cinquième tête, correcte en « elle-même, ne peut être celle d'un homme envoyé aux « enfers pour le dernier et le plus dégradant des vices, celui « de Zoïle et de Fréron. Ce front calme, cet air de noblesse, « cette contenance résignée appartiennent, si vous le « voulez, à un voleur ou à un faussaire, mais jamais aux « envieux. M. Flandrin qui, je crois, est encore à Rome, « a un bel avenir devant lui. Son *Berger assis* est une char- « mante étude qui annonce une intelligence heureuse de la « nature avec un air d'antiquité. »

« Vous voyez, mes amis, qu'il y a unanimité tant dans les journaux que dans le jugement des artistes. Je vous rapporte tout ce que j'ai lu et tout ce que j'entends dire et soyez persuadés que je suis exact et sincère. Continuez à marcher ainsi, mon cher Hippolyte, et vous aurez bien promptement atteint une position élevée qui vous mettra à même d'exécuter la peinture que vous aimez et que vous sentez; car, ici, le public n'est exclusif pour aucun genre. Il loue le bien là où il le trouve, mais il conserve toujours sa première admiration pour la belle et grande peinture.

« J'ai reçu une lettre d'un M. le vicomte Paultre de la Motte. Je vous la fais passer dans celle-ci parce qu'il est question de peintures de vous qu'il désirerait avoir pour l'église dont il est marguillier. Je n'ai aucun renseignement à vous donner, sinon qu'étant à votre nom je l'ai décachetée pensant qu'elle pouvait concerner plus particulièrement la mission dont vous m'avez chargé. J'ai répondu à ce Monsieur; je lui ai dit que je vous faisais passer sa lettre parce que vous étiez toujours à Rome et que vous y étiez encore pour les deux ans qui restent à courir du temps de votre pensionnat.

« J'apprends avec plaisir que Paul travaille et qu'il pense au Salon prochain. Je suis persuadé que lui aussi aura

Digitized by Google

d'heureux succès; je m'y intéresserai autant qu'à ceux d'Hippolyte.

« Nous avons vu M. et Mme Harlé et leur fils qui se portent bien et s'informent beaucoup de vous et vous témoignent toute leur satisfaction de votre succès. M. Harlé fils n'a pas fini son tableau. Voyant qu'il ne pouvait avoir le temps de terminer pour le Salon, il n'y a pas travaillé du tout. Nous l'avons vu tel qu'il était à Rome; j'ai revu ce tableau avec le plus grand plaisir. M. Harlé a travaillé à autre chose, mais il va reprendre son tableau commencé à Rome pour ne pas se trouver encore en retard.

« On nous dit ici que le choléra a reparu dans le nord de l'Italie. J'ai connu cette nouvelle avec bien de la peine et de l'inquiétude. J'espère qu'il n'ira pas jusqu'à Rome. Quand vous me répondrez, dites-moi ce que vous savez de sa marche.

« J'espère que vous vous portez bien, mes amis, et que le mal d'yeux d'Hippolyte, dont me parle Paul, aura cessé par le repos qu'il a pris et par le bien que vous aura fait la course que vous projetiez.

« Je vous embrasse d'amitié. Votre tout dévoué.

« Victor BODINIER. »

« Comme mon frère, Messieurs, j'ai appris avec bien du plaisir toutes les bonnes nouvelles que vous me donnez de Rome, et j'ai éprouvé une bien vive satisfaction de savoir que votre tableau *Saint Clair* vous faisait honneur comme je n'en ai jamais douté un moment.

« Vous avez su, par les lettres de mon frère et celles que vous avez dû recevoir de Paris, par les journaux aussi, tout le bien qu'on pense des tableaux que vous avez au Salon. Je ne doute point que toutes les autres expositions ne soient qu'une suite de succès : votre manière de travailler, votre amour pour votre art assurent cet avenir. Je ne doute point

Digitized by Google

qu'il n'en soit de même pour M. Paul, dans le genre qu'il prend. Au reste, Messieurs, je me réjouirai comme vous voulez bien le faire pour ce qui m'arrive d'heureux, oui, de bien heureux, car j'étais loin de croire qu'on fût aussi indulgent pour ce que j'ai apporté cette année à l'exposition. Je vous remercie bien de toute la part que vous voulez bien y prendre.

« Agréez l'assurance de ma sincère amitié.

« Votre tout dévoué.

« Guillaume BODINIER. »

« Je vous prie de présenter mes respects à M. et Mme Ingres et de me rappeler au souvenir de M. Le Go. »

A M. Hippolyte Flandrin,
pensionnaire de l'Académie de France, à Rome

« *Paris*, 18 *mai* 1836.

« J'ai bien tardé à vous répondre, mes amis, surtout après la clôture du Salon, car j'espérais pouvoir vous apprendre quelques bonnes nouvelles. Je n'ai rien su, c'est pour cela que j'ai tant remis à vous écrire. Je ne veux pas différer davantage parce qu'il y aurait à la fin de la négligence. Cette année, les journaux n'ont point publié les acquisitions ni les autres encouragements donnés par le Gouvernement; aussi on ne sait si tout ce qu'il compte faire est fait ou s'il faut encore espérer. Je ne puis vous tirer de cette indécision où je me trouve moi-même. Ce qu'il y a de positif c'est que vos ouvrages ont fait le plus grand plaisir au Salon et qu'on en conserve un bon souvenir.

« J'ai aussi appris par M. Boguet, dans une lettre qu'il a écrite à mon frère, que votre tableau de *Saint Clair* était

Digitized by Google

fort bien et qu'il marquait un pas immense, que vous aviez fait depuis la dernière exposition. Je me réjouis avec vous et avec Paul. Mon frère m'avait prévenu de cela par ce qu'il avait vu à l'époque de son départ. J'ai prié Moll, comme je vous l'ai dit, de prévenir son camarade de Nantes du trop juste désir que vous aviez que votre ouvrage fût exposé au prochain Salon, mais il ne faut en rien vous en inquiéter; elle sera ce qu'elle doit être et ce que vous désirez qu'elle soit. La Fabrique elle-même désirera sans doute beaucoup que votre tableau soit exposé.

« Nous commençons ici à avoir du beau temps; il a beaucoup tardé cette année. Il paraît qu'il en a été de même dans le pays que vous habitez.

« M. Calamatta [1], que j'ai vu avec mon frère il y a peu de temps, doit être parti pour Florence. Le but de son voyage est de faire tirer sa belle gravure du *Vœu de Louis XIII*. M. Ingres doit aller le voir à Florence, ou, s'il ne le peut pas, M. Calamatta ira lui donner un petit bonjour à Rome et lui montrer le résultat de son travail, dont je pense qu'il sera bien satisfait.

« Vous avez sans doute connu combien M. Signol [2] a été encouragé depuis son retour ici. Il a un tableau de la Madeleine qui lui est payé 25.000 francs et de plus un tableau pour Versailles qu'on lui paye 8.000 francs. Les travaux n'ont pas, comme vous voyez, tardé à lui arriver. J'ai été avec mon frère voir, il y a peu de temps, l'intérieur de la Madeleine. Quels beaux travaux que ces six tableaux à faire ! Quelle belle existence d'artiste ! Le Vatican n'a jamais présenté d'aussi beaux emplacements pour faire de la peinture, et toutes nos sommités en ont fait fi ! Elles ont

[1] Calamatta (Louis), graveur célèbre, né à Civita-Vecchia en 1802, mort à Milan en 1869.

[2] Signol (Émile), peintre, élève de Gros, né à Paris le 11 mars 1804; mort en 1892; premier grand prix de Rome (peinture) en 1830; membre de l'Institut en 1860; expose aux Salons de 1824 à 1879.

Digitized by Google

prouvé avoir plus d'amour-propre que d'amour de l'art, et cela même en admettant tous les torts de l'administration. J'aurais voulu vous voir plus vieux de quatre ou cinq ans ou plutôt les travaux retardés de ce temps et que vous eussiez été chargé d'un de ces beaux pans de murailles. Pareille occasion ne se représentera peut-être plus maintenant. On a commencé à enlever l'échafaudage de l'Arc de l'Étoile, et même c'est assez avancé pour que l'on voie ce monument dégagé. Il devient fort et élégant. Rien ne pouvait mieux borner la vue de cette admirable entrée de Paris. Tout est à peu près fini, et tout le sera certainement pour les fêtes anniversaires de juillet. Quand vous reviendrez à Paris, vous aurez de la peine à concevoir tous les travaux qu'on y a faits, surtout si on pouvait être à même d'évaluer ceux enfouis pour les égouts.

« Voilà les concours ouverts et les concurrents montés en loge. Il paraît que Roulin [1], qui l'année dernière avait fait le meilleur ouvrage, recommence avec de nouvelles probabilités de succès. Il est bien à souhaiter que les prix ne soient pas remis ainsi d'une année sur l'autre, car l'Académie est devenue assez déserte.

« Nous avons vu, il y a peu de temps, MM. Harlé et Thomas; ils se portaient bien et, comme vous pensez bien, nous avons parlé beaucoup de vous. M. Thomas espère toujours avoir quelque ouvrage sur quoi travailler. Je le désire bien. Quant à M. Harlé je vous en ai parlé dans ma dernière lettre et du plaisir que m'a procuré sa peinture.

« Je travaille peu en ce moment. Je compte aller à la campagne et m'y occuper. Je n'ai pas besoin de contact pour travailler, au contraire, j'ai toujours préféré le faire dans l'isolement; ce n'est cependant guère possible ici.

[1] Roulin (Louis-François-Marie), peintre, deuxième grand prix de Rome (peinture) en 1835, *Tobie rendant la vue à son père ;* expose aux Salons de 1838 et 1839.

Digitized by Google

« Adieu, mes amis, portez-vous bien, travaillez de même et présentez mes respects à M. et Mme Ingres.

« Votre tout dévoué.

« Victor BODINIER. »

« Mes chers amis, mon frère vous dit ses impressions sur le Salon, ce sont aussi les miennes. J'espère que vous vous trouverez compris dans les artistes dont on doit acheter les ouvrages, mais cela n'est pas encore connu. Ce que je puis vous dire, c'est ce qui vous a été dit mille fois, et par amis, et par journaux, et par le public, que votre peinture a plu et moi je puis vous dire que celle que vous ferez plaira parce que vous y apporterez toujours cet amour que je vous connais. Je me réjouis du beau succès qu'a votre exposition de Rome; il en sera de même à Paris. Je vous dirai aussi que de mon côté je suis bien satisfait de mon Salon et ai grande envie de me remettre au travail. Je compte prochainement me mettre en route et avoir le plaisir de vous revoir et, si je ne puis voir *Saint Clair*, voir au moins les tableaux de M. Paul. Présentez mes respects à M. et Mme Ingres; mille compliments à M. Le Go.

« Je vous souhaite bonne santé et bon travail.

« Votre tout dévoué.

« G. BODINIER. »

A M. Hippolyte Flandrin
pensionnaire de l'Académie de France, à Rome

« *Paris*, 22 *mai* 1836.

« MES AMIS,

« Hier soir, mon frère et moi, nous nous sommes trouvés chez M. et Mme Harlé, qui avaient bien voulu nous

Digitized by Google

réunir à MM. Thomas, Roger et Constant [1] que nous avons connus à Rome. Je leur ai appris que la veille j'avais reçu une lettre de l'Administration des Musées qui vous annonçait que vous aviez obtenu une médaille d'or de seconde classe. Cette nouvelle a fait bien plaisir à tout le monde, qui vous aime et vous porte beaucoup d'intérêt. J'aurais aussi voulu pouvoir vous annoncer que votre tableau était vendu, mais ça tarde trop, je perds espérance; et soyez certain que j'aurais demandé un autre prix que celui que vous m'avez indiqué, sans cependant aller à une élévation telle que j'eusse pu nuire à vos intérêts. J'ai eu idée pendant quelques jours que je vous annoncerais la vente de votre tableau et voici pourquoi : il y a quatre ou cinq jours, j'ai été pour retirer vos tableaux; on me les a apportés. Au moment où j'allais les faire mettre sur le brancard pour les faire conduire aux Petits-Augustins qui — soit dit sans compliment — se sont métamorphosés en un palais des Beaux-Arts qui est un des plus beaux monuments de Paris, un chef des gardiens est venu me dire que le Ministère de l'Intérieur avait désigné ce tableau pour l'acheter. Vous pensez bien que, d'après cela , j'ai différé d'enlever vos tableaux. Aussi, quand j'ai reçu votre lettre qui vous annonçait que vous aviez une médaille, j'étais sûr de mon affaire; je ne voulais pas lire ce qu'il y avait, je voulais toujours que ce fût votre tableau que l'on demandait à acheter. Maintenant, je n'y compte plus guère, mais j'ai cru que je devais vous dire ce qui m'était arrivé. Hier, j'ai chargé M. Thomas de vous donner avis de cette récompense. Comme il s'excuse de ne pas vous écrire, j'ai pensé que cette circonstance ne ferait que de le presser encore davantage; mais, à part moi, je me suis réservé de vous en donner de suite la nouvelle

[1] Constant-Dufeux (Simon-Claude), architecte, né en 1801, mort à Paris en 1870; premier grand prix de Rome (architecture) en 1829; professeur à l'École des Beaux-Arts; architecte du Panthéon et du Luxembourg

Digitized by Google

et de vous en faire, pour moi et pour mon frère, toutes nos félicitations et de pouvoir vous dire qu'elle vous était bien acquise. Tous ces Messieurs, que j'ai vus hier soir, et Mme Harlé vous donnent bien le bonjour ainsi qu'à votre frère.

« Excusez-moi de vous écrire si brièvement, mais la circonstance a fait que je vous adresse deux lettres dans une semaine. J'ai vu avant-hier Comairas qui se porte bien et vous remercie de votre bon souvenir; il m'a dit qu'il voulait vous écrire. Il venait de passer quelques semaines dans un château, aux environs de Saint-Germain, qu'il était chargé de décorer.

« Adieu, mes amis, portez-vous bien et donnez-moi de vos nouvelles..

« Tout à vous,

« Victor BODINIER.

« Présentez mes respects à M. et Mme Ingres.

« J'aurais voulu mieux pour vous, mais ce n'est qu'un retard et le tableau que vous venez d'exposer à Rome fera ce que celui-ci a commencé. Ce qui me fait peine, c'est de ne pas recevoir une seconde lettre pour l'achat de votre tableau. Si votre médaille est remise avant mon départ, je la prendrai pour la montrer à vos parents et vous la porter moi-même. Mille amitiés à M. Paul. Présentez mes respects à M. et Mme Ingres. J'ai vu Mme Périn qui me remettra ce qu'ils désirent.

« Bonne santé; au plaisir de vous voir.

« G. BODINIER. »

Digitized by Google

A M. Victor Bodinier
Quai de l'École, n° 30, à Paris
(Réexpédiée à La Roche-Foulques, à Soucelles (M.-et-L.)

« *Rome, le* 3 *juin* 1836.

« MON CHER MONSIEUR BODINIER,

« Le soin que vous mettez à nous être utile et le zèle avec lequel vous nous rapportez tout ce qu'on dit d'encourageant sur nous me fait admirer votre bonté. J'en suis vraiment on ne peut plus touché. Les trois dernières lettres que j'ai reçues, à de courts intervalles, expriment bien la sollicitude avec laquelle vous prenez nos intérêts. Je vous en remercie de tout mon cœur ainsi que Monsieur votre frère.

« Quant à ce que m'annonce votre dernière, voici franchement ce que j'en pense. Vous savez qu'il est assez facile de se laisser persuader ce que l'on désire, et bien trop de gens m'avaient dit : « Votre tableau sera certainement acheté », pour que je ne l'aie pas aussi un peu espéré ! Mais maintenant je reviens là-dessus et me dis que la bienveillance avec laquelle on a accueilli ma peinture et la récompense honorable qui termine tout cela sont des bonheurs que je dois apprécier et apprécie en effet.

« Il est certain que c'eût été trop heureux pour moi de vendre ça, parce que c'aurait été une ressource pour mon retour à Paris. *Ma col tempo*, il se présentera peut-être quelque chose ! Ici, je suis bien, je suis comme un coq en pâte, mais déjà je ne compte plus ce qui me reste par années, ce sont des mois. Oh ! ma chère Rome, comment ferai-je pour la quitter !... Si Monsieur votre frère est encore auprès de vous, je vous prie de vouloir bien le remercier pour moi de la charmante attention qu'il aurait de porter

Digitized by Google

ma médaille à mon père. Dites-lui aussi que nous nous réjouissons de le voir bientôt.

« Mon bon Monsieur Bodinier, outre les peines que vous vous êtes données pour moi, il y a encore des dépenses que je vous prie de recueillir avec soin afin que vous puissiez prendre cela sur le prix de mon *Saint Clair*. Je pense bien que cet argent vous passera par les mains ou par celles de M. Moll; ainsi je vous prie d'attendre jusque-là, ne pouvant d'ici tirer un seul baioccho.

« Lorsque ce tableau arrivera à Paris, je vous prierai de passer une fois aux Petits-Augustins pour indiquer à M. Vinit [1], la manière de l'éclairer. (N'étant pas à Rome lorsqu'on l'a emballé, je n'ai pas pu le faire). J'ai éclairé les figures de mon tableau comme le prescrit le jour de la chapelle, mais les difficultés que m'a offertes la conformation de mon atelier, pour placer la toile et les modèles, font qu'en peignant j'ai reçu la lumière dans le dos, mais cependant plutôt sur le bras gauche que sur le droit. Il est donc un peu plus avantageux de le voir de ce côté. Je vais vous le dessiner, ça vaudra mieux que mes explications embrouillées.

« ... C'est comme ça que je le voudrais; avoir, en le regardant la lumière plutôt sur notre bras gauche que sur le droit.

« Plusieurs personnes de Nantes, amies de l'Évêque, sont venues le voir dans mon atelier : elles ont paru satisfaites et ont promis d'appuyer ma demander de l'exposer à Paris.

« Nous avons reçu avec plaisir les nouvelles que vous nous donnez des bons camarades : Thomas, Harlé, Comairas, et autres. J'ai bien un peu à me plaindre d'eux; ils ne répondent pas à toutes mes lettres, il s'en faut, mais je ne

[1] Vinit (Charles-Léon), architecte et peintre, né à Paris, le 9 septembre 1806, mort à Paris le 30 avril 1862; agent de l'École des Beaux-Arts (24 novembre 1832); secrétaire perpétuel à la même École (7 novembre 1853); expose aux Salons de 1838 à 1852.

Digitized by Google

leur en veux pas. Bien que je ne connaisse pas le jeune Roulin, je serais content qu'il réussisse et vienne cette année; tout le monde me dit que c'est un bon petit garçon et le résultat de son premier concours annonce qu'il a du talent.

« Je ne sais pas si ma lettre vous trouvera encore à Paris? Mais j'espère que, dans votre maison, quelqu'un sera chargé de l'envoyer à la campagne. Si vous travaillez et que vous fassiez quelques compositions, il me semble que j'aurais bien du plaisir à les voir.

« Votre frère doit avoir un grand désir de s'y remettre; le succès qu'il a eu et les beaux projets qui attendent doivent lui donner un fier courage. Oh ! dans les compositions qu'il a eu la bonté de me montrer, je vois venir plusieurs tableaux bien remarquables et qui ne sauraient manquer de plaire, tous animés par un sentiment honnête et vertueux. Ce qu'on a éprouvé devant son *Ave Maria* reste dans la mémoire. Le sentiment religieux de cette heure est une si belle chose !

« Je ne sais si vous savez que je viens de perdre à peu près un mois et demi pour m'être blessé au pouce de la main droite? On craignait que ce ne fût très dangereux, mais, après m'avoir fait bien souffrir, ça s'est guéri plus vite qu'on ne l'espérait.

« Paul travaille au Vatican, d'après *Les Loges ;* on leur a enfin, après mille avanies, permis de reprendre ce travail.

« Paul s'unit à moi pour vous souhaiter une bonne santé, et, ensemble aussi, nous vous embrassons de tout notre cœur.

« Votre ami reconnaissant.

« Hippolyte FLANDRIN. »

« M. et Mme Ingres me chargent de répondre de leur part à votre bon souvenir; ils ont toujours eu grand plaisir à recevoir de vos nouvelles.

Digitized by Google

« M. Calamatta est à Florence depuis huit jours. Je ne crois pas que M. Ingres aille l'y trouver, parce qu'enfin il commence à travailler un peu.

« J'ai rendu réponse à ce Monsieur qui me demandait un tableau; il m'a été impossible d'accepter : mon temps est plein. »

G. Bodinier.

(*A suivre.*)

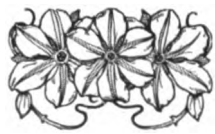

Digitized by Google

Poésie

VERS LIBRES

Poetis minoribus.

Si vous saviez comme on en a assez de vos vers libres.
jolis, jolis, mais si faciles à faire,
et qui courent les rues — les livres —,
comme les jeux de mots des commis-voyageurs de chemins
[de fer !

Pourquoi faites-vous semblant d'être de vrais artistes
puisque vous bouleversez les grandes règles classiques
et que nos vers n'ont plus l'air, si nous vous imitons,
que de simples traductions
de poèmes étrangers d'Henri Heine, Pouchkine, Tennyson...

Ne nous jetez pas à la tête des histoires de progrès :
les terres cuites d'à-présent valent-elles les statuettes
[grecques?
Ah! si vos strophes art nouveau étaient émouvantes
comme les plis perpétuels des Tanagra dansant au vent...

Digitized by Google

Mais vous êtes , mes amis, vous êtes
de petits poètes — c'est tout ce que vous êtes;
et pourtant si petits, si obscurs que vous soyiez,
il ne faut pas plaisanter du nom que vous portez.

Quand vous étiez enfants sans vous savoir poètes,
on vous disait : ne jouez pas avec les allumettes.
Et moi je dis : ne nous amusons pas avec nos lyres
que « le dieu des poètes » qui est Dieu, le vrai,
a mystérieusement peut-être consacrées
(bien que cela, bourgeois, vous fasse rire...)

Puisque, presque malgré vous, vous n'êtes pas insensibles
à l'ineffable éclat d'un vers de Jean Racine,
pourquoi en inventer qui, comme ce soir les miens,
ne font penser qu'à Franc-Nohain?

Pourquoi dire des choses belles en les abîmant?
C'est si triste de voir abîmer des choses belles;
c'est ce que vous faites, vous, pour voir — tels des enfants
jouent à désenfiler un collier perle à perle...

Si vous aviez — si nous avions — un peu de génie,
cela à la rigueur pourrait nous être permis :
des vers libres comme ceux de Verhaeren,
ça vaut la peine,

Ou bien
comme ceux de Viélé-Griffin,
doux de l'humble douceur d'un sourire incertain,
ou comme ceux de Francis Jammes
qui sont le chant d'une âme;
d'autres encore, plus artificiels,
reflètent aussi un peu de beauté éternelle.

Digitized by Google

Pourtant nous, les petits, ne nous amusons pas
imprudemment à ces fantaisies-là :
souvenons-nous comment Régnier et Moréas
sont revenus au vers de vieille race
et ont rallié dans la forêt française
la « route royale » comme écrivit Barrès.

Ne sacrifions jamais la rime à l'assonance
comme je le fais dans ce mauvais poème, par exemple;
c'est inutilement désagréable, et c'est laid
puisque c'est en somme de la fausse simplicité.

N'alignons pas des lignes qui ne soient ni vers ni prose
et se courent après, sans mesure, sans raison, à cloche-pied :
cela rappelle ces bandes criardes de gosses
pleins de santé et qui singent les estropiés;
quant à l'hiatus,
c'est de la fainéantise.

En un mot (je ne fais pas un cours d'art poétique)
épargnez-nous, petits poètes, les vers libres,
bien que souvent, par je ne sais quel cercle vicieux,
vos vers libres soient charmants et les autres ennuyeux.

Petits poètes, malgré tout, je vous assure
que nos vers libres à nous sont toujours ridicules
— Et puis enfin j'en ai assez de vos vers libres,
dont le nom même est un mensonge... Rien n'est libre !

Bien que je montre peu ma peine ou mon bonheur,
Tous mes vers doivent être un sourire ou des pleurs,

Car rien n'est libre, ni mon bonheur ni ma peine...

Alphonse MÉTÉRIÉ.

Digitized by Google

Digitized by Google

Mense Abbatiale de Fontevrault

Les Fermiers du Bordelais

L'agent P. Serin, de Saumur

Les premières fondations de Fontevrault sont échelonnées, dans l'ouest de la France, depuis Rennes jusqu'à Toulouse. Cette disposition résulte des voyages apostoliques et des prédications de Robert d'Arbrissel qui fut spécialement invité par les Légats de Bretagne et d'Aquitaine à prêcher la croisade de pénitence [1] et à susciter les générosités des fidèles pour le succès de nos grandes entreprises d'Orient.

Pétronille de Chemillé organisa ces nombreuses fondations ébauchées par Robert d'Arbrissel. Quand il s'agit de recevoir les dons importants du riche couvent de Bragerac, elle descendit elle-même jusqu'à Toulouse pour faire cette acceptation [2].

En 1130, l'évêque de Bazas installait des religieuses de la Rame; deux ans après, le grand protecteur de Fontevrault, Gérard d'Angoulême, lui remettait la direction et

[1] Il visita comme missionnaire toutes les provinces de l'Ouest de l'an 1096 à 1115.

[2] Lardier dans la *table du Cartulaire* (Arch. Maine-et-Loire). Les *liasses* de la Rame aux Archives de Maine-et-Loire nous fournissent la documentation de cet article.

Digitized by Google

la garde du pèlerinage de Notre-Dame de Pitié de Talence. En mourant, la vénérable abbesse comptait au moins six prieurés importants dans l'Aquitaine, et autant en Gascogne.

On conçoit que l'administration de ces prieurés était difficile lorsque les communications manquaient de sécurité avec des routes impraticables et au milieu de guerres continuelles qui favorisaient le pillage.

Quelques couvents seulement ont survécu jusqu'à la Révolution, comme le Paravis, près d'Agen, Fontgrave, Boulanc, qui se perpétue encore en Espagne depuis les expulsions : les autres fondations se sont effondrées dans la suite des siècles, surtout dans la période des longues guerres avec les Anglais et au XVIe siècle dans la grande crise de la réforme protestante.

L'éloignement du centre, la gestion par procureurs, les controverses entre religieux et religieuses de la même famille, les privilèges contestés de l'Abbesse ajoutaient encore de nouvelles difficultés à celles déjà trop nombreuses qui résultaient de ces révolutions dynastiques et de ces perturtions religieuses. C'est ce que nous constatons dans les archives du petit prieuré de la Rame; son histoire ressemble à peu près à l'histoire des autres prieurés d'Aquitaine et du Sud-Ouest; en la montrant dans ses grandes lignes pendant le XVIIIe siècle, nous aurons donné une idée des soucis administratifs qui absorbaient nos grandes abbesses, les dames de Rochechouart, Gabrielle et Louise.

***

Le prieuré de la Rame en Bazadais fut donc fondé en 1130 : il pouvait assurer la vie de trente religieuses environ. Sa prospérité fut de courte durée, car, dès le XIVe siècle, le petit cartulaire et les rapports des visiteurs ne fournissent pas à ce sujet des renseignements encourageants, loin de là. Le pèlerinage de Notre-Dame de Talence de Bordeaux,

Digitized by Google

rattaché au prieuré de la Rame, fut maintenu comme dévotion populaire; mais, déjà au XIIIe siècle, Marguerite de Pocey se plaignait au roi d'Angleterre de ce qu'il ne payait plus les redevances assurées dans ce sanctuaire par Henri II [1]; les religieuses durent ainsi abandonner le pèlerinage, qui fut administré de loin par la prieure de la Rame.

Quand les protestants voulurent se venger dans le Midi des blâmes infligés à la maison de Navarre par l'abbesse de Fontevrault [2], ils détruisirent les prieurés qu'ils trouvèrent sur les bords de la Garonne [3] et ils essayèrent de gagner les religieuses à leurs idées de réforme.

Le Paravis seul put se relever de ses ruines dans cette région tourmentée, et la Rame, privée d'une grande partie de ses revenus, ainsi que Notre-Dame de Talence, furent réunis à la mense de l'abbesse [4] et affermés par baux passés dans le parloir du Paravis.

L'abbesse Éléonore de Bourbon, protégée par son neveu le roi Henri IV, envoya dans la province de Gascogne un religieux habile nommé Samuel Percheron avec le titre de procureur; pendant près de cinquante ans il surveilla tous les actes passés dans la région et fut assez heureux pour faire reconnaître à nouveau les droits et privilèges de l'abbaye, contestés depuis les troubles des XVe et XVIe siècles. En 1602, il affermait la Rame pour 25 écus; en 1617, il faisait monter ce bail à 180 livres, mais le fermier, M. de Virac, percevait en plus tous les droits seigneuriaux de Fontevrault sur Saint-Macaire [5], Langon, le Taillan et sur le fief de Notre-Dame-de-

[1] Rôles gascons, t. III. Introduction, p. XXXI, note 2.

[2] La visite de Charles IX à Fontevrault, 2 oct. 1565, fournit à sa cousine Louise de Bourbon l'occasion de faire une violente sortie contre les princes hérétiques.

[3] Courteault, *Invasion de l'armée des princes en Agenais.*

[4] Arrêt du grand Conseil, 1558-1560 (Archives de Maine-et-Loire).

[5] La cure de Saint-Macaire fut attribuée au prieuré de la Rame, avec une vigne voisine, par le Pape Clément V (D. Lardier).

Digitized by Google

Compassion à Bordeaux. Ces droits seigneuriaux consistaient en agrières, lots, rentes, ventes, cinquièmes des fruits et autres redevances féodales reconnues par actes notariés nommés Exporlles [1].

Avec le concours de Pierre Ducros, marchand de la paroisse Saint-Michel de Bordeaux, le Père Procureur pouvait en 1644 dresser un terrier nouveau et forcer une vingtaine de tenanciers à faire leurs aveux et reconnaissances féodales. Le double de ces titres était envoyé à Fontevrault, et le fermier chargé de percevoir les droits de fief conservait un résumé de ces actes, connu sous le nom de Liève [2].

Mme de Caulmont, prieure du Paravis, rendit les mêmes services aux abbesses; après la mort du Père Samuel Percheron elle sut trouver un excellent fermier dans la personne de M. Pomier, notaire, pour lequel elle pouvait concéder une diminution de bail qu'elle cédait à 110 livres, puisqu'il faisait à ses frais les réparations nécessaires au moulin de la Rame. Malheureusement on oubliait de restaurer la chapelle de Notre-Dame de Talence; tous les efforts se portaient vers le Paravis qui avait été péniblement rebâti après la destruction des protestants.

Blaise Jude de Toulenne, premier jurat de Langon et ancien receveur des tailles, prit cette ferme pour 130 livres, en 1682, et l'administra pendant dix-huit ans, suivant l'expression reçue dans les actes « en bon père de famille ».

[1] Pour connaître les droits seigneuriaux de la région bordelaise, avec les mesures et les termes en usage, il faut consulter les introductions de M. Brutails dans les *inventaires des Archives de Gironde*, séries G. H.

[2] Dans le cours du XVIe siècle, le prieuré de la Rame avait été affermé à des religieuses qui vivaient isolées dans ces vieilles masures, avec le titre honorifique de prieures, sans règle et sans sujets : on leur demandait seulement une rente de vingt et quelques livres. Le seigneur de Roquetaillade profita de la faiblesse d'une de ces vieilles fermières, nommée Marguerite Guy, pour essayer de rentrer en possession de la moitié du moulin qui avait été donnée par ses ancêtres en 1493. (La Rame, *liasse* n° 7.)

Digitized by Google

Il donna exactement à Mme Gabrielle Rochechouart, en tout, 4.160 livres, sur lesquelles l'abbesse devait prendre 500 livres de décimes réclamées pour le roi par l'évêque de Bazas [1].

Jude était un bon fermier, il ne négligeait point ses affaires, tout en payant bien ses termes. Peut-être pouvait-on lui reprocher de ne pas tenir assez la main à la régularisation des titres des tenanciers, qui essayaient toujours de se soustraire aux sommations des agents et avaient mille raisons pour mériter la compassion de l'abbesse, dans des années toujours mauvaises, toujours ingrates? Un autre fermier se laisserait-il moins corrompre que le jurat de Langon? L'intendant de Mme G. de Rochechouart aurait dû se poser ces questions, avant de prendre M. Proupain, notaire à Brie en Saintonge, comme procureur, et ses amis, comme fermiers en 1699.

***

Un changement notable s'était opéré dans la gérance des fermes du Sud-Ouest, depuis que Mme Gabrielle de Rochechouart, gouvernait l'abbaye; pour un motif que nous ne connaissons pas, elle avait été amenée à soustraire les fermes du Bordelais à la direction du Paravis et à nommer comme procureurs des étrangers ou des religieux qui ne faisaient que passer en qualité de visiteurs ou de vicaires généraux. Les paiements ne se faisaient plus au Paravis, comme le portaient les baux du XVIIe siècle, mais à Paris, entre les mains de la trésorière des Filles-Dieu, ainsi que l'attestent les dernières quittances de Jude [2]. De plus, on ne tenait aucun compte des réclamations motivées du clergé et des tenanciers de Bordeaux. Ce silence trop accentué acheva de

[1] Nous verrons plus loin, comment l'abbesse percevait d'autres droits bien plus considérables quand les tenanciers vendaient une terre de fief.

[2] Le 4 juillet 1699.

Digitized by Google

désorganiser le fief que Samuel Percheron avait eu tant de mal à reconstituer.

Le notaire Proupain n'envoya guère d'argent à Fontevrault, si on s'en rapporte à la lettre du fermier David, bourgeois de Bordeaux, qui demandait à Mme G. de Rochechouart quand il pourrait se libérer de ses termes : « Je m'engage de vous faire tenir à Paris en lettre de change, suivant les ordres que vous me ferez prescrire. J'avais toujours cru, Madame, que le dit Proupain vous aurait fait informer des pactes convenus avec lui, c'est ce qui m'a fait rester en silence [1] ».

Proupain ne fut pas gardé dans ce poste de confiance par la nouvelle abbesse, Louise de Rochechouart [2], et le Père visiteur Martin Guilloret reçut le titre de procureur-syndic, pour régler toutes ces affaires de fermages. Mais lui aussi ne fut pas très heureux dans ses négociations : il fut obligé de faire un tiercement de bail en 1706 avec Dutil et Sempey de Langon et, dès l'année suivante, il leur enlevait sa confiance, pour charger Hélie Courregelongue [3] de percevoir les droits du fief et de poursuivre tous les débiteurs de rentes dues depuis 29 ans, suivant l'usage du pays.

Mme Louise de Rochechouart, qui était mise au courant de ces difficultés par les plaintes des fermiers et sous-fermiers, se vit dans la nécessité d'envoyer un agent plus expert dans le maniement des affaires et elle crut trouver ce personnage de choix parmi les fonctionnaires de Saumur qui vivaient autour de l'abbaye.

Depuis deux cents ans au moins, deux familles importantes du pays avaient mérité la confiance des Abbesses, les Salmon et les Serin. Leurs noms paraissent à chaque instant comme notaires ou intendants sur les registres de

[1] Bordeaux, 7 janvier 1702.

[2] Louise de Rochechouart, nièce de Gabrielle, fut nommée en 1704.

[3] Bourgeois, marchand de Bordeaux, rue des Fossés-Salinières.

Digitized by Google

Saumur et de Fontevrault [1]. Les de la Prairie s'étaient alliés un Serin et avaient reçu les mêmes fonctions de secrétaires et maîtres d'hôtel [2].

Paul-Philippe Serin fut choisi pour être le mandataire de l'abbesse dans le Bordelais où il avait des intérêts lui-même par son mariage. Les recommandations de l'abbesse lui valurent aussi un poste envié au service de l'État, celui de contrôleur ambulant des poudres et salpêtres de la province de Guyenne, avec un logement dans les magasins des poudres, hors la porte Saint-Germain. Si la mort n'était pas venue lui ravir son épouse et lui créer des difficultés avec ses héritiers, Paul Serin eût été l'agent le plus heureux de Fontevrault [3].

Serin, à peine arrivé à Bordeaux en 1709, voulut trancher toutes les difficultés de la Rame et Talence en passant un bail à Courregelongue dont nous avons vu le nom; mais la mort du fermier vint encore déranger tous ses comptes et il fut obligé de faire une saisie sur ses enfants et de forcer le tuteur de continuer le bail. Ce fut un mauvais début, et tous les Courregelonge s'entendirent comme un seul homme pour ne point payer [4], tout en continuant le bail jusqu'en 1717. Alors l'agent fut très heureux de retrouver le jurat de Langon et de lui confier le fermage du fief. Blaise Jude accepta pour la somme de 146 livres.

La fonction d'un fermier de Fontevrault dans le Bordelais ne consistait pas seulement à percevoir les rentes annuelles qui étaient attachées aux terres, il fallait aussi

[1] Serin paraît dans les actes de la réformatrice Marie de Bretagne. En 1596, Charles Salmon est procureur de la fabrique de Fontevrault (v. supp. de série E. Saumur, canton sud).

[2] D. Lardier signale 40 officiers au service de l'abbaye : *Trésor de Fontevrault*, v. I.

[3] Lettre de Serin à M. de la Prairie, 11 juin 1712.

[4] Lettre de Jude, 16 mars 1741. Ils firent perdre quatre ou cinq cent livres à l'abbesse.

Digitized by Google

demander les reconnaissances ou aveux, au moins tous les trente ans, cela s'appelait exporller [1]. Surtout, il fallait surveiller les ventes qui se faisaient « dans la mouvance de Madame » et marchander avec les acquéreurs les droits de vente qui étaient très considérables; ils atteignaient le huitième du prix de vente [2].

Ces négociations demandaient une grande connaissance des personnes et des us et coutumes du pays, fort différents à Bazas et à Bordeaux.

Serin n'était pas au courant de cette législation; il fallait bien qu'il s'en rapportât au fermier, lequel, très honnête homme sans doute, ne faisait cependant pas grande diligence pour tourmenter ses propres amis tenanciers et vendeurs gascons. Le Saumurois se faisait-il illusion ou fermait-il les yeux sur les petites combinaisons qui se traitaient sur les bords de la Garonne? Son successeur laissera entendre, après sa mort, qu'il entrait au moins dans la conspiration du silence [3]. Toujours est-il qu'on ne renouvelait pas le terrier de Talence, les titres s'égaraient [4], le clergé de Bordeaux blâmait l'administration de l'Abbesse et les tenanciers de l'île d'Oléron refusaient de payer. Toutes les affaires du fief et du prieuré traînaient en longueur, pendant que Serin faisait sécher ses poudres et exploitait sa bonne petite vigne de Fronsac.

L'Abbesse et son économe, Mme de Montplaisant, aimaient

[1] La grande maxime de la féodalité : « Nulle terre sans seigneur » n'avait point de valeur à Bordeaux. « Nul seigneur sans titre » tel était le code de la féodalité en Guyenne « ... *C'est un pays de franchise où le seigneur doit commencer par montrer au tenancier son titre avant de pouvoir le contraindre à le reconnaître.* » Drouet à Mme de Montplaisant, 15 mars 1734.

[2] *Cartulaire de Saint-Seurin.* Introduction par M. Brutails, p. XLIII.

[3] Drouet à Mme de Montplaisant, 22 février 1734.

[4] Dès l'année 1699 un père dominicain avait signalé à Mme de Xaintailles la mauvaise administration du fief de Notre-Dame et l'usurpation des seigneurs voisins (Arch. de Maine-et-Loire).

Digitized by Google

beaucoup les Serin, surtout leur sœur qui faisait la navette entre l'abbatiale et l'étude de Saumur, entre Fontevrault et Bordeaux; le cousin de la Prairie, maître-d'hôtel de Madame, était de bonne composition avec les membres de sa famille et l'agent contrôleur, d'ailleurs très respectueux dans sa correspondance, pouvait attendre patiemment les ordres qu'on lui mandait avec beaucoup de déférence. C'est ainsi que l'on amorça seulement deux ou trois affaires importantes dans l'espace de vingt ans, parmi lesquelles nous trouvons une revendication contre les bénéficiers de Saint-Michel et les Pères Jésuites, pour un bien du fief de Notre-Dame des Monges à Talence; une autre revendication dans l'île d'Oléron, pour une rente de 130 livres, et une opposition contre les héritiers du Curé de Talence, qui s'autorisaient avec raison des ordonnances de Mgr de Bourlemont, en faveur de la chapelle de Talence [1].

***

La correspondance de Serin avec M. de la Prairie, dont nous possédons quelques spécimens de lettres, porte surtout sur les renseignements commerciaux, qui ont un certain intérêt au point de vue économique; les deux hommes d'affaires se communiquent les cours très différents du Bordelais et du Saumurois, sur les blés et sur les vins. Serin, écrit de Bordeaux le 30 août 1712 : « Je viens, mon cher cousin, d'Hendaye et Fontarabie, où j'ai été près de deux mois pour y faire ressécher des poudres, pour le compte du Roi, dont je suis de retour depuis huit jours. Avant de partir j'avais mené un maître maçon à la chapelle de Talence, pour faire un devis de réparations...

[1] Les liasses de la Rame et Talence ne nous signalent point d'autres questions importantes entre 1709 et 1730.

En 1708 l'huissier Lamarque avait envoyé quatre assignations aux retardataires de Talence.

Digitized by Google

« Par votre dernière, vous me marquez qu'il y avait une très belle apparence d'une abondante récolte de vin et qu'il y avait du blé. Je vous dirai qu'en cette province bien des gens n'ont pas cueilli la semence en blé et qu'il y a grande disette et, s'il ne vient point de blé de chez l'étranger et d'ailleurs, il y aura la moitié du peuple qui mourra de faim... Je n'ai recueilli que 12 boisseaux de froment en grève de Fronsac, qui sont mesure de Loudun environ 90. Je suis donc moins malheureux, ce dont je rends grâces au Ciel. »

Il annonce aussi que sa vigne ruinée par le brouillard ne donnera qu'une demi-récolte, avec l'espoir cependant de faire autant de vin que l'année dernière. Mais à la fin de novembre les choses ont changé en bien : il a le bonheur d'annoncer à sa famille qu'il a pu faire 25 tonneaux de vin, dont 17 de blanc, qu'il a vendus au prix de 22 écus le tonneau, et il ajoute : « Tout le monde a été trompé de plus d'un grand tiers, en sorte que les barriques ont valu jusqu'à 26 écus la douzaine. Il ne manque que des marchands à bon prix et bon argent, pour donner la joie à ce pays.

« Il est arrivé ici, la semaine dernière 100 barques de blé; dans le nombre il y en a qui vient de Saumur. Cette province en avait grand besoin, pour remplacer les dégâts des fureurs de la Garonne et de l'année. Le boisseau vaut encore 12 livres; il pèse de 115 à 120 livres [1]. »

Nous regrettons qu'une grande lacune dans cette correspondance commerciale nous force de venir jusqu'en 1727, pour trouver de nouveaux renseignements sur les affaires et les événements qui occupaient les agents de Fontevrault. Voici ce qu'il marquait au mois de juillet 1727 : « Depuis Pâques, il a tant plu et tant tombé de grêle dans cette province qu'en général on compte qu'il n'y aura pas tant de blé ni de vin que l'année dernière, qui fut une année de disette. Pour moi, Dieu m'a conservé de la grêle. J'ai fait

[1] Lettre à M. de la Prairie, 23 novembre 1712.

Digitized by Google

couper mes blés, je compte en avoir plus que l'année dernière. A l'égard du vin, la gelée et les brouillards, qui ont fait couler, m'en ont emporté les deux tiers. Cependant les vins n'augmentent pas de prix.

« Pour les eaux-de-vie, qui de 125 livres les 32 verges étaient vendues à 98, elles sont aujourd'hui à 108, avec beaucoup de demandes ; personne n'en veut vendre, cela fait croire qu'elles augmenteront encore.

« Le blé a augmenté : de 7 livres 15 sols que le boisseau valait voilà trois semaines ; il vaut aujourd'hui 9 livres.

« Le seigle, qui était de 4 livres, vaut aujourd'hui 5 livres 15 sols.

« Il a tombé de la grêle dans le Bazadais, les grains gros comme un pain de 2 sols. Les pères et mères ont été dans l'obligation de mettre leurs enfants dans des coffres et armoires, et eux-mêmes de se mettre sous les lits pour se garantir. Jugez du ravage qu'elle a fait.

« Marquez moi le prix et l'état de vos vignes, grains, denrées, etc. [1]. »

L. Royer.

(*A suivre.*)

[1] Lettre du 12 juillet 1727.

Digitized by Google

Digitized by Google

La Justice Révolutionnaire en Maine-et-Loire

Commission Parein-Félix

(Suite et fin)

APPENDICE

I

Formation de la Commission militaire

Ce n'est point de son chef, mais en exécution d'un arrêté des représentants du peuple réunis en Commission centrale que Ronsin avait créé, à Angers, une Commission militaire. Cet arrêté était ainsi conçu :

« Au nom de la République Française, une et indivisible;

« Les Représentants du Peuple près l'armée des Côtes de la Rochelle réunis en Commission centrale, à Angers;

« Considérant la nécessité de juger promptement tant les agents militaires et autres arrêtés comme prévenus de désertion, trahison, d'espionnage et d'intelligences avec les rebelles, que ceux accusés d'insubordination et de désobéissance envers leurs chefs;

« Considérant aussi que la Commission militaire établie à Tours, en vertu de leur arrêté en date du 28 juin dernier, ne pourrait être déplacée en ce moment et que d'ailleurs la loi du 12 mai dernier attribue deux tribunaux militaires à chaque armée;

Digitized by Google

« Considérant que les motifs qui ont déterminé leur arrêté ci-dessus relaté subsistent et que, tant que les tribunaux criminels militaires n'auront point été organisés, il est d'une nécessité indispensable d'y suppléer par des Commissions militaires; Arrêtent :

« ARTICLE PREMIER

« Il sera formé une Commission militaire, composée de cinq membres, près la division de l'armée des Côtes de la Rochelle stationnée à Angers.

« ART. 2

« Cette Commission nommera dans son sein un président et choisira un citoyen pour faire les fonctions de secrétaire-greffier.

« ART. 3

« La Commission militaire connaîtra de tous les délits militaires énoncés dans la loi du 4 mai dernier et appliquera les peines déterminées par la dite loi, pour chacun de ces délits.

« ART. 4

« Les délits contre la sûreté générale, les complots formés en faveur des rebelles et généralement tous les actes attentatoires à la liberté seront également jugés par la Commission militaire.

« ART. 5

« Les délits seront regardés comme certains lorsqu'ils seront constatés par un procès-verbal dressé par des fonctionnaires publics, attestés de deux témoins.

« ART. 6

« Dans le cas où les faits seraient attestés par des témoins, les prévenus pourront être admis à prouver l'alibi ou récuser les témoins pour les cas prévus par la loi.

Digitized by Google

« ART. 7

« Les jugements de la Commission seront exécutés sans appel et sans recours en cassation.

« ART. 8

« Les autorités constituées feront préparer le local et les effets nécessaires à l'établissement de cette Commission.

« ART. 9

« La Commission militaire restera attachée à la division de l'armée stationnée à Angers, la suivra dans tous les lieux où elle pourra se porter; elle subsistera jusqu'à ce que les tribunaux créées par la loi du 12 mai dernier soient organisés.

« ART. 10

« Les représentants du peuple se réservent de déterminer l'époque à laquelle cette Commission pourra être renouvelée.

« ART. 11

« L'adjoint au Ministre de la Guerre nommera les cinq membres qui doivent la composer. Le choix sera ratifié par la Commission centrale; ils ne pourront être pris parmi les militaires, ni parmi les employés dans les armées.

« ART. 12

« Les cinq membres nommés seront tenus d'entrer en activité sitôt qu'ils auront connaissance de leur nomination; elle sera présentée à la ratification des Représentants du Peuple dans les douze heures qui suivront la notification du présent arrêté, lequel sera imprimé, publié et affiché, lu à la tête de chaque bataillon, envoyé à l'adjoint du Ministre de la Guerre et à tous les généraux de l'armée.

« Fait en Commission centrale, à Angers, le 10 juillet 1793,

Digitized by Google

l'an deuxième de la République Française une et indivisible.

« *Signé* : Pour copie conforme, Richard, président.

« Pour copie conforme, *signé*, le général-adjoint au Ministre de la guerre, Ronsin. »

Le même jour Ronsin nommait les membres de cette Commission et son choix était approuvé le lendemain par les Représentants du Peuple.

« Au nom de la République une et indivisible;

« Nous, adjoint au Ministre de la Guerre, en vertu d'un arrêté de ce jour et à nous adressé par les Représentants du Peuple composant la Commission centrale près l'armée des Côtes de la Rochelle, à l'effet d'organiser une Commission militaire dont les membres ne pourront être pris, ni parmi les militaires, ni parmi les individus employés aux armées, avons, conformément à l'article onze de cet arrêté, choisi les citoyens : Pierre-Mathieu Parein, François-Martin Lusson, François-Louis-Marie Delaporte, Henry-François Hardy et François Millier, pour membres de la Commission militaire, à charge par eux d'entrer en activité sitôt que leur nomination aura été ratifiée par les Représentants du Peuple.

« A Angers, le 10 juillet 1793, l'an 2e de la République Française une et indivisible. *Signé* : le général-adjoint au Ministre de la Guerre, Ronsin.

« Vu et approuvé par nous, Représentants du peuple français près l'armée des Côtes de la Rochelle, à Angers, 11 juillet 1793, l'an 2e de la République une et indivisible. *Signé* : Bourbotte, L. Turreau, Tallien, Pierre Choudieu et Richard, président. »

Les citoyens appelés à composer cette Commission, y compris Martin-Lusson, qui n'avait pas encore donné sa

Digitized by Google

démission, se réunissent aussitôt pour inviter l'Administration du Département de Maine-et-Loire à leur fournir un local pour tenir leurs séances, ainsi que les accessoires indispensables, tables, chaises, bancs, etc..., dont ils on besoin. Ils le chargent en même temps de faire construire au plus vite une guillotine pour l'exécution de leurs jugements.

« Au nom de la République Française une et indivisible;

« L'an 1793, le 11 juillet, deuxième de la République Française, une et indivisible, en vertu de l'arrêté des représentants du peuple composant la Commission centrale auprès de l'armée des Côtes de la Rochelle, en date du jour d'hier, et de celui du général adjoint au Ministre de la Guerre du même jour, dont la copie conforme aux originaux est transcrite avec les présentes, nous, membres nommés par la Commission centrale des Représentants du Peuple pour former la Commission militaire, invitons les membres du département de Maine-et-Loire séant à Angers d'indiquer ce même jour un local convenable pour tenir les séances comme aussi à lui faire fournir les tables, bancs et sièges dont la Commission pourra avoir besoin et de leur faire passer les lois des 4, 12 et 26 mai précédents relatives aux délits militaires;

« Invitons enfin les membres du département à faire faire sur-le-champ une guillotine pour l'exécution des jugements à mort qui pourraient être rendus par la Commission militaire; et afin que le présent arrêté soit exécuté le plus promptement possible, avons nommé les citoyens Laporte et Martin-Lusson membres de la Commission.

« A Angers, les jours et an que dessus.

« *Signé* : Parrein, président, Delaporte, Martin-Lusson, Franç. Hardy, Millier.

Digitized by Google

« P. S. — La Commission invite également le département à remettre aux commissaires la loi relative à l'établissement des jurés en matière criminelle. »

C'est à cette demande d'une guillotine que se réfère la lettre de la Commission militaire aux administrateurs du département, en date à Saumur du 26 juillet, dont nous avons donné un extrait. Sa forme, surtout celle de son adresse, avaient soulevé l'indignation de ces administrateurs. Nous reproduisons ici cette pièce dans son entier.

« Les président et membres composant la Commission Militaire établie près l'armée des Côtes de la Rochelle par les Représentants du Peuple formant la Commission centrale;

« Persistant dans les réquisitions données, tant à l'administration du département de Maine-et-Loire qu'à l'exécuteur des jugements criminels et sans rechercher à ce moment les causes d'inexécution, requièrent de nouveau l'administration du département de Maine-et-Loire de faire transférer auprès de la Commission à Saumur la guillotine qu'elle a dû faire construire; — requièrent pareillement l'exécuteur des jugements criminels du dit département, résidant à Angers, d'accompagner la dite guillotine, sous peine d'être personnellement responsable des nouveaux retards.

« Fait en Commission militaire, à Saumur, le 26 juillet 1793, l'an 2 de la République Française une et indivisible et le 1er de la mort du tyran.

« PAREIN, président. »

(*Adresse*) « Aux administrateurs du département de Maine-et-Loire et à l'exécuteur des jugements criminels à Angers. »

(En marge de cette mention) « Reçue par le courrier du 31 juillet, à 3 heures après-midi. »

Digitized by Google

En même temps qu'ils adressaient une copie de cette lettre au Ministre, les administrateurs de Maine-et-Loire en envoyaient une autre aux membres de la Convention avec une lettre dont le brouillon est joint à l'original.

« Nous vous envoyons copie de la lettre ci-jointe. Nous ne nous permettons aucune réflexion. Sa forme et son style et surtout le genre d'adresse qu'elle porte étonneront comme nous les Pères de la Patrie, persuadés qu'ils nous rendront justice. Et nous nous bornons au simple envoi de cette lettre et à les assurer que, quelques désagréments qu'on cherche à nous donner, ils ne pourront jamais nous refroidir sur les devoirs sacrés que nous nous sommes imposés.

« Les Administrateurs, etc.

« Aux Représentants du Peuple à la Commission Nationale [1]. »

II

Défense des membres de la Commission Félix

Au cours de l'impression de ce travail, on nous a signalé l'existence , à la Bibliothèque de la ville de Nantes, où nous les avons fait copier, de deux brochures publiées par des membres de la Commission Militaire d'Angers.

La première est une réponse aux accusations formulées à la Société populaire contre la dite Commission.

Réponse de Félix, Laporte et Obrumier fils, à une inculpation lancée contre la Commission militaire par quelques membres de la Société populaire d'Angers, laquelle fait partie

[1] Arch. de Maine-et-Loire. Série L carton 749 *ter*.

Digitized by Google

du précis historique de la Guerre de la Vendée, pages 16, 17 *et* 18, *signé Bardou, président, Coulonier, secrétaire, de l'imprimerie Mame* [1].

Dans ce factum, qui développe les allégations contenues dans la lettre que nous avons reproduite, Félix, Laporte et Obrumier vantent leur humanité et font valoir les services qu'ils ont rendus à la République en condamnant ses ennemis, fédéralistes, royalistes et fanatiques.

Les dénonciations portées contre plusieurs membres de la Commission, Loizillon, Hudoux, Morin et Vacheron, par le Club de l'Est étaient sans importance, puisque Francastel, ayant eu connaissance de l'enquête dressée par le juge de paix Chaillou, n'a pas cru devoir ordonner de poursuites contre les citoyens dénoncés.

En présence du nombre des détenus dans les prisons d'Angers, 2.500 au moins, et pour éviter la contagion des maladies pestilentielles dont ils étaient atteints, la Commission a employé le système des fusillades. Des Commissaires allaient interroger les détenus dans les prisons. Mais leurs procès-verbaux étaient réfléchis et discutés très scrupuleusement par la Commission réunie avant que les condamnés fussent envoyés à la fusillade.

En somme, les membres de la Commission n'ont jamais eu connaissance des actes odieux dont on les accuse aujourd'hui. Les femmes Jacquet et Beauvais, de Rablay, ont été, dit-on, fusillées sans avoir été interrogées. C'est un simple défaut de forme. Si on eût prévenu la Commission, elle les eût fait interroger, mais elle était nantie de pièces suffisantes pour justifier leur condamnation et ces femmes eussent été quand même fusillées.

Les femmes Deléon et Guilbault, de Cholet, qui avaient simplement fui devant les armées de la République, ont

[1] N° 47342. A Nantes de l'imprimerie de A.-S. Malassis, place du Pilori, 2, an III, 38 pp. in-4.

Digitized by Google

été, prétend-on, fusillées dans les mêmes conditions; mais les pièces les concernant établiraient sans doute que, si elles ont fui, c'était pour aller grossir la masse des brigands.

Le 28 nivôse, une soixantaine de femmes ont été fusillées sans avoir, la moitié du moins, été interrogées, mais la Commission n'a pas eu connaissance de cette scène d'horreur. Pourquoi ne l'a-t-on pas avertie à temps?

Le 13 pluviôse (1er février), cent soixante-trois femmes sont conduites à la fusillade, plusieurs parlent de leur innocence; les soldats en paraissent convaincus; les canonniers déclarent qu'ils ne souffriront plus de pareilles scènes et que les républicains ne sont pas des bourreaux. Cette fois encore la Commission n'a pas eu connaissance de cette scène, pas plus que Francastel lui-même, car il n'eût pas manqué d'en faire part à Félix, ce qui n'a pas eu lieu.

Les membres de la Commission militaire ne peuvent donc être rendus responsables de faits qu'ils ont ignorés.

Quant à Morin et Vacheron, la Commission ne les connaissait pas quand ils furent nommés suppléants près de ce tribunal.

Morin leur « a paru un homme animé du désir ardent de contribuer de tous ses moyens au bonheur de son pays, et, s'il a parfois déployé un caractère sévère et peut-être immodéré, il n'était dirigé que par de bonnes intentions ». Du reste, il ne peut être rendu responsable que d'une partie des injustices et horreurs commises dans les prisons, ayant de bonne heure refusé d'opérer avec Vacheron parce que leurs caractères ne s'accordaient pas.

« En ce qui concerne Vacheron, disent-ils, nous conviendrons avec la Société populaire de son immoralité qui nous a été trop longtemps méconnue. Nous avouerons aussi, avec franchise, qu'il joignait à son ivresse l'art de ne pas déraisonner, sachant en outre concilier son travail avec ce défaut impardonnable, surtout à un juge. » Mais, dès que la Com-

Digitized by Google

mission a connu son inconduite, elle a demandé sa destitution.

Vacheron et Hudoux avaient été chargés d'interroger les détenus de la citadelle. Quelques jours après, ils remirent leur travail à la Commission et une discussion violente s'éleva entre eux. Hudoux déclara qu'il ne voulait plus d'un ivrogne comme adjoint et Vacheron fit la même déclaration, mais sans donner de motifs. Félix demanda alors à Vacheron combien il avait trouvé de prisonniers hors la loi. Celui-ci répondit qu'il pouvait y en avoir deux cents. Hudoux, interrogé à son tour, dit qu'en son âme et conscience il ne devait pas s'y trouver plus de trente individus méritant la mort. On fit recommencer les interrogatoires par Roussel et il ne s'y trouva en effet pas plus de vingt-cinq à trente. C'est alors que la Commission demanda la révocation de Vacheron, qui fut destitué sur-le-champ. Elle l'eût demandée plus tôt, si elle eût connu les faits reprochés à celui-ci, notamment ceux d'immoralité. Mais il eût fallu que les dénonciations lui fussent parvenues signées pour qu'elle en tint compte.

En somme Félix et consorts ne nient rien. Ils se contentent de dire qu'ils ont ignoré ce que tout le monde savait autour d'eux , mais que personne n'osait dénoncer officiellement dans la crainte d'être considéré comme contre-révolutionnaire.

Enfin Félix, Laporte et Obrumier déclarent que les hommes purs qui faisaient partie de la Commission Militaire ont rempli leurs devoirs en vrais républicains et qu'ils ont arrêté l'affluence des malveillants qui paraissaient vouloir se joindre aux brigands de la Vendée.

« Convaincus de la justice de la Société Populaire, ils croient fermement qu'elle les adoptera sans peine et avec empressement pour ses vrais amis, ayant tout fait pour mériter cette amitié qui leur est si chère et que, si elle a pu

Digitized by Google

les en priver un moment par des dénonciations erronées, vagues et sans fondement, rendant hommage à la vérité, distinguant le coupable avec l'innocent, elle dira avec ce dernier dont elle est l'appui : Vive la République, vive la Convention et les Sociétés Populaires ! Périssent les traîtres, les intrigants et les coupables, quels qu'ils soient ! »

Puis, dans un post-scriptum, ils rappellent les services importants que la Commission Militaire devait rendre et a rendus à la République et à la ville d'Angers; les regrets dont furent frappés ses habitants quand elle quitta leurs murs; les fatigues qu'elle a éprouvées; la perte de plusieurs de ses membres atteints de la peste des prisons; sa vigilance et son humanité pour les prisonniers qui pouvaient être innocents et l'intérêt qu'elle portait à tous les habitants dans la ville, car, sans elle, l'épidémie eût pu devenir générale; combien enfin le tribunal rendait ses audiences intéressantes et instructives pour éclairer le peuple et le mettre en garde contre les embûches de ses perfides ennemis, quelques moyens qu'ils prissent pour cacher leur trahison.

La plupart des condamnés étaient hors la loi. Il suffisait d'établir leur identité; cependant la Commission leur faisait subir de longs interrogatoires (bien inutiles puisque ces détenus étaient condamnés d'avance) et ce tribunal a mis en usage tous les moyens possibles pour amener toutes les religieuses non assermentées à prêter le serment pour ne pas les condamner et gagner à la République des créatures dont les talents pouvaient être d'une si grande utilité aux malades des hospices.

« Nous n'avons pas prétendu faire notre éloge, disent-ils en terminant, en rapportant tous ces traits, n'ayant fait que notre devoir, mais nous croyons pouvoir dire à ceux qui ont voulu attaquer la conduite de républicains intacts : Pourquoi abreuver d'amertume les jours de ceux qui ont

Digitized by Google

tout fait pour le bonheur de leurs concitoyens et l'affermissement de la République ».

La seconde ne concerne pas l'Anjou, mais seulement un des juges de la Commission militaire, le citoyen Laporte ou plutôt Delaporte.

Le citoyen Delaporte

Ex - juge à la Commission militaire d'Angers, puis à celle de la Montagne régénérée et enfin arrivé en vertu d'un décret de la Convention Nationale, pour compléter le nombre des juges du Tribunal Révolutionnaire, où il a siégé pour la première fois le premier thermidor, c'est-à-dire cinq fois avant le neuf, à ses frères et concitoyens de la Société des Jacobins [1].

Dans cette pièce Delaporte se défend d'avoir passé la nuit du 9 thermidor, pour protester contre l'arrestation de Robespierre, à la Société des Jacobins et s'excuse d'avoir recueilli chez lui la sœur du dictateur, venue à Paris, avec la citoyenne Canonne d'Arras, pour signaler à ses frères les forfaits qui se commettaient en cette ville et qu'elle croyait ignorés d'eux. « Abreuvée d'humiliations par les mégères dont le despote était entouré », menacée d'arrestation, elle s'était réfugiée chez lui. Il reconnaît l'avoir accompagnée, le soir du 9 thermidor, jusqu'aux Thuileries, où elle se rendait pour avoir des nouvelles des événements. Mais il l'a quittée de suite pour aller chez Francastel le solliciter en faveur de plusieurs citoyens de Saumur détenus et mis en liberté

[1] Paris, de l'imprimerie de Rongiff, rue Honoré, 35, in-4 de 4 pages. Bibliothèque de la ville de Nantes, n° 47343 Dans une note, à la fin de la brochure, l'auteur dit avoir prêté serment comme juge dans la salle de l'Égalité, tandis que son frère, une des victimes de la prison du Luxembourg, était condamné à mort dans la salle voisine, dite de a Liberté. Nous trouvons en effet parmi les condamnés du 21 messidor Henri-Louis Delaporte, 60 ans, négociant. Wallon, *Histoire du Tribunal révolutionnaire de Paris*, IV-435.

Digitized by Google

depuis. Il a passé le reste de la nuit, dans des groupes rassemblés pour entendre la lecture des décrets de la Convention. Dès le matin, il s'est rendu au tribunal, attendant l'expédition des décrets qui ont mis les coupables hors la loi (les deux Robespierre, Saint-Just, Couthon, Henriot et autres). Puis, « chargé de lire la loi aux coupables condamnés de ce jour, il remplit avec ses collègues cette mission pénible ».

Et il demande à ses frères les Jacobins s'il peut encore faire partie d'une Société qu'il a toujours affectionnée. Il provoque l'examen « le plus sévère sur sa conduite au tribunal de la Commission militaire d'Angers; on verra si elle mérite le plus léger reproche et si, au contraire, il n'a pas, dans beaucoup de circonstances, affronté tous les dangers pour l'utilité de la patrie ».

E. Queruau-Lamerie.

Digitized by Google

Digitized by Google

Résumé des Observations Météorologiques

faites à la Baumette (près Angers)

(Altitude : 30 mètres 52)

Mars 1912

Pression barométrique. Moyenne : 757^{mm},26 ; minimum, 734^{mm},61, le 18, à 8 heures du matin ; maximum, 769^{mm},66 le 12, à 11 heures du soir ; écart extrême, 35^{mm},05.

Température. Moyenne (sous l'abri) des minima, 5°,64 ; des maxima 13°,24 ; (sans abri) des minima, 5°,28 ; des maxima 15°,67 ; des maxima (boule noire), 17°,77 ; (sur le sol gazonné) des minima 3°,99 ; des maxima 20°,14 ; d'une eau de source, 8°,94 ; du mois, 9°,43. Sous l'abri ; minimum absolu 1°7, le 16 ; maximum absolu 19°,1 le 27. Sans abri ; minimum absolu 1°6, le 16 ; maximum absolu, 24,2 le 26 ; maximum absolu (boule noire) 28°,7 le 26. Sur le sol gazonné, minimum absolu — 0°,8 le 30 ; maximum absolu, 32°,5 le 27.

Humidité relative moyenne du mois, 80 ; minimum, 47, les 30, 31 à 4 heures du soir ; maximum, 100 les 10, 27 à 7 heures du matin.

Nébulosité moyenne du mois, 7,35 ; moyenne diurne la plus faible, 3,3 le 26 ; la plus forte, 10,0 les 13, 17, 23, 24. Nombre de jours de soleil, 23, nombre d'heures de soleil ayant brûlé le carton de l'héliographe, 81 h. 35^{m} environ ; fraction d'insolation, 0,22.

Pluie totale du mois, 64^{mm},1 en 17 jours appréciable au pluviomètre et 4 jours appréciable au pluvioscope ; la plus forte, 8^{mm}9, le 23. Evaporation, 67^{mm},40.

Digitized by Google

Fréquence des vents : 2 jours du N; 2 jours du S.-E; 2 jours du S; 2 jours du SS-W; 4 jours du S-W; 13 jours de l'WS-W; 3 jours de l'W; 1 jour de l'WN-W; 2 jours du NN-W.

Vitesse du vent en mètres par seconde, moyenne du mois 7m,7; moyennes diurnes, la plus élevée, 16m,4 le 18, la plus faible 2m,0 le 26. Vitesse maximum du vent, 23m,5 par seconde le 18, à 4 heures du soir. (Vent S-W).

Gelée blanche les 8, 9, 16, 30; rosée les 4, 7, 8, 9, 11, 12, 15, 16, 28, 30, 31; brouillard les 10, 27 le matin; grêle les 18, 19, 21; halos solaires les 2, 5, 16, 17, 20, 27, 28, 30, 31; halos lunaires les 2, 7, 27; le 2, halo lunaire faible avec colonne lumineuse au-dessus de la lune et arc tangent, à la culmination du halo de 22° à 5 h. 30m du matin; colonne lumineuse le 2, au-dessus de la lune.

Arrivée de la fauvette à tête noire le 23.

Avril 1912

Pression barométrique. Moyenne 762mm,93; minimum 747mm,05, le 1er, à 2 h. du matin; maximum 773mm,34 le 4, à 10 h. du matin; écart extrême, 26mm,29.

Température. Moyenne (sous l'abri) des minima, 5°,86; des maxima 15°,84; (sans abri) des minima, 5°,41; des maxima. 21°,35; des maxima (boule noire), 24°,84; (sur le sol gazonné), des minima, 3°,05; des maxima, 27°,86; d'une eau de source, 9°,69; du mois, 11°,35. Sous l'abri, minimum absolu, 2°,0, le 10; maximum absolu, 21°,8, le 20. Sans abri, minimum absolu, 1°,9, le 10; maximum absolu, 29°,9, le 25; maximum absolu (boule noire), 32°,3, le 23. Sur le sol gazonné, minimum absolu, —1°,0, le 10; maximum absolu, 39°,6, le 18.

Humidité relative moyenne du mois, 65; minimum, 28, le 23, à 1 h. du soir; maximum 100, le 5, à 7 h. du matin.

Nébulosité moyenne du mois, 5,88; moyenne diurne la plus faible, 0,8. le 12; la plus forte, 9,6 les 6, 8, 28. Nombre de jours de soleil, 27; nombre d'heures de soleil ayant brûlé le carton de l'héliographe, 163 h. 90m environ; fraction d'insolation, 0,40.

Digitized by Google

Pluie totale du mois, $4^{mm},6$, en 3 jours, appréciable au pluviomètre et 6 jours appréciable au pluvioscope ; la plus forte, $1^{mm},8$, le 1er. Evaporation $106^{mm},00$.

Fréquence des vents : 3 jours du N ; 2 jours du N N-E ; 8 jours du N-E ; 1 jour de l'E N-E ; 1 jour de l'E ; 1 jour de l'E S-E ; 3 jours du S-E ; 2 jours de l'W S-W ; 2 jours de l'W ; 2 jours de l'W N-W ; 1 jour du N-W ; 4 jours du N N-W.

Vitesse du vent en mètres par seconde, moyenne du mois, $5^{m},0$; moyenne diurnes : la plus élevée, $8^{m},7$ le 23 ; la plus faible, $1^{m},2$ les 17, 18. Vitesse maximum du vent, $17^{m},0$ par seconde le 23 à 12 h. du soir (vent N-E).

Gelée blanche les 2, 4, 13 ; rosée les 1er, 2, 4, 12, 13, 14, 16, 17. 18, 20, 21, 22, 23, 25, 26, 27, 29, 30 ; brouillard sur terre le 19 ; halos solaires les 4, 13. Plusieurs coups de tonnerre le 25 à 3 h. 34 du soir vers le N N-E.

Arrivée des hirondelles le 12, du rossignol, du coucou le 18, des martinets le 24.

Début de la feuillaison de la vigne (chasselas) le 2.

A. Cheux.

Digitized by Google

Digitized by Google

Chronique

Neuvième concert populaire (10 mars 1912).

Avec le concours de M. Jean Gay, chef d'orchestre, et de M. Pierre Samazeuilh, violoncelliste.

Symphonie héroïque (Beethoven). — *Variations symphoniques* (Boëllmann). — *Prélude à l'après-midi d'un faune* (Debussy) : *Adagio* (J. G. Ropartz); *Allegro appassionato* (Saint-Saëns). — Morceau symphonique de *Rédemption* (C. Franck).

Il s'en faut aujourd'hui que la salle soit pleine et c'est dommage. Nous avons entendu une *symphonie* de Beethoven et nous en sommes à ce point qu'une symphonie de Beethoven est presque un événement sur nos programmes. Nous sommes supposés saturés de cette musique-là depuis plus de trente ans qu'on nous la donne et c'est un succès trop facile et trop sûr que de l'offrir à notre admiration complaisante. On s'est fait un devoir de chercher ailleurs des sujets d'étude et d'émerveillement. Soit, pour quelques-uns d'entre nous. — Mais on oublie toujours que l'éducation d'un public est toujours à refaire puisque les auditeurs se renouvellent sans cesse. Ceux qui naissent aujourd'hui au monde musical ont les mêmes besoins que nous avions il y a trente ans et la suppression des symphonies classiques équivaut à leur égard à l'abandon systématique de la grammaire pour tout le monde parce qu'une génération d'hommes a terminé ses humanités. C'est le même paradoxe et la même erreur. Et

Digitized by Google

puis, pour les musiciens très avertis — que nous sommes tous, c'est entendu — il y a encore autant à apprendre avec « le vieux sourd de Bonn » qu'avec tel ou tel que nous ne nommerons pas, pour n'oublier personne.

Ce que nous disons ici de Beethoven, on peut le dire d'Haydn, de Mozart, de Schumann, de toutes ces œuvres consacrées qui sont indispensables à l'éducation des esprits et à la formation du jugement musical. Nous ne nous lasserons jamais de répéter qu'elles doivent être le fonds de nos programmes. C'est seulement après avoir ainsi fait le nécessaire qu'il sera loisible aux raffinés de chercher ailleurs les excitations de l'oreille et de l'esprit, les curiosités du goût, aliment dangereux pour tous, mais pernicieux, à coup sûr, pour des âmes jeunes et sincères, celles-là même dont nous avons la garde.

La direction du concert avait été remise pour aujourd'hui aux mains de M. Jean Gay. Nous aurons peut-être plus tard à connaître M. Jean Gay et à parler de lui plus longuement.

Nous pouvons dire dès maintenant qu'il nous apparaît avec quelques-unes au moins des qualités nécessaires à un chef, la clarté de l'esprit et l'autorité du caractère. L'orchestre a pris un plaisir évident à suivre les indications précises qui rendent le travail plus rapide et en même temps plus fructueux.

L'exécution de la *Symphonie héroïque* a été, on pourrait dire, sans reproche et c'est une joie que nous continuons de goûter avec une naïveté qui n'est sans doute plus guère de notre âge. C'est en même temps l'émotion de l'âme et la satisfaction de l'esprit et, pour si peu philosophe que nous soyons, il nous paraît impossible qu'une jouissance intellectuelle soit complète sans une entière sécurité de l'esprit. Nous en ferions volontiers le critérium de l'œuvre d'art. On peut trouver ailleurs des joies singulières et captivantes, comme dans l'*Après-midi d'un faune* de M. Debussy ; on y peut rencontrer des impressions de beauté qui éblouissent, qui étourdissent et qui grisent ; mais c'est d'un art incertain et médiocre que d'exciter en nous des curiosités et des désirs sans les satisfaire jamais. Le rêve est un délicieux état d'âme, mais c'est une base trop inconsistante pour qu'on y bâtisse une théorie de l'art.

Il suffit, pour en être convaincu, d'entendre, comme nous

Digitized by Google

venons de le faire, la rêverie vagabonde et charmante de M. Debussy entre l'*Héroïque* et l'*Interlude* de *Rédemption*. Comme la fantaisie de M. Debussy paraît précieuse, jolie et mignarde à côté de l'envolée de César Franck nombreuse, lyrique et raisonnée tout ensemble. M. Jean Gay et l'orchestre nous en ont donné une belle exécution qui leur eût valu un succès mieux marqué si on n'avait pas laissé s'implanter chez nous l'habitude déplorable de se hâter vers la sortie d'un geste inutile et inconsidéré avant les dernières mesures du concert.

Il nous reste à parler de M. Samazeuilh. Le répertoire de concert des violoncellistes est étroit; les œuvres que les virtuoses de cet instrument nous apportent ne sont pas toujours d'un grand intérêt, et là-dessus M. Samazeuilh n'a pas innové.

Les *variations symphoniques* de Boëllmann sont une œuvre aimable qu'on écoute sans peine et qu'on voit finir sans regret. M. Samazeuilh s'y est montré artiste sûr et convaincu. La sonorité est agréable, un peu lourde; l'archet n'est pas toujours très souple et l'on sentait un peu de raideur dans l'*Allegro appassionato* de Saint-Saëns. L'*Adagio* de M. Ropartz a fourni à M. Samazeuilh l'occasion de faire sonner quelques belles phrases qui se détachent sur une orchestration brumeuse, comme un champ d'ajoncs d'or sur l'uniformité grise de la lande bretonne.

Dixième concert populaire (24 mars 1912).

Sixième Symphonie (en *fa*). A. Gedalge. — *Septième Concerto* pour violon et orchestre (Mozart). — *Voyage au Rhin* (Wagner). — *Romance* en *sol* (Beethoven). — *Ouverture de Freyschütz* (Weber).

M. Boucherit a eu un beau succès auprès du public et, comme il n'a fait à ce public ni concession, ni agacerie, comme il s'est gardé soigneusement de tout geste inutile, comme il a joué, en un mot, avec la pureté de style de la bonne école, il apparaît bien qu'en fin de compte le public est sensible à la beauté toute nue. Il suffit qu'on la lui donne pour qu'il s'en déclare ravi et qu'il l'acclame. Il est bon que de temps en temps des artistes comme M. Boucherit viennent nous en donner la preuve.

Digitized by Google

Il a joué le *septième Concerto* de Mozart, celui qu'on a découvert récemment et dont l'attribution n'a pas été sans quelque débat, il l'a joué avec une pureté de son, une sobriété d'expression qui sont d'un bon virtuose et d'un grand artiste. Qui donc a raconté que deux peintres de l'antiquité luttaient à qui produirait une œuvre inimitable et que l'un d'eux, le plus grand, se contenta de tracer une ligne si fine et si pure qu'elle était à elle seule la moins inimitable des œuvres d'art ? Nous songions à cette histoire symbolique en écoutant M. Boucherit dire, sans presque l'interpréter, la musique de Mozart et de Beethoven. La ligne mélodique émergeait dans sa nudité un peu froide et traçait au-dessus de l'orchestre un dessin précis et fidèle, calqué, pour ainsi dire, sur l'œuvre elle-même, sans détours, sans enjolivement, sans lumière inutile et sans ombre. Ici, l'émotion n'est ni sollicitée ni abusée ; elle naît, si elle doit naître, de la seule impression que la pure beauté fait sur les âmes.

Nous n'avons senti nulle part chez M. Boucherit l'effort pénible du virtuose devant le trait ; il a été tour à tour grave et puissant, fin et enjoué, comme dans le joli final du *Concerto*, et il nous a dit en bis la gavotte de la sonate *le Tombeau*, de J.-M. Leclair, sans laisser soupçonner qu'il y a là autre chose qu'un délicieux amusement de violoniste.

La *Symphonie* de M. Gedalge est une œuvre intéressante, un excellent travail de professeur, sinon de maître. M. Gedalge a tiré tout le parti possible de thèmes assez pauvres d'invention ; il y a mis des sonorités à la Dvorack et à la Scharwenka, des développements qui font songer un peu à Bramhs, et tout cela est agréable, sans plus. Nous avons été si peu heureux, cette année, dans nos découvertes de musique que l'œuvre de M. Gedalge, à sa première audition, a été bien accueillie. Elle a plu par sa clarté, sa sincérité et son naturel, sans parler de son écriture que nous laissons aux savants le soin d'apprécier.

L'orchestre a bien joué la *Symphonie* de M. Gedalge, mais il a mieux joué encore le *Voyage au Rhin*, un des bons souvenirs que nous laissera M. Rhené-Baton.

On le sait, en effet, M. Baton nous quitte, appelé à Bordeaux par l'évolution naturelle de sa carrière artistique. Nous ne le laisserons pas partir sans le remercier ici des soins qu'il a donnés à nos concerts. Nous avons toujours dit

Digitized by Google

très sincèrement ce que nous pensions de la direction donnée à nos manifestations musicales et notre franchise, peut-être insuffisamment avertie, nous a parfois entraîné à des critiques que les intéressés trouvent toujours excessives. Nous tenons à dire, une fois de plus, à M. Rhené-Baton que, s'il ne nous a pas gagné à ses préférences musicales, nous n'oublierons pas ce qu'il a fait pour nous, en consolidant l'union des chœurs mixtes à Angers. Les belles exécutions qu'il nous a données de la *Damnation de Faust* et de la *Sainte Élisabeth*, resteront dans notre souvenir, alors que nous aurons depuis longtemps oublié les quelques points sur lesquels, à tort, sans doute, nous ne pouvions pas nous résigner à le suivre.

Nous allions oublier que le dernier concert comportait, à la fin, l'*Ouverture de Freyschütz*. Dans sa hâte de terminer la séance et la saison, le public a consenti à peine à écouter jusqu'au bout cette belle œuvre. Il y a vraiment là quelque chose à réformer dans la tenue de nos concerts.

Après avoir édicté que les portes seront rigoureusement fermées pendant l'exécution des morceaux — sauf, pour confirmer la règle, la porte des gradins qui a un cri si désagréable — il n'est guère possible d'inviter les auditeurs à ne pas quitter leur place avant que l'orchestre ait fait silence Ce serait pourtant mieux de l'obtenir.

***

Dans sa session d'avril dernier, le Conseil général de Maine-et-Loire a été appelé à subventionner, sur le crédit spécial affecté aux monuments historiques, divers travaux concernant des édifices angevins classés.

Les devis, préparés par les soins des architectes des monuments historiques et approuvés par M. le Sous-Secrétaire d'Etat des Beaux-Arts, lequel a pris à sa charge la plus grande partie de la dépense, concernaient les réparations du joli clocher du XIIIe siècle à l'église du Toureil, la réfection de la toiture de la flèche du Vieil-Baugé et celle du clocher de l'église de Vernantes ; enfin, la restauration des toitures de l'église de Trêves-Cunaud.

Ces réparations, auxquelles il est urgent de procéder pour la conservation de ces vieux monuments angevins si intéressants, vont être faites par les soins du service des Beaux-

Digitized by Google

Arts, avec les allocations ministérielles complétées par les subventions du département et des communes.

Au cours de la même session, le rapporteur, M. le sénateur Bodinier, a prié M. le Préfet de Maine-et-Loire de vouloir bien fournir à l'Assemblée départementale, pour la session budgétaire d'août prochain, des renseignements précis sur l'acquisition par le département, avec le concours de l'État, du château de Montsoreau et sur le projet de réfection des toitures que le ministère des Beaux-Arts s'est engagé à faire pour préserver de la ruine les remarquables vestiges de ce vieux château du xve siècle.

***

Devant l'Académie, des Inscriptions et Belles-Lettres, M. le comte Henry de Castries a fait un intéressant exposé du protocole des lettres missives émanant des chérifs de la dynastie Saadienne qui a régné au Maroc de 1530 à 1660.

M. Henry de Castries avait formé le projet d'écrire une histoire du Maroc ; mais, en essayant de commencer cette œuvre, il constata que les documents abondaient dans toutes les archives d'Europe, documents inédits qu'il fallait d'abord dépouiller : traités secrets, correspondances d'ambassadeurs, mémoires, contrats d'affrètement, associations de trafic, etc., etc.

Ces documents répandaient un jour si nouveau dans l'histoire du Maroc, ils rectifiaient tant de dates erronées, révélaient tant d'événements ignorés, tant de négociations secrètes des chancelleries, que M. Henry de Castries, renonçant momentanément à son premier ouvrage, s'attacha d'abord à les réunir dans un vaste ensemble et à créer ainsi un instrument de travail aussi complet que possible pour tous ceux qui auraient à faire des recherches dans le passé du Maroc de 1530 à 1845, cette dernière date étant celle des stipulations délimitant l'Algérie et le Maroc et celle des traités spéciaux passés entre les principales puissances européennes et l'empire chérifien.

Le comte Henry de Castries s'imposait là une tâche considérable, pour laquelle voulurent lui prêter leur concours le Comité du Maroc et l'Union coloniale française. Il l'a vaillamment entreprise; il a déjà publié cinq volumes in-quarto

Digitized by Google

de ces documents et prévoit qu'il devra en publier encore vingt-cinq pour achever l'œuvre.

L'exposé fait présentement n'en touche qu'un minime, mais fort curieux détail : la chancellerie marocaine des seizième et dix-septième siècles, dans le libellé des diverses formules, dans leur disposition matérielle, ainsi que par l'emplacement du signe de validation, fut toujours visiblement préoccupée d'affirmer la prééminence d'un souverain musulman sur tous les princes chrétiens. Le comte de Castries produit à l'appui de sa communication des fac-similés d'originaux arabes où se trouve l'aalama saadien, signe de validation, qui, faute de documents, était jusqu'ici inconnu. Ces lettres sont adressées à Antoine de Bourbon, roi de Navarre, à Charles IX, à Philippe II, à la reine Elisabeth, à Louis XIII, aux États-Généraux des Provinces-Unies, à Maurice de Nassau, etc.

Il termine en laissant entendre que les éléments de cette brève étude trouveront place dans le cadre plus large d'un « Essai de diplomatique marocaine » qui sera l'utile complément de sa grande publication sur les sources inédites de l'histoire du Maroc.

***

Le mardi, 19 mars, S. G. Mgr Rumeau, évêque d'Angers, a donné, à la salle de la Société de Géographie, 184, boulevard Saint-Germain, à Paris, une conférence sur son illustre prédécesseur, Mgr Freppel.

Sur l'estrade avaient pris place : M. de Franqueville, de l'Institut, et M. René Bazin, de l'Académie française.

Nous retiendrons surtout, de cette belle page, qui sera reproduite *in-extenso* dans la *Revue Française*, les dernières paroles où l'évêque d'Angers révéla le projet de l'érection d'un monument à son illustre prédécesseur :

L'admiration et la reconnaissance ont taillé dans le marbre un monument qui orne sa cathédrale. L'œuvre est de Falguières ; ce fut une de ses dernières œuvres, peut-être la dernière ; elle n'est pas un chef-d'œuvre.

Il a représenté son héros couché, lui qui courut sur la brèche et ne connut d'autre repos que celui de la tombe. On lui aurait voulu une attitude mieux en harmonie avec sa vie d'action et de combat.

Digitized by Google

Cet hommage ne saurait être le dernier. Nous lui éléverons une autre statue grandiose : elle ne sera pas renfermée dans une étroite enceinte. Nous la planterons en plein soleil, face à son université, pour en garder l'entrée et en montrer le chemin. Il sera debout, fièrement posé, la tête renversée en arrière, comme dans la chaire ou à la tribune ; son regard sera brillant et profond comme sa science, énergique et puissant comme sa volonté. De sa gauche, il montrera son cœur; de sa droite, il fera un geste majestueux et impératif. Et sur son socle, pour raconter ses exploits, nous n'aurons pas besoin d'une longue énumération ; nous n'y graverons qu'un mot : « L'Evêque d'Angers », car l'évêque d'Angers tout court, c'est lui, éternellement lui. Et au-dessous, comme exergue, nous lui emprunterons deux paroles qui resteront l'exemple du passé, la leçon de l'avenir :

« Dieu ne nous a pas ordonné de vaincre, mais de combattre. »

Voilà le grand lutteur.

— Et voici le grand évêque :

« Je ne me connais au cœur que deux passions : l'œuvre de l'Église et l'œuvre de la France. »

***

La Société des Gens de Lettres a tenu à Paris son assemblée générale. Elle a eu la bonne fortune d'entendre le remarquable rapport fait, au nom du Comité, par M. René Bazin, de l'Académie française. Ce rapport a été très applaudi par l'assemblée.

En voici un extrait :

« Étonnant métier d'écrire, où toute page est pour l'avancement ou le dommage d'une multitude. Le roman, je l'ai toujours défini : la représentation des scènes de la vie choisies parmi celles qui émeuvent bellement. A ce grand art, il faut souhaiter de grands artistes. Je crois que la perfection du roman se trouvera quelque jour, dans une grande œuvre populaire écrite par un artiste rafliné et haut d'esprit, et qui rappellera les chansons de geste, et qui sera ouverte comme une cathédrale, et sculptée comme elle et toute jaillissante et rassemblée autour d'un tabernacle, c'est-à-dire d'une idée à la fois humaine et divine. La vie contemporaine se prête merveilleusement, quoi que disent certains, aux poèmes passionnants et aux œuvres pleines d'idéal. Je salue les jeunes qui entrent dans la carrière et je leur demande d'avoir et de garder, malgré les difficultés du travail, malgré les lenteurs

Digitized by Google

du début, malgré la vie, malgré tout, la plus haute ambition : celle d'être de grands artistes pour l'amour du peuple de France. »

***

Le dimanche 31 mars, après midi, a eu lieu l'inauguration de l'Hôtel de la Mutualité dans l'immeuble occupé précédemment par l'hôtel du Faisan. Plus de 100 Sociétés de Secours mutuels y étaient représentées par des délégations.

Après une visite des locaux, dont l'aménagement fait le plus grand honneur à M. Brot, architecte de la ville, les mutualistes se rendirent au Cirque-Théâtre, où se continua la solennité sous la présidence de M. le Dr Monprofit, maire d'Angers, entouré de notabilités parlementaires, civiles et militaires.

Des discours furent prononcés par MM. Triquier, président du Comité du bâtiment ; Ernst, vice-président des Prévoyants de l'Avenir ; Dugas, vice-président de la Colonisation française des Prévoyants, et M. le Dr Monprofit.

***

L'exposition nationale d'Aviculture organisée à Angers par par la Société d'Aviculture angevine, sous la présidence de M. le marquis de Dampierre a, obtenu un grand et mérité succès.

Elle ouvrit ses portes le 28 mars. L'inauguration en fut particulièrement réussie.

Les bâtiments du Champ-de-Mars n'offraient pas seulement le spectacle d'une immense basse-cour. C'était aussi une serre délicieuse, où les massifs de plantes vertes, les fleurs, les trophées de drapeaux mariaient harmonieusement leurs couleurs dans une décoration du plus gracieux effet.

L'exposition, qui comptait plus de 2.400 lots, était vraiment remarquable et on ne savait quoi le plus admirer.

Au banquet, des discours furent prononcés par M. le marquis de Dampierre, le distingué et actif président de la Société d'Aviculture, M. de Pontbriand, sénateur de la Loire-Inférieure, et M. Boulanger, adjoint au maire d'Angers. M. Dautresme, préfet de Maine-et-Loire, répondant à M. de Dampierre, lors de l'inauguration officielle, se déclara convaincu d'avance que le gouvernement saurait reconnaître

Digitized by Google

les efforts des organisateurs de cette belle manifestation avicole.

***

Le mercredi, 24 avril, la Clinique ophtalmologique d'Angers, inaugurait sa nouvelle instrumentation chirurgicale et optique.

M. le professeur Motais avait invité de nombreuses notabilités médicales de tous les points de la France. En raison de la promiscuité du Congrès ophtalmologique toutes n'avaient pu se rendre à son appel. Néanmoins il y avait là des professeurs des Facultés de Bordeaux, Limoges, Dijon, Lyon, Le Mans, Paris, un grand nombre de docteurs d'Angers, médecins civils et militaires.

La journée avait débuté, le matin, à 9 heures, par la visite de la clinique de la rue Larrey et de la nouvelle instrumentation que l'on y inaugurait. MM. les professeurs Lagrange (de Bordeaux), Rémy (de Dijon), Fromaget (de Bordeaux), Motais (d'Angers), avaient procédé à d'intéressantes démonstrations des opérations auxquelles ces praticiens ont donné leur nom.

L'après-midi, à 3 heures, a eu lieu la réunion dans la salle de l'Amphitéâtre de l'École de Médecine.

M. Motais excuse M. Mirman, directeur de l'Hygiène et de l'Assistance Publique, qui, retenu par une indisposition, ne peut à son grand regret présider la solennité. Il offre cet honneur à M. le professeur Lagrange, récemment nommé à la clinique de Bordeaux.

Celui-ci remercie en quelques mots et, parlant des applaudissements dont les étudiants de l'École saluent sa présidence, constate que « tous les méridionaux ne sont pas sur les bords de la Garonne ». Puis il lit deux lettres d'excuses, l'une du docteur Sexe, de Besançon, et l'autre du professeur Truc, de Montpellier.

M. le professeur Motais prend la parole. Il remercie chaleureusement ses collègues militaires, les médecins d'Angers et les distingués professeurs étrangers, et aussi M. Guibault-Bellanger, ex-professeur de l'École des jeunes aveugles de Paris, qui ont bien voulu répondre à son appel.

Puis, dans un éloquent discours, très documenté, il fait l'historique de la Clinique ophtalmologique d'Angers, la première créée en France.

Digitized by Google

Ce sera, dit-il, l'honneur de l'École d'Angers d'avoir largement contribué par son initiative et par la contagion de l'exemple, à combler les lacunes de l'enseignement ophtalmologique en France...

Ma carrière s'achève, et ceci est mon chant du cygne. Il me semble infiniment harmonieux et doux parce que ce n'est pas ma voix qui le chante, c'est la vôtre à vous tous, mes chers amis présents et absents ; c'est la voix de l'amitié qui me berce et me bercera jusqu'à la fin dans une atmosphère de rêve où tout le passé, jeunesse, âge mûr et vieillesse, se déroule sous la limpide clarté du ciel d'Anjou ou la brise mélancolique de mes vieilles landes bretonnes.

M. le professeur Lagrange, remercie le professeur Motais de son discours. Il signale que voici 25 ans la science de l'ophtalmologie n'était encore pour ainsi dire qu'à l'état embryonnaire. Aujourd'hui, elle s'est étendue à tel point qu'elle exige non seulement des spécialistes mais des spécialistes pour chacune de ses subdivisions.

Il établit entre les locaux dont les professeurs disposent en France et ceux dont disposent les professeurs allemands une comparaison trop à l'avantage de nos voisins. En France, ce ne sont pas les hommes qui sont inférieurs, mais les outils dont ils sont pourvus.

Puis l'éminent professeur de Bordeaux fait l'éloge de son collègue et de ses travaux dans la science pure, dans l'application aux opérations nouvelles et à la préservation de la cécité. Il termine en disant : « Vous avez tenu notre drapeau ; merci au nom de l'ophtalmologie française. »

Un étudiant de l'Ecole, M. Rousseau, exprime en quelques mots sa reconnaissance, son admiration et celle de ses camarades pour la bonté du professeur et les combats qu'il a soutenus.

Une série de très belles projections lumineuses clôtura la séance. Successivement défilèrent des photographies de cas pathologiques ou des reproductions fidèles et variées de l'œil normal que MM. les professeurs Aurand, de Lyon, et Lagrange, expliquaient.

Le soir, M. Motais réunissait en un dîner intime, dans les salons Lamoureux, un certain nombre d'amis, professeurs, étudiants, parmi lesquels ; les professeurs Lagrange et Fromaget, de Bordeaux ; docteurs Cosse, de Tours ; Péchin, de

Digitized by Google

Paris; Bouchard, de Limoges; Bessonnet, de Poitiers; Guibert de la Roche-sur-Yon; Aurand, de Lyon; le médecin principal Trochet; MM. les docteurs Sarrazin, Brin, Léon, Quintard; M. Préaubert; M. Fermeau; M. Julien Bessonneau; les représentants de la presse angevine; MM. les internes du Fraval, Pilven, Siraudeau, Anis, Rousseau, Lecoutour, Gillier, Franteaux, etc.

A l'heure des toasts, M. le professeur Lagrange fit un éloge délicat de son ami et M. du Fraval, interne à l'hôpital, lui dit la reconnaissance des étudiants.

M. le docteur Cosse porta un toast humoristique très applaudi et M. le Docteur Motais remercia chaleureusement ses collègues, étudiants et amis.

***

La première séance du Comité technique de l'Éclairage naturel et artificiel a eu lieu lundi matin, 19 mars, au Ministère de l'Intérieur.

M. le professeur Gariel, membre de l'Académie de Médecine, président, rappelle que ce Comité est dû entièrement à l'initiative de M. le professeur Motais, d'Angers, et lui donne la parole pour exposer l'économie générale et le but du programme du Comité.

Dans l'immense majorité des lieux où l'on travaille, soit collectivement, soit à domicile, l'éclairage naturel ou artificiel est profondément défectueux. Il en résulte notamment pour les collèges et les écoles la myopie scolaire, véritable danger public. Dans les ateliers de couture et autres, dans les bureaux, les banques, dans les ministères eux-mêmes où l'antique éclairage à l'huile est encore en usage, surmenage permanent des yeux, d'où lésions oculaires, perte plus ou moins complète de la vue, incapacité de travail et misères innombrables.

Le Comité, composé de physiciens, de techniciens des principaux systèmes d'éclairage artificiels, d'ophtalmologistes, de hauts fonctionnaires, pourra faire une œuvre complète en formulant des règles pratiques d'hygiène pour les collèges, les ateliers, les bureaux et l'éclairage privé. Ses conclusions seront appliquées par les différents ministères dans une réglementation d'ordre public.

Après échange de vue entre le Président et MM. de Taver-

Digitized by Google

nier, Morat, Chevallereau, Broca, Motais, etc., le Comité a arrêté le programme de ses travaux.

Sur la proposition du Professeur Motais, le Comité émet le vœu que des Comités semblables soient créés dans les états d'Europe et d'ailleurs. Le Ministère de l'Intérieur transmettra officiellement ce vœu à l'étranger. Les Comités de France et de l'étranger, réunis en Congrès, prendront des décisions communes qui feront l'objet d'une réglementation unique dans toutes les nations civilisées.

On conçoit la portée d'une telle œuvre, dont les résultats seront d'une importance extrême pour des millions d'intéressés.

Le Comité a constitué son bureau : président, Dr Gariel, ingénieur en chef des mines, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, membre de l'Académie de Médecine.

Secrétaire général, Docteur Motais, professeur de clinique ophtalmologique à l'École de Médecine d'Angers, membre correspondant de l'Académie de Médecine, président du Syndicat général des oculistes français.

Secrétaire : Docteur Broca, professeur agrégé de Physique à la Faculté de Médecine de Paris.

Secrétaire-adjoint : M. Voegrarie, rédacteur principal au Ministère de l'Intérieur.

***

Une société anonyme au capital de 25.000 francs divisé en actions de 500 francs, 15.000 francs d'actions étant réservés aux angevins amis des arts, vient d'être fondée pour l'exploitation artistique des Arènes de Doué. L'actif et distingué impresario qu'est notre compatriote M. Paul Boquel a bien voulu se charger de l'organisation des spectacles : trois ou quatre grandes solennités artistiques composées de tragédies et de comédies y auront lieu, interprétées par des artistes de la Comédie française et les plus grandes vedettes des principaux théâtres de Paris.

***

L'*Aéro-Club de France* a publié le programme complet du Grand Prix d'Aviation 1912, qui doit se disputer en Anjou et qui sera le premier Grand Prix officiel.

La course aura lieu les dimanche 16 et lundi 17 juin. Elle

Digitized by Google

se fera en circuit. Le circuit suivra l'itinéraire Angers-Cholet-Saumur-Angers, soit 163 kilomètres.

Le premier jour, les concurrents boucleront le circuit trois fois, soit 489 kilomètres ; le second jour, ceux qui auront fait le parcours complet la veille boucleront le circuit quatre fois, soit 652 kilomètres. Le parcours total sera donc de 1141 kilomètres. Le succès du Circuit d'Anjou est assuré. Les actions émises ont été immédiatement souscrites et de nombreuses subventions accordées. Le Conseil général et la Ville d'Angers donnent chacun 40.000 francs, Saumur 20.000 francs, Cholet 15.000 francs, etc.

Une délégation de l'Aéro-Club de France s'est rendue aux ministères des travaux publics et de l'instruction publique, pour inviter MM. Jean Dupuy et Guist'hau à assister, au départ d'Angers, au Grand Prix d'aviation que fera disputer les 16 et 17 juin, la grande société d'encouragement, reconnue d'utilité publique.

La délégation se composait de MM. L.-P. Cailletet, membre de l'Institut, président de l'Aéro-Club de France ; comte de La Vaulx, Henri Deutsch (de la Meurthe), René Gasnier, Georges Besançon, Rodolphe Soreau, Julien Bessonneau, Pierre Gasnier, qui ont exposé aux ministres l'intérêt de cette grande épreuve qui réunit à la date du 30 avril 17 partants et pour laquelle la clôture des engagements est fixée au 15 mai.

M. Jean Dupuy a promis d'assister au Grand Prix, sauf empêchement de force majeure et M. Guist'hau a donné à l'Aéro-Club de France l'assurance qu'il passerait à Angers la journée du lundi 17 juin.

***

Védrines, l'aviateur populaire, a fait le lundi 22 avril à Angers, au Cirque-Théâtre, sous la présidence du maire, le professeur Monprofit, une intéressante conférence sur l'aéronautique militaire. M. Millevoye, député de la Seine, et M. Henri de Jouvenel, rédacteur en chef au *Matin*, membre du *Comité nationale de l'Aviation*, l'assistaient.

Tout d'abord, M. de Jouvenel et M. Millevoye ont, dans un langage magnifique, exalté le courage de nos aviateurs, le mérite et l'obstination de nos savants, les qualités admirables de la race française, qui a ajouté à tant d'autres

Digitized by Google

conquêtes la maîtrise des airs. Ils ont montré comment, après avoir précédé les autres nations dans la conquête aérienne, la France doit conserver son avance et, par la formation de nombreux pilotes, rendre l'armée nationale invincible,

Mais Védrines, le héros de tant de prouesses, l'aviateur populaire aimé des foules, fut particulièrement acclamé quand, après avoir retracé les épisodes de sa carrière mouvementée, il prit l'engagement de former gratuitement en trois mois cinquante pilotes, si on lui donnait les moyens de fonder une école. Et l'enthousiasme se déchaîna lorsque Védrines, appuyé par M. Millevoye et M. de Jouvenel, proposa d'établir à Angers même cette école de pilotage qui ferait de la ville, selon le mot du député de la Seine, « la capitale de l'aviation française ».

Cette proposition, mise aux voix, fut votée par acclamations.

Le professeur Monprofit se fit l'interprète de la salle entière pour remercier les conférenciers, MM. Millevoye, de Jouvenel et Védrines, cet enfant du peuple parvenu aux plus hauts sommets.

« Toute la ville d'Angers est avec vous, ajouta le maire. Je vous dis au revoir ; au revoir pour une manifestation qui sera plus grandiose encore. »

Le docteur Monprofit reconnut l'intérêt très grand qu'il y aurait de créer à Angers une école de pilotes. « L'initiative qui vient d'être prise, dit-il, portera ses fruits et je ne doute pas qu'avec la bonne volonté de tous nous n'arrivions pas à une solution. Nous n'oublions pas, dit-il en terminant, que cette ville est la ville où s'élèvent la statue de Jeanne d'Arc et celle de Robert-le-Fort. Tous les citoyens doivent être d'accord pour la grandeur de la France et de la Patrie ! »

***

Le dimanche 28 avril, une soixantaine de membres du Syndicat d'Initiative et leurs invités se sont rendus à l'ancien évêché, où, sous la conduite de l'aimable et savant conservateur du Musée d'Art religieux, M. le chanoine Urseau, ils ont parcouru les salles du rez-de-chaussée, la salle synodale et les locaux où sont exposées avec un soin éclairé les

Digitized by Google

splendides tapisseries et collections réunies par le conservateur.

Cette visite, lisons-nous dans le *Petit Courrier*, fut un charme continuel, car le savant archéologue qu'est le chanoine ne se lassa point de fournir, avec sa finesse et sa gaîté habituelles, toute la documentation, nullement rébarbative dans sa bouche, que réclamaient les nombreuses pièces qui, une heure durant, passèrent sous les yeux.

Nous aurons quelque jour l'occasion de revenir en détail sur les intéressants et variés aspects qu'offre le musée dont s'est enrichi notre ville.

En prenant congé de M. le chanoine Urseau, M. Henri Cochard, l'actif et dévoué président du Syndicat, a remercié en quelques mots, au nom de tous, celui qui venait en la circonstance de se montrer le guide à la fois le plus empressé et le plus hautement renseigné sur les richesses et les curiosités archéologiques du Musée d'Art religieux.

M. le chanoine Urseau a répondu en disant qu'il se mettait à la disposition de tous ceux que ces questions intéressaient, que d'ailleurs le musée s'ouvrirait bientôt le jeudi et le dimanche et que les visiteurs pourraient, en attendant, s'adressser en semaine au concierge, qui se tiendra à leur disposition.

De l'ancien évêché les membres du Syndicat et leurs invités se sont rendus au Musée Saint-Jean, où, sous la conduite du très distingué conservateur, M. Auguste Michel, ils ont, pendant deux heures, examiné à loisir les richesses de ce magnifique monument, chef-d'œuvre de l'architecture Plantagenet.

Cette visite donna l'occasion au Syndicat d'Initiative de présenter ses félicitations à M. Auguste Michel, le nouveau dignitaire de la Légion d'honneur.

***

La Société des Lettres, Sciences et Arts du Saumurois organise une Exposition très intéressante.

Il s'agit de réunir tous les souvenirs de la *célèbre Abbaye de Fontevrault.*

Chacun sait que les richesses de cette maison furent dispersées en 1792. Cette Société fait appel à tous les collec-

Digitized by Google

tionneurs et possesseurs d'objets, tels que peintures, portraits, dessins, meubles, sculptures, livres, documents, etc., etc.

La Municipalité a gracieusement offert au Comité de la Société les salons de l'ancien Cercle des Fêtes au théâtre, où cette collection sera exposée avec toutes les garanties d'usage, pendant la période des fêtes saumuroises, dernière quinzaine de juillet.

Nul doute que cet attrait complémentaire n'amène et ne retienne à Saumur une foule de visiteurs, archéologues, artistes, sociétés savantes, dont la Société des Lettres est heureuse d'enregistrer chaque jour les adhésions nouvelles et les applaudissements à cet instructif et intéressant projet.

***

Pendant les fêtes de Pâques, beaucoup de Saumurois dirigèrent leurs pas vers le château de leur ville, afin de visiter les musées qui y sont installés.

La foule était considérable dans les salles et les collections de minéralogie et de tapisserie ont vivement intéressé les visiteurs. La galerie voûtée de style ogival a été très admirée. On y retrouve un assez grand nombre d'œuvres de David d'Angers. Dans deux autres salles, on remarque particulièrement, parmi plusieurs peintures classiques, *l'Ariane blessée* de Trouillebert. Les vitrines d'histoire naturelle ont retenu beaucoup l'attention du public.

Le Musée du Cheval a été également très remarqué, bien qu'une quantité de documents ne soient pas encore représentés.

On peut cependant y voir des dessins et des lithographies représentant les chevaux grecs, romains, barbares, gaulois, les mors, les étriers, les selles et les ferrures primitives, etc.

Des emplacements sont réservés à l' « harnachement du maréchal de Mac-Mahon », à la « dernière voiture des omnibus parisiens », aux os de « Flying-Fox », le fameux cheval acheté un million par M. Blanc.

***

Le 17 avril, l'éclipse de soleil a été examinée à La Ménitré par M. le Capitaine Sanceret, du 135e, qui y avait installé sa lunette équatoriale, M. Préaubert, président de la Société d'études scientifiques, M. Gasnault, professeur au Lycée.

Digitized by Google

Beaucoup d'observations intéressantes furent relevées par nos distingués compatriotes, grâce au temps splendide dont ils ont bénéficié.

***

M. le commandant d'Ollone, frère de MM. Charles et Max d'Ollone, vient de se voir décerner par l'Académie française un prix Marcellin Guérin de 1.000 francs, pour ses « Derniers Barbares ». Un autre prix Marcellin Guérin de 750 fr. a été attribué à notre distingué compatriote, M. Charles Legras, maire de Cantenay-Épinard.

***

En réponse à l'envoi qu'elle avait fait à Mistral de son article « Provence et Anjou », notre distinguée collaboratrice, Mlle Mathilde Alanic a reçu du Maître de Maillane son portrait, accompagné des lignes suivantes :

Maillane (Provence), 11 avril 1912.

A Mathilde Alanic, mes compliments empressés pour sa plaquette « Provence et Anjou ». Cette éloquent appel au patriotisme angevin, pour la glorification de la noble province qui fut amie et sœur de la Provence au temps du bon René et de ses prédécesseurs, ne peut que raviver nos sympathies historiques, tout cela au profit d'un renouveau français.

***

Tous les amis de notre savant compatriote M. Henri Baguenier-Desormeaux apprendront avec joie qu'il vient d'être, par arrêté du Préfet de la Seine en date du 1er avril, nommé bibliothécaire à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris.

***

Le 23 décembre dernier, lors de la catastrophe de Montreuil-Bellay, MM. Séguin, Jean Fresneau et Alexis Fresneau, tous trois demeurant à Montreuil, se portèrent au secours des victimes de la catastrophe et furent assez heureux pour opérer le sauvetage de quatre personnes.

La fondation Carnegie a accordé à M. Fresneau une allocation de 500 francs avec une médaille de bronze.

MM. Séguin et Jean Fresneau reçoivent chacun une somme de 300 francs et chacun une médaille de bronze.

***

Digitized by Google

Notre compatriote, le sculpteur Paul Chevré, au talent duquel est due la superbe statue de Champlain, qui doit être prochainement inaugurée à Québec, était à bord du « Titanic », se rendant au Canada. Il fut un des trois français sauvés du terrible naufrage de l'immense paquebot anglais.

Par bonheur, le monument de Champlain avait été embarqué sur notre nouveau et magnifique paquebot « La France » et est arrivé sans encombre à destination, ainsi d'ailleurs que MM. Gabriel Hanotaux et René Bazin, membres de l'Académie française, qui les avait désignés pour la représenter à cette solennité.

M. Paul Chevré est un angevin, parent du distingué conservateur du Musée Saint-Jean d'Angers, M. Michel.

***

Le 16 mars a été donnée à l'Odéon la première représentation de *La Sentence*, le beau drame dont M. le Dr Barot est l'auteur.

« *La Sentence*, la pièce en deux actes de M. Barot-Forlière, a obtenu un succès très vif », dit le *Figaro*, et les principaux journaux de Paris ont rendu hommage au talent de l'auteur en reconnaissant l'intérêt qu'offre l'intrigue.

***

M. le docteur Vinsonneau, ancien interne des Hôpitaux de Paris, chef de travaux anatomiques à l'École de Médecine d'Angers, médecin oculiste du bureau de bienfaisance, vient, par arrêté ministériel du 2 avril, après un brillant concours, d'être nommé professeur suppléant à l'École de Médecine.

***

Le bon peintre angevin Alleaume fait partie, cette année, du jury de gravure et de lithographie pour le Salon de 1912.

***

Dans le jardin des Tuileries, l'administration des Beaux-arts vient de faire placer une des plus belles œuvres de notre éminent compatriote le statuaire Jules Desbois, « L'Hiver ».

***

Digitized by Google

Nous apprenons avec plaisir le succès du jeune sculpteur saumurois, notre compatriote, M. Albert Jouanneault, dont l'une des œuvres vient d'être admise et figurera au Salon des Artistes Français. L'œuvre reçue par le Jury est une statue de femme égyptienne grandeur nature.

M. Jouanneault poursuit ses travaux avec un succès toujours croissant. Plusieurs fois médaillé l'année dernière, il prit part au concours du Grand Prix de Rome ; il fut déjà admis au Salon de 1909.

***

Notre compatriote, l'excellent sculpteur Léon Morice, expose cette année plusieurs œuvres au Salon des Artistes français, à Paris. Nous citerons notamment « L'Enfant au Lézard » (marbre) ; un buste de vieille femme, « Le Passé » (bronze) ; un groupe de 11 médailles (bois et bronze), parmi lesquelles figure celles de M. Baudouin, premier président à la Cour de cassation, de M. Gilles-Deperrière, président de la Société des Amis des Arts, et de M. Le Roux, ingénieur. Toutes ces œuvres, où se retrouve le talent si personnel et si primesautier de M. Léon Morice, retiennent l'attention des connaisseurs.

Ajoutons que récemment M. Léon Morice a été nommé officier d'acacémie.

***

Notre jeune compatriote M. Roger Jusserand vient d'être admis au Salon pour une laborieuse et minutieuse reconstitution de l'hôtel de la Besnardière, aujourd'hui disparu, et l'un des plus beau spécimens de l'architecture finissante du XVIIIe siècle.

***

Nous apprenons que notre concitoyen, M. Joseph Girardin, ancien élève de l'École des Beaux-Arts d'Angers, bourcier de la ville, vient d'être admis au Salon de Paris, dans la section d'architecture.

L'envoi était un relevé de l'Hôtel des Pénitentes, du boulevard Descazeaux. Notre concitoyen a su mettre en valeur les qualités architecturales du vieux bâtiment, d'une

Digitized by Google

façon très précise et très scientifique. Ajoutons qu'il en a également saisi et rendu d'une façon très heureuse l'intense poésie.

***

Ont été nommés :

Chevaliers de la Légion d'honneur

MM. le docteur Léon Jagot, directeur de l'École de Médecine et de Pharmacie d'Angers.
Auguste Michel, conservateur du Musée Saint-Jean d'Angers.

Chevaliers du Mérite agricole

MM. Bompas, maire, aux Roches de Mozé.
Bonnamy, viticulteur à Mûrs.
Dupont, propiétaire aux Ponts-de-Cé.
Gelineau, maire de Cernusson.
Girard, président de la Chambre de commerce de Saumur.
Matron, à Torfou.
Naulet, propriétaire, adjoint au maire de Chavagnes
Poulain, viticulteur, à Saint-Lambert-des-Fontaines.
J.-M. Simon, publiciste à Paris.

Chevalier de la Couronne d'Italie

M. Édouard Cointreau, distillateur, à Angers.

***

Voici les conférences qui ont eu lieu à Angers pendant les mois de mars et d'avril :

Le 6 mars, à l'Université catholique, « A travers le second empire : les ouvriers de la décadence ; la fin de Sainte-Beuve », par M. le comte du Plessis de Grenédan.

Le 7 mars, salle Chesneau-Guilleux, « La vie en plein air et les colonies de vacances », par M. le Dr Léon Jagot.

Le 13 mars, à l'Université catholique, « La Société française dans le théâtre contemporain ; quelques professionnels : médecins et journalistes », par M. J. Duval.

Le 14 mars, salle Chesneau-Guilleux, « L'éducation et l'hygiène du système nerveux chez l'enfant », par M. le Dr Baruk.

Digitized by Google

Le 15 mars, salle du Quinconce, « Robert Schumann », par M. le comte du Plessis de Grenédan. Auditions musicales avec le concours de Mme Melno-Baton, MM. Max d'Ollonne, Clœsen, Henri Becker, etc.

Le 20 mars, à l'Université catholique, « A travers le second empire : le brillant du déclin », par M. le comte du Plessis de Grenédan.

Le 25 mars, à l'Université catholique. « La famille et le mariage d'après saint François de Sales », par M. Henry Bordeaux.

Le 27 mars, à l'Université catholique, « Les bons provinciaux », par M. C. François Saint-Maur.

Le 28 mars, salle de l'Hôtel de-Ville, sous les auspices de la Ligue de l'Enseignement, « L'éclipse solaire du 17 avril 1912 », par MM. Préaubert et Gasnault.

Le 22 avril, salle Champagne-Palace, sous les auspices de la Société de Géographie commerciale, « La Corse », par M. Vèze.

***

Nous avons le regret d'enregistrer la mort du général Delorme, décédé le 11 mars à Saumur, où il s'était retiré après une carrière bien remplie.

Le général Henri-Cyrille-Joseph Delorme est né le 19 décembre 1829 à Saint-Omer. Engagé volontaire au 13e régiment de chasseurs le 11 juillet 1848, il est détaché le 20 juillet 1848 comme élève instructeur à l'École de Cavalerie ; il y est nommé brigadier le 8 octobre 1849 et maréchal des logis le 14 août 1850. Puis il entre au manège comme maréchal des logis sous-maître, le 3 décembre 1852.

Le 1er octobre 1853, il est nommé sous-lieutenant au 12e dragons et, par décision ministérielle du 4 novembre 1853, il est détaché à l'École impériale d'application d'état-major, comme adjoint au capitaine professeur d'équitation.

Promu lieutenant le 7 août 1856, il est affecté au 7e chasseurs, le 20 septembre de la même année ; il revient à Saumur le 1er janvier 1857 suivre les cours de l'École et en sort le 1er octobre 1858 avec le numéro 2. Il rejoint alors son régiment en Algérie, où il fait campagne du 19 octobre 1858 au 31 janvier 1859.

Digitized by Google

Le 15 janvier 1859, il avait été nommé capitaine instructeur au 11e régiment de dragons. Il rejoint ce régiment, mais, par décision ministérielle du 19 octobre 1860, il revient à l'École de cavalerie comme capitaine instructeur.

Le 25 janvier 1865, il est encore maintenu à l'École comme capitaine écuyer. Par décret du 21 avril 1866, il est nommé chevalier de la Légion d'honneur. Nommé chef d'escadron au 1er chasseurs d'Afrique le 10 août 1868, il prend part avec ce régiment à la campagne contre l'Allemagne, au cours de laquelle il est fait prisonnier à la capitulation de Sedan.

Rapatrié par suite des préliminaires de paix, il rejoint à Blidah, le 4 avril 1871, la portion centrale de son régiment et reçoit le commandement d'un régiment de marche, pour réprimer l'insurrection de Kabylie.

Le 2 juillet 1871, il est nommé à l'emploi d'écuyer en chef de l'École d'application d'état-major, fonctions dans lesquelles il est maintenu, lors de sa promotion au grade de lieutenant-colonel, le 31 décembre 1874.

Il passe au 3e dragons, le 17 novembre 1876, pour y occuper un emploi de son grade, puis est promu colonel au 16e chasseurs, le 17 novembre 1878.

Le 29 décembre 1882, il est promu au grade d'officier dans l'ordre de la Légion d'honneur. Le 2 février 1886, il est nommé général de brigade et reçoit le commandement de la brigade de cavalerie du 8e corps d'armée, jusqu'à sa nomination d'adjoint à l'inspecteur général des Remontes, le 31 août 1887.

Nommé commandeur de la Légion d'honneur, le 11 juillet 1891, il est placé le 19 décembre de la même année dans le cadre de réserve.

C'est à cette date, ajoute l'*Écho Saumurois*, qu'il vint se fixer à Saumur, où l'attachaient tant de souvenirs de sa brillante carrière militaire et des liens de famille. Le général Delorme s'était, en effet, marié à Saumur le 23 avril 1861.

En outre de son grade dans la Légion d'honneur, le général Delorme était grand-officier du Nicham-Iftikar et titulaire de la médaille coloniale, avec l'agrafe Algérie.

Le général Delorme laisse le souvenir d'une grande bonté, et innombrales sont les services qu'il a rendus.

Dans sa retraite, il avait conservé ses habitudes militaires

Digitized by Google

et tous les jours le général Delorme montait son cheval, ce vieux compagnon de ses labeurs et de ses travaux, tant que la maladie et les infirmités le lui ont permis.

Quand sa volonté ne fut plus maîtresse d'un corps usé et frappé par une implacable maladie, les soins les plus dévoués de tous les membres de sa famille, réunis autour de lui, ont pu prolonger, autant que possible, une vie si bien remplie ; mais l'heure de Dieu arriva. Il l'envisagea avec résignation et confiance et il s'est endormi dans le calme le plus complet d'une âme qui a bien accompli son devoir.

Le vendredi 15 mars ont eu lieu, à l'église de la Trinité d'Angers, les obsèques de M. Huttemin, président du Tribunal de Commerce.

M. Huttemin, par sa connaissance des affaires et sa parfaite urbanité, avait conquis la sympathie de tous les commerçants et industriels de notre ville. Aussi se pressaient-ils nombreux aux funérailles du regretté président.

Le deuil était conduit par MM. Daignière, beau-frère et neveu du défunt.

Les membres du tribunal, les greffiers et les huissiers du Tribunal de Commerce suivaient derrière en robe.

Les cordons du poêle étaient tenus de la maison à l'église par MM. Lafarge, Bunoust, Bouvet, Lorin, Delêtre et Guyon ; de l'église au cimetière par MM. Lireux, Bouvet, juge ; Bouvet, pharmacien ; Joubert et Hirlet.

Parmi les couronnes on remarquait celles portant les inscriptions suivantes : *Les membres du Tribunal de Commerce d'Angers à leur regretté président ; A notre regretté patron, le personnel.*

Sur le bord de sa tombe, M. Lafarge, premier juge au Tribunal de Commerce, s'exprima en ces termes :

Ma qualité de premier juge me vaut le bien triste privilège de venir rendre un dernier hommage à notre regretté Président. Je vous avoue que ce n'est pas sans une profonde émotion que je prends la parole, au nom du Tribunal de Commerce, pour vous dire ce qu'était l'homme dont nous déplorons la perte.

M. Henri Huttemin était né à Angers en 1851. Il fit ses études au Lycée d'Angers, où son père était alors professeur de mathématiques. Ses études à peine terminées, éclata la guerre de 1870 ;

Digitized by Google

à 19 ans il s'engagea dans une compagnie de Volontaires et fit toute la campagne. Il n'aura même pas eu la satisfaction de recevoir la médaille de 1870, qu'il a bien méritée et depuis si longtemps attendue !

A son retour il entra dans l'usine de stéarinerie de la rue La Reveillère, dirigée alors par MM. Daignère frères, continuée jusqu'à ce jour par M. Huttemin, usine qui est des plus prospères et à laquelle il a donné le plus grand développement.

C'est aux élections consulaires de décembre 1901 que M. Huttemin entra au Tribunal comme juge-suppléant. Il était d'une très grande modestie et hésitait à accepter les nouvelles fonctions qu'on lui proposait. C'est en faisant appel à de vieux souvenirs de collège que notre ancien Président, M. Cormeray, réussit à le décider à revêtir la robe consulaire.

M. Huttemin a été pendant quatre ans juge suppléant et six ans juge titulaire. Il a pu profiter de la loi du 17 juillet 1908 qui prolonge de deux ans les fonctions des juges consulaires.

Les mandats de M. Cormeray, comme président, et de M. Huttemin, comme juge, prenaient fin en même temps en décembre dernier. Les électeurs, reconnaissant les services rendus par M. Huttemin, comme juge, l'avaient envoyé au poste suprême de la magistrature consulaire.

Nous connaissions notre nouveau Président ; nous savions qu'il avait été à bonne école et étions assurés que les destinées du Tribunal ne pouvaient être en de meilleures mains. Sa longue pratique des affaires et l'expérience qu'il avait acquise comme juge nous garantissaient l'avenir.

M. Huttemin était un travailleur, esclave du devoir, toujours assidu aux audiences et aux délibérés du Tribunal, très pondéré et d'un jugement très sûr. Tout nous faisait présager pour lui une très longue présidence.

Nos espoirs, hélas ! ne devaient pas être d'une bien longue durée. A peine entré dans l'exercice de ses nouvelles fonctions où il était appelé à rendre de si grands services, une fatale nouvelle nous parvient : M. Huttemin, notre Président, est décédé subitement dans la nuit de mardi à mercredi. Lorsque j'ai appris cette nouvelle mercredi matin, jour de notre audience, je ne pouvais y croire, sachant que la veille il avait étudié un dossier pendant plus de deux heures avec un de nos collègues.

Vous me laissez, mon cher Président, une charge bien lourde, que je n'oserais assumer si je n'étais certain du concours de mes collègues et surtout des judicieux conseils de notre ancien Président. M. Cormeray.

Au nom de tous mes collègues du Tribunal j'adresse à M. et Mme Daignère et à leurs enfants l'expression de notre douloureuse

Digitized by Google

sympathie. Puisse l'hommage rendu à la mémoire de notre regretté Président apporter une atténuation à leur peine.

Adieu, mon cher Président, soyez assuré que votre souvenir sera pieusement gardé dans notre compagnie. Adieu.

M. Desêtres, avocat, président de l'Association des Anciens élèves du Lycée dont fait partie le défunt, a ensuite prononcé les paroles suivantes :

J'ai la douloureuse mission d'apporter, au nom de l'Association Amicale des Anciens élèves du Lycée d'Angers, l'adieu suprême au camarade subitement parti.

Fils d'un professeur de mathématiques au Lycée, Henri Huttemin fit toutes ses études dans cet établissement, où ses qualités de modestie et de douceur lui concilièrent de bonnes et solides amitiés.

A l'époque de la guerre de 1870, quoique fils de femme veuve, emporté par un patriotisme convaincu, il s'engagea comme franc-tireur et fit toute la campagne avec un noble courage.

Revenu dans la ville natale, il entra dans la maison de MM. Daignère, où il s'initia à la pratique d'une industrie importante, qu'il devait heureusement développer et perfectionner.

Ses qualités et ses talents lui valurent, dans le monde des affaires, une estime générale qui le fit désigner à la fonction de juge consulaire. Il y manifesta tant de dévouement, d'aptitude et de compétence, qu'il parut tout naturellement appelé à recevoir la lourde succession des éminents magistrats qui ont, on peut le dire, illustré la présidence du Tribunal de Commerce.

Malgré la préoccupation des affaires, malgré le zèle apporté par lui dans l'exercice de ses fonctions, Huttemin trouvait encore le temps de s'intéresser aux choses de la science et du progrès.

C'est ainsi que dès 1871 il fut membre fondateur de la Société d'études scientifiques d'Angers où il sut acquérir et conserver jusqu'à la fin des amitiés aussi nombreuses que solides.

De même, il fut l'un des premiers souscripteurs de l'Association Amicale des Anciens Élèves du Lycée, qui conservera fidèlement le souvenir de cet homme qui fut simple et bon, de ce camarade qui n'a connu que la sympathie et l'affection de tous ceux qui l'ont approché.

Recevez, cher Huttemin, de la part de vos anciens camarades, le plus attristé des adieux.

***

Notre distingué compatriote M. Eugène Foreau est décédé en son domicile, rue Pérignon, à Paris, à l'âge de 55 ans.

Digitized by Google

Journaliste de talent, M. Eugène Foreau avait collaboré longtemps au *Petit Journal*, où il avait donné, sous le pseudonyme de Thomas Grimm, des chroniques très remarquées.

Angevin de vieille souche, il était resté en contact avec la petite patrie ; il revenait souvent à Angers, et c'est là, dans le cimetière de sa ville natale qu'il a été enterré.

***

Nos lecteurs apprendront avec peine la mort de notre regretté collaborateur, M. Camille Ballu, qui voulut bien confier à la *Revue de l'Anjou* le soin de publier quelques-unes de ses notices historiques.

Il était né, le 19 avril 1842, à la Motte-Ferchaud, commune d'Antoigné, canton de Montreuil-Bellay, et avait fait sa carrière dans l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines : en dernier lieu il était conservateur des hypothèques à Mortagne. Il y a quelques années il était venu prendre sa retraite parmi nous.

Très érudit archéologue, depuis longtemps dévoué aux recherches sur l'Anjou et spécialisé plus particulièrement dans l'étude des vieilles personnalités marquantes qui ont honoré son passé, il possédait l'une des plus complètes bibliothèques de toutes productions parues sur notre pays, comprenant même de rarissimes monographies.

Nous lui devons bon nombre d'études spéciales et, en dernier lieu, le livret guide de « Saumur et ses environs », luxueusement édité par le Syndicat d'Initiative de l'Anjou, qui, par un sentiment de douloureuse reconnaissance, envoya une magnifique couronne de fleurs naturelles à ses obsèques.

Elles eurent lieu le 29 avril en l'église Saint-Joseph, au milieu d'un concours nombreux d'amis et de lettrés.

Le deuil était conduit par son neveu M. l'abbé Ballu, curé de Parnay, et ses nièces.

MM. Eusèbe Pavie, Bruas, de Lavergne et Chauvet tenaient les cordons du poêle.

Après la cérémonie, le corps fut dirigé sur Antoigné pour y être inhumé dans le tombeau de la famille.

X***.

Digitized by Google

Digitized by Google

A travers les Livres et les Revues

M. André Hallays vient de réunir dans un élégant volume les charmantes et spirituelles flâneries qu'il avait consacrées dans le *Journal des Débats* aux monuments de la Touraine, de l'Anjou et du Maine [1].

Le nom de M. André Hallays est trop connu, la réputation qu'il s'est acquise en plaidant la cause des monuments de la vieille France est trop solidement établie, les sympathies qu'il s'est attirées en dénonçant les méfaits des restaurateurs peu scrupuleux sont trop vives et trop profondes pour qu'il ne soit pas superflu d'insister ici sur la valeur de son livre. Je veux conseiller seulement aux lecteurs de la *Revue* d'en faire l'acquisition et je suis sûr qu'après l'avoir lu, ou même après avoir parcouru, par exemple, les chapitres où M. André Hallays étudie l'abbaye de Fontevrault, le château de Montreuil-Bellay, l'histoire du « bonhomme Grandet », le père d'*Eugénie Grandet*, Cunault, Asnières, ils pourront affirmer qu'on n'en saurait penser et dire assez de bien.

Le seul reproche que je me permette d'adresser à l'auteur, c'est de n'avoir rien retranché des éloges qu'il adressait, en 1901, à une Société qui promettait et qui aurait pu tenir beaucoup..., si elle avait essayé de se constituer.

M. André Hallays croit que « Asnières est à l'abri des démolisseurs et des restaurateurs ». Il se trompe. La restauration de l'antique abbaye est décidée et les travaux vont commencer incessamment.

En Flânant; à travers la France : Touraine, Anjou et Maine. — Un vol in-8°, Paris, Perrin, 1912. Prix :

Digitized by Google

Et l'amour dispose, de Mlle Mathilde Alanic [1] est déjà à sa quatrième édition, ce qui prouve que le nouveau roman de notre sympathique compatriote obtiendra auprès du public le même succès que ceux qui l'ont précédé. Il mérite, d'ailleurs, à tous égards la faveur avec laquelle il a été accueilli. C'est, en effet, une délicieuse et pure idylle, dont les phases émouvantes se déroulent tour à tour en Suisse, à Paris et dans le Maine. J'éprouve un plaisir tout particulier à recommander ce bel et beau livre.

C'est avec plaisir aussi que je signale les jolies pages que M. le chanoine Grimault vient de consacrer, dans la *Revue des Facultés Catholiques de l'Ouest*, à *Monseigneur Freppel et Louis Veuillot* [2]. Les amis de Louis Veuillot, qui s'apprêtent à fêter prochainement le centième anniversaire de sa naissance, pourront emprunter plus d'un trait charmant à ces *souvenirs anecdotiques*.

Sous ce titre : *Poètes français, la Renaissance contemporaine*, M. Robert Veyssié vient de faire paraître une anthologie des poètes contemporains qui se recommande d'elle-même à l'attention des littérateurs. En tête de l'ouvrage figurent quinze *quinzaines poétiques*, où M. Robert Veyssié étudie lui-même les principales tendances de la poésie moderne [3].

A signaler encore :

Dans l'*Anjou illustré*, une étude de M. V. Dauphin sur le *Château des Ponts-de-Cé*.

Dans la *Revue bleue de l'Anjou*, les premiers chapitres d'une *Histoire populaire de l'Anjou*, par M. Delbaud; quelques notes de M. Préaubert, sur les *Minerais du sol de l'Anjou*, etc.

Dans l'*Anjou historique*, le récit de trois visites que le roi Jacques II d'Angleterre fit à Angers, en 1689, 1691 et 1692; la bibliographie des *Almanachs angevins* (1690-1802); l'exposé de la situation des *deux hôpitaux d'Angers en 1721*; les tentatives faites par Jean de Vaugirault, évêque d'Angers, pour mettre

[1] Un vol. in-16 ; Paris, Plon; Prix : 3 fr. 50.

[2] Avec tirage à part, Angers, Siraudeau, 1912.

[3] Un vol. in-8°; Paris, *La Renaissance contemporaine*, 41, rue Monge.

Digitized by Google

un terme aux abus, dont la procession du Sacre était devenue l'occasion.

Voici enfin la table des matières du dernier volume des *Mémoires de la Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts* (ancienne Académie) d'Angers :

Souhaits du nouvel an, par M. L. Thibault; *Les Malestroit d'Oudon et les du Bellay de Liré, Oudon et le livre des Regrets*, par M. l'abbé A. Bourdeaut; *Les Ursulines et l'acquisition de Genetay, en Morannes*, par M. l'abbé Rondeau; *Une âme hindoue*, par M. A.-J. Verrier; *Noël Pinot*, curé du Louroux-Béconnais, guillotiné à Angers, le 21 février 1794, par M. l'abbé Uzureau; *Le souterrain de Châteauneuf-sur-Sarthe*, par M. A. Planchenault; *Une excursion à l'île de Hœdic*, par M. A.-J. Verrier; *La décadence de l'apprentissage en France*, par M. A. Beignet; *Remarques sur la tapisserie de l'Apocalypse*, par M. L. de Farcy; *Le Prince agricole et la Fée rurale ou Histoire de l'invention des engrais*, par M. X. de la Perraudière; *Les statues de saint Maurice et de ses compagnons à la cathédrale d'Angers*, par M. L. de Farcy; *Le bureau de M. de Buffon*, par M. G. Dufour; *Trois ballades*, par M. X. de la Perraudière; *Les châteaux du roi Louis II de Bavière*, par M. Joseph Joûbert; *Saumur au XVIIIe siècle*, par M. L. de Farcy; *L'idée d'une Congrégation religieuse d'Artistes chrétiens à Angers au milieu du XIXe siècle*, par M. Ch. Urseau ; *Les vitraux de la nef de la cathédrale d'Angers* (avec deux planches en couleurs), par M. L. de Farcy; *Les élections et le cahier du Tiers-Etat de la ville d'Angers* (1789), par M. l'abbé Uzureau; *Un inventaire au XVIe siècle*, par M. L. de Farcy.

Ch. U.

Digitized by Google

Chronique bibliographique

Un livre rare

En novembre 1911, nous avons trouvé à Londres une petite rareté bibliographique; en voici le titre :

Séjour de dix mois en France par un émigré qui n'avait pu sortir de Toulon en décembre 1793 *et ne s'est sauvé de France que par l'élargissement des prisonniers de Paris en août* 1794. *Cet intervalle est rempli par une foule d'aventures intéressantes et singulières, qui peuvent donner une idée de l'intérieur de la France et des mœurs de ses habitants durant ce période. On y trouve la relation complette du siège de Lyon, l'histoire de la Vendée et celle des CHOUANS, par le Comte de C***.* — A Londres, de l'imprimerie de T. Spilsbury et Fils, Snow-Hill, 2 vol. in-8, sur papier bleuté, 1er vol. 98 pages in-8, sans date; 2e vol. 1795, 124 pages, in-8.

Cet ouvrage a été déjà signalé trois fois à ma connaissance, deux fois d'après deux éditions différentes et postérieures à celle que je possède, par M. de la Sicotière et par Célestin Port, la troisième fois d'après ces deux citations par Edmond Lemière, en 1905 (*Bibliographie de la contre-révolution dans les provinces de l'Ouest*, 2e fasc., C. p. 67).

En 1885, L. de la Sicotière (*Louis de Frotté et les insurrections normandes*, I, p. 45), signale : *Comte de C***, Séjour de dix mois en France par un émigré*, Hambourg, 1795, in-8, et écrit : « Cet « ouvrage, dont il existe au moins deux éditions et qui n'en est « pas moins excessivement rare, n'est point cité dans le diction- « naire des anonymes. C'est un roman historique fort médiocre « et fort extravagant, mais très curieux sur les événements de « l'intérieur de la France et particulièrement sur les soulève- « ments royalistes. » Le même auteur, dans son *Étude historiqu et critique sur l'ouvrage de M. C. Port : La Vendée Angevine.* Angers, 1889, signale à nouveau, p. 38, cet ouvrage qu'il a « la

Digitized by Google

« bonne fortune de posséder et qui est excessivement rare. » ; il lui conserve le même titre, ce qu'il n'aurait pas fait s'il l'avait signalé, comme le prétend M. Lemière (*op. cit.*), d'après *la légende de Cathelineau* de Célestin Port, ouvrage d'ailleurs paru en 1893, c'est-à-dire quatre années plus tard et dans lequel l'auteur se référant à une nouvelle édition (la troisième probablement), publiée à Hambourg en 1801, donne page 14 le titre suivant : *Mémoires du Comte de C*** ou aventures intéressantes et singulières qui peuvent donner une idée de la France et des maux de ses habitants à l'époque de décembre* 1793 *jusqu'en novembre* 1794. *On y trouve les relations complètes du siège de Lyon, l'histoire de la Vendée et celle des Chouans.* Hambourg, 1801, in-8, de 198 p.; et Célestin Port d'ajouter : « Je prends cette citation très nette « (citation à propos de laquelle il donne cette référence) très « explicite, dans un livre nulle part cité et en soi pourtant très « curieux. La première partie affecte des airs de roman; mais la « seconde est l'histoire aussi exacte qu'on pouvait la faire dans « ce temps-là. Je la croyais même complètement ignoré, quand « j'en ai reconnu, sous une forme singulière, une mention dans « une note de M. de la S. qui sera relevée à sa place. » Ainsi donc, parce que de la Sicotière a donné sa référence d'après une édition antérieure dont le titre se rapproche davantage de celui de l'édition originale, C. Port, avec l'impartialité qu'il affectait vis-à-vis de ses contradicteurs, traite sa référence de « forme singulière »

En revanche, p. 105 et 106, Célestin Port, à propos d'une citation de de la Sicotière, donne, d'après l'édition de 1801, une version qui, à part des coupures non indiquées par C. Port, se rapproche davantage du texte de l'édition originale; en effet, t. II, p. 22 de cette édition, je lis :

« Tout le monde sait aujourd'hui que Charrète, *jeune lieutenant* « *de vaisseau, de* 28 *ans*, excita le premier rassemblement qui « se fit à Machecould, *dans le voisinage de Nantes, sa patrie.* « *Ce fut là que*, le 10 de mars, *jour à jamais mémorable, se déploya* « *l'étendard royal et que Louis XVII fut proclamé par des sujets* « *généreux et fidèles, qui jurèrent de périr, ou de le venger.* Un garde « suisse, le brave Stofflet, suivit de près l'exemple *de Charrète* « et le sacristain de l'église de Beaupreau, le bouillant Catineau, « se trouva, presque en même temps à la tête d'un troisième « rassemblement. » Je souligne ici les membres des phrases omises dans la citation de C. Port, mais de là à dire qu' « i

Digitized by Google

« arrange la phrase et que décidément il est nécessaire de véri-
« fier les citations de » M. C. Port il y a loin. Je ne possède pas l'édition de 1801, ni, non plus, celle de Hambourg, 1795; or, en bibliographie, il faut se garder de critiquer une citation tant qu'on n'a pas entre les mains l'édition visée et surtout l'édition originale qui doit toujours faire prime. Nous avons vu que C. Port avait eu tort de critiquer le titre donné par de la Sicotière; peut-être a-t-il eu tort également de critiquer la citation d'une édition autre que celle qu'il *possédait*, car on voit si souvent les auteurs (principalement à l'époque révolutionnaire) modifier la forme de leurs écrits.

Quoi qu'il en soit, en 1905, M. Ed. Lemière (*loc. cit.* p. 67), admettant la bonne foi des deux historiens, donne d'après leurs références, les deux titres comme étant ceux de deux ouvrages différents, et il ajoute à la suite du titre donné par C. Port : « Cet opuscule, non moins rare que le précédent, est resté com-
« plètement inconnu aux bibliographes, Barbier ne le cite point
« dans son dictionnaire des anonymes, ni Brunet dans le sup-
« plément de cet ouvrage et Quérard n'en parle point dans
« les *Supercheries littéraires dévoilées*. Les auteurs de ces deux
« ouvrages n'en feraient-ils réellement qu'un seul? Je l'ignore,
« ne les connaissant l'un et l'autre que par les citations ci-des-
« sus. » Eh bien ! l'ouvrage que j'ai entre les mains me permet de répondre à M. Ed. Lemière : Non seulement les deux auteurs n'en font réellement qu'un seul, mais encore les deux ouvrages ne sont que deux éditions différentes d'un seul et même ouvrage.

Il m'a semblé que ce point de bibliographie angevine, déjà fort intéressant par la rareté des exemplaires connus, l'était encore plus par la critique de C. Port, et c'est pourquoi je me suis permis de le signaler et de m'étendre un peu longuement sur ce sujet.

Dr Olivier COUFFON,

Saint-Denis d'Anjou, le 18 *avril* 1912.

Ames d'aujourd'hui, par Francis VINCENT, Librairie Beauchesne, Paris, 1912. In-8, prix : 5 francs.

C'est toujours un plaisir pour la *Revue de l'Anjou* de signaler les ouvrages de nos compatriotes. Parmi les nouveautés qui viennent d'être placées sur les rayons de notre riche bibliothèque angevine figure *Ames d'aujourd'hui* paru au début de cette année.

Digitized by Google

Ce beau livre fait honneur à son auteur, M. l'abbé Francis Vincent, et à l'éditeur Beauchesne, qui en a soigné l'impression et l'illustration.

Tous ceux qui s'intéressent à la littérature contemporaine devraient avoir sous la main cet ouvrage excellent où nos « mandarins des lettres » sont passés au crible d'une fine et saine critique, objective et sympathique. Le livre est de ceux qu'on relit et qui gardent leur charme à la seconde lecture, car il est substantiel et cependant de facture attrayante. En le fermant, l'on répète naturellement le vers d'Horace donnant la marque des bons ouvrages : *omne tulit punctum qui miscuit utile duci.* Plaisir et profit, c'est bien ce que M. Vincent réserve à ses lecteurs.

M. Francis Vincent qui lit beaucoup, malgré la lourde charge d'une classe de première au collège de Combrée et la préparation d'un thèse de doctorat ès lettres, nous donne dans *Ames d'aujourd'hui* la fine fleur de ses impressions de lectures. Et ces impressions, plus consistantes que celles d'un impressionniste comme Jules Lemaître, ont le sérieux de jugements fondés sur un critérium solide. Évidemment, pour M. Vincent, les bons écrivains ne sont pas seulement ceux dont la forme est irréprochable et qui connaissent tous les secrets du style et les ressources de la langue. Sans doute, en bon professeur soucieux de former ses élèves à l'art de bien écrire, il attache une grande importance à la forme, et lui-même dans son ouvrage donne l'exemple d'un style châtié. Mais, s'il estime qu'une œuvre ne vivra que si elle est bien écrite, il veut aussi qu'une œuvre soit bien pensée, pour être véritablement belle. Certainement, dans le duel académique engagé dernièrement sous la coupole de l'Institut, M. Vincent a pris parti pour M. de Mun contre M. de Régnier. Il pense que la formule « *l'art pour l'art* » n'est pas bonne et que l'art, pour produire tout son effet, et par là-même l'artiste littéraire particulièrement, pour remplir sa mission, doit tendre au vrai et au bien [1]. Le procédé critique de M. l'abbé Vincent se rattache à la méthode objective et impersonnelle de Brunetière, Doumic, Victor Giraud, pour qui la perfection attique de la forme ne suffit pas si elle n'est la parure d'idées vraies. Une belle langue au service de la vérité, voilà ce que M. Vincent prend

[1] Comme René Bazin, à propos duquel il donne cette phrase, p. 341, il songe « que l'écrivain n'est pas un amuseur public, mais un homme en perpétuelle mission, qui serait misérablement vain s'il bornait son ambition à faire cliqueter les mots ».

Digitized by Google

plaisir à signaler dans ses vastes lectures, et c'est pourquoi il s'attache avec amour aux écrivains qui sont en possession de la pleine vérité : Henri Bordeaux, Brunetière, René Bazin. Il n'y a pas de doute que M. Vincent fait sienne la belle maxime de Joubert, reprise par le Père Gratry : « Plus une parole ressemble à une pensée, plus une pensée ressemble à une âme, et plus une âme à Dieu, plus tout cela est beau. »

Par ailleurs, le sous-titre de l'ouvrage exprime le but spécial poursuivi par M. Vincent : *Essais sur l'idée religieuse dans la littérature contemporaine.* L'auteur a remarqué que depuis un certain nombre d'années de grands esprits reviennent à la Foi, et il s'applique à montrer « à quelle profondeur l'élite intellectuelle est aujourd'hui travaillée par la vérité ». Parmi « les favoris du public français » dont il explore les âmes, « il en est, dit-il, qui sont arrivés au catholicisme intégral, d'autres qui cheminent vers la vérité désirée, d'autres qui restent loin de nous, mais pas un qui soit indifférent devant le problème religieux, aucun même qui ne considère, avec un regard d'envie, le bonheur du chrétien et ne soit prêt à répéter le mot de Sully - Prudhomme à François Coppée converti : « Que vous êtes heureux, mon ami ! » (p. 382.)

Les écrivains dont nous parle M. l'abbé Vincent sont tous préoccupés par la question religieuse. Ce sont pour l'instant Paul Adam, Henri Lavedan, Jules Lemaître, Melchior de Voguë, Marcelle Tinayre, Emile Faguet, Doumic, Victor Giraud, Loti, Henri Bordeaux, Bourget, Barrès, Bazin, Brunetière. Il faut savoir gré à M. Vincent d'avoir réservé aussi « un brin de laurier pour de purs talents » encore peu connus du grand public : Victor Favet et Emile Baumann, qui auront beaucoup de succès s'ils ont celui qu'ils méritent.

Paul Adam ouvre la série. Ce n'est pas qu'il ait lieu d'en être flatté. Quand cet écrivain s'essaie à remuer des idées religieuses, il le fait d'une main si lourde que le christianisme peut garder son assurance. Et puis, que n'écrit-il d'une façon intelligible ! Il faut lire les pages spirituelles où M. l'abbé Vincent fustige cet écrivain qui se sert si mal du « bel instrument de civilisation qu'est la langue française ». « M. Rémy de Gourmont, écrit-il, s'est plaint un jour qu'il y eût trop peu d'écrivains obscurs en français. S'il a lu le *Trust*, il peut entonner le chant du départ, car l'écrivain de ses rêves nous est né ! » Mais il n'est pas probable que M. Adam se mette au régime que lui conseille M. Vincent : lire chaque soir dix pages de saint François de Sales.

Digitized by Google

Et pourtant, « s'il prenait ce bain de claire raison, d'esprit français et de bon sens, il serait peut-être capable de nous donner quelque jour une œuvre cohérente et lisible, ce qui serait pour lui la bonne aventure ! »

C'est au contraire le plus pur langage français que parlent trois écrivains auxquels M. l'abbé Vincent consacre trois études particulièrement attachantes. Bien qu'ils ne soient pas absolument des nôtres, Lavedan, Barrès et Loti ont visiblement arrêté l'attention sympathique du critique. Il est facile, en effet, de remarquer dans leurs dernières œuvres « comme un reliquat de christianisme qui affleure de plus en plus volontiers à la périphérie de leur conscience en travail ». Il semble bien près de nous cet Henri Lavedan aujourd'hui touché par la souffrance, dont la pensée si facilement monte vers Dieu et vers les cimes dans ses billets hebdomadaires de l'*Illustration* et qui vient de donner de si bons conseils à son « *filleul* ». On lira avec le même intérêt les chapitres sur Barrès et Loti, deux maîtres écrivains « en qui la foi sommeille et finira peut-être pas s'épanouir ». On aime entendre M. Vincent dire de Loti : « On ne songe pas sans mélancolie à ce que serait cette âme de tempête, si la vérité en l'éclairant la pacifiait ! » Il ajoute ailleurs : « Il faut aimer ces âmes que la vérité tourmente et les préférer à ces funambules de la pensée qui passent leur vie à réussir des équilibres et à faire applaudir leur virtuosité. »

A ceux-ci, qu'ils s'appellent Jules Lemaître ou Émile Faguet, M. Vincent ne craint pas de dire que « l'esprit ne suffit à rien » et que l'heure n'est plus au scepticisme ou au dillettantisme.

Malgré sa longueur, ce compte-rendu ne saurait donner l'idée d'un ouvrage dont le contenu est très riche et le style des plus attrayants. Le succès qui vient déjà à ses *Ames d'aujourd'hui* engagera sans doute l'auteur à nous donner bientôt la suite qu'il nous a promise et que nous attendons comme un nouveau régal pour l'esprit. SYMPHORIANUS.

L'Industrie minérale en Anjou. *I. Les mines de charbon en Anjou du XIVe siècle à nos jours*, par le Dr Olivier COUFFON. In-8°, 162 pages. Angers. G. Grassin, 1911. Prix : 3 francs.

Nous lisons dans le *Bulletin bibliographique d'Histoire économique et sociale* [1], 1911, p. 6 et 7, l'article suivant consacré à un

[1] Paul Geuthner, éditeur, 68, rue Mazarine, Paris.

Digitized by Google

travail qu'a publié dans la *Revue de l'Anjou* notre distingué collaborateur le Dr O. Couffon :

Les mines de charbon de l'Anjou ont fait l'objet d'une étude plus développée due au Docteur Couffon et qui peut être considérée comme un modèle en ce genre de recherches. L'auteur examine l'étendue et le développement de l'exploitation houillère en Anjou, depuis ses origines, c'est-à-dire depuis le XIIIe siècle; il décrit les procédés techniques, le régime du travail, le régime des concessions et les variations de la production et des débouchés. Des cartes géologiques, des dessins reproduisant l'outillage ancien, de nombreux tableaux statistiques viennent éclairer cette histoire que M. Couffon a constituée à l'aide de nombreux documents d'archives et pour laquelle il disposait d'une assez riche littérature. A cet égard, la bibliographie qui termine le livre et dans laquelle nous relevons deux mémoires de Vincent de Gournay, écrits pour les propriétaires des mines angevines, est des plus complètes.

La liberté d'exploitation des mines, reconnue, moyennant une redevance du dixième, par un édit de 1413, stimule l'activité des exploitants; malgré les nombreux droits de traite, de cloison, de l'acte de péage dont leurs produits étaient frappés, ils trouvaient dans l'industrie minière une assez belle source de prospérité; au cours du XVIIe siècle, des privilèges sont alternativement accordés et retirés à certains personnages et ont pour effet de ralentir et d'intensifier tour à tour le travail des mines. La population ouvrière de ces mines paraît avoir souffert des bas salaires; aussi cette raison, jointe à celle de la présence d'ouvriers nomades, explique-t-elle les désordres et les violences dont elle terrorisait, à certaines époques, la région.

L'auteur poursuit jusqu'à l'époque actuelle son étude, qui est non seulement une contribution à l'histoire locale de l'Anjou, mais aussi et surtout une contribution à l'histoire de l'art des mines aussi bien qu'à celle de la législation minière, et qui présente, à ces divers titres, de remarquables qualités.

Roger PICARD.

Le Directeur-Gérant : G. GRASSIN.

Angers, imp. G. Grassin. — 5-12

Digitized by Google

Guerre de 1870-1871

LA BATAILLE DU MANS

10, 11 et 12 janvier 1871

CHANGÉ

(Suite)

ATTAQUE DE LA PREMIÈRE LIGNE DE DÉFENSE

Le Colonel Ribell était averti par les habitants de la présence de l'ennemi dans la direction de Saint-Calais; il connaissait aussi l'échec de la division Pâris à Ardenay. Une reconnaissance, qu'il envoya à 4 heures du matin sous le commandement d'un capitaine, revint à 8 heures en lui confirmant la proximité de l'ennemi (lequel ne se mit en marche que fort tard); des jeunes paysans dans la matinée arrivèrent en courant et firent part de la marche de fortes fractions ennemies sur *Parigné* et de la *Buzardière* vers *Changé*, il s'attendit donc à être attaqué dans la journée.

Toutefois il ne prit aucune disposition préalable concernant la mise en état de défense du village et de ses abords;

Digitized by Google

une barricade fut simplement construite à la sortie est vers le petit pont. Le déploiement pour ainsi dire de sa brigade, la droite à *Changé* qu'il tenait, la gauche aux *Arches*, face au nord-est, nous conduit à penser que le Colonel attendait l'attaque par les routes de la *Lune-d'Auvours* et de *Saint-Hubert* et qu'il tenait à ne pas laisser de trouée entre lui et la division Gougeard qui était à *Yvré*.

Le général Chanzy pensait comme lui, qu'étant donné le verglas qui couvrait le sol, l'ennemi s'avancerait par la grand'route (la valeur qu'il attribue au plateau d'Auvours, commandant cette voie et placé sur le flanc droit de l'ennemi, en est une preuve).

Quelques jours auparavant, le Colonel attendait cependant l'attaque sur la position même de Changé, car le lieutenant-colonel de la Touanne a écrit : « Le 7 janvier nous nous portons à Changé, nous avons des compagnies à *Chef-Raison*, au *Luth* et à *Amigné*, nous restons deux jours en grand'garde, puis le 9 à midi l'ordre nous parvient de nous porter au nord pour relier le 17e Corps à *Yvré*[1]. »

[1] Avant de poursuivre cette étude, nous tenons à rectifier une petite erreur de détail, dans la composition de la brigade Ribell, que nous avons donnée à la page 216 de la Revue.

Le 33e mobiles était commandé, à la bataille du Mans, par le lieutenant colonel de la Touanne. Nous connaissions la présence de ce chef énergique et instruit au milieu de ses soldats. Mais l'historique du 33e mobiles, un peu vague à ce sujet, ne nous avait pas fixé d'une manière certaine sur son action.

Le colonel avait été blessé très sérieusement, d'une balle à l'épaule, à Loigny, le 2 décembre. Il était, si nos souvenirs sont exacts, en convalescence au Mans ou aux environs de la ville. Il nous a donc paru naturel que cet homme au cœur chaud, ayant appris que son régiment était établi aux avancées du Mans, ait tenu à réconforter, par sa présence au milieu d'eux ses mobiles, et à apporter ses conseils éclairés à ses officiers : il n'en ressort pas nécessairement que l'état de santé de M. de la Touanne lui ait permis de reprendre effectivement son commandement. Comme M. de Montcuit, comme tant d'autres, à peine remis de sa blessure, il a tenu à diriger les siens dans l'épreuve qui s'annonçait comme prochaine. Nous sommes heureux

Digitized by Google

« Les conditions fondamentales d'une bonne position défensive a dit Dragomiroff sont absolument les mêmes pour une armée que pour une section. Il faut se placer dans la direction la plus « directe » de l'offensive de l'ennemi contre le point qu'on a l'intention de couvrir, s'établir en un endroit d'où l'on puisse facilement se mouvoir dans tous les sens... »

Les dispositions prises du 6 au 8 par le colonel Ribell, nous semblent à première vue plus logiques (et les événements vont le montrer), que celles qu'il prit le 9 janvier,

de connaître ce fait et de remettre le nom du lieutenant-colonel de la Touanne à la place d'honneur qu'il occupait, le commandant de Lentilhac à la tête du premier bataillon.

Nous remercions en même temps M. Erard, dont l'excellent livre était entre nos mains au moment où nous avons reçu sa lettre, de nous avoir affirmé la présence de son chef à Changé.

« En général, a écrit Sainte-Beuve, pour en bien parler, le mieux est d'être tout à fait contemporain de son sujet. » Cette idée n'est exacte qu'en partie. Elle est vraie en ce qui concerne le détail. N'appartenant pas à la génération qui a combattu l'envahisseur de notre sol national, nous avons dû prendre nos renseignements de détail à toutes les sources les plus autorisées et les plus sûres. Néanmoins quelques petites erreurs ont pu se glisser dans notre étude. Nous les redresserons volontiers lorsqu'on voudra bien nous les signaler et nous ne serons nullement froissé de recevoir une demande à ce sujet; bien au contraire, nous serons reconnaissant envers toute personne qui voudra bien nous aider à jeter la lumière de la vérité sur les diverses scènes du grand drame du Mans.

La vue d'ensemble que nous avons cherché à faire connaître n'en sera pas changée. La bataille du Mans, comme les autres grandes rencontres de 1870-71, a été une bataille mal dirigée de la part des deux grands chefs en présence. M. Émile Ollivier, de l'Académie française, a magistralement démontré, à propos de Forbach, « qu'en cette journée ce sont ceux qui devaient obéir qui décident et les chefs qui devaient commander qui ratifient ». Au Mans, il en est de même : le commandement français a été surpris, soit, mais chez les Allemands le prince Frédéric-Charles qui aurait dû tout ordonner, oscillant entre une idée préconçue et le désir d'aider ses commandants de corps qui possédaient sa confiance, n'a rien dirigé. Il en est résulté une série de combats juxtaposés que nous traiterons successivement sous les titres suivants : Changé, Auvours, Lombron, La Tuilerie.

Digitized by Google

puisque tenant Changé fortement il faisait face à l'est franchement, couvert en avant et sur les flancs à des distances suffisamment grandes, tandis que le 9 il fait face au nord-est.

Lorsqu'on parcourt le terrain au nord de Changé l'on se rend compte que les bois qui couvrent le terrain au nord du village permettaient à l'ennemi de le tourner, de s'infiltrer à travers leurs taillis, et même de gagner les ponts de l'Huisne toujours à couvert. Le colonel R'bell était donc, à première vue, bien fondé à porter le gros de ses forces de ce côté; il n'avait pas du reste abandonné Changé, ainsi qu'on va le voir.

Il sera seul; son général de division s'occupera surtout de la brigade Pereira en retraite de Parigné sur Ruaudin et ne paraîtra pas de la journée.

Ses 8 bataillons [1] vont avoir à soutenir le choc de 18 bataillons allemands renforcés d'autres éléments. Heureusement pour lui, l'artillerie allemande ne pourra pas préparer la marche en avant de son infanterie ni battre sérieusement les abords du village.

Dans l'incertitude, le Colonel ne prend pas, nous l'avons dit, de dispositions préparatoires. Dans les régiments, on attend l'ennemi, mais l'on reste au cantonnement. L'historique du 37e dit que le lieutenant-colonel Mallat, averti, à 2 heures du soir, que les Prussiens sont signalés, « réunit à la hâte ses trois bataillons »; de même au 62e on fait l'appel de midi comme d'habitude, on inspecte les armes..., etc.

Sans doute, il ne faut jamais avoir d'idée préconçue; mais, sans prendre de dispositions spéciales à un cas, il nous semble que les troupes auraient pu être réunies après le repas du matin (10 heures et demie) et que l'on aurait pu mettre en état de défense très sérieux dès le matin *Changé* lui-même,

[1] Le 3e bataillon du 33e mobiles ne prendra pas part à l'action.

Digitized by Google

les *Pellières*, *Amigné*, *Gué-la-Hart* et *Boyère* [1], points de passage forcés de l'ennemi, et occuper les troupes à reconnaître des emplacements en émettant seulement deux hypothèses : attaque par l'est et le sud, attaque par le nord-est.

A 1 heure et demie de l'après-midi, ne recevant pas de nouvelles, le Colonel envoie la compagnie d'éclaireurs du 62e en reconnaissance vers les *Aulnais* et la *Foucaudière ;* celle-ci est refoulée vers 2 heures par les premiers éléments de l'avant-garde prussienne qui débouche à ce moment vers la Foucaudière et rentre dans nos lignes tandis que les petits postes sont attaqués.

Le colonel Ribell donne l'ordre au 62e de se déployer le long du ruisseau du *Gué-Perray* en s'appuyant au hameau de *Gué-la-Hart* par sa droite. Le 1er bataillon sort du village par l'est et il est aussitôt accueilli par des projectiles qui le forcent à s'abriter derrière le talus de la route entre le petit pont et les dernières maisons. C'est la 11e *brigade* allemande qui a engagé le combat et une section d'artillerie (2 pièces de la 5e batterie légère), mise péniblement en batterie par elle, a pris comme objectif le saillant est de Changé.

Le deuxième bataillon du 35e *allemand*, bataillon d'avant-garde (major de Schütz), s'est laissé surprendre à hauteur de la ferme des *Charmes* par les compagnies du 3e bataillon du 62e qui sont postées et retranchées dans les maisons du *Gué-la-Hart* et se voit mettre hors de combat en quelques instants 9 officiers et 100 hommes [2].

[1] Nous préférons Boyère à la Girarderie qui a été occupée, car ce petit château (plutôt grande maison d'habitation) est masqué par un boqueteau du côté du sud ce qui le rend facilement abordable, tandis que Boyère, hameau de plusieurs fermes éloignées les unes des autres se soutenant réciproquement, permettait une meilleure défense.

[2] La relation allemande dit que le bataillon a entamé à hauteur des « Gars » un vif engagement de mousqueterie. La ferme des Charmes n'existant pas en 1870, les Allemands ont pris le nom de la ferme la plus rapprochée du lieu où s'est produit l'incident, mais sur le terrain,

Digitized by Google

Il riposte, vigoureusement soutenu par deux autres compagnies du même régiment qui se déploient à sa gauche.

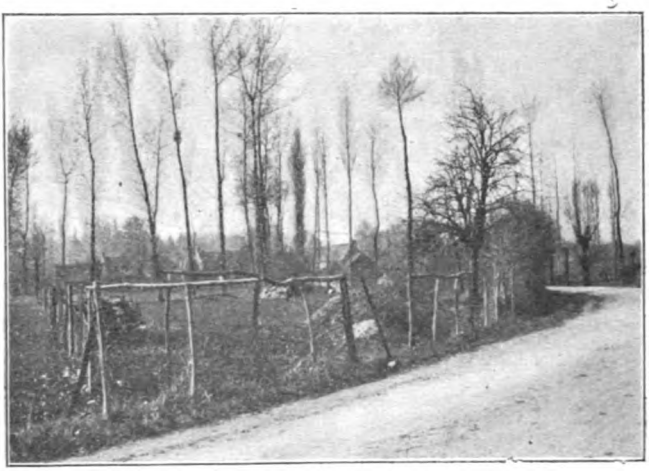

Le hameau de *Gué-la-Hart*, vu de la route près de la ferme *des Charmes* à l'endroit où s'est produit la surprise.

Le 1er bataillon du 62e français déploie ses compagnies entre le Gué-la-Hart où est le 3e bataillon du même régiment et le château d'Amigné, tandis que le 2e bataillon du même régiment se dirige sur le château qu'il se prépare à défendre vigoureusement. (Le 37e et le 33e mobiles sont encore sur la route d'Yvré à Changé par les Arches.)

Le général *von Alvensleben*, arrivé sur ces entrefaites, examine vivement le terrain et se rend compte de suite

il est facile de se rendre compte qu'une troupe n'est pas visible de Gué-la-Hart, lorsqu'elle est sur la route à la hauteur des Gars; le 2e bataillon du 35e a dû recevoir des feux lorsque sa tête était près du coude de la route vers le chemin de terre qui se dirige sur le château d'Amigné. Il a été surpris à petite distance (400 mètres environ) par les feux d'un ennemi placé sur son flanc.

Il y a un kilomètre de Gué-la-Hart à Changé, les Allemands comptant trouver la première ligne plus près du bourg, se sont crus à Changé lorsqu'ils ont été arrêtés.

Digitized by Google

qu'il ne pourra pas se rendre maître avec la 11e brigade seule de la première ligne de défense; il lui faudrait mettre en ligne son artillerie, et il n'y a pas d'emplacement propice pour tirer sur Gué-la-Hart trop rapproché. Il décide donc de déployer les troupes qu'il a sous la main et de mener un combat traînant dans l'attente des 9e et 10e *brigades*. Il envoie contre la gauche du 62e (Amigné, le 1er *bataillon du* 35e (*major Lindow*), ensuite (il est 3 heures), il dirige le 1er *bataillon du* 20e (*major Stocken*), au sud de la route pour gagner par la ferme de la *Gondrière* Gué-la-Hart par le sud, et renforce son centre de deux compagnies du 3e bataillon du 35e (*major Melchior*).

Le colonel Ribell pare ce mouvement en appelant à lui le 37e dont deux bataillons se déploient au sud de la route de Parigné entre *Gué-la-Hart* et la *Pelouse*, se servant des fermes comme points d'appui. Le 1er bataillon du 37e reste en réserve à Changé. Le mouvement des deux bataillons du 37e, bien qu'ayant été exécuté au pas de course, n'a pas été assez prompt pour empêcher le 1er *bataillon du* 20e *allemand* de progresser; deux compagnies de ce bataillon parviennent à franchir le ruisseau du Gué-Perray qui est gelé, mais elles ne peuvent aller plus loin, elles sont arrêtées par les feux violents et précipités des compagnies du 37e.

A 4 heures, la situation est donc la suivante :

Du côté français, 5 bataillons , soit 30 compagnies [1] sont déployés depuis Amigné jusqu'à la Pelouse ; du côté allemand 19 compagnies [2] leur sont opposées dont 14 déployées :

[1] Le 62e avait ses bataillons à 6 compagnies, le 37e également. Le 33e mobiles qui comprenait 7 compagnies par bataillon primitivement avait versé les hommes de ces septièmes compagnies dans les six premières et se trouvait à 6 compagnies également.

[2] Il y a lieu de remarquer que les compagnies françaises étaient à l'effectif de 80 à 95 hommes, tandis que les unités allemandes correspondantes avaient de 130 à 150 hommes.

Digitized by Google

4 compagnies devant Amigné;
6 — devant Gué-la-Hart;
4 — à la Gondrière et au sud de cette ferme.

En réserve, sur la route, le général allemand a 5 compagnies (3e *bataillon du* 20e (*major de Pirch*), moins une compagnie, et les 2 *compagnies restantes du* 3e *bataillon du* 35e), à sa disposition; [(*le* 2e *bataillon du* 20e est loin en arrière (c'était le bataillon de flanc-garde à Nuillé, il avait du mal à rejoindre)].

Le colonel Ribell dispose, lui, du 1er bataillon du 37e et du 33e mobiles; néanmoins remarquons déjà, en passant, qu'il a déployé trop de monde; dans son idée le combat devait finir à la nuit et il espérait, selon nous, en imposer de suite à l'ennemi qui remettrait son attaque au lendemain.

Entrée en ligne de la 9e *brigade.* — A 4 heures 10, l'avant-garde de la 9e *brigade prussienne*, venue de Parigné, attaque la *Pelouse ;* 6 *compagnies du* 48e s'emparent des fermes les plus rapprochées, et 2 *compagnies de chasseurs* aux ordres du *major de Nordeck* se glissant dans le petit boqueteau à l'est de la route, enlèvent le petit château de la *Girarderie*, les 2 *compagnies du* 20e qui avaient franchi le ruisseau se relient à celles du 48e et aux chasseurs; ce crochet offensif compromet fortement la droite du 37e qui a reculé.

Le général d'Alvensleben, fort par sa gauche, envoie sur le château d'Amigné le 3e *bataillon du* 20e (3 compagnies), et les 2 compagnies *restantes du* 35e, ne gardant en réserve que le 2e *bataillon du* 20e (*capitaine Hübner I*), qui vient d'arriver et a sa tête au *Puits ;* puis, à 4 heures et demie, il donne le signal de l'attaque décisive.

A ce moment il a : devant l'aile gauche française 9 compagnies;

Au centre 6 compagnies plus 4 en réserve;

Devant l'aile droite française (en comptant l'avant-garde de la 9e brigade), 10 compagnies;

Digitized by Google

Soit en tout 29 compagnies.

Les fusiliers allemands se jettent sur le château d'Amigné où une lutte corps à corps s'engage. Le colonel Ribell dirige alors le 1er bataillon du 37e sur ce point pour y faire une contre-attaque, mais ce bataillon se laisse arrêter par la 10e *compagnie du* 35e *allemand* qui, ayant contourné le château et pris le ponceau, s'est déployée le long du ruisseau face au sud et dirige sur lui un feu d'enfer. Cependant les officiers reprennent leur monde en main, le bataillon se déploie sur le chemin de terre presque perpendiculaire au ruisseau et à 150 mètres ouvre le feu sur les Prussiens qui débouchent d'Amigné. Ceux-ci rétrogradent, se reforment derrière le château et vont essayer de prendre le bataillon par sa gauche.

Au Gué-la-Hart la résistance des Français est énergique; les Allemands sont forcés d'enfoncer les portes et les fenêtres des fermes, le combat dégénère en mêlée d'homme à homme, la défense est poussée jusqu'à son paroxysme; des soldats demandent quartier et veulent sauter par les fenêtres pour se replier « leur capitaine transperce de son sabre un des fugitifs [1] ». Partout c'est la résistance à outrance; le 37e, à droite, ne se défend pas moins énergiquement.

Le colonel Ribell, bien que possédant toujours l'arrière-pensée de ne pas laisser dégarnir la trouée des Arches, se voit contraint de rappeler le 33e mobiles qui était encore sur la petite route d'Yvré à Changé en avant du château des Arches.

Le troisième bataillon des mobiles est envoyé au moulin des Noyers « pour en garder le pont et assurer ainsi la retraite » (lieutenant-colonel de la Touanne), les deux autres sont dirigés successivement au pas de course sur Changé. Le 2e bataillon (commandant Simonard) est placé d'abord en réserve près de la mairie; il est dirigé ultérieurement sur

[1] Von Kleist, cité par M. Chuquet.

Digitized by Google

le chemin de terre qui longe le cimetière au nord-ouest du village et dans les bois de sapins qui dominent la vallée, où il arrivera juste à temps pour marquer sa présence. Le 1er bataillon de mobiles (commandant de Lentilhac) se jette dans les jardins qui bordent la lisière nord du bourg.

Pendant ce temps la droite française est vivement pressée, le 37e se pelotonne autour de Gué-la-Hart, sa retraite est compromise, on se fusille à bout portant de ce côté; la réserve allemande a réussi à franchir le pont du ruisseau en face du hameau, quelques unités du 37e arrivent à se dégager, le reste, ainsi qu'une bonne partie du 3e bataillon, est fait prisonnier; à gauche, les Prussiens sont maîtres d'Amigné.

Attaque du village

Cependant l'objectif visé par le général d'Alvensleben (Changé) n'était pas pris[1] ». Le lieutenant-colonel Mallat avait ramené le 1er bataillon du 37e d'Amigné et lui avait fait prendre position, ainsi qu'aux unités qui avaient réussi à se dégager de la lutte de la première ligne, à la lisière est du village; une barricade barrait l'entrée de ce côté, les débris du 62e se reformaient dans le village dont la lisière nord était gardée, nous l'avons vu, par le 1er bataillon des mobiles de la Sarthe.

Il faisait nuit; le combat reprit de plus belle.

Le général d'Alvensleben, toujours allant, prescrit au 2e *bataillon du* 20e, qui n'a pas encore été engagé à fond, de prendre la barricade; cette troupe, recevant des feux de salve [2] de la lisière est du village , est obligée de mener son

[1] Les Allemands avaient cru se trouver devant Changé tout d'abord: ils reconnurent leur erreur ensuite.

[2] Le lieutenant-colonel Mallat avait fait employer le feu sur quatre rangs.

Digitized by Google

action très lentement, les hommes n'osent pas s'aventurer sur la route, car tout homme qui se montre est abattu (et le colonel Ribell n'avait pas de mitrailleuses à sa disposition !) ; ce n'est qu'à 7 heures, grâce à des renforts, que le pont pourra être franchi.

Les compagnies allemandes qui se sont emparées d'Amigné se rabattent sur le village par le nord en poussant des hourrahs. Tout à coup le crépitement des balles les force à s'arrêter et à se terrer : c'est le 2e bataillon des mobiles qui a ouvert le feu du talus du chemin qui longe le cimetière et de la lisière des bois à l'ouest de la Brosse, ainsi que le 1er bataillon qui est dans les jardins au nord du bourg. Bien que faits sur deux rangs et ajustés, ces feux font peu de mal aux Allemands qui se sont jetés dans les fossés de la route; néanmoins ils sont arrêtés de ce côté.

Des unités du 37e rentrent dans les maisons pour y cantonner; le soin de répondre au feu des Allemands, qui se ralentit de plus en plus, est laissé aux fractions avancées; le pont à l'est du village n'est pas encore franchi par les hommes du 20e *fusiliers* et, au nord, les Prussiens terrés n'entament aucun mouvement ni en avant ni en arrière.

Entrée en ligne de la 10e *brigade.* — A 6 heures et demie, la 10e *brigade* prussienne entre en ligne par le sud. Elle est arrivée, sur ces entrefaites, à *Boyère* et son chef détache en avant les unités qu'il a sous la main (8 compagnies : 2 *du* 1er *bataillon*, 3 *du* 3e *bataillon du* 52e *et* 3 *du* 48e), sous le commandement du *colonel de Wulfen*; celui-ci, après avoir fait occuper les fermes les plus rapprochées (Sabloné, Boyère) par deux compagnies et envoyé une compagnie par le petit chemin de terre sur Gué-la-Hart, se rabat par la Girarderie sur le presbytère (à l'est du village), avec les compagnies qui lui restent (5 compagnies, 2 du 1er bataillon, 3 du 3e) et attaque en ordre serré le pont par le sud; il s'en empare, malgré des salves dirigées sur sa troupe presque à bout portant. Des unités de la 10e *brigade* sont dirigées

Digitized by Google

sur le *Petit-Auneau*, elles menacent le village par le sud; les compagnies du 37e, qui se cantonnaient déjà, sont rappelées précipitamment de ce côté où elles font une résistance désespérée.

Le colonel Ribell, voyant qu'il ne pouvait plus empêcher l'occupation de Changé, était en train de rallier les troupes qu'il avait sous la main, les deux bataillons du 33e, deux compagnies du 37e, le 1er bataillon du 62e et quelques détachements d'un effectif restreint de ce dernier régiment; il se mit en marche à 6 heures 40 vers les *Arches*, point qu'il tenait tant à garder, malgré l'avis de Chanzy qui le rappellera dans la nuit vers le Tertre de Changé.

Les dernières unités du 37e défendaient avec fureur la barricade et les lisières sud et nord; une partie du 1er bataillon de ce régiment put se jeter dans les bois en arrière de la *Brosse* d'où il se dirigea sur Pontlieue (Le Mans), à travers les sapinières; il y arriva vers 11 heures.

A 7 heures du soir, les Allemands dans un dernier effort, enlevèrent la barricade; des unités de la 10e *brigade* débouchèrent (3e bataillon du 52e, major de Natzmer) par le sud du village, tandis que les unités qui attaquaient par le nord, n'ayant plus rien devant elles, se relevaient et reprenaient leur marche en avant. Les derniers défenseurs, poussés et entourés sur la place de l'église, sont faits prisonniers. La brigade Ribell avait eu 11 officiers tués [1], 35 officiers blessés

[1] Les officiers tués ou blessés mortellement sont : le Commandant Chauvin du 62e, les Capitaines Tisserand, Norguet, Braillou Boussat, Lebouc, du 62e; Etienney et Main du 37e, les Lieutenants Besson et Suison, du 62e ; et le Sous-Lieutenant Bernhardt, du 62e.

Les officiers blessés sont : le Lieutenant-Colonel Cahart, du 62e, le Commandant Laurens du 62e, le Commandant Martelli du 37e; les Capitaines Martinet, Berrette, du 62e et Masson, du 37e; les Lieutenants et Sous-Lieutenants Bérard, Franck, Vidal, Arnould, du 62e, et Coquerelle, Guérin, Hélin, Pons, Devaux, Morestin, Chapelot, du 37e.

Digitized by Google

ou disparus, 500 hommes blessés ou tués et un millier de prisonniers.

Changé était au pouvoir des Allemands ; le général d'Alvensleben avait atteint son but et, le soir, quand il y cantonna, il put apercevoir autour de lui, dans un demi-cercle assez restreint, les feux de bivouac des troupes françaises au centre desquelles il était parvenu et qu'il songeait à séparer les unes des autres [1].

LE PREMIER COMBAT DE CHAMPAGNÉ

Les opérations sur Champagné se reliant à celles entreprises contre Changé , nous allons voir ce qui se passait de ce côté pendant l'attaque des autres brigades du *III*e *Corps*.

La 12e *brigade* (*Colonel de Bismarck*) suivait la route de Saint-Calais. Elle devait infailliblement tomber sur les troupes du général Gougeard qui occupaient Yvré; le plateau d'Auvours était occupé par la division Pâris, battue à Ardenay et incapable d'un retour offensif sérieux.

La division Gougeard était scindée en deux parties : la 2e brigade, avec laquelle se tenait le général de division, occupait le flanc ouest du plateau, le village d'Yvré et le pont qui traverse l'Huisne en avant du village où passe la route commune du Mans à Paris et du Mans à Saint-Calais, les hauteurs du Luart sur la rive droite de l'Huisne d'où l'on enfile la trouée du chemin de fer (trouée des Arches, entre les premier et deuxième secteurs).

[1] Le major de Haeseler, futur commandant du 16e corps allemand, a assisté aux côtés du général d'Alvensleben au combat de Changé. Il appartenait à l'état-major du Prince Frédéric-Charles et avait été envoyé par celui-ci, le 10 janvier, pour suivre les opérations de la 6e division.

Digitized by Google

La 1re brigade, sous le commandant du colonel Bel, occupait la rive droite de l'Huisne et le village de *Champagné*. Elle était ainsi composée :

Première demi-brigade, (commandant Vieille) : 3 bataillons de mobilisés de la Loire-Inférieure (Nantes, Chantenay, Saint-Nazaire).

Deuxième demi-brigade (lieutenant-colonel d'Aguet), un détachement des 25e et 86e de marche; un demi bataillon du 97e de ligne; un bataillon des mobilisés d'Ille-et-Vilaine.

Elle comprenait 1.900 hommes.

Le 10 janvier , au matin le village n'était occupé que par une partie de la brigade : 6 compagnies nantaises (commandant Vieille) et le bataillon de Saint-Nazaire.

Les quatre premières compagnies de Nantes étaient en grand'gardes le long du chemin de fer entre le cimetière et la voie, une compagnie du même bataillon tenait la lisière sud du village qui se présente en pointe de ce côté, l'autre compagnie nantaise était en réserve près de l'église; le bataillon de Saint-Nazaire était en partie dans le village, en partie sur le mamelon est du plateau. « *La* 12e *brigade*, d'après le maréchal de Moltke, ne s'était mise en marche d'Ardenay qu'à 11 heures. » Elle ne rencontra pas de résistance jusqu'à Saint-Hubert; se contentant de se tenir à hauteur des autres brigades, elle avait détaché un bataillon (3e *bataillon du* 64e) sur Saint-Mars-la-Brière, pour faciliter la marche du détachement du *comte Lynar*.

Vers 2 heures, elle fut attaquée par un détachement de la 2e brigade sous le commandement direct du général Gougeard, détachement chargé d'un mouvement offensif sur Thorigné et comprenant :

1 peloton de cavalerie (éclaireurs bretons);

1 bataillon de zouaves pontificaux (1er bataillon, Commandant de Montcuit);

1 /2 bataillon du 25e de ligne;

2 bataillons de mobilisés bretons;

Digitized by Google

1 section de pièces de 4, 2 mitrailleuses.

Le général de Buddenbrock déploya contre lui 5 compagnies et se tint sur la défensive, ne se jugeant pas assez fort pour pousser de l'avant sur Yvré, tant qu'Auvours serait occupé par les Français, mais il songea à s'emparer de Champagné pour faciliter l'accès du plateau et donner ultérieurement la main aux troupes du *XIII*e *Corps*, qui devaient marcher sur la rive droite de l'Huisne.

La relation allemande commet une erreur grave en ce qui concerne l'effectif des troupes engagées contre Champagné.

Selon cette relation, le *général de Buddenbrock* aurait envoyé à l'attaque du village trois compagnies (elle cite même lesquelles et donne le nom de leurs capitaines).

Nombre de récits évaluent à un régiment environ l'effectif des troupes allemandes engagées; nous allons voir qu'il a fallu à peu près cet effectif pour mener à bien l'exécution de l'attaque enveloppante décrite par les Allemands.

La 12e brigade était ainsi composée :

24e de ligne : 3 bataillons;

64e de ligne : 3 bataillons;

Le 24e formant l'avant-garde le 10 janvier, le général de Buddenbrock déploie, selon la relation allemande :

5 compagnies de ce régiment contre le détachement Gougeard;

3 compagnies de ce régiment contre Champagné;

Soit 2 bataillons du 24e.

Le premier bataillon de ce régiment fait partie du détachement du *comte Lynar* avec 2 escadrons de cuirassiers et 2 grosses pièces.

Le 64e a son 3e *bataillon* à Saint-Mars pour assurer le débouché du détachement ci-dessus, moins une compagnie au Breil qui assure la protection d'une ambulance.

Ayant ainsi « épluché » l'effectif de la 12e brigade, nous

Digitized by Google

sommes en droit de demander ce qu'auraient fait les *deux autres bataillons du* 64e dans cette journée ! ou plus exactement les 7 autres compagnies restantes, car une compagnie était au convoi.

Tout en tenant compte des défaillances qui se manifestèrent du côté français, il n'en est pas moins vrai que le maréchal de Moltke avoue lui-même que le combat fut acharné près de l'église, que les 5 compagnies qui maintenaient le détachement Gougeard, livrées à elles-mêmes, faillirent être enveloppées; enfin que, selon la méthode allemande, l'attaque du village fut enveloppante; comment entourer un village de près d'un kilomètre de long avec trois compagnies?

Nous croyons être très près de la vérité en supposant que tout d'abord trois compagnies ont été dirigées sur le *Bourg-Neuf* où se trouve maintenant la gare de Champagné, les *deux bataillons du* 64e étant gardés en réserve près de Saint-Hubert; puis, lorsque le général de Buddenbrock aura eu l'intuition que les *cinq compagnies du* 24e seraient suffisantes pour tenir tête au détachement des zouaves pontificaux, il aura dirigé les *sept compagnies restantes* sur *Champagné.*

Le combat se déroula de la façon suivante :

Vers 1 heure 15 de l'après-midi les quatre compagnies nantaises qui étaient le long de la voie ferrée furent attaquées par des troupes débouchant des bois qui bordent la ligne du Mans à Paris; elles se déployèrent en tirailleurs et entretinrent un feu vif contre l'ennemi.

Dans la soirée, l'ennemi ayant été renforcé, elles se replièrent dans la crainte d'être entourées. La 4e compagnie, qui se trouvait à 1.500 mètres des autres, fut coupée du reste du bataillon et dut traverser l'Huisne en bateau à quelques kilomètres à l'est du village.

Les trois autres, obligées de traverser pour se replier le

Digitized by Google

terrain découvert qui sépare le village du chemin de fer, perdirent beaucoup de monde. La 5e compagnie, qui était retranchée dans le cimetière, arrêta quelques instants la marche en avant des Prussiens et permit aux trois premières de se rallier dans l'intérieur du village à la compagnie restante et au bataillon de Saint-Nazaire.

Le plateau d'Auvours et le village de Champagné vus de Bourg-Neuf d'où est partie l'attaque allemande.

Les compagnies ennemies, qui avaient franchi la voie ferrée, attaquèrent le village et les Français ripostèrent des maisons; l'attaque traîna jusqu'à ce que les Allemands aient été renforcés. Ils s'avancèrent alors en ligne circulaire depuis le cours de l'Huisne jusqu'aux dernières pentes du plateau, de manière à entourer complètement Champagné. La gauche allemande parvint jusqu'à l'entrée ouest du village (chemin d'Yvré par la route de Paris), laquelle conduit au pont. Une lutte opiniâtre se livra près du pont, dans laquelle nous perdîmes beaucoup de monde par suite de l'entassement dans

Digitized by Google

ce cul-de-sac qu'est la petite place de l'église. Les autres troupes du colonel Bel ne venant pas à la rescousse, il n'y eut pas de contre-attaque ni de retour offensif, il était 5 heures 30 ; la nuit était venue depuis longtemps.

Le simple récit ci-dessus montre qu'il fut employé plus de trois compagnies à l'attaque de Champagné; une ligne mince à la gauche allemande n'aurait pu avoir raison de cinq compagnies au moins rassemblées près du pont, aussi mauvaise qu'ait été leur formation.

Les Allemands abandonnèrent le village aussitôt après sa conquête. La relation officielle dit que ce fut par « erreur »; il faut entendre par là une erreur de tactique, et fort grave en effet, car, outre que l'on n'abandonne point un village chèrement acquis, un point important, débouché sûr pour le lendemain, il ne faut pas en laisser bénévolement la reprise facile à l'ennemi.

A quel motif a obéi le général de Buddenbrock? Avait-il reçu du général d'Alvensleben, préoccupé de l'effort qu'il aurait à soutenir dans la journée du 11 et de « concentrer étroitement ses forces dans ce but » (Maréchal de Moltke), un ordre (ou même un désir) d'appuyer au sud-ouest? Ou bien, sachant le plateau occupé par la division Pâris et la rive droite de l'Huisne par des troupes du colonel Bel, craignait-il de ne pouvoir se maintenir la nuit dans le village et d'y être entouré avec une partie de son monde? Nous ne le savons, mais en cela il commit une faute.

Le général Chanzy, furieux d'apprendre que Champagné avait été enlevé, donna l'ordre impérieux de le reprendre. Le colonel Bel avec une partie du bataillon de Nantes et un détachement du 25e de ligne (de la brigade d'Aguet) y rentra dans la nuit et s'y barricada, ce qui donna lieu le 11 à un nouveau combat favorable encore aux Allemands, lesquels s'y retranchèrent en attendant la 18e *division* (*IXe Corps*) qui aura pour mission de déloger la division Pâris d'Auvours.

Digitized by Google

CONSIDÉRATIONS PARTICULIÈRES CONCERNANT LE COMBAT DE CHANGÉ

Pour défendre un point aussi important que Changé, une brigade au moins était nécessaire, d'autant plus que le 62e, récemment formé [1], voyait le feu pour la première fois sérieusement et que l'effectif du 37e était réduit [2]. Le colonel Ribell n'avait pas assez de monde pour garder le terrain de Changé au château des Arches; il a tenu à garder la trouée des Arches qu'en fait on lui avait désignée comme devant être défendue par lui; mais en réalité cette trouée aurait dû l'être par des troupes détachées de celles qui contribuaient à la défense d'Yvré. C'est d'ailleurs ainsi qu'on l'avait compris primitivement. Dans la nuit du 8 au 9 janvier, la brigade Ribell se trouvant à Changé, le 1er bataillon des zouaves pontificaux et le bataillon des Côtes du Nord de la division Gougeard, placés sous le commandement du commandant de Montcuit, avaient cantonné au château et à la ferme du château, devant lesquels le chef du détachement avait placé des postes. Le 9 au matin, ces bataillons revinrent à Yvré et c'est alors que le 33e mobiles, ayant remonté vers le nord, vint prendre leur place. Il est vraiment regrettable que les dispositions aient été changées au dernier moment. Les événements ont démontré que ce que nous avançons est logique; le colonel a été obligé de rappeler le 33e à Changé au milieu de l'action (dès qu'il s'est rendu compte de l'importance de l'attaque ennemie).

La défense de la trouée appartenait aux troupes du général Gougeard, occupant les hauteurs du Luart; elles devaient

[1] Il comprenait beaucoup de jeunes soldats de la classe 1870.

[2] Malgré un renfort de 1.200 hommes qu'il avait reçu de divers régiments (73e, 17e, etc.)

Digitized by Google

avoir leurs postes avancés au delà de l'Huisne, et c'étaient ces éléments qui devaient retarder et amener sous le canon du Luart la coulée prussienne qui essayera de s'y frayer un passage le lendemain.

Le 33e mobiles, dont le colonel Ribell aurait alors disposé, aurait pu être employé comme réserve de la brigade; il eût assuré la garde des flancs de l'agglomération principale et du réduit. Son intervention eût permis aux autres régiments de se reformer en arrière et d'arrêter la tête de la 10e brigade allemande.

Faute d'avoir réparti ses troupes sur la position même avec un but bien défini :

1° Unités qui doivent engager le combat;

2° Unités chargées de la défense même du village;

3° Troupes de réserve;

le Colonel n'a pu faire exécuter des contre-attaques, il s'en était interdit l'effet. « Les tirailleurs font l'action destructive, le rang l'action morale », a écrit si justement le colonel Ardant du Picq [1]; or, le colonel Ribell a mis presque tout son monde sur la ligne de feu, sorte de ligne ininterrompue qui a été fixée et obligée de se replier tout d'une pièce avec l'ennemi sur ses talons. Il en est résulté que tout ce qui n'était pas en arrière de cette ligne a été fait prisonnier. Une troupe française ayant de la cohésion n'a pu arriver à ce moment pour interdire à l'ennemi d'aller plus loin. « Dans le combat, ajoute le colonel Ardant du Picq, deux actions morales plutôt que deux actions matérielles sont en présence, la plus forte l'emporte;... l'action morale n'est pas seulement en raison de la puissance de destruction, elle est en raison surtout de cette puissance présumée menaçante de renou-

[1] Le général Meckel a dit aussi heureusement : « La garnison des villages représente le bouclier, la réserve extérieure, l'épée de la défense ».

Digitized by Google

veler le combat, de troupes paraissant à droite ou à gauche ». Or le colonel Ribell n'avait pas de réserve proprement dite; il a fortement garni l'avant-ligne et a disposé de ses renforts au fur et à mesure par leur mise au feu, au lieu de s'en servir comme troupe de choc. L'ordre ternaire de sa brigade lui permettait cependant la constitution d'une forte réserve; l'absence de toute conception de manœuvre destinée à porter à l'adversaire un coup décisif a rendu stérile tous les efforts et vains tous les sacrifices.

Il est vrai qu'il avait un trop grand front à garder. Le général Chanzy manquait de troupes et il ne pouvait renforcer la division Gougeard pour lui permettre de garder efficacement la trouée précitée; il n'avait même plus, le 9 au soir, nous l'avons vu, de nouvelles de ses colonnes volantes. Malgré notre admiration respectueuse pour ce grand chef qui voulut épargner à notre ville natale la douleur de voir le pavé de ses rues foulé par des Allemands, malgré ses hautes qualités, sa profonde sagacité, ses vues larges, sa ténacité, sa persévérance lorsque tout le monde fléchissait autour de lui et que la maladie l'affaiblissait lui-même, nous ne pouvons nous dispenser de faire remarquer que ceux qui critiquent l'envoi de ses colonnes volantes ont grandement raison. Les soldats qu'il avait n'étaient pas ceux avec lesquels il est permis de prendre hardiment l'offensive et d'oser de grandes choses; mal instruits, mal équipés, ils pouvaient bien se battre, mais ils ne pouvaient manœuvrer que médiocrement. « Il ne suffit pas de mettre un fusil entre les mains d'un paysan pour en faire un soldat », remarque un général prussien qui avoue cependant que le Français a de sérieuses aptitudes militaires.

Chanzy avait évacué les positions du Loir dans la nuit du 15 au 16 décembre et il était arrivé le 19 au Mans, tandis que le prince Frédéric-Charles revenait vers Orléans après la bataille de Vendôme; il avait donc trois semaines devant lui. Il aurait dû, à notre avis, rassembler toutes ses troupes

Digitized by Google

sur les positions qu'il avait choisies à l'est du Mans, bien avant que son adversaire eût pu le joindre, et il les eût alors établies sur ces positions en leur donnant la tâche de les fortifier elles-mêmes; il les aurait ainsi rassurées et leur aurait donné de la confiance pour la lutte qui s'annonçait et, à ce propos, nous ne pouvons encore nous retenir de citer une phrase du profond penseur qu'était le colonel du Picq, et qui eût dû inspirer à ce moment le commandant des troupes françaises : « La tactique est l'art, la science de *faire combattre les hommes avec leux maximum d'énergie*, maximum que peut donner seule l'organisation à l'encontre de la peur. » Ces troupes voyaient, de plus, rentrer dans leurs lignes les débris découragés, épuisés, débandés même, des colonnes volantes, incapables de fournir (de l'avis même des amiraux Jaurès, Jauréguiberry et du général de Colomb) un effort sérieux, et cela n'était pas de nature à les encourager et à raviver leur enthousiasme, bien au contraire [1]. Combien paraissent sages à côté de cela les prescriptions suivantes du règlement japonais (art. 113) : « Chaque fois que c'est possible, on a soin de ménager les forces physiques des soldats, car on peut être obligé à un moment donné de demander à la troupe des efforts excessifs », règles qu'il y a lieu de rapprocher du rapport du général de Jouffroy à son arrivée au Mans (sur l'état matériel de sa troupe).

Arthur Chuquet dit qu'il se souvenait du mot de Gouvion Saint-Cyr, « qu'une armée doit conserver la plus grande liberté dans ses mouvements »; nous répondrons à cela que par son admirable retraite il s'était donné cette liberté, mais que, du moment que Chanzy avait voulu s'arrêter au Mans et y attendre l'ennemi, il devait faire de ses positions

[1] Une entreprise qui échoue ne cause pas seulement des pertes sans résultat, elle diminue encore la valeur morale de la troupe. Règlement de manœuvres allemand.

Digitized by Google

les Thermopyles de l'ouest et combattre avec *toutes ses troupes* dans la main. Il était inutile d'imposer des fatigues exceptionnelles, étant donnés la température sibérienne et les combats à livrer, à 30.000 hommes de ses meilleurs éléments; de simples détachements d'un millier d'hommes, soutiens de la cavalerie, envoyés dans les directions de Château du-Loir, La Chartre, Saint-Calais et la Ferté-Bernard eussent suffi à lui donner de l'air en avant des lignes du Mans. Ils eussent pu facilement ne pas se laisser accrocher [1]. Au point de vue des renseignements, le général était en pays ami; les préfets, les notables de tous les endroits lui faisaient parvenir des renseignements, peut-être pas très sûrs quant aux effectifs, mais très exacts en ce qui concerne l'occupation des localités.

Ses colonnes volantes n'ont pas trompé l'ennemi. Pour que celui-ci ait eu un moment d'indécision il eût fallu que les divisions détachées fussent, dès le début, réunies sous un commandement unique, placé suffisamment en arrière d'elles pour coordonner leurs mouvements, dicter leurs attaques et soutenir leurs retraites; de cette façon l'adversaire eût été amené devant les retranchements du Mans petit à petit et le Commandant en chef de l'armée de la Loire eût eu tout le loisir de disposer ses troupes. Et encore, exécutée par un tacticien de premier ordre, cette façon d'opérer était dangereuse : en cas d'échec, elle amenait le même désarroi que celui qui a régné dans les troupes des généraux de Jouffroy, Barry et Rousseau. « Le choix du lieu et le choix du moment pour livrer bataille, a écrit le général Bonnal, supposent qu'au préalable le chef a su conserver sa liberté d'action en limitant celle

[1] Le Colonel Cathelineau pensait ainsi; il a écrit, en parlant de sa petite colonne : « C'était bien assez de monde pour aller si loin et franchement je trouvais l'artillerie de trop; une colonne, quand elle est mobile, doit être légère, sans entraves, afin que rien ne la gêne dans ses mouvements ».

Digitized by Google

de l'adversaire. » Chanzy avait pris d'abord sa liberté d'action par une retraite bien exécutée et avait su choisir ses positions à loisir; mais il perdit de nouveau sa liberté et, par suite, la fixation du commencement de la lutte par l'envoi de la presque totalité de ses troupes hors de ces positions; la manœuvre rapide d'Alvensleben réduisit à néant le bénéfice des maigres renseignements que les combats livrés par ses divisions volantes avaient pu lui donner.

Nous nous sommes étendu longuement sur ce chapitre, parce que le manque de troupes s'est fait sentir très vivement le 10 janvier du côté français. C'est cette pénurie d'éléments qui poussa le Commandant de la deuxième armée de la Loire à scinder en deux parties la division Gougeard, comme il avait séparé les deux brigades du général Deplanque, et à donner un trop grand front à garder à la brigade Ribell. Un effectif double eût été nécessaire à ces unités pour mener à bien la tâche qu'on leur imposait.

L'article 268 de notre règlement de manœuvres dit que les chefs des unités spécialement désignées pour tenir la lisière extérieure des points d'appui étudient la partie du terrain qu'ils auront à défendre, qu'ils font répérer les distances de tir et tout spécialement celles des points de passage probable de l'ennemi. Il est essentiel aussi que les troupes chargées de défendre le village lui-même connaissent bien la topographie des lieux; si le combat se continue la nuit (ce fut le cas), l'ignorance dans laquelle se trouvent certains éléments des débouchés qui peuvent leur être utiles peut amener une confusion, un désordre extraordinaires et néfastes. Il y a donc nécessité d'assigner cette tâche à une unité spéciale.

Le commandant de la troupe placée à Gué-la-Hart avait exécuté les prescriptions de l'article 268 et le feu de ses hommes est un bon exemple à l'appui du règlement; en quelques instants, il mit hors de combat au 2e bataillon du 35e allemand 9 officiers et plus de 100 hommes : la qualité

Digitized by Google

maîtresse du succès dans tous les cas est donc bien la surprise [1].

Les 5 bataillons déployés ensuite entre Amigné et la Pelouse n'infligeront pas plus de pertes en 2 heures aux troupes qui leur seront opposées parce qu'au lieu d'avoir répéré leurs distances et reconnu leur terrain, en un mot d'avoir été placés d'avance sur une position reconnue, ils vont arriver sur leurs emplacements sous le feu de l'ennemi et, subissant des pertes, tireront plus ou moins mal; lorsqu'ils se seront repris, l'ennemi sera caché et progressera à couvert; les pertes seront pour lui dès lors insignifiantes.

Le major de Kretschman a porté le jugement suivant d'une façon générale sur nos soldats : « Nous avons découvert qu'il suffit de s'approcher rapidement des Français; ceux-ci tirent trop haut; il en résulte que leurs coups ne portent qu'aux grandes distances, mais souvent d'une façon parfaite ». On ne peut donc espérer défendre bien une ligne quelle qu'elle soit que si les hommes ont été postés d'avance; arriver au pas de course pour prendre position et ouvrir le feu aussitôt, c'est s'exposer à voir toutes les balles partir dans le « bleu ».

Nous insistons sur ce fait, d'abord parce que tous les jours nous constatons une tendance invincible chez les hommes à tirer trop haut, tendance que nous combattons de toutes nos forces, d'autant plus que l'homme placé derrière un abri n'élève jamais assez l'épaule pour donner à son fusil une inclinaison vers le sol, ensuite parce qu'il est question, à un certain endroit de notre règlement (nous y reviendrons plus loin) de renforcer la première ligne ou de garnir les emplacements de combat quand les troupes assaillantes prononcent leur mouvement. Il faut au moins

[1] La surprise ne s'obtient précisément que par la connaissance parfaite du terrain par l'un des adversaires qui en tire tous les avantages, alors que l'autre, non prévenu et utilisant mal ce terrain, tombe dans le guêpier.

Digitized by Google

que des éléments soient en place pour recevoir l'ennemi par leur feu et l'empêcher de tirer sur les autres éléments amis qui arrivent. Le 62e a eu 9 officiers tués, 8 blessés, et 250 hommes environ tués ou blessés; s'il avait été placé sur la position auparavant, il aurait pu, grâce à des tranchées judicieusement établies, fournir des feux ajustés sans pertes sérieuses, et il eût pu déployer moitié moins de monde [1].

Lorsqu'on a du temps devant soi, comme c'était le cas, l'on peut non seulement reconnaître le terrain en avant de la position que l'on a à défendre, mais opérer avec ses cadres une petite manœuvre contre celle-ci, en envisageant diverses hypothèses; cette façon de faire ouvre les yeux des défenseurs et les met à même de rectifier des emplacements qui n'auraient pas été judicieux autrement. Depuis le 7 janvier, date à laquelle la brigade Ribell est arrivée à Changé, jusqu'au 9, c'est-à-dire pendant 3 jours, le terrain en avant du village dans la direction de l'est pouvait ainsi être parcouru.

Ensuite il n'y a pas lieu d'occuper une ligne continue, il ne faut occuper solidement que les points saillants d'où il est possible de battre les cheminements que l'ennemi sera probablement forcé d'utiliser. Les Allemands ne sont pas partisans des positions avancées. Ils reconnaissent bien les avantages de celles-ci : gain de temps, déploiement forcé de l'adversaire, mais leur principal inconvénient, qui est la difficulté du retrait en temps opportun des troupes occupant ces avant-lignes, les incite à ne les employer que dans très peu de cas. Nous croyons, nous, à l'efficacité de l'avant-ligne; le tout est de savoir la manier et de ne pas y consacrer trop de monde.

[1] Il est juste de dire ici que le vaillant capitaine de frégate Ribell ne savait trop à quoi s'en tenir sur l'ennemi; il avait un grand front à garder, il n'avait pas de cartes, et il était sans renseignements et sans ordres depuis deux jours.

Digitized by Google

Le Colonel Ribell avait appelé à 3 heures le 33e mobiles à Changé, lorsqu'il s'était rendu compte de l'importance de l'attaque qu'il devait arrêter. Le récit d'un officier de ce régiment nous fait connaître que les deux bataillons dirigés sur Changé accoururent au pas de course : ceci est fort bien; mais l'on aurait pu s'attendre à voir le beau régiment de Coulmiers et de Loigny attaquer vigoureusement la droite allemande à la faveur des bois et dégager Amigné; au lieu de cela, deux de ses bataillons se rassemblent l'un dans le village, l'autre à la lisière nord de l'agglomération. Quant au dernier bataillon, il a été envoyé au pont des Noyers pour le garder. Six compagnies pour garder un pont! « Une troupe envoyée à l'attaque, écrivait le général Donop [1], ne doit pas laisser en arrière une de ses fractions pour préparer une position de repli : cette idée est voisine de celle d'un échec. » Cette pensée est très juste; si la prudence incite un chef à se ménager une ligne de retraite il peut à l'avance, faire garder par des troupes spéciales, prises en dehors de celles qui ont reçu l'ordre d'attaquer, le point qu'il veut voir tenir; mais, pour le moral de sa troupe, il ne doit pas, au moment où il marche à l'attaque, détacher du monde en arrière; de plus, cet effectif de six compagnies est exagéré, une ou deux compagnies suffisaient à cette tâche, les quatre autres disponibles auraient été d'un grand secours au colonel, qui eût jeté les 300 à 360 hommes qui les composaient au sud du village dès la menace de la 10e brigade.

Si le 33e mobiles, 4 compagnies du 3e bataillon, 2 compagnies gardant le pont des Noyers, et le 1er bataillon, soit 10 compagnies, s'était jeté dans le flanc droit des Allemands résolument, s'il avait eu un retour offensif vigoureux à 7 heures du soir, il eût arrêté le combat ce jour-là, ce qui eût permis au général Chanzy de renforcer pendant la nuit

[1] Neuf journées de manœuvres.

Digitized by Google

la brigade Ribell. Le manque d'hommes et les dispositions du 33e ont empêché le Colonel de pouvoir faire un dernier effort; aussi a-t-il pu écrire au Général en chef « qu'il ne lui a pas été possible de reprendre le village à la baïonnette ». Le succès de ces genres de combats dépend bien « de l'intervention énergique d'unités fraîches [1] », mais « les chefs qui ordonnent et dirigent ces attaques ont le devoir de préparer la manœuvre qui permettra à ces unités de s'engager dans les meilleures conditions ».

Le 33e mobiles était de taille à mener une bonne attaque. Douze de ses compagnies ont combattu par un feu inefficace, en raison du terrain, sur un petit espace. Deux compagnies aux Noyers, deux autres sur le chemin du cimetière et deux à l'entrée nord du village auraient fait œuvre aussi utile. Les deux autres bataillons devaient être lancés à l'arme blanche sur les Prussiens qui la redoutaient tant, et il se serait bien trouvé un *Couturié* pour planter à nouveau, comme au Mée, le drapeau de la Sarthe sur le château d'Amigné!

Par rapport à l'attaque allemande, le 33e s'est trouvé sur le flanc le moins menacé, par suite de l'idée dominante chez le colonel Ribell de se retirer sur les Arches qu'il comptait garder en dernier ressort. Sa ligne de retraite (le général Chanzy le lui a rappelé) était la route du Mans par le *Pavillon* et le *Tertre*; sa réserve extérieure devait donc bien être de ce côté.

On ne peut que regretter profondément l'inertie du général de Roquebrune et l'envoi tardif des deux bataillons du 43e. Ce régiment était en position le 10 sur le Tertre, le premier bataillon à la jonction de la route de Pontlieue et du Chemin-aux-Bœufs, les deux autres en avant de lui perpendiculairement à la route. Il est inimaginable de penser

[1] Règlement de manœuvres français.

Digitized by Google

qu'un régiment placé à 1.500 mètres d'une troupe attaquée par des forces supérieures ne lui apporte aucun secours. Le général de Roquebrune, n'ayant rien devant lui ce jour-là sur la route de Parigné (ou plus exactement n'ayant que le 1er bataillon du 12e régiment (major von Brun), aurait pu se contenter de garder la route de Parigné avec le 72e mobiles, les deux bataillons du 74e mobiles et l'une des deux batteries dont il disposait; faire garder le Tertre par le 11e bataillon de chasseurs et la seconde batterie et envoyer les trois bataillons du 43e, dès l'après-midi, au secours du colonel Ribell. Ce régiment, dirigé à temps sur le Petit-Auneau, eût pu exécuter un retour offensif au sud de Changé, concurremment avec les mobiles du 33e, *appuyé par le feu d'une batterie placée sur le Tertre*. Puisque le général de Roquebrune gardait la route de Changé au Mans avec un régiment, il devait donner l'appui du canon à ce régiment, et cela d'autant mieux que la position du Tertre lui permettait de battre efficacement les abords de Changé et d'empêcher sinon la prise de ce village, du moins d'interdire à l'*ennemi d'en déboucher*. Son artillerie pouvait et devait être en position derrière des épaulements construits depuis le 20 décembre, alors que les pièces allemandes placées dans un bas-fond à découvert, et ne pouvant être amenées facilement à cause du verglas, n'étaient pas en état d'appuyer facilement l'attaque de la 10e brigade.

En dernier lieu, nous citerons le principe de Clausewitz, qui est toujours vrai et que la résistance belle, mais passive, de la brigade Ribell rend lumineux : « Il ne faut jamais tout attendre de la force du terrain, donc ne jamais se laisser entraîner par un terrain très fort à une défense passive. »

La marche sur Changé fut considérée en Allemagne et en Angleterre comme un fait sans précédent dans l'histoire militaire. C'est aller trop loin : l'empereur Napoléon a eu

Digitized by Google

des conceptions autrement géniales [1] ! Il est juste cependant de dire que l'attaque de Changé a tous les caractères d'une bonne manœuvre, bien exécutée. Si nous appliquons à tous ses détails les grands principes mis en tête du beau livre du général Maillard [2], nous voyons que les ordres du commandant du IIIe Corps prussien sont judicieux; il combine ses mouvements « en vue d'atteindre l'ennemi dans des conditions favorables pour lui », défavorables pour Chanzy qui n'a pu réunir tous ses éléments épars dans des directions divergentes.

Le général d'Alvensleben discerne bien les objectifs importants de Changé et de Champagné et la valeur respective qu'ils vont avoir pour lui; il prend la résolution de s'emparer lui-même du premier qui lui semble le principal; ses directions de marche sont bonnes, ses colonnes arrivent vers le lieu convoité par les chemins les plus courts, à travers *les bois de Loudon*, couvertes au nord et au sud sur les deux grandes routes par les deux autres brigades qui doivent refermer les deux branches de la tenaille qu'elles forment sur Changé, lorsque leur chef voudra enserrer l'ennemi entre elles; les Français qui ne sont pas en forces, il le sait, ne peuvent troubler sa manœuvre; le combat de Parigné et la canonnade de la Paillerie, incidents sans conséquences, n'empêcheront par la 10e brigade prussienne de se rabattre sur le village; toutes les forces seront donc réunies sur le lieu même du combat, le soir, pour collaborer au succès final et assurer à leur chef la prise du village. Il y a lieu de remarquer la multiplication des colonnes du IIIe Corps, afin de les avoir plus courtes, partant plus faciles à déployer et à faire évoluer dans un terrain aussi coupé, tout en étant

[1] La manœuvre de Vionville est pour le général d'Alvensleben un autre titre de gloire, il a donné là tout ce qu'il était possible de demander à un homme.

[2] Éléments de la guerre.

Digitized by Google

proches les unes des autres afin qu'elles puissent se prêter un mutuel appui; les colonnes des ailes, étant donnée la position en flèche du corps d'armée, protégeaient ses flancs et formaient ensuite les mâchoires de la tenaille dont les autres étaient le moyeu. Ce dédoublement des colonnes, s'est fait d'une façon parfaite, celles-ci utilisant bien toutes les routes et tous les chemins qui se présentaient à elles et convergeant vers le but commun : Changé.

Il n'y a rien à reprendre aux ordres donnés et à leur exécution, en général, dans la journée du 10 janvier. Ils nous montrent que, lorsqu'un chef, après s'être bien renseigné et avoir bien réfléchi à ce qu'il veut faire, prend des dispositions judicieuses qu'il exécute ou fait exécuter vigoureusement, il en est presque toujours récompensé par le succès. Les troupes allemandes ne se sont pas mieux battues que celles du colonel Ribell qui leur ont infligé bien des pertes. « Je t'ai télégraphié à la suite du premier combat du Mans, écrit le major Kretscman à sa femme, le 15 janvier (lettre 146); jamais, de mon existence, je n'ai eu autant la conviction de l'assistance de Dieu!... Combien y a-t-il de braves Prussiens couchés dans la neige! » En certains endroits leurs attaques ont été molles (au nord du village notamment), mais la volonté qui les dirigeait et l'excellence des mesures prises ont déterminé leur victoire.

Il y a cependant à critiquer bien des manœuvres de détail : entre autres, la faute grave du bataillon d'avant-garde de la 11e brigade qui est venu donner tête baissée contre Gué-la-Hart et qui a perdu tant de monde. Cet exemple nous montre qu'il faut toujours être éclairé au loin sous peine d'être surpris; un chef dans cet embarras doit se considérer comme déshonoré, il ne lui reste plus qu'à se faire tuer aux premiers rangs des siens qu'il a compromis.

Aussi le général von Schlichting édicte-t-il des règles fort sages quand il écrit au sujet de la circonspection nécessaire

Digitized by Google

au début d'une affaire de ce genre : « Lorsqu'on approche d'une position de l'adversaire » ce qu'il y a de plus dangereux ce n'est pas l'ennemi, c'est notre impatience, notre précipitation. L'ennemi a, par sa position renoncé aux opérations actives, on ne peut lui faire de plus grand plaisir que de lui servir de cible. » C'est ce qui arrive forcément si l'on veut aller trop vite. Au fur et à mesure qu'il approchait de Changé, le chef du bataillon du 35e devait être de plus en plus prudent, et il devait se méfier de la descente des *Montceaux* sous les yeux d'un ennemi probable posté à Gué-la-Hart; son erreur lui avait valu la perte des deux tiers de ses officiers et de plus de cent hommes, mais elle a servi d'exemple aux Allemands, qui préconisent dans leur règlement de manœuvres du 29 mai 1906 la surprise : « Un feu collectif tombant par surprise sur l'ennemi peut avoir un effet considérable » (article 300).

La seule excuse que l'on puisse invoquer en faveur du chef de bataillon précité réside en ce qu'il avait dû recevoir l'ordre d'aller vite, étant donnée l'heure tardive de l'attaque et la nécessité de la terminer avant la nuit qui tombe à 4 heures en cette saison [1]. Ce n'est pas une raison suffisante, car il devait être éclairé au loin et, en particulier, il devait se méfier du hameau, à cheval sur un carrefour de routes et en arrière d'un défilé qu'il allait aborder.

Dans l'attaque du château d'Amigné, la troupe de choc ne semble pas avoir été gardée sur son flanc droit. L'arrivée à l'arme blanche du 33e mobiles débouchant des bois dans le flanc des Allemands eût complètement dégagé les unités du 62e qui s'y défendaient opiniâtrement. On ne peut donc que regretter de plus en plus la mise au feu de trop d'élé-

[1] Le général von der Goltz a énuméré dans la *Nation armée* les raisons qui poussaient les Allemands à mettre leurs éléments en marche aussi tard.

Digitized by Google

ments du côté français car « le meilleur moyen que possède le chef d'agir sur la marche du combat réside dans les forces qu'il n'a pas encore employées; dans la réserve. Grâce à elle, il peut transporter où il lui plaît le centre de gravité du combat et finalement assurer la décision ». (Règlement de manœuvres allemand, art. 294.)

Lieutenant V. ALWROD.

(*A suivre.*)

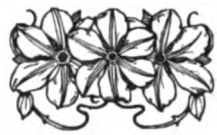

Digitized by Google

Digitized by Google

Lettres d'Égypte

(Suite)

Le Caire, 4 février.

Mon cher ami, nous avons vu les Pyramides de Gizeh et le Grand Sphinx. Voilà, direz-vous, une déclaration qui n'a rien de bien sensationnel. Tout le monde connaît ces vénérables monuments et, comme ces airs célèbres qui deviennent insupportables à force d'être répétés par les phonographes, vous pensez peut-être que les Pyramides reproduites à satiété sur des tableaux, des aquarelles, des photographies, des boîtes à cigarettes, et même des timbres-poste, sont devenues une banalité qu'il y a plutôt lieu de fuir que d'admirer. Eh bien, détrompez-vous ! D'abord les Pyramides ne sont vraiment connues que par bien peu d'initiés et, chose incroyable, c'est à peine maintenant que les Égyptologues commencent à explorer sérieusement leur site, immense champ des morts que tant de générations de rois, de fonctionnaires, de bourgeois ont contribué à enrichir de monuments et de souvenirs. Et puis, en se bornant même à voir ce qui apparaît à tous les yeux, on reste impressionné devant le spectacle. Mais encore faut-il le regarder; j'ai rencontré à Gizeh nombre de visiteurs, mais combien peu qui regardaient.

Digitized by Google

Un tramway électrique conduit du Caire jusqu'au pied du plateau rocheux qui est le commencement du désert occidental, ce désert qui, tout le long de la vallée, était pour les Antiques, le domaine des morts, la contrée mystérieuse où se livrait chaque nuit la lutte toujours victorieuse du Soleil contre les génies de l'ombre... Oui, j'entends; vous protestez contre le tramway électrique et votre esprit chagrin envisage déjà le moment où un ascenseur incliné hissera des confortables cages au sommet de « *la Splendeur de Khoufou* », la grande pyramide des Chéops! Ne soyez pas intransigeant; je vous assure que ce tramway n'est pas mal. Il suit l'accotement d'une route en terre battue, plantée d'énormes acacias orientaux aux formes étranges, parcourue par les habituels groupes de fellahs, d'ânes et de chameaux, dominant une plaine basse où subsistent çà et là des flaques d'inondation qui servent d'abreuvoir à des buffles. Le fait d'être assis à l'ombre sur une banquette de pitchpin et d'être traîné sans fatigue par je ne sais combien d'HP électriques ne diminue pas l'émotion que je ressens lorsque j'aperçois là-bas les inquiétants triangles qui émergent d'une buée de poussière surchauffée et dont les sommets se découpent nettement sur un ciel intensément bleu. Leurs silhouettes se précisent peu à peu, s'amplifient tellement qu'on commence à s'effrayer de l'énormité de ces amoncellements de pierres, et c'est avec une certaine appréhension qu'on se dispose à s'en approcher.

Il y a beaucoup de visiteurs aujourd'hui; le tramway était presque complet et d'élégantes arabiyés amènent un complément de touristes aristocratiques. Une horde de mendiants, de marchands de faux scarabées, de guides, d'interprètes, de drogmans, assaillent les arrivants; nous nous en débarrassons assez facilement et nous gravissons immédiatement la rampe poussiéreuse qui conduit en lacets au sommet du plateau désertique. Tiens ! mais il n'y a plus per-

Digitized by Google

sonne autour de nous ! Ah oui ! il est recommandé de s'arrêter au *Mena House*, le splendide hôtel construit au bas de la rampe; tous ces gens n'y ont pas manqué; ils lunchent et boivent du thé; je crois même qu'il y a un orchestre pour compléter la fête. Dépêchons-nous, nous serons plus tranquilles. Et nous arrivons presque seuls au pied de la grande Pyramide que Khoufou, au temps de sa gloire, édifia pour signaler et recouvrir le tombeau inviolable où, après sa mort, son corps embaumé continuerait pendant l'éternité à servir de support à son âme auguste lorsque celle-ci aurait fantaisie de quitter le séjour des génies, comme l'âme d'Osiris avait consenti jadis à revenir habiter le corps mutilé du dieu.

Sur cent quarante mètres de hauteur, les énormes blocs de calcaire s'empilent, jointifs, dans une montée folle, pour former l'effrayante masse compacte de pierre sous laquelle reposait le Pharaon. Hélas, depuis combien de siècles le tombeau inviolable a-t-il été violé? Disparue, la momie royale; le sarcophage de granit est vide et béant dans la chambre funéraire ménagée sous le formidable massif, et l'âme de Chéops erre, lamentable, dans les champs de l'Occident. A-t-elle seulement encore un *répondant* qui s'écrie : « me voici ! », lorsqu'il s'agit de labourer la terre, de curer les canaux, de faire dans la « Cité divine » les travaux dont l'orgueilleux Pharaon écrasa sans miséricorde ses sujets pendant son règne fastueux [1] ?

Disparu aussi le magnifique revêtement poli, en calcaire fin du Mokattam, qui parachevait l'œuvre grandiose. Il n'en subsiste que quelques bribes. Qui sait quelles mosquées ces pierres superbes ont servi à édifier? Les assises étagées des blocs de la masse forment maintenant un escalier gigantesque que gravissent, poussés et tirés par deux

[1] Voir lettre du 2 février.

Digitized by Google

ou trois bédouins, les touristes au cœur et aux jambes solides qui veulent pouvoir dire qu'ils ont vu tout le champ de pyramides.

La plupart des visiteurs ne prennent pas cette peine; nous les voyons maintenant réapparaître, et c'est bien cocasse, en vérité. Nous sommes assis auprès du Sphinx, au fond de la vaste fosse à demi comblée qui accuse le dernier travail de dégagement effectué par le Service des Antiquités; le sable du désert, peu à peu, mais implacablement, la remblaie de nouveau, et le colosse impassible sent une fois de plus monter le long de sa poitrine la vague brûlante que déjà écarta de lui le pieux *Thotmès IV*, quelque 2.000 ans avant notre ère. Une espèce de chemin s'est formé autour de l'énorme excavation, tracé par le piétinement de l'étrange procession que voici : nos luncheurs du Mena-House arrivent l'un après l'autre, ou couple après couple, famille après famille, juchés sur des chameaux, et s'arrêtent en des poses peu variées devant un ingénieux opérateur qui tire à à feu continu des photographies bien imprégnées de couleur locale puisqu'elles comprennent un chameau, le sphinx et Chéops. Ne bougeons plus... C'est fait. Au suivant ! Et les groupes retournent au Mena-House, enchantés, car ils emporteront dans leur pays une preuve indiscutable de leur voyage en Égypte... et de leur goût raffiné : le cliché fait foi. L'amusant, c'est que ce sont toujours les mêmes chameaux qui repassent devant l'objectif; il n'y en aurait pas assez pour tous les amateurs, et la cérémonie est organisée comme la figuration de l'entrée des Français à Milan dans la *Fille du Tambour-Major*. Ah ! le brave photographe!

Laissons-le à son métier et allons saluer les mânes du *Mykérinos*; sa pyramide, un peu plus petite que celles de *Chéops* et de *Chephren*, est à un kilomètre d'ici et n'est guère fréquentée. Nous traversons, pour l'atteindre, un coin de la nécropole de l'ancien empire, immense champ de *mastabas* contemporains approximatifs des Pyramides. *Mastaba*

Digitized by Google

signifie, en arabe, *banc*, et effectivement ces tombeaux ressemblent à d'énormes bancs de pierre, ou du moins y ressembleraient s'ils étaient dégagés de la mer de sable qui les submerge presque complètement. Le dégagement se fait en grand dans la partie ouest de la nécropole, où les millions américains entretiennent un formidable chantier de fouilles; mais une palissade défend le chantier dont l'accès est jalousement gardé et je me contente d'imaginer l'aspect de cette ville des morts, régulièrement bâtie, coupée de rues et de ruelles, à angles droits, pour que l'orientation des tombes soit toujours la même.

Il faut que je vous explique sommairement comment est né le mastaba, qui marque un stade curieux dans l'évolution du tombeau égyptien de l'Ancien Empire. A l'origine celui-ci est une simple fosse creusée dans le sable, qu'on recomble après y avoir déposé le mort et, tout comme sur les tombes des gens pauvres d'aujourd'hui, l'excès des déblais forme au-dessus de la fosse un petit tertre oblong.

Puis les idées sur l'existence d'outre-tombe se développent et le mort réclame une véritable chambre d'habitation. On la lui procure en agrandissant en surface et en profondeur la fosse, dont les parois sont alors maintenues par un revêtement en maçonnerie, et en la couvrant, au ras du sol, d'une toiture en charpente. On continue à laisser les déblais sur l'emplacement du tombeau, mais un tel travail en produit beaucoup et le tertre qui recouvre la toiture prend des proportions considérables; on lui donne une forme régulière en l'encadrant d'une enceinte rectangulaire de murs de soutènement, établis rationnellement, en vue de leur fonction, avec un fruit extérieur assez accentué et voilà le mastaba constitué, au moins dans sa forme générale.

Or, on s'aperçoit vite que la toiture de la chambre, lourdement chargée, n'a qu'une existence précaire et que le mort est bien mal protégé. La chambre alors s'enfonce

Digitized by Google

profondément dans le sous-sol rocheux; elle est voûtée et l'accès en est assuré par un puits vertical ou un escalier qui débouche sur la plate-forme du mastaba. Mais, puits et escalier, tout murés qu'ils sont après le dépôt de la momie. appellent les violateurs, et l'on est amené à remplacer le massif de sable , encadré de murs de soutènement, par une maçonnerie compacte, dans laquelle le puits, soigneusement comblé et bétonné, est si bien dissimulé qu'il échappe parfois encore aujourd'hui à la sagace curiosité des archéologues.

Imaginez quelque puissant orgueilleux qui veuille signaler son tombeau par plusieurs mastabas surperposés, de dimensions décroissantes, et vous verrez naître les pyramides à degrés, comme celle de la fille de Chéops, à Gizeh, ou la célèbre pyramide de *Zozir* à Saqqarah.

Par une évolution toute naturelle, ce type une fois constitué, les degrés se multiplient en diminuant d'importance individuelle, et l'idée vient à quelque architecte novateur d'en faire disparaître les saillies sous un revêtement lisse bien appareillé. C'est alors la pyramide classique et il suffit d'un Pharaon aux idées grandioses pour que s'édifie la *Splendeur de Khoufou.*

Voilà le mort à peu près tranquille avec ses bijoux, ses formules magiques, ses amulettes et ses *répondants ;* mais ce n'est pas tout. Comment va-t-on offrir à son *Double* immortel les libations rituelles dont il a besoin pour subsister honorablement dans l'autre monde? Il faut un temple funéraire, une chapelle, au moins. Oh ! pas grand'chose, car en somme on peut à une ombre d'homme offrir une ombre de nourriture, et cela ne tient pas grand place. Or, les faces du mastaba sont décorées de pilastres, de chaînes, de saillies et de rainures verticales; l'une de ces rainures va être approfondie, particulièrement ornée et sera la chapelle funéraire. Naturellement, elle sera ménagée sur la paroi Est, car il faut que le mort vienne prendre ses offrandes,

Digitized by Google

et il arrivera de l'occident, par le fond de la chapelle qui communique rituellement avec le tombeau.

Et puis, cela paraît bientôt insuffisant, cette chapelle-rainure. Alors, elle s'allonge en couloir, s'élargit en chambre, se ramifie, et le mastaba finit par comporter dans la masse de sa superstructure une série d'appartements sur les murs desquels sont sculptées les scènes de la vie du mort (assemblage de mots très naturel pour un Égyptien), sont représentées et énumérées les offrandes qui lui sont apportées virtuellement « *par milliers chaque jour* », gravés ses noms et ses titres, peints ses portraits, ceux de ses parents, etc... Et toujours, sur la paroi du fond, face à l'est, se trouve la fausse porte par laquelle l'âme immatérielle du mort reviendra à son gré des mystérieuses régions d'occident pour visiter sa demeure.

C'est aussi cette demeure que l'on visite lorsqu'on entre dans un mastaba, et non pas le caveau ou la chambre mortuaire, généralement inaccessibles.

Vous concevez que ces dispositions ne conviennent pas bien lorsque le mastaba est devenu une pyramide dont l'effroyable masse de pierres écraserait les plafonds des chambres, et les temples funéraires qui sont le complément indispensable du tombeau sont, dans ce cas, absolument distincts de la pyramide. On voit les restes importants des temples dépendant de chacune des trois grandes pyramides, tout près d'elles, du côté de leur face Est, évidemment. Peut-être le merveilleux temple de granit, voisin du sphinx, si grandiose dans sa simplicité archaïque, est-il, lui aussi, un temple funéraire.

Ah! mais quelle digression, Seigneur! j'ai dû bien vous ennuyer, et encore je vous ai fait grâce des complications de détail, de l'enchevêtrement des types dû à la permanence de certaines formes anciennes dans les ensembles perfectionnés. Soyez tranquille, je ne continue pas mon cours d'architecture funéraire.

Digitized by Google

Donc nous visitons en passant le mastaba de *Nofir-baou-Ptah*. La réception que nous fait ce respectable fonctionnaire au nom pompeux (Beauté des âmes de Ptah!) est assez peu cordiale. Son pauvre mastaba est tellement ensablé qu'il ne reste que quelques décimètres de clair sous le linteau de la porte et pas beaucoup plus sous le plafond des salles. Il faut y entrer et s'y promener en rampant et j'ai bien de la peine à distinguer à la lueur de ma lampe de poche le haut des listes d'offrandes, assez détériorées... Vraiment, en attendant que les grandes fouilles du chantier voisin soient terminées, on ne peut voir de beaux mastabas qu'à Saqqarah, où nous irons bientôt.

Nous arrivons à la pyramide de Mykérinos, dans laquelle je pénètre seul, car la visite du caveau y est encore plus pénible que celle du mastaba ensablé. Mais la réception n'est pas fraîche, par Osiris! J'en suis sorti à moitié cuit. Le couloir bas et étroit où je m'engage par un trou béant de la face nord descend par une pente très rapide jusqu'à près de trente mètres de profondeur au-dessous du niveau de la base de la pyramide. Le sol rocheux y est terriblement glissant; il y fait une chaleur étouffante qui s'accroît à mesure que j'avance, péniblement courbé, en m'agrippant aux parois. Enfin je puis me redresser en traversant une sorte de vestibule, aménagé pour recevoir trois énormes herses de pierre qui devaient en principe constituer un barrage infranchissable — vaine défense contre les violateurs et les savants. — Puis le couloir continue à descendre, en pente moins raide cependant, jusqu'au caveau royal. Celui-ci est entièrement revêtu de splendides dalles de granit rouge d'Assouan, polies et tellement bien taillées et ajustées sur les faces en contact que l'on a peine à distinguer les joints. Le plafond est revêtu de dalles semblables, s'arcboutant deux à deux. Tout prévenu que je sois, je reste confondu du soin minutieux apporté dans le travail de cette maçonnerie, pour une chambre où nul être humain ne devait jamais

Digitized by Google

pénétrer. Alors que les maisons des vivants, les palais des rois même, qui ne sont que des demeures temporaires, étaient grossièrement bâtis en briques crues, les tombeaux témoignent d'un souci incroyable d'assurer, par tous les moyens à la disposition de l'architecte, la beauté et la durée d'édifices qui sont, eux, les demeures éternelles des âmes, des Doubles impérissables.

Et vraiment l'architecte de *Men Kaouri* a bien réussi ! Une bonne partie du revêtement extérieur subsiste encore à la base de la Pyramide; il est formé aussi d'énormes blocs de granit, assemblés par des joints rigoureusement précis; mais, au lieu d'être polis, ces blocs présentent des bossages bruts d'aspect très curieux. Peut-être, à la vérité, le polissage ne devait-il être effectué, comme un ravalement, qu'après l'achèvement de l'œuvre et le temps a-t-il manqué pour ce dernier embellissement.

On trouve à Gizeh d'autres types de tombeaux : sur les points où la falaise rocheuse présentait vers l'Est une façade naturelle convenable, analogue à la façade orientale des mastabas, on y creusait des chapelles funéraires qu'on décorait en sculptant à même le rocher les interminables listes d'offrandes, les festins rituels et les portraits du défunt, comme sur les parois des chambres des mastabas; et, caché dans quelque coin, soigneusement remblayé, s'ouvre dans le sol de ces chapelles-grottes le puits de descente au caveau funéraire creusé dans le roc.

Il y a toute une série de ces tombeaux sur le versant Est du plateau de Gizeh, au pied duquel s'allonge un bizarre petit village arabe, *Kafr-el-Haram*. Et même, le village déborde dans les tombeaux, car la plupart de ceux-ci ont été purement et simplement occupés et annexés par des familles trop paresseuses ou trop pauvres pour se construire un gourbi en terre battue.

Ce changement de destination n'a pas été très favorable à la conservation des reliefs sculptés et peints et ces tom-

Digitized by Google

beaux, très intéressants pourtant, sont bien dégradés. L'un d'eux, fort beau, devait appartenir à une nombreuse famille, car le fond de la chambre est occupé par une série de fausses portes sur le seuil desquelles apparaissent, trois par trois, d'étranges et solennelles statues, représentant les défunts.

Ils ont l'air étonné, ces Seigneurs Égyptiens de l'Ancien Empire, et un peu dégoûtés aussi, de voir ce qu'on a fait de leur demeure éternelle ! Il y a de quoi ! La vertu magique des noms des essences aromatiques, des *hâti*, qui figurent sur les listes d'offrandes, est bien perdue, car ces inscriptions, qui remplaçaient efficacement jadis les choses qu'elles désignent, ne suffisent nullement aujourd'hui à atténuer l'effroyable odeur de bétail oriental qui règne dans cette caverne; bêtes et gens vivent là-dedans avec cet absolu mépris de l'hygiène qui caractérise l'arabe égyptien du peuple; d'inquiétantes démangeaisons achèvent de nous fixer sur la propreté des usurpateurs et nous nous enfuyons, pour nous purifier de tous ces microbes au bon vent du désert, en retournant nous asseoir près de l'énigmatique Sphinx, rougeoyant aux derniers rayons du soleil.

Et figurez-vous que le défilé des chameaux devant le photographe continue toujours !

Enfin, le soleil disparaît tout à fait; plus de photographe, plus de visiteurs; seulement quelques guides bédouins, majestueusement drapés, qui errent dans les ruines, avec les ghâfirs de permanence. Un gardien à cheval, en élégant costume kaki, passe, merveilleusement monté; il s'arrête, reconnaît que nous n'avons pas mine de dévaliseurs et s'éloigne au galop. Un calme admirable s'épand sur le désert des morts; la lune ronde et brillante monte vite dans le ciel pur et sa lumière fantastique blanchit le sable, les rochers, les maçonneries, accentuant les lignes roides de cette architecture hiératique. C'est l'heure où, sans doute, dans les mastabas dont nul n'a su encore découvrir le puits et le caveau, les Doubles reviennent mystérieusement par les

Digitized by Google

portes murées, pour voir si leurs listes d'offrandes n'ont pas subi quelque nouvelle mutilation qui diminue encore leurs revenus de l'au-delà. Laissons-les en paix et rentrons, silencieux, par la route de terre où les acacias tordent leurs grands bras décharnés. Tout à l'heure, quand les touristes auront dîné, tout sera encore troublé, car la visite par la pleine lune est recommandée. Mais je ne reviendrai pas; j'aurais peur de voir le photographe opérer de nuit !

Le Caire, 5 *février.*

Vous avez certainement lu dans la *Mort de Philæ* le chapitre de la visite nocturne au Musée des Antiquités. J'avais gardé, moi, de cette lecture une impression profonde et j'étais prêt à éprouver la plus intense émotion en allant saluer à Boulaq les momies royales.

J'en reviens, mon bon ami, et ce que j'ai ressenti, là où le talent prestigieux de Loti présente un tableau d'une saisissante poésie, c'est une surprise qui s'est peu à peu transformée en véritable indignation.

Que n'ai-je l'autorité nécessaire pour protester avec quelque efficacité contre le système et les méthodes détestables qui font du célèbre musée de Boulaq, malgré ou plutôt à cause de toutes les merveilles qu'il contient, un formidable déballage, un effarant capharnaüm !

D'abord, trop de statues, de sphinx, de stèles, de sarcophages; on ne sait plus où poser les pieds; le bâtiment en est plein, il en éclate; il s'effondre littéralement sous le poids de ces richesses et, à peine édifié (le nouvel établissement date de dix ans au plus), il réclame d'importantes et urgentes consolidations.

Digitized by Google

Il est entendu qu'il renferme des choses extraordinaires, et l'on parvient même, grâce à un certain classement chronologique, à les découvrir — en prenant quelque peine, car, comme dans tout musée sérieux, rien n'est à la place indiquée dans les guides. Mais ces pièces uniques, merveilleuses, que l'on a hâte d'admirer, après en avoir si souvent étudié les reproductions ou les descriptions, sont étouffées sous cette avalanche de blocs et de moellons. La *Table royale de Saqqarah*, l'un des principaux éléments de notre documentation historique sur la très ancienne Égypte, la *Stèle de Merenptah*, où les biblistes convaincus ont la joie de déchiffrer le nom d'*Isiraal* parmi ceux des peuples soumis par le Pharaon, vaguent dans un portique sombre, noyées dans un nombre incalculable de stèles, d'inscriptions, de têtes, de bustes, de troncs.

Le fameux *Cheik el beled*, ce saisissant chef-d'œuvre de l'époque memphite, le *Scribe accroupi*, qui rivalise de sincérité artistique avec notre admirable *Scribe* du Louvre, l'exquise dame *Nofrit*, si fraîche en ses atours de princesse de haut rang, sont perdus parmi les innombrables statues de bois, de calcaire, ou de granit, arrachées aux tombeaux, aux chapelles et aux temples de la Haute et de la Basse Égypte.

Et il en arrive toujours ! Chaque année, lorsque les fouilleurs officiels ou privés sont chassés de leurs concessions par l'effroyable chaleur de l'été, les trouvailles de la campagne, sélectionnées par le Service des Antiquités qui est maître de conserver ou laisser ce qui lui plaît, viennent enrichir l'affolante collection.

Mais pourquoi, grand Dieu, vouloir tout fourrer au musée du Caire?

Je me rappelle la première visite que je fis, bien jeune encore, aux ruines de Pompéi; j'avais l'imagination pleine des mosaïques, des sculptures, des fresques, des mille objets intéressants dont j'admirais passionnément depuis mon

Digitized by Google

enfance les exemples ou les reproductions dans les collections de mon père et que je m'attendais à voir enfin de près, à toucher... Or je ne vis que des ruines vides et des murs soigneusement débarrassés de leurs antiques décorations; tout Pompéi était au musée de Naples ! Aujourd'hui on est revenu là-bas, à un sentiment plus exact de la beauté et de l'intérêt des ruines; toutes les fois qu'on le peut, on laisse sur place les trouvailles que mettent à jour des fouilles admirablement conduites. Et c'est, je vous assure, beaucoup mieux. Encore là n'était-ce qu'une ville qu'on emmagasinait; au Caire c'est toute l'Égypte qu'on s'évertue à faire tenir dans le bâtiment de Boulaq. C'est insensé, en vérité !

Qu'on recueille dans un musée, avec les pièces délicates, avec les bijoux, avec les objets fragiles qui y trouveront l'abri nécessaire à leur conservation, les stèles, les statues, les inscriptions découvertes sur des sites où leur gardiennage serait difficile ou impossible, et aussi les pièces d'une importance historique ou artistique tout à fait capitale, pour permettre aux chercheurs et aux savants de travailler à leur aise sur ses documents facilement accessibles; c'est parfait. Mais que viennent faire ici les sarcophages de granit de deux ou trois tonnes qui seraient si bien dans les caveaux funéraires où la piété des anciens les installa à grands frais et où les fellahs voleurs ne viendront certes jamais les enlever? Que vient faire la statue de *Ti*, architecte en chef du roi *Nofir-Ka-Râ*, enlevée à son mastaba de Saqqarah où il devait avoir si grand air dans sa demeure éternelle? Que vient faire la chapelle tout entière de la déesse Hathor, extraite du temple de la onzième dynastie, à Deir-el-Bahri, où l'on ne voit plus maintenant, dans le roc où elle était enchâssée, que son emplacement désolé, comme l'énorme alvéole d'une dent gigantesque.

Il y a pourtant des inspecteurs et des ghâfirs à Thèbes et à Saqqarah; et les mastabas sont fermés à clef et bien gardés !

Digitized by Google

On m'a dit qu'on préparait la mise en place, au rez-de-chaussée du musée, d'un groupe colossal en pierre, venant de Medinet-Habou ! Vous verrez que, si les conservateurs du musée continuent leur carrière, d'ici peu se dresseront, de chaque côté de la porte d'entrée, les colosses de Memnon, et sans doute l'illustre savant qui commande ici ne désespère-t-il pas de désensabler enfin une bonne fois le grand Sphinx de Gizeh pour l'amener à Boulaq et le mettre en belle place dans le jardin, à côté de la statue de Mariette.

Je cesse de maugréer en pénétrant dans la salle des bijoux. Oh ! cela, c'est magnifique ! Quels artistes incomparables ont pu créer les merveilles de joaillerie qui forment cette collection unique, ce trésor inestimable. Il est impossible d'imaginer un goût plus raffiné, un sens artistique plus délicat, une exécution plus habile.

Et de songer que les plus fines ciselures, les coloris d'émaux les plus exquisément choisis, témoignant d'un art parvenu à son apogée, se rencontrent dans la trouvaille de Dachhour qu'a livrée l'exploration des tombeaux des Princes de la douzième dynastie, — que les historiens assignent aux *Amenhemat* et aux *Sanousrit* une place que même les partisans de la « chronologie courte » ne peuvent fixer moins loin que 1.800 ans avant notre ère, c'est de quoi vous confondre.

Plus de mille ans avant que les lointains ancêtres des artistes grecs s'essayassent gauchement à modeler les grossières amulettes ou à barbouiller les poteries brutes que Schliemann a découvertes dans les décombres de l'incendie allumé jadis par les assiégeants de Troie, les maîtres joailliers de Thèbes ciselaient pour les Pharaons et pour les Reines d'Égypte ces pendentifs, ces bracelets, ces colliers, ces armes de parade en or fin incrusté de pierres fines taillées et d'émaux colorés que nos Lalique ne peuvent que tenter d'imiter aujourd'hui.

L'exposition de ces merveilles est parfaite; c'est de l'ex-

Digitized by Google

cellent musée, cela ! et les conservateurs, inspirés par la splendeur de la collection, ont su la mettre en valeur avec tout le soin et toute l'intelligence qu'elle méritait. Et je vous assure qu'on n'en déroberait pas facilement une parcelle. La salle, assez petite, est gardée spécialement par une douzaine de ghâfirs incorruptibles, chaque visiteur est strictement surveillé et les solides grilles qui défendent l'entrée sont soigneusement cadenassées un quart d'heure avant la fermeture du musée.

Pourquoi faut-il que cette excellente impression soit effacée si vite, lorsque, quittant à regret ces merveilles, j'arrive dans la galerie où sont exposées les momies royales et à laquelle fait suite une enfilade de salles réservées aux momies des princes, des seigneurs et des grands dignitaires des cours pharaoniques. Cette exhibition célèbre est très courue ; c'est la grande curiosité de l'endroit ; je dois attendre, pour m'approcher des cages de verre, qu'un essaim de *girls* qui emplit la galerie d'un caquetage admiratif ait dégagé la place... Mais oui, des cages de verre ! C'est dans ces cages que sont les rois de la Haute et Basse Égypte, Fls du Soleil, Seigneurs du Vautour et de l'Urœus ; et elles sont bien rangées, l'une au-dessus de l'autre le long des parois, comme d'énormes bocaux d'une infernale droguerie. Pas toutes cependant ; il y en a qui sont au milieu, par terre, pour qu'on puisse tourner tout autour ; ce sont les bocaux qui renferment les grandes raretés.

Dans l'ensemble, la galerie et les salles adjacentes font penser aussi à quelque consigne de gare, dans la saison d'affluence des voyageurs, encombrée de malles et de colis : les malles, ce sont les admirables triples, quadruples, quintuples sarcophages en bois rare, sculptés, peints et dorés ; les colis, ce sont les corps des Pharaons, empilés sur les rayons du pourtour et dûment étiquetés.

Saqnenri, qui a combattu les Hyksôs mille ans avant la guerre de Troie, est là, raide et desséché. *Ahmès*, qui a restauré

Digitized by Google

l'empire Thébain, qui a chassé les Asiatiques du Delta et pris leur forteresse d'Avaris, gît tout démoli dans une des cages latérales; et songez que cette défaite de la basse Égypte où s'étaient infiltrés les Sémites de Syrie a donné naissance à l'histoire de l'Exode; que s'il a existé un Moïse pour reconduire en Palestine la population israélite, ce Moïse était contemporain d'Ahmès ! Les yeux éteints de ce cadavre royal qui est là, vaguement couvert de chiffons, dans sa boîte de phénomène de foire, avec l'étiquette n° 1175, ont pu le voir !

Séthos Ier, père de *Ramsès II*, le glorieux conquérant de la Syrie, est , lui, dans une des cages autour desquelles on peut tourner, au milieu du passage; il se croise les bras, douloureusement, et les cheveux encore abondants qui encadrent sa face aristocratique et fine en adoucissent l'expression énergique. *Ramsès II* lui-même, l'*Aimé d'Ammon*, le *Choisi de Râ* est aussi dans un des bocaux privilégiés; il a levé légèrement un jour son bras desséché qui jadis maniait si terriblement la lourde masse de guerre; c'était ce jour-là, pour maudire les sacrilèges qui le traitent comme un mort-né hydrocéphale, ou un diplodocus. Et la malédiction de ce vieillard formidable reste appesantie sur ces barbares, car le bras menaçant n'a jamais, depuis, repris la position que lui donnèrent les embaumeurs d'il y a trois mille ans.

Et combien d'autres, des rois , des reines, des ministres, des prêtres, des prêtresses ! C'est un amoncellement, un encombrement macabre. Et nous sommes bien en Égypte, dans le pays même dont ces illustres chefs ont assuré la gloire éternelle.

Voyez-vous l'Italie retrouvant par miracle le corps intact de Romulus et l'exposant dans un corridor du musée des Conservateurs, avec une étiquette !

C'est comme si nous avions les momies de Clovis et de Charlemagne et que nous les installions dans la galerie de

Digitized by Google

circulation du Grand Palais, avec défense de toucher aux objets exposés.

Quelle mentalité peut être celle des gens qui admettent que le corps de Sésostris est un objet de musée !

J'admets bien qu'on n'a pu laisser ces Pharaons dormir en paix dans leur tombeau, puisque, dès l'antiquité, il se trouvait, malgré la sévère surveillance des inspecteurs spéciaux, assez de cambrioleurs sacrilèges pour que les grands prêtres de Thèbes se soient résolus sous la vingt-unième dynastie, à retirer les momies de certains tombeaux royaux et à les cacher à Deir-el-Bahri. Du moment que cette cachette a laissé échapper le secret qu'elle avait gardé pendant près de trois mille ans, il était impossible d'y laisser les momies exposées à des vols désormais trop faciles, et on conçoit d'autre part que le Service des Antiquités, qui remplace aujourd'hui les prêtres d'Ammon, n'ait pas voulu les réintégrer dans leurs tombeaux déjà considérés jadis comme un abri insuffisant. Mais il y avait mieux à faire pour eux que la mise en boîte et la prostitution, pour le prix minime de cinq piastres par personne, aux regards amusés des touristes, des désœuvrés qui gardent leur chapeau en traversant ce magasin de morts glorieux et des girls qui bavardent en se penchant sur les cadavres raidis.

On affecte un Panthéon au repos éternel de généraux, de poètes et d'autres personnages, certainement illustres mais dont on ne parlera sans doute guère dans quatre mille ans, et l'on n'a pu en Égypte réserver, dans les millions engloutis pour construire l'énorme bâtisse du Musée du Caire, la somme nécessaire pour édifier un local convenable où, miraculeusement conservés en chair et en os, les rois nationaux qui conduisirent cette Égypte à la conquête du monde, bien avant qu'apparaissent Romulus, Thésée, Minos ou Salomon, puissent continuer décemment leur millénaire sommeil et recevoir l'hommage des visiteurs recueillis !

Et il paraît qu'il y a des Jeunes Égyptiens nationalistes;

Digitized by Google

mais ceux-là s'agitent seulement pour obtenir que l'Égypte ressemble le plus possible à la terre d'Islam, à cette Asie étrangère que les grands Pharaons traitaient jadis en méprisable esclave.

O Sanousrit, toi qui as ri si fort, au milieu de tes femmes, en voyant ton officier Sinouhit, exilé longtemps en Syrie, revenir accoutré en Asiatique, que penses-tu, aujourd'hui, des descendants de tes scribes et de tes fidèles seigneurs qui, grotesquement affublés du *tarbouch*, baragouinent la langue d'Asie et pratiquent fanatiquement la religion que les Barbares de l'Orient ont implantée sur la terre d'Osiris, du Dieu qui racheta les hommes de la mort !

***

J'ai besoin de prendre l'air après cette exaspérante visite du musée et nous hélons en sortant une arabiyé qui nous promène délicieusement dans l'île de Boulaq, *Ghesireh*. Il fait un temps exquis; la route, plantée de superbes acacias et soigneusement entretenue, serpente entre des palais somptueux et des jardins frais et fleuris; nous faisons halte à l'Aquarium, où, dans un décor très ingénieusement aménagé, est réunie une curieuse collection de tous les poissons du Nil, parmi lesquels se trouve le fameux *fahaka*, ce bizarre poisson qui se gonfle à volonté pour flotter comme un ballon et qui amusait les gamins égyptiens lorsque les eaux de l'inondation, en se retirant, l'abandonnaient dans les champs de Memphis. Un terrain de golf doit être, près d'ici, le rendez-vous de la haute société anglaise, car nous rencontrons des serviteurs hindous, à cheval, rapportant les jeux de crosses multiformes; ce sont des types superbes; orgueilleusement drapés, coiffés de l'énorme turban national qui ombrage leur face bronzée, ils passent dédaigneux à côté des petits ânes gris qui trottinent d'un air résigné. Le soleil décline et sur le Caire s'épand cette vapeur rose que tous les voyageurs ont décrite et que nul ne peut conce-

Digitized by Google

voir sans l'avoir admirée. Derrière la ville, les hauteurs du Mokattam, non plus argentées comme l'autre soir, sous la lune, mais d'un rose brillant, s'estompent dans une buée lumineuse, et au zénith, sur un ciel bleuâtre, lumineux aussi, un ciel de Grotte d'azur, se piquent déjà quelques joyaux étincelants.

Nicolas Le Roux.

(A suivre.)

Digitized by Google

Digitized by Google

Éclipse de Soleil du 17 avril 1912

Observations faites au Thoureil (Maine-et-Loire)
par MM. Chéreau, de Farcy et Verchaly

L'endroit choisi, qui, d'après les prévisions, devait se trouver sur la ligne de centralité, était le haut d'un coteau de la commune du Thoureil (Maine-et-Loire), au village de Saint-Maur [1].

Une vieille briqueterie en ruines nous donnait un abri provisoire très pratique, tout en ajoutant sa note pittoresque, à l'ensemble du paysage (*fig. 1*).

Notre petite expédition s'était par avance fixé un programme qui a à peu près été rempli, quoique, à vrai dire, un observateur de plus n'aurait pas été de trop, principalement au moment de la plus grande phase où la succession des phénomènes a été si rapide que nous avons été un peu débordés.

Un hasard malencontreux fit que nous ne pûmes assister au commencement de l'éclipse et notre première observation

[1] Lat. Nord, 47° 24' 43''2.
Long. Ouest, 2° 37' 57''.
Altitude 80m.

Digitized by Google

n'a été faite qu'à 10 h. 49. A ce moment la lune avait déjà notablement échancré les bords du soleil (*fig. 2*).

A diverses reprises, les cornes du croissant solaire semblèrent tronquées et d'ailleurs la photographie enregistra ce même phénomène ainsi qu'on peut le voir plus particulièrement à 11 h. 48' 35".

Photo Verchaly et de Farcy.

FIG. 1. — Vue de la station du Thoureil

Au moment de la plus grande phase, il fut curieux de voir la rapidité avec laquelle la position du croissant variait, paraissant se déplacer et faire le tour du disque.

Les grains de Baily furent remarquablement visibles; ils semblèrent pendant quelques instants naître et disparaître tour à tour, à tel point qu'il était matériellement impossible d'en faire un dessin exact [1].

[1] On nomme grains de Baily, du nom du premier astronome qui les observa, les points lumineux qu'on voit dans une éclipse

Digitized by Google

La belle planète Vénus fut visible pendant assez longtemps, brillant d'un vif éclat.

En dehors de l'observation du phénomène lui-même, nous fîmes quelques expériences, notamment sur la plus ou moins grande visibilité des couleurs, au moment de la phase maximum.

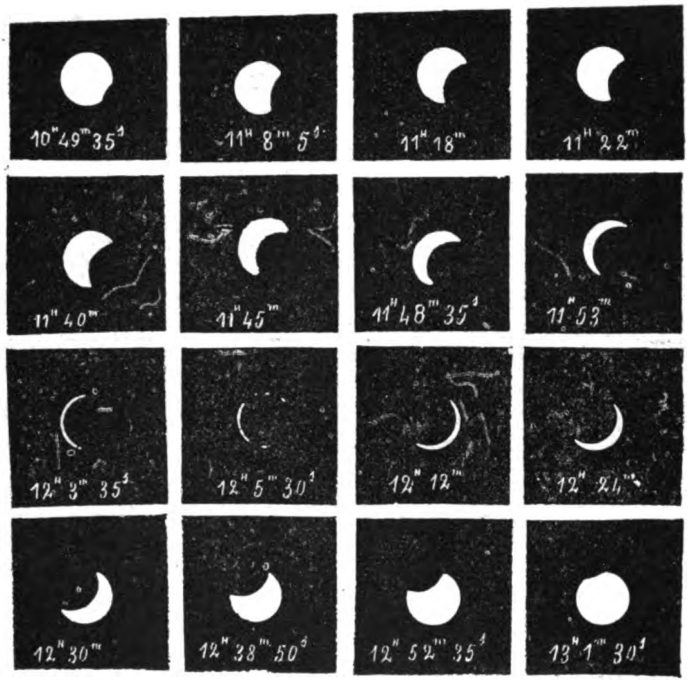

Photo Verchaly et de Farcy.

FIG. 2. — Phases successives de l'Éclipse.

Le jaune nous a semblé être la couleur qui se voyait le moins, les autres ayant à peu de chose près conservé leurs apparences normales.

de soleil, d'abord à l'extrémité des cornes, puis sur le pourtour du disque. Ces points ne sont autres que des portions de la surface solaire vues entre les échancrures du sol de la lune qui, comme on le sait, est des plus accidenté.

Digitized by Google

Les ombres portées étaient très nettes et sans pénombre, toutes semblables à celles que donne la lumière de la pleine lune (*fig. 3*).

Dès 11 h. 5 on a pu noter une légère diminution de la lumière. Peu après, le jour devint très blafard et les lointains plus bleutés.

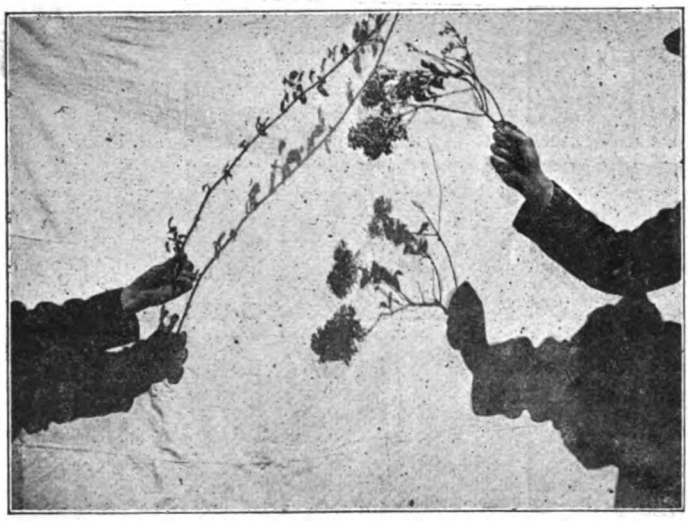

Photo Verchaly et de Farcy.

FIG. 3. — Branches d'arbres et leurs ombres.

On se rendait déjà très bien compte de l'abaissement de la température, qui au maximum de l'éclipse fut d'ailleurs de 6° centigrades.

A 11 h. 55, aucun bruit ne se fait plus entendre; l'un de nous, de Farcy, habitué aux ascensions en ballon, compare ses impressions à celles qu'il éprouve quand il vogue dans les airs à des altitudes élevées.

Des moucherons qu'on ne voit habituellement qu'à la tombée de la nuit envahissent notre petit campement.

La plus grande phase passée,tout rentre successivement

Digitized by Google

dans l'ordre normal, et on entend un premier oiseau chanter à 12 h. 25.

Cette éclipse offrait pour les astronomes un intérêt tout particulier, car elle devait donner le moyen de préciser le diamètre lunaire d'une façon parfaite.

On sait, en effet, que le soleil et la lune ont des diamètres moyens apparents à peu près égaux, mais cependant variables dans de faibles limites, suivant les positions respectives de ces deux astres par rapport à notre globe.

Or, pour le 17 avril 1912, la lune était à une de ses positions les plus éloignées de la terre et, par suite, devait nous cacher le soleil au moment de son passage devant lui, pendant un temps moins long et d'une façon d'autant moins complète que, si elle avait été plus près de nous, son disque devant en recouvrir, d'après certains calculs faits pour nos régions, la surface entière et, pour d'autres, devant laisser déborder tout autour de lui un anneau lumineux.

Ces deux cas caractérisent en effet, le premier, l'éclipse totale, le second, l'éclipse annulaire. Cette indécision provenait de ce que les astronomes partisans de la totalité prenaient pour le diamètre lunaire une valeur légèrement plus grande que celle adoptée par leurs collègues partisans de l'annularité.

Ces derniers, d'après les observations faites, semblèrent avoir eu raison et, quoique, à l'heure actuelle, tous les calculs ne soient pas encore terminés, il semble bien acquis qu'on avait attrbiué jusqu'à ce jour au diamètre de la lune une valeur un peu trop grande, car dans nos régions, l'éclipse fut nettement annulaire.

Mais cette circonstance, qui fut pour les astronomes une chose heureuse, diminua par contre de beaucoup l'intérêt du phénomène pour le public, car la durée de la plus grande phase fut extrêmement courte et c'est à peine si les initiés purent se rendre compte de ce qui se passait.

Digitized by Google

Enfin, il faut savoir se contenter de ce que la nature nous offre et bien se dire qu'à défaut d'éclipses de soleil il y a presque tous les jours d'autres phénomènes d'un grand intérêt, que les astres, dans leurs cours si précis, mettent sous les yeux de ceux qui veulent bien s'y intéresser.

E. Chéreau.

Digitized by Google

Un ami angevin d'Hippolyte et de Paul Flandrin

Correspondance

DE

VICTOR BODINIER

AVEC

HIPPOLYTE ET PAUL FLANDRIN

(1832-1839)

(Suite et fin)

A M. Victor Bodinier,
Quai de l'École, n° 30, à Paris.

« *Rome, le* 29 *août* 1836.

« Mon cher Monsieur Bodinier,

« J'attendais pour vous écrire votre retour à Paris, et, à cause d'une petite campagne de Monsieur votre frère, nous l'avons su il y a seulement quelques jours. D'ailleurs, tout le reste du temps, nous avons su comment vous vous portiez et reçu avec plaisir les choses amicales que nous apportaient vos bonnes lettres.

« Monsieur votre frère est en pleine activité; il a commencé un paysage qui, par la composition et la disposition des masses, promet de faire digne suite à l'*Ave Maria.* Les chaleurs ne lui ont pas encore permis de l'avancer beaucoup, mais bientôt, je pense, nous entrerons dans une meilleure saison. L'été, depuis quelque temps, est bien mauvais, bien fiévreux. A la Villa, presque tout le monde a été attaqué : M. Ingres, Mme Ingres, cinq ou six pension-

Digitized by Google

naires, des domestiques, enfin il y a eu jusqu'à trois ou quatre malades à la fois. Moi, je me faisais petit, j'espérais passer sans être vu de cette maudite fièvre, lorsqu'un jour, au Vatican, elle m'a empoigné, jeté au lit et bien avili. Elle a été accompagnée de douleurs de rhumatisme qui m'ont fait souffrir d'une manière horrible.

« Ça va beaucoup mieux maintenant, mais je n'en suis cependant pas tout à fait débarrassé. Je me consolais de cela en faisant mes dispositions pour le voyage de Naples où nous devions retrouver votre frère. Nous nous étions donné là rendez-vous pour le commencement de septembre, mais ces beaux projets, dont nous nous promettions tant de plaisir, ils sont détruits ! Le choléra s'est déclaré à Ancône très violemment; toutes les communications sont interrompues et on ne donne plus de passeports pour Naples. Nous avons donc écrit à notre frère de suspendre son voyage, car si le choléra vient ici et qu'il y ait danger, ce serait une grande sottise de venir de si loin le chercher. On peut encore espérer qu'il s'éloignera, car l'année dernière il est bien venu à Livourne et a ensuite rétrogradé de plus de cent lieues en arrière. Espérons donc ! mais, je suis bien désappointé de ne pas faire maintenant mon voyage; j'avais disposé tous mes travaux pour cela et un dérangement comme ça fait perdre bien du temps.

« Paul vient de faire un paysage dont M. Ingres est bien content; il me semble qu'il y a en effet de bien belles qualités. Il y a quelques jours qu'il a vendu à un Monsieur Français deux autres tableaux un peu moins importants; cet encouragement pour lui m'a fait bien plaisir.

« La ville de Lyon vient de réorganiser sa Société des Amis des Arts; on m'a fait inviter à y envoyer quelque chose à l'exposition, et Auguste a dû prier un de nos camarades, en votre absence, de vouloir bien lui envoyer mon tableau de *Dante*.

« Nous avons appris que les envois de Rome étaient arrivés à Paris au commencement de ce mois.

Digitized by Google

« Si, lorsque vous recevrez cette lettre, l'exposition n'était pas commencée, je vous prierais de faire une petite commission à M. Vinit pour la manière d'éclairer mon tableau. Dans ma dernière lettre, je vous expliquais cela tout au long, mais si, par hasard, vous ne vous souveniez pas, voilà tout ce que c'est : faire venir la lumière par le côté des ombres, c'est-à-dire dans le sens contraire à celui qui éclaire la scène représentée. Il pourra bien être éclairé de l'autre côté, mais surtout dans la chapelle pour laquelle il est fait, parce que le jour vient de très haut.

« Lorsque vous aurez vu et formé votre jugement, vous me le donnerez en ami, c'est-à-dire franc et entier; d'ailleurs, je n'ai pas besoin de vous dire cela, je sais que vous nous aimez assez pour nous dire toute la vérité. Vous voyez que je vous parle de nous, toujours de nous, mais j'espère et je désire que bientôt vous nous rendiez la pareille, c'est-à-dire que vous nous parliez beaucoup de vous et de ce que vous faites. Vous serez bien sûr de nous faire plaisir.

« M. Ingres est en ce moment à Florence auprès de M. Calamatta et de Lefrançois [1]. Il y a deux jours seulement que nous avons vu votre frère, il se portait bien. M. Boguet a été un peu malade, mais il va mieux maintenant; hier soir, nous nous sommes promenés avec lui sur le Pincio.

« J'attends une bonne lettre de vous; adieu, je vous embrasse de tout cœur.

« Votre ami reconnaissant et dévoué.

« Hippolyte FLANDRIN. »

Même date.

« Monsieur, je profite du peu de papier qu'Hippolyte me laisse pour vous donner le bonjour. J'espère que, quand

[1] Lefrançois (Georges), peintre paysagiste, élève de Gudin et d'Ingres, né à Caen (Calvados), le 17 novembre 1805, mort, noyé à Venise, le 28 juin 1839.

Digitized by Google

vous nous écrirez, vous nous ferez plaisir de nous parler des envois de Rome, dont l'exposition doit avoir lieu maintenant, car vous savez de reste que ça nous intéresse.

« L'année prochaine l'esquisse peinte des *Bergers* [1], vous reviendra et j'espère que ce que vous y trouverez de nouveau ne vous déplaira pas. Pour moi, je l'aime mieux comme elle est maintenant, avec un fond de paysage charmant, puis une augmentation de trois ou quatre figures.

« Mon Dieu ! je n'ai rien de bien intéressant à vous dire; vous savez que la vie de Rome est assez monotone, surtout en été que la chaleur vous force à rester murés comme des prisonniers. D'ailleurs, Monsieur votre frère vous écrit tout ce qu'il peut savoir de nouveau, aussi il ne me reste qu'à vous bien embrasser, ce que je fais de tout mon cœur.

« Votre ami dévoué.

« Paul FLANDRIN. »

A M. Hippolyte Flandrin
pensionnaire de l'Académie de France, à Rome

« *Paris, jeudi* 1er *septembre* 1836.

« Il y a longtemps, mes amis, que je voulais vous écrire. Je ne tarderai pas davantage; j'ai trop de félicitations à vous adresser de la part de vos camarades, dans lesquels je compte les anciens élèves de l'atelier, que j'ai rencontrés en très grand nombre. Votre envoi a beaucoup plu. M. Vinit m'a dit que les professeurs étaient contents, et M. Granet, que j'ai eu occasion de voir, me l'a dit à moi-même. Allons, mon ami, vous réalisez toute la bonne opinion qu'ont de vous les personnes qui ont le plaisir de vous connaître. C'était impossible autrement : aux dons que la nature vous a

[1] *Les Bergers de Virgile.*

Digitized by Google

donnés vous alliez le travail et la conduite. N'allez pas croire que si j'étais auprès de vous, en regardant votre tableau, je ne vous ferais pas aussi quelques observations, mais je ne les vous ferai pas ici parce que je connais votre trop grande sévérité pour vous-même et que je suis sûr que vous avez remarqué ce que je pourrais vous dire. Cependant je vous dirai que l'on a été assez d'accord que, comme aspect général, votre tableau n'a pas assez de fuite dans ses plans.

« J'ai vu MM. Harlé et Thomas devant votre tableau; j'ai causé avec eux et nous avons joui de vos succès. J'ai aussi vu M. Harlé chez lui. Il travaille toujours à son tableau des *Plaideurs* [1], que j'aime tant, et qui vient très bien. Je pense qu'il aura bien le temps de finir pour l'exposition, mais cependant il ne lui faut pas d'obstacles imprévus. Sans doute, vous aurez déjà reçu des nouvelles de ces deux Messieurs, ils m'ont dit qu'ils voulaient vous écrire de suite.

« Lacuria est venu, dimanche dernier, me dire que votre frère Auguste demandait qu'on lui envoyât à Lyon, pour l'exposition qui va avoir lieu, votre tableau du *Dante* et votre figure du *Berger*... ce que nous avons fait de suite. Mardi soir, la caisse était rendue au roulage. Il a fallu démonter et rouler vos tableaux, la caisse aurait été trop grande Il y a là avantage, comme sûreté et comme économie. Comme vous pensez bien, nous avons fait joindre les bordures et les châssis, aussi démontés.

« J'aurais bien mieux aimé avoir à vous annoncer que j'avais vendu votre tableau du *Dante*. J'ai eu un peu d'espérance pendant une vingtaine de jours, c'est pour cela que j'ai tant tardé à vous écrire. Je n'ai pas voulu vous dire qu'il m'était demandé, parce que cette indécision laisse toujours une certaine émotion et, par le fait, j'ai bien fait

[1] *Un tribunal civil italien au XVe siècle ;* tableau exposé au Salon de 1837.

Digitized by Google

puisqu'après vous avoir fait naître de l'espoir, il aurait fallu vous dire qu'il était sans fondement. Une princesse d'Allemagne, de Saxe, je crois, avait écrit ici de voir votre tableau et de savoir s'il était à vendre. Je l'ai fait voir à ces personnes; elles croyaient que votre tableau était de petites dimensions, aussi ont-elles été surprises de le voir grand comme nature. Elles ont pensé que cette grande dimension serait un obstacle; c'est ce qui est arrivé. J'ai reçu, voilà quatre ou cinq jours, un petit mot qui me dit que la grandeur du tableau empêche que la princesse ne l'achète. Vous allez vous demander comme il se fait que votre tableau ait été demandé par une princesse d'Allemagne? Moi aussi, j'ai fait cette demande et voilà ce que m'ont répondu les personnes qui correspondent avec cette princesse. Elle en avait lu la description dans la *Revue de Paris*, je crois, qui en faisait l'éloge. Le mari de cette princesse aime beaucoup le *Dante;* elle voulait acheter votre tableau et donner une agréable surprise à son mari en le plaçant dans sa chambre. J'avais demandé 3.000 francs de votre tableau et les personnes trouvaient le prix très discret et m'ont assuré que de ce côté ce ne serait point un obstacle à ce que le tableau fût acheté.

« Je pense et j'espère que vous allez le vendre à votre ville et ça vaudra encore mieux. C'est votre premier tableau, il ne peut être mieux placé que dans le musée de Lyon.

« Je n'ai point retiré votre médaille du Musée. Pour cela, il me faudrait un petit mot d'autorisation de votre part. Si vous désirez que je la retire, envoyez-moi, dans votre lettre, un petit mot séparé qui contiendra cette autorisation, car il faudra que je la laisse, comme décharge, entre les mains de l'administration. Si vous ne désirez pas envoyer votre médaille à vos parents, laissez-la à l'administration des Musées, vous la retirerez vous-même à votre retour. Faites comme vous voudrez, je suis toujours et pour tout à votre disposition.

Digitized by Google

« Je travaille faiblement. J'ai essayé deux portraits à la campagne que je vais aller finir au mois d'octobre [1]. Nous avons le plus beau temps possible depuis quelques jours. La belle et bonne chaleur a succédé à quelques semaines de pluies que nous avons eues dans le mois d'août.

« Vous êtes toujours de plus en plus menacés du choléra et, vous, il vous faut rester. J'espère que vous le verrez sans accident, comme vous l'avez vu à Paris. C'est même déjà une tranquillité et comme émotion et comme disposition de tempérament. Engagez donc bien mon frère à revenir, lui qui ne l'a pas encore subi et qui n'est pas forcé de rester à Rome.

« Présentez mes respects à M. et Mme Ingres, à M. Boguet, si vous le voyez. Ne m'oubliez pas auprès de ces Messieurs de l'Académie que je connais et particulièrement de M. Le Go.

« Et vous, Paul, aurons-nous quelque chose de vous au Salon prochain? C'était votre intention dans la dernière lettre que j'ai reçue de vous. Je pense que maintenant vous devez être bien avancé dans ce que vous comptez nous envoyer. Je ne sais rien des concours qui sont terminés et dont les expositions vont avoir lieu un de ces jours.

« Votre tout dévoué.

« Victor BODINIER. »

« Mes amitiés à mon frère.

« Faites, je vous prie, mes compliments à M. Jourdy [2] pour son envoi. Je n'avais rien vu de lui dans cette direction.

[1] Les portraits de M. et de Mme Pichoret, d'Angers.

[2] Jourdy (Paul), peintre, élève de Lethière et d'Ingres, né à Dijon, le 17 décembre 1805, mort à Paris le 20 octobre 1856; deuxième grand prix de Rome (peinture) en 1828; premier grand prix de Rome (peinture) en 1834; expose aux Salons de 1831 à 1857.

Digitized by Google

A M. Victor Bodinier, à Paris

« *Rome*, 7 *novembre* 1836.

« MON CHER MONSIEUR BODINIER,

« L'autre jour, en vous écrivant, j'ai oublié de vous dire que j'aimerais bien à avoir les gravures des *Actes des Apôtres*, par Raphaël. Vous savez, les grandes, celles que vous avez. Si, par hasard, vous les voyez, je vous prierais de me les acheter. Depuis bien longtemps je les désire et, une fois, je me rappelle, vous me dites qu'il ne serait peut-être pas bien difficile de les trouver. Ainsi, j'espère qu'en vous promenant, vous penserez quelquefois à moi et, si vous réussissez, vous pourriez me les envoyer par la première occasion qui se présentera à vous, ou bien par quelqu'un des nouveaux pensionnaires. Je vous remercie de tout mon cœur pour cette nouvelle peine.

« Nous venons de recevoir quelques journaux parlant des envois de Rome; un très mauvais vouloir y perce contre M. Ingres et contre l'Académie; mais ici chacun sent et reconnaît bien l'heureuse influence de M. Ingres. Ceux qui étaient les plus prévenus contre lui l'aiment et l'admirent. Enfin, on lui donne pleine confiance.

« Vous savez que le choléra est à Ancône. Il paraît que nos braves soldats et leur général sont admirables. Partout on les trouve portant des secours aux malades, qui sont presque tous abandonnés à cause de la peur de la contagion. L'année dernière, il est venu aussi près que ça. Espérons qu'il nous laissera encore ! Adieu, mon cher Monsieur Bodinier. Paul et moi nous vous embrassons de tout notre cœur et attendons une de vos bonnes lettres.

« Votre ami.

« Hippolyte FLANDRIN. »

Digitized by Google

A M. Victor Bodinier
Quai de l'École, n° 30, à Paris.

« *Albano, le* 11 *décembre* 1836.

« Mon cher Monsieur Bodinier,

« Il y a longtemps que nous aurions dû répondre à votre bonne lettre, mais presque depuis ce temps, la fièvre ne nous a pas laissé quelques jours de bon. Hippolyte l'a prise au Vatican un peu avant moi; cependant je n'ai pas tardé à l'imiter et voilà près de deux mois que nous nous regardons l'un l'autre sans pouvoir rien faire. C'est pour cela que le médecin nous a conseillé d'aller passer quelques jours à Albano pour essayer si le changement d'air y ferait quelque chose. Quand nous y sommes venus, nous étions bien faibles; cependant, au bout de sept ou huit jours, ça commençait à aller très bien; nous avions fait impunément quelques jolies promenades et, comme cela, quoique seuls, le temps avait passé encore assez vite; mais, un certain jour, nous nous sommes arrêtés une demi-heure à faire un croquis et, je ne saurais dire si ça vient de là, mais le lendemain Hippolyte a été repris et moi, qui suis toujours le bon exemple, je l'ai eue le surlendemain, de façon que toutes nos espérances sont à peu près détruites et nous craignons bien d'en avoir pour notre hiver !

Vous pensez si nous devons être gais ! Depuis que la fièvre nous est revenue nous sommes restés deux jours à l'auberge sans sortir, ce qui nous a paru deux ans, car nous nous y amusons fort peu, comme vous le pensez.

« Enfin, Monsieur, il faut que je change de sujet, car voilà assez de lamentations. Mais vous savez, quand on est malheureux on aime à le dire : il semble que cela fait du bien, surtout quand on sait que ceux à qui on le dit prennent part à vos maux, car nous sommes sûrs que vous êtes toujours

Digitized by Google

un de nos meilleurs amis ; vous nous en avez donné tant de preuves ! Mais soyez bien persuadé que nous en sommes on ne peut plus reconnaissants.

« Depuis longtemps, Monsieur votre frère doit être rendu auprès de vous ; son tableau doit s'avancer. Enfin, il est sûr de l'avoir au prochain Salon. Je regrette bien de n'avoir pu le voir quand il est parti. Votre frère y avait fait beaucoup de choses depuis que je l'avais vu, mais ça me semblait venir très bien comme toujours et nous ne doutons pas que ça fasse un beau tableau. Il me semble que c'est bien le bel aspect heureux de l'Italie.

« Et vous, Monsieur Victor, j'espère que vous travaillez? Quand vous aurez le temps et la bonté de nous écrire, parlez-nous un peu de vous, de ce que vous faites, car nous nous y intéressons bien... enfin, donnez-nous des masses de nouvelles !...

« Vous qui voyez tant de choses, vous savez que quand on est à Rome, on ressemble assez au rat du fromage de Hollande, on ne sait pas très bien ce qui se passe... Il y a quelques jours, nous avons reçu des nouvelles de Thomas et d'Harlé, qui nous parle de son tableau. Je pense qu'il va toujours bien, c'était si bien commencé ! Quand vous le verrez, touchez-lui la main pour nous, ainsi qu'à ce bon Comairas. Veuillez bien ne pas nous oublier auprès de tous ceux de nos camarades que vous pouvez voir.

« Nous aimons toujours bien Rome ! Mais vraiment, tout ça, pour nous, perd de sa beauté depuis que nous ne pouvons faire un pas sans prendre cette maudite fièvre... Nous en sommes venus quelquefois à désirer Paris ! sa boue et ses brouillards ! Car, avec tout cela, on s'y porte mieux qu'ici... au moins on peut travailler, tandis que nous, ici, nous sommes forcés de laisser tout ce que nous avons à faire, ce qui est bien vexant ! Enfin, patience ! peut-être reviendrons-nous un peu sur l'eau.

Hippolyte surtout à beaucoup à faire, mais il vous en par-

Digitized by Google

lera lui-même; pour moi, cette fois encore, je n'enverrai rien au Salon; ce sera pour le prochain. Je tâcherai d'ici-là d'avoir plusieurs tableaux. Si je pouvais travailler, je ne serais pas bien malheureux : j'en ai quatre petits de commandés. Je crois que les deux que vous m'avez vu faire ici m'ont été achetés par un Monsieur de Rouen, qui demeure à Paris. C'est encore pour lui que je dois en faire deux des quatre commandés. Vous voyez, provisoirement, ça soutient l'ouvrier. Mais Hippolyte me presse de finir pour lui laisser la place.

« Adieu donc, Monsieur, je vous embrasse de tout mon cœur ainsi que Monsieur votre frère.

« Votre ami affectionné.

« Paul FLANDRIN. »

Même date

« MON CHER MONSIEUR BODINIER,

« Depuis longtemps, je me reproche de ne vous avoir pas encore remercié de votre bonne lettre au sujet de mon tableau. Votre sincérité et votre bon sentiment d'artiste me rendront toujours très chères les louanges que vous pourrez me donner, mais, pour les mêmes raisons, j'estime aussi votre critique et je trouve que vous m'en donnez bien peu.

« La satisfaction qu'ont témoignée quelques-uns de nos camarades, et dont vous avez eu la bonté de me faire part, m'a été aussi très sensible. Vous souvenez-vous de ce beau voyage de Naples dont nous parlions l'année dernière à Florence? J'avais bien caressé ce projet; je m'en promettais de bons résultats, bonne collection de croquis et de beaux souvenirs !... Mais le choléra et la fièvre ont tout emporté. J'ai encore sur les bras ma copie et Dieu sait quand

Digitized by Google

je pourrai commencer mon dernier tableau ! Ça m'effraye, car ma tâche est effrayante, en effet. Cependant si, à compter d'aujourd'hui, je revenais en santé, je ne me plaindrais pas; j'espérerais encore à force de travail et d'activité en venir à bout.

« Certain de vous faire plaisir, je vous dirai que M. Ingres travaille à ses deux petits tableaux et qu'il se dispose avec ardeur à en entreprendre un plus important. J'espère donc que nous aurons encore de lui quelques beaux et nobles exemples.

« Vous connaissez sans doute, par Monsieur votre frère, la visite que nous a faite M. Thiers. Il a témoigné beaucoup d'égards à M. Ingres et beaucoup de bon vouloir à toute l'Académie.

« J'ai su que vous aviez eu la bonté de m'acheter mes gravures et de les remettre à Thomas; je vous en remercie infiniment. Par étourderie j'ai oublié d'en remettre le prix à Monsieur votre frère, mais ce sera pour la première occasion favorable.

« Nous espérons que son voyage a été bon; lorsque vous nous écrirez, ayez la bonté de nous donner de ses nouvelles, de celles de son tableau et des *vôtres*, car vous ne nous parlez presque jamais de vous.

« Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur ainsi que Monsieur votre frère *e di tutto cuore vi auguro un buon capo d'anno.*

« Votre ami, « Hippolyte FLANDRIN. »

« Bien certain de vous faire plaisir, je vous dirai que je viens d'apprendre l'achat de mon tableau de *Dante* et ma figure d'*Euripide* par la ville de Lyon. J'en suis moi-même bien content.

« Dites, s'il vous plaît, de notre part, mille et mille choses affectueuses à M. Boullet. Si vous voyez M. Moll, veuillez lui demander comment je pourrais faire pour toucher au

Digitized by Google

moins une partie du prix de mon tableau de *Saint Clair*; en ce moment j'en aurais bien besoin, car voici venir les dépenses de mon dernier tableau. Il y a quelque temps que j'ai reçu de Nantes une lettre de M. Liberge, mais il ne me disait rien à ce sujet. Je vous prie donc de me faire ce plaisir; en même temps, vous feriez à M. Moll nos compliments ainsi qu'à M. Quantinet [1], dont l'itinéraire nous a été fort utile, l'année dernière, sur toute la route de Perugia.

A M. Hippolyte Flandrin,
pensionnaire de l'Académie de France, à Rome

« *Paris*, 7 *avril* 1837.

« Voilà longtemps, mon ami, que je voulais vous écrire. Je vous dirai, dans le courant de cette lettre, pourquoi j'ai tant tardé. Je veux commencer par joindre mes compliments à ceux que vous avez reçus de tous ceux qui vous ont écrit, et par les journaux, car vous avez vu par ceux qui vous parviennent à Rome qu'il y a unanimité. Ici, où le nombre est plus grand, c'est de même. Vous avez un beau succès et dans un rang très élevé.

« Vous pensez bien que pour exposer votre tableau il a fallu faire faire une bordure; on a dépensé le moins d'argent possible. Il faut espérer qu'elle sera payée par la Fabrique de l'église de Nantes. Il n'y a, ce me semble, nul scrupule à demander ce paiement à la Fabrique, quoique, à la vérité, c'est vous qui avez demandé l'exposition. Si cette observation vous était faite, je ne verrais pas grand chose à répondre. J'espère qu'elle ne le sera pas parce que

[1] Quantinet (Auguste-Théophile), architecte, deuxième grand prix de Rome (architecture) en 1820, mort à Paris, le 1er mars 1867; ami des frères Bodinier et de Théodore Jubin.

Digitized by Google

votre tableau est trop peu cher [1]. Vous désirez le paiement de votre tableau, c'est bien naturel. Comme je ne connais que Moll dans cette affaire, quand j'ai eu connaissance de votre désir, je n'ai pu en parler qu'à lui, et pour cela il m'a fallu attendre une quinzaine car il était absent de Paris. Je l'ai vu un de ces jours passés, aussitôt son retour; il a écrit à son camarade l'architecte et je ne pense pas que la réponse tarde à arriver.

« L'exposition a de belles choses. La peinture ne va pas en déclinant; au contraire, elle est en progrès. Le Musée vient de s'ouvrir après les changements que l'on a faits à la fin du mois. Votre tableau est resté où il était, dans le Salon du côté de la rivière, tout près de l'angle pour entrer dans la galerie. La place est bonne.

« Les Allemands nous ont envoyé de la peinture; tout le monde s'est accordé à les louer. On n'a pas fait seulement la politesse que l'on doit aux étrangers qui nous visitent, on leur a rendu justice, car il y a de très bonnes choses dans leurs ouvrages qui se placent à un rang très élevé au Salon.

« M. Roger [2] a fait un très bon ouvrage, *Charles le Téméraire*. M. Signol ne me plaît pas autant. M. Harlé fait bien; lui, n'est pas content. Il va trop loin, car son tableau est remarqué, surtout des artistes. Il faut, outre les qualités réelles qui se trouvent si bien dans le tableau de M. Harlé, engager le public à s'y arrêter. Les qualités de peinture seules font peu de chose au public. Il veut autre chose et, quand il y a cet autre chose, il vous redemande les qualités de peinture. C'est comme mon frère, son tableau [3] est aussi bien fait, mais il ne force pas, comme l'année dernière, le public promeneur à s'y arrêter.

[1] Le prix de ce tableau avait été fixé à mille francs !

[2] Eugène Roger. *Le corps du duc Charles le Téméraire retrouvé le lendemain de la bataille de Nancy.* Salon de 1837.

[3] *Aveugle près d'une fontaine. Route de Rome à Naples.* Salon de 1837.

Digitized by Google

« Il y a au Salon d'excellents portraits. Je vous parle bien légèrement de l'exposition parce que je sais qu'on vous a écrit et donné des détails; moi, je ne vous parle que des choses qui, je pense, peuvent vous intéresser le plus.

« Et votre santé, maintenant est-elle meilleure? Vous permet-elle de travailler et votre tableau va-t-il comme vous le désirez? Il paraît que vous avez aussi un temps bien mauvais; c'est général, car ici nous avons de la neige comme il y a longtemps qu'il en est tombé.

« M. Ingres a été malade à donner de l'inquiétude. Maintenant il va mieux. Cette nouvelle nous est parvenue assez tard pour que nous apprenions le mieux en même temps que le mal. Veuillez bien lui présenter nos respects ainsi qu'à Madame.

« Et vous, Paul, je vous fais mes compliments sur vos travaux et vos succès. J'aurais cru que vous les auriez fait exposer; vous voulez sans doute attendre le moment où vous serez de retour. Peut-être avez-vous raison, car c'est bien profitable de voir sa peinture au milieu de celle des autres.

« Adieu, mes amis, portez-vous bien; continuez la belle route que vous avez si bien commencée.

« Votre tout dévoué.

« Victor BODINIER. »

« Mon frère vous fait ses amitiés. »

A M. Victor Bodinier,
Quai de l'École, n° 30, *à Paris*

« *Rome, le* 1er *mai* 1837.

« MON CHER MONSIEUR BODINIER,

« Je dois commencer et finir toutes mes lettres par des remerciements, parce qu'en effet votre complaisance est

Digitized by Google

inépuisable. J'ai été bien content de la manière dont a été placé mon tableau. Quant à la bordure, il me semblait avoir lu, dans une lettre de M. Moll à votre frère, qu'aussitôt le tableau arrivé, il s'empresserait d'y faire une bordure et, naturellement, je croyais que c'était celle qu'y devait faire faire la Cathédrale de Nantes. Cependant, je n'affirme rien, je peux me tromper; il me semble seulement que j'ai lu ou entendu lire cela à Monsieur votre frère. D'ailleurs, je sens bien que si on fait la moindre difficulté, c'est à moi de payer.

« J'ai eu grand plaisir à recevoir par vous quelques détails sur le Salon, car, retenu à la maison par la fièvre depuis près de huit mois, je n'ai guère pu suivre les journaux.

« Le tableau de Monsieur votre frère, dans la situation où je l'ai vu, me semblait une chose admirablement italienne et faite pour intéresser; je m'étonne qu'on l'ait reçu plus froidement que les autres. Il paraît que la gravure de M. Calamatta, terminée, produit un très bel effet et un beau succès; ça me fait bien plaisir : ce sera au moins quelques consolations pour ce pauvre M. Ingres qui, depuis bientôt cinq mois ne quitte pas le lit. Ç'a été d'abord révolution de bile, étourdissements, fluxion de poitrine et maintenant c'est la fièvre. La température, il est vrai, n'est pas faite pour l'aider à se relever, car en Italie on n'a jamais rien vu de pareil.

« Notre exposition vient aussi de se terminer. J'ai pu, à grand'peine, y mettre un carton fait d'après un groupe de l'*École d'Athènes*. J'avais d'abord résolu de faire ce morceau peint et aussi complet que je l'aurais pu, mais, fait avec la fièvre ou entre des accès, je n'ai pu, même avec l'aide de Paul, le conduire que jusque-là; cependant, comme le modèle est beau et que ça y ressemble un peu, ça ne laisse pas que d'avoir de l'intérêt.

« Jamais les exposants n'ont été si peu nombreux, mais il y a cependant deux morceaux de sculpture (par MM. Jouffroy et Simart) qui sont pleins d'une force et d'une énergie

Digitized by Google

étonnantes. M. Ingres en est bien content. Il y a aussi de l'architecture par M. Baltard qui, selon moi, est digne du plus haut intérêt : ce sont des exemples de l'architecture peinte chez les Grecs.

« La petite esquisse que vous m'avez prêtée y figure aussi [1]. Je l'ai un peu agrandie comme demandaient les règlements et, puisqu'elle est à vous, j'aurais bien voulu l'améliorer, mais je n'y ai guère réussi. Je crois qu'elle est restée à peu près de même.

« L'entreprise de la copie des *Loges* continue à bien aller; Paul y travaille en ce moment. L'année prochaine, il vous enverra quelques paysages qui, j'espère, vous feront plaisir. Le choléra est toujours dans le royaume de Naples. Je ne sais pas si, au mois de septembre, il me sera permis d'y aller et d'en revenir librement. La grippe nous visite aussi, en ce moment, les deux tiers de la population sont atteints.

[1] *Les Bergers de Virgile*, tableau commencé à Paris en 1831 et fini à Rome. (Envoi de Rome, 1837).

Dans le beau livre [1] qu'il a consacré à la mémoire de son oncle, M. Louis Flandrin parle, en ces termes des *Bergers de Virgile*.

« Avant de venir à Rome, Flandrin, en faisant poser comme modèles, « quelques-uns de ses camarades d'atelier, avait ébauché une scène « pastorale. Inspiré par Virgile qu'il goûtait vivement, quoique à tra- « vers une traduction médiocre, il avait réuni dans un groupe gracieux « les héros des *Bucoliques*, bergers musiciens et poètes, jeunes gens « beaux et charmants, que sans doute inconsciemment il avait vus plus « chastes et plus naïfs que l'antiquité ne les avait connus. Reprenant à « Rome cette esquisse, l'artiste en caressa l'exécution avec tant de « soin et d'amour qu'elle devint un petit tableau, un de ces petits « *quadros* rêvés par André Chénier.

« Ce tableau appartient aujourd'hui à M. Bodinier, sénateur de « Maine-et-Loire, fils du camarade de Flandrin. [2] »

[1] *Hippolyte Flandrin, sa vie et son œuvre*, par Louis Flandrin, ancien élève de l'École normale supérieure, professeur agrégé de l'Université. Paris, 1902, librairie Renouard, H. Laurens, éditeur, 6, rue de Tournon, un vol. in-8.

[2] *Les Bergers de Virgile* ont été exposés dans les galeries de l'École des Beaux-Arts, en 1872, à l'exposition des Alsaciens-Lorrains.

Digitized by Google

D'ailleurs à Rome, rien de nouveau : c'est le sommeil accoutumé.

« Notre frère n'a pu encore venir nous rejoindre; le mauvais état de la santé de nos parents l'ont retenu.

« Je vous fais toujours le même reproche, Monsieur Bodinier, mais vous ne l'écoutez guère : je me plains que vos lettres ne nous donnent jamais de vos nouvelles; vous ne nous parlez jamais de vous, pas même de votre santé; cependant, j'espère que vous ne nous croyez pas indifférents.

« M. et Mme Ingres me chargent de vous faire leurs compliments et de vous dire combien ils sont sensibles à votre bon souvenir. Paul et moi, nous vous embrassons de tout notre cœur en vous assurant que nous n'oublierons jamais les peines que vous vous donnez pour nous.

« Votre tout dévoué.

« Hippolyte FLANDRIN. »

Mille et mille choses, s'il vous plaît, de notre part à Monsieur votre frère. Bientôt nous pourrons nous-mêmes vous serrer la main à tous deux. Nous ne savons pas si vous avez pu voir la copie de M. Sigalon? et s'il reviendra bientôt. On dit qu'il doit ramener Comairas.

« Si vous voyez M. Boullet, je vous prie de me rappeler à son souvenir; veuillez aussi remercier M. Moll de la peine qu'il se donne pour moi.

« J'aurais bien désiré savoir ce que vous pensez de Notre-Dame de Lorette, car vous l'avez vue sans doute.

« Si j'en crois la voix générale, ça n'encouragera pas à faire faire de la peinture sur les murs, et, ma foi! c'est bien dommage, car c'est la vraie peinture.

Digitized by Google

A M. Hippolyte Flandrin
pensionnaire de l'Académie de France, à Rome

« *Paris*, 31 *mai* 1837.

« Me voilà bien en retard à vous écrire, mes amis. Ici, on a beaucoup plus de distraction qu'à Rome, peut-être trop dans un endroit et pas assez dans l'autre. Pour cela, je n'ai pas négligé vos intérêts; votre tableau a été expédié à Nantes, et vous devez, avant que ma lettre vous parvienne, en recevoir l'avis de l'architecte qui vous indiquera, en même temps, où et comment il vous fera toucher le prix. Je n'ai point dit à Moll de me faire envoyer cet argent parce que probablement je serai absent de Paris à ce moment.

« J'ai vu, il y a peu de jours, M. Harlé. Il renonce au projet d'aller vous rejoindre à Naples, pendant le mois de septembre. Il ne trouve pas prudent d'aller faire ce voyage avec l'incertitude de l'état sanitaire du pays, car, ici, on nous parle du choléra comme existant dans une partie de l'Italie. Je vous ai dit que le tableau de M. Harlé m'avait beaucoup plu, surtout le second mois, parce que, pendant le premier, il n'était pas si bien exposé.

« Vous me demandez ce que je pense des peintures de l'église de Notre-Dame de Lorette? Il y a de bonnes choses, mais peu dans le caractère convenable. Ce n'est guère possible de l'y rencontrer; ce n'est pas le talent qui manque, c'est la direction des idées. Je ne crois pas qu'on puisse reproduire les choses avec les idées d'une époque qui n'est plus celle où l'on vit; ici surtout, moins que nulle part, parce que Paris, dans sa vie active, ne laisse guère personne sans lui communiquer son mouvement et son impression. Si j'avais vu Notre-Dame de Lorette avant d'être allé en Italie, peut-être serais-je bien plus sévère. Mais, dans le pays même

Digitized by Google

que vous habitez, combien ai-je vu d'églises où les peintures sont nulles ou à peu de chose près? Et ici, comme je vous le dis, sans qu'il y ait rien de très remarquable, il y a des choses de talent; pour moi, j'aimerais mieux moins de talent et une direction plus sévère et plus élevée. De cela faut-il s'en prendre aux artistes? Je ne le pense pas, parce que généralement les idées de notre époque ne sont pas tournées dans cette direction, et les artistes sont comme les autres hommes sous l'influence de l'éducation et des idées qui les entourent.

« Vous, mon ami, ce qui vous distingue et ce qui vous a déjà placé à un si haut rang, c'est que vous avez ce caractère sévère et élevé. Cela tient à votre organisation et à votre éducation d'enfance, bien plus encore qu'à celle d'atelier. De cela vous vous en convaincrez quand vous verrez comment chaque élève, qui aura reçu les mêmes leçons que vous, les traduira différemment. Quelques-uns diront qu'ils ont changé; eh! non, ils n'ont point changé, seulement le temps où ils recevaient les mêmes leçons s'est éloigné et, comme ils n'ont point trouvé en eux-mêmes une conformité qui les y porte, ils s'en sont éloignés d'eux-mêmes.

« J'oubliais de vous dire que l'architecte de Nantes, dans sa réponse à Moll, m'a paru prendre pour son compte les frais qu'on a faits pour exposer votre tableau.

« Depuis déjà quinze jours, la copie de M. Sigalon [1] est exposée et fort bien exposée. C'est une fort belle chose et c'est l'effet qu'elle produit; c'est réellement heureux pour le pays d'avoir une copie aussi bien réussie. J'ai entendu y faire plusieurs critiques, mais la plupart ne sont point pour M. Sigalon. Il faut bien qu'il s'accoutume à supporter tous

[1] Sigalon (Xavier), peintre, élève de Monrose et de Pierre Guérin, né à Uzès (Gard) en 1790, mort à Rome, du choléra, le 18 août 1837; exposé aux Salons de 1822 à 1833; auteur de la remarquable copie du *Jugement dernier* de Michel-Ange, qui est à l'École des Beaux-Arts.

Digitized by Google

les reproches, même ceux des personnes qui n'aiment pas le talent énergique de Michel-Ange. Il se porte toujours beaucoup de monde pour la voir et cependant ce n'est pas encore public; c'est sans doute parce que le Palais n'est pas fini que l'on ne rend pas cette salle publique. Je suis persuadé que vous louerez beaucoup le Palais des Beaux-Arts quand vous le verrez.

« Je suis bien contrarié que vous soyez toujours pris de la fièvre; j'espère que le beau temps, qui nous est ici enfin arrivé, vous sera aussi parvenu et qu'il vous fera du bien. Je fais les mêmes souhaits pour M. Ingres; présentez-lui bien, je vous prie, nos respects et à Madame.

« Votre tout dévoué.

« Victor BODINIER.

« Mon frère me charge de mille choses amicales pour vous deux.

« On nous a dit ici que M. l'Ambassadeur était très dangereusement malade; on a même dit que, très probablement, il ne vivait plus. »

A M. Hippolyte Flandrin
pensionnaire de l'Académie de France, à Rome

« *Paris, dimanche*, 10 *juin* 1837.

« Je viens , mon ami, de recevoir, ce matin même, une lettre de M. le Directeur des Musées qui nous apprend qu'une médaille d'or de première classe vous a été décernée. Je ne veux pas différer le moment où je puis vous annoncer cette nouvelle, preuve de vos vrais succès, et me joindre, ainsi que mon frère, au nombre de ceux qui vous adresseront des félicitations. Je conserve de mon côté cette lettre comme j'ai déjà conservé la première; vous trouverez tout

Digitized by Google

cela à votre retour dont l'époque commence bien à s'avancer.

« Nous sommes ici en fête de tous côtés. Il y a un véritable enthousiasme; il y a longtemps que je n'en avais vu un pareil. On s'accorde généralement à trouver la Princesse [1] peu remarquable comme beauté, mais très bien (il n'y a qu'une voix là-dessus) comme aisance, bonne manière et agrément dans ses rapports. On l'a déjà assez vue et elle a déjà assez reçu de monde pour qu'on puisse ajouter foi aux rapports. Je l'ai vue et elle m'a paru telle qu'on la juge. Le Duc d'Orléans la promène chaque jour dans Paris, ainsi que sa belle-mère. Ils font leurs visites sans nulle escorte. Ils doivent à Paris ces visites, car il était impossible de mieux les recevoir qu'on ne l'a fait, il y a aujourd'hui huit jours.

« Je vous parle de ce dont on s'occupe; on se laisse toujours aller à l'impression de ce qui vous entoure.

« Je vous écris très brièvement parce que je l'ai fait il y a peu de jours et aussi parce que je suis aujourd'hui assez occupé par le départ d'un de mes cousins [2], mais je n'ai pas voulu différer à vous donner connaissance de la récompense qui vient de vous être accordée et à y joindre, ainsi que mon frère, nos félicitations.

« Mes amitiés à votre frère.

« Votre tout dévoué, « Victor BODINIER. »

« Mes respects à M. et Mme Ingres. »

A M. Hippolyte Flandrin,
pensionnaire de l'Académie de France, à Rome

« *Angers*, 2 *novembre* 1837.

« Il y a bien longtemps, mes amis, que je voulais vous écrire. Je voulais le faire surtout après avoir vu la dernière

[1] Mme la Duchesse d'Orléans.
[2] Hippolyte Jubin, lieutenant de vaisseau (1805-1864).

Digitized by Google

exposition des Petits-Augustins où j'ai eu tant de plaisir à voir ce que vous avez envoyé, mon cher Hippolyte. Vous êtes bien connu déjà du public; quand on lui annonce quelque chose de vous, il s'attend à trouver de la grandeur, de la noblesse et du sentiment. Oui, mon ami, votre dernier envoi a beaucoup plu; je ne puis que vous confirmer tout ce que vous avez lu et ce qu'on vous a écrit. Comme je vous l'ai dit à Rome et marqué depuis que je vous ai quitté, vous reviendrez à Paris dans une belle, très belle position, très bien apprécié et très recherché; aussi, n'allez pas croire que j'accepte jamais le petit tableau [1] qui fait partie de votre envoi. Il a plu infiniment; vous le placerez comme vous voudrez. Je vous demanderai un souvenir, mais non pas un objet de prix. C'est un croquis que vous me donnerez; c'est comme cela que je veux avoir un souvenir de vous. Si j'acceptais cet ouvrage, il y aurait de ma part indiscrétion. Ce n'est pas vous, j'espère, qui trouverez mal que j'agisse ainsi; nous nous connaissons trop pour cela.

« Vous auriez bien dû me donner de vos nouvelles pendant que le choléra nous causait tant d'inquiétudes pour nos amis à Rome. J'ai su que vous aviez été tous deux à Florence et je vous en ai bien approuvés. Ce pauvre Sigalon aurait bien dû retarder son voyage et ne pas arriver brusquement dans le pays où le mal était à son plus fort. On sait ordinairement ce qu'on aurait dû faire quand le mal est fait. On a bien vivement senti sa perte à Paris et on ne cesse d'aller voir sa copie. Nous n'avons point manqué de nouvelles de M. et Mme Ingres et des autres Français.

« Je pense, avec bien du plaisir, que voici le temps qui approche où vous allez revenir en France. Je ne pense pas que vous demandiez une bien longue prolongation, parce que vous ne pourrez sans doute finir à Rome votre tableau dont j'ai entendu dire beaucoup de bien. Je le pense ainsi,

[1] *Les Bergers de Virgile.*

Digitized by Google

parce que vous avez dû être bien retardé à cause du contretemps de toute la saison d'été.

« Je viens d'arriver dans ma famille après un voyage de quelque temps dans le midi de la France. Je suis parti de Paris au moment de l'exposition de vos envois. C'est pour cela que j'ai tant tardé à vous écrire; en voyage on est peu disposé à le faire, surtout quand on séjourne aussi peu que je l'ai fait.

« Peu de jours avant de quitter Paris, j'ai reçu une lettre à votre adresse pour aller au Ministère de l'Intérieur. M. Cavé [1] vous avait fait écrire pour vous demander si votre tableau de *Saint Clair* était à vendre. Je me suis présenté en votre nom et ai répondu que le tableau appartenait à la Cathédrale de Nantes. M. Cavé m'a adressé pour vous les plus grands éloges, me disant qu'il serait bien aise de vous voir à votre retour à Paris. J'aurais dû ne pas tant tarder à vous transmettre ces nouvelles, car elles peuvent avoir quelque poids pour la détermination de votre séjour à Rome. Je vous ai dit la cause de mon retard, elle est bien faible, mais votre amitié m'excusera.

« J'ai entendu l'opéra de M. Thomas; il m'a beaucoup plu; je n'attendais pas moins de lui. Il y a une verve, un entrain très remarquable et point de petite musique, je vous assure. C'est un début on ne peut plus remarquable; artistes et amateurs, tous sont d'accord sur cela. En m'en revenant, à Bordeaux, j'ai vu sur l'affiche des spectacles : « Incessamment, la première représentation de *La Double Échelle*, opéra de M. Ambroise Thomas ». Ainsi, vous voyez que ce n'est pas un simple succès de localité. Il a été, comme vous le savez certainement, très complet et très unanime.

« Je vous prie de présenter mes respects à M. et Mme Ingres Mon frère vous fait ses amitiés à tous deux. Je vous embrasse

[1] Cavé (François), directeur des Beaux-Arts jusqu'en 1848; décédé en 1852.

Digitized by Google

ainsi que Paul et compte que vous me parlerez de l'époque de votre retour quand vous m'écrirez.

« Votre tout dévoué.

« Victor BODINIER. »

A M. Hippolyte Flandrin,
Rue de Lille, n° 34, à Paris.

« *Angers*, 9 *juin* 1839.

« Je vous remercie, mes amis, de m'avoir donné de vos nouvelles : elles m'ont fait bien plaisir. J'en aurais eu beaucoup aussi si j'avais appris que le mot d'encouragement que Paul avait reçu, au moment de l'ouverture de l'exposition, se fût, à sa clôture, réalisé comme je l'avais espéré.

« Et vous, mon cher Hippolyte, avez-vous commencé à travailler pour vos chapelles [1]? C'est un bien beau travail. Peut-être serait-il encore plus beau dans un pays où la distraction serait moins grande. Cependant ne vous isolez pas trop; ça ne vaut rien. Dans notre pays, comme à peu près dans tous, on obtient souvent par le renom. Il y en a qui n'en reçoivent qu'une courte visite parce qu'ils n'ont rien pour le retenir; vous avez tout ce qu'il faut pour le conserver. On ne peut souhaiter que ce qu'on aurait voulu pour soi, aussi je vous le souhaite progressif et sans secousse.

« Et de votre projet, dont vous m'aviez parlé dans votre dernière lettre, qu'en avez-vous fait? Je compte aller à Paris, avec Boullet, vers la fin du mois; j'aurai bien du plaisir à vous voir et à causer avec vous. Si c'est votre projet

[1] Chapelle Saint-Jean, dans l'église Saint-Séverin, à Paris.

Digitized by Google

et votre désir d'avoir un atelier [1], vous feriez bien de le faire maintenant et à la recommandation de notre maître. J'aimerais mieux, à votre place, le faire maintenant que plus tard.

« Je n'ai pas travaillé ici, mais j'en ai senti et repris le désir. Si même je prolonge mon séjour, je le ferais, car je trouve des choses superbes.

« Adieu, mes amis, au plaisir de vous voir et de vous embrasser.

« Tout à vous.

« Victor BODINIER. »

« Vous avez su le beau travail dont Moll vient d'être chargé par notre ville : un Hospice général [2]. »

G. BODINIER.

[1] Hippolyte Flandrin n'ouvrit pas d'atelier à Paris, par un sentiment de délicatesse vis-à-vis d'Ingres, espérant que le maître reprendrait lui-même son enseignement à son retour de Rome. Plus tard, Hippolyte Flandrin professa à l'École des Beaux-Arts.

[2] L'Hospice Sainte-Marie de la Ville d'Angers.

Digitized by Google

CHARLES DOVALLE

Sa Vie — Son Œuvre

ÉTUDE BIOGRAPHIQUE ET CRITIQUE

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

(Fin)

APPENDICES

APPENDICE I

TEXTE DES NOTES CONTENUES DANS LE PORTEFEUILLE CONSERVÉ A LA BIBLIOTHÈQUE DE SAUMUR, SOUS LE N° 3091 [1].

[Page 1]

Cours de Mr Villemain s'ouvre les mardis de midi à une heure à la Sorbonne [2].

J'y suis allé pour la première fois le 5 février — examen du génie et des ouvrages de J.-J. Rousseau.

[1] Pour la description et la disposition intérieure de ce portefeuille désigné dans le cours de notre étude sous le nom de *Carnet de Saumur*, cf. *Revue de l'Anjou*, n° d'avril 1910, p. 274 et notes. L'orthographe du manuscrit a été scrupuleusement respectée; nous avons indiqué entre [ ] la pagination exacte du *Carnet*, entre < > les mots d'une lecture douteuse, entre < > et en italique les mots effacés ou illisibles.

[2] Ces deux lignes sont écrites à l'encre, le reste du *Carnet*, sauf indications contraires, est écrit entièrement au crayon.

Digitized by Google

Andrieux. Lundi collège de France.

Guizot. — Cours d'histoire, jeudi, Sorbonne.

Cousin. — Philosophie de Platon, id.

* * * *

Septembre 13 — Débuts de Minetta [1] (du Vaudeville), au théâtre de Madame [2].

[1] Les renseignements précis sur Minetta, ou Minette, sont rares. La page que nous reproduisons ci-dessous est d'un Angevin, François Grille, à peu près contemporain de Dovalle, elle nous a paru résumer assez bien l'opinion du public d'alors sur l'actrice et sur la femme.

« Minette était jeune encore quand je l'ai connue; elle était leste, fraîche, spirituelle; elle jouait et chantait bien, elle faisait des couplets et des pièces; on en raffolait.

« Un soir, César Berthier (frère du prince de Wagram) se prit pour elle d'un beau feu, et la pria pour le lendemain à déjeuner. Elle y alla, mangea bien, fut charmante, prit un beau châle de cachemire qui lui fut offert et sortit sans accorder d'autre faveur au général que cette confidence : « J'aime Chapelle, et je vous quitte pour ne pas manquer le rendez-vous que je lui ai donné à midi au théâtre : nous répétons ! »

« Chapelle, l'acteur, était le conquérant du jour. Après avoir été l'amant, il fut le mari de la bonne Minette, qui le soigna quand il fut vieux, et se signala envers ses camarades, par toutes sortes d'œuvres charitables. Elle avait une petite fille aveugle. Elle avait sa mère. Elle avait une pauvre habilleuse qui ne vivait que de son pain. Elle donnait tout ce qu'elle avait. Excellente femme qui grossit, s'alourdit devint ridicule dans ses rôles d'innocente, et qu'on supporta longtemps par le souvenir de ce qu'elle avait été et par tout ce qu'on apprenait de l'usage qu'elle faisait de ses gages ». — Cf. François Grille, *Le Bric à Brac avec son catalogue raisonné*, t. II, p. 48.

[2] *Le Théâtre de Madame* s'appelait à son début le *Gymnase dramatique*. En 1820, un certain La Roserie, ayant obtenu le privilège du *Gymnase*, le transmit à Delestre Poirson, dont il est question à la page 2 du *Carnet de Saumur*, qui d'écrivain dramatique médiocre, devint excellent administrateur et dirigea ce théâtre de 1820 à 1844. Le *Gymnase* fut inauguré le 23 décembre 1820. En 1824, Delestre Poison envoya à Dieppe, pendant l'été une partie de sa troupe pour distraire la duchesse de Berry; l'altesse royale lui donna alors l'autorisation de changer le titre du *Gymnase* en celui de *Théâtre de Madame*, titre qui subsista jusqu'à la Révolution de 1830. Le répertoire de ce théâtre consistait surtout en comédies-vaudevilles, c'est-à-dire en pièces d'un ou deux actes mêlées de couplets. La plus grande partie de l'œuvre

Digitized by Google

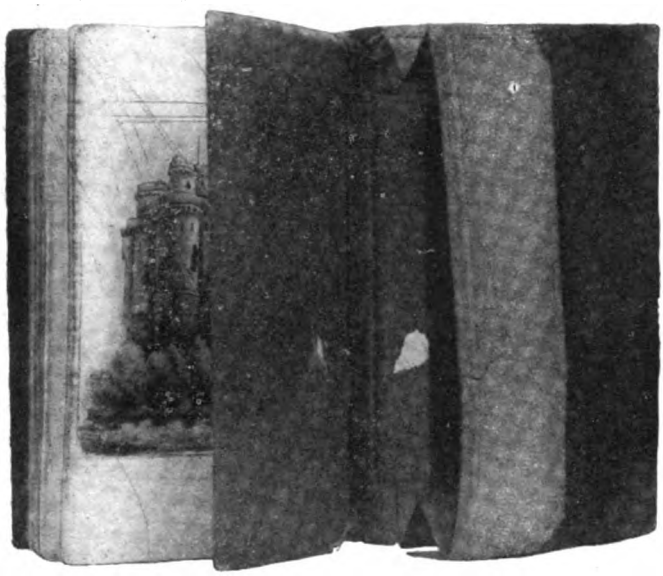

Le Portefeuille de Dovalle

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Académie de Musique, 1.937 personnes. — Th. Français, 1.521. — Opéra-Comique, 1.226. — Th. Italien, < 1 > 282. — Gymnase, 1.040. — Vaudeville, 1.255.

*

Air de la chatte [1], change moi, etc., etc., Beethoven.

*

7 octobre — 1re représentation Feydeau [2] « La Violette », opéra-comique, 3 actes de MM. Planardin Caraffa, tirés du roman de Gérard de Nevers, sujet charmant traité sans grâce... musique inégale...

*

Le Mulletier pitoyable Paris < *deux mots effacés* > musique < *un mot effacé* > le même...

[Page 2]

Latebra clandestina trouvé à Ligugé par Desmarets et Giraudeau — 1826 [3] —

—

de Scribe y fut représentée. Dans la troupe du Théâtre de Madame figurèrent les meilleurs acteurs de l'époque, parmi lesquels Gontier, Virginie Dejazet, Léontine Fay, Paul et Minette, dont nous retrouverons les noms dans le portefeuille de Dovalle.

[1] *La chatte métamorphosée en femme*, folie-vaudeville en un acte par Scribe et Melesville, représentée au Théâtre de Madame.

[2] On désignait sous le nom de *Théâtre Feydeau*, l'*Opéra-Comique*, alors situé au n° 19 de la rue Feydeau. Ce théâtre patronné par le comte de Provence, qui devint plus tard Louis XVIII, fut ouvert le 6 janvier 1791. Il prit d'abord le titre de *Théâtre de Monsieur* qu'il quitta sous la Révolution pour celui de *Théâtre Feydeau*. Ce théâtre fut fermé le 16 avril 1829, par suite du mauvais état de la salle qui menaçait ruine. Il fut démoli l'année suivante en même temps que le passage Feydeau.

[3] Dovalle était alors étudiant en droit à Poitiers. Nous ne pensons pas que cette note au tour énigmatique fasse allusion à une découverte archéologique. Cette cachette clandestine trouvée à quelques kilomètres de Poitiers, probablement par deux camarades de Dovalle, pouvait bien servir plutôt à abriter quelques parties carrées du jeune poète et de ses amis.

Digitized by Google

25 avril le Père < Barbras > Peinture à la > Hoffmann <

Souvenir 1825-1826, parties de campagne à S... promenade-prairies-cerises-jardin... un soir sur la route. < Ivre > sommeil au pied d'un chêne...tentation... rêveries extravagantes... beaucoup d'amour... enfantillage... [1].

—

Paris isolement, privation de société, absence de femmes aimables.

Directeurs des théâtres secondaires

Théâtre de Madame	Mr Delestre-Poirson.
Nouveautés	Mr Crosnier.
Porte Saint-Martin.....	Mr le Bon de Montgenets.
Vaudeville	Mr le Mis de Guerchy.
Variétés.	Mr Mirra (fils de Brunet).
Feydeau.....	tout est en désordre.

Ouverture le 6 septembre. — M. Ducis

Odéon

M. Sauvage

Déconfiture.....

*

Mr < Léméthayer >, directeur actuel.

*

Dulcisque Théodore [2] et croquanda Jenny [3].

[1] Cf. *Revue d'Anjou*, numéro de novembre 1909, p. 367 et notes. Peut-être faut-il voir dans cette note incohérente le canevas d'une poésie projetée. Il est possible que cette note et la précédente aient été écrites en 1826; nous ne le pensons cependant pas, et le ton de la note suivante : « Paris, isolement, etc. », laisse plutôt croire que nous sommes en présence d'un « souvenir », comme le dit Dovalle.

[2] Nous n'avons trouvé aucun renseignement sur Mme Théodore; nous ignorons quelle est l'actrice que Dovalle veut désigner sous ce nom.

[3] Il est question ici de Jenny Vertpré qui faisait alors partie de la

Digitized by Google

La demoiselle à marier... La chatte... La marraine [1]... La < Reine de seize ans > (Bayard) [2].

[Page 3]

21 juin 1828 — Théâtre Italien — Il Barbiero — Madame Malibran — Garcia.

* *

Théâtre de Madame

Jenny Vertpré — Mme Théodore — deux modèles de grâce, mais dans des genres différents — Jenny a la finesse de l'esprit [3], Théodore la finesse du cœur — Elle était née

troupe du *Théâtre de Madame*. Cette actrice naquit à Bordeaux en 1797, elle était la fille adoptive de l'acteur Vertpré, dont le véritable nom était Botte. Jenny débuta à l'âge de cinq ans sur l'un des théâtres de sa ville natale; elle vint à Paris deux ans après et parut dans différents théâtres : *Les Capucines*, *Le Vaudeville*, *Le Théâtre des jeunes artistes*. Au *Vaudeville* elle retrouva son père adoptif Vertpré, dont elle prit le nom de guerre qu'elle garda toute sa vie. Elle joua au théâtre de la *Porte Saint-Martin* et aux *Variétés*. En 1824 elle épousa l'auteur dramatique Carmouche et, peu de temps après, sur les instances de Scribe, passa des *Variétés* au *Théâtre de Madame* où elle devint la rivale de Léontine Fay; elle y créa le *Mariage impossible*, *Pauline*, la *Lune de miel*, la *Marraine*, la *Demoiselle à marier*, la *Chatte métamorphosée en femme* et le *Mariage de raison*. Jenny Vertpré dirigea pendant quelque temps le *Théâtre de Saint-James* à Londres; en 1837 elle rentra aux *Variétés*, mais quelques années après elle quitta ce théâtre. Elle mourut à Paris en 1865.

[1] *La Demoiselle à marier* ou la première entrevue, comédie-vaudeville en un acte, par Scribe et Mazères, faisait partie du répertoire du *Théâtre de Madame*, ainsi que la *Marraine* et la *Chatte métamorphosée en femme*. Cf. *Suprà*, p. 419, note 1.

[2] Cf. *Revue de l'Anjou*, numéro de novembre 1909, p. 375, note 2.

[3] L'enthousiasme des critiques de l'époque ne le cède en rien à celui de Dovalle; ils n'ont pour Jenny Vertpré que des éloges. Sa petite taille la faisait comparer à une miniature. On disait de la « petite Jenny », c'était ainsi qu'on la nommait le plus souvent, qu'elle était une « petite fée pétrie par la main des grâces, si jolie qu'il semble qu'elle dédaigne d'être belle ». On définissait la jeune actrice : « Mlle Mars, vue par le gros bout de la lorgnette », on l'appelait « la petite Mars des Panoramas » et plus tard « la Mars du Vaudeville ».

Digitized by Google

pour jouer l'*héritière*, la *haine d'une femme* et la *quarantaine*.

* *

Ce théâtre vient de faire une perte irréparable... Gontier [1], le meilleur acteur de Paris, vient par son départ pour les départements, de mettre l'administration dans l'impossibilité de monter les plus jolis ouvrages du répertoire. Cet acteur partageait avec Mme Théodore la gloire de n'exciter que des applaudissements : il est impossible de le remplacer dans *Bertrand* du *Mariage de raison*. Le dernier rôle qu'il ait créé, encore ne l'a-t-il joué que deux fois, est celui du comte de Surgy dans *Avant, pendant et après*, mauvaise pièce sur l'ancien régime, la révolution et l'époque actuelle, donnée fin de juin. — Succès à tout rompre (auteurs Scribe et Rougemont).

Il y a loin pour l'esprit et la grâce, de ces trois actes là au croquis joué quelques jours auparavant au même théâtre sous le titre de : *La Manie des Places* [2], mais plus connu sous celui de : *Son excellence* (p. Scribe et Bayard).

Les deux ouvrages ont suffi pour faire braver au public, même à celui des brillants équipages, une chaleur excessive et la gêne inévitable d'une grande foule.

[1] Grégoire Gontier, né à Boulogne-sur-Mer en 1787, mort à Fontainebleau en 1841, débuta à la *Comédie Française* en 1810 et n'y obtint aucun succès ; c'est au *Vaudeville* et surtout au *Gymnase* ou *Théâtre de Madame* qu'il fit sa réputation. Ce fut le plus brillant interprète du *Comte Ory*, de *Michel et Christine* et du *Mariage de raison*. Gontier quitta le théâtre en 1839.

[2] Le véritable titre de cette comédie est : *La Manie des places ou la Folie du siècle*, comédie-vaudeville par MM. Scribe et Bayard. Elle fut représentée pour la première fois, sur le *Théâtre de Madame*, le 19 juin 1828.

Digitized by Google

[Page 4]

29 avril — à Fleury-sous-Meudon[1]. J'ai rencontré une jeune femme dont l'aspect m'a rappelé de doux souvenirs, ses traits, son port, sa fraîcheur, étaient ceux de L... ce n'était pas elle.

—

Sujets de Vaudeville

La Boudeuse	(Th. de Mad.)	J. V.[2] comm.
Les mémoires d'une jolie femme.....	(id°)	Me Th.[3].
Le voyage en Suisse	(id.)	Léontine[4].
La Chartreuse (2 actes).....	(Nouv.)	

*

Tableau drame lyrique

Marie Stuart..... (Feyd... M. Pradher.)[5].

... La prendre après la mort de François deux au moment où elle fait ses adieux à la France.

*

[1] Petit hameau d'une vingtaine d'habitants dépendant de la commune de Meudon (Seine-et-Oise).

[2] Jenny Vertpré. L'abréviation *comm.* s'applique probablement à la pièce et non à l'actrice et doit signifier : *commencée.*

[3] Mme Théodore.

[4] Léontine Fay, née en 1811, débuta à l'âge de cinq ans vers 1816 sur la scène de la *Comédie Française*, elle était fille du compositeur et acteur Étienne Fay et de la cantatrice Jeanne Rousselois. En 1824, Léontine Fay entra au *Théâtre de Madame* où elle obtint le plus vif succès dans les pièces de Scribe et notamment en 1827, dans le *Mariage de raison* qu'elle joua avec Jenny Verpré. En 1829 elle épousa l'acteur Charles Joly dit Volnys dont elle prit désormais le nom.

[5] Dans cette note, le mot *M. Pradher* désigne soit le compositeur Pradher (né à Paris en 1782, mort à Gray en 1843), auquel Dovalle voulait peut être soumettre le livret de son drame lyrique ; soit Mme Pradher (Mlle More, née à Carcassonne en 1800), qui chantait alors au *Feydeau*, où elle avait débuté en 1816, et dans laquelle Dovalle aurait vu une interprète pour sa pièce.

Digitized by Google

Comédie Vaudeville..... (Th. de M. — Me Th.)

Les mémoires de la Comtesse de *** (commencé avec Mr Bayard) [1].

*

Le Jeune Médecin (Paul [2] et Léontine), com.

*

(Adèle de Sénange [3] — Bayard et Barré [4]... l'idée principale est la même.)

*

Laurette... 1 acte — Dovalle et Louvet, présentée au Théâtre de Madame le 16 juin, retirée le 17 septe — perdue Théâtre français le même jour [5].

[Page 5]

Odéon — Chercher des rôles pour Anaïs [6] et Lokroy [7].

[1] Cf. *Revue de l'Anjou*, numéro de novembre 1909, p. 374 et numéro d'avril 1910, p. 275.

[2] Il s'agit ici de l'acteur Paul Merlhiot, né en 1797, mort à Paris en 1850, et plus connu sous le nom de Paul. Il joua d'abord en province et débuta avec succès au *Théâtre de Madame*, le 18 janvier 1826, dans le rôle d'Alphonse de Luceval, de la *Demoiselle à marier*.

[3] *Adèle de Sénange* est le titre d'un roman de Mme de Souza, plus connue en littérature sous le nom de comtesse de Flahaut. La première édition de ce roman parut en 1794 et obtint un vif succès.

[4] Pierre-Yves Barré, vaudevilliste, né à Paris le 17 avril 1749, mort dans la même ville le 3 mai 1832, avocat et commis greffier au Parlement de Paris, il fut l'un des fondateurs du Théâtre du *Vaudeville*, et collabora à de nombreuses pièces avec de Piis, Picard, Giroffé et surtout Rodet et Desfontaine.

[5] Cf. *Revue de l'Anjou*, numéro de novembre 1909, p. 373 et note 1.

[6] Anaïs-Pauline Aubert, connue au théâtre sous le nom d'Anaïs, née à Toury (Eure-et-Loir), en 1802, morte à Louveciennes (Seine-et-Oise) en avril 1871. Elle débuta le 10 novembre 1816 sur la scène de la *Comédie Française*, puis elle joua au *Gymnase* (1820-1821), à l'*Odéon* (1821-1831), enfin à la *Comédie Française* où elle fut la seconde de Mlle Mars. Elle quitta le théâtre en 1851.

[7] Joseph-Philippe Simon, dit Lockroy, né à Turin le 17 février 1803,

Digitized by Google

Nouveautés pour Mad. Albert [1], Bouffé [2], Philippe [3], etc.

* *

La sorcière du Tyrol (Mme Albert).

*

8 octobre — J'ai revu la jeune et belle artiste, des pinceaux à la main — Rue Montmartre nº 35 = elle s'est détournée pour faire l'aumône à un pauvre aveugle [4].

* * * * * *

. . . . . .

Le mariage est à l'amour ce que le vinaigre est au vin.

mort à Paris le 19 janvier 1891. Il députa à l'*Odéon* en 1827, passa successivement à la *Porte Saint-Martin* et à la *Comédie Française*. En 1840 il quitta le théâtre et se consacra entièrement à la littérature. Il écrivit un assez grand nombre de pièces, dès 1827, il avait écrit, en collaboration avec Scribe, la *Marraine*, vaudeville qui fut joué sur le *Théâtre de Madame*.

[1] Thérèse Vernet qui épousa l'acteur Albert Rodrigues et fut connue au théâtre sous le nom de Mme Albert. Fille et petite-fille de comédiens, alliée par sa famille au fameux acteur Monrose, elle naquit vers 1803 et joua de très bonne heure des rôles d'enfants au Théâtre de Toulouse. En 1820 elle débuta au Grand Théâtre de Bordeaux, et c'est vers la fin de son séjour dans cette ville qu'elle épousa son camarade Albert Rodrigues. En 1825, elle débuta sur la scène de l'*Odéon*, devenu temporairement théâtre lyrique. Elle entra avec son mari aux *Nouveautés* lors de la fondation de ce théâtre en 1827, et n'en sortit que lorsqu'il fut fermé en 1831. Elle entra au *Vaudeville* puis en 1839 quitta le théâtre et ne revint au *Vaudeville* qu'en 1846. Devenue veuve vers cette époque elle épousa l'acteur Bignon et mourut peu d'années après d'un cancer au sein.

[2] Né à Paris le 4 septembre 1800, mort dans la même ville le 27 octobre 1888. Il débuta au petit théâtre Doyen, rue Transnonain, entra en 1822 au *Panorama-Dramatique* et y resta jusqu'à la fermeture en 1824. Puis il passa successivement à la *Gaîté* (28 février 1824), aux *Nouveautés* (1827), au *Gymnase* (1831 et 1866), aux *Variétés* (1845 et 1857), à la *Porte Saint-Martin* et au *Vaudeville*.

[3] Philippe-François Roustan, dit Philippe, né à Paris en 1786, mort à Ormes-le-Guignard, près Vendôme en 1847, il joua aux *Nouveautés* de 1827 à 1831. C'était un comique un peu vulgaire.

[4] Cf. *Revue de l'Anjou*, numéro de novembre 1909, p. 368 et note.

Digitized by Google

C'est un breuvage de tempérance peu flatteur au goût, il s'aigrit avec le tems et son bouquet céleste dégénère dans le ménage en une insipide saveur... (Lord Byron).

*

Voir Adèle de Sénange par M. de Souza...

*

17 novembre — Le Directeur du Théâtre des Nouveautés m'a promis une lecture pour mon vaudeville de Laurette — je l'ai lu le 19 décembre [1].

* * *

8 décembre — Théâtre de Madame. La 1ere rep. de Malvina ou un Mariage d'Inclination (Scribe) grand et beau succès.

Ferville [2] et Léontine — Malvina admirable Paul. [3] Arwed très bien.

[Page 6]

. . . . . .

C'est ainsi que s'écoulaient ces heures solitaires. Il sentait qu'il lui manquait quelque chose mais il ne savait pas ce qui lui manquait. Ses rêveries mystérieuses, les vers des Poètes, rien ne pouvait donner à son esprit ce qu'il désirait. Que lui fallait-il donc? Un sein sur lequel il pût appuyer sa

[1] Cf. *Revue de l'Anjou*, numéro de novembre 1909, p. 373 et note 3. Cf. Appendice III : Lettre de Dovalle, du 1er janvier 1829.

[2] Louis-Basile Veaucorbeille dit Ferville, né à Rochefort, au mois de février 1783, mort à Paris le 13 août 1864. Fils d'un directeur de province, il débuta à Brest dans la troupe de son père. De 1823 à 1830 il appartint à la troupe du *Théâtre de Madame* où il fit sa réputation. Au dire des critiques contemporains, il excellait dans les rôles de vieux militaires.

[3] Paul Merlhiot jouait le rôle de Arved (et non Arwed) Dubreuil dans *Malvina ou un mariage d'inclination*, comédie-vaudeville en deux actes, de Scribe, représentée pour la première fois sur le Théâtre de Madame le 8 décembre 1828.

Digitized by Google

tête en écoutant les battements d'un cœur qui répondît au sien par un tendre retour.

(Lord Byron, Don Juan, ch. I.)

L'amour n'est qu'un épisode dans la vie de l'homme, il est toute l'existence de la femme...

(id. ibid.)

... telles sont les ressources de l'homme... Notre sexe n'en a qu'une : aimer... aimer encore... et se perdre encore une fois.

... Qui veut connaître les vrais plaisirs doit les partager. Le bonheur devrait se représenter par deux jumeaux.

... Dans sa première passion, la femme aime son amant, dans toutes les autres elle n'aime plus que l'amour; l'amour devient pour elle une habitude qu'elle ne peut surmonter, et qui ne l'assortit plus qu'au hazard , comme un gant bon à toutes les mains : éprouvez-le, vous verrez que je dis vrai : un seul homme d'abord peut toucher son cœur; elle préfère ensuite l'homme au pluriel, trouvant que les additions ne la gênent pas beaucoup.

(Lord Byron — Don Juan, ch. 3, st. III.)

[Page 7]

18 décembre 1828 — de 8 à 11 heures du soir visité les catacombes...

*

(2 janvier 1829) — rassembler ce que j'ai de poésies, en composer d'autres et du tout faire un recueil qui pourrait être publié sous le titre : Le Sylphe — Rêveries, Souvenirs, poésies diverses, etc., par ... C. D... [1].

* * *

[1] Cf. *Revue d'Anjou*, numéro de novembre 1909, p. 375 et note 2.

Digitized by Google

... Celari vult sua furta Venus (Tibull. El. 2) [1].

*

L'auteur du *Théâtre de Clara Gazul* est Mr Merimée. Les auteurs des *Soirées de Neuilly*, qui se sont cachés sous le pseudonyme de Dufougeray sont MM < Baré > et Dittmer [2].

*

Ceux des scènes contemporaines (la vicomtesse de Chamilly) MM. Émile Vanderburch et Loève Weimar [3].

[Page 8]

Les deux muses

*

Tranquille amant des jeunes Immortelles,
Qui , sur le Pinde, ont proclamé ton nom,
Sois leur dévôt : fuis les routes nouvelles :
Point de salut hors de mon Hélicon !
De ton encens montre-toi plus avare,
N'invoque par un Dieu capricieux;
Tu volerais sur les ailes d'Icare.....
Crains le soleil, n'approche pas des cieux !

[1] Ce vers de Tibulle sert d'épigraphe à la poésie de Dovalle intitulée *Refus*; cf. 1868, p. 162.

[2] *Les soirées de Neuilly*, esquisses dramatiques et historiques, publiées par M. de Fougeray (et non Dufougeray), avec un portrait de l'éditeur et un fac-simile de son écriture, in-8, Paris, Moutardier, 1827. Les auteurs qui se cachaient sous le pseudonyme de M. de Fougeray étaient Dittmer et Cavé (et non Baré). Le prétendu portrait du frontispice, lithographié par Henry Monnier, « n'est rien moins, d'après Ch. Asselineau, que celui de Stendhal, légèrement chargé ». — Cf. Ch. Asselineau, *Bibliographie romantique*, p. 257 et *Appendice à la seconde édition de la bibliographie romantique*, p. 307.

[3] Cf. Ch. Asselineau, *Bibl. rom.*, p. 257. — « *Scènes contemporaines*, laissées par feue Mme la vicomtesse de Chamilly. Canel, in-8, 1828, avec une lithographie à la plume représentant l'empereur Napoléon, visitant le peintre David dans son atelier... » Les illustrations sont de Henry Monnier. Le pseudonyme de la vicomtesse de Chamilly cachait trois auteurs : Loève-Weimars (et non Weimar), Emile Vanderburch, et Romieu que Dovalle ne cite pas. Cf. J.-M. Quérard : *Les auteurs déguisés de la littérature française au XIXe siècle*, pp. 24, 73, 80 et 83.

Digitized by Google

*

Rêvant d'amour, palpitant d'harmonie,
Jeune < et > laissant jaillir les vers brûlants,
Libre, fougueux, demande à ton génie
Des chants nouveaux, hardis, indépendants :
Du feu sacré si le ciel est avare,
Vas l'y ravir d'un vol audacieux;
Prends ton essor, oui, souviens-toi d'Icare.....
Il est tombé, mais il a vu les cieux !

* * *

Ch. D...
< 3 > août 1828 — Paris [1].

[Page 9] [2]

... Les sentiments délicats, ont une sorte de pudeur ; s'ils ne sont devinés, ils sont incomplets; on dirait qu'on ne peut les éprouver qu'à deux.

Mme de Duras, Ourika [3].

* * *

Le bonheur, c'est l'accord entre la vie intérieure et la vie extérieure.

(Aloys.)

La source de mes peines était en moi, quel qu'eût été l'état où le ciel m'eut placé, j'en aurais fait du malheur.

(ibid.)

Il est des jouissances de l'âme que la parole profane !...

(ibid.)

[1] Cf. *Revue de l'Anjou*, numéro de décembre 1910, pp. 409, 410 et note 1. Cf. éd. 1868, p. 36.

[2] La page 9 du *Carnet de Saumur* a déjà été citée en entier par M. Camille Ballu. (Cf. *Revue illustrée des Provinces de l'Ouest*, tome Ier, année 1890, p. 11) l'article intitulé *Charles Dovalle.*

[3] *Ourika*, roman de la duchesse de Duras, paru en 1824.

Digitized by Google

[Page 10][1]

A mes parents !...

30 novembre 1829.

[Page 11]

Recettes des théâtres de Paris pendant les mois de novembre et de décembre 1828.

Porte St-Martin	124.426 f. 05 c.
Cirque Olympique	120.955 = 20 =
Variétés	114.334 = 55 =
Théâtre de Madame	110.425 = 70 =
Nouveautés	,92.424 = 60 =
Opéra	,86.911 = » » =
Feydeau	,83.786 = 61 =

*

Pendant l'année 1828.

Th. de Mad...	688.058 f.	50 c.	non comp. la Loi.
Cirq.	600.815	50	id.
Opéra	545.977	40	id.
Feydeau	530.411	75	id.
Variétés	490.831	35	

[1] Cf. *Revue de l'Anjou*, numéro de novembre 1909, p. 382 et note 2.

Digitized by Google

Français.....	480.184	70	
Italien.....	444.641	80	id. 2 nov.
Nouv.....	387.732	25	
St-Mar.....	360.818	80	fin 3 nov.
Odéon.....	194.733	60	fini 2 nov.

[Page 12]

— 2 actes —

J'ai commencé à écrire ma comédie vaudeville « Les mémoires de la comtesse de *** », le 1er septembre à 10 heures du soir [1].

*

Lord Byron : génie de démon, Génie éminemment poétique ! il a volé sur des ailes de feu, comme le monde n'eut point de cœur pour répondre au sien, dédaigneux, il plana loin de nous : son sourire était un virulent sarcasme, il écrivit Don Juan, et ce qu'il y a dans le fond de son ironie, ce n'est point du dépit, c'est de la pitié !... [2].

[Page 13]

20 août 1828 1res représentations de

1 le Comte Ory (académie de Musique) Scribe Poirson Rossini.

2 L'Incombustible (Th. des Variétés), Carmouche et P. de Courcy.

Le succès s'est < 2 *mots effacés* > 1 succès d'estime... faible.
2 succès négatif... très contestable.

*

[1] Cf. *Revue de l'Anjou*, numéro de novembre 1909, pp. 374, 375 et note 1.

[2] Cf. *Revue de l'Anjou*, numéro de décembre 1910, pp. 405, 406, numéro de juillet 1911, p. 50.

Digitized by Google

Dernière représentation de Avant, Pendant, Après (Th. de S. A. R. Madame).

Foule à faire tomber la salle.

*

... hâtez-vous le tems fuit et l'Amour passe comme un oiseau...

*

21 août — La comité de lecture (du Gymnase) s'assemble pour MM. Scribe et St-Félix qui n'ont que la peine de demander, et moi qui sollicite depuis deux mois, je n'ai encore pas encore eu de réponse... [1].

* * *

Le 1er succès... bleuette, petit tableau d'intérieur. espèce de *Mansarde des artistes* [2], à esquisser pour le Théâtre des Nouveautés... Rôle de grisette pour Dejazet)...

[Page 14] [3]

Mr Cercle quai des Orfèvres no 58.

M. Toussenel rue froidmanteau n.o 14.

M. Bordillon rue thévenot no 15.

M. Rio, au Collège Louis-le-Grand.

M. Petitfour, rue de Varennes no 12.

M. Vacherot, Scrtre des cérémonies de France, rue de Grenelle St-Germain, no 26.

M. Sureau, Boulevard des Capucines no 17.

M. Thomé rue des Petites-Écuries, Fg. Poiss... no 41.

[1] Cf. *Revue de l'Anjou*, numéro de novembre 1909, p. 373. Saint-Félix d'Amoreux, connu sous le nom de Jules de Saint-Félix, né en 1806, poète, romancier et auteur dramatique, se classa honorablement parmi les écrivains romantiques, en publiant en 1830, ses *Poésies romaines*; ses romans les plus connus sont *Dalilah* (1833); la *Duchesse de Longueville* (1839), les *Officiers du roi* (1848).

[2] *La Mansarde des Artistes*, comédie-vaudeville en un acte, de Scribe, Dupin et Varner, jouée sur la *Théâtre de Madame.*

[3] Les pages 14, 15, 16 et 17 du *Carnet de Saumur* sont en carton ivoirine.

Digitized by Google

M. Durand, rue Saint-Martin n° 112.

M. Adolphe Bouchet artiste du Th. Fr. rue de Beaune n° 13.

Figaro cité Bergère n° 12.

M. Bayard passage Violet n°

Mme Théodore artiste du Th. Mad. rue de l'échiquier n° 6.

M. Crosnier, directeur du Th. des Nouveautés pl. de la Bourse n° 2.

M. Dubray rue Godot-de-Mauroy, n° 18 de 11 h. à 3.

Mr Privé agent dramatiq.

La Revue de Paris, rue des Filles St-Thomas, n° 17.

Masson, rue de l'Échiquier, n° 34.

Le Chr de Droval Ste des Comes.

[Page 15]

Sujets d'articles [1].

Monseigneur Léandre..... (Polignac).

Mémoires d'un peau d'âne.

M. Calas Ngt Barr. du Trône n° 3.

K 138 liv — 2 oct. 1829.

Polignac étranger
La Bourdonnaie Inter.
De Bourmont Guerre
Chabrol fin.
De Montbel Marine
Courvoisier Justice
< de Rayneville > Police [2]

[1] Cf. *Revue de l'Anjou*, numéro de novembre 1909, p. 379, numéro de décembre 1910, p. 409.

[2] La liste du Ministère du 8 août 1829 donnée ici par Dovalle contient quelques inexactitudes. Le Ministre de la Marine n'était

Digitized by Google

[Page 16][1]

Rue de la Sorbonne n° 10 1er mai

Une jolie femme[2].

Une ressemblance < (de L...) > rue St Ca des pres me. e. grav.

Rue de la Paix n° 8 — gentille à croquer —.

S Ste — 14 mai, jol. f. j. d. l'acc. 1828 < tous > < *un effacé* >.

Divine, divine, rue Castiglione, 9 juin.

Delaville, rue St Jacques n° 176.

< (Th > 5[2]

— (rue St-Antoine, 106 — Victorine...)

rue St-Joseph — n° 7 — rue Montmartre. Au n° rue des Fossés St-Germain des prés n° 2 — 29 juin 1828.

< Lili > artiste, rue Montmartre n° 5.

15 Rue Guenegaud (Laure) — 8 octobre.

Dessin crayon
Tête d'homme
barbu
h. 28mm : l. 19mm

pas le baron de Montbel, mais le vice-amiral comte de Rigny, qui remplaçait le baron Hyde de Neuville, et qui fut lui-même remplacé le 13 août par le baron d'Haussez, préfet de la Gironde. Le baron de Montbel était Ministre Secrétaire d'État au Département des Affaires Ecclésiastiques et de l'Instruction Publique, et grand Maître de l'Université de France. Enfin le Préfet de Police était M. de Belleyme. — Cf. *Le Moniteur Universel* des 9, 18 et 24 août 1829.

[1] V. pl. h., p. 432 note 3.

[2] On peut lire également : de S...

Digitized by Google

[Page 17][1]

Café Hardy.

Mme la Comtesse de Brigade quai Malaquais nº 17 — 15 9bre.

—

Mme Lara Minot, à Melles, 2 Sèvres [2].

Mr le Bn Delessert, rue Montmartre 176.

Mn de Bawr — suite d'un bal masqué — L. novice.

Dessin crayon 16
une femme de profil 12
assise, vêtue d'un manteau 32
et coiffée d'un chapeau,
elle cache son visage 16
avec ses mains. 172
h. 75mm : l. 53mm

[Page 18]

Le 11 juin 1828.

Sur la tombe de Talma

« Tu vivras »

Kéan.

Figaro du 17 juin

Société d'émulation de la ville de Liège < *un mot effacé* >.

Le Député d'un peuple libre

< *plusieurs mots complètement effacés* > (140 à 150 < *un mot effacé* >.

< *plusieurs mots complètement effacés* > argent.

[1] V. p. h., p. 432, note 3

[2] Cf. *Revue de l'Anjou*, numéro de novembre 1909, pp. 366-367.

Digitized by Google

Grosse sottise offerte au public au eollège Louis le Grand (20 août).

Deux élèves de rhétorique représentant l'un le classique l'autre le Romantique ont agité la grave question des deux écoles et comme celà était convenu d'avance, le Romantique a été battu [1].

[Page 19]

... Aller voir Auguste André et lui demander, si dans le cas où il quitterait sa place chez Me Jouhaud av. à la Cr de Cas-n, il ne serait pas possible de l'y remplacer.

7 Octobre — aller au cours d'anglais de Mr Robertson rue du Boulay no 8 — à 8 h. 1/2.

*

Le Roi absolu ne pouvait faire sa volonté, Le roi de la Ch. peut tout pr. le bien de son ple [2].

*

Le Mancenillier — Son ombre est mortelle.

[Page 20]

Dessin crayon
Croquis d'arbres
h. 90mm : l. 70mm

[1] Cf. *Revue de l'Anjou*, numéro de décembre 1910, p. 411.

[2] *Jd. Ibid.*, p. 409.

Digitized by Google

[Page 21]

Pour le compte du Sylphe [1].

Théâtre de Madame — 1re de la *1re Cause* — 2 fr.

Opéra comique — 1re de *Le dilettante d'Avignon* 2,50 c.

[Page 22]

Aquarelle

h. 52mm : l. 78mm

[Page 23]

Dessin crayon. Croquis de femme debout, face.

h. 80mm : l. 40mm

[La page 24 est blanche]

[Page 25]

Dans tous mes rêves c'était Vous !
Vous étiez belle
Et je tombais à vos genoux :

Ou si, rebelle,
Quand vous me donniez un doux nom
Je disais : non ... [2]

---

11 Juillet = Arrangement avec les propriétaires Rédacteurs du Journal des Salons (Le Sylphe, le Lutin, Trilby) je me suis engagé à fournir 4 articles par semaine [3].

[1] *Id.*, numéro de novembre 1909, p. 379 et note 4. Dans le *Carnet*, cette ligne est écrite à l'encre.

[2] Ces vers sont les deux premières strophes de la poésie intitulée *Vous ;* cf. éd. 1868, p. 52.

[3] Cf. *Revue de l'Anjou*, numéro de novembre 1909, p. 378 et note 2.

Digitized by Google

[Page 26]

C'est là qu'il me promit ce que Dieu donne aux Anges :
Une blanche couronne, un avenir d'amour...

Mme WALDOR[1].

Chaque étoile est une âme au bleu ciel envolée,
Et plus elle eut d'amour, plus elle brille aux cieux.

(id.)

[Page 27]

< *Une ligne entièrement effacée* >.

Il a fui malgré < *plusieurs mots effacés* >.

Il nie < *un mot effacé* > mal grav. < *plusieurs mots effacés* >.

Dessin crayon

Enfant debout tenant de la main droite un cerceau, face ; fond d'arbres. Haut. 45 m/m × l. 50.

Dessin crayon

Homme debout, trois quarts, appuyé sur une canne, près d'une chaise, fond d'arbres.

h. 45mm : l. 40mm

[Page 28]

Mariée le 7 avril < 1823 >[2].

[Page 29]

Lavis à l'encre de Chine sous lequel est écrit :

Donjon de Vincennes — 1828.

(Dessiné sur les lieux[3].)

[1] Mélanie Villenave (Mme Waldor), 1796-1872, fut élevée par son père Mathieu Villenave (1762-1846), lui-même publiciste et littérateur; elle se maria sous la Restauration et écrivit à trente et un ans son premier roman : *L'Écuyer Daubernon* et plus tard les *Poésies du cœur*, *Pages de la vie intime*, 1836, etc.

[2] Ou 1828? Cf. *Revue d'Anjou*, novembre 1909, p. 366, note 3.

[3] Dans le *Carnet*, cette ligne est écrite à l'encre.

Digitized by Google

APPENDICE II [1]

Inventaire des dessins de Ch. Dovalle conservés a la Bibliothèque de Saumur, sous le n° 2.6212

1821	25 Avril	Dessin à la plume	Château de Montreuil-Bellay.	10
1825	Février	Sauce estompée.	Tête antique, plâtre.....	19
Id.	Mars	*Id.*	*Id.*	20
Id.	S. d.	*Id.*	Lutte d'Amours. Groupe d'après l'antique.....	18
Id.	S. d.	Sauce rehaussée d'aquarelle (inachevé).	Un aigle frappé de la foudre s'envole, emportant dans son bec un rameau vert, dans le bas du dessin on aperçoit le tombeau de Napoléon, à demi recouvert d'un linceul, et portant cette inscription : *N.* 1821.	7
Id.	S. d.	Crayon et sauce.	Portail d'église : Église du Martray à Loudun (?)	5
Id.	S. d.	Crayon.	Château	6
Id.	S. d.	*Id.*	Château : La Vignolle près Saumur (?).....	8
Id.	S. d.	*Id.*	Église	16

[1] A la bibliothèque de Saumur, ces dessins sont numérotés de 1 à 21. On remarquera que nous n'avons pas suivi l'ordre numérique qui ne correspond en aucune façon à l'ordre chronologique des dessins. Nous avons essayé de les classer par année et, autant que possible, par genre. La dernière colonne à droite contient les numéros que porte chaque série dans le classement de la bibliothèque de Saumur.

Digitized by Google

Id.	S. d.	1) Crayon rehaussé d'aquarelle (inachevé).	Portrait (présumé de Ch. Dovalle). Un œil seul est aquarellé, tout le reste est au crayon et fort effacé	
		2) Aquarelle inachevée).	Soldat	3
Id.	S. d.	Aquarelle.	Étude de fleurs. Capucines..	21
1827	S. d.	Dessin sauce.	Portrait ovale portant au-dessous l'indication suivante écrite de la main de Dovalle : « *Barginel* ».....	1
Id.	*Id.*	*Id.*	Église Saint-Pierre Evesquault à Mirebeau (?)....	11
Id.	*Id.*	Crayon noir trait.	Tête	14
Id.	*Id.*	*Id.*	Bergère grecque buste d'après l'antique	17
Paris 1827	*Id.*	Crayon noir.	Croquis divers : orateurs à la tribune, têtes, tête de cheval	13
Paris 1827	*Id.*	Plume.	Caricature. Titre donné par C. Dovalle : «... *Anglaises!* »	12
1828	*Id.*	Crayon noir trait	Tête ébouriffée	15
S.d.	S. d.	Crayon	Vieille église	2
Id.	*Id.*	*Id.*	Château	4
Id.	*Id.*	Dessin sauce (inachevé).	Papillon	9

Digitized by Google

APPENDICE III

Lettres inédites de Charles Dovalle [1]

Saumur, le 9 août [2].

Ma chère maman,

Je t'écris cinq jours avant ta fête, mais mon cœur me porte plus à la devancer un peu, qu'à attendre qu'elle soit passée :

Je vole à toi, je t'entends; tu m'appelles,
Bientôt je vais te presser sur mon cœur :
Légers zéphyrs, oh ! prêtez-moi vos ailes,
Prêtez, prêtez, secondez mon ardeur.

C'est aujourd'hui que je fête ma mère;
Cueille pour moi tes bouquets parfumés,
Reine des fleurs, exauce ma prière,
Pare son front de festons embaumés.

Et toi, Phœbus, que ton sacré délire
Touche mon cœur, énivre tous mes sens,
Descends des cieux, vient accorder ma lyre,
Et de ta flamme échauffe mes accents.

Venez, venez, ô nymphes du Pérmesse,
Accourez tous, venez voir mon bonheur !
Quoi? Nul n'approche à mes cris d'allégresse,
Nul ne répond... mais n'ai-je pas un cœur?

Oui, et puisque Messieurs et Mesdames de l'Hélicon ne veulent pas m'entendre, je vais le laisser parler tout seul.

[1] Ces lettres nous ont été communiquées par M. Camille Ballu, le savant biographe de Dovalle, auteur de la notice biographique insérée en tête de l'édition des œuvres de Ch. Dovalle, parue en 1898.

[2] Dans la *Notice Biographique* de l'édition de 1898, M. C. Ballu a cité seulement la première et la troisième strophe et les deux premiers vers de la quatrième de la poésie intercalée dans cette lettre, la lettre elle-même était encore inédite.

Digitized by Google

Il ne te dira point qu'il te souhaite un empire, qu'il voudrait te voir immortelle et plus heureuse que les Dieux, mais qu'il t'aime autant que le plus tendre des fils doit et peut aimer sa mère, que ton bonheur seul l'occupe, et que son vœu le plus ardent est de te voir quelque jour au milieu de tes quatre enfants, et de toute leur petite progéniture, (s'ils en ont jamais), leur dicter des leçons de sagesse, leur proposer tes exemples pour modèles, et couvrir de tes baisers maternels les enfants de tes petits enfants.

Adieu, ma chère maman, puissent se réaliser tous mes vœux, et moi, voir ton bonheur assuré : encore 17 jours et j'espère que mes soins et ma tendresse te prouveront si tu as en moi un bon fils.

Adieu, encore une fois, je t'embrasse de tout mon cœur ; embrasse pour moi mon papa et mes sœurs.

C. DOVALLE.

Paris, 1er *janvier* 1829 [1].

Je n'ai que le tems de vous souhaiter à tous une bonne année, une année meilleure que celle qui vient de s'écouler. Je voudrais avoir une bonne nouvelle à vous annoncer, j'en ai une assez triste pour moi. La pièce que j'ai lue aux *Nouveautés* a été refusée : je vais la retravailler un peu et la présenter à un autre Théâtre; peut-être serai-je plus heureux. J'envoie avec ce billet la *Couronne poétique* de Béranger. Le tout vous sera remis par Adolphe qui part à l'instant.

Adieu, je vous embrasse tous et de tout cœur.

Charles DOVALLE.

Je vous écrirai plus longuement d'ici la fin de la semaine.

[1] Cf. *Revue de l'Anjou*, numéro de novembre 1909, p. 373 et note 3. C'est au refus de *Laurette*, par Delestre-Poixson que Dovalle fait allusion dans cette lettre. Nous ignorons absolument quel est l' « Adolphe » dont il est question dans la lettre.

Digitized by Google

MON CHER FIRMIN,

Ce pauvre Camille [1] est mort avant-hier ! Hier j'ai accompagné sa dépouille mortelle au cimetière du Père Lachaise. Ernest [2] doit avoir appris maintenant cette triste nouvelle... va le consoler, si le tems te le permet, dis-lui de compter sur l'inviolable amitié de ceux qui lui restent : Le jeune médecin M. Barthelémy [3], (de Saumur) et moi, allons faire tout ce qui est en nous pour lui faire obtenir son brevet.

Ces deux mots te seront remis par M. Delage [4] qui part aujourd'hui; tu excuseras la brièveté de ma lettre dans un pareil moment.

Adieu.

Ton frère,
Charles.

20 mai 1829 (M. Firmin Dovalle, chez M. Barrier, à Saumur.) [5]

[1] D'après une note du peintre René Aubelle, descendant de la famille Dovalle, note qui nous a été communiquée par M. Camille Ballu : « Le Camille dont parle la lettre du 20 mai 1829, était Camille Clément... Sa mère, Mlle Beausire, épousa en secondes noces M. Denis Dovalle et en premières M. Clément dont elle eut Camille, dont il est question, mort clerc de notaire à Paris, et un autre fils qui fut directeur de l'enregistrement. »

[2] Ernest doit être Ernest Dovalle, cousin du poète, frère utérin de Camille Clément.

[3] Toujours d'après la note de M. René Aubelle : « M. Barthelémy, devait être le neveu d'un M. Fardeau, médecin à Saumur, lequel vivait avec sa mère Mlle Barthelemy, sœur d'un jeune médecin ».

[4] Ce M. Delage était probablement un ami de la famille Dovalle, habitant aux Ruaux, près Montreuil.

[5] M. Albert Tornezy dans son article sur Charles Dovalle (*Revue illustrée des Provinces de l'Ouest*), année 1890, pp. 117 à 125 et 198 à 203) a reproduit une longue lettre de Dovalle à son ami le docteur Dusouil, de Melle, datant de septembre ou d'octobre 1829. Nous renvoyons nos lecteurs à cette lettre qui, n'étant pas inédite, n'avait pas sa place ici.

Digitized by Google

APPENDICE IV

Airs des Chansons de Ch. Dovalle

Dans les éditions de Ch. Dovalle, deux chansons seulement portent l'indication de leurs airs; ce sont: *Le Curé de Meudon* et *Mon avenir*. Nous n'avons pas cru nécessaire de reproduire ici la musique de ces airs que l'on trouvera facilement à l'aide des références suivantes [1] :

Le Curé de Meudon, chanson, air du *Carnaval de Béranger*.

Cf. *Chansons de P.-J. de Béranger*, p. 272 : *Mon Carnaval*, Sainte Pélagie, air nouveau de M. Meissonnier ou des *Chevilles de Maître Adam*.

Cf. *Musique des Chansons de Béranger;* à la page 326, table des chansons de Béranger, on lit la note suivante : « Mon Carnaval — Air des *Chevilles de Maître Adam* (chanson de Laborde); c'est sur cet ordre de Laborde que Béranger a composé son *Carnaval* ; mais la musique de M. Meissonnier était d'une inspiration si heureuse que lui-même l'adopta et qu'il composa différents airs sur son timbre. »

Air du recueil : n° 177 ; p. 130. Air nouveau de M. Meissonnier ; et n° 177 *bis*, p. 131. Air des *Chevilles*.

Mon Avenir, à Madame ***. Air : *A soixante ans*.

Cf. *Musique des Chansons de Béranger*, table des chansons, p. 326: « L'épée de Damoclès. — A soixante ans il ne faut pas remettre (air de Tourterelle, dans le *Dîner de Madelon*). » — Air du recueil : n° 194 ; p. 150.

[1] Ces références sont prises dans les *Chansons de P.-J. Béranger*, anciennes et posthumes, nouvelle édition populaire, etc. Paris Garnier, frères, in-4, et dans la *Musique des Chansons de Béranger*, airs notés anciens et modernes, dixième édition revue par Frédéric, Berat, augmentée de la musique des chansons posthumes, etc. Paris, Garnier, in-4.

Digitized by Google

APPENDICE V

Variantes des Poésies de Ch. Dovalle

Si l'on excepte les variantes de ponctuation et d'orthographe [1], dont le nombre est considérable, les variantes du texte de Dovalle sont très peu nombreuses, et nous ne trouvons dans le *Sylphe* que trois poésies admettant des variations textuelles qui méritent d'être mentionnées.

Premier chagrin, vers 22, str. 3 :

J'ai dix-huit ans, mon âge est presque *mon* bonheur...

(Ed. 1830, p. 14, éd. 1898, p. 12.)

J'ai dix-huit ans ! mon âge est presque *le* bonheur...

(Ed. 1868, p. 39.)

La correction *le* pour *mon* a été faite au crayon par Louvet, auteur des notices des éditions de 1830 et 1868, sur l'exemplaire du *Sylphe* (éd. 1830), qu'il a donné à la Bibliothèque de Saumur.

Les deux Muses.

Éd. 1830, p. 9; 1868, p. 36; 1898, p. 9.

Vers 8, str. 1 :

Fuis le soleil ! n'approche pas des cieux !

Vers 9, str 2 :

Brûlant d'amour, palpitant d'harmonie,

Vers 15, *id.* :

Vole, jeune homme !... Oui, souviens-toi d'Icare.

[1] Dans les éditions du *Sylphe* postérieures à l'édition 1830, l'orthographe a été rajeunie, notamment pour les mots terminés en *ans* et *ens*, transcrits dans les éditions 1808 et 1898 avec les terminaisons *ants* et *ents*.

Digitized by Google

Carnet de Saumur, p. 8 :

V. 8. *Crains le soleil*, n'approche pas des cieux !
V. 9. *Rêvant d'amour*, palpitant d'harmonie,
V. 5. Prends ton essor, oui, souviens-toi d'Icare...

Enfin, nous avons eu sous les yeux une copie de la poésie intitulée *Refus* (éd. 1868, p. 162), copie exécutée par Clara Dovalle, sœur du poète, d'après un manuscrit de son frère. Cette copie offre avec le texte de l'édition de 1868, les variantes suivantes : vers 11 et 12.

Et rien de plus !... Mais moi, dis-le, moi... le pourrais-je
Sans trembler de bonheur?... Moi, dis-le, sentirais-je (etc.).

(Ed. 1868, p. 162).

V. 11. *Copie de Clara Dovalle :*

Et rien de plus... mais moi, moi, *dis donc*, le pourrais-je.

V. 12. — Var. 1.

Sans trembler de bonheur !... moi, *dis donc*, sentirais-je...

Id. — Var. 2.

Froid et sans me trahir !... moi, *dis-donc*, sentirais-je...

Dans la var. 2, des vers 12 rajoutée par Clara Dovalle à la fin de la poésie, les mots *Froid et sans me trahir*, sont barrés d'un trait d'encre. La copie de Clara Dovalle ne porte pas le titre *Refus*, qui est attribué à cette poésie dans l'édition de 1868, elle est simplement précédée de l'épigraphe : *Celari vult sua furta Venus.*

Digitized by Google

APPENDICE VI

Concordance des tables des trois éditions des œuvres de Ch. Dovalle [1]

	Éd. 1830 page	Éd. 1868 page	Éd. 1898 page
Le Sylphe	1	33	3
Les deux Muses	7	36	9
Premier chagrin	11	38	11
Premier désir	15	40	13
Soupçon	19	43	6
L'inconnue	25	46	15
Qu'aimez-vous?	31	49	103
Vous !	37	52	23
Tes yeux	45	56	107
Le pacte	49	58	18
Volupté	55	62	27
L'indifférente	59	64	65
Le Poète Méconnu	65	66	67
Velléda	71	69	31
Le Premier papillon	79	74	35
L'Ennui	83	76	37
La Bergeronnette	87	78	41
Mon rêve, chanson à Béranger	93	80	43
Un soir de mai	97	82	47
Néala	107	87	51
La campagne, après une pluie d'orage	110	98	63
Le Curé de Meudon	123	100	71
La jeune fille	129	103	74
L'oratoire du jardin	135	106	79
Fragment	143	112	87
Le convoi d'un enfant	147	114	84

[1] Dans cette concordance des tables, nous n'avons pas cru devoir établir la concordance des préfaces et notices des trois éditions. Nous ferons simplement remarquer que les éditions de 1830 et de 1868 contiennent la lettre de Victor Hugo et la notice de Louvet et que celle de 1898 contient seulement la lettre de Victor Hugo.

Digitized by Google

	Éd. 1830 page	Éd. 1868 page	Éd. 1898 page
Conte fantastique	153	117	89
Insomnie	167	127	105
La chasse invisible	173	130	111
Un jour de mars	183	137	118
A une jeune fille	189	140	138
La halte au marais	193	141	123
Garde-le bien	199	145	127
L'aveu de Loïse	205	149	131
La Cascade, souvenir des environs de Thouars	209	151	135
Mon avenir	215	154	139
La jeune femme délaissée	219	207	146
Invocation	Ces poésies ne figurent pas dans l'édition de 1830	156	Ces poésies ne figurent pas dans l'édition de 1898
Alnaïde ou la fée du lac		158	
Refus		162	
Corinne et Zulmis		164	
Ma Muse		166	
La jeune Muse		171	
La Lavande		175	
La jeune mère		178	
La Vision		185	
Épître à la girafe		190	
Le chien et le chat		197	
Tout bas		200	
Épître au vin de Saumur		203	
Les Pâquerettes		Pas de l'éd. 1868	141
Renfermez l'enfant d'Idalie			III

R.-N. Raimbault-d'Hauterive.

Digitized by Google

Résumé des Observations Météorologiques

faites à la Baumette (près Angers)

(Altitude : 30 mètres 52)

Mai 1912

Pression barométrique. Moyenne : 760^{mm},18 ; minimum, 748^{mm},86, le 14, à 8 heures du soir ; maximum, 771^{mm},53 le 8, à 10 heures du matin ; écart extrême, 22^{mm},67.

Température. Moyenne (sous l'abri) des minima, 9°,67 ; des maxima 21°,31 ; (sans abri) des minima, 9°,45 ; des maxima 26°,38 ; des maxima (boule noire), 28°,74 ; (sur le sol gazonné) des minima 7°,25 ; des maxima 39°,12 ; d'une eau de source, 12°,52 ; du mois, 16°,09. Sous l'abri ; minimum absolu 2°0, le 1er ; maximum absolu 32°,2 le 10. Sans abri ; minimum absolu 1°5, le 1er ; maximum absolu, 33,9 le 10 ; maximum absolu (boule noire) 37°5, le 10. Sur le sol gazonné, minimum absolu — 1°,3 le 1er ; maximum absolu, 48°,7 le 10.

Humidité relative moyenne du mois, 65 ; minimum, 28, le 27 à 1 heure du soir ; maximum, 100 le 9, à 7 heures du matin.

Nébulosité moyenne du mois, 6,3 ; moyenne diurne la plus faible, 1,0 le 27 ; la plus forte, 10,0 le 7. Nombre de jours de soleil, ayant brûlé le carton de l'héliographe, 190 h. 30^{m} ; fraction d'insolation, 0,40.

Pluie totale du mois, 22^{mm},6 en 10 jours appréciable au pluviomètre et 4 jours appréciable au pluvioscope ; la plus forte, 4^{mm}2, le 20. Evaporation, 116^{mm},90.

Fréquence des vents : 1 jour du N ; 3 jours du NN.-E ; 9 jours du N-E ; 1 jour de l'E ; 1 jour du S ; 6 jours du S-W ;

Digitized by Google

3 jours de l'W S-W; 3 jours de l'W; 1 jour de l'W N-W; 3 jours du N-W.

Vitesse du vent en mètres par seconde, moyenne du mois 4^{m},6; moyennes diurnes, la plus élevée, 12^{m},1 le 12, la plus faible 1^{m},0 le 18.

Gelée blanche le 1er; rosée les 1, 2, 3, 4, 8, 10, 17, 19, 25, 26, 27, 28, 31; brouillard le 9 au matin; halo solaire le 11.

Orage le 14, de l'W au NN-E de 9 h. 6^{m} à 9 h. 37^{m} du soir, éclairs éblouissants au N-W. Un coup de tonnerre le 22 au N-W à 10 h. 11 du matin.

Arrivée du Loriot le 2.

Juin 1912

Pression barométrique. Moyenne 758^{mm},29; minimum 745^{mm},00, le 11, à 5 h. 40 du soir; maximum 765^{mm},70 le 26, à 11 h. 00 du soir; écart extrême, 20^{mm},70.

Température. Moyenne (sous l'abri) des minima, 10°,85; des maxima 21°,59; (sans abri) des minima, 10°,66; des maxima. 24°,07; des maxima (boule noire), 26°,51; (sur le sol gazonné), des minima, 8°,89; des maxima, 38°,28; d'une eau de source, 13°,53; du mois, 16°,98. — Sous l'abri, minimum absolu, 7°,2, le 2; maximum absolu, 33°,4, le 2. Sans abri, minimum absolu, 6°,8, le 2; maximum absolu, 40°,8, le 22; maximum absolu (boule noire), 44°,5, le 22. Sur le sol gazonné, minimum absolu, 5°,1, le 2; maximum absolu, 59°,7, le 22.

Humidité relative moyenne du mois, 69; minimum, 23, le 22, à 1 h. du soir; maximum 100, le 18, à 7 h. du matin.

Nébulosité moyenne du mois, 6,40; moyenne diurne la plus faible, 1,6 le 23; la plus forte, 10,0 le 1er. Nombre de jours de soleil, 28; nombre d'heures de soleil ayant brûlé le carton de l'héliographe, 162 h. 09^{m} environ; fraction d'insolation, 0,34.

Pluie totale du mois, 36^{mm},7, en 14 jours, appréciable au pluviomètre et 4 jours appréciable au pluvioscope; la plus forte, 6^{mm},7, le 7. Evaporation 113^{mm},10.

Fréquence des vents : 1 jour du N-E; 2 jours du S-E; 5 jours du S-W; 15 jours de l'W S-W; 4 jours de l'W; 2 jours de l'W N-W; 1 jour du N N-W.

Digitized by Google

Vitesse du vent en mètres par seconde, moyenne du mois, $5^m,8$; moyenne diurne : la plus élevée, $13^m,5$ le 9; la plus faible, $2^m,0$ le 18. Vitesse maximum du vent, $19^m,7$ par seconde le 4 à 1 h. du soir (vent S-W).

Rosée les 1er, 2, 8, 9, 10, 12, 16, 17. 19, 20, 21, 22, 24, 25, 28; brouillard les 18, 27 le matin.

Orage le 2, de l'W S-W à l'E N-E, de 10 h. 15 à 10 h. 22 du matin, un fort coup de tonnerre à 10 h. 17. Orage le 11, de l'E à l'W de 5 h. à 6 h. 15 du soir, à 5 h. 52 la foudre tombe sur la Baumette sans faire de dégâts. Orage le 19, de l'W au N de 11 h. à 11 h. 14 du matin, trois coups de tonnerre.

Début de la floraison de la vigne (chasselas) le 7, milieu de la floraison le 16; fin de la floraison le 22.

A. Cheux.

Digitized by Google

Digitized by Google

Chronique

Comme nous l'avions annoncé, le premier grand prix d'aviation a été disputé les dimanche 16 et lundi 17 juin sur le circuit Angers, Cholet, Saumur.

La foule se pressait nombreuse et enthousiaste aux champs d'aviation d'Angers (Avrillé), Saumur et Cholet, Mais un temps affreux avec ciel sombre et vent violent faillit, le premier jour, compromettre le succès d'une manifestation qui avait nécessité tant d'efforts, tant de peines et de frais, car, disons-le à la louange du Président, M. René Gasnier, et de ses Collaborateurs, rien n'avait été négligé pour la réussite de cette grande fête de l'aviation.

Un vaillant, Garros, au plus fort de la tempête, entra en lutte contre les éléments déchaînés et s'éleva rapidement à une grande hauteur, suivi par les regards anxieux et admirateurs des assistants. Le succès couronna ses efforts ; il accomplit sans défaillance les trois tours imposés, et le lendemain sa victoire fut complète. Une ovation grandiose lui fut faite lorsqu'après le quatrième tour il fut reçu au haut de la tribune d'honneur et complimenté par M. le Sous-Secrétaire d'État René Besnard, représentant du Gouvernement, entouré de M. le Préfet de Maine-et-Loire, du Maire d'Angers, de M. René Gasnier et des membres de l'Aéro-Club de France et du Comité d'aviation de l'Anjou.

A côté de Garros, signalons, le premier jour, la vaillance de Bedel, Legagneux, Martinet, Espanet, Hamel et Brindejonc des Moulinais, qui arriva trois minutes trop tard pour pouvoir concourir le lendemain au Grand Prix d'Aviation.

Dans la soirée, le ciel s'éclaircit et un grand nombre d'appareils volèrent au-dessus du champ d'Avrillé.

Digitized by Google

Mais, si le ciel s'était purifié, la tempête régnait dans le monde des constructeurs et des aviateurs, faisant craindre pour le lendemain l'abstention regrettable d'un grand nombre d'entre eux.

Enfin, la nuit portant conseil, tout s'arrangea et, le lundi 17, sous un beau soleil, aux applaudissements d'une foule sympathique, s'élevèrent successivement Bobba, Bedel, de Lareinthy (sur Morane); Frey (sur Hanriot) avec un passager; Gaubert et Labouret (sur Astra); Fischer (sur Farman; Gobé et Espanet (sur Nieuport), ce dernier avec un passager; Debroutel (sur Zodiac), avec un passager; Brindejonc (sur Morane); Bielovucci (sur Morane); Ehrman (sur Borel). Allard (sur Caudron), emmenant 3 passagers, capota sur le champ d'Avrillé, sans qu'on eût à signaler de victimes.

Les vainqueurs furent :

Garros, sur appareil Blériot, qui obtint le premier Grand-Prix de l'Aéro-Club de France, le prix de vitesse et le quatrième prix du Grand-Prix d'Aviation de l'Anjou (75.000 fr.);

Espanet (sur appareil Nieuport), qui obtint le premier prix du Grand-Prix de l'Anjou (25.000 fr.);

Bobba (sur appareil Morane-Saulnier) qui obtint le deuxième prix du Grand-Prix de l'Anjou (10.000 fr.);

Brindejonc (sur appareil Morane-Saulnier), qui obtint le troisième prix du Grand-Prix de l'Anjou (7.500 fr.);

Gaubert sur appareil Astra) qui obtint le cinquième prix du Grand-Prix d'Aviation de l'Anjou (2.500 fr.).

Parmi les personnalités qui assistaient au Circuit Angers-Cholet-Saumur, nous signalerons la présence du Grand-duc Michel de Russie, de la Grande-duchesse de Mecklembourg, de MM. Deutsch, de la Meurthe; Weiss, directeur des mines aux travaux publics, représentant M. le ministre des Travaux publics; le comte de la Vaulx, le colonel Hirschauer, directeur de l'aéronautique militaire; le lieutenant colonel Bouttieaux, le commandant Félix, les capitaines Clavenad et Ludman, les lieutenants aviateurs Conneau, Vigne, chef aviateur au centre de Reims, Jacquet, de Lamorlaye, Bellemoy, Maurice, Citrat, Delvoye, Gobert, Brûlé, notre compatriote le lieutenant Vaugoyeau; des aviateurs, Leblanc, Martinet, Lusetti, etc.

Nous terminons ce trop bref compte-rendu en signalant le

Digitized by Google

geste patriotique de Garros qui a fait don à l'armée du Blériot avec lequel il triompha.

***

Comme le savent les lecteurs de la *Revue de l'Anjou*, le poète angevin Julien Daillière a légué à la Société Nationale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers un capital de quatre mille francs, dont les arrérages, accumulés pendant quatre ans, doivent être employés, par moitié, à décerner deux prix : un prix de Vertu et un prix de Poésie.

Nous donnons ci-dessous les conditions et les formalités que devrons remplir les candidats à ces prix :

Le prix de vertu sera décerné à un *habitant du département de Maine-et-Loire*, pour un acte de courage, de dévouement ou action méritoire quelconque, *accompli du 1er janvier 1908 au 31 décembre 1911*.

Toute personne qui aurait des titres à présenter en vue de l'obtention de ce prix devra faire parvenir, *avant le 15 juillet 1912, dernier délai*, à M. Ch. Urseau, secrétaire général de la Société, 4, rue du Parvis Saint-Maurice, à Angers :

1° Un rapport contenant l'exposé complet de l'acte de vertu, courage, dévouement, *accompli pendant ce laps de temps* (1er janvier 1908-31 décembre 1911), et tous les renseignements de nature à éclairer la Commission qui sera chargée de statuer.

La Société demande qu'au susdit rapport soient jointes les attestations des notabilités de la commune et spécialement celles de M. le Maire et de M. le Curé.

Dans tous les cas, les signatures devront être légalisées par M. le Maire ;

2° L'acte de naissance du ou de la pétitionnaire, délivré sur papier libre, à titre de renseignement.

La Société se réserve le droit de demander, en outre, tous les renseignements dont elle croirait devoir s'entourer avant de décerner le prix.

Le prix de poésie sera décerné à un *habitant du département de Maine-et-Loire*, auteur d'une œuvre poétique.

L'œuvre poétique (poème ou recueil de poésies détachées), *manuscrite ou imprimée*, ne devra pas porter le nom de son auteur, mais une *devise* ou *légende* qui sera inscrite en tête de la première page. Cette devise ou légende sera répétée sur une enveloppe, qui contiendra intérieurement les nom, prénoms et domicile de l'auteur. Cette enveloppe, qui sera déposée en même temps que l'œuvre poétique elle-même, sera *cachetée par l'auteur*, pour n'être ouverte par la Commission qu'après le jugement du Concours de poésie.

Les œuvres poétiques manuscrites ou imprimées et l'enveloppe annexée devront être déposées *avant le 1er octobre 1912, dernier délai*, chez M. Ch. Urseau, secrétaire général de la Société, 4, rue du Parvis Saint-Maurice, à Angers.

La distribution solennelle des récompenses aura lieu à Angers, au siège de la Société, boulevard du Roi-René, au cours du mois de décembre prochain.

Digitized by Google

A partir de cette date, les œuvres poétiques, déposées au secrétariat, seront tenues à la disposition de leurs auteurs.

***

Le jeudi 2 mai, une assistance des plus brillantes se pressait au château des Lochereaux, à Louerre, pour fêter le cinquantième anniversaire de Maire et de Conseiller général, de M. Grignon.

En arrivant au château, les invités furent reçus avec une cordialité affectueuse par M. et Mme Grignon, entourés de leurs enfants et petits-enfants.

Un banquet eut lieu sous une tente décorée avec un goût sobre et charmant de guirlandes, de feuillages et de fleurs. Au milieu se dressait, sur un piédestal également fleuri, le buste offert par ses administrés à M. Grignon, le maire très aimé de Louerre, président du Conseil général de Maine-et-Loire.

On admira ce buste si vivant, si expressif, œuvre d'art achevée dont l'auteur est un Angevin de très grand talent : M. Breton, élève du maître Puech.

S. G. Mgr Rumeau présida le banquet, ayant à ses côtés M. et Mme Grignon.

Étaient présents : MM. Merlet, Bodinier, Delahaye, Fabien Cesbron, sénateurs , MM. L. et F. Bougère et M. de Grandmaison, duc de Blacas, députés ; le Curé de Louerre ; MM. du Bouchet, D. Richou, comte de Livonnière, comte Jean d'Andigné, Dr Coignard, marquis de La Bretesche, comte de La Bourdonnaye, Blachez, comte du Reau, comte de Maillé, Dr Milsonneau, de La Guillonnière, comte de Fougerolle, conseillers généraux.

Le duc de Caylus, vice-président du Conseil général, souffrant, et les autres conseillers généraux, empêchés, avaient envoyé à M. Grignon leurs regrets, en s'associant chaleureusement à cette démonstration unanime de sympathie de ses collègues, unis sans distinction de partis pour rendre un affectueux hommage à leur président.

Assistaient également au banquet les Curés, les Maires du canton et les Conseillers municipaux de Louerre.

Au dessert, des discours charmants furent prononcés par M. de Grandmaison, le Curé de Louerre, M. de La Guillon-

Digitized by Google

nière, Mgr Rumeau, M. de Livonnière et M. Laurent Bougère.

M. Grignon, très ému, adressa ses remerciements à tous, à S. G. Mgr Rumeau qui avait bien voulu venir présider cette fête, aux sénateurs et députés, à ses collègues du Conseil général présents et absents, dont l'affection lui est si précieuse, au Curé de Louerre qui eut l'idée de cette manifestation de sympathie, au très distingué scuplteur, M. Breton, à tous ses amis de la commune de Louerre, du canton de Gennes et du département.

Une ovation fut faite à M. Grignon et chacun, en prenant congé des aimables châtelains de Louerre, emporta un souvenir délicieux de cette fête à laquelle rien ne manqua.

***

Le 17 mai, avait lieu au Musée Saint-Jean, sous le joli cloître que tous les angevins connaissent, une cérémonie intime et très touchante : la remise de la croix de la Légion d'honneur à M. Auguste Michel, l'aimable et savant conservateur du Musée.

Assistaient à cette fête, aux côtés de M. Étienne Port, inspecteur général de l'Instruction Publique, délégué du Grand Chancelier de la Légion d'honneur : MM. Dautresme, préfet de Maine-et-Loire, docteur Monprofit, maire d'Angers, Adrien Planchenault, Dubois-Puybaraud, oncle de M. Michel, Boyer, chef de cabinet de M. le Préfet, Louis-Anatole Leroy, président de la Société d'horticulture, Mlle Voinet, directrice de l'École Normale d'institutrices, MM. Cochard, président du Syndicat d'Initiative, Joxé, ancien maire d'Angers, chanoine Urseau, Saché, archiviste du département, Prieur, Édouard Cointreau, Blain et Paré, conseillers municipaux, docteur Mâreau, Louis de Farcy, comte Lair, Hédelin, docteur Sigaud, Vielle, Cayron, Bigeard, André Gilles Deperrière, Palauzi, Trépreau, Spal, Leroy, bibliothécaire de la ville, Charles Boutton, Godron, Tessier, Massard, Tranchant, Livache, Tricot, Philouze, Gardot, les membres de la presse, etc.

Tout d'abord, M. le chanoine Urseau présente les excuses des collaborateurs et des amis de M. Michel, qui ont

Digitized by Google

exprimé le regret de ne pouvoir assister à la fête : MM. Gilles Deperrière, président des Amis des Arts, Bessonneau, consul de Belgique, Grignon, président du Conseil général, Bodinier, sénateur, comte d'Ollone, président de la Société des Concerts, Briand, conservateur du musée de Château-Gontier, Lemesle, ancien architecte diocésain, Eugène Lelong, chargé de cours à l'École des Chartes, Le Fournis, conseiller de préfecture, V. Huault-Dupuy, Goujon, architecte, etc.

Puis, M. Étienne Port retrace en quelques paroles particulièrement heureuses, où perce une affection sincère, la carrière toute de travail de M. Michel et son dévouement passionné à la cause de l'Art. L'orateur évoque les premières années de sa jeunesse, l'époque où ses camarades l'appelaient déjà « Michel l'artiste » et le représentaient comme l'ami du bibelot et de la curiosité. Il se reporte, non sans émotion, au temps où M. Michel collaborait avec Célestin Port à l'œuvre si importante et si utile du *Dictionnaire de Maine-et-Loire*. Enfin, il félicite le nouveau promu d'avoir organisé au Musée Saint-Jean une des plus précises collections archéologiques de l'Ouest et termine par la formule consacrée : « Au nom des pouvoirs qui me sont conférés, je vous fais Chevalier de la Légion d'Honneur ».

M. Dautresme, préfet de Maine-et-Loire, prend ensuite la parole pour déclarer le plus aimablement du monde que, simple invité, il veut dire sa reconnaissance et son grand désir de conquérir à Angers son droit de cité. Il complimente en terminant M. Michel et lui souhaite de continuer longtemps encore à servir son pays d'origine.

M. le docteur Monprofit trouve touchante l'idée d'avoir songé à récompenser en ces lieux, c'est-à-dire sur son champ de travail, dans son « atelier » même, le laborieux, l'infatigable artiste, auquel la ville d'Angers doit tant de reconnaissance.

Dans un pays aussi riche que le nôtre, où l'art, l'histoire, les sciences et les lettres ont laissé les plus remarquables souvenirs, l'archéologie pouvait trouver facilement à glaner, mais encore fallait-il un travailleur, un érudit, un homme de goût comme M. Michel pour classer et mettre en valeur tous ces trésors.

En l'absence de M. Gilles Deperrière souffrant, M. Adrien

Digitized by Google

Planchenault, chargé de remettre à M. Michel une croix ornée de diamants, offerte par ses collaborateurs et ses amis, prononce le fin et substantiel discours qui suit :

CHER MONSIEUR MICHEL,

Votre excellent ami, et le nôtre, M. Gilles Deperrière, à qui revenaient sans conteste le droit et le plaisir de vous haranguer aujourd'hui, au nom de vos amis ici rassemblés, est cloué sur un lit de douleur. D'autre part, M. Bessonneau, président actuel de la Commission du Musée Saint-Jean, et l'un des principaux promoteurs de la présente réunion, a été retenu au loin par des affaires importantes. Un autre, enfin, vient de disparaître, dont la perte tragique nous a laissés désolés, et dont je n'évoque la mémoire, malgré l'ombre de tristesse qu'elle jette sur cette journée, que pour mieux associer son souvenir à cette fête solennelle, à laquelle lui-même aurait été si heureux de prendre part.

Et c'est ainsi que m'échoit, à titre de vice-président de la Société des Amis des Arts, à titre de membre de la Commission du Musée Saint-Jean et de son secrétaire quasi-perpétuel, à titre encore d'ami très dévoué, veuillez bien le croire, l'honneur de vous présenter, de la part de tous, l'unanime compliment.

Ce m'est en même temps une joie véritable, car l'affection que je vous porte, pour être moins ancienne que celle de M. Deperrière, n'en est pas moins profonde. Je me rappelle d'ailleurs tout ce que je vous dois, et comme éducation scientifique et comme fonctions. N'est-ce pas vous qui me fîtes, il y a bien près de 20 ans, entrer dans la Commission de Saint-Jean, qui m'associâtes ensuite à de nombreuses organisations ou manifestations d'art rétrospectif ? C'est vous qui m'avez, en un mot, initié à l'archéologie angevine et qui, depuis, m'avez sans cesse guidé dans mes investigations.

Mais je ne veux pas parler de moi seulement, car tous ceux qui sont ici savent également ce qu'ils ont puisé en votre érudition comme à votre inaltérable complaisance, et chacun pourrait dresser une liste, non moins longue que la mienne, des services que vous lui avez rendus, des joies artistiques que vous lui avez apportées, des plaisirs qu'il a goûtés dans le commerce de votre amitié.

Souvent on a recours à vos lumières, mais ce n'est pas simplement l'idée utilitaire qui nous attache à vous. Pourquoi, notamment, passerais-je sous silence le souvenir de ces agapes charmantes, que nous avions dénommées « le déjeûner des Angevins en vacances », et où, pendant un certain nombre d'années, au 1er janvier, à Pâques, aux jours gras, nous nous réunissions en un tout petit groupe, vous, Eugène Lelong, M. Guillaume Bodinier, le chanoine Urseau, mon oncle Huault-Dupuy et moi, en compagnie des regrettés Célestin Port et Dr Farge, par qui ce déjeûner avait été fondé. Et d'autres réunions de ce genre vous ont compté parmi leurs convives préférés.

Partout où vous passez, partout où s'exerce votre activité intellectuelle et votre sollicitude pour les choses de l'Art, musées, bibliothèques, commissions spéciales, on s'estime heureux de vous avoir comme directeur ou comme conseil. Aux Amis des Arts, le rôle que vous jouez pourrait se définir en deux mots : « Compétence et dévouement ». Permettez-moi cependant d'insister

Digitized by Google

et de déclarer que, sans vous, bien des résolutions utiles n'auraient pas été prises, plus d'un artiste n'aurait pas été apprécié et mis en vedette, beaucoup de belles et bonnes choses ne se seraient pas accomplies.

Il en est de même dans les autres groupements dont vous faites partie : Commission de l'Hôtel Pincé, du Musée des Beaux-Arts, de l'Ecole des Beaux-Arts, des Bibliothèques populaires.

Mais c'est ici, à Saint-Jean, que doit se placer votre véritable cadre. Je ne surprendrai personne en disant que vous n'êtes pas du nombre de ces conservateurs, qui se contentent d'acquérir à tort ou à travers, de recevoir de même, de classer et d'étiqueter, et qui se sentent satisfaits lorsqu'ils ont constaté s'il n'y a pas trop de poussière sur les bibelots alignés sans goût et sans principes. Votre action est toute différente et, si vous savez choisir avec discernement parmi les objets soumis à votre sagacité, vous avez aussi le talent de les mettre en valeur. Vous appréciez les œuvres au point où elles le méritent, qu'elles soient antiques ou modernes, et votre goût s'identifie en quelque sorte avec le génie des artistes qui les ont produites. A vous voir palper d'une main experte les merveilles qui constituent ce musée ou l'emplissent, il me semble que vous en êtes un peu l'auteur. C'est bien vous, n'est-ce pas ? qui, au temps des Plantagenets, avez mûri les plans de cette élégante salle, accouplé les fines colonnes de ce vieux cloître et sculpté leurs chapiteaux. Plus tard, c'est encore vous qui avez fouillé de votre ciseau la statue de marbre de Puycharic et les panneaux de l'Hôtel Besnardière, puis brodé nos orfrois précieux et ciselé tant de vieux ivoires ou de belles armes. Ne croyez pas que je déraisonne ou que je rêve, ou que j'exagère

Mais, lorsque, par exemple, vous grattiez six mois durant, avec un tuyau de plume, ce buste du maréchal de Lowendal, que vous aviez acquis recouvert d'un grossier enduit, et que, votre béret penché sur l'oreille et le sourcil tendu, vous poursuiviez patiemment votre travail, jusqu'à ce que sortît de sa gangue informe une admirable terre-cuite, œuvre de Lemoyne, à ces moments-là, n'étiez-vous pas, vous-même, un peu créateur ? Le souffle artistique, d'éternelle jeunesse, qui animait les maîtres d'autrefois, comme ceux d'aujourd'hui, ne vous hante-t-il pas à votre tour ? Chacune de leurs inspirations, chacun de leurs gestes, vous les percevez avec acuité et, après les avoir si exactement appréciés, vous vous plaisez, en nous les présentant avec un nouvel art, à nous en faire partager les émotions.

Tout le monde sait quel élan vous avez donné au développement de ce musée, une des gloires de notre ville, et déjà remarquable du temps du vénérable M. Godard-Faultrier, son fondateur, dont vous fûtes l'adjoint dévoué, puis le remarquable successeur.

Pour cela et pour toutes ces choses, et pour d'autres que j'oublie sans doute, la main amie de M. Étienne Port vous a remis tout-à-l'heure, au nom du gouvernement, une distinction flatteuse, juste récompense de vos longs et précieux services. Nous sommes heureux de l'avoir provoquée et c'est de grand cœur que nous remercions M. Port de vous l'avoir obtenue.

Pourtant vos amis ont jugé que cela n'était pas suffisant, et ils ont tenu à vous offrir, en souvenir de cet événement joyeux, une seconde croix.

Pourquoi donc deux croix ? Vous ne sauriez les porter ensemble.

Digitized by Google

Et celle-ci ne va-t-elle pas faire double emploi avec la première? A la vérité, l'une est sobre dans ses lignes et dans ses détails; c'est le modèle officiel, dont la simplicité même fait ressortir la valeur morale. La nôtre, ciselée en or, toute petite, est ornée de brillants. Toutes deux sont des bijoux, des croix d'apparat; nous faisons cependant entre elles une différence. La première, dans sa simplicité d'uniforme, est destinée à commémorer le devoir accompli et les services rendus. Que celle-ci soit pour vous le symbole d'un sentiment qui ne s'acquiert ni ne se donne en un instant, le témoignage de notre attachement très motivé et par conséquent sincère.

Ma mission n'est pas terminée. Malgré l'étendue de ses souffrances, M. Deperrière a voulu participer à cette fête en vous écrivant quelques lignes, qu'il m'a prié de vous lire :

Lettre de M. Deperrière

MON CHER MICHEL,

J'ai été comblé dans ma vie. J'ai fait les études que j'ai désiré faire.

Ne sollicitant rien, j'ai cependant trouvé l'emploi constant des forces et des moyens dont je pouvais disposer dans de nombreuses fonctions qui m'ont été confiées, et qu'il m'était agréable de remplir, et je me suis fait des amis auxquels j'ai passionnément prêté mon concours, ou qui m'ont donné le leur, ou avec lesquels, comme avec toi, un mutuel échange de cordiale collaboration a duré et dure encore depuis des années.

Mais il en est parmi ces amis qui m'ont rendu particulièrement heureux; un entre autres, et c'est encore toi, en me fournissant l'occasion de collaborer et de te faire rendre justice et de te faire récompenser comme tu le méritais. Je te dois donc toute une série de mes meilleures joies, et je serais si désolé de ne pas te l'exprimer en ce moment que, cloué sur le lit par la maladie, j'ai tenu à t'écrire mon allocution, comptant que notre collègue Planchenault aurait plaisir à te la lire au moment de la cérémonie qui se prépare et à laquelle je suis si désolé de ne pouvoir assister.

Bien sûr que, si je n'avais pas trouvé tout un banc de braves gens qui te connaissaient bien, y compris des maires d'Angers comme des préfets de Maine-et-Loire, tu n'aurais reçu ni tes palmes académiques, ni ta rosette de l'instruction publique. Tu n'aurais pas eu la visite de l'ami G. Saulo, qui, venu de Paris à Angers, a fait de toi le charmant, fin, et délicatement narquois portrait, si heureusement sorti de son ébauchoir, et si bien compris pour fixer ta physionomie où règne une pointe de malicieuse et douce philosophie.

Bien sûr encore que, si nous n'avions eu à Paris un fidèle angevin au bras long, tu ne serais pas chevalier de la Légion d'honneur, comme nous le demandions tous. Tous nos efforts eussent été vains.

Mais, avec le temps, plus que dans notre légitime impatience nous jugions qu'il était nécessaire, l'événement est venu et tu viens de recevoir ta croix, des mains même de l'homme, qui, entre tous, devait t'être le plus cher pour te la remettre au nom de M. le Président de la République.

Sa désignation appartenait à M. le Grand Chancelier. Il y a

Digitized by Google

délicatement procédé. Si donc nos modestes remerciements peuvent le toucher, je suis pour ma part très heureux de les lui formuler respectueusement.

Je laisse à Planchenault le soin de terminer, en te remettant une croix de cérémonie, souvenir que tes amis et collaborateurs sont si heureux de t'offrir. Tu as reçu l'accolade officielle ; que Planchenault te donne la nôtre, que je suis si navré de ne pouvoir te donner moi-même.

Enfin M. Michel, très ému, prend la parole en ces termes :

Mon cher Étienne Port,

C'est une grande joie pour moi, que vous ayez bien voulu accepter la mission d'être mon parrain et de me conférer l'ordre national de la Légion d'honneur, ajoutant ainsi une nouvelle preuve d'affection à l'amitié qui m'unit à vous, comme elle m'unissait à votre vénéré père.

Monsieur le Préfet,

Je vous suis très reconnaissant d'honorer cette fête de votre présence, et ne puis que vous répéter ce que j'ai écrit à M. le Ministre de l'Instruction publique en lui adressant mes remerciements pour ma nomination, et réitérer combien je suis heureux et fier d'avoir été, au pays d'Anjou, décoré par le Gouvernement de la République.

Monsieur le Maire,

Depuis ma nomination, en 1881, comme conservateur adjoint du musée Saint-Jean, j'ai toujours trouvé le plus aimable accueil auprès des diverses administrations municipales, bien que soucieuses, disaient-elles, du bon état des finances municipales, elles aient fait trop souvent la sourde oreille à mes demandes.

Bientôt pourtant, j'irai demander, d'accord en cela avec la commission du musée, à l'Administration de nous accorder l'affectation totale des greniers Saint-Jean pour y installer convenablement les richesses sans cesse croissantes du musée, et trop à l'étroit dans la grande salle.

Messieurs les représentants de la presse locale, qui avez toujours si aimablement donné l'hospitalité à mes communications, quand j'adresserai cette demande, j'irai solliciter votre appui, et je vous remercie d'avance, sûr du concours que vous me prêterez, en m'aidant à sauver d'une ruine prochaine un de nos plus beaux monuments.

Mon cher Planchenault,

Je me sens vraiment presque incapable de répondre comme il le faudrait à tous les témoignages d'amitié et d'affection dont je suis comblé.

Vos éloges pour les rôles que j'ai remplis dans les diverses commissions : musée, Ami des Arts, bibliothèques, je ne vous le cacherai pas, mon cher ami, me troublent un peu, et je me demande si vos flatteuses appréciations ne seraient point empreintes de quelque amicale exagération.

Digitized by Google

Rien ne me fut plus facile que de remplir les diverses missions qui m'ont été confiées. Entouré partout d'amis dévoués, dont la collaboration m'était acquise et dont la bienveillance ne m'a jamais fait défaut, toutes les difficultés s'aplanissaient, et une bonne part des heureux résultats que vous constatez doit leur être attribuée.

Vous voulez bien juger très favorablement ce que j'ai fait à Saint-Jean. J'y ai peut-être rendu quelques services, je le crois : mais il est de toute justice de reconnaître la part qui revient à M. Godard-Faultrier, fondateur du musée en 1842, et dont les cinquante ans de service gratuits ne furent pas récompensés comme ils le méritaient.

En ce jour de fête, c'est un grand regret pour moi de ne pas voir à mes côtés, aujourd'hni, deux des meilleurs amis, de mes bons compagnons de jeunesse et de travail, l'un, Dussauze, hélas ! disparu pour toujours, et l'autre, Deperrière, que la maladie tient éloigné de nous.

Du fond du cœur, mes chers amis, je vous remercie et vous garderai une profonde reconnaissance pour cette inoubliable journée.

Unis dans une même pensée, élevons, je vous prie, nos verres, et buvons à la gloire et au bon renom artistique de notre chère patrie, l'Anjou.

***

Il y a cinq ans se fondait à Paris, sous la présidence d'honneur de MM. Cailletet, membre de l'Institut, et Couyba, sénateur, ministre du Commerce, et la présidence effective du Docteur Legros, la Société Nationale d'Encouragement au Progrès.

Cette société, qui compte aujourd'hui plus d'un millier d'adhérents choisis parmi les plus grands noms de la science, des arts, des lettres, de l'industrie, du progrès et de la politique, s'était donné comme double but :

1° D'encourager le développement de l'agriculture, de l'industrie, du commerce, des arts et des lettres à l'aide de publications, de conférences, de concours et en décernant aux plus méritants des récompenses et des secours, sous forme de bourses aux inventeurs;

2° De rechercher les moyens de faciliter les relations commerciales entre les adhérents.

C'est ainsi qu'en 1908 elle accordait sa médaille d'or à Maurice Farman, le célèbre aviateur ; puis, en 1909, aux lieutenants de vaisseau Jeance et Collin pour leurs découvertes sur la téléphonie sans fils. En 1910, c'était M. Lépine, préfet de police, pour ses œuvres mutualistes et la création du concours de jouets qui porte son nom et, en 1911, à M. Escard, ingénieur électricien, ex-professeur à l'École

Digitized by Google

d'électricité et de mécanique industrielles, médaille d'or de l'Enseignement technique et industriel, auteur de nombreux travaux scientifiques couronnés par l'Académie des Sciences.

Cette année, c'est à un de nos jeunes compatriotes, bien connu de nos lecteurs, M. le lieutenant F. Basty, du 135e, que cette haute et enviable distinction vient d'être conférée.

M. Basty, déjà lauréat de la Société Nationale d'Agriculture de France, titulaire de nombreuses médailles d'or de sociétés françaises et étrangères, était qualifié pour recevoir cette belle récompense, à laquelle ses travaux, ses expériences et ses découvertes lui donnaient un droit incontesté.

Ce fut au cours d'une superbe manifestation, toute spontanée, que la médaille d'or fut remise à notre concitoyen par les représentants des Ministres de la Guerre, du Commerce et de l'Instruction publique.

***

M. le docteur Motais, d'Angers, a fait sous ce titre « Le Vin, le Cidre et... la Goutte » à l'Académie de médecine une intéressante communication.

On a coutume de répéter, dans les pays producteurs de cidre, que la goutte y est rare ou même inconnue. De là à conclure que le cidre serait un remède contre la goutte, il n'y a pas loin.

M. le docteur Motais a entrepris de préciser cette affirmation populaire.

Il cite, à ce sujet, une observation très curieuse concernant un membre de l'Académie de médecine (qu'il ne nomme pas), qui fut très gravement atteint de la goutte pendant dix ans, et cela malgré une alimentation rationnelle et sans excès. Toutefois, ce docteur buvait habituellement du vin. Sur le conseil de M. Motais, il remplaça cette boisson par du cidre léger, et ses accès de goutte disparurent.

Par la suite, pendant une période de cinq années, il entreprit quatre voyages au cours desquels il dut, de nouveau, faire usage du vin, et, alors, la goutte reparut.

M. Motais, qui a vérifié des faits analogues au cours d'autres observations, formule, en terminant, les conclusions suivantes :

Le vin, à dose modérée, ne donne pas la goutte aux sujets sains. Chez ceux prédisposés à cette affection et, à plus forte raison, chez les sujets malades, il est nuisible.

Digitized by Google

Le cidre fabriqué et conservé dans de bonnes conditions préserve de la goutte, il en diminue et supprime les accès ; on doit donc, conformément d'ailleurs à l'opinion des docteurs Dieulafoy et Marcel Labbé, le prescrire aux goutteux.

***

De temps à autre le pic des démolisseurs met au jour quelques fragments des murs d'enceinte qui occupaient l'emplacement actuel de nos boulevards. C'est ainsi que, le 27 mai, boulevard de Laval, on a découvert, en faisant les fondations d'une maison, une portion de 2m 60 d'épaisseur. Il s'agit à n'en pas douter d'un fragment de l'enceinte élevée en décembre 1448 par Louis de Beauvau, sénéchal d'Anjou, et destinée à défendre la Doutre. Les fragments de cette fortification, qui fut l'une des premières à disparaître, se font de plus en plus rares.

***

Mue par un sentiment de reconnaissance qui l'honore hautement, la Société des Antiquaires de l'Ouest a voulu perpétuer le souvenir du R. P. de la Croix. Elle lui a élevé un monument commémoratif sur les hauteurs des Dunes qui dominent la ville de Poitiers.

Ayant à leur tête leur président, M. de la Ménardière, tous les membres de la Société des Antiquaires étaient là.

M. de la Ménardière, après avoir donné lecture d'un télégramme de sympathie venu de Bruxelles, à l'occasion de l'inauguration du monument commémoratif, traça du R. P. de la Croix un magistral portrait.

M. le vicomte de Ghellinck-Wænewyck, en termes excellents, dit ses sentiments d'admiration pour le R. P. de la Croix qui, belge par sa naissance, mais français par ses travaux, arracha ses secrets au sol et retrouva les monuments du temps passé depuis si longtemps enfouis.

Le distingué délégué du gouvernement belge célébra brillamment les mérites du véritable apôtre de l'archéologie, ardent, dévoué, convaincu qui devait et a réalisé de grandes choses.

M. Héron de Villefosse se plut à rappeler les relations de cordiale estime qui unissaient Jules Quicherat et le P. de la Croix, dont les convictions étaient pourtant si opposées.

Puis, l'éminent membre de l'Institut parla longuement, éloquemment, de celui qui par sa ténacité, son indomptable

Digitized by Google

volonté, obtint, grâce à son coup d'œil pénétrant, une telle pratique du terrain qu'il découvrait tout de suite l'endroit où devait être donné le coup de pioche pour mettre à jour le filon qui devait lui assurer la victoire.

Au nom de la Société française d'archéologie, dont il est le directeur, M. Lefèvre-Pontalis célébra, à son tour, la gloire du P. de la Croix, sans lequel bien des richesses resteraient enfouies sous terre.

Au nom des régionalistes du pays d'Ouest, M. Beyneix, avocat à la Cour d'appel de Paris, déposa aux pieds du monument une palme, modeste hommage de regrets et de gratitude à la mémoire du grand archéologue Poitevin.

Les Angevins, n'ont pas oublié les remarquables découvertes faites à l'abbaye de Saint-Maur par le R. P. de la Croix.

***

M. le comte Durrieu a entretenu l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres d'un remarquable « Livre d'heures », conservé à la Bibliothèque nationale, et qui a appartenu au bon roi René. Ce livre est orné de très belles miniatures, qui ont dû être exécutées entre 1434 et 1438. Il établit ensuite que ces œuvres sortent du même atelier que les miniatures des célèbres « Grandes Heures de Rohan ». M. Durrieu montre enfin que cet atelier devait se trouver à Angers et que, parmi ses chefs, figuraient les enlumineurs du nom de Lescuyer, qui semblent être d'origine parisienne. Les Lescuyer, dont le plus célèbre fut Adenat Lescuyer, enlumineur de la reine Jeanne de Laval, semblent avoir travaillé simultanément à Angers et à Troyes.

***

MM. Jean Dupuy, ministre des Travaux publics, et Guist'hau, ministre de l'Instruction publique, ont effectué, le dimanche 12 mai, une visite aux exploitations minières de Maine-et-Loire.

Ils ont successivement visité les mines d'or de La Bellière, les mines de fer de Charmont et du « Bois ».

***

Le *Correspondant* a commencé la publication de « La Reprise », roman de notre très distingué compatriote M. Maurice Lair.

***

Digitized by Google

M. René Mingot, diplômé des Sciences Politiques, a soutenu le 8 juin sa thèse de doctorat sur : « La Question des Banques Coloniales ». Il a obtenu la mention « Bien ».

M. René Mingot est l'auteur du charmant article, tout vibrant de patriotisme, paru dans notre numéro de janvier-février, sous le titre « Les sentiments actuels de l'Alsace ».

***

M. Lhoest, le sculpteur angevin bien connu, a obtenu une médaille de 2e classe au Salon des Artistes Français.

***

M. Hoëllard Louis, sculpteur, ancien élève de notre École régionale des Beaux-Arts, vient d'être reçu à titre définitif élève de l'École Nationale des Beaux-Arts de Paris, classé 8e sur 39 élèves reçus dans la section de sculpture.

Ajoutons que M. Hoëllard avait été précédemment admis au 2e essai pour le concours du Grand Prix de Rome en sculpture.

***

Au concours général de composition décorative, auquel 271 candidats ont pris part et dont le sujet était « Une boîte aux lettres », deux angevins, MM. Hamard et Braquemont, se sont vu attribuer, le premier un deuxième prix de 400 francs ; le second le troisième prix, 300 francs.

***

La finale du championnat d'assaut au revolver de la grande semaine d'armes de combat a été disputée à Paris le 17 mai.

M. le lieutenant Perrodon, du 25e dragons, s'y est classé premier avec 5.690 points.

***

Notre compatriote, Mlle Henriette Pinguet, dont nous avons maintes fois enregistré les succès, vient de conquérir de haute lutte un des premiers prix de harpe au conservade Paris.

***

M. Lusson, architecte, a été nommé conservateur du Musée Turpin-de-Crissé en remplacement de M. Dussauze décédé.

***

Digitized by Google

Ont été nommés :

Officiers de l'Instruction Publique

MM. Bizot, secrétaire de la sous-préfecture de Saumur.
Menu, docteur-médecin à Vernoil-le-Fourrier.
Tardif, docteur-médecin, conseiller général à Longué
Guillot, commis des Ponts et Chaussées, à Angers.

Officiers d'académie

Mmes Millory Céline, membre du bureau d'administration du collège de jeunes filles de Saumur.
Peton, déléguée cantonale, vice-présidente du patronage des écoles laïques de Saumur.
Tabarly, fondatrice des Colonies de vacances, à Angers.
MM. de Farcy, Vice-Président du Comité de l'Aviation de l'Anjou.
Calpin Henri, adjoint au Maire de Candé.
Letourneau Valentin, chef de bureau à la Mairie d'Angers.
Martin Louis, adjoint au Maire de Cholet.
Menoché Camille, secrétaire en chef de la Mairie de Baugé.
Ouvrard, instituteur honoraire, à Villebernier.
Savigner Maurice, vice-président de la Société des Fêtes d'Angers, membre du Conseil d'administration de l'Aéro-Club de l'Ouest.
Crétin, chef de division à la préfecture d'Angers.
Grard, contrôleur des mines, à Angers.
Grimal, attaché au cabinet du préfet de Maine-et-Loire.
Poidevin, capitaine au 6e génie.
Neau, greffier de justice de paix, à Saumur.
Pansior, adjudant de gendarmerie en retraite, à Angers.
Pichard, sous-ingénieur, à Saint-Pierre-Montlimart.
Strap, directeur des usines de la Société des mines de la Bellière.
Vergnères, directeur technique à la Société des mines de la Bellière.

Officier du Mérite Agricole

M. Tremblier Jules, pharmacien à Brissac.

Digitized by Google

Chevaliers du Mérite Agricole

MM. Cointreau Louis, distillateur.
Brosset Joseph, cultivateur à Maulévrier.
Claveau René, viticulteur à Chacé.
Denecheau Eugène, constructeur de machines agricoles à la Bohalle.
Georges Jean, maire de Baugé.
Girard Pierre, conseiller municipal, viticulteur à Rou-Marson.
Goguet Georges, conseiller de préfecture à Angers.
Jouin Ernest, viticulteur, maire d'Aviré.
Durand Jean-Baptiste, greffier de paix honoraire, à Châteauneuf-sur-Sarthe.
Juteau René, chef de culture à Saumur.
Lemoigne Emile, lieutenant de gendarmerie à Segré.
Lusson René, cultivateur à Soucelles.
Milsonneau Eugène, viticulteur, conseiller général, à Brain-sur-Allonnes.
Mulot, horticulteur à Angers.
Oger Jean, cultivateur à Sainte-Gemmes-sur-Loire.
Robert Gustave, cultivateur à Méron.

***

Le jeudi 9 mai ont eu lieu, en l'église Saint-Joseph, les obsèques de M. Dussauze, architecte départemental, qui a succombé aux suites d'une chûte terrible qu'il avait faite du haut de la voûte de l'église du Louroux-Béconnais.

M. Jules Dussauze était né à Montjean, le 29 mars 1851.

Il fut élève de première classe de l'École des Beaux-Arts; architecte du gouvernement et du département de Maine-et-Loire; inspecteur des édifices diocésains; conservateur du Musée de l'Hôtel Pincé; membre du conseil départemental des bâtiments civils et officier de l'Instruction publique.

Après la cérémonie religieuse, le corps a été conduit au cimetière de l'Est.

Devant le caveau de famille, M. Dautresme, préfet de Maine-et-Loire, a pris la parole.

Trop nouveau à Angers, dit-il, il ne peut faire l'éloge de M. Dussauze, mais il a remarqué que celui-ci, qui avait l'estime de tous, s'occupait avec un zèle inlassable de ses

Digitized by Google

délicates fonctions. Au nom de l'Administration préfectorale et du Conseil général, il lui adresse un dernier adieu et exprime à la famille ses douloureuses sympathies.

M. le docteur Labesse, Adjoint au Maire d'Angers, s'est ensuite exprimé en ces termes :

Au nom de la Municipalité, je viens dire sur cette tombe si tragiquement ouverte combien la ville d'Angers a été douloureusement frappée, combien vivement notre belle cité, notre cité des Arts, se sent atteinte par la perte qu'elle vient de faire dans la personne de Jules Dussauze, auquel elle doit tant.

C'est, en effet, à Dussauze, à cet enfant de l'Anjou, initié aux monuments historiques par son éminent confrère, M. Magne, que nous devons la restauration de l'une des merveilles, la merveille, pourrais-je dire, de notre belle ville, l'Hôtel Pincé ; c'est encore à Dussauze que nous devons la restauration de la Tour Saint-Aubin, de la Cathédrale, du Musée Saint-Jean et de tant d'autres monuments qui émaillent les divers quartiers de la Cité.

C'est à Dussauze, qui en fut en quelque sorte le créateur et le conservateur désintéressé, lors de sa fondation, le 4 mai 1889, que nous devons le Musée d'architecture, de gravure et de photographie, dont les premières collections furent données à la ville par M. le comte et par Mme la comtesse Turpin de Crissé.

C'est à Dussauze que la Ville eut la bonne fortune de confier les admirables collections de Bodinier et de Moll, qu'il sut encore judicieusement enrichir, souvent même de ses deniers, avec les minimes crédits que les ressources budgétaires mettaient à sa disposition.

Et c'est un grand honneur pour la Ville d'Angers, pour le Maire d'alors, le docteur Guignard, d'avoir fait choix, pour ce poste de conservateur, de Dussauze, dont le talent professionnel était plus tard reconnu par l'État qui l'appelait à l'inspection départementale des Monuments historiques.

En même temps que l'Administration municipale perd un de ses collaborateurs les plus compétents et les plus dévoués, la Ville perd un de ses concitoyens les plus éminents, et l'Art un de ses représentants les plus autorisés.

Dussauze, nouvelle victime du devoir, meurt au champ d'honneur. Les annales de la Cité honoreront et conserveront pieusement sa mémoire.

Hélas ! nos marques de sympathie pour l'homme, d'admiration pour l'artiste, sont peu de chose pour atténuer l'immense douleur d'une épouse dévouée et d'une enfant à laquelle vient d'être ravie la tendresse paternelle.

M. Michel, conservateur du Musée Saint-Jean, en son nom et au nom des membres de la Commission du Musée Saint-Jean, a prononcé le discours suivant :

Au moment où va se fermer cette tombe, je veux adresser, au nom du Conservateur et des membres de la Commission du Musée Saint-Jean, un dernier adieu à notre cher ami et collègue, Jules Dussauze.

Digitized by Google

A d'autres je laisse le soin de rendre hommage à l'architecte et de dire la grande part qui lui revient dans les nombreuses restaurations de nos monuments historiques; grâce à sa science profonde de l'architecture et des différents styles, il apportait à tous ses travaux, avec son amour du beau, toute sa conscience d'artiste.

Dès son retour de Paris à Angers, une communauté de goût et d'études nous rapprochait, créant entre nous des relations qui donnaient naissance à la plus solide amitié.

Il accepta de faire partie de la Compagnie du Musée d'archéologie dont il fut plusieurs fois président. Ses sages conseils, ses judicieux avis, son sûr jugement, nous rendirent les plus grands services et, aux heures difficiles que connaît tout conservateur de musée, son appui ne me fit jamais défaut pendant trente ans de la plus intime et amicale collaboration.

A l'Hôtel Pincé, où il me fit l'honneur de m'associer à ses travaux, j'ai pu voir tout ce qu'il sut faire avec les si minimes ressources dont il disposait et le soin et le goût avec lesquels il choisissait ses modèles, moulages, plaquettes, photographies ou gravures destinés à l'enseignement de l'histoire de l'art.

Dans toutes les Commissions dont il faisait partie, il ne comptait que des amis, qui avaient apprécié sa parfaite loyauté et la sûreté de ses relations.

Sa vie, trop courte, ne lui permettra pas de donner toute la mesure de son talent et de réaliser les projets dont il m'entretenait souvent, espérant sauver de la ruine prochaine et les Pénitentes et les Greniers Saint-Jean.

Adieu, mon cher et vieux camarade, que ta veuve désolée et ta chère fille reçoivent ici le témoignage de la profonde douleur que tous ceux qui ont connu Jules Dussauze ont éprouvée en apprenant sa mort, et combien aussi il fut aimé.

***

M. Robert David d'Angers, est décédé le 4 juin, à Neuilly, 8, rue du Général Henrion-Bertier.

Les obsèques ont eu lieu au Père Lachaise, au milieu d'une nombreuse affluence.

M. Robert David, qui était le fils du grand sulpteur, était âgé de 80 ans. Sculpteur lui-même, il est l'auteur d'un certain nombre d'œuvres qui dénotent un réel talent.

Il joua un certain rôle politique en Maine-en-Loire et se présenta notamment, en 1889, aux élections législatives, comme républicain, dans la première circonscription d'Angers. M. Robert David, qui était très attaché à la mémoire de son père, qu'il ne cessait d'évoquer, avait habité assez longtemps Angers et Érigné. Il avait perdu, il y a quelques années, son fils Pierre-Paul.

Sa sœur, Mme veuve Leferme, a fait, on s'en souvient, à notre Musée des Beaux-Arts, des dons importants et nom-

Digitized by Google

breux dans l'intention d'y compléter par des moulages toute la collection des œuvres de son père.

***

Le 18 mai, ont eu lieu, en l'église Saint-Joseph, les obsèques de M. Philippe-Henri Loth, colonel de cavalerie en retraite, officier de la Légion d'honneur.

Le deuil était conduit par les familles Gerdolle, Bachelot, Loth, Fonteneau, et par le colonel Couilleau, président de l'Union fraternelle des officiers en retraite.

Tenaient les cordons : les commandants en retraite Ancelot, Barbier, Renault et le capitaine en retraite Blanchet.

Sur le corbillard on remarquait les couronnes et palmes offertes par les *Vétérans des Armées de terre et de mer*, la *Société des Anciens Militaires* et l'*Union fraternelle des officiers en retraite d'Agers*.

Après la cérémonie religieuse, le corps a été conduit au cimetière de l'Est où a eu lieu l'inhumation.

Devant la tombe le colonel Couilleau, au nom de l'Union fraternelle des Officiers en retraite, a adressé un dernier adieu au colonel Loth.

Il s'est exprimé en ces termes :

Président de la Société fraternelle des officiers en retraite de l'arrondissement d'Angers, c'est à moi qu'incombe la douloureuse mission d'adresser l'adieu suprême à notre cher et regretté camarade, à notre ancien et vénéré président, le colonel Loth.

Il m'appartient aussi de rappeler les différentes étapes de cette belle figure qui vient de disparaître, du vaillant soldat et de l'homme de bien que nous pleurons.

Né le 19 juin 1832, à Chalons-sur-Marne, le jeune Loth, qu'attirait avec une force invincible le noble métier des armes, s'engageait à 17 ans, au 6e régiment de cuirassiers. Brigadier le 13 septembre 1850, il passa l'année suivante maréchal des logis et sortait de l' cole de Saumur, le 1er octobre 1851, avec le n° 3 sur 95 élèves, comme lieutenant de cuirassiers. Il revient ensuite suivre un cours d'officiers en 1862 et obtient, à la sortie, le n° 1 de sa promotion, affirmant ainsi les qualités militaires remarquables qui le distinguèrent pendant toute sa carrière.

En 1870, il est capitaine-commandant au 9e hussards. Il fait partie de l'armée de la Loire et est affecté au 6e régiment de cavalerie mixte. Il prend part à tous les combats et lutte vaillamment à Loigny, à Josnes, à Orgères, à Cravant et enfin au Mans.

Après la guerre, il commande successivement plusieurs circonscriptions de remonte et conquiert rapidement les grades de chef d'escadron, de lieutenant-colonel et de colonel, avec lequel

Digitized by Google

il prend sa retraite au 7e hussards comme officier de la Légion d'honneur.

Ah ! la bonne figure de soldat ! Son visage, qui reflétait la droiture et la loyauté de son caractère, était empreint d'une réelle majesté, qu'il garda jusque dans la mort, et nul ne pouvait l'approcher sans être saisi de respect pour cet énergique et beau vieillard dont nous saluons aujourd'hui la dépouille glacée.

Terrassé par la maladie, il dut résigner ses fonctions. Depuis longtemps il voyait venir la mort. Il la regarda en face comme il avait regardé l'ennemi sur le champ de bataille.

C'était une belle âme, c'était un noble cœur. Malgré son grand âge, il supportait courageusement les souffrances de toute nature qu'il eut à endurer tant qu'il put s'appuyer sur la compagne dévouée qui lui a été enlevée, il y a un an environ. A partir de ce moment, sa santé alla déclinant tous les jours. Il y a quinze jours à peine, il faisait un suprême effort pour conduire à l'autel sa petite-fille, qu'il chérissait tendrement, qui était venue animer son foyer désert et qui contribua puissamment, par ses soins délicats et dévoués, à adoucir ses derniers jours.

Qu'elle me permette de lui adresser nos plus sincères et respectueuses sympathies.

Ce vaillant, incapable de la moindre défaillance, était aussi un croyant qui ne craignait pas d'affirmer ses convictions religieuses avec d'autant plus d'énergie qu'il sentait sa foi, la foi de ses pères, plus violemment combattue. Il savait, en effet, ce patriote ardent, ce chrétien convaincu, qu'un peuple, quelle que soit son évolution, ne peut renier ses traditions les plus saintes et les plus respectables sans compromettre gravement ses intérêts et risquer même son existence.

C'est vous dire qu'il vécut et mourut dans la foi patriotique et religieuse.

Au nom des officiers en retraite parmi lesquels vous ne comptiez que des amis, aussi respectueux que dévoués, je vous dis adieu, colonel Loth, ou plutôt au revoir, dans ce séjour que Dieu réserve à ceux qui, comme vous, l'ont toujours honoré et ont loyalement servi leur Patrie.

En quelques paroles émues, M. Rayer, vice-président de la Société fraternelle des Anciens millitaires de la ville d'Angers, a dit un dernier adieu au regretté défunt.

***

Le capitaine Echeman a fait une chute mortelle en essayant l'avion offert à l'armée par l'*Illustration*, et qui devait porter le nom d'*Henri Lavedan*.

Cet officier, qui appartenait au centre d'aviation de Vincennes, était venu par hasard à Étampes. Il voulut, par distraction, faire un vol avec ce monoplan, sur lequel évoluait chaque jour M. Périllon, chef pilote de l'école.

Il s'éleva à six heures moins dix, au moment où les officiers regagnaient la ville et, pendant dix minutes, vola en toute aisance. Tout à coup on vit l'appareil descendre

Digitized by Google

brusquement; le pilote le redressa, mais le même fait se reproduisit. Après la troisième chûte, comme le monoplan était à une quarantaine de mètres, l'équilibre ne fut pas rétabli et l'engin piqua sur le sol.

Les sapeurs se précipitèrent pour dégager l'officier des débris de l'appareil. Ils le trouvèrent horriblement mutilé : le haut des jambes était entré dans le bassin.

A l'hôpital, où on transporta aussitôt le malheureux aviateur, on constata qu'il avait en outre le crâne fracturé.

Tous les soins furent inutiles et, à huit heures, n'ayant pas repris connaissance, le capitaine Echeman rendait le dernier soupir.

Le capitaine Paul-Maurice Echeman, chevalier de la Légion d'honneur depuis le 30 décembre dernier, était né à Angers le 28 janvier 1877. Il possédait le brevet de pilote de l'Aéro-Club, numéro 466, du 7 avril 1911.

Partisan très convaincu de la répartition des aéroplanes par corps d'armée, il avait, étant attaché au service de Vincennes, organisé un convoi par roulottes pour aller, avec les lieutenants Lelièvre et Chabert, participer aux manœuvres de tir au camp de Mailly.

Au cours d'un voyage de 500 kilomètres par étapes, il avait fourni une éclatante démonstration de sa théorie : arrêter en pleine route son convoi pour faire monter l'appareil en quelques minutes et terminer l'étape par la voie de l'air.

Deux fois il était parti de Vincennes pour aller dans l'Est, à Lunéville et à Nancy, participer à des manœuvres de garnison.

Le capitaine Echeman avait fait ses études à l'Institution Saint-Julien où il était considéré comme un très bon élève. Il était entré à l'École Polytechnique d'où il sortit après avoir passé de brillants examens.

Ses obsèques eurent lieu à Etampes. Des paroles d'adieu ont été prononcées par M. Darras, sous-préfet, et par un officier de ses amis.

L'inhumation a eu lieu à Montreuil.

***

Nous avons le très vif regret d'enregistrer dans la Chronique de cette *Revue*, qu'il aimait et à laquelle il a donné

Digitized by Google

tant de marques de sympathie, la mort de notre regretté collaborateur et ami, M. Eugène Gasté, avocat à la Cour d'appel d'Angers, décédé en son domicile, rue des Quinconces.

Ses obsèques ont eu lieu le jeudi 13 juin, en l'église Saint-Joseph.

Le deuil était conduit par MM. Le Vallois, son beau-frère, Jean et Pierre Le Vallois, ses neveux, Jean Gasté, son cousin.

MM. Beucher, Bigeard, Desêtres, Fraquet, tenaient les cordons du poêle,

Des couronnes avaient été offertes par l'Ordre des avocats d'Angers, le Syndicat d'Initiative de l'Anjou et le Syndicat des Pharmaciens.

M. le Bâtonnier de l'Ordre des avocats et les avocats du Barreau avaient tenu à rendre un dernier hommage à leur distingué confrère en assistant en robe aux obsèques de leur distingué confrère; de nombreux amis du défunt s'étaient joints à eux pour conduire à sa dernière demeure, l'aimable, spirituel et honnête homme qu'ils pleuraient.

Au cimetière de l'Est, Me Fairé, bâtonnier, a prononcé le discours suivant :

J'ai, pour la seconde fois, la pénible mission d'apporter, au nom de notre Ordre, sur la tombe d'un confrère enlevé à notre affection, l'expression de nos très douloureux regrets.

En accomplissant, aujourd'hui, cette tâche confraternelle, mon souvenir se reporte invinciblement à quelques quatorze ans en arrière.

C'était alors Émile Affichard, le contemporain de mon père et son ami, dont nos plus constantes traditions m'imposaient le devoir de conduire le deuil ! Elles associent, en effet, très étroitement, au deuil de la famille celui de notre Ordre, et elles me créent, aujourd'hui, le nouveau et toujours douloureux devoir de rendre à la mémoire de Eugène Gasté un même et suprême hommage !

Aussi bien, ne puis-je, non plus, oublier que, lorsqu'il dut être pourvu à la vacance que la mort d'Affichard avait créée dans le Conseil de notre Ordre, ce fut Eugène Gasté que nos confrères appelèrent à l'y combler.

Depuis sept ans déjà il avait résigné, très volontairement, des fonctions que la sympathique confiance de tous aurait voulu lui continuer et il s'était peu à peu éloigné du Palais. Mais il y avait, autrefois, mené vie active et assidue, il y avait combattu

Digitized by Google

pour le Droit et pour la Justice, et ce sont ces années, ignorées déjà de beaucoup de jeunes confrères, que je voudrais pouvoir faire revivre en un rapide examen.

Eugène Gasté était arrivé assez tard à notre Barreau.

Après de fortes études faites au collège Mongazon, il s'était senti attiré vers Paris, centre de travail incomparable, pour qui voulait s'instruire, surtout à une époque où la décentralisation de l'enseignement supérieur n'existait pas au même degré qu'aujourd'hui,

Il n'y avait pas borné sa jeune et enthousiaste activité aux études du droit. La littérature à laquelle il a toujours, au cours de sa vie, fait une très large place, absorbait la meilleure partie de ses instants. Très jeune, puisqu'il n'avait alors que 21 ans, il collaborait à la rédaction d'un très grand journal quotidien à côté des célébrités de la presse d'alors et en particulier d'Edmond About.

Il y fût demeuré plus longtemps, si la mort d'un frère n'était venue imposer à sa conscience — toujours délicate — l'obligation morale de revenir au foyer domestique prendre sa large part de la douleur de parents bien-aimés,

Ce fut alors qu'il se fit inscrire à notre Barreau, qu'il ne devait plus quitter. Le 10 novembre 1871 il prêtait notre serment professionnel et se faisait, très vite, une place honorable à la barre.

Il y apportait de très réelles qualités d'esprit et de cœur.

Nature très droite, éprise de Vérité, Eugène Gasté souffrait de tout ce qu'il estimait n'être pas Elle.

Tous ceux qui l'ont alors connu se rappellent combien vives étaient les impressions que lui causaient certains procès et par quels accents, aussi ardents que convaincus, il traduisait les émotions — et parfois même les indignations — qu'il resssentait.

Pendant ces premières années, il parut vouloir se spécialiser dans la défense, sinon des professionnels du délit, du moins de ces égarés, si nombreux, qui viennent s'asseoir, chaque semaine, sur les bancs de la police correctionnelle.

Il excella, vraiment, dans la discussion de ces sortes d'affaires.

Son esprit naturel, sceptique avec mesure, qui ne négligeait pas de s'aider d'une érudition étendue, qui n'était pas, non plus, ennemi de quelque apprêt ou de quelque recherche, impressionnait très heureusement des magistrats trop habitués à condamner des délits, en somme toujours les mêmes, pour se laisser toucher par une plaidoirie banale.

Nombreux furent alors ceux qui — justement ou non — bénéficièrent d'indulgences, quelquefois plénières, et, le plus souvent,

Digitized by Google

beaucoup mieux conciliables avec les mérites de leur avocat qu'avec les leurs.

Mais il est difficile, dans un barreau de province, si nombreux et si heureusement composé qu'il soit, de se confiner en une spécialité.

Un passage, cependant court, au Conseil municipal d'Angers, où il vécut dans l'intimité du maire du moment, avait, d'ailleurs, placé Eugène Gasté plus en évidence et l'avait mis en relations avec d'importantes sociétés, concessionnaires de services municipaux, qui voulurent l'avoir pour conseil et qui, jusqu'au dernier jour, restèrent de très fidèles clientes.

Ce fut d'ailleurs le seul, et très indirect avantage, qu'il consentit à retirer de sa vie politique. Il n'était ni un ambitieux ni un arriviste et la politique d'alors n'était pas une carrière... Il y fut à même, dit-on, de faire distribuer de nombreux rubans; toujours est-il qu'il en donna assez aux autres pour n'en pas conserver pour lui-même!

Il était dans le plein exercice de sa profession d'avocat lorsqu'il se maria en 1881. Il ne cessa pas de pratiquer assidûment le Palais; mais il donna plus libre cours à ses tendances littéraires. Peut-être ne faisait-il, en cela, que suivre les inspirations et les goûts personnels de celle à laquelle il venait d'associer sa vie et qui, douée d'une remarquable intelligence, avait, au moins au même degré que notre confrère, le goût éclairé des choses de la littérature. Plus nombreuses devinrent alors ses publications. En outre des articles que, depuis 1872, il publiait régulièrement dans la *Revue de l'Anjou*, d'un Recueil d'usages ruraux, devenu, en librairie, une rareté de haut prix, d'un autre travail, non achevé, sur les grandes industries de l'Anjou, notre confrère écrivait et publiait, soit sous son nom, soit sous un pseudonyme, soit même, dit-on, sous le nom d'autrui, de très nombreuses et curieuses études, articles ou discours.

La mort de sa femme, survenue en 1903, à la suite d'une maladie particulièrement longue et douloureuse, héroïquement supportée, fut, pour notre confrère, déjà souffrant lui-même, un coup terrible et dont il ne se remit jamais complètement.

De ce jour commença, pour lui, une vie de retraite et de recueillement. Il se fit plus rare au Palais, il y évita les causeries où il se plaisait et où il excellait et il quitta de moins en moins son cabinet, où il se confina dans le travail. Il en avait, dès sa jeunesse, compris l'utilité; il avait, avec l'âge, apprécié les charmes de l'étude — les seuls qui ne trompent pas. Il profitait d'une circonstance toute spéciale pour se retirer, volontairement, du

Digitized by Google

Conseil de notre Ordre et il consacrait ses dernières années à sauver de la pioche inlassable des démolisseurs de chefs-d'œuvre quelques vestiges de notre ancienne cité. Il nous gardait, ainsi, avec quelques autres, celui que construisit Jean Cadu, 28e maire d'Angers vers 1525 et où furent installés les services du Parquet général de notre Cour d'appel

Il avait, entre temps, dressé, sous le titre « Au Pays d'Anjou », un guide très luxueusement édité par le Syndicat d'Initiative de l'Anjou et qui est, tout à la fois, une œuvre d'art, de travail et de science.

Enfin, il y a quelques semaines, il commençait la publication d'un travail qui devait être considérable, sous le titre « Courossé-sur-Èvre, l'homme que j'y ai rencontré ».

La mort, que son état de santé très chancelant, depuis longtemps, faisait craindre à ses amis, est venue surprendre notre confrère au milieu de ce travail.

Fidèle aux principes qui avaient formé son enfance, dirigé son adolescence et dicté plus d'un acte héroïque de sa jeunesse, Eugène Gasté est mort en honnête homme et en chrétien.

Il nous laisse le souvenir d'un confrère toujours bienveillant et aimable, fidèle à ses amitiés, acccueillant pour ses jeunes confrères et ayant su faire un emploi, utile à lui-même, à ses proches et à ses concitoyens, des précieuses qualités de son esprit et de son cœur.

Nous sommes heureux de faire savoir à nos lecteurs qu'un écrivain de talent a bien voulu nous promettre de consacrer une notice à la mémoire de notre très regretté collaborateur dans le prochain fascicule de la *Revue d'Anjou*.

X***.

Digitized by Google

A travers les Livres et les Revues

L'importante étude que M. André Godard vient de consacrer au *Procès du neuf Thermidor*[1] n'est pas, ainsi qu'on aurait voulu le faire croire, une réhabilitation de Robespierre ; c'est une enquête complète, sincère et courageuse, sur les auteurs du 9 thermidor et sur les résultats de ce grand drame politique. « La somme du bien fut-elle plus grande chez les hommes et dans les résultats du gouvernement révolutionnaire de 1793-1794, ou, au contraire, chez les hommes et dans les résultats du gouvernement thermidorien, de juillet 1794 à 1798 ? » Telle est la question à laquelle l'auteur apporte la réponse impartiale de l'histoire.

Pour juger de la sincérité avec laquelle M. André Godard juge les événements, il suffira de lire ces quelques phrases sur le bilan moral de la Révolution française. C'est le début du livre. « Cinq millions de soldats immolés sous la République et l'Empire, les femmes et les vieillards guillotinés, les saturnales de la déesse Raison, les champs des martyrs de la Vendée, le virus matérialiste infectant notre ploutocratie, tout semble attribuer aux catastrophes issues de 1789 un caractère démoniaque. D'autre part, les écuries d'Augias de l'Ancien Régime nettoyées, le peuple secouru, et mieux évangélisé par ses pasteurs, un épiscopat austère et discipliné succédant aux Talleyrand, aux Brienne et à cette Assemblée du clergé qui, en 1682, se déclarait pour le roi contre le pape, la civilisation chrétienne répandue en Afrique, en Asie, par l'Europe armée, les mœurs adoucies, le scandale officiel des Montespan et des Pompadour aboli, le gallicanisme éteint, le jansénisme diminué, les invraisemblables victoires de la

[1] *Le Procès du Neuf Thermidor ;* Paris, Bloud et Cie ; un vol. in-16. Prix : 3 fr. 50.

Digitized by Google

Convention, le Concordat de Bonaparte, tout semble attribuer à cette même Révolution un caractère providentiel ».

Cette citation et une autre page, choisie presque au hasard, permettront de juger du style, à la fois sobre et vigoureux, de l'auteur.

« C'est sous l'influence de Robespierre et de Saint-Just que la Convention s'était révélée si généreuse et si forte, montrant à tous les peuples son glaive comme une menace ou comme un appui. Aucun gouvernement n'a montré plus de sollicitude pour les indigents, les vieillards, les blessés des armées. En même temps, elle régularisait les finances, instituait le Grand-Livre, où elle reconnaissait et payait les dettes publiques de la Monarchie. Acquitta-elle aussi celles inscrites au Livre rouge, où figuraient les secrètes et scandaleuses prodigalités des derniers règnes? La Convention améliorait partout l'agriculture, le service des postes; elle ouvrait des routes, encourageait l'instruction, unifiait les poids et mesures; inventait le système métrique, fondait les musées, établissait l'École Polytechnique, préparait la législation et l'administration contemporaines. Aussi, n'est-ce pas contre la Convention, mais contre le parti corrompu qui la subjugua, que Robespierre va engager une lutte désespérée. Au-dessus de Paris consterné, grondera durant deux mois, la décharge électrique des deux nuages, le formidable duel entre l'état-major Robespierriste et les occultes menées des Thermidoriens. Ceux-ci emploieront tout contre leur ennemi, gloires militaires ou atrocités du terrorisme. La série des victoires si largement dues à Saint-Just, prise de Namur, de Charleroi, de Nieuport, d'Anvers, écrasement de la coalition à Fleurus, sera présentée à l'opinion comme enlevant tout prétexte au gouvernement révolutionnaire, à la centralisation des pouvoirs. En même temps, le comité de Sûreté Générale, composé des pires adversaires de Maximilien, exaspérera la Terreur jusqu'à un degré inouï de sauvagerie et en rejettera sur lui tout l'odieux, quoiqu'il s'emporte contre les scélérats qui veulent « voir partout des coupables et changer en crimes, ou des opinions indifférentes ou des préjugés incurables ». Par un raffinement de perfidie, ils promèneront le scandale de l'échafaud du quartier élégant des Champs-Élysées au populeux faubourg Saint-Antoine. Paris, inondé de mouchards faussement attribués à Robespierre,

Digitized by Google

n'osera plus respirer. Fouché fera circuler dans la Convention des listes toujours nouvelles de députés prétendument proscrits par le dictateur. Aux consciences chrétiennes on osera même rappeler, comme son œuvre, les infamies des Hébertistes, auxquelles seul il avait mis fin. Au Paris libertin on remémorera, au contraire, l'arrestation des filles publiques et l'on fera espérer « l'extirpation d'une théorie basée sur la morale ». A cette France, toujours hypnotisée par un nom, celui de Robespierre sera jeté comme le nom de l'auteur de tous les maux. Désormais, le prêtre et l'athée, l'aristocrate et le démagogue, la victime et le bourreau, tous, abusés par son infernal machiavélisme, ne se sentiront plus au cœur qu'une haine, celle de Robespierre, qu'un souhait, celui de son écrasement. »

Au fond des mesures les plus sévères de Robespierre et de Saint-Just, M. André Godard a retrouvé d'ordinaire l'ordre social. Au fond des coups d'État de leurs successeurs, il n'a pu apercevoir que l'anarchie. Ces deux phrases résument les conclusions qu'il développe dans son livre.

Le dernier volume des *Andegaviana* [1] publiés par M. l'abbé Uzureau porte le n° 12 de la série. Les documents qu'il contient s'échelonnent du milieu du IXe siècle à la fin du XIXe siècle.

C'est un recueil de pièces inédites ou peu connues, qui rendra aux travailleurs de très réels services. On désirerait pourtant y trouver, ici ou là, quelques notes plus précises sur les sources utilisées par l'éditeur.

A signaler du même auteur, sous ce titre : *Le Miracle eucharistique des Ulmes* (2 juin 1668), un article extrait de la *Revue du monde ancien et nouveau,* dans lequel M. l'abbé Uzureau a eu l'excellente idée de réunir les divers témoignages qui ont été publiés sur ce fait important de l'histoire du diocèse.

Dans les *Annales Fléchoises* (n° de mars-avril 1912), M. L. Froger fournit de curieux renseignements sur les

[1] Un vol. in-8°, de 572 pages. — Angers, Siraudeau, 1912..

Digitized by Google

paroisses de l'ancien archiprêtré de la Flèche, au XVIIe siècle, d'après les procès-verbaux des visites de l'archiprêtre. Son travail peut être cité comme un modèle du genre.

L'*Anjou illustré* a cessé, pour quelques mois de paraître. Il va, paraît-il, se transformer et promet d'être plus intéressant encore que dans le passé. C'est dans cet espoir que nous lui faisons volontiers crédit.

Ch. U.

Digitized by Google

Chronique Bibliographique

Les Monuments anciens de la Ville d'Angers. Guide archéologique, par le chanoine Ch. Urseau. — Angers, G. Grassin, 1912, in-8°, 108 pages. —Prix : 5 francs.

Le Congrès archéologique de France a tenu en 1910 ses assises à Angers et à Saumur, si tant est qu'on puisse user de cette expression à l'égard d'une société dont l'existence est faite de continuels déplacements. C'est à la visite et à l'examen des édifices civils et religieux de la région angevine qu'il a consacré son temps ; il a même poussé ses incursions au-delà des limites du département de Maine-et-Loire et parcouru le nord des Deux-Sèvres. Toutefois ces promenades n'auraient pas porté tout leur fruit si un sérieux travail de préparation ne les avait précédées. Le concours d'excellents archéologues a permis aux excursionnistes de se pourvoir au moment opportun d'un guide destiné à satisfaire leur curiosité tout en éveillant leur attention. Dans la rédaction de ce livre, M. le chanoine Urseau s'était réservé une lourde tâche, l'étude des monuments anciens de la ville d'Angers. C'est cette étude, extraite du compte-rendu du LXXVIIe congrès, qu'il livre aujourd'hui à la publicité, non point modifiée en son texte, mais illustrée de dessins et de belles reproductions photographiques, qui aux charmes de l'image joignent l'intérêt précieux du document. Lisez les pages nourries de faits dues à la plume de M. le chanoine Urseau et reportez-vous aux *Notices archéologiques* éditées par G. d'Espinay, en 1876 ; vous vous rendrez compte du chemin parcouru et des nouvelles notions acquises. Ce n'est pas que l'œuvre du savant magistrat se trouve sensiblement

Digitized by Google

modifié dans ses lignes principales. Mais depuis son apparition des recherches nombreuses, des études de détail, des fouilles pratiquées avec succès ont livré une quantité de renseignements qu'il convenait de rassembler. Si l'on rapproche les notices de d'Espinay sur la cathédrale d'Angers, sur l'église Saint-Martin, sur l'Évêché ou encore sur l'enceinte gallo-romaine, des notices correspondantes de M. Urseau, on saisira sans peine la supériorité de ces dernières en dépit de leur brièveté ; elles résument en effet, comme d'ailleurs le Guide entier, toutes les monographies, tous les essais parus depuis la publication du *Dictionnaire de Maine-et-Loire* de C. Port et en constituent l'exacte mise au point. En une centaine de pages substantielles l'auteur condense les éléments d'un long travail. Chaque notice s'accompagne d'une bibliographie abondante, attestant que, si M. Urseau, limité par l'espace, n'a pu songer à pourvoir son texte d'innombrables annotations et références, il connaissait à fond son sujet et n'avançait aucune opinion sans preuve. L'énumération de sources auxquelles il a puisé offre au curieux ou à l'archéologue désireux d'étendre ses connaissances toutes les facilités de satisfaire ses goûts ; il devra sans doute recourir toujours aux études approfondies de Godard-Faultrier, de d'Espinay, de Berthelé, de M. L. de Farcy. Mais nous n'en devons pas moins être très reconnaissants à M. le chanoine Urseau de nous avoir dotés d'un Guide pratique, où, tout en utilisant les ressources de son savoir, il nous décrit en un style précis les parties essentielles de nos vieux monuments et en expose avec méthode les transformations successives.

M. Saché.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

DU SOIXANTE-QUATRIÈME VOLUME

JANVIER-FÉVRIER

Pages

Le Comte Louis de Romain. — **G. Dufour** 5

Provence et Anjou. — **Mathilde Alanic** 47

Fantaisie de Salon : Une Consultation médicale. — **Oct. Passavant.** 59

Les Sentiments actuels de l'Alsace. — **René Mingot** 75

Un ami angevin d'Hippolyte et de Paul Flandrin : Correspondance de Victor Bodinier avec Hippolyte et Paul Flandrin (1832-1839). — **G. Bodinier** 87

A propos de Jean Bodin. — **R. Chauviré** 117

Au Musée Saint-Jean. — **Saint-Jean** 121

Résumé des Observations météorologiques faites à la Baumette, près Angers (Janvier-Février 1912). — **A. Cheux** 125

Chronique 129

La Revue de l'Anjou change son mode de publication et fait toilette. — Concerts Populaires (8e concert; concerts extraordinaires). — Concerts de la Chorale Angevine, de la Société Sainte-Cécile, de l'Estudiantina. — Une fête de bienfaisance. — Changement de directeur à l'École de musique — Le circuit aéronautique de l'Anjou. — Une section angevine de la Fédération des Maires de France. — Les foires aux vins d'Angers et de Saumur. — Un comité formé pour l'érection d'une statue au Comte de Falloux. — A propos des fossés du château d'Angers. — Un article de *Comœdia* sur les tapisseries de la cathédrale d'Angers. — Un article du *Fureteur breton* sur l'Université d'Angers en 1550. — Le concours artistique de la société des Amis des Arts. — Une décision du Ministre des Travaux publics au sujet de la Loire navigable. — Deux nouveaux prélats angevins. — La Croix d'Anjou replacée sur la cathédrale d'Angers. — Une nouvelle statue au Jardin des Plantes. — Dons de l'État au Musée de Saumur. — Une œuvre de M. L.-O. Mattei au Musée des Beaux-Arts d'Angers. — Un souvenir de Jules Lenepveu au

Digitized by Google

Musée Turpin de Crissé. — Le Congrès préhistorique à Augoulême. — Une double victoire de Angers-Université-Club. — La production des gisements de fer de l'Anjou. — Le général Bouderiat chef de cabinet du Ministre de la Guerre. — Un Angevin classé premier au concours des Architectes français à Reims. — La *Victoire ailée* de M. le Comte Charles d'Ollone. — *Le Petit tailleur de Tartifume*, de M. A.-J. Verrier. — *Le Roi René*, par G. Carantec. — Promotions et décorations : Légion d'honneur, Palmes académiques, Mérite agricole, Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand. — Les Conférences. — **X*****.

A travers les Livres et les Revues 163

Alphonse de Châteaubriant : *Monsieur des Lourdines*. — Pierre Gourdon : *Les Courtagré*. — Paul de Farcy : *Généalogie de la famille de Scépeaux*. — Paul Roussier : *Étude sur la rivière de Maine*. — **Ch. U.**

MARS-AVRIL

A Courossé-sur-Èvre : L'homme que j'y ai rencontré. — **Eug. Gasté.** 169

Guerre de 1870-1871 : La Bataille du Mans, 10, 11 et 12 janvier 1871. — **Lieutenant V. Alwrod** 199

Lettres d'Égypte. — **Nicolas Le Roux** 219

Un ami angevin d'Hippolyte et de Paul Flandrin : Correspondance de Victor Bodinier avec Hippolyte et Paul Flandrin (1832-1839). — **G. Bodinier** 233

Poésie : Vers libres. — **Alphonse Métérié** 257

Mense abbatiale de Fontevrault : Les Fermiers du Bordelais. L'agent P. Serin, de Saumur. — **L. Royer** 261

La Justice Révolutionnaire en Maine-et-Loire : Commission Parein-Félix (suite et fin). — **E. Queruau-Lamerie** 273

Résumé des Observations météorologiques faites à la Baumette, près Angers (Mars-Avril 1912). — **A. Cheux** 287

Chronique 291

Concerts populaires (9e et 10e concerts). — Subventions du Conseil général aux monuments historiques. — M. le comte de Castries à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Une conférence à Paris de Mgr Rumeau sur Mgr Freppel. — M. René Bazin à la Société des Gens de Lettres. — L'inauguration de l'Hôtel de la Mutualité. — L'exposition d'aviculture. — Une inauguration à la clinique ophtalmologique. — M. le Dr Motais au Comité technique de l'éclairage naturel et artificiel. — Constitution d'une société pour l'exploitation artistique des Arènes de Doué. — Le concours d'aviation : son programme, une démarche près des Ministres. — Un projet d'école d'aviation (conférence de Védrines). — Une visite du Syndicat d'Initiative

Digitized by Google

de l'Anjou au Musée d'Art religieux et au Musée Saint-Jean. — Une exposition des souvenirs de l'Abbaye de Fontevrault. — Les Musées de Saumur. — L'éclipse du 17 avril étudiée à la Ménitré. — M. le Commandant d'Ollone lauréat de l'Académie française. — Une lettre de Mistral à Mlle Mathilde Alanic. — M. Baguenier-Desormeaux bibliothécaire à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris. — Trois récompenses de la Fondation Carnegie. — M. Paul Chevré, rescapé du naufrage du « Titanic ». — La « Sentence » de M. le Dr Barot à l'Odéon. — M. le Dr Vinsonneau, professeur suppléant à l'École de Médecine. — M. Alleaume, membre du Jury pour le Salon. — « L'Hiver » de Jules Desbois aux Tuileries. — Envois d'angevins aux Salons : MM. Jouanneault, Morice, Jusserand, Girardin. — Promotions et décorations : Légion d'honneur, Mérite agricole, Couronne d'Italie. — Les Conférences. — Nécrologie : MM. le Général Delorme, Huttemin, Foreau, Camille Ballu. — **X*****.

A travers les Livres et les Revues 319

André Hallays : *En flânant, à travers la France : Touraine, Anjou et Maine;* — Mathilde Alanic : *Et l'amour dispose;* — Chanoine Grimault : *Monseigneur Freppel et Louis Veuillot;* — Robert Veyssié : *Poètes français, la Renaissance contemporaine;* — Revues angevines; — *Mémoires de la Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers.* — **Ch. U.**

Chronique bibliographique 322

Un livre rare. — **Dr Olivier Couffon.**

Ames d'aujourd'hui, par Francis Vincent. — **Symphorianus.**

L'industrie minérale en Anjou. Les mines de charbon en Anjou du XVIe siècle à nos jours, par le Dr Olivier Couffon. — **Roger Picard.**

Gravures : La falaise de Courossé. — L'Èvre au bas des escarpements de Courossé.

MAI-JUIN

Guerre de 1870-71 : La Bataille du Mans, 10, 11 et 12 janvier 1871 (*suite*). — **Lieutenant V. Alwrod** 329

Lettres d'Égypte (*suite*) — **Nicolas Le Roux** 363

Éclipse de Soleil du 17 avril 1912. Observations faites au Thoureil (Maine-et-Loire) par MM. Chéreau, de Farcy et Verchaly. — **E. Chéreau** 383

Un ami angevin d'Hippolyte et de Paul Flandrin : Correspondance de Victor Bodinier avec Hippolyte et Paul Flandrin (1832-1839) (*suite et fin*). — **G. Bodinier** 389

Charles Dovalle : sa vie, son œuvre. Étude biographique et critique d'après des documents inédits (*suite et fin*). — **R.-N. Raimbault d'Hauterive** 415

Digitized by Google

Résumé des Observations météorologiques faites à la Baumette, près Angers (Mai-Juin 1912). — **A. Cheux** 449

Chronique 453

Les fêtes d'aviation : le circuit Angers, Cholet, Saumur. — Le Concours Daillère. — Le 50e anniversaire de Maire et de Conseiller général de M. Grignon. — Une fête en l'honneur de M. Auguste Michel. — La médaille d'or de la Société nationale d'encouragement au Progrès à M. le lieutenant Basty. — Une communication du Dr Motais à l'Académie de Médecine. — Découverte d'un fragment de l'enceinte d'Angers de 1448. — Un monument au R. P. de la Croix. — Une communication du comte Durrieu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Visite des Ministres des Travaux publics et de l'Instruction publique aux exploitations minières de Maine-et-Loire. — Une œuvre nouvelle de M. Maurice Lair. — Succès d'Angevins : MM. René Mingot, Lhoest, Hoëllard, Hamard, Braquemont, lieutenant Perrodon, Mlle Henriette Pinguet. — M. Lusson, conservateur du Musée Turpin-de-Crissé. — Promotions et décorations : Palmes académiques, Mérite agricole. — Nécrologie : MM. Dussauze, Robert David d'Angers, colonel Loth, capitaine Echeman, Eugène Gasté.

A travers les Livres et les Revues 479

A. Godard : *Le Procès du Neuf Thermidor*. — Uzureau : *Andegaviana; le Miracle eucharistique des Ulmes*. — L. Froger : *Les visites d'inspection de l'archiprêtré de la Flèche au* XVIIe *siècle; l'Anjou illustré*. — **Ch. U.**

Chronique bibliographique 483

Les Monuments anciens de la Ville d'Angers. Guide archéologique, par le chanoine Ch. Urseau. — **M. Saché.**

Gravures : Le hameau de *Gué-la-Hart*. — Le plateau d'Auvours et le village de Champagné. — Vue de la station du Thoureil. — Phases successives de l'Éclipse. — Branches d'arbres et leurs ombres. — Le portefeuille de Dovalle.

Le Directeur-Gérant : G. GRASSIN.

Angers, imp. G. Grassin. — 2200-12

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

3 9015 01142 6130

Digitized by Google

Digitized by Google